

Héliog Dujardin





Héliog. Dujardin.

René BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE

DUC DE NEMOURS

Avec un portrait en héliogravure

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100

Place Beauvau

1907

2
5
4
36
07

AVERTISSEMENT

On peut écrire un livre d'histoire sans avoir la prétention d'être un historien. C'est mon cas. Si je n'avais pas su tout ce qui me manquait d'érudition, de qualités de métier, et peut-être de qualités d'esprit, pour entreprendre un travail historique, je l'aurais appris en composant cette vie du duc de Nemours. Si j'ai passé outre à l'objection et essayé d'écrire un ouvrage où d'autres auraient mis plus de science, plus de rapprochements et de jugements politiques, c'est que j'ai eu, pour m'y engager, des raisons d'un autre ordre et pour moi persuasives.

Tout d'abord, je crois avoir cédé au pouvoir d'un souvenir familial. Un de mes amis vint me dire un jour, — il y a de longs mois déjà, — que Mgr le duc d'Alençon me verrait avec plaisir écrire la vie du duc de Nemours, son père. Je me sentis grandement honoré de cette confiance, ému aussi, et il me semble que, dès lors, sans que je me le fusse avoué

à moi-même, j'étais décidé, et qu'une sorte d'élan secret de mon sang avait répondu. Cela n'est point étonnant. Au temps de la Révolution, mon arrière-grand-père, qui vivait au cœur de la Vendée angevine et qui était, de son état, feudiste à Maulévrier, se leva avec le peuple des métayers, des gars de ferme et des artisans, pour la défense de sa religion et du gouvernement légitime, et partit, comme lieutenant de Stofflet, dans l'armée vendéenne. Il fit ce qu'on appelle encore là-bas de nos jours, la Grande guerre. Il se battit tant qu'il y eut à se battre. Combien de fois j'ai songé aux rudes années de lutte de ce Français pacifique, fidèle à défendre les deux sources sacrées où la France avait bu la santé et la joie ; à ses rencontres avec ses amis des campagnes voisines, à leurs marches dans les chemins creux, à leurs alertes, à leurs combats, à leur dénuement, à leur désir de la paix, à leurs prières, à la certitude qu'ils avaient d'être à la peine avec la fortune de Dieu ! J'en connais peu de chose. J'ai appris seulement, par une très vieille parente, dans ma jeunesse, qu'il était à cheval, qu'il éclairait souvent la marche des Vendéens, et que les filles des Ponts-de-Cé, un jour, lui offrirent un bouquet d'immortelles. Quand ce brave homme recevait l'ordre de porter un pli à travers les champs sans labour, les genêts, les bois, les villages pleins de trahisons, je suis sûr qu'il ne refusait pas. S'il avait rencontré un prince, et que celui-ci lui eût dit : « Nicolas Bazin, va là-bas ; la

« route est longue, peu sûre, et tu ne la con-
« nais guère ; va tout de même : c'est moi, un fils
« de France, qui te le demande », il y serait allé sans retard. J'ai fait de même, sans plus hésiter. C'est mon arrière-grand-père qui a dit oui le premier.

Les documents mis à la disposition du biographe étaient aussi bien faits pour me tenter : abondants, inédits, d'une indiscutable authenticité, ils apportaient à la vérité un témoignage utile ou même précieux. Ils rectifiaient, sur plus d'un point, les légendes qui forment la première et souvent la seconde édition de toute histoire contemporaine, la fâcheuse et fatale contribution des passions vivantes, des rancunes, des intérêts lésés, des amours-propres froissés, des espérances ajournées, et de l'habileté des adversaires de la veille, bénéficiaires de la dernière révolution politique, toujours ardents à ennoblir les origines de leur fortune[1].

Il m'a semblé enfin — et ce fut la principale raison qui me décida — que cette figure du duc de Nemours était toute noble, par là même singulièrement originale, et qu'il serait bon et consolant d'être l'ouvrier qui la mettrait en lumière. On connaît mal le duc de Nemours. La destinée l'a éprouvé et ne l'a pas montré. Il a connu toutes les respon-

1. Toutes les pièces inédites publiées dans ce livre sont extraites des papiers personnels du duc de Nemours, qui ont été par lui légués à Mgr le duc d'Alençon.

sabilités et toutes les injustices auxquelles l'exposait sa naissance; il a passé à côté des grands rôles qu'elle aurait pu lui ménager. Souhaité pour roi par les Grecs en 1825, élu roi par le Congrès national de Belgique en 1831, désigné plus tard, par les Chambres françaises, comme régent éventuel du royaume, il n'a été ni roi de Grèce, ni roi des Belges, ni régent de France. Peu de princes régnants ont cependant fait preuve d'un esprit et d'un cœur plus royal, d'un sentiment plus juste de l'autorité, d'une semblable intelligence de la tradition, fondement de tout progrès, de plus de bienveillance et d'humanité. Il possédait un tact supérieur, qui le faisait penser, agir, écrire en prince. Il vivait avec le sentiment constant de l'honneur de la France et du lien qui unit sa race avec la patrie. Quand il date une lettre, en 1870 : « 9 octobre, jour de Saint-Denis », il résume la méditation qu'il vient de faire, les souvenirs de la France militaire et royale, la douleur de la défaite présente, la douleur de se sentir écarté du péril quand on a le droit et l'habitude d'y être, l'invocation au ciel. Quand, vers la même époque, il parle de l'indépendance du Saint-Siège, il dit : « Le pouvoir pontifical, cet intérêt français de premier ordre. » Quand il est question pour les princes, après la guerre, de rentrer en France, il ne cède point à son violent désir d'exilé qui veut revenir, il examine la condition qui sera faite aux princes après le retour, et se demande d'abord : « La force que

nous représentons en exil sera-t-elle intacte si nous acceptons de rentrer? » Pour la même raison, l'idée monarchique eut en lui son serviteur le plus actif et le plus persévérant. Aucun des princes de sa famille ne se montra plus désireux d'amener la réconciliation des deux branches séparées en 1830 ; aucun ne s'y employa avec un si grand oubli de soi. On l'appela souvent « le plus légitimiste des princes d'Orléans ». On disait vrai. Au milieu de circonstances infiniment délicates et d'oppositions difficiles à réduire, il chercha toujours, avec toute sa loyauté, comment il fallait reprendre la cause pour le bien du pays, et sans jamais désespérer. Si la « fusion » avait dépendu de lui seul, elle eût été faite dès 1850.

Cette vue constante de l'idéal, cette fermeté, cette dignité en toute chose, à quoi les devait-il? Un peu à sa naissance et beaucoup à sa foi. Le sang royal de sa race le portait naturellement au service de la France; sa foi catholique l'empêchait de se tromper sur les moyens de servir, ou de défaillir devant la rigueur ou la longueur du devoir. Le duc de Nemours était un croyant et un pratiquant. Là, comme ailleurs, il aimait la tradition : les prières liturgiques, les offices, les psaumes, la messe matinale. Il parlait peu de ces affections profondes, mais il en vivait. Et, quand il mourut, la religion consola sa mort et acheva l'exemple.

De telles existences n'ont pas besoin qu'on les

commente. Elles parlent, elles portent en elles-mêmes tout leur enseignement; il suffit, pour qu'elles apparaissent dans leur beauté émouvante, de rassembler les faits et de les ordonner. C'est ici tout ce que l'auteur a essayé de faire.

R. B.

LE DUC DE NEMOURS

I

Talleyrand a dit de Marie-Amélie qu'elle était *la dernière grande dame qui existât en Europe*. C'est trop dire, parce qu'il y aura toujours de grandes dames en Europe ou simplement en France, et ce n'est pas assez dire, parce que, chez Marie-Amélie, la princesse, la femme, la mère, la chrétienne, méritent un éloge plus complet et plus rare. Les qualités qui font la grande dame ne lui eussent pas suffi dans le rôle qu'elle eut à remplir. On vit peu de destinées plus traversées et plus tragiques que la sienne. On vit peu de vertu mieux appropriée aux vicissitudes de la fortune, plus constante, mieux cachée, en sorte que, en lisant la vie de la reine Marie-Amélie, on n'est frappé tout d'abord que de l'extraordinaire des circonstances. Mais la femme était exceptionnelle, elle aussi, puisqu'elle a exactement donné, à chaque moment, ce que les événements exigeaient d'elle : autant de dignité, de courage, d'esprit, de prudence, de pardon qu'ils en ont demandé.

Elle fut donc plus et mieux qu'une grande dame, une princesse éminente et une femme accomplie. Elle devait beaucoup, d'ailleurs, au sang dont elle sortait. Elle était la fille de Marie-Caroline, de cette princesse brave et autoritaire, de cette mère tendre, de cette politique passionnée qui régna trente-six ans sur les Deux-Siciles ; la petite-fille de Marie-Thérèse d'Autriche ; la nièce propre de Marie-Antoinette. L'histoire que l'on vivait autour d'elle,

et dont elle était le témoin, la préparait à ne point s'étonner et à ne pas considérer non plus la royauté comme un bonheur.

Marie-Amélie-Thérèse de Bourbon, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782, à la veille de la Révolution française, avait grandi au temps de Bonaparte. Aucune nation d'Europe ne pouvait alors compter sur la paix, même une année. Aucun trône n'était assuré. A seize ans, elle vit son père et sa mère fuir à la hâte leur capitale, et s'embarquer sur le vaisseau amiral de Nelson pour gagner la Sicile comme un refuge. Elle assista aux angoisses de cette tempête de cinq jours qui assaillit les navires à peine sortis du port, et qui fit mourir sous ses yeux le petit prince Albert, un frère qu'elle chérissait extrêmement. A dix-huit ans, elle accompagnait sa mère qui allait demander à l'empereur d'Autriche, son neveu, un accroissement de territoire pour les Deux-Siciles, lorsque, à Livourne, en pleine nuit, la nouvelle de la victoire de Bonaparte à Marengo parvint à Marie-Caroline, ruina ses projets et l'obligea de prendre une autre route. A vingt-quatre ans, elle était chassée de Naples, pour la seconde fois, par l'approche des troupes de Masséna; elle revenait à Palerme. Elle y reprenait la vie de demi-exil qu'elle sentait menacée encore de malheurs nouveaux; elle en souffrait chaque jour, car la menace était pour son pays, pour les siens autant que pour elle-même. Elle en comprenait l'amertume au point d'écrire : « Mon cœur, déchiré par les plus vifs sentiments d'amour filial, d'amour de ma patrie, de compassion, de justice, d'équité, d'honneur, est flottant dans une mer d'angoisses. » La même année, elle perdait sa sœur Antoinette, mariée au prince des Asturies, et qui paraît avoir été empoisonnée. Voilà l'éducation qu'elle reçut de la vie, et qui, obscurément, la préparait à vivre en France, dans un temps et dans un rôle difficiles.

On a parlé de sa finesse italienne, et il est bien certain

qu'elle avait beaucoup de l'esprit italien : la repartie vive, — qu'elle s'efforcera plus tard de mater, — et le raisonnement, qui se poursuit sous des formes légères, avec un air de désintéressement et d'abandon. Elle avait aussi le goût des appellations tendres et des superlatifs ; plus tard, elle appellera un de ses fils mon chérissime, et elle ne pouvait s'empêcher d'exprimer dix fois sa tendresse dans une lettre. Elle avait une piété démonstrative autant que sincère et le goût du théâtre, — elle emmènera tous ses enfants au théâtre, quelquefois jusqu'à la petite Clémentine, âgée de deux ans et demi[1] ; — elle continuera à se servir en France, quand elle le pourra, de la langue italienne. Elle rédigera en italien, chaque jour, le journal de sa vie ; l'expression, chez elle, ne sera pas toujours mesurée, tandis que l'esprit le plus raisonnable et le plus sérieux dirigera ses actes ; mais, ce qu'il faut ajouter, c'est que la finesse italienne, l'exubérance d'expressions et l'habileté de conduite, qui sont communes dans sa patrie, disparaîtront comme des détails devant les qualités éminentes de son expérience ou de sa lignée : la compassion pour la souffrance, le sentiment de la tradition, la vertu de conseil, presque toujours dans les cas de danger, et toujours dans les cas de conscience. De bonne heure, elle fut la conseillère tendre, expérimentée, à qui rien de fâcheux n'était nouveau. Elle continua de l'être jusqu'à la fin.

Le duc d'Orléans avait été frappé de cette sagesse, quand il rencontra Marie-Amélie en 1808. Depuis son mariage, — le 25 novembre 1809, — elle avait vécu en Sicile, impuissante à empêcher des maux qu'elle voyait venir ; réduite parfois à un état voisin de la pauvreté ; assistant à la fin agitée d'un règne malheureux, et au départ de sa mère Marie-Caroline exilée par les

1. Le jour où fut assassiné le duc de Berry.

Anglais, maîtres de l'île et maîtres du gouvernement.

Tout semblait la destiner au triste rôle de princesse errante par le monde. Mère de trois enfants, elle était grosse d'un quatrième, lorsqu'un vaisseau anglais, l'*Aboukir*, entrant au port de Palerme, le 23 avril 1814, apporta la nouvelle que les Bourbons étaient rétablis sur le trône de France. L'*Aboukir* venait de Gênes, et il était envoyé par lord William Bentinck au duc d'Orléans. Dès que celui-ci eut ouvert la dépêche, « il entra brusquement dans ma chambre, raconte Marie-Amélie, en me criant : « Bonaparte est fini, Louis XVIII est rétabli ; et je pars « sur ce vaisseau qui vient me chercher ! »

Quelques mois plus tard, le 18 août 1814, la princesse débarquait en France, où l'avait amenée le vaisseau *Ville-de-Marseille*, portant pavillon du contre-amiral L'Hermitte. Le duc d'Orléans, le 11 septembre 1814, quittait Paris, où il venait seulement d'arriver pour hâter les dernières installations du Palais-Royal, et se portait au-devant de la duchesse d'Orléans, sa femme, et de mademoiselle d'Orléans, sa sœur[1]. Les princesses s'étaient reposées quelques jours à Lyon. La fatigue avait été grande pour Marie-Amélie. Sur le conseil des médecins, la jeune mère avait remonté le Rhône en bateau jusqu'à Arles ; puis le coche l'avait conduite jusqu'à Lyon, où elle avait été reçue par Augereau. De cette ville, avec son mari, elle remonta la Saône jusqu'à Châlons, puis continua le voyage par terre.

Partout, sur le passage des princes, l'accueil était empressé. Mais la tragique destinée de Marie-Amélie ne lui permettait que de courtes joies. Le *Journal des Débats* du 17 septembre annonce la mort subite, à Vienne, de la reine Marie-Caroline, épouse de Ferdinand IV, roi des Deux-

1. Il avait pris les devants après avoir accompagné, dans leur voyage, les princesses.

Siciles. La duchesse d'Orléans est obligée de s'arrêter à Fontainebleau, « pour y attendre ses habits de deuil », disent les journaux. La vérité est qu'elle souffre de douleurs très vives, que la fatigue et l'émotion l'ont épuisée, et qu'on craint un accouchement avant terme. Deux jours se passent. Elle repart en voiture, fait la route au pas, de Fontainebleau à Paris, et elle entre enfin, le 22 septembre au soir, au Palais-Royal, dont les antichambres sont tendues de noir, et où les domestiques ont pris la livrée de deuil.

Dès le lendemain matin, le duc et la duchesse vont faire leur cour à Louis XVIII, après la messe.

Le roi accueillit fort bien la fille des Bourbons de Naples. Elle avait dans les traits de son visage, dans son maintien, dans la réserve et l'à-propos de ses réponses, tant de rappels de la race et de la tradition ! Louis XVIII s'en montra charmé. Il accueillit bien aussi le duc d'Orléans, avec une apparente sympathie, qu'il ne devait pas lui prodiguer dans la suite.

Cette visite devait faire et fit sensation. On la commenta. On raconta — et la nouvelle était exacte — que le roi serait parrain de l'enfant de la duchesse d'Orléans, et que l'enfant, si c'était un fils, s'appellerait le duc de Nemours. Duc de Nemours..., ce nom frappa le petit duc de Chartres, le fils aîné du duc d'Orléans. Dans ses leçons d'histoire, il avait appris la fin tragique d'un Nemours sous Louis XI. Et, s'approchant de sa mère, d'un air triste : « J'espère bien, dit-il, qu'on ne lui tranchera pas la tête, comme à l'autre? »

L'ordonnance royale du 7 octobre 1814 rendit au duc d'Orléans ses biens, ou du moins ce qui en subsistait. Louis XVIII y disait : « En restituant à notre très cher et aimé neveu, le duc d'Orléans, les biens non aliénés dont notre cousin Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, a joui à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit, nous avons entendu et notre intention a été que

lesdits biens sortissent de nos mains, pour passer directement dans celles de notre dit neveu et dans celles de notre très chère et aimée cousine Eugénie-Louise-Adélaïde d'Orléans, sa sœur, pour ce qui peut la concerner, et à leur profit exclusif. »

Le 25 octobre 1814, la duchesse d'Orléans accouchait d'un fils. Dès qu'on lui eut annoncé qu'elle venait de donner le jour à un prince, elle se tourna vers M. de Blacas, et lui dit :

« Je vous prie d'apprendre au roi qu'il a un fidèle sujet de plus. »

C'était un mot touchant, et un mot de Française. Il a été défiguré par certains journaux. Mais il a été dit.

Le lendemain, le *Moniteur* portait :

« Aujourd'hui 26 octobre, S. A. S. Mgr le duc de Nemours [1], né hier, a été tenu sur les fonts de baptême, à la chapelle du château des Tuileries, par le roi et Mme la duchesse d'Angoulême. Les princes et princesses du sang, invités de la part du roi, ont assisté à cette cérémonie. Le baptême a été fait par Mgr l'Archevêque de Reims, grand-aumônier de France, en présence de MM. les curés de Saint-Roch et de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le duc de Nemours a été nommé Louis-Charles-Philippe-Raphaël.

Le grand-maître des cérémonies de France,

« Le marquis de DREUX-BRÉZÉ. »

Marie-Amélie avait voulu que son fils portât, parmi ses prénoms, celui de Raphaël, parce que, pendant ce long

1. Nemours, *Nemus* ou *Nemorosum*, à 16 kilomètres de Fontainebleau, en Seine-et-Marne, doit son nom au voisinage de la forêt. D'abord simple château, Nemours devint ville au XIIe siècle.

et pénible trajet de Palerme à Paris, elle s'était placée sous la protection de saint Raphaël, patron des voyageurs.

On prenait alors de moindres précautions qu'aujourd'hui. Huit jours après ses couches, elle se levait. Le onzième jour, elle recevait dans sa chambre, et c'est à l'une de ses visiteuses qu'elle dit :

« Le roi a été fort sensible à la naissance de ce petit Bourbon. »

Quant à l'enfant, c'était un vigoureux garçon, « *vero masculone* », comme l'écrivait le duc d'Orléans à un de ses amis de Sicile.

Dès qu'elle fut rétablie, Marie-Amélie dut commencer son rôle de princesse du sang. Elle n'y était pas nouvelle. Mais Paris lui était inconnu, et Paris l'attendait à cette épreuve. Elle visite les monuments, les musées, les ateliers des peintres en renom, et, malgré son deuil, sur l'ordre de son mari, assiste aux fêtes de la cour. On la voit même au théâtre. Partout on la juge de même : digne de son rang. Son exquise politesse charme et attire. On la sent estimable, on la devine secourable et fine. La France la trouve déjà Française.

L'historien Trognon, qu'il faut citer parce qu'il avait encore plus de renseignements que de talent, dit à ce propos : « L'état dans lequel le duc d'Orléans avait retrouvé la demeure de ses pères ne lui permettait pas les grandes et splendides réunions qu'on admira plus tard au Palais-Royal. Mais, dès lors, sous la direction pleine de goût de Mademoiselle, que secondait le compositeur Paer, d'excellents concerts rassemblaient une société nécessairement plus choisie que nombreuse. Quelques lectures venaient aussi donner satisfaction à la curiosité littéraire de la duchesse. Sous les auspices de Mme de Duras et du vicomte Mathieu de Montmorency, M. de Chateaubriand lut un soir sa nouvelle, non encore publiée, du *Dernier des Abencérages*, et recueillit des applaudissements auxquels

il fut très sensible. La lecture qu'il fit, peu après, de sa tragédie de *Moïse*, laissa l'auditoire très froid, et je ne répondrais pas que, pour le génie irritable du grand écrivain, ce n'ait été le premier en date de ses griefs contre le Palais-Royal. »

Physiquement, la duchesse d'Orléans ressemblait encore au portrait qu'elle traçait d'elle-même peu de temps avant son mariage :

« Je suis, pour la taille, grande et bien faite; mon visage est long. J'ai des yeux bleus, ni petits ni grands, mais vifs ; le front très grand, peu de cheveux, mais d'un blond doré; le nez long, aquilin, la bouche d'une moyenne grandeur, mais agréable ; les lèvres vermeilles, les dents pas belles, mais bien rangées ; le menton rond avec une jolie petite fossette, le cou long, les épaules bien placées, peu de gorge, les bras et les mains assez laids, la peau blanche et fine, la jambe jolie, le pied un peu long; le tout ensemble un air noble, modeste, qui fait voir qui je suis. »

Hélas! ce n'était pas encore une restauration qui s'était levée pour la France : ce n'était qu'une saison royale. Elle dura un peu plus de six mois pour la duchesse d'Orléans. L'arrivée foudroyante de Napoléon y mit fin.

Le 12 mars, le duc d'Orléans, que le roi avait envoyé à Lyon, pour voir si la marche de l'empereur pouvait être arrêtée, rentrait à Paris ; il jugeait la résistance impossible. A deux heures du matin, une voiture de place sortait du Palais-Royal et emmenait furtivement la duchesse d'Orléans, ses enfants et un ancien ministre de Louis XVI, le comte de Grave, gouverneur du duc de Chartres. Dans la cour d'une maison où personne ne les connaissait, les fugitifs trouvèrent une berline et des chevaux de poste. Ils ne firent que changer de voiture, et, avant le jour, ils étaient déjà loin sur la route de Calais. On pense, malgré soi, que cette fuite n'est qu'une

répétition d'un drame politique, et qu'il y aura d'autres scènes semblables, trente-trois ans plus tard, aussi précipitées, aussi tragiques, mais suivies de plus longs lendemains d'exil.

Le duc d'Orléans et sa sœur traversèrent la frontière belge et retrouvèrent la duchesse d'Orléans à Londres, le 3 avril. Pour la France, cette période s'appelle les Cent Jours. Pour les princes d'Orléans, elle dura beaucoup plus.

Dès le 2 mai, le duc et sa famille quittaient le modeste appartement qu'ils occupaient à Grillion's Hotel, Albemarle Street, allaient habiter un hôtel situé sur le point le plus élevé de la ville de Richmond, l'hôtel *Star and Garter*, et un peu plus tard s'établissaient au bord de la Tamise, à Twickenham, dans le domaine qui portait alors le nom du propriétaire, M. Pocock, et qui a pris, par la suite, le nom d'*Orleans House*.

Leur séjour devait durer deux années.

Cette absence prolongée ressemblait fort à une abstention. On avait déjà attaqué le duc d'Orléans parce qu'on ne l'avait pas vu à Gand, pendant les Cent Jours. Les attaques redoublèrent, lorsque, Napoléon ayant pris la route de Sainte-Hélène et Louis XVIII ayant repris possession du trône de France, on ne vit pas reparaître à la cour un prince du sang déjà soupçonné. Cette conduite du prince avait un triple motif. Les deux premiers étaient d'ordre politique, et le troisième d'ordre financier. Le duc d'Orléans n'avait aucune hâte de retrouver un prince qui avait pour système de traiter avec hauteur les cadets de la maison de France. Il aimait mieux être loin que tenu à distance. La politique du début de la seconde restauration lui paraissait, en outre, maladroite, et il ne croyait pas qu'elle pût réussir. Il attendait enfin, pour quitter l'Angleterre, que le roi échangeât le château de Neuilly, entré dans le domaine de la couronne, contre les écuries de

Chartres — ce qui fut arrêté en principe dans le mois de mars 1817 — et que les travaux qu'il avait fait commencer dans le Palais-Royal fussent complètement achevés.

Le 8 avril 1817, le duc et la duchesse d'Orléans, leurs enfants et leur suite quittaient Twickenham en sept voitures, et, le 15 au soir, rentraient au Palais-Royal. Une semaine de séjour leur permit de faire et de recevoir les visites obligées. Aussitôt après, ils quittèrent Paris et s'installèrent dans « ce charmant Neuilly », que les deux princes, et bientôt toute leur famille, devaient aimer tendrement et célébrer dans leurs lettres.

« Neuilly ! dit le prince de Joinville dans ses *Vieux Souvenirs :* je n'écris jamais ce nom sans émotion, car il se lie pour moi aux souvenirs les plus doux de mon enfance... Que ceux qui n'ont pas connu le Neuilly dont je parle se figurent un vaste château sans prétention, sans architecture, composé presque exclusivement de rez-de-chaussée ajustés les uns au bout des autres, de plain-pied, avec de ravissants jardins. Autour, un parc immense, s'étendant des fortifications à la Seine, là où passe aujourd'hui l'avenue Bineau. Dans ce parc, des bois, des vergers, des champs, des îles,... et tout cela à un quart d'heure de Paris. Si ce beau domaine était le lieu de prédilection de mon père et de ma mère qui l'avaient créé, qui l'embellissaient tous les jours et qui y vivaient, à cette époque, loin des soucis de la politique, entourés de ces nombreux enfants dont ils étaient tendrement aimés, il l'était aussi pour nous... Le matin, dès cinq heures, avant les études, avant le collège, nous galopions dans le grand parc. Pendant les récréations, les congés du jeudi, du dimanche, la bande d'enfants s'en allait aux champs... De ce Neuilly charmant il ne reste que le souvenir... C'est à peine si, quand je passe avenue Bineau, je retrouve, dans les villas qui s'y sont élevées, quelque arbre de ma connaissance derrière lequel je m'embusquais pour tirer

les lièvres... Quant au château, témoin d'une orgie épouvantable, il a été mis à sac et incendié par les glorieux vainqueurs de 1848. Il n'en reste rien[1]. Tous les objets d'art qu'il contenait ont été détruits. »

Ce fut une période heureuse pour Marie-Amélie, que celle qui s'écoula de cette date à 1830. Son mari n'exerce pas le pouvoir. Il n'a même pas un grand commandement. S'il souffre quelquefois d'être trop près du trône, sans droit de conseil, il a, du moins, la liberté de ne pas approuver. Il en use discrètement. Il a une influence et, sinon une cour, du moins beaucoup d'échos de sa pensée, et beaucoup d'amis de sa maison. Il construit, répare, commande des architectes et dessine des jardins. Son bonheur domestique est complet, véritable et, ce qui a bien quelque avantage ici, déclaré. Le duc d'Orléans avait coutume de dire, pour résumer ses sentiments envers sa femme : « Il n'y a guère d'Amélies dans le monde. » La duchesse en pensait autant de son mari et l'écrivait quelquefois.

Ses enfants sont alors au nombre de cinq : le duc de Chartres, né à Palerme, le 3 septembre 1810; la princesse Louise (Mademoiselle de Chartres), née à Palerme, le 3 avril 1812; la princesse Marie (Mademoiselle de Valois), née à Palerme, le 12 avril 1813; le duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814 ; la princesse Françoise (Mademoiselle de Montpensier), née à Twickenham, le 28 mars 1816.

Ses autres enfants, nés sous la Restauration, seront : la princesse Marie-Clémentine (Mademoiselle de Beaujolais), née le 3 juin 1817, à Neuilly ; le prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 août 1818 ; le duc de Penthièvre, né

1. Cela n'est pas tout à fait exact. Il reste encore, du château de Neuilly, l'extrémité d'une des ailes qui encadraient la cour d'honneur. Ce fragment est situé à l'angle des boulevards de la Saussaye et d'Argenson.

à Paris, le 1er janvier 1820[1]; le duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822; le duc de Montpensier, né le 31 juillet 1827, à Neuilly.

Pendant ces années qui précèdent 1830, la vie du duc et de la duchesse d'Orléans se passe tantôt au Palais-Royal et tantôt à Neuilly. Dès qu'un des enfants est absent, il écrit tous les jours à sa mère, et la mère tous les jours lui répond. C'est là, dans les lettres de famille, qu'on retrouve la princesse enthousiaste, pleine d'élan, pleine d'esprit, abondante en paroles affectueuses, ne cachant son avis sur aucune chose, tandis que, dans les réceptions à Paris, elle se taisait le plus souvent et ne parlait guère qu'en sourires, tantôt gais, tantôt émus et tristes.

Cette correspondance entre la mère et les enfants a tenu une part importante dans la vie de Marie-Amélie; mais on peut dire qu'elle fut particulièrement fréquente et intime avec le second fils de la duchesse, le duc de Nemours. Dès l'été de 1824, celui-ci, qui est allé à Eu prendre les bains de mer, se plaint de n'avoir pas reçu sa lettre « quotidienne ». Sa mère lui répond le 8 août :

« Tu as raison de te plaindre d'être resté un jour sans aucune lettre de Neuilly, mon cher Nemours,... mais cela n'arrivera plus. »

Dans une autre lettre, elle écrit :

« J'ai trouvé ton idée fort bonne de te remplir les poches de galets pour te rendre plus lourd contre le vent. »

Et ailleurs :

« Je suis très contente de ton assiduité à nous écrire... de la manière dont tu t'es comporté avec la duchesse de Berry, et des efforts que tu fais pour parler... J'espère

1. Le duc de Penthièvre, qui était né très débile, mourut à Neuilly le 25 juillet 1828. La princesse Françoise mourut également en bas âge.

que tu fais exactement la prière le matin et le soir, et que tu repasses quelquefois le catéchisme. Mon cher enfant, les devoirs envers Dieu sont les premiers que nous devons remplir. »

Ce n'était pas seulement la duchesse de Berry qui intimidait l'enfant, c'était toute occasion de se mettre en avant ou d'y être mis. Il se souvenait, au soir de sa vie, de l'extrême confusion qu'il avait encore éprouvée, le jour des rois, en 1824, lorsque, toute la maison de France étant réunie pour dîner chez le roi, aux Tuileries, Louis XVIII entra, appela tour à tour, près de son fauteuil, chacun des enfants du duc d'Orléans, et n'en questionna qu'un seul, le petit Nemours, qu'il interrogea sur les déclinaisons latines.

Il ne devait jamais perdre entièrement cette timidité, qu'on peut vaincre, mais comme une armée, dont il reste toujours quelque chose.

Les relations entre Louis XVIII et le duc d'Orléans, nous l'avons dit, sans être mauvaises, étaient difficiles. Le vieux roi, extrêmement attaché aux questions d'étiquette, continuait de marquer une certaine hauteur envers le duc d'Orléans. En plusieurs occasions, cette inutile fidélité à soi-même et cette mauvaise humeur du droit d'aînesse avaient paru blessantes. Ainsi, lors du baptême de Mademoiselle, fille du duc de Berry, le 16 décembre 1819, comme le cardinal allait présenter la plume au duc d'Orléans pour que celui-ci signât sur le registre, le roi l'arrêta et lui cria : « Laissez la plume et faites-la présenter par le clerc de la chapelle ! » Une autre fois, le roi, ayant invité le duc d'Orléans avec sa mère, sa femme, sa sœur, à un spectacle donné aux Tuileries, au lieu de les admettre dans la loge royale, ordonna qu'on les introduisît dans celle des ambassadeurs. Louis XVIII, se conformant d'ailleurs à la tradition qui existait avant la Révolution, déclarait de même que le titre d'Altesse

Royale devait finir aux petits-fils de roi, aux petits-fils de France; il n'admettait pas que le titre fût donné aux princes du sang, de sorte que le duc d'Orléans, dans les actes officiels, est qualifié, — comme l'était son fils, le duc de Nemours, dans l'acte de baptême que nous avons cité, — Altesse Sérénissime, tandis que la duchesse, fille de roi, est qualifiée Altesse Royale.

D'ordinaire, et comprenant ses devoirs, le duc d'Orléans cédait.

La différence d'idées entre les deux princes se manifesta bientôt dans une circonstance grave, et dans laquelle le duc d'Orléans n'était plus tenu d'obéir.

Il avait résolu de confier l'éducation de ses fils à l'Université. Même il prétendait faire plus, et voulait, pour les jeunes princes, le contact habituel, un peu de récréation, le concours en version et en thème avec les fils de la bourgeoisie française qui fréquentaient le collège. L'opinion peut se discuter. La volonté était formelle. Elle devait se heurter aux idées de Louis XVIII, et c'est ce qui arriva.

Les faits sont bien connus. Le duc de Chartres avait neuf ans, en 1819, lorsque, vers la fin de l'été, ses parents décidèrent de le faire entrer, comme demi-pensionnaire, au collège Henri IV. Des indiscrétions ébruitèrent le projet. Les journaux s'en emparèrent. Louis XVIII fut averti et chargea aussitôt le comte Decazes d'exprimer son étonnement au duc d'Orléans, qui était alors à Neuilly. Celui-ci accourut, et la conversation qu'ils eurent, mesurée, prudente et très nette de part et d'autre, n'est pas sans une grandeur secrète et sans accent dramatique.

Le roi dit au duc d'Orléans :

« J'ai écouté vos raisons, elles ne m'ont pas persuadé. Je persiste dans mon opinion. Si vous êtes venu me demander un conseil, je vous conseille de ne pas mettre votre fils au collège. Si vous êtes venu me demander une permission, je vous permets seulement de l'y mettre

comme simple externe. Si vous êtes venu me faire une simple notification, vous ferez ce que vous voudrez de ce que je viens de vous dire, et vous pourrez vous repentir de ne pas y avoir déféré. »

Le duc d'Orléans gardait le silence.

« Vous ne me dites rien? »

Le duc demanda la permission de persister dans son projet.

« Pourquoi vous décider si vite? reprit Louis XVIII. Prenez du temps.

— La réflexion ne peut changer mon opinion. La conviction de toute ma vie a été qu'il est nécessaire à mon fils de passer par l'éducation publique. Je suis père, sire.

— Vous êtes père, il est vrai, mais Mme la duchesse d'Orléans est mère, et vous devez la consulter.

— Elle est sur ce point en parfait accord avec moi.

— Oui, mais il est impossible qu'elle sache tout ce que je viens de vous dire, et je veux qu'elle le sache. Je vous demande donc de le lui répéter bien exactement; puis vous en causerez ensemble, vous réfléchirez mûrement... »

On a prétendu que, dans la chaleur de la discussion, le duc d'Orléans défendant la thèse de l'éducation en commun, Louis XVIII la réfutant, ces deux phrases furent échangées :

« Il y a des précédents, sire : Henri IV et Condé.

— Précisément, Monsieur, ce sont les factieux de la famille. »

Mais il ne faut voir là qu'une légende et un mot de l'opposition.

Ce qui est certain, c'est que la duchesse d'Orléans, priée par le roi de donner son avis, écrivit à Louis XVIII, le 4 novembre 1819, une longue lettre qui la peint bien. Elle disait : « ... Dans toutes les occasions, je déférerai aux désirs de mon mari, autant par devoir que par sentiment ;

mais jamais je ne trahirai pour cela ma propre opinion. » Puis, affirmant qu'elle partageait entièrement les préférences de son mari pour l'éducation publique, que le projet d'élever Chartres selon cette méthode n'était pas « le projet du moment », mais « celui formé depuis la naissance de cet enfant si cher », elle plaidait habilement et finement, dans la dernière partie de sa lettre, les circonstances atténuantes. Elle faisait entendre que cet enseignement en commun laisserait subsister presque toute l'éducation particulière qui convient à un prince, et que les dangers étaient prévus, et que la sollicitude maternelle avait été au-devant des objections.

« Je ne fatiguerai pas le roi, disait-elle, des détails du plan qu'après mûre réflexion nous avons formé pour notre fils... Mais j'ose seulement faire observer au roi que, pour ce qui regarde le réfectoire, c'est l'endroit où il peut se passer le moins d'inconvénients : les enfants étant toujours surveillés et partagés par six, l'instituteur de mon fils sera une des six personnes qui composeront sa division. A l'égard de la récréation, elle n'est que d'une demi-heure par jour, ainsi cinq demi-heures par semaine, c'est-à-dire moins de temps que ce que mon fils emploie, par semaine, à la leçon d'équitation qu'il prend en commun avec toutes les autres personnes qui se trouvent au manège. Et encore elle se passera souvent dans le jardin particulier du proviseur, où il a l'habitude de réunir des élèves distingués par leurs bonnes qualités, auxquels il permet ces réunions par motif de récompense pour leur conduite. »

La question, ainsi résolue pour le jeune duc de Chartres, l'était pour chacun de ses frères, nés ou à naître. Le duc de Nemours suivra bientôt le régime inauguré dès 1819 pour son aîné.

La mort de Louis XVIII devait changer, d'ailleurs, la situation du duc d'Orléans vis-à-vis du trône. Lors de cet événement, le duc de Nemours avait à peine dix ans. Il

assista aux obsèques du roi à Saint-Denis, et, malgré son jeune âge, il fut si vivement frappé de cet imposant spectacle, que tout demeura présent dans sa mémoire. Jusque dans les dernières années de sa vie, il racontait les innombrables détails qui l'avaient alors ému : l'ordre des carrosses pour se rendre à la cérémonie ; les attelages à la française, à six chevaux, des princes, et comment, assis sur le devant de la voiture, il apercevait, à chaque tournant de la route, le carrosse du duc de Bourbon qui suivait le sien, et la livrée traditionnelle de la maison de Condé, couleur chamois, — cela s'appelait ventre de biche, — relevée d'écarlate. Il revoyait le cercueil royal descendant au caveau ; il redisait le cri du roi d'armes de France : « Hérauts d'armes de France, venez faire vos charges ! » et, par l'ouverture béante, les toques à plumes des hérauts d'armes, puis leurs caducées fleurdelisés, qui tombaient alors sur le cercueil, puis leurs cottes d'armes de velours violet brodées de trois grosses fleurs de lis d'or, puis les drapeaux et étendards de la garde royale et de la maison du roi, apportés par les noms les plus glorieux de l'armée, enfin les insignes des diverses grandes charges de la cour. Seuls, le bâton du grand-maître de France, charge héréditaire, et la grande bannière de France, de velours fleurdelisé, emblème de la monarchie et de la France, n'avaient fait que s'incliner. Le roi d'armes avait répété trois fois : « Le roi est mort », et terminé en disant : « Prions pour le repos de son âme. » La prière achevée dans le silence, il s'était relevé ; le bâton et la grande bannière s'étant redressés, le roi d'armes avait crié : « Vive Charles, par la grâce de Dieu, roi de France ! » Mais il n'avait pas eu le temps d'achever sa phrase, que la basilique retentissait du cri de : « Vive le roi ! » poussé par l'immense assistance.

L'esprit réfléchi de l'enfant conservait ces souvenirs, dont l'adolescent devait saisir la philosophie et la symbo-

lique grandeur. Il s'y mêla bientôt un regret, qui persista lui aussi, et qu'exprimait encore le duc de Nemours à la fin de sa vie : « Je ne me suis jamais consolé, disait-il, après avoir assisté aux obsèques de Louis XVIII, de n'avoir pas été témoin du sacre de Charles X. » C'est par sa mère qu'il eut le premier récit de cette autre cérémonie. Marie-Amélie écrivait, le 30 mai 1825, de Reims où elle s'était rendue avec le duc d'Orléans : « Nous voici de retour de la cérémonie du Saint-Esprit ; elle a duré trois heures ; elle n'a pas été fort en ordre. Personne ne savait trop ce qu'il faisait. L'entrée, à l'église, des chevaliers en procession était fort belle. Papa était superbe et ressemblait à Louis XIV. Le roi était fort beau aussi : il avait l'air bien noble. Je ne parle pas à Chartres des bontés du roi pour lui, parce que papa lui en écrit. »

Charles X avait toujours témoigné de la sympathie au duc d'Orléans ; il lui en donna, dès le début de son règne, une preuve nouvelle, en prenant, dans les questions d'étiquette, une attitude tout à fait opposée à celle de Louis XVIII. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ce changement avait été l'objet d'une conversation extrêmement curieuse, à beaucoup de titres, entre le roi et le prince. Le récit que nous en publions est écrit de la main de Marie-Amélie, et l'entrevue qu'il relate prend, par sa date même, une importance particulière. Elle eut lieu cinq jours après la mort de Louis XVIII.

« Le 20 septembre 1824[1], écrit Marie-Amélie, durant que nous étions à dîner (au Palais-Royal), nous avons vu arriver un piqueur à la livrée du roi. Uginet[2] est allé s'informer de ce que c'était, et, à son retour, il a dit que le roi faisait dire à mon mari de se rendre chez lui le lendemain à midi.

1. Le roi Louis XVIII était mort le 16 septembre.

2. Contrôleur de la maison du duc d'Orléans, puis du roi Louis-Philippe.

« Mon mari, surpris de cette convocation, a voulu s'en assurer par lui-même. Il a été parler au piqueur qui lui a dit : « Monseigneur, j'ai l'ordre du roi de vous demander de venir demain, chez lui, à midi, à Saint-Cloud. » Mon mari a répondu qu'il se rendrait aux ordres du roi, et cette convocation a laissé un vaste champ à nos conjectures pendant toute la soirée.

« Le 21, mon mari est parti pour Saint-Cloud à onze heures un quart. Il en est revenu à midi trois quarts, et voici ce qu'il a écrit à son retour : « Le roi m'ayant fait dire hier au soir de me trouver chez lui aujourd'hui à midi, je m'y suis rendu, et je suis arrivé au moment où on l'attendait déjà pour aller à la messe. Néanmoins on m'a fait entrer, et, dès que le roi m'a vu, il m'a tendu la main en me disant :

« — Bonjour, bonjour, toujours bien aise de vous voir.

« — Je me rends, lui dis-je, aux ordres du roi, et j'étais bien empressé de remercier Votre Majesté de toutes ses bontés pour nous, particulièrement de celle relative au goupillon[1] ; nous en sommes tous bien reconnaissants.

« — Je l'ai fait de tout mon cœur, reprit le roi, et justement, à propos de cela, je voulais vous dire, et c'est pour cela que je vous ai envoyé chercher : je vous accorde le titre d'Altesse Royale.

« — Je suis bien reconnaissant de la bonté de Votre Majesté, et j'espère que c'est à *nous tous* que le roi daigne l'accorder.

« — Oh! c'est à *vous tous*. Ce n'est pas tout à fait conforme à nos anciens usages; mais, d'abord, je crois

1. L'avant-veille (19 septembre), quand les princes allèrent en cérémonie donner l'eau bénite au corps du feu roi, le roi ordonna au grand-aumônier de présenter le goupillon à tous les princes sans distinction. Sous Louis XVIII, on ne le présentait qu'aux princes dits « de la Famille Royale », et pas aux princes du sang. C'était une des nombreuses formes extérieures par lesquelles on prétendait donner à ceux-ci, relativement aux premiers, une sorte d'infériorité.

que vous le désiriez, et je suis bien aise de le faire pour vous ; et puis, j'en conviens, je trouve que c'est plus analogue à l'état des choses ici, plus encore à celui de l'Europe. Je trouve que c'est mieux, cela doit être, et je le fais. Mais je veux encore vous dire : je désire que vous alliez jeudi à la cérémonie de Saint-Denis. Vous irez avec mon fils, il vous mènera. Mais, dans l'église, il sera le premier, il sera à ma place, et il aura un fauteuil, et chacun de vous une chaise à dos. Cela ne vous effarouche pas, n'est-ce pas?

« — Non, sire, parce que c'est M. le Dauphin, et je trouve même que cela doit être ainsi, parce qu'il est nécessairement l'héritier du trône, et qu'il ne dépend ni du roi, ni d'aucune chance légale, de rien interposer entre le trône et lui. Le roi ne peut plus lui faire que des cadets J'en dirais autant du fils aîné de M. le Dauphin s'il avait des enfants, mais je m'arrêterais à la ligne directe. Les fils cadets des rois, ceux des Dauphins, ne sont plus que des collatéraux comme moi, appelés éventuellement à succéder à la couronne, mais exposés comme moi à voir des centaines d'autres collatéraux surgir entre le trône et eux.

« — Oh ! je conçois très bien cela, reprit le roi, et la distinction est juste.

« — Cependant, sire, Votre Majesté sait bien que le feu roi n'a jamais voulu admettre ce principe de parité entre les princes.

« — Eh non ! il avait *un travers* sur cela, des idées que je ne crois pas justes. Mais il faut convenir que votre position est délicate. Moi, je veux vous en parler comme un père. Vous savez que je vous aime ; je vous crois aussi loyal et aussi fidèle qu'on puisse l'être ; mais on s'est amusé à faire toutes sortes de rapports sur votre compte, et, quoique je n'y croie nullement, j'ai voulu vous mettre sur vos gardes.

« — Je remercie le roi de sa bonté et de la confiance

qu'il veut bien me témoigner; j'espère qu'il m'en trouvera toujours digne. Mais j'ai une grâce à lui demander, c'est que si ces rapports continuaient ou se renouvelaient, s'il en venait qui fissent impression sur l'esprit du roi, qu'il me fasse appeler, et j'éclaircirai tout en peu de mots et sans peine; car, sire, le roi le sait et le roi me connaît depuis assez longtemps pour s'en être bien convaincu : je n'ai aucune ambition.

« — Ah! je le sais bien, j'en suis convaincu.

« — Je suis pleinement satisfait de mon existence; je ne désire rien plus que de voir le trône de Votre Majesté se consolider de plus en plus par le bonheur de la France; mais Votre Majesté n'ignore pas que j'ai beaucoup d'ennemis.

« — Je le sais bien.

« — Qu'ils sont occupés sans relâche à me harceler, à me poursuivre, à me calomnier.

« — Tout cela est très vrai, mais je sais ce que cela vaut, et je suis très satisfait de ce que vous me dites là. Je ferai ce que vous me demandez. Je vous enverrai chercher si on élève des nuages sur votre compte, et vous, de votre côté, si vous croyez avoir à vous plaindre, vous viendrez me trouver, et tout s'expliquera et s'arrangera facilement. Je sais bien qu'on vous a picoté, harcelé, et je l'ai dit souvent au feu roi : « Les coups d'épingle ne valent jamais rien. » Mais il avait des idées dans la tête dont on ne pouvait pas venir à bout.

« — Oui, repris-je, il rêvait toujours à sa division de famille royale et de princes du sang, qui n'est pas meilleure en pratique qu'en théorie, et il ne sentait pas qu'il n'était pas plus dans son intérêt que dans le nôtre de faire deux familles.

« — Cela ne vaut pas le diable, reprit-il vivement : il est très important pour vous et pour nous que nous soyons bien unis. Car, enfin, mon cher, écoutez donc, il faut bien

sentir vôtre position : elle est délicate, elle est importante. Au fait, il n'y a entre le trône et vous qu'un enfant de quatre ans, et c'est peu de chose, au moins, qu'un enfant de quatre ans.

« — J'espère bien qu'il vivra, et tout paraît le rendre probable.

« — Soit, je le désire ; mais, en attendant, il nous importe, et il vous importe encore plus, que, dans le cas où il viendrait à manquer, vous et les vôtres puissiez recueillir la succession sans difficultés, sans embarras. Vous savez bien qu'il y a des gens qui rêvent de la branche d'Espagne. Je ne les crois pas nombreux ; mais prenez garde, il faut vous entendre avec nous pour étouffer cela. Mais je suis prêt à vous y assister de mon mieux. Je désire épargner à la France les déchirements que cela lui causerait ; ils me font frémir, et je désire que tout soit arrangé de manière que, si notre branche venait à manquer, la vôtre arrivât au trône tout naturellement et sans obstacle.

« — Je suis profondément touché des bontés du roi.

« — Je vous dis sincèrement ma pensée, et il faudra que nous en parlions plus d'une fois. C'est sans doute encore plus votre affaire que la nôtre ; mais à nous, il nous importe aussi que la succession soit clairement établie.

« — Je serai bien heureux que le roi me permette de l'entretenir quelquefois de ce point important, dont, en effet, la malveillance de mes ennemis veut faire une arme contre moi et les miens. Mais il faut que le roi sache bien que leur premier pas dans cette carrière est de me séparer du roi et de mes aînés, de me faire envisager par le public comme étant étranger au trône et hors de la succession.

« — Je sais bien que c'est là ce qu'ils rêvent, mais c'est absurde.

« — J'en suis persuadé, mais Votre Majesté m'avertissait elle-même d'y prendre garde.

« — Oh ! il faut y prendre garde, cela n'est pas douteux ; mais il faut vous tenir avec nous, et le reste sera mon affaire. »

. . . .

« Après cela il me répéta de me présenter chez lui toutes les fois que je voudrais lui parler, et qu'il me recevrait toujours avec plaisir quand cela lui serait possible, et je me retirai. »

Les princes étaient confiés à l'Université, mais, avant tout, à leur précepteur, chargé de les conduire au collège, de les y surveiller, de les ramener au Palais-Royal, de faire réciter les leçons, de s'assurer si les devoirs étaient terminés et de donner les explications nécessaires. Ces précepteurs furent : pour le duc de Chartres, M. de Boismilon ; pour le duc de Nemours, M. Larnac ; pour le prince de Joinville, M. Trognon ; pour le duc d'Aumale, M. Cuvillier-Fleury ; pour le duc de Montpensier, M. de La Tour. On les appelait, dans la famille du duc d'Orléans, « les autorités ». Et le mot disait bien ce qu'il voulait dire, non seulement en ce sens qu'ils avaient une autorité déléguée sur les jeunes princes, mais que leur liberté d'appréciation sur leurs élèves, leur liberté de méthode pour s'en faire écouter et obéir, leur droit de se plaindre et même leur indépendance d'humeur étaient aussi grands que possible.

Très différents de caractères et de tendances, ils eurent tous une influence appréciable sur le caractère et l'esprit des princes qui leur étaient confiés. L'un d'eux, M. Trognon, a rendu justice à cette attitude confiante d'un père et d'une mère, qui se montraient, d'ailleurs, d'une extrême vigilance pour seconder l'œuvre des précepteurs et pour la compléter[1].

1. Voir *Vie de Marie-Amélie*. 1 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy, 1871, p. 169 et 170.

C'est en 1821 que M. Larnac, alors professeur à Avignon, fut désigné au duc d'Orléans par M. Nogent Saint-Laurens, et appelé à Paris. Pendant plusieurs années, il exerça presque sans partage ses fonctions d'éducateur. Puis les maîtres qu'on pourrait nommer « à côté » se multiplient; les heures du jeune prince sont partagées et disputées entre les enseignements les plus variés, et, en 1824, nous ne trouvons pas moins de cinq maîtres particuliers, en dehors de M. Larnac, attachés à l'éducation du duc de Nemours. Encore ne comptons-nous pas dans ce nombre l'abbé Dupanloup, qui fait le catéchisme.

« La journée commençait généralement à cinq heures du matin, raconte le prince de Joinville dans ses *Vieux Souvenirs*. Les aînés allaient au collège pour la classe, prenaient leur repas et leurs récréations avec les internes et revenaient après la classe du soir. Les non-collégiens et les filles passaient la journée en leçons. Le soir, élèves et précepteurs des deux sexes dînaient tous ensemble, puis allaient au salon, où il y avait toujours du monde, mes parents recevant tous les soirs. Le jeudi et le dimanche, jours de congé du collège, étaient particulièrement consacrés aux leçons de ce qu'on appelait arts d'agrément : dessin, musique, physique, équitation, escrime, bâton, danse, etc. Le dimanche, grands et petits dînaient à la grande table, et cette vie-là était réglée comme une pendule, hiver comme été. »

C'est en 1824 que le prince entre, après son aîné, au collège Henri IV, et M. Larnac l'y accompagne, comme M. de Boismilon accompagne le duc de Chartres [1].

Sur le régime, nécessairement un peu exceptionnel,

1. M. Larnac fut plus tard secrétaire des commandements de M. le duc de Nemours, et député sous la monarchie de juillet.

que suivaient ces collégiens de race royale, nous avons le témoignage du baron Haussmann.

« Pendant mon séjour au collège Henri IV, dit-il dans ses *Mémoires*, je me trouvai, dès la quatrième, condisciple de M. le duc de Chartres. C'était un très bon élève, qui prenait souvent place dans les dix premiers, au banc d'honneur, où se formèrent nos sympathiques relations personnelles... Son frère, M. le duc de Nemours, entra, je crois, en sixième, pendant qu'il s'asseyait lui-même en quatrième. (M. Haussmann doit se tromper ici, car il y eut cinq années entre les deux entrées des deux frères au collège.) Ces princes étaient accompagnés de leurs précepteurs, MM. de Boismilon et Larnac, qui leur donnaient des répétitions dans une salle réservée, pendant l'intervalle des classes, quand les internes se tenaient dans leurs études. Ils dînaient avec nous à midi, mais avec un couvert à part, de vaisselle plate, pour eux et leurs précepteurs, tout en haut de la table, dont notre maître d'études occupait le bout, ayant à sa droite et à sa gauche les deux précepteurs. Les princes prenaient place à côté de ceux-ci. Je venais après M. le duc de Chartres... Nous l'appelions de Chartres tout court, mais sans tutoiement. »

On aurait cependant une idée bien incomplète de l'éducation du duc de Nemours et de ses frères, si on ne connaissait la part qu'y prit le duc d'Orléans. Elle fut active. Il est bien vrai, comme le dit M. Trognon dans la *Vie de Marie-Amélie*, que le duc « ne s'occupait guère des détails de l'éducation » ; mais il en suivait le progrès avec une attention minutieuse dont lap reuve est restée. Il conférait peu avec les maîtres, il ne jugeait pas par lui-même la valeur de ce qu'ils nommaient une bonne ou une mauvaise copie. Les multiples obligations de son rang l'en empêchaient. Mais chaque soir, et pour chacun de ses fils, un cahier lui était présenté où se trouvaient les

notes de travail et de conduite données par les précepteurs, notes plus ou moins développées, d'une franchise absolue, d'où la flatterie est complètement absente, où l'on rencontre même, çà et là, des appréciations qui semblent dépourvues de justice ou de justesse. On verra ce que nous voulons dire à propos, notamment, des fêtes, des réceptions du Palais-Royal, des distractions, et l'on peut écrire ici des « devoirs mondains » auxquels il était difficile que les jeunes princes ne prissent aucune part, sujet de regret pour M. Larnac, sujet de controverse écrite entre lui et le duc d'Orléans. Car celui-ci, chaque jour, annotait à son tour les notes du précepteur, félicitait, réprimandait, tantôt plaisamment, tantôt avec gravité, chacun de ses fils, et il lui arrivait de résoudre les objections que le maître, sous forme de mauvaise note donnée à l'enfant, adressait au père lui-même. Le duc d'Orléans apportait, à cette leçon de morale quotidienne, une application, une bonne humeur, une forme classique, une ténacité tranquille qui sont des traits de son caractère.

Pour qu'on en puisse juger, nous citerons quelques pages de deux cahiers qui ont échappé aux révolutions et autres causes de destruction.

Le premier, dont l'étiquette encore intacte, collée sur le cartonnage, indique l'origine : « Au coq honoré, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 7, à Paris, chez Alph. Giroux », porte comme titre, sur la première page : « Journal du travail et de la conduite de M. le duc de Nemours, commencé le jeudi 22 janvier 1824. »

Chaque jour, une première note, de l'écriture fine de M. Larnac, dit ce qu'a été le travail ; et une seconde parle du caractère et de l'humeur de l'enfant. Presque chaque jour, à la suite de ces notes, dont la longueur est très variable, le duc d'Orléans répond de sa forte écriture appuyée et soignée. Quelquefois c'est un simple mono-

gramme, le plus souvent ce sont quatre ou cinq lignes ; il y a çà et là des pages entières de réflexions et de conseils.

Au moment où commence le cahier, le duc de Nemours a un peu plus de neuf ans, étant né le 25 octobre 1814. Il n'est pas encore entré au collège et travaille uniquement avec son précepteur et les professeurs du dehors.

Notes de M. Larnac. — Observation préliminaire :

Le *travail* est quelquefois rendu difficile par un peu de lenteur ou trop de mouvement. Des progrès ont été obtenus surtout dans l'étude du grec et de l'arithmétique.

Le *caractère* offre quelques habitudes que l'on combat, principalement : 1° un ton impérieux à l'égard de son jeune frère ; 2° une pente à cacher une partie de la vérité et à employer le raisonnement dans ce dessein ; 3° une disposition à dénaturer tous les noms ; 4° une habitude de mouvement qui conduit à la brusquerie dans les manières et à la légèreté dans les propos. Des améliorations ont été sensibles depuis que la mesure des *notes* a été annoncée.

Le 27 janvier :

Travail du matin. — Leçon d'anglais, assez bien ; le reste, bien.

Du soir. — Très lent, presque nul ; un peu mieux à la fin.

Caractère. — Bien en général ; peu de complaisance envers son frère.

5 février 1824 :

Caractère. — Beaucoup d'indocilité et d'impertinences pendant la leçon d'anglais. Il a été privé de dessert. La note de Monseigneur lui a été lue (le duc d'Orléans avait mis, le jour précédent, en marge : « That english must go on ») ; il ne l'a pas d'abord comprise, et, comme je l'ai menacé de déclarer son ignorance, il s'est montré empressé de la traduire. Mais, après l'avoir entendue, au lieu d'exprimer le désir d'avancer dans l'anglais, il a dit que ce n'était pas sa faute, conclusion qui lui est extrêmement familière ; c'est la mienne, c'est celle de tout autre que lui ; ce genre d'impertinence est devenu très fréquent.

Le duc d'Orléans a simplement mis en marge : « Je lui en parlerai. »

Notes de M. Larnac. — 21 février 1824 :

Caractère. — Il est malheureux que la douceur et la complaisance dont le duc de Nemours a souvent fait preuve, et qui lui ont attiré les éloges de son papa, soient gâtées par la malheureuse habitude de se livrer à des expressions ou ridicules, ou inconsidérées, ou impertinentes. Il est rare que, lorsqu'il fait quelque chose de mal, il ne rende ses torts, d'abord très légers, beaucoup plus difficiles à réparer en ajoutant des paroles qui les aggravent.

Observation du duc d'Orléans. — Pythagore disait qu'un homme sage tourne sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. Le but de cet excellent précepte est de nous empêcher de prononcer les paroles que nous sommes fâchés d'avoir lâchées, lorsqu'il n'est plus possible de les rattraper. Nemours, qui est naturellement lent à se décider, à répondre quand on lui adresse la parole, et qui même souvent ne parvient pas à ouvrir la bouche quand il devrait le faire, devrait sentir qu'il est plus blâmable qu'un autre quand il tombe dans l'excès contraire. Je l'engage donc à pratiquer le précepte de Pythagore, toutes les fois qu'un de ces messieurs l'avertit qu'il vient d'avoir un tort.

Notes de M. Larnac. — 26 février 1824 :

Caractère. — Le duc de Nemours a besoin de mettre une plus juste mesure d'activité dans ses manières. Il lui arrive quelquefois de rester les bras croisés, tandis que l'on cherche les livres ou cahiers qui lui sont nécessaires.

Observation du duc d'Orléans. — Quand on refuse l'assistance qu'on devrait s'empresser d'offrir, on se met dans le cas d'éprouver ensuite le refus de celle dont on a besoin à son tour, et il sera bien fait de faire sentir à Nemours qu'à son âge surtout il a plus besoin de l'assistance des autres que les autres n'ont besoin de la sienne. Je me souviens d'avoir vu un petit bonhomme qui ne voulait pas remercier des services qu'on lui rendait. Pour

châtier cette ingratitude, on imagina de lui supprimer, le lendemain, tous les services pour lesquels il n'aurait pas remercié la veille : c'est-à-dire que, le lendemain, — il se plaignit qu'il gelait, — on lui dit :

« Eh bien ! si tu as froid, fais du feu.

« — Il n'y a pas de bois, répliqua-t-il.

« — Va en chercher.

« — Mais je suis trop petit pour le porter, je ne le peux pas.

« — Eh bien ! obtiens qu'on te l'apporte. »

Le petit monsieur fut obligé de se mettre à genoux pour obtenir du bois et du feu. Le besoin du déjeuner se fit sentir ; il s'écria : « Je meurs de faim. » On lui répondit qu'il fît lui-même son déjeuner, qu'il mît le couvert, qu'il mît de l'eau dans les carafes, enfin qu'il se rendît à lui-même tous les services dont il avait besoin. Cela ne fut pas long, et ce petit cours pratique ne tarda pas à corriger ce petit impertinent de sa paresse et de son ingratitude. J'espère que Nemours ne m'obligera pas de lui en faire faire un semblable ; mais, s'il ne s'en soucie pas, qu'il devienne obligeant, poli ; qu'il sente le prix des soins qu'on lui donne et des services qu'on veut bien lui rendre ; car, s'il ne prend pas ce parti de bonne grâce et comme un bon enfant, il nous forcera de le mettre au régime du petit impertinent, et il s'en repentira lestement...

Notes de M. Larnac. — 15 avril 1824 :

Travail. — Au matin : catéchisme, bien ; leçon d'anglais, trop lent[1]. Le duc de Nemours se laisse dire, dans l'explication, les mots les plus usuels et qu'il sait parfaitement... Le duc de Ne-

1. Pour donner une idée de la fréquence relative des leçons autres que celles de latin, de français, de grec, etc., nous noterons, dans les jours voisins de la date à laquelle nous sommes arrivés, des leçons d'allemand les 29, 31 mars, 2, 5, 7, 9 avril ; de catéchisme, les 28 mars, 1, 4, 7, 9 avril ; d'anglais, les 27 et 30 mars, 1, 3, 6 avril.

mours a besoin de se livrer aux exercices qui fortifient, mais il est bientôt hors de lui quand il s'y livre sans modération. Ce matin, après avoir couru outre mesure, il est allé se rouler sur un gazon humide.

16 avril 1824 :

Je mettrai ici une observation étrangère, mais dont je ne trouverais peut-être pas l'occasion d'entretenir Monseigneur. Ce soir, j'ai fait demander un cheval pour accompagner les princes dans leurs promenades du matin ; il nous a été répondu qu'un ordre était nécessaire. Je crois devoir en informer Monseigneur.

Observation du duc d'Orléans. — Tout cela était un malentendu d'écurie, qui, je crois, n'arrivera plus. Mais il était en effet nécessaire que j'en fusse informé, et, si cela se renouvelait, je prie M. Larnac de me le dire...

« En tout, Nemours ne sait pas assez se dompter et prendre sur lui. Il manque de cette force d'âme qui apprend à faire ce qui coûte à entreprendre. Je l'ai chargé, l'autre soir, d'aller offrir à M. de Stael de faire une partie de billard avec moi ; il est devenu rouge et m'a dit : « Je ne peux pas. » Il s'est bientôt convaincu *qu'il le pouvait*, et, une fois qu'il a eu dompté sa timidité en parlant à M. de Stael, cela ne lui a plus rien coûté. »

A la date du 6 mai 1824, le cahier mentionne que M. de Boismilon, précepteur du duc de Chartres, a fait les premières démarches pour l'entrée du duc de Nemours au collège Henri IV. Le jeune prince doit suivre, comme simple auditeur pendant trois mois, la classe de septième.

Notes de M. Larnac. — Vendredi 14 mai :

Le début au collège a été bon. Le duc de Nemours n'a pas éprouvé trop d'embarras. Il a été placé de manière à dépendre le moins possible des changements qu'amène le concours. M. Auvray[1], en le recommandant à ses nouveaux condisciples, l'a présenté comme un simple auditeur, cette année, ne devant concourir que l'année prochaine.

1. Proviseur du collège Henri IV.

Le 22 juin, la note du collège pour l'attention est *assez bien*. Le duc d'Orléans observe :

« *Assez* n'est jamais *assez* quand *assez* s'applique à *bien*. *Bien* n'est réellement *bien* que quand il est au superlatif. J'espère que Nemours entendra cela et s'en pénétrera.

« 2 juillet. — Il est nécessaire que Nemours secoue en toute chose sa disposition à l'apathie, et je crois que cette disposition contribue, plus encore que sa timidité, à lui fermer la bouche lorsqu'il devrait parler. »

Cette timidité de l'enfant s'affirme en toute occasion, aussi bien que la volonté de son père de l'en corriger. En juillet 1824, les jeunes princes se trouvant au château d'Eu, le duc d'Orléans désigne le petit duc de Nemours, le timide, pour recevoir la duchesse de Berry, qui doit s'arrêter à Eu. Voici ce qui eut lieu :

« Eu, le 31 juillet 1824.

« Mon cher papa, je voudrais bien que vous vinssiez, pour pouvoir ne pas parler. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je ferai tous mes efforts.

« NEMOURS. »

« Je rouvre ma lettre pour vous parler de la visite de la duchesse de Berry. Je suis descendu au-devant d'elle ; elle m'a embrassé et elle ne m'a pas parlé; en conséquence je ne lui ai rien dit. Je l'ai conduite jusqu'à son appartement. »

Au mois d'octobre 1824, le duc de Nemours entre en première division de sixième, avec le même professeur que l'année précédente. Mais il suit difficilement ; il est un des plus jeunes de sa classe ; il ne réussit pas à terminer tous ses devoirs, surchargé qu'il est par les leçons particulières d'anglais, d'allemand, de dessin, de danse,

d'équitation. Dès le 18 décembre, il redescend en septième et devient alors un bon élève, beaucoup mieux noté par son professeur et même par le sévère M. Larnac.

Le 29 décembre, il est le premier. « Le voilà sûr d'être de la Saint-Charlemagne », dit le cahier, où l'on peut lire, quelques pages plus loin : « C'est une justice à lui rendre que, depuis qu'il est en septième, il marche tout à fait bien. »

Le premier cahier finit à la date du 23 janvier 1825. Le second commence le 24 février 1827. Il y a donc deux années qui manquent, pendant lesquelles le duc de Nemours a terminé sa septième, fait sa sixième et est entré en cinquième. Cette dernière classe est très nombreuse. Elle compte plus de soixante-dix élèves.

Dès le 29 février, le duc de Nemours est le premier. Les notes du professeur, M. Maugeret, sont généralement bonnes. Celles de M. Larnac continuent d'être impitoyables. Il arrive même qu'elles visent le duc d'Orléans, qu'elles critiquent certains points du plan d'éducation que le prince a cru devoir adopter pour ses fils.

Les places du duc de Nemours ayant été moins bonnes vers le mois de juin, M. Larnac se plaint vivement des distractions trop nombreuses qui diminuent le temps que l'enfant peut donner au travail. Il s'en prend aux fêtes, aux dîners, aux promenades et même à l'équitation, pour laquelle le jeune prince est passionné. Il fait remarquer, avec humeur, que « le dimanche est le jour de Franconi ». Le célèbre écuyer donnait, en effet, des leçons au duc de Nemours, qui montait aussi avec le comte d'Aure, et les deux professeurs n'avaient qu'à se louer de leur élève, adroit, agile et ardent.

Les humanités sont donc jalouses et le déclarent.

Le duc d'Orléans ne répond qu'à une troisième attaque indirecte du précepteur, qui déplore « le partage continuel d'idées » où vit le duc de Nemours.

« J'avoue, écrit le prince, que je ne crois pas à cette dernière cause de l'affaiblissement de la puissance intellectuelle, et je crois de même que, l'enfance devant être le prélude de la vie, il ne faut ni se renfermer dans une seule étude, ni croire qu'une éducation bien conduite ne doive pas être un partage continuel d'idées. Je chercherai l'occasion d'en causer avec M. Larnac, avec qui il m'importe d'être toujours d'accord sur le système général de l'éducation de mes fils. »

Le lendemain, 30 octobre, M. Larnac insiste. Il écrit sur le cahier une vraie dissertation, qu'il termine par cette pointe :

... Aujourd'hui, composition en version grecque. Le duc de Nemours a fait une composition absurde. La grande table d'hier n'y serait-elle pour rien ?

A quoi le duc d'Orléans réplique enfin :

« Je ne le crois pas. Il n'entre point dans mes idées que ce soit en renfermant les enfants qu'on donne de l'intensité à leur application, quoique j'admette que de trop fréquentes et trop grandes distractions leur soient préjudiciables. Il y a un milieu à toutes choses, et c'est ce milieu entre la renfermerie et la dissipation qui donne aux élèves le goût du travail, et aux instituteurs le moyen de l'exploiter. Je ne crois point au succès par un travail forcé. Au reste, nous ne sommes ni dans le cas de nous plaindre que le travail de nos enfants soit forcé, ni qu'ils soient livrés à la dissipation. Ce que je désire, c'est que nous ne nous exagérions pas plus les inconvénients attachés à notre genre de vie dans le monde, que nous ne nous dissimulions les avantages qui en résultent. Voyons les choses telles qu'elles sont, sans découragement et sans illusions d'aucun genre. Je regrette que la répétition de ce soir m'ait empêché de causer avec M. Larnac, comme je le voulais. La réception de demain

m'en empêchera encore, et j'en suis bien fâché. Ce sera pour jeudi, et nous nous entendrons mieux en un quart d'heure de communication verbale que par dix pages de communication écrite, et il faut nous entendre, car sans cela l'éducation marcherait mal. Or, ce que nous voulons tous les deux, c'est qu'elle aille bien, et avec cette volonté ce sera facile, cela est même immanquable. »

Le sévère M. Larnac ne se plaignit plus, je suppose, au duc d'Orléans. Mais, s'il ne fut pas convaincu, — il y en a des preuves, — il dut être, j'imagine, quelque peu consolé par les succès de fin d'année remportés en quatrième par son élève, et qu'il connut avant la lecture du palmarès.

J'ai appris, écrit-il dans le cahier, à la date du 27 juillet 1827, que le duc de Nemours aurait le second prix de version grecque, le troisième accessit de thème, le cinquième accessit de version latine, et enfin un accessit, j'ignore lequel, en histoire.

Enfin le cahier s'achève sur ces lignes, datées de janvier 1828 :

Le duc de Nemours a joui aujourd'hui des honneurs de la Saint-Charlemagne.

Ces citations ne pouvaient avoir de sens que groupées. Elles ont donné plus d'une touche très sûre et très nette au portrait que nous commençons à tracer du duc de Nemours. Mais elles nous ont conduit un peu loin, et il faut revenir en arrière et parler d'événements ou d'incidents qui n'ont point été consignés dans les notes de M. Larnac ou dans les observations du duc d'Orléans.

Nous avons dit comment, à peine monté sur le trône, Charles X avait donné à son cousin des preuves d'une sympathie qui datait de fort loin, en lui accordant, le 21 septembre 1824, le titre d'Altesse Royale. Deux ans

plus tard, et ayant déjà nommé le duc de Chartres colonel du 1er hussards, il nomme le duc de Nemours, qui n'a encore que douze ans, colonel du 1er régiment de chasseurs, et ce régiment porte désormais le nom de Chasseurs de Nemours. La nomination est du 17 novembre. Dès le lendemain, le jeune colonel, en uniforme, allait avec son père, sa mère et son frère aîné, remercier le roi; mais il ne passa pas tout de suite en revue son régiment. On attendit l'année suivante. Alors, comme le 1er chasseurs partait pour Lunéville et traversait le département de la Seine, ordre lui fut donné de s'arrêter. Il avait été passé en revue, le 20 octobre, à Versailles, par Charles X. Il le fut par le duc d'Orléans et ses fils aînés le lendemain, au bois de Boulogne, dans ce qu'on appelait alors le carré d'Armenonville. A onze heures du matin, le régiment se mit en bataille. Presque aussitôt, le duc d'Orléans parut à cheval, accompagné des ducs de Chartres et de Nemours. Les autres enfants du prince suivaient, dans une calèche découverte, avec leur mère et Mlle d'Orléans.

« La pluie, dit le *Moniteur*, avait cessé depuis une demi-heure, et le mauvais temps de la matinée n'avait pas empêché un grand nombre de personnes d'accourir pour voir cette cérémonie militaire.

« Son Altesse Royale le duc de Nemours, le sabre à la main, s'est placé au centre et face au régiment, à gauche du lieutenant général comte Coutard, qui a fait ouvrir un ban et a dit :

« — De par le roi, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, brigadiers et chasseurs, vous reconnaîtrez Son Altesse Royale M. le duc de Nemours, ici présent, pour votre colonel, et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service de Sa Majesté et pour l'exécution des règlements militaires. »

« Le jeune duc s'est fait remarquer par sa grâce, autant

que par son adresse à saluer du sabre et à monter à cheval; et la première parole qu'il a adressée à M. le colonel de Lamalle, commandant le régiment, a été de lui demander la remise des punitions pour faute de simple discipline.

« Mgr le duc d'Orléans, suivi des deux colonels, a passé la revue du corps et a fait faire le maniement et l'exercice de la lance.

« Après avoir défilé au pas et au trot, le régiment s'est mis en marche. Mais une vaste tente avait été dressée dans le magnifique parc de Neuilly, où tous les sous-officiers ont été réunis à dîner.

« Le prince, sa famille et son cortège s'y sont rendus à pied; au moment où ils ont paru, ces braves se sont levés spontanément et les ont salués du cri de : *Vive le roi!*

« Mgr le duc d'Orléans a porté la santé de Sa Majesté; le comte Coutard, celle de Mgr le duc d'Orléans ; le colonel de Lamalle, celle du duc de Nemours, et le duc de Nemours, celle de son régiment. Ces différentes santés ont été couvertes de vivats unanimes[1].

« Le soir, à six heures, le prince a donné, dans son château de Neuilly, un dîner au corps entier des officiers, et les mêmes santés ont été portées et accueillies par les mêmes acclamations. »

Le duc de Nemours n'exerçait pas encore son commandement, mais on pense bien qu'il n'attendit pas pour en connaître certaines charges. Les soldats en détresse faisaient appel « à son bon cœur ». Et l'on cite le cas d'un brigadier qui, ayant obtenu un congé, prétendit n'avoir pas d'argent pour faire le voyage, et entre les mains duquel le jeune prince vida toute sa bourse, en regrettant de se trouver « à la fin du mois ».

1. Cette scène de la réception des sous-officiers des chasseurs de Nemours vient d'être représentée par un peintre de talent, M. Bréham, dont le tableau est destiné à orner la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Neuilly.

Cet enfant de treize ans, ce colonel de chasseurs, n'avait pas encore fait sa première communion. La raison n'en peut être cherchée dans l'indifférence des parents : la piété de la duchesse d'Orléans est connue, de même que l'esprit de mesure et de convenance en toute chose du duc d'Orléans. Elle est ailleurs : dans le préjugé janséniste dont la plupart des catholiques de cette époque étaient imbus. Le duc de Nemours avait près de quatorze ans quand il reçut la communion des mains de l'abbé Guillon, qui avait continué l'œuvre de l'abbé Dupanloup, en l'église paroissiale de Neuilly, le 5 juin 1828, en présence du duc, de la duchesse et de Mlle d'Orléans, du duc de Chartres, du prince de Joinville, des princesses Louise et Marie.

La vie publique va commencer pour lui, et il est encore l'adolescent timide, qui redoute, malgré la plus jolie mine du monde et la plus fière, de paraître en public, et qui a peur de toutes les occasions qui l'obligent à parler; il est encore le collégien, qui obtient, le 18 août, le second prix d'histoire et qui offre, pour cadeau de fête, à son père, « une tête dessinée d'après la bosse », tandis que le prince de Joinville offrait au duc d'Orléans une carte de géographie, et la princese Louise l'épisode d'Ugolin, traduit en français, en anglais et en allemand. Une lettre de lui, adressée à sa mère, le montre au naturel :

« Chère maman, j'ai reçu hier votre lettre de Tarare, et j'ai appris avec grand plaisir que jusqu'ici le voyage avait été heureux. J'ai été hier chez Mme la Dauphine avec le général Baudrand, car je n'avais pas pu y aller jeudi dernier. Au moment où j'arrivais, on allait passer à Vêpres, et Mme la Dauphine était montée chez le roi. J'y montai. Quand je fus dans la galerie de Diane, je vis, dans le lointain, tous les appartements qui étaient ouverts, un nombreux cortège. On avertit Mme la Dauphine que j'étais venu; elle me vit et me demanda si je voulais voir le roi, et, sans attendre aucune réponse, elle me dit de courir et

se mit à courir avec moi. La course me parut un peu longue, car il y avait longtemps que je n'avais couru, e ma maladie m'avait raidi les jambes. Je rejoignis le ro dans le salon bleu, après avoir couru depuis la galerie d Diane. (Je ne vis pas M. le Dauphin.) Un instant après Mme la Dauphine me demanda si je viendrais à la Saint Charles? Je lui dis que j'étais aux ordres du roi, et alor elle me dit de venir chez elle avant neuf heures et demie et qu'elle me mènerait chez le roi. Après cela, elle repri sa marche. Je m'en retournai, et j'arpentai au pas le plu allongé possible toutes ces grandes salles, et je retrouva le général Baudrand dans la galerie de Diane. Cette visit dura à peu près trois minutes, en voilà exactement l récit. J'espère que le reste de votre voyage aura été auss heureux que jusqu'à Tarare.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« NEMOURS. »

Déjà, cependant, la politique le guettait. Elle commençait par disposer de lui et par le compromettre sans so aveu.

On trouve, dans le journal de Cuvillier-Fleury, à l date du 14 juillet 1829, cette note sibylline :

« M. de Rumigny m'a longuement parlé des affaires d la Grèce. Le duc de Nemours roi ; vœu de Charles X négociations ; M. de Rumigny triche ; offre de plusieur maréchaux ; envoyés grecs payés par le duc d'Orléans puis par M. de Villèle. Influence anglaise. Avortemen de l'affaire ; on vient de la renouer à propos du dernie protocole, mais inutilement. »

On découvrira, sans doute, peu de dépêches officielle sur ce point d'histoire. Cependant il résulte de lettre et documents authentiques trouvés dans les papiers d Louis-Philippe, que, dès le début de 1825 il fut ques

tion de faire élire le duc de Nemours au trône de Grèce.

Ces documents prouvent la grande activité du « Comité philanthropique » philhellène constitué à Paris et destiné à venir en aide aux Grecs dans leur lutte contre l'oppression des Turcs. Ce comité nombreux fournissait aux Grecs, outre des subsides en argent, des armes, des munitions, des approvisionnements de toutes sortes. Il comprenait parmi ses membres d'importants personnages, et le duc d'Orléans, pendant plusieurs années, disposa en sa faveur de sommes considérables [1]. Des officiers français, en relations avec ce comité, formèrent en Grèce des corps francs et organisèrent les troupes : entre autres le colonel Fabvier, le colonel Bourbaki, père du général, Grec d'origine, ayant adopté la France pour patrie et servi dans ses armées pendant plus de vingt ans, et le général Roche, qui était, en Grèce, le délégué spécial du comité français, chargé de la distribution des secours.

Au début, tout au moins, il semble qu'on ait agi en dehors du ministère Villèle. C'est pour contrecarrer l'influence anglaise que les agents du comité, et particulièrement le général Roche, mirent en avant le nom du duc de Nemours, tandis que l'Angleterre essayait de faire triompher la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, le même qui devint plus tard roi des Belges. Le duc d'Orléans était tenu, presque jour par jour, au courant de ce qui se passait en Grèce, par la correspondance qu'entretenaient les émissaires avec son aide de camp, le colonel de Rumigny. Pour plus de sécurité, les personnes mises en cause, dans cette volumineuse correspondance, ne sont pas désignées par leur nom, mais seulement par

1. Parmi les membres du comité philanthropique se trouvaient : MM. le comte d'Harcourt, Gérard, de Tracy, de Lameth, de Rumigny, Dr Bailly.

M. de Lameth était vice-président de ce comité.

des numéros. Sans connaître toutes les clefs, nous savons cependant que le duc d'Orléans était d'abord le n° 30, et le duc de Nemours, le n° 29.

Une lettre du 11 mai 1825, écrite de Nauplie au comte de Rumigny par Georges Vitali, — ce dernier était, avec son frère Spiro et avec Axiottès, un des plus actifs agents de nationalité grecque servant d'intermédiaires au comité français, — rapporte un certain nombre de conversations après dîner, de bruits, de prévisions, tout à fait dans le ton d'un rapport de police, et conclut : « ... Nous considérons notre affaire comme jugée et gagnée, au moins si nous nous rapportons aux dispositions des nouveaux députés, qui doivent former l'assemblée générale au mois de septembre prochain, en faveur de la proclamation du 29. »

Nouvelle lettre du même au même, le 25 mai :

« Une commission a été nommée par le Corps législatif pour présenter un projet de constitution monarchique. Il est convenu que le 52 y sera appelé pour discuter les intérêts du 29. Aussitôt qu'on aura arrêté le projet de constitution, le Corps législatif se réunira en assemblée générale pour faire la proclamation... Immédiatement après, ... une députation de cinq membres partira pour chez vous. Aussi, prenez vos mesures pour qu'ils soient bien reçus là où ils arriveront. »

Mais bientôt les obstacles apparaissent et se précisent. Les Grecs ne se sentent point assurés de l'accueil qui sera fait à leur projet, même par les princes qu'ils mettent en cause. Ils voudraient recevoir l'assurance de la bouche du duc d'Orléans que la proclamation du duc de Nemours sera ratifiée par « le 35 » (probablement Charles X ?). Ils se demandent même si cette nomination sera agréée par le duc d'Orléans. Et ils risquent une démarche auprès de M. de Rigny, qui suivait sur place les affaires de Grèce, au nom de la France. Une lettre du 23 juin, écrite

encore par Vitali, raconte une visite faite par les agents grecs du comité philhellène à l'amiral français, arrivé « avec sa frégate et une goélette ». La conversation a eu lieu à bord. L'amiral, informé des projets et des espérances des agents grecs, « a observé qu'il ne pouvait pas, pour le moment, prendre couleur, attendu que son gouvernement ne lui a donné aucun ordre sur cette affaire[1] ».

Les Grecs semblent néanmoins décidés à passer outre et à faire la nomination, au risque d'un désavœu, soit de la France, soit de l'Angleterre. Les députés que le gouvernement grec a envoyés, dans toutes les parties du pays, pour demander à leurs mandants l'autorisation de proclamer le duc de Nemours, sont de retour. « D'après les votes qu'ils ont apportés, la Grèce et les îles expriment leur volonté bien formelle pour le prince; il n'y a contre que les Hydriotes[2]. »

Pour mettre fin à ces incertitudes, G. Vitali est envoyé en France, et il écrit à M. de Rumigny, le 10 octobre, une lettre datée de la rade de Toulon. Son séjour est de peu de durée. Il recommence à écrire, de Nauplie, le 3 décembre. Et cette fois il dit :

« M. de Rigny est bien porté pour notre affaire; il prend un très grand intérêt pour sa réussite. »

Erreur certaine d'un partisan, qui ne doit pas posséder parfaitement le français ou l'art de la diplomatie, car l'amiral, qui paraît s'être toujours prononcé dans un sens

1. La même communication est faite, le 21 juillet, par les mêmes agents, — ce qui semble étonnant, — à l'amiral anglais Hamilton. Celui-ci, interrogé également à bord, déclare qu'il s'opposera à la nomination d'un prince français; que les Grecs devaient s'adresser d'abord au roi de la Grande-Bretagne et ne rien faire avant que celui-ci eût refusé de s'occuper de la question. Si les Grecs nomment un prince français, lui, Hamilton, il mettra la main sur tous les bâtiments de guerre grecs, et empêchera qu'on ne débarque l'argent de l'emprunt, qui est à bord d'un brick anglais, sur la rade de Nauplie.

2. Lettre du 19 juillet 1825.

contraire, écrit, le 14 décembre 1825, à M. de Rumigny (qui le dira au duc d'Orléans) :

« Quelle que soit mon opinion, je devais à mon respect pour Son Altesse Royale de faire qu'elle fût informée des difficultés que j'entrevoyais, en même temps que j'étais dans le cas d'en écrire officiellement aux ministres du roi. Ces difficultés, permettez-moi de vous le dire, me paraissent insolubles, sous une multitude de rapports, mais surtout eu égard à la politique étrangère. »

S'il y a un moyen de les aplanir, ajoutait-il, « c'est de faire en sorte que les Grecs demandent à l'instant, et solennellement, *la protection commune*... J'ai cru nécessaire de bien convaincre les personnes que Son Altesse Royale honore de sa confiance, qu'elles contrarieraient le but précis qu'on veut atteindre, en reprenant trop prématurément les couleurs et le langage qu'elles avaient il y a quatre mois. »

C'est bien parce qu'il connaissait ou devinait toutes ces difficultés que le duc d'Orléans, malgré les instances des agents et de nombreux personnages grecs, refusait de s'engager. Il faisait donner aux Grecs le conseil de réclamer la protection commune des puissances. Lui-même il écrit, en mars 1826, à son aide de camp qui est à la campagne, qu'il est fort contrarié d'apprendre que G. Vitali est de retour en rade d'Hyères et va encore débarquer avec un paquet de dépêches confidentielles. « Dieu sait ce qu'elles contiennent, et les nouveaux tracas qu'elles vont nous procurer !... Dans l'état actuel des choses, il est probable que nous ne pourrons lui dire que les mêmes choses, et que son arrivée va renouveler les cancans qui se calmaient. »

Parmi ces lettres apportées par Vitali, qui avait frété une goélette grecque, il y en avait une du général Roche à M. de Rumigny, en date de Nauplie, 23 février 1826, qui donne bien l'impression de la vérité. Le général se

défie du représentant de la France, amiral de Rigny, qui ouvre les lettres des agents, en donne copie à Paris, et doit avoir reçu des instructions contraires aux agissements du comité. L'attitude de l'amiral, la façon dont il parle de Vitali et de M. de Rumigny, font une fâcheuse impression en Grèce. « C'est pourquoi l'on a dû nommer une commission de trois membres du gouvernement, trois sénateurs, et trois principaux primats de la Grèce et un archevêque, qui ont arrêté d'écrire directement à Monseigneur, pour lui soumettre des questions dont on attend la solution à l'assemblée nationale, avant de procéder à l'élection du duc de Nemours comme souverain de la Grèce. » On demandait au duc d'Orléans d'être, pendant la minorité de son fils, régent du royaume de Grèce; on demandait aussi que la France soutînt le jeune roi militairement et financièrement.

« Ces messieurs m'ayant remis leurs dépêches, avec invitation de les faire tout de suite partir, je n'ai pas cru devoir balancer une minute à fréter cette goélette, car vous voyez que la chose est d'une conséquence assez majeure, et mérite l'empressement que j'ai mis à expédier M. Vitali... Il est indispensable que vous fassiez en sorte de nous envoyer, par un bâtiment du roi, les réponses que nous attendons au lieu de la réunion de l'assemblée générale nationale, à Mithana, dans la Chersonèse, vis-à-vis de l'île de Poro. On a décidé que l'assemblée restera en permanence jusqu'à l'arrivée de la réponse de Monseigneur et de M. le général Sébastiani. »

Un événement désastreux change les dispositions des députés grecs : Missolonghi.

Le même général Roche écrit, le 2 mai 1826 : « La chute de Missolonghi, le boulevard de la liberté grecque, a jeté la consternation dans l'assemblée. »

3 mai. — « Je viens d'avoir une longue conférence avec plusieurs des membres de l'une et l'autre commis-

sion[1] qui m'ont chargé de vous faire savoir qu'ils ont dû agir d'après les circonstances où se trouve leur malheureuse patrie, suivre le torrent du parti anglais, attendu que c'est la seule nation qui prend, au moins en apparence, quelque intérêt à leur position critique; mais que, du reste, ils sont et seront toujours attachés de cœur aux Français, particulièrement à la famille du 72 (le duc d'Orléans, qui a changé de numéro à la fin de 1825). »

On pourrait appeler une lettre de congé celle que M. de Rumigny fut chargé d'écrire à un des chefs grecs, et dont le brouillon, seul conservé, porte cette mention : « Brouillon écrit par moi, corrigé par Son Altesse Royale, d'accord avec M. de Villèle. De Rumigny. »

C'est une longue lettre où les conseils de prudence et d'atermoiement sont rappelés en quelques mots, et qui relâche, avec des formules de politesse et de littérature, des liens qu'on trouvait inutiles ou dangereux.

« A Petrobey Mavromichalis de Maina, le 16 septembre 1826.

« Prince, Monseigneur a reçu avec un vif intérêt la lettre que M. le général Roche lui a apportée de votre part. Il a été touché de vos sentiments pour sa personne et sa famille, et il a vu, avec grand plaisir, que vous étiez pénétré de l'avantage que votre patrie peut retirer des conseils renfermés dans la note qui vous a été remise au mois de juin.

« Son Altesse Royale ne peut que vous engager à persévérer dans ce système ; elle me charge de vous féliciter de vos derniers succès militaires et de vous dire avec quelle satisfaction elle a vu que le sang spartiate coulait encore dans vos veines », etc...

1. La première, de onze membres, prenant le titre d'exécutive, et la seconde, de treize membres, chargée des détails de l'administration.

En somme, la candidature du duc de Nemours au trône de Grèce a bien été posée. Elle l'a été sans doute par les membres du comité philhellène, ou par les nombreux officiers de l'armée de terre ou de mer qui se trouvaient en Grèce en 1825, Français ardents et loyaux, qui trouvaient équitable et habile de réclamer une compensation pour les sacrifices de tout genre que le gouvernement de Charles X faisait en faveur de la Grèce.

Les largesses du duc d'Orléans, ses sympathies vives à l'égard de la cause grecque étaient connues des Grecs, parmi lesquels l'idée de proclamer roi le duc de Nemours compta certainement de nombreux partisans. Peut-être, un moment, avait-elle souri au roi Charles X. Mais, s'il en fut ainsi, le « vœu » du souverain, comme dit Cuvillier-Fleury, fut de courte durée ; il fut combattu par les agents diplomatiques en Grèce et à Constantinople; il s'effaça devant le sentiment des insurmontables difficultés que créerait la jalousie de l'Europe, et bientôt devant les engagements formels pris par la France. En se liant vis-à-vis de l'Angleterre et de la Russie par le traité du 6 juillet 1827, en déclarant, comme les deux autres puissances, renoncer à tout avantage personnel et à toute acquisition de territoire en Grèce, la France s'interdisait de soutenir la candidature d'un prince de la maison de France. L'Angleterre l'entendait bien ainsi. Avant même la signature du traité, et en s'appuyant sur cet argument que la France agissait de concert avec la Russie et l'Angleterre, l'amiral anglais Hamilton avait écrit à l'amiral français de Rigny, au commencement de 1827, pour se plaindre des agissements du comité de Paris, des « intrigues », de l'abus que l'on fait encore en Grèce du nom du duc d'Orléans.

La lettre dont nous avons cité un passage, et qui fut corrigée, d'accord avec M. de Villèle, par le duc d'Orléans, montre que, dès le mois de septembre 1826, celui-ci

n'avait lui-même aucune confiance dans la réussite du pro jet de candidature. En tout cas, il est remarquable que à partir de cette date, le nom du duc de Nemours n'es plus mentionné dans les lettres et notes dont l'échang continue, toujours actif, entre la Grèce et le Comité phi lanthropique. Les agents en Grèce continuent de venir à Paris; le duc d'Orléans ne cesse pas de fournir des sub sides pour la cause de l'indépendance; mais le comit semble se désintéresser d'un projet qui n'est pas complè tement abandonné en Grèce. Nous ne sommes plus er présence que de tentatives individuelles, et l'on pourrai dire unilatérales, pour ressusciter la candidature du prince, tentatives qu'expliquent soit l'animosité de cer tains agents ou officiers contre la politique anglaise, soi le zèle intéressé de quelques Grecs. L'ambassadeur fran çais à Constantinople, comte Guilleminot, écrivait à Paris[1], au mois de juin 1829, que le colonel Fabvier se croyait assuré de la disposition où serait l'assemblée nationale grecque d'appeler un prince français à la tête des affaires, si le gouvernement du roi voulait s'y prêter Il ajoutait :

« Que tel puisse être le vœu des Grecs, c'est ce que je ne saurais ni affirmer, ni démentir. Je me suis élevé dans le temps, avec force, contre des intrigues trop misé rablement ourdies pour ne pas compromettre en pure perte, et la dignité de la France, et celle d'un des membres de la famille royale. J'ai manifesté, en outre l'opinion où j'étais que, si projet pareil avait pu même séduire un moment quelques esprits bien pensants, l'exécu tion en était néanmoins impraticable, vu l'opposition que ne manqueraient pas d'y apporter les autres grandes cours de l'Europe. Depuis lors, les trois puissances signataires du traité de Londres se sont exclues de toute prétention à

1. Au comte Portalis, ministre des Affaires étrangères.

placer, à la tête du pouvoir qui sera définitivement constitué en Grèce, un prince appartenant aux dynasties qui règnent sur ces trois empires. Je ne puis donc que me borner à vous faire la transmission pure et simple d'une proposition que les dernières transactions de la conférence de Londres ont résolue, si catégoriquement, d'une manière négative. »

L'ambassadeur rappelait là un engagement formel et sur lequel la loyauté de Charles X n'a jamais voulu élever un doute. Les puissances, par le protocole du 22 mars 1829, avaient bien décidé de donner à la Grèce un gouvernement monarchique ; mais, en même temps, par un sentiment de défiance réciproque qui fut qualifié désintéressement, elles déclarèrent *que le futur chef de la Grèce ne pourrait appartenir à aucune des familles régnantes dans les trois royaumes signataires*. Les fils du duc d'Orléans étaient exclus d'avance.

La candidature du duc de Nemours avait donc été inutilement rappelée en 1829, comme l'indiquait M. de Rumigny à Cuvillier-Fleury. Elle ne pouvait être utilement proposée.

On sait, d'autre part, que Charles X avait accepté d'appuyer la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg, et que celui-ci se montrait disposé à demander la main d'une fille du duc d'Orléans. Le prince Léopold fut amené à renoncer à cette royauté éventuelle l'année suivante, et ce fut le prince Othon de Bavière qui monta plus tard, en 1832, sur le trône de Grèce.

Le duc de Nemours, au lieu de régner en Grèce, fait simplement son entrée à la cour de France et dans la vie publique. Il a commencé à paraître à côté de son père et de son frère aîné, l'assistance aux fêtes étant un devoir d'État pour les princes et faisant partie de ce que le duc d'Orléans appelait « la fonction ». Il a pris part, avec ses frères et ses sœurs, au bal costumé d'enfants donné par

la duchesse de Berry, le dimanche 25 janvier 1829. Le lundi gras, 2 mars, nouvelle fête au pavillon de Marsan, chez la duchesse de Berry. Le duc de Nemours y porte un costume de page, tandis que la duchesse de Berry est en Marie Stuart, et le duc de Chartres en François II. Le roi ne ménage pas les honneurs à ces jeunes princes qu'il affectionne. Il a déjà nommé le duc de Nemours colonel des chasseurs. Il le nomme chevalier du Saint-Esprit, le 15 novembre, c'est-à-dire dès que le prince a accompli sa quinzième année, âge exigé par les règles de l'Ordre, pour les princes du sang. A cette occasion, il donne un dîner de famille. Après le conseil, ses ministres se rendent au Palais-Royal pour présenter leurs hommages au duc d'Orléans. Quelques jours encore se passent, et l'année 1830 amène le retour de la session des Chambres.

Cette année formidable ne se distingue point d'abord des autres. Elle naît au milieu des mêmes compliments. Tout commence comme si tout devait durer. Les Chambres s'ouvrent le 2 mars, et, le 2 mars également, les nouveaux pairs du royaume sont admis à prêter un serment qu'ils n'auront pas longtemps l'occasion de tenir. Parmi ceux-ci figure le duc de Nemours. Il est charmant dans ce riche costume d'apparat, et sa jeunesse, non moins que son rang, le désigne aux regards. « Les dames le trouvent admirable », dit Cuvillier-Fleury. Les pairs descendent de voiture sous la voûte du pavillon de l'Horloge. Ils entrent bientôt dans la salle des séances, annoncés par un héraut d'armes qui crie : « Leurs Seigneuries les pairs de France ! » et prennent place sur des banquettes en face et à droite du roi.

« A l'arrivée du roi, une députation de douze pairs et de vingt-cinq députés est allée recevoir Sa Majesté dans la pièce attenante au salon de Mosaïque...

« Le roi a pris séance, ayant à sa droite M. le Dauphin; à sa gauche, Mgr le duc d'Orléans, l'un et l'autre en grand

habit de pair. Mgr le duc de Chartres et Mgr le duc de Nemours, tous deux aussi en grand habit de pair, se sont placés, l'un à droite de Sa Majesté, en suite de M. le Dauphin; le second à la gauche de Sa Majesté, en suite de Mgr le duc d'Orléans. »

L'assemblée était debout et découverte. Le roi « ayant ordonné aux pairs de s'asseoir et l'ayant permis aux députés, par l'organe de M. le Chancelier », au milieu d'un profond silence, le discours du trône fut lu. Il était d'un ton ferme, soit qu'il parlât des questions intérieures, soit qu'il parlât de l'étranger.

Des premières il disait :

« ... Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leurs rois. »

Il disait de l'expédition contre Alger, qui allait venger la France et lui donner l'Algérie :

« Je ne puis laisser plus longtemps impunie l'insulte faite à mon pavillon : la réparation éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant à l'honneur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté. »

Ce fut sans doute la dernière fois que ce beau mot de chrétienté fut prononcé par un chef de gouvernement parlant au nom de la France. Il n'excluait point l'idée de patrie, mais il était plus large qu'elle, et il exprimait une réalité, qui eut sa grande histoire et qui pourrait renaître.

Le discours terminé, « M. le Chancelier, après avoir pris les ordres du roi, a fait connaître que Sa Majesté permettait à M. le duc de Nemours, prince du sang, pair de France par le droit de sa naissance, de prêter en sa présence le serment prescrit à tous les pairs du royaume. Il a prononcé la formule de ce serment ainsi conçue : « Je

jure d'être fidèle au roi, d'obéir à la charte constitution nelle et aux lois du royaume, et de me conduire en tou comme il appartient à un bon et loyal prince du sang, pai de France. »

M. le duc de Nemours, debout et de sa place, a dit « Je le jure. »

Les fêtes auxquelles le duc de Nemours assiste se mul tiplient à l'occasion de l'arrivée, en France, du roi e de la reine des Deux-Siciles. Il est à cheval, près d Charles X, lors de la revue passée à Versailles en l'hon neur des souverains ; sa présence est notée dans le réci de toutes les réceptions, de tous les dîners, de toutes le fêtes données à ce moment par le roi ou par la duchess de Berry.

Le 30 mai 1830, jour de la Pentecôte, il est admis à prêter serment comme chevalier du Saint-Esprit. Le chapitre est tenu dans le cabinet du roi. L'archevêque de Paris et celui de Bordeaux sont proclamés comman- deurs ecclésiastiques de l'Ordre ; puis le roi, précédé des chevaliers anciennement admis et des chevaliers nouveaux qui vont recevoir les insignes, sort de ses appartements et se rend à la chapelle. L'évêque de Metz célèbre ponti- ficalement la messe. Puis, le roi ayant pris place sur le trône placé à gauche de l'autel, le chancelier de l'Ordre lit la formule du serment. Et, le premier des nouveaux che- valiers à recevoir, le duc de Nemours, s'avance, se pros- terne, prête serment et est décoré des insignes de l'Ordre par Charles X. Les autres sont : le prince de Polignac, le prince de Broglie, le comte de Durfort, le comte Roy, le marquis d'Ecquevilly, le comte Reille, le marquis de Verac, le marquis de Conflans, le comte de Bordesoulle, le comte de Cossé. Ce devaient être les derniers cheva- liers du Saint-Esprit et le dernier chapitre de cet Ordre illustre.

Le 31 mai, avait lieu, chez la duchesse d'Orléans, ce

fameux bal donné en l'honneur du roi et de la reine de Naples, qui dut sa célébrité à son lendemain plus encore qu'à sa magnificence. C'est là que M. de Salvandy fit un jeu de mot qui aurait eu le sort de beaucoup d'autres si la révolution de 1830 n'avait pas réussi. C'est là que le roi, regardant les étoiles, sur la terrasse du Palais-Royal, dit : « Voilà un bien beau temps pour ma flotte d'Alger », paroles toutes simples que le malheur et l'exil allaient, après coup, rendre tragiques. C'est là que la duchesse de Berry dansa la tarentelle, et la duchesse de Rauzan, la polonaise ; là aussi que Charles X, frappé de la beauté, du grand air et de la grâce de la toute jeune princesse Clémentine, dit au duc d'Orléans qui passait :

« Monsieur, si j'avais trente ans de moins, votre fille serait reine de France. »

Une dernière fois, le duc de Nemours verra se déployer cette pompe monarchique traditionnelle, qui l'avait si fort frappé lors des obsèques de Louis XVIII. Le 11 juillet 1830, il assista avec ses parents, derrière le roi Charles X, au *Te Deum* célébré à Notre-Dame, pour la prise d'Alger. Quelle longue série d'actions de grâces cette même famille était venue rendre à Dieu, dans cette même église ! La victoire qu'on célébrait ce jour-là n'était pas de celles dont les contemporains comprirent toute l'importance. Mais la France a si souvent grandi sans le comprendre ! La cérémonie était religieuse et militaire. Le jeune duc de Nemours admirait les Cent-Suisses, les Gardes du corps, les Hérauts d'armes et ces superbes régiments de la Garde royale, dont, vers la fin de sa vie, il dira : « On ne peut se figurer ce qu'était la beauté de pareilles troupes. »

Quelques jours plus tard, la révolution de 1830 renversait Charles X, exilait la branche aînée des Bourbons, ensanglantait la rue, détruisait, sans l'aveu du pays, l'œuvre de quinze années de gouvernement, ruinait, pour une période qui n'a pas encore pris fin, la confiance des

nations étrangeres dans la solidité des sympathies fra
çaises et réduisait la France à faire successivement l'e
sai malheureux de tous les régimes étrangers, sans qu'
lui eût donné, au préalable, le moyen de changer de te
pérament.

Nous n'avons pas à raconter ces événements : les tr
fameuses journées des 27, 28, 29 juillet ; la nominati
d'une commission provisoire ; le désarroi des hommes p
litiques effrayés d'une victoire qu'ils n'avaient pas souh
tée si complète ; l'offre faite au duc d'Orléans, le 31 ju
let, par la Chambre des députés, de la lieutenance génér
du royaume ; la chevauchée du lieutenant général, se re
dant du Palais-Royal à l'Hôtel de Ville, pour y recev
l'investiture du « peuple », personnifié dans La Fayett
l'abdication de Charles X, à Rambouillet, en faveur du c
de Bordeaux ; enfin la proclamation, comme roi des Fr
çais, de Louis-Philippe d'Orléans par la Chambre des d
putés, le 7 août. Le duc de Nemours était trop jeune po
jouer un rôle dans cette tragédie. Mais il n'est pas hors
propos de faire observer que le duc d'Orléans, à mes
que l'histoire est mieux connue, n'apparait plus com
« l'usurpateur » qui a médité une révolution, l'a prépa
et a « réussi ». Les accusations passionnées ont fait l
temps, qui fut naturellement fort long. Quelque jugem
que l'on puisse porter sur la politique du gouvernem
de Juillet, il semble établi aujourd'hui que le prince
pas cherché le pouvoir ; qu'il l'a accepté, dans un mom
où il fallait se hâter de le prendre, et afin que la Fra
ne tombât pas en république et en anarchie. Tout d'ab
même, sa pensée fut de prendre le pouvoir pour sauveg
der les droits de l'héritier légitime du trône. Il est pro
qu'il chercha à obtenir de Charles X une sorte de tute
du duc de Bordeaux. C'est seulement quand cette com
naison eut échoué, que la branche d'Orléans fut sépa
du vieux tronc royal.

C'est, en somme, le jugement que porte un témoin particulièrement avisé, l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, quand il écrit, dans une dépêche célèbre, au lendemain même des événements :

« Le duc d'Orléans a paru au milieu de la confusion, et, lorsque la ville était encore encombrée de cadavres, il s'est montré en qualité de lieutenant général du royaume. Les Chambres se sont réunies, et il en a fait l'ouverture : il serait inutile de vouloir chercher la légalité dans toutes ces opérations ; elles sont l'effet de la nécessité et de cet instinct qui porte les hommes à se donner un gouvernement. »

Nous avons sur ce point le témoignage de Louis-Philippe lui-même qui, pendant son règne, disait à ses fils ce mot que le duc de Nemours répétait volontiers : « La révolution de 1830 est le plus grand malheur qui ait frappé la France moderne. » D'autres témoins entendront Louis-Philippe tenir le même langage à Claremont[1].

On sait que la reine Marie-Amélie ne pensait pas autrement.

Ses enfants étaient si peu préparés à l'idée que leur père pourrait devenir roi, qu'à la première nouvelle ils furent atterrés. Cuvillier-Fleury a raconté l'arrivée de M. Vatout à Villiers, le 30 juillet. « Quand il entra... dans le salon où déjeunaient les princes, son visage rayonnait ; il annonça la nouvelle du jour, la séance de la Chambre des députés et la résolution où elle était d'appeler au trône le duc d'Orléans. Il débita son récit avec feu, mais tout à coup les princesses se mirent à sangloter, cachant leurs visages dans leurs serviettes, et bientôt après elles quittèrent la table, dans un désespoir difficile à peindre... C'est ainsi qu'on accueillait la couronne à Villiers[1]. »

1. Voir, dans le chapitre sur l'exil à Claremont, le récit d'une conversation entre Louis-Philippe et l'un de ses visiteurs, M. Lemoine.

L'auteur de la *Vie anecdotique de Louis-Philippe*, le marquis de Flers, avait déjà fait remarquer qu'au lendemain de l'ouverture des Chambres le lieutenant général du royaume faisait annoncer au *Moniteur* que la double abdication de Charles X et de son fils avait été déposée aux archives de la Chambre des pairs.

« Pourquoi le prince insista-t-il pour le dépôt aux archives de l'acte d'abdication du roi Charles X, alors qu'il avait déjà le pouvoir en main, sans le titre de roi qu'on allait lui offrir? Parce que, quoi qu'en aient dit certains écrivains, le duc d'Orléans, soutenu en cela énergiquement par la duchesse d'Orléans, envisageait avec peine, avec douleur même, la nécessité dans laquelle il allait se trouver d'être roi. On a cru, chez ce prince honnête et grand politique, à une ambition démesurée et à je ne sais quelle conspiration permanente contre les aînés de sa race. Nullement, et nous allons prouver que c'est bien malgré lui qu'il fut proclamé roi des Français, le 7 août 1830. »

Lord Howden, relevant le même fait, l'a expliqué de la même manière et a raconté, avec pièces à l'appui, comment le duc d'Orléans avait fait proposer à Charles X de faire reconnaître le duc de Bordeaux, de le prendre sous sa garde, à Paris, et de n'être, lui, le duc d'Orléans, que le régent du royaume. C'est ce qu'on a appelé la « mission Caradoc », dont le prince de Joinville a parlé également dans un livre plus récent.

« Il faisait déposer aux archives et publier au *Moniteur universel*, dit lord Howden[1] dans ses *Mémoires*, l'acte d'abdication par lequel Charles X et le duc d'Angoulême se dessaisissaient de la couronne en faveur du petit duc de Bordeaux. Et, tandis qu'il désignait ainsi à ceux qui

1. Le colonel Caradoc, secrétaire en 1830 à l'ambassade britannique, devint plus tard lord Howden. C'est donc sa propre histoire qu'il raconte.

allaient disposer du trône l'enfant innocent enveloppé dans un grand naufrage, il tenait tout en suspens... Cette situation se prolongea pendant huit jours.

« C'est que le duc d'Orléans avait envoyé au roi Charles X un messager dont il attendait le retour. Ce messager était l'un des secrétaires de l'ambassade d'Angleterre, le colonel Caradoc. Sa qualité d'étranger lui permettait de sortir de Paris sans attirer l'attention; connu du roi Charles X et de son entourage, il avait chance d'arriver jusqu'à ce prince et d'être reçu par lui. »

Cet officier avait été désigné, comme un émissaire très sûr et très courageux, par le fils même du duc d'Orléans, le jeune duc de Chartres. Caradoc parvint à sortir de Paris par la barrière de l'Étoile, courut en poste jusqu'à deux lieues de l'endroit où la famille royale s'était arrêtée pour passer la nuit, fit le reste du chemin à travers champs, et arriva jusqu'à Charles X. Il montra au roi un billet du duc d'Orléans, qui contenait ces simples mots :

« Croyez, sire, tout ce que le colonel Caradoc vous dira de ma part. »

Lord Howden ajoute que Charles X se montrait disposé à accepter la proposition du duc d'Orléans, mais que la duchesse de Berry s'y opposa formellement. Caradoc revint à Paris, et c'est alors seulement que le duc d'Orléans se décida à accepter la couronne.

Ce récit trouve une confirmation officielle dans deux lettres du duc de Wellington, président du conseil des ministres d'Angleterre, adressées à lord Aberdeen les 13 et 16 août 1830.

Le président du conseil juge que l'ambassadeur d'Angleterre à Paris a dépassé ses pouvoirs, en permettant au colonel Caradoc d'accepter la mission. Il rappelle que le duc d'Orléans, au moment même où il recevait l'acte d'abdication de Charles X, s'est adressé à lord Stuart; que le prince a déclaré qu'il demandait que le duc de

Bordeaux fût laissé en France auprès de lui, et que c'était la seule chance de sauver la dynastie. Et le duc de Wellington conclut :

« Je ne crois pas que nous puissions laisser lord Stuart à Paris... Nous ne pouvons avouer que Louis-Philippe désirait voir le duc de Bordeaux rester en France, et que lord Stuart s'est chargé de communiquer ce désir au roi [1]. »

Le prince de Joinville a écrit dans ses *Souvenirs*, à propos de la royauté de 1830 :

« J'ai l'absolue certitude que mon père ne l'avait jamais souhaitée. »

Le duc de Broglie, dans le *Dernier Bienfait de la Monarchie*, en a dit autant.

S'il fallait enfin un autre témoignage pour prouver que le duc d'Orléans a pris le pouvoir sans l'avoir criminellement cherché, et une preuve irréfutable, on pourrait la trouver dans les paroles mêmes de son fils.

Le jeune duc de Chartres, le futur duc d'Orléans, était beaucoup plus « avancé » en politique que son père. Il n'aimait pas Charles X, que son père aimait. Il détestait, avec la fougue et l'absolutisme inconscient de sa jeunesse, ce qu'on appelait les *ultra*, tandis que son père regrettait surtout les conséquences auxquelles leur politique, d'après lui, allait conduire le pays. Le jeune prince, seul, avait rêvé quelquefois, dans le secret de son cœur, qu'il pourrait profiter d'une révolution, tandis que son père, par goût personnel autant que par sentiment dynastique, ne demandait qu'une chose, demeurer à la place où il était. Devenu duc d'Orléans, après 1830, il a raconté ses souvenirs du temps de la Restauration, dans une conversation dont nous pouvons garantir la parfaite et littérale authenticité.

1. Le baron Tristan Lambert, ancien député, dont l'érudition historique est bien connue, a publié ce récit, avec pièces à l'appui, dans les numéros de la *Défense de Seine-et-Marne* des 9 juillet et 4 août 1900.

Il disait :

« Sans augurer trop favorablement de l'avenir de la Restauration, mon père ne croyait pas pourtant que Charles X poussât l'aveuglement jusqu'à se suicider politiquement, et que le gouvernement fût si près de sa chute. Souvent même, il me répétait, lorsque la marche par trop rétrograde du pouvoir et les dernières violences du ministère Villèle excitaient mon indignation, que la nation, fatiguée de révolutions, était disposée à beaucoup supporter, et qu'on passerait tout à Charles X, tant qu'il ne violerait pas manifestement la charte. C'était aussi la manière de voir de la plupart des députés de l'opposition qui venaient au Palais-Royal... J'écoutais avec avidité ces conversations des hommes les plus éminents de l'opinion nationale, et ce que j'en recueillais, chaque fois qu'ils venaient dîner au Palais-Royal (c'était environ tous les trois mois), fermentait ensuite dans ma pauvre tête.

« Aussi, quand mes parents s'aperçurent que j'étais assez homme pour qu'on me parlât de mon avenir, mes opinions étaient déjà beaucoup plus vives que les leurs, et ils furent étonnés de l'éloignement que je témoignais pour tout ce qui aurait pu m'associer à la fortune de Charles X et de sa famille. Le ministère Martignac avait alors remplacé l'administration Villèle...

« Nous vîmes une partie de l'opposition adoucir singulièrement son langage.

« ... D'autres symptômes encore annonçaient clairement que le pays ne demandait pas mieux que de se rattacher à Charles X, et qu'un pas franchement fait vers le parti constitutionnel rallierait autour du trône la masse de la nation.

« Mon père put alors espérer, non la conversion de Charles X (il le connaissait trop bien pour y jamais compter), mais le triomphe possible des idées constitutionnelles

et la résignation du roi au système que tracerait la majorité des Chambres. *Son éloignement pour le trône, qu'il entrevoyait bien comme devant lui être dévolu si une révolution avait lieu, et la fatigue d'une vie laborieuse et agitée lui faisaient même désirer qu'il en fût ainsi... Ma mère, unie à Mme la Dauphine par une amitié réciproque, à Mme la duchesse de Berry par les plus proches liens de famille, désirait encore plus vivement le maintien de la Restauration.*

« ... Mon père et ma mère se réunirent donc, quelque temps après la formation du ministère Martignac, pour me parler de mon avenir et m'entretenir d'un projet de mariage avec Mademoiselle, projet que la voix publique semblait alors indiquer... (Le prince énumérait les raisons qui avaient motivé son refus et ajoutait :) ... Malgré mes objections, ma mère insista très vivement sur ce projet... J'eus le regret de ne point persuader mes parents, qui, aspirant au repos et à la stabilité, ne s'apercevaient que trop que ma pensée recélait la crainte de n'avoir plus ma liberté d'action, si une révolution arrivait. »

II

DE LA RÉVOLUTION DE 1830 A LA PRISE D'ANVERS

Le duc de Nemours avait quinze ans et neuf mois au moment où éclata la révolution de Juillet ;

Arrivé au Palais-Royal dans la soirée du 31 juillet, le duc de Nemours accompagna son père à l'ouverture des Chambres, le 3 août 1830[1].

« Le duc d'Orléans, dit Cuvillier-Fleury, s'y rendit accompagné de son fils le duc de Nemours et suivi de quelques officiers. Il y avait foule sur son passage ; de l'enthousiasme ? non, mais de sincères acclamations de joie... Dans la salle il y avait à peine la moitié des députés et quelques pairs clairsemés sur les bancs de droite ; parmi ces derniers, Chateaubriand, qui venait assister à l'enregistrement de l'acte de décès de la vieille monarchie. Il était assis gravement au milieu de ses amis...

« Le duc d'Orléans et son fils entrèrent seuls et s'assirent sur l'estrade du trône, sur des tabourets en avant. Le prince se couvrit après avoir prié l'assemblée de s'asseoir... L'attitude du prince manquait de décision... »

Ce même jour, une ordonnance nomme le duc de Nemours grand-croix de la Légion d'honneur ; une autre autorise « nos bien-aimés fils, les ducs de Chartres et de Nemours,

1. Son frère aîné, le duc de Chartres, qui va s'appeler désormais duc d'Orléans, était encore à Joigny, à la tête de son régiment de hussards.

à prendre, à la Chambre des pairs,... le rang et les places qui leur appartiennent ».

Le lendemain, le duc de Chartres, revenant de Joigny avec son régiment, rentre à Paris à quatre heures du soir, précédé et suivi des gardes nationales de Rouen et d'Évreux et d'un nombre considérable de jeunes gens. Le roi et le duc de Nemours vont au-devant de lui, et, se mettant, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, suivent les grands boulevards et se rendent au Palais-Royal.

Quelques semaines plus tard, les journaux mentionnent encore la présence du duc de Nemours dans la loge royale, à l'Odéon. La représentation va commencer. Le roi fait son entrée. Au moment où il apparaît, la salle entière crie: « Vive le roi! Vive la reine! » et alors « l'orchestre, dont tous les symphonistes ont l'uniforme de la garde nationale, fait entendre l'air: *Où peut-on être mieux...*, et les acclamations redoublent ».

Le duc de Nemours n'était encore qu'un adolescent, très élancé, très blond, de visage fin, de mine et de manières très aristocratiques; on peut même dire qu'il était encore un collégien, puisqu'à la fin de l'année scolaire 1830 nous le voyons remporter, en seconde, au collège Henri IV, un premier prix de version latine et un accessit de mathématiques. Cependant la politique a déjà des vues sur lui. C'est une marieuse de princes. Elle inspire certaines ouvertures qui sont faites à Louis-Philippe; on propose au nouveau roi des Français de marier le duc de Nemours avec la jeune reine de Portugal, doña Maria, et on assure, — ce sont les « espérances » d'avenir, — que bientôt après cet heureux événement le Portugal et l'Espagne seront réunis sous le même sceptre.

Louis-Philippe refuse. Il va bientôt, pour ce même fils, refuser une couronne.

L'Europe, à la chute de Napoléon, avait pris ses précautions contre la France. Elle avait établi contre la

vaincue, qui pouvait se relever et redevenir menaçante, une barrière, une chaîne de sûreté forgée tout exprès. Les traités de 1815 avaient créé, en « unissant » la Belgique et la Hollande, le royaume des Pays-Bas, appelé au trône un prince protestant de la maison d'Orange et garni la frontière franco-belge d'une ligne de forteresses élevées ou réparées à frais communs par les puissances coalisées.

Quinze ans plus tard, l'œuvre du Congrès de Vienne était ruinée : la Belgique se soulevait contre la domination hollandaise qu'on lui avait imposée sous le nom d'union ; un nouveau congrès de diplomates reconnaissait que « l'amalgame parfait et complet que les puissances avaient voulu opérer entre les deux pays » n'avait pas été obtenu, et invitait le gouvernement provisoire de Belgique, en même temps que le roi des Pays-Bas, à envoyer des commissaires à Londres pour préparer de « nouveaux arrangements ».

Ces nouveaux arrangements soulevaient une foule de questions, et, si les principes embarrassaient peu les arbitres, il n'en était pas de même des compétitions, jalousies, préjugés, qui divisaient les nations ou les hommes. On déclarait que la monarchie serait le gouvernement de la Belgique séparée de la Hollande. Mais qui serait roi? C'était l'une des multiples interrogations que chacune des puissances faisait aux autres, et qui amenait beaucoup de réponses, c'est-à-dire le contraire d'une solution.

La candidature du prince d'Orange, lancée par l'Angleterre, se heurtait à l'opposition de la France et au mécontentement des Belges. L'Autriche refusait ses archiducs, par prudence et de peur d'embarras. Les Bourbons en général pouvaient porter ombrage, disaient les diplomates au nouveau roi des Français. Quant aux Bourbons de Naples, ils étaient les propres neveux de la reine Marie-Amélie, et c'est l'intérêt de l'Europe qui les écartait. Un

cadet de Bavière parut trop jeune. Les Belges, qui voulaient asseoir leur révolution, trouvaient que le temps pressait, et que chacun s'occupait de soi, mais que peu de puissances s'occupaient d'eux.

Ils exprimèrent l'opinion, d'abord tout bas, puis tout haut, qu'ils étaient les premiers intéressés, qu'ils avaient droit de désigner leur souverain. Et le nom du duc de Nemours fut prononcé. L'opinion publique l'accueillit favorablement.

Lord Palmerston crut à une manœuvre secrète de Louis-Philippe. Mais il suffit, pour se convaincre du contraire, de lire les instructions autographes données par Louis-Philippe, le 5 novembre 1830, à Talleyrand :

« ... Cette idée doit être écartée, et il ne faut pas même la discuter... », etc.

Le duc de Nemours roi des Belges, c'était, en effet, une union déguisée ; c'était aussi le signal d'une guerre de coalition contre la France. Louis-Philippe le savait parfaitement, et ce n'est pas dans la période encore si troublée où il se trouvait, qu'il eût pu accepter une semblable aventure. Il fit donc savoir, plusieurs jours avant l'entretien péremptoire de lord Grey avec Talleyrand, que l'offre serait refusée.

Le protocole du 20 janvier 1831 déclare la Belgique neutre comme la Suisse. Déclaration salutaire et jusqu'à présent respectée, acte d'habile politique dont le mérite, pour une large part, revient à Talleyrand. Mais la question monarchique ne s'en trouvait pas résolue. La Belgique neutre n'avait pas de souverain. On reparla du duc de Nemours.

M. Gendebien, envoyé par le gouvernement provisoire de Belgique, eut, le 8 janvier, avec le général Sébastiani, ministre de la Guerre français, un dialogue des plus vifs. Précédemment il avait dit au roi que le Congrès de Bruxelles était disposé à élire le duc de Nemours.

« Que le Congrès n'exprime pas ce vœu, avait dit le roi, je ne pourrais y souscrire. »

L'envoyé de Belgique avait alors parlé de la candidature du prince Léopold, qui promettait de demander la main d'une fille de Louis-Philippe. Le roi objectait la différence de religion, et, en cela, il était dans la tradition monarchique.

« Je connais depuis longtemps le prince Léopold de Saxe-Cobourg : c'est un beau cavalier, un parfait gentilhomme, très instruit, très bien élevé,... mais, il y a un mais qui n'a rien de désobligeant pour la personne et les qualités du prince. Il y a des répugnances de famille, des préjugés peut-être, qui s'opposent à l'union projetée. »

Quelques jours après, lorsque M. Gendebien reprit la question avec le comte Sébastiani, il était autorisé à demander autre chose que des refus ou des objections.

« En fin de compte, disait-il au ministre, qu'est-ce donc que vous me conseillez?... Il n'y a que deux candidatures sérieuses, celle du duc de Nemours et celle du prince de Saxe-Cobourg. Vous les repoussez toutes les deux, quand il s'agit pour nous de vie ou de mort ! Que faire? Dans le péril où vous nous jetez, il ne nous reste plus qu'une ressource : aller à Londres proposer le prince Léopold avec alliance française. Si le roi Louis-Philippe persiste à nous refuser sa fille, eh bien! nous passerons outre, nous prendrons le prince Léopold, sans princesse française. »

A ces mots, le général Sébastiani se lève, ne pouvant maîtriser sa colère :

« Si Saxe-Cobourg met le pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon.

— Des coups de canon! Nous prierons l'Angleterre d'y répondre.

— Ce sera donc la guerre générale, dit le ministre.

— Soit ! ajoute M. Gendebien, mieux vaut pour nous

la guerre générale qu'une restauration hollandaise, une humiliation permanente et sans issue [1]. »

L'élection devait avoir lieu dans les derniers jours du mois de janvier. L'Angleterre, très opposée à la candidature du duc de Nemours et voyant que le roi lui-même la repoussait, s'efforçait d'imposer à l'opinion le nom du duc de Leuchtenberg. C'était une candidature bonapartiste, en réponse à la candidature d'un prince d'Orléans. La nouvelle fit sensation.

Notre chargé d'affaires à Bruxelles était alors M. Bresson ; il arrive en hâte à Paris et est reçu par Louis-Philippe :

« Vous connaissez mes engagements », dit celui-ci ; puis, le diplomate insistant, le roi n'oppose plus que des formules vagues :

« Je m'en fie à votre zèle et à votre intelligence ; ce que vous ferez sera bien fait. »

M. Bresson ne put rien obtenir de plus clair ; il comprit et repartit. Louis-Philippe avait-il changé de sentiments ? Non, mais il avait vu que, pour faire échouer la candidature du prince de Leuchtenberg, le meilleur moyen était de laisser faire l'élection du duc de Nemours, sauf à ne pas ratifier celle-ci. On a dit qu'il avait été heureux de refuser une couronne pour son fils. Il est possible qu'il ait éprouvé ce sentiment d'amour-propre ; mais, pour décider un homme de cette prudence et de cette finesse politique, il fallait un argument d'une autre portée, un argument d'intérêt et d'ordre politique. Il le trouva dans cette considération que l'élection du duc de Leuchtenberg eût été, pour la monarchie de Juillet, un échec retentissant. C'est là ce qui dicta sa conduite. M. Bresson l'attestait, quelques années plus tard, dans une lettre à Guizot :

1. *Le roi Léopold et la reine Victoria*, par Saint-René Taillandier.

« Quand lord Ponsonby, il y a treize ans, a essayé de pousser au trône de Belgique le duc de Leuchtenberg, j'ai fait élire en quarante-huit heures le duc de Nemours[1]. »

Le 3 février 1831, le duc de Nemours est donc élu roi des Belges, au second tour de scrutin, par quatre-vingt-dix-sept voix contre soixante-quinze données au duc de Leuchtenberg.

Immédiatement le duc de Nemours est acclamé par les membres du congrès. A Bruxelles et dans toute la Belgique, la nouvelle est accueillie avec enthousiasme. On illumine. Le soir même, une députation conduite par le président du congrès, M. Surlet de Chokier, part pour Paris, où elle portera l'acte de nomination et un exemplaire de la constitution à laquelle l'élu doit prêter serment de fidélité.

Pendant les quelques jours que la délégation belge passa à Paris, avant d'être reçue en audience solennelle, elle put se rendre compte de l'état des esprits en France et se convaincre de la nécessité d'un refus que le monde politique considérait comme inévitable. Les représentants de la Belgique sentirent que l'amie la plus véritable que leur pays eût trouvée dans sa lutte pour l'indépendance nationale, la France, ferait preuve de prudence en même temps que de désintéressement, en n'acceptant pas l'élection.

Le 17 février, à midi, la députation du Congrès national de Belgique fut reçue au Palais-Royal. Deux aides de camp du roi l'attendaient pour la conduire près du ministre des Affaires étrangères. Celui-ci introduisit les délégués dans la salle du trône où se trouvait le roi, ayant à sa droite le duc d'Orléans, et à sa gauche le duc de Nemours. La reine était présente, ainsi que les autres princes ses fils, les princesses ses filles, et Mlle d'Orléans.

1. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 218.

Les ministres assistaient à l'audience, debout près du trône. M. Surlet de Chokier. adressa au roi les paroles suivantes :

« Sire,

« Organe légal du peuple belge, le Congrès souverain, dans sa séance du 3 février, a élu et proclamé roi Son Altesse Royale Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours, fils puîné de Votre Majesté, et nous a confié la mission d'offrir la couronne à Son Altesse Royale dans la personne de Votre Majesté, son tuteur et son roi.

« Cette élection... est un hommage rendu à la royauté populaire de la France et aux vertus de votre famille ; elle cimente l'union naturelle des deux nations... »

Ce préambule fut suivi de la lecture de l'acte du Congrès, signé par les secrétaires : le vicomte Vilain XIV, Liedtz, Henri de Brouckère, Nothomb, et par le président, Surlet de Chokier.

Le roi répondit qu'il se montrait profondément touché « du choix de la Belgique, et qu'il s'en enorgueillirait toujours ».

« Mais, quels que soient mes regrets, ajouta-t-il, quelle que soit l'amertume que j'éprouve à vous refuser mon fils, la rigidité des devoirs que j'ai à remplir m'en impose la pénible obligation, et je dois déclarer que je n'accepte pas pour lui la couronne que vous êtes chargé de lui offrir... Exempt moi-même de toute ambition, mes vœux personnels s'accordent avec mes devoirs... Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des trônes pour mes fils, et pour me faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix à tout l'éclat des victoires que, dans la guerre, la valeur française ne manquerait pas d'assurer de nouveau à nos glorieux drapeaux. »

Le discours se terminait par des souhaits de bonheur pour la Belgique et par la promesse que faisait le roi « d'entretenir toujours des relations d'amitié et de bon voisinage » avec ce pays.

M. Guizot a rappelé cette scène dans une page qu'il faut relire :

« Je me trouvais au Palais-Royal le 17 février 1831, au moment où les députés du congrès belge vinrent présenter au roi Louis-Philippe la délibération de cette assemblée qui avait élu son fils, le duc de Nemours, roi des Belges. J'ai assisté à l'audience que leur donna et à la réponse que leur fit le roi. Je ne dirai pas toutes les hésitations, car il n'a pas hésité, mais toutes les velléités, tous les sentiments qui avaient agité, à ce sujet, l'esprit du roi, se révélaient dans cette réponse : l'amour-propre satisfait du souverain à qui le vœu d'un peuple déférait une nouvelle couronne; le regret étouffé du père qui refusait pour son fils; le judicieux instinct des vrais intérêts de la France, soutenu par le secret plaisir de comparer son refus aux efforts de ses plus illustres devanciers, de Louis XIV et de Napoléon, pour conquérir les provinces qui venaient d'elles-mêmes s'offrir à lui ; bienveillance expansive envers la Belgique à qui il promettait de garantir son indépendance après avoir refusé son trône. »

Le prince que ce refus faisait monter sur le trône de Belgique, le roi Léopold, prit possession de sa couronne le 22 juillet 1831.

Dès le mois d'août, les événements appelaient le duc de Nemours en Belgique, et le prince, qui avait failli y entrer comme roi, franchissait la frontière comme soldat, et pour porter secours au nouveau royaume.

La France, en effet, devait empêcher la reconstitution de l'ancien royaume des Pays-Bas, créé contre elle et remplir sa promesse de sauvegarder l'indépendance d'un

peuple ami ; mais il fallait le faire sans éveiller les jalousies des puissances, qui craignaient l'esprit de révolution et l'esprit de conquête des Français. La plus jalouse étant la plus voisine, c'est à gagner la confiance de l'Angleterre qu'il importait de s'efforcer. Louis-Philippe y réussit. Et, au moment où la Belgique, menacée par la Hollande qui veut recouvrer ses droits, en appelle à l'Angleterre et à la France, la France répond immédiatement en ordonnant au maréchal Gérard d'entrer en Belgique avec cinquante mille hommes.

« Je demande seulement, comme une faveur, que Chartres et Nemours soient à l'avant-garde », avait dit le roi à Casimir Perier.

Le 4 août, le duc de Nemours partait, avec son frère aîné, pour rejoindre l'armée du Nord. Le duc d'Orléans allait prendre le commandement d'une brigade de hussards. Quant au duc de Nemours, le régiment de chasseurs dont il était colonel depuis le 17 novembre 1826 était devenu, à la date du 17 février 1831, le 1er régiment de lanciers, ou « lanciers de Nemours », ou « lanciers rouges ». C'est donc en cette qualité de colonel de lanciers qu'il rejoignait le corps d'opérations.

L'ordre avait été donné au maréchal Gérard d'entrer en Belgique le 7 au matin. Quatre divisions devaient passer la frontière sur des points différents et se concentrer à Louvain. Des arrangements pris par l'état-major avec le gouvernement belge retardèrent de deux jours le mouvement. Ce fut le 9 que le duc d'Orléans, à la tête du 5e dragons et du 12e d'infanterie, entra à Mons, après avoir franchi la frontière à la pointe du jour. Le *Moniteur* publiait une lettre datée de ce même jour, à deux heures et demie de l'après-midi, et racontait la marche de la colonne.

« C'est hier à onze heures qu'est arrivé un officier de la garde civique à cheval de Mons, avec une lettre du

général Duval au maréchal Gérard, pour l'informer de l'ordre qu'il venait de recevoir du gouvernement belge, de traiter les Français en amis et de les recevoir dans toutes les places de son gouvernement. Aussitôt il fut décidé que M. le duc d'Orléans prendrait provisoirement le commandement du 5e dragons, avec lequel il formerait l'avant-garde. Des ordres furent expédiés au même instant pour que d'Avesne on se dirigeât sur Charleroy, de Givet sur Namur, de Lille sur Ath et Tournay, et pour que, de Valenciennes, les généraux Sébastiani et Lawœstine vinssent nous rejoindre à Mons.

« Ce matin, à cinq heures, le 5e régiment de dragons était à cheval. Ce fut M. le duc d'Orléans qui vint organiser militairement l'avant-garde, et le maréchal Gérard se mit à la tête de la colonne.

« A une demi-lieue en deçà de la frontière, nous vîmes arriver à notre rencontre des officiers de la garde à cheval de Mons, envoyés vers nous par le général Duval, pour nous exprimer son regret de ne pas pouvoir se rendre au-devant de nous jusqu'à la frontière.

« Arrivés à la frontière, les dragons l'ont franchie aux cris de : « Vive le roi ! Vive la France ! » Plus loin, les douaniers belges étaient sous les armes, et, chose assez bizarre, ils avaient le drapeau français sur leur maison. Le duc d'Orléans leur envoya dire de mettre à côté les couleurs belges, et ils répondirent qu'ils n'en avaient pas.

« Après une halte où nous déjeunâmes et où nous fraternisâmes avec des curés, des propriétaires, des gardes civiques, etc., nous traversâmes deux villages où nous fûmes couverts de fleurs et assourdis (à la lettre) des cris de : « Vive le roi des Français ! Vivent les princes ses fils ! Vive le duc d'Orléans ! Vive le duc de Nemours ! » tout comme en France. A chaque instant on voulait nous forcer à boire ; c'était à qui arrêterait nos soldats pour les régaler... Nos princes furent... portés par la foule

jusqu'à une hauteur d'où l'on découvre tout le champ de bataille de Jemmapes. Ce fut en cet endroit que se présenta le général Duval, qui ne quitta plus nos princes et les escorta au milieu des acclamations toujours croissantes jusqu'à la porte de Mons, où se trouvèrent la régence et le bourgmestre, ainsi que les 2e et 3e bans de la garde civique.

« Le bourgmestre harangua nos princes. Mgr le duc d'Orléans lui répondit... La garde civique a demandé à nous précéder dans la ville, musique et tambours en tête... »

C'était la première absence du duc de Nemours. La reine, qui était une mère très tendre, avait trouvé le moyen de se tenir chaque jour en communication avec ses fils. Elle leur écrit cette bonne nouvelle, le 8 août 1831 :

« On vient d'établir une estafette qui partira tous les jours à midi pour le quartier général, et vous pouvez penser avec quelle impatience votre vieille amie en profitera, mes chers bien-aimés enfants.

« Hier, à cinq heures, papa est entré chez moi avec la bonne lettre de Chartres ; il m'en a fait la lecture, j'étais trop émue pour la faire moi-même. Ce qui m'a fait grand plaisir surtout, c'est que le roi en a été parfaitement content. Continue, mon ami, à lui parler sincèrement, à lui détailler les affaires : tu ne peux pas imaginer combien de la confiance de ta part fait du bien à cet excellent père qui a grand besoin de consolations. Dans la soirée, sont venus successivement tous les ministres, et le maréchal, s'asseyant auprès de moi, m'a montré la lettre que Chartres lui a écrite et dont il est extrêmement flatté ; et moi, j'ai bien joui en pensant à la joie et à l'honneur de mon bien-aimé de se trouver à l'avant-garde ; car j'espère bien que, dans toutes les occasions, mes enfants seront les premiers au poste de l'honneur et du devoir. »

« Onze heures. — Les lettres doivent être à onze

heures chez M. Comte, il faut que je ferme ; je vous inclus trois lettres du roi, de hier au matin, hier au soir et ce matin. Le conseil s'est assemblé à neuf heures et demie ; j'entends les voitures qui partent. Je pense que vous recevrez par cette estafette les ordres nécessaires. Prudence et sagesse, mes bons chers enfants ; pensez bien que tout le monde vous observe, et qu'on pèsera jusqu'à vos moindres exclamations. Rappelez-vous que votre rôle est celui de défenseurs et de protecteurs ; faites honneur au nom français et à votre excellent père, qui, par ses vertus et son amour pour vous, mérite tant de trouver en vous des soutiens. Donnez partout l'exemple du courage, de la droiture, de la prudence, de la modération, de la bienveillance ; faites bénir votre nom partout où vous irez. Vous savez bien, mes chers enfants, que je ne vis que pour vous. Les journaux ne sont remplis que des nouvelles de Belgique ; nous espérons avoir aujourd'hui celles de Londres... Mille amitiés au maréchal et à vos camarades ; je suis bien aise que ce soit mon bon général qui ait été envoyé à Bruxelles.

« Adieu, mes bien-aimés, je vous aime et vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

« MARIE-AMÉLIE. »

« Paris, 8 août 1831, à sept heures après-midi.

« Mes bien chers enfants, le conseil est fini ; votre père envoie des ordres au maréchal de continuer sa marche, si les Hollandais ne se sont pas retirés. Les horreurs que commettent les Hollandais font frémir ; j'espère que vous serez les libérateurs et les défenseurs des Belges, et que vous allez là pour soutenir le roi Léopold. C'est un beau rôle et une noble manière de commencer votre carrière militaire. Ne vous laissez pas

entourer de mécontents et de faux amis, qui sont toujours les plus grands ennemis des princes; soyez les dignes fils de votre père. Je remercie mille fois mon bon général Baudrand de son empressement à me donner de vos nouvelles; il sait tout le plaisir qu'il me fait. Steim a envoyé à Nemours une partie de ce qu'il lui a demandé par l'estafette de ce matin. Sois tranquille, mon bon Chartres, j'achèverai l'affaire Scheffer; mais, dans tes lettres, appelle-moi ma mère, non la reine : c'est le titre que je préfère. Que Dieu vous accompagne, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

« MARIE-AMÉLIE. »

« Dans le moment, on apprend la nouvelle officielle que la flotte anglaise se dirige sur l'Escaut. Vivat ! »

Le duc d'Aumale, qui a onze ans, écrit aussi pour raconter à son grand frère, le duc de Nemours, ses jeux, et le caractère du prince se révèle déjà dans le choix des jeux et dans le style :

« Mon cher Tan, nous avons été, il y a huit jours, à l'exercice à feu; nous avons pris quatre voltigeurs du poste avec le tambour, et nous nous sommes beaucoup amusés. Guérard était aussi avec nous. Nous sommes montés, au pas de charge, au haut de Chactas; et, de là, nous avons à peu près tiré chacun vingt cartouches. L'ennemi était figuré par un tonneau, et c'était sur lui qu'on tirait; après cela, nous avons formé une ligne de tirailleurs, et nous nous sommes avancés au pas de course. »

Le cher Tan continuait le mouvement en avant. Le 10 août, l'armée occupa Namur, Charleroi, Soignies, Hall ; et le duc d'Orléans et son frère, avançant en grand'garde, entraient à Bruxelles.

On pouvait croire à une collision prochaine.

Le maréchal Gérard marchait au-devant des forces hollandaises qui, après avoir fait éprouver un échec à l'armée belge de la Meuse, commandée par le général Dayne, s'avançaient sur Saint-Tron et Tirlemont, lorsque, le 12 au matin, il reçut une lettre du ministre plénipotentiaire de France à La Haye, en date du 10 août, dans laquelle le ministre lui annonçait que, d'après la notification qu'il venait de faire à Sa Majesté le roi Guillaume, ce souverain donnait ordre au prince d'Orange de rentrer dans les limites du territoire hollandais, dès l'arrivée des troupes françaises.

La guerre était évitée, à condition que l'intervention de la France n'eût pas de lendemain. Le maréchal Gérard se borna à faire suivre, par des détachements, l'armée hollandaise, jusqu'à ce que celle-ci eût repassé les frontières de la Belgique.

Les princes étaient de retour à Paris le 26 août au soir. Mais les chances de conflit étaient loin d'être écartées entre la Belgique et la Hollande.

Au mois d'octobre, les deux princes français, accompagnés des généraux Marbot et Baudrand, retournent dans la région du Nord, où les troupes se tiennent prêtes à tout événement. La correspondance reprend entre la famille royale et les deux aînés qui l'ont quittée. C'est le moment où Louis-Philippe, laissant à regret le Palais-Royal, vient de s'installer aux Tuileries (1er octobre). La première lettre de la reine fait allusion à cet événement, en quels termes d'une ironie poignante :

« Mes chers et bien-aimés amis, je jouis de penser que vous avez beau temps et que vous êtes contents, respirant un air pur, et vous retrouvant auprès du bon maréchal et au milieu de tous vos braves camarades. Nous nous portons bien, et nous sommes plus tristes que jamais au milieu de ce palais enchanté. Hier, à sept heures, nous avons reçu le corps diplomatique, dans la salle du

trône. Ces messieurs étaient fort nombreux et très contents d'avoir retrouvé leur ancien salon des ambassadeurs, *je les en félicite*...

« J'espère que les arrangements du pavillon Marsan sont faits comme vous le désirez. »

De la princesse Marie au duc de Nemours, 24 octobre 1831 :

« La parade a été très jolie. Il n'y a point eu de maniement d'armes. Nous avions les 4es bataillons de la garde nationale, le 1er de ligne et le 3e léger, le 6e dragons, avec Grand Véron que nous avons eu à dîner ; c'était ton escadron. »

La parade était, du reste, pour les enfants de Louis-Philippe, une grande distraction ; ils y assistaient tous, même les princesses, tous les jours, soit des fenêtres du palais, soit de la cour.

Comme on l'a vu par une phrase de la lettre de la reine, les princes s'étaient installés avec leur suite au pavillon de Marsan. Le duc d'Orléans y occupa, au retour du voyage dans le Nord, les anciens appartements de la duchesse de Berry, c'est-à-dire le rez-de-chaussée, et le duc de Nemours, l'étage supérieur. Celui-ci avait gardé auprès de lui son ancien précepteur, M. Larnac, devenu secrétaire des commandements, et il est probable que le jeune colonel, dans les moments où ses fonctions militaires et ses obligations princières lui en laissaient le loisir, achevait avec M. Larnac ses études interrompues par la révolution de Juillet.

La royauté obligeait Louis-Philippe à habiter ces Tuileries, où il ne restera pas plus de traces de son passage que du passage de tant d'autres princes : c'était l'hôtel du Gouvernement. Le Palais-Royal, au contraire, avait été remanié par le duc d'Orléans ; il était devenu sa demeure. Il portait, inscrit ineffaçablement, le nom de ce prince bâtisseur, et les témoins d'alors racontent, avec

une sorte d'émotion, l'impression de vie et de richesse qu'on éprouvait en parcourant ce coin de Paris. L'un d'eux, un étudiant de province, exprimait assurément l'opinion moyenne du temps, quand il écrivait :

« Le Palais-Royal a été détrôné, et c'est bien dommage, car il était le centre de la ville, et des boutiques disposées avec un goût exquis offraient des spécimens des principales industries parisiennes. La galerie d'Orléans venait, par une légère arcade, de remplacer la galerie de bois de triste mémoire. Rien ne rappelait les souvenirs de la Révolution, tout y respirait un air de calme et de succès. Le maitre de ce palais, témoin de tant de choses, après avoir présidé à cet heureux changement, s'occupait avec sollicitude de le compléter. Il n'était pas rare de le voir sur la terrasse de la construction nouvelle, jouissant du spectacle des promeneurs, entouré de sa belle famille, les jeunes gens revêtus de leur uniforme de travail, les princesses parées de simples robes blanches[1]. »

Cette « belle famille » avait au moins une qualité qu'on ne saurait lui dénier : elle était brave. Elle allait au danger tout droit, sans choisir l'occasion, que ce fût dans la rue ou à la guerre. Les femmes avaient le sentiment que leur mari, leurs fils, leurs frères, se devaient au péril comme à une fonction royale.

A la fin de mars 1832, une épidémie de choléra éclata dans Paris. La première pensée du roi fut d'aller visiter les cholériques, afin de réconforter la population qui s'affolait. Mais le conseil des ministres s'opposa au projet de Louis-Philippe. Alors le duc d'Orléans s'offrit à remplir ce devoir de charité princière. On sait que, le 1er avril, il traversa les salles de l'Hôtel-Dieu, s'approchant des

1. Extrait d'un travail inédit de M. Cosnier, intitulé *Paris nouveau*, cité par M. Eusèbe Pavie dans sa biographie de Léon Cosnier.

malades, leur prenant la main, les consolant, les exhortant, et que Casimir Perier, qui l'accompagnait, prit, dans cette visite, le germe du mal dont il mourait le 16 mai. Le duc de Nemours était aux côtés de son frère, impassible, ne manifestant ni répugnance, ni appréhension, parlant peu, parce qu'il n'était qu'en second, irréprochable dans ce service volontaire, comme s'il avait été « en service commandé ».

Même spectacle et même empressement au danger, deux mois plus tard, lors des funérailles du général Lamarque. L'émeute, mal éteinte depuis 1830, s'était rallumée dans Paris. La famille royale était à Saint-Cloud. Dans l'après-midi du 5, le colonel Heymès, en bourgeois, « entra au galop dans la cour, monté sur un cheval de dragon couvert d'écume ». Le colonel Heymès était aide de camp du roi. « Il faut venir à Paris », dit-il en descendant de cheval. Et il raconta le commencement de l'émeute auquel il avait assisté. Le roi n'hésita pas. Il alla prévenir la reine de sa résolution.

« Je pars avec toi ! » s'écria-t-elle, et Mme Adélaïde en dit autant.

« Lorsque, à la chute du jour, les voitures royales entrèrent dans la cour des Tuileries, une immense acclamation, partie des rangs de la garde nationale et de la troupe de ligne, salua le monarque qui venait partager leurs périls[1]. »

Le lendemain, le roi montait à cheval avec le duc de Nemours, le ministre de la Guerre, tous les aides de camp, et traversait Paris. Quand il parut sur la place du Châtelet, on vit des émeutiers saluer, et la fusillade s'arrêta; dès qu'il fut passé, elle reprit.

Quelques jours plus tôt, à Compiègne, de grandes fêtes avaient été données en l'honneur du roi Léopold. Le roi

1. **Trognon**, ***Vie de Marie-Amélie.***

des Belges venait demander la main de la princesse Louise. Quand il arriva au pied de la colline de Mouchy, il dut être particulièrement touché d'apercevoir, à la tête des troupes envoyées au-devant de lui pour lui servir d'escorte, son futur beau-frère, le duc de Nemours. Le roi était en frac bleu avec épaulettes d'or, le prince en uniforme de colonel des lanciers rouges. Ils s'embrassèrent, montèrent dans la même calèche attelée à quatre, et firent ensemble leur entrée dans Compiègne.

Louis-Philippe était coutumier de ces courtoisies fines et pleines d'intentions.

Les fêtes durèrent trois jours. Elles reprirent, deux mois plus tard, à l'occasion du mariage, qui fut célébré le 9 août. Les journaux du temps sont pleins du récit de ces solennités. Ils rapportent que Louis-Philippe, en l'honneur de la princesse qui devenait reine des Belges, dotait seize jeunes filles de Compiègne. Et parmi les détails qu'ils donnent sur les réceptions, cortèges, revues, harangues, réjouissances populaires, il en est plusieurs qui ont sinon une importance, du moins une saveur historique, et d'autres qui nous étonnent à cause de la différence des mœurs. La journée du 9, notamment, fut réglée d'une autre manière assurément qu'elle ne le serait aujourd'hui, même dans une monarchie.

« Dès six heures du matin, disent les journaux, Leurs Altesses Royales les ducs d'Orléans et de Nemours, suivis de MM. les généraux Baudrand, de Rumigny, Marbot, de M. le colonel Boyer,... étaient au champ de manœuvre et faisaient faire l'exercice à feu à deux bataillons du 11e léger.

« ... A huit heures, l'artillerie et la cavalerie ont succédé à l'infanterie. Quatre escadrons de carabiniers et quatre de cuirassiers devaient exécuter ces manœuvres : les carabiniers seulement ont pu y prendre part. Un motif douloureux a fait donner contre-ordre aux cuiras-

siers : leur colonel est mort en quelques heures, dans la nuit, à la suite d'une violente attaque de choléra. »

A dix heures, les jeunes princes sont rentrés au château. A midi, le roi et la reine, entourés de leur famille, reçoivent une députation de la cour royale d'Amiens et des députations de plusieurs villes. M. de Cambon, premier président de la cour d'Amiens, ayant félicité le roi, Louis-Philippe lui répond par un discours où cette phrase notamment fut remarquée :

« Ce n'est pas seulement notre intérêt, c'est aussi celui de l'Europe qui exige que la Belgique soit maintenue dans la position où elle se trouve aujourd'hui. »

Après les réceptions, le roi, accompagné du duc d'Orléans et tenant par la main le jeune duc de Montpensier, descend dans la grande galerie où se trouvent les députations de gardes nationales.

Les membres de la garde nationale des communes voisines avaient d'ailleurs table dressée dans les promenades de Compiègne. On voyait aussi des mâts de cocagne, des orchestres, des divertissements publics de toutes sortes.

A quatre heures, le roi faisait donner un spectacle gratuit : *Michel et Christine*, le *Jeune mari* et la *Carte à payer*. Le *Moniteur* continue ainsi :

« A huit heures du soir, presque toutes les dames de Compiègne et un nombre considérable d'habitants de cette ville et des environs étaient réunis dans la grande salle des gardes et dans le salon de service, attendant le passage de Leurs Majestés à la chapelle. Pendant leur introduction se célébrait au Palais l'imposante cérémonie du mariage civil, qui ne devait précéder que de peu d'instants la célébration du mariage religieux. »

Le *Moniteur* parle, avec une déférence égale et voulue, du mariage civil, du mariage religieux célébré, selon le rite catholique, par l'évêque de Meaux, et du mariage selon le rite protestant, lequel eut lieu dans un des salons de

l'appartement du roi des Belges, « où avait été dressé un autel sans autre ornement qu'un crucifix, un pupitre et quatre flambeaux ».

A dix heures et demie, quand la famille royale rentra dans ses appartements, toute la ville dansait dans les rues et les jardins illuminés.

Cet événement fut suivi de près d'une nouvelle intervention armée en faveur de la Belgique.

D'après les décisions de la conférence de Londres, la place d'Anvers faisait partie du territoire attribué à la Belgique. Néanmoins les Hollandais continuaient d'occuper la citadelle. Sur leur refus de l'évacuer à la date du 2 novembre fixée par la conférence, la France, d'accord avec l'Angleterre, décida de les y contraindre.

Le maréchal comte Gérard fut chargé par Louis-Philippe de commander l'armée, qui ne comprenait pas moins de soixante-dix mille hommes. Le duc d'Orléans et le duc de Nemours, ayant obtenu de faire partie de l'expédition, se mirent en route pour rejoindre les troupes le 11 novembre, accompagnés de leurs aides de camp, le général Marbot pour le duc d'Orléans, le général de Chabaud-Latour pour le duc de Nemours, et de M. de Flahaut.

Comme on avait quitté Paris la nuit, les voyageurs dormirent dans la berline. A la pointe du jour, le duc de Nemours, éveillé le premier, se pencha, et, croyant rêver encore, considéra l'accoutrement du général Marbot qui dormait en face du duc d'Orléans. Malgré l'heure matinale, impossible de douter : dans la voiture des fils de Louis-Philippe, le général avait revêtu, par-dessus sa tenue, un dolman et un manteau d'officier du premier Empire. « Quel étonnant costume ! » dit le prince en souriant. Et Marbot, s'éveillant et feignant de ne pas comprendre : « Mais oui, Monseigneur, c'est vrai, il est bien usé, mais il me rend encore service, quelquefois, en voyage. »

Les princes déjeunaient à Valenciennes, avec le maré-

chal Gérard, le 12 novembre, et repartaient ensuite dans la direction de Saint-Amand où étaient les cantonnements du duc d'Orléans. Ils devaient, avec toute l'armée, passer la frontière le 15.

Le 15 novembre, l'armée du Nord se mettait en mouvement.

« Le rassemblement, disaient les journaux, a commencé vers huit heures du matin, à neuf heures il était achevé; les soldats ont été rangés en bataille sur une plaine du territoire français, à l'extrême limite. L'ordre de franchir la frontière est arrivé. A l'instant, un cri d'enthousiasme est parti de tous les rangs; les bataillons ne se sont ébranlés ni au pas ordinaire, ni au pas accéléré, mais ont couru. La joie la plus grande les animait; officiers et soldats chantaient la *Parisienne*. A neuf heures et demie, tout étant dans l'ordre le plus parfait, les tambours, la musique se sont fait entendre, et les six magnifiques bataillons, composant ces deux régiments et comptant environ six mille hommes, ont traversé Quiévrain dont la population et celle des hameaux environnants étaient sur la route... Une compagnie de gendarmerie fermait la marche. La plupart des hommes avaient déjà fait cinq à six lieues de France, il n'y paraissait nullement... Demain ils iront coucher à Braine-le-Comte, et après-demain à Bruxelles. »

Le 19 novembre, l'avant-garde de l'armée commandée par le duc d'Orléans, se présentait devant la place d'Anvers. Le lendemain et le surlendemain, les troupes continuèrent d'arriver. Le maréchal Gérard, commandant en chef, et qui avait pour chef d'état-major le général Saint-Cyr Nugues, établit son quartier général à Merxen, puis à Berchem. Des corps, fournis par les divisions Sébastiani et Fabre, occupent la rive gauche de l'Escaut; sur la rive droite, les divisions Janin et Achard, en corps d'observation, couvrent les routes de Bréda et de Berg-op-Zoom, et ces postes sont éclairés par les brigades du duc d'Or-

léans, du général Lawoestine et du général Simoneau.

Ces précautions s'imposaient. Il fallait à tout prix garder les digues contre les efforts des Hollandais, qui devaient essayer de submerger les polders. D'ailleurs, il se pouvait que la flotte hollandaise fît une tentative de débarquement.

Le commandant de la citadelle d'Anvers était le général d'infanterie baron Chassé, qui avait servi dans l'armée française.

Avant de commencer les ouvrages du siège, le maréchal Gérard le somma d'évacuer la place. La réponse fut négative. Le maréchal donna donc l'ordre d'ouvrir la tranchée dans la nuit du 29 au 30.

Le génie avait pour commandant en chef le général Haxo; l'artillerie, le général Neigre. Les brigades Joepfell, Rapatel et d'Hincourt devaient fournir les travailleurs et les gardes des tranchées. Le tour du duc d'Orléans, comme commandant de tranchée, devait venir le premier. Il partit donc de Brasschaët, où il était avec l'avant-garde, à cinq heures du soir, et à six heures il avait, répartis sous ses ordres, environ cinq mille quatre cents travailleurs. Par suite de retards et de contretemps divers, on ne put se mettre à l'œuvre qu'à minuit. La nuit était très noire. Une pluie abondante commençait à tomber. Elle cessera pour reprendre le matin. Néanmoins le travail est fini avant le jour, la première parallèle est achevée. Elle a 1.800 mètres de long et est distante, des ouvrages avancés de la citadelle, de 300 mètres environ aux points les plus proches, et de 400 aux plus éloignés. Parmi ces ouvrages, celui qui portait le nom de lunette Saint-Laurent avait été choisi, dès la première inspection de la place, comme objectif principal des attaques futures.

Jusqu'à trois heures et demie du matin, le duc d'Orléans parcourut la tranchée, accompagné du maréchal Gérard,

du chef d'état-major Saint-Cyr Nugues et du général Haxo. Il la parcourut de nouveau, au jour, pour une distribution de pain faite à la troupe.

Les plus sérieuses difficultés du siège paraissent avoir consisté dans l'excessive humidité du sol, rendu encore plus marécageux par des pluies fréquentes et abondantes. Les tranchées étaient converties en ruisseaux de boue. Les voitures, les caissons de munitions s'enfonçaient et restaient en détresse, et, plus d'une fois, il fallut « ouvrir la tranchée et se diriger vers les batteries à travers champs, sous la mitraille de l'ennemi ».

La citadelle avait ouvert le feu le 30 novembre à midi. Nous ne pûmes répondre que le 4 décembre.

Le duc de Nemours ne cessait de demander « la permission de tranchée », comme on demande à l'armée une permission de théâtre. C'était une fête, une première parade de guerre, une première occasion de courage et de gloire militaire. Il voulait visiter les tranchées sous le feu de l'ennemi, comme son frère Orléans. Le roi l'avait refusé, le trouvant trop jeune ou bien pensant que, des deux princes royaux, un seul devait être exposé. Mais, en refusant, le roi faisait une promesse, et vraiment c'est une jolie querelle que celle-là, le fils demandant à se battre, le père promettant, comme une récompense, la permission désirée.

« **Paris, ce dimanche.**

« Mon cher Nemours, tu auras été bien contrarié de ne pas monter la tranchée avec Chartres, mais cela ne pouvait pas être, et je veux te dire, pour ta consolation, que tu auras sûrement, avant la fin du siège, la satisfaction que tu désires, et que je suis heureux de te voir désirer.

« J'ai été bien touché, mon cher enfant, de la lettre

que tu m'as écrite sur l'affaire du Pont-Royal[1], mais le temps m'a manqué pour t'en remercier plus tôt.

« Je t'embrasse de tout mon cœur.

« Louis-Philippe. »

En attendant, et dans l'intervalle des visites qu'il fait aux divers cantonnements, le duc de Nemours, qui dessine très joliment, fait des croquis militaires : soldats français, redoutes, batteries, soldats belges et même hollandais qu'il a pu « croquer ».

Ary Scheffer, qui a été attaché à l'expédition, dessine de son côté, et, en passant, donne quelques conseils à l'élève de Lami.

La reine est inquiète. Elle l'est pour ses fils, exposés au feu et à la maladie ; pour le roi, qui vient d'être l'objet d'un nouvel attentat ; ... et puis, c'est le moment de l'arrestation de la duchesse de Berry. L'inquiétude est mêlée de regrets. Marie-Amélie ne s'attarde cependant pas à se plaindre ou à se raconter elle-même ; elle a, pour parler à ses fils, une autre note, vivante et vibrante. Elle leur écrit le 3 décembre :

« Mes amis chéris, j'ai reçu ce matin, à mon réveil, la longue et intéressante lettre de Chartres, du 1er. Je ne saurais assez t'en remercier, mon fils bien-aimé ; c'est un trésor pour moi que cette lettre. J'ai commencé par en faire une première lecture au père, pendant qu'il se levait et s'habillait ; deuxième lecture en a été faite au salon, en présence de tante, de Marie, de Mmes de Montjoye et de Malet, et de MM. Atthalin, Berthois, d'Houdetot, Arnaud, Boismilon et Larnac ; la troisième

1. Allusion au premier attentat commis contre la vie de Louis-Philippe. Le 19 novembre, le roi passait sur le Pont-Royal, se rendant au Palais-Bourbon pour l'ouverture de la session ; un coup de pistolet fut tiré sur lui et ne l'atteignit pas.

va être faite tantôt, à la débarquée de la petite table. En attendant, Fain[1] en copie la plus grande partie, que le père désire montrer aux ministres, auxquels tous les détails confidentiels ne sont pas à montrer. Ces lectures multipliées sont pour moi la plus grande jouissance; je parle de mes fils, de notre brave armée, et mon cœur tressaille... Oh! mon Dieu, comme je les aime tous, depuis le maréchal jusqu'au dernier tambour, y compris certain maréchal de camp et certain colonel de lanciers; comme je me sens Française! »

On se le représente aisément, ce jeune Nemours, qui vient d'atteindre sa dix-huitième année, dessinant des soldats, se plaisant à parcourir leur camp, rêvant de faire comme eux, impatient de la gloire qu'il aime comme Français et prince de France. Il a grand air, et il est charmant. C'est à ce moment, comme le dit Henri Heine, « un jeune et joli garçon, à la tournure aisée, svelte sans être grand, d'une complexion délicate en apparence, petite figure blanche et fine, regard spirituel, nez légèrement courbé à la Bourbon; un fin blondin d'antique et noble souche. Ce ne sont point les traits arrogants d'un gentillâtre de Hanovre, mais un certain air de distinction dans le port et dans les manières, tel qu'on ne le trouve que dans la haute noblesse la mieux élevée. »

Bientôt la permission refusée est accordée. Au plus vif de la canonnade, le duc de Nemours parcourt la tranchée avec le maréchal Gérard. Il a tous les bonheurs : un boulet frappe tout près de lui le parapet et couvre de terre le prince et sa suite. Un obus brise une branche de saule tout à côté de lui. Le jeune colonel de lanciers rouges est heureux, et il raconte sa promenade militaire avec cette simplicité et cette exactitude qu'il sut mettre en toutes

1. Baron Camille Fain, secrétaire du cabinet du roi, fils du secrétaire de l'empereur.

choses, dans ses lettres et dans sa vie. La lettre que nous allons citer n'est pas datée, mais le fait qu'elle rapporte ne peut être que du 4 ou du 5 décembre.

« Je suis parti ce matin de Brasschaët à huit heures et demie, comme nous en étions convenus avec le maréchal, pour aller visiter la tranchée. Je suis arrivé à dix heures à son quartier général, où j'ai pris part à son déjeuner. Vers dix heures et demie, nous sommes montés à cheval pour nous rendre à la tranchée. Arrivés aux ouvrages de la place d'Anvers, nous sommes descendus de cheval, et nous avons été dans la batterie n° 2, qui fait face au bastion de Tolède dont le feu est éteint par nos batteries. Nous nous sommes placés en dehors de la batterie, pour mieux voir arriver les coups que nos canonniers pointaient à merveille. Pendant le temps que nous y sommes restés, il est arrivé deux obus dans la grande caserne de la citadelle. En sortant de là, nous avons continué notre route dans les boyaux et zigzags de la tranchée, jusqu'à la seconde parallèle, où nos petits soldats travaillaient avec ardeur. Nous sommes enfin arrivés au couronnement du chemin couvert de la lunette de Saint-Laurent. Un fossé d'environ vingt mètres nous séparait seul de cette lunette. Trois factionnaires sont là à plat ventre le long du parapet, car, dès qu'une tête passe, les Hollandais nous tirent des coups de fusil. Nous sommes montés à côté des factionnaires, mais en ôtant nos coiffures. Trois boulets venaient d'arriver près de là et avaient tué deux sapeurs du génie. Le maréchal ne voulant pas me conduire aujourd'hui dans les attaques de la gauche, nous avons rebroussé chemin. Le feu de la citadelle n'était pas très nourri ; néanmoins, les soldats du 61e, qui étaient de garde là, nous dirent que, depuis notre passage, il était venu plusieurs boulets. Au même moment, le maréchal, le général Desprez et moi, et tous ceux qui étaient là, furent couverts de terre. C'était un boulet qui avait passé environ à dix-huit pouces

au-dessus de nos têtes et qui avait enlevé une partie du parapet. Un instant après, je vis fouetter une branche de saule qui était tout près ; environ à vingt-cinq pas de là, un obus éclata, jetant en l'air une grande quantité de terre.

« Après cela, nous avons été à la lunette Montebello, où une de nos batteries est établie, et nous sommes restés quelque temps à voir tirer les canonniers ; puis chacun s'en est allé chez soi. »

La reine répond à son fils, le 7 décembre :

« Mon petit blond chéri, c'est hier, à minuit, que nous avons reçu les lettres du 5, et j'ai reçu la tienne si bonne, si naturelle, avec laquelle tu me rends compte de ta tournée de tranchée et du baptême militaire. Il faut que je t'embrasse de tout mon cœur, tant pour mon compte que pour celui du père ; tu nous as rendus bien heureux par ta conduite. Je n'en doutais pas, fils d'un tel père et Français, tu ne pouvais pas agir autrement ; mais il est satisfaisant pour ta pauvre mère d'en avoir la preuve. Vous me causez bien des inquiétudes, mes chers enfants, mais aussi vous me donnez bien des satisfactions, et Dieu vous en récompensera et vous conservera à votre pauvre mère qui vit pour vous. »

Le 14, à quatre heures du matin, une mine saute, dirigée contre l'ouvrage de la citadelle principalement attaqué, la lunette Saint-Laurent. Le lieutenant-colonel Vaillant, — depuis maréchal de France, — et le garde du génie Négrier vont reconnaître la brèche. Sur leur rapport, on met en mouvement trois compagnies du 65e. On est en pleine nuit. Les soldats marchent en silence, sans tirer. Ils approchent ; ils arrivent. En un instant, « ils couronnent la brèche, s'élancent de tous côtés à la fois sur la garnison hollandaise, qui, surprise et enveloppée, met bas les armes ».

Aussitôt on commence une mine contre un autre ouvrage

de la citadelle, le fort de Tolède. Mais, avant qu'elle fût terminée, le général Chassé capitula. La garnison ne pouvait tenir plus longtemps. D'ailleurs, tout espoir d'être secourue par la flotte hollandaise lui était enlevé. Les divisions Sébastiani sur la rive gauche de l'Escaut, Achard sur la rive droite, avaient repoussé toutes les tentatives de débarquement, et, sous le feu de l'escadre, malgré les difficultés du terrain, l'artillerie avait réparé les forts et élevé des batteries. Les communications qui avaient existé quelque temps entre les assiégés et l'escadre, grâce au courant de l'Escaut, à marée descendante, étaient interceptées. Enfin, toutes les sorties avaient été successivement repoussées.

Le général Chassé fit parvenir au maréchal Gérard, le 23 décembre, un peu avant dix heures du matin, une lettre où il disait :

« Croyant avoir satisfait à l'honneur militaire dans la défense de la place dont le commandement m'est confié, je désire cesser l'effusion de plus de sang. C'est en conséquence, monsieur le maréchal, que j'ai l'honneur de vous prévenir que je suis disposé à évacuer la citadelle avec les forces sous mes ordres et à traiter avec vous de la remise de cette place, ainsi que de la position de la Tête-de-Flandre et des forts en dépendant. »

Le maréchal fit immédiatement cesser le feu.

La capitulation fut arrêtée le jour même et signée, au quartier général de Berchem, par Chassé et Saint-Cyr Nugues. La citadelle était livrée, ainsi que la Tête-de-Flandre et les forts, sauf ratification par le gouvernement hollandais. La garnison devait « sortir avec les honneurs de la guerre, déposer les armes sur les glacis et rester prisonnière de guerre ».

Le 24, à une heure, le maréchal Gérard, accompagné des ducs d'Orléans et de Nemours, et suivi de son état-major, se rendit à la citadelle. On entra par la porte de

l'Esplanade. Il fallut se frayer passage à travers les ruines, et on arriva au fond de la casemate qu'occupait le général Chassé. Celui-ci, entouré de quelques-uns des défenseurs de la place, ayant exprimé le regret de n'avoir pu tenir plus longtemps, le maréchal l'interrompit :

« J'honore partout le courage, dit-il, et ces ruines, messieurs, sont les plus belles preuves du vôtre. »

On visita la citadelle. En présence de l'escarpe du bastion de Tolède, à moitié tombée dans le fossé, le maréchal dit encore :

« Il était temps : le général Chassé s'est conduit en homme d'honneur, il ne pouvait tenir un jour de plus. »

La garnison sortit alors de la citadelle. Elle défila devant la plus grande partie des troupes de siège rangées en bataille, puis déposa les armes sur le glacis et rentra dans la citadelle, où elle devait rester jusqu'à la notification de la décision du gouvernement hollandais. Les forces hollandaises s'élevaient, au moment de la reddition, à trois mille sept cent trente-sept sous-officiers et soldats, cent vingt-neuf officiers. Il y avait trois cents blessés.

A Paris, la prise d'Anvers causa une vive émotion, que Guizot a notée dans son *Histoire de mon temps.*

« Quand, le 24 décembre au soir, le roi en reçut les félicitations, j'étais encore hors d'état de sortir ; ma femme alla seule porter les miennes aux Tuileries. « J'ai « été hier au château, écrivait-elle le lendemain à sa sœur ; « le roi et la reine faisaient plaisir à voir, si patriotes et si « paternels, si heureux de la gloire de nos armes, si con- « tents de voir leurs enfants à l'abri du danger, si simples « en parlant de leur bonne conduite.

« Mes fils ont fait leur devoir, m'a dit la reine ; je suis « charmée que l'on sache qu'on peut compter sur eux en « toute circonstance. »

Les princes étaient de retour à Paris le 28 décembre.

III

DE 1833 A LA FIN DE 1836

Le nom du duc de Nemours va se trouver cité de plus en plus fréquemment dans les comptes rendus que les journaux publient des voyages entrepris par le roi ou par le duc d'Orléans, tantôt pour inspecter des troupes ou commander des manœuvres, tantôt dans un but politique. Il serait inutile de raconter, ou seulement de mentionner, chacun de ces déplacements princiers ou royaux; mais sans doute ne l'est-il pas d'indiquer, en passant, la physionomie de l'un d'eux, et, par exemple, de donner quelque idée de cette promenade officielle que le duc de Nemours fit avec son père en Normandie, au début de 1833.

La couleur locale abonde dans les récits du *Moniteur* et des journaux des départements; le style et les incidents de la route suffiraient à les dater.

Louis-Philippe quitte Saint-Cloud le 26 août 1833. Il est accompagné du duc de Nemours, du prince de Joinville, de l'amiral de Rigny, ministre de la Marine, de plusieurs aides de camp (dont le colonel Boyer, aide de camp du duc de Nemours), de plusieurs officiers d'ordonnance, de MM. Trognon et Latour, précepteurs des princes. On passe par Saint-Germain, Triel, Meulan, Mantes, Bannières, Vernon, et l'on va coucher au château de Bizy, dans l'Eure.

Le lendemain, départ de Bizy, à une heure, pour Pacy.

« Les autorités de Pacy attendaient le roi près d'un arc de triomphe en feuillage. Sa Majesté est descendue de voiture; de jeunes demoiselles lui ont offert une corbeille de fleurs. Le roi a traversé Pacy à pied. »

On continue sur Évreux, où on arrive à trois heures et demie. Le soir, bal à la « salle de spectacle ». Louis-Philippe et les princes s'y rendent. Et le *Journal de Paris*, dans une « correspondance particulière », donne ce détail :

« Sa Majesté n'a pas voulu s'isoler dans la loge qui lui avait été préparée, elle s'est placée sur des banquettes au milieu de l'assemblée. »

Départ d'Evreux le 28, à onze heures du matin.

A la limite de l'arrondissement, une foule nombreuse s'était massée : bataillons de la garde nationale de Bernay, « autorités » attendant sous un arc de triomphe, et plusieurs milliers de femmes, « toutes en grands bonnets cauchois, rangées en batailles, toutes criant : « Vive le roi ! » à tue-tête et battant des mains, tandis qu'au-dessus de leurs têtes les pommiers étaient garnis de centaines d'enfants, encore plus bruyants qu'elles dans leurs manifestations ».

M. Augustin Vy, président du tribunal de commerce, se trouvait parmi les autorités. Il avait droit de haranguer. Il en usa; mais, sous prétexte qu'on doit la vérité aux princes et qu'ils l'entendent rarement, il fut impertinent. Il parla si emphatiquement d'un passé contraire à la dignité de l'homme et d'une certaine liberté « sûre et progressive », qu'on devait comprendre et que l'on comprit que ce juge-consul avait des illusions sur la république, et qu'il prétendait en faire part au roi.

Louis-Philippe avait de la repartie; il avait aussi le sens de l'autorité, et, l'on pourrait dire, le tempérament monarchique. Il répondit aussitôt :

« Oui, sans doute, monsieur le président, il faut que la vérité arrive aux rois; mais il faut aussi qu'elle arrive

aux nations. Aujourd'hui, les nations ont leurs flatteurs, comme jadis les rois avaient les leurs, et ces flatteurs savent aussi bien tronquer la vérité par la flatterie que la comprimer par l'insulte et l'obscurcir par la calomnie. C'est au temps et à la raison publique à en faire justice, et ce n'est qu'en repoussant l'optique de la passion et de la partialité que l'esprit du peuple parvient à juger sainement les choses et à démêler ses véritables intérêts. »

Ayant ainsi dit son fait à l'orateur de Bernay, Louis-Philippe et les princes continuent leur chemin. « Plusieurs dames à cheval étaient venues se joindre à l'escorte du roi, et elles ne l'ont pas quitté. » On franchit à cinq heures la limite du Calvados. Un nouvel arc de triomphe y est dressé; on y peut lire :

A Louis-Philippe Ier, le Calvados.
La liberté l'a fait roi;
Roi,
Il consolide la liberté par l'ordre.

M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, député de Lisieux, attendait là le roi des Français. Il entre avec lui à Lisieux, et, le soir, Louis-Philippe avec les princes se rend au bal obligatoire. Le 1er septembre, le roi est à Cherbourg, où le maire le reçoit en lui présentant les clefs de la ville.

« Le cortège, à l'entrée à Cherbourg, était ouvert par les maires des communes environnantes, tous à cheval et tenant un drapeau tricolore à la main... Il était fermé par un second détachement des maires, tous bons campagnards en bottes à chaudrons. »

La reine est venue rejoindre le roi à Cherbourg le 1er septembre à minuit. Le lendemain, il y a revue et visite du port militaire; les souverains s'embarquent sur le *Sphinx* pour aller visiter les travaux avancés du port. En

revenant, on se rend à bord du *Louxor*, qui ramenait l'obélisque...

Pendant la promenade sur mer, « on a remarqué la musique d'un brick anglais qui, au passage de Sa Majesté, a exécuté la *Marseillaise* ».

Le 3 septembre, visite à l'escadre commandée par le contre-amiral de Mackau.

« Sa Majesté se rend aussi à bord du yacht de lord Yarborough, à qui elle remet, de sa main, une tabatière ornée de son portrait et enrichie de diamants. »

Les pavillons royaux « sont timbrés d'une couronne sur la bande intermédiaire du tricolore, avec les lettres L.-P. I[er] ». Et, comme les peintres de marine sont de tous les temps et de toutes les excursions de ce genre, le peintre Gudin fait des croquis.

Le voyage se termine à Rouen, où, le 9 septembre, le roi et la reine visitent une exposition de rouenneries et posent la première pierre d'un monument au grand Corneille.

Le 12 septembre, la cour rentrait à Saint-Cloud.

C'est en cette même année 1833 que le duc de Nemours contribuait, avec le duc d'Orléans, à fonder la « Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, et le cercle (aujourd'hui Jockey-Club), qui en fut le lieu de réunion ».

Les insurrections de Lyon, si graves, si sanglantes en avril 1834, — on tira plus de 300.000 coups de fusil ou de canon, — amènent l'émeute du 13 avril à Paris et des désordres dans de nombreuses villes de France. Les forces révolutionnaires s'agitent partout.

Le 14 août, à six heures du matin, le duc de Nemours accompagnait son frère le duc d'Orléans, lorsque les troupes furent envoyées contre l'émeute. La place des princes était là au premier rang, comme dans les réceptions et les fêtes. Ils ne manquèrent jamais à l'occuper.

Plusieurs fois, leur vie fut en danger. Ce jour-là, notamment, plusieurs coups de feu furent tirés contre eux, du troisième étage d'une maison, au moment où, avec le maréchal Lobau et plusieurs officiers généraux, ils traversaient la rue Saint-Martin. Une balle passa entre le duc d'Orléans et un de ses aides de camp, et alla percer le shako d'un soldat, mais personne ne fut blessé.

Le duc de Nemours allait avoir vingt ans. Il avait donné des preuves de courage, de sang-froid et de science militaire. Louis-Philippe le nomme maréchal de camp, — 1er juillet 1834, — et l'envoie dans l'Est, non plus pour accompagner le duc d'Orléans, mais seul. C'est un début dans le commandement effectif des troupes et aussi dans l'art difficile de recevoir les hommages, les demandes, les hommes qui croient qu'on se souvient d'eux ou qu'on ne s'en souvient pas assez, les fonctionnaires dont il faut savoir tous les noms, les maires dont il faut écouter les doléances, en faisant la part de l'ambition personnelle et celle de l'intérêt général, et tout cela au débotté le plus souvent, entre deux inspections ou voyages, à toute heure, en tout lieu, en toute disposition de santé ou d'esprit. Le jeune prince, dès le lendemain de sa nomination, fait son entrée à cheval dans Lunéville. Autour de lui sont les généraux Jacquinot, Villatte et Gusler. Naturellement il est obligé de recevoir les autorités. On l'attendait à cette épreuve. Il s'en tire fort bien :

« Le prince a répondu avec beaucoup d'aplomb et de grâce, écrit, ce jour-là même, le général Boyer... Le début de Monseigneur a été des plus heureux... Demain, Son Altesse Royale prend le commandement de sa brigade[1]. »

Il n'est pas inutile de rappeler, une fois pour toutes, selon quelles règles les honneurs étaient rendus aux princes

1. Lettre adressée à la reine Marie-Amélie.

fils de Louis-Philippe, en semblable circonstance. La question était résolue par le décret de messidor, lequel ne faisait que reproduire, sur ce point particulier, les règlements en vigueur sous l'ancienne monarchie. Chacun sait, au surplus, que, quand il voulut rétablir les usages, l'étiquette, les honneurs d'une cour, Napoléon fit à l'ancien régime de fort nombreux emprunts. Voici la lettre adressée par le président du Conseil au général commandant à Lunéville, à l'occasion de l'arrivée du prince :

« Paris, 22 juin 1834.

« GÉNÉRAL,

« Le roi ayant désigné Mgr le duc de Nemours pour commander, comme maréchal de camp, une brigade de dragons au camp de Lunéville, Son Altesse Royale se propose de partir de Paris le 30 de ce mois, sans s'arrêter en route.

« Le titre V du décret du 24 messidor an XII détermine les honneurs à rendre aux princes français.

« L'article 11 du même titre porte :

« Lorsque les princes français feront partie du corps « de troupes qui composeront un camp ou formeront une « garnison, ils ne recevront plus, à dater du lendemain de « leur arrivée jusqu'à la veille de leur départ, que les « honneurs dus à leur grade militaire.

« En conséquence, le jour de l'arrivée du prince, les honneurs dus à Son Altesse Royale en cette qualité lui seront rendus par les autorités civiles et militaires ainsi que le jour de son départ; mais, à partir du jour de son arrivée, le prince remplira ses devoirs comme maréchal de camp, et, pendant la durée de son commandement, il ne lui sera accordé d'autres honneurs que ceux qui sont dus à ce grade.

« Vous donnerez les ordres en conséquence, et vous en informerez les autorités administratives et judiciaires de Lunéville.

« *Le président du Conseil, ministre de la Guerre,*

« Signé : Maréchal duc de DALMATIE. »

Les jours qui suivent l'entrée du duc de Nemours à Lunéville sont occupés par des exercices sur le champ de manœuvres et par des inspections de tout genre. Le général Jacquinot, afin de l'habituer au maniement des troupes, lui confie plus d'une fois le commandement de la division. Le prince se montre actif, appliqué, désireux d'apprendre son métier de soldat jusqu'en ses moindres détails. Il veut qu'on ne puisse pas le tromper plus tard. Il cherche à bien connaître ses officiers. Deux fois par semaine, il ouvre les salons du château de Lunéville où il est installé. Il se fait aimer rapidement. Il accepte d'être le parrain du fils d'un de ses chefs d'escadron, et le trait ne déplaît pas. Il se montre à Nancy. Lorsqu'il traverse la ville, le 20 juillet, pour assister aux courses et rendre visite au général Drouot, la population lui fait fête. Vers sept heures du soir, l'hôtel de la préfecture, où il a dîné, est enveloppé d'une grande foule. Le prince descend aussitôt et se promène au milieu des groupes, recevant de tous côtés des marques d'égards et d'affection. Bientôt, son frère aîné vient le rejoindre. C'est l'occasion de grandes réceptions. Les officiers du camp offrent un bal très brillant aux deux princes. Le duc de Nemours rend cette politesse le 16 août et donne au château une fête dont les journaux et les lettres d'alors disent merveille, et pour laquelle onze cents invitations avaient été lancées. Il ouvre le bal avec Mlle Moreau, fille du maire de Nancy, ne cesse de parcourir les salons, de causer et de charmer par sa bonne grâce les invités qu'on lui présente, et, à cinq heures du matin,

soupe avec les officiers qu'il s'était adjoints pour faire les honneurs.

Il ne quitte Lunéville que le 4 octobre, après un séjour de trois mois.

C'est, d'ailleurs, une justice qu'il faut rendre à tous ces princes, fils de Louis-Philippe. Ils faisaient un apprentissage complet de leur état. On les voit passer des revues, commander des manœuvres, présider des fêtes ou des conseils, inaugurer des chemins de fer, faire des voyages politiques, conduire des négociations diplomatiques, se battre partout où l'armée de la France est engagée, sur terre ou sur mer, marcher contre les émeutiers, et ils ne manquent pas de se trouver là, quand ils sont avertis qu'un attentat peut menacer la vie du roi et celle des fils du roi. Le 28 juillet 1835, au milieu de la revue des gardes nationaux rangés en haie depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille, quand la machine infernale de Fieschi éclate et fait quarante victimes dans l'état-major du roi et dans la foule, trois des princes sont près de leur père : le duc d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Joinville. Ils ont été prévenus, comme le roi l'a été, par M. Thiers, du danger probable. Ils sont de ceux qui ne reculent pas devant le danger, même certain ; ils le considèrent comme un rendez-vous d'honneur, et ils ont simplement remercié le ministre du bon avis, en ajoutant : « Nous y serons. »

Trois semaines plus tard, le duc de Nemours partait pour Londres. Il allait simplement se montrer à la cour du roi d'Angleterre. Ce n'était pas inutile. Il y avait des préjugés à renverser, là et ailleurs. Car cette monarchie de Juillet passait à l'étranger, non pas seulement pour révolutionnaire, — on en a vu d'autres en Europe, et les indulgences sont aisées de ce côté, — mais pour bourgeoise, ce qui se pardonne moins vite. Le duc d'Orléans et le duc de Nemours étaient l'un avec l'autre, ou l'un sans l'autre,

capables de ruiner, rien qu'en se montrant, cette qualification.

Ce dernier partit donc, en août 1835, pour l'Angleterre, en mission de courtoisie et de rapprochement. L'année d'après, nous le verrons partir pour l'Allemagne avec son frère aîné.

Les instructions écrites qu'il emportait devaient lui servir de mémento, l'empêcher de se tromper sur les hommes et de commettre des imprudences en causant avec eux. Voici un fragment de la note rédigée pour le prince à cette occasion :

« Le ministère anglais divisé en deux parties : les wighs radicaux et les wighs tories. Les premiers sont peu bienveillants, les autres plus. Savoir dans quel parti est lord Melbourne. Lord Holland est violent. Relativement à l'Espagne, la politique en France est toujours de ne s'en mêler sous aucun prétexte. Les Anglais avaient envie de l'intervention, mais ils voulaient nous la faire faire sans s'en mêler. Les volontaires anglais ne font rien, la légion étrangère ne fera rien non plus. Ils ne l'ont pas voulu autrement. Le système du roi de France est de ne pas établir, par l'étranger, un gouvernement qui ne peut se soutenir dans son pays. Quant au Portugal, se taire absolument à cet égard, rester en dehors de la question.

« Ne prendre aucune couleur de parti dans le pays, être bien avec les uns et les autres, peut-être particulièrement bien avec le duc de Wellington ; lui dire que le roi sait combien il l'a toujours bien apprécié, qu'il l'a dit à lord Cowley, et que le roi a accepté très volontiers lord Cowley, quand il le lui a proposé.

« Quant au roi d'Angleterre, il est marin par-dessus tout, et tout son désir est d'aller brûler Cronstadt. Il n'aime pas ce ministère-ci. Lord Palmerston lui convient parce qu'il est cassant, et qu'il espère arriver par lui plus facilement à l'accomplissement de ses désirs. Les

[illegible] princes et princesses sont bienveillants. Quant à la [illegible], le roi des Français a toujours retenu l'Angleterre qui voulait aller trop loin. »

Le prince s'embarque le 22 août, à Calais, sur le *Courrier*, et débarque à Ramsgate. Arrivé à Londres le dimanche 23 août :

« Je jouis de pouvoir marcher dans la rue, écrit-il, sans que personne fasse attention à moi. »

Le lundi 24, il se rend à Windsor avec les généraux Baudrand et Boyer. Le roi Guillaume IV a invité beaucoup de monde en son honneur, et retient son hôte jusqu'au mercredi.

Le 27, il y a un « lever » à l'hôtel Grillion, et le duc de Nemours reçoit la visite et les compliments du corps diplomatique qui s'est rendu en grand costume à l'hôtel.

« Les ducs de Cumberland et de Sussex, disent les feuilles anglaises, ont adressé au prince des invitations. Le prince restera quinze jours en ville, puis il se rendra à Bath, Cheltenham, Brighton, etc. »

Ses lettres n'ont pas le ton diplomatique. Elles sont jeunes et gaies, et brèves, quand elles jugent. Il écrit le 1er septembre :

« J'ai vu tantôt la duchesse de Kent et la princesse Victoria. Cette dernière est petite et a de beaux yeux... Quant à Mme Fitzherbert, pour qui je n'avais pas de lettre, elle a été dans la plus grande joie de me voir. »

Une soirée qu'il a passée « au spectacle, à la comédie anglaise », lui a paru « assommante ». Il va entendre, à la Chambre, lord John Russell et sir Robert Peel. A Portsmouth, le 6 septembre, on l'accueille avec les plus grands honneurs; on lui fait visiter la ville et le yacht royal, et même, c'est là un petit trait anglais, — honni soit qui mal y pense ! — le vaisseau *the Victory*, que montait Nelson à Trafalgar.

« Je suis reçu, choyé et fêté à merveille », conclut-il.

Sa mère lui écrit en réponse :

« ... Tu ne pouvais pas te rappeler Twickenham. Tu y étais pourtant bien gentil, surtout en expliquant le tableau du salon. Je sais que tu as fait un joli speech en réponse au toast du duc de Sussex... Lord Palmerston a écrit de grands éloges de toi, de tes manières et du succès général que tu as; j'ai reçu aussi à ton sujet de fort aimables lettres de la reine d'Angleterre et de la princesse Victoria. »

Il avait vu, pour la première fois, la princesse Victoria, nièce et héritière du roi régnant, Guillaume IV, dans l'appartement qu'elle occupait, avec sa mère, la duchesse de Kent, au palais de Kensington. C'est là que, deux ans plus tard, un matin de juin 1837, devenue depuis quelques heures, par le décès du roi son oncle, Victoria Ire, reine du Royaume-Uni, elle tiendra ce premier conseil où la sagesse de ses dix-huit ans, sa dignité et sa présence d'esprit surprirent tous les témoins charmés par sa bonne grâce. Le duc de Nemours la retrouva, quelques jours après sa visite à Kensington palace, chez lord Fitz William, chez lequel il s'était rendu, le soir des courses de Doncaster. Puis le voyage se continue par Sheffield, Liverpool, Manchester, Oxford. Reçu près d'Oxford, chez lady Jersey, le prince écrit, le 23 septembre :

« Notre caravane se porte bien. Boyer, qui a eu un rhumatisme à l'épaule, ne s'en ressent presque plus, et le général Baudrand n'aura plus l'occasion de se mettre dans les saintes fureurs où il entrait, à cause de l'heure tardive du dîner, dans nos longues tournées. Car il faut toujours une heure et demie ou deux heures avant de pouvoir obtenir le dîner, quand on arrive dans une auberge, et, durant ce temps, il se promenait de long en large dans sa chambre, sonnant à tout instant le waiter et lui disant, à son arrivée : « The dinner is not yet ready ! » avec un ton de profonde indignation. »

Le succès personnel remporté en Angleterre par son second fils engagea Louis-Philippe à donner le duc de Nemours pour compagnon au duc d'Orléans lorsque, l'année suivante, le prince héritier entreprit un voyage en Allemagne et en Autriche. Ce voyage avait pour but, comme le précédent, de montrer les princes français aux cours étrangères, et, de plus, on espérait que le duc d'Orléans pourrait se faire agréer par l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille de l'archiduc Charles.

Cette mission, diplomatique et matrimoniale, avait été préparée par le cabinet Thiers. Le ministère avait fait pressentir les cours allemandes par nos ambassadeurs, et les réponses avaient été favorables. Mais il en est de ces réponses comme des permissions que donnent les tribunaux pour introduire l'instance. Il faut ensuite gagner le procès. Celui-là fut perdu, à moitié du moins. Les princes firent partout figure de princes; ils rapportèrent d'Allemagne et d'Autriche de beaux souvenirs de voyage, des présents, des amitiés, la joie d'avoir diminué, rien qu'en se montrant, le mauvais vouloir de plusieurs cours : mais le projet de mariage échoua.

« L'archiduc ne s'y montra point contraire, raconte Guizot : l'ambassadeur à Vienne, M. de Saint-Aulaire, qui avait déconseillé la tentative, s'employa avec autant de tact que de zèle pour la faire réussir ; mais les préventions malveillantes de l'empereur d'Autriche, de sa famille et de sa cour, contre le gouvernement issu de la révolution de 1830, furent les plus fortes [1]. »

Dès la fin d'avril, la *Gazette d'Augsbourg* publiait ces dépêches officieuses de Berlin :

1. *Histoire de mon temps*, t. IV, p. 143. L'archiduchesse épousa le roi de Naples, veuf de cette princesse de Savoie, Marie-Christine, qui a été déclarée vénérable et dont il avait eu un fils, François II, le héros de Gaëte. Du mariage du roi de Naples avec Marie-Thérèse naquirent le comte de Caserte, le comte de Trani, et plusieurs autres enfants.

« Berlin, 25 avril.

« On attend ici, le 10 mai au plus tard, les ducs d'Orléans et de Nemours, par suite de l'invitation du roi. Déjà les appartements sont préparés dans le château royal pour ces illustres hôtes. Ce sont les mêmes qu'occupait autrefois Frédéric... Le rapprochement qui s'opère entre la dynastie française et les puissances du nord ne sera pas sans influence sur la solution de la question hollando-belge. On croit que cette solution s'accomplira pendant l'automne... »

« Les princes occuperont l'aile du château qui donne sur le jardin, et que Napoléon habita lors de son séjour à Berlin. »

Les princes quittent Paris le lundi 2 mai, emmenant avec eux les ducs de Valençay et d'Elchingen, le chevalier Baudrand, le comte de Colbert et le baron Marbot. Ils passent par Châlons, Sainte-Menehould, Thionville, Trèves, Coblentz. Dans cette dernière ville, le 6 mai à sept heures du soir, ils sont reçus par les officiers de la garnison qu'ils invitent à dîner, et il y a le soir une grande sérénade en l'honneur des princes français. Le lendemain, après une navigation sur le Rhin, quand ils arrivent en vue de Cologne, le canon annonce leur arrivée. Deux jours plus tard à Halberstadt, ils trouvent M. Bresson, ministre de France. Les officiers supérieurs du 7ᵉ cuirassiers les complimentent et leur offrent une sérénade comme avaient fait déjà leurs camarades de Coblentz. Il y a des ordres de bien recevoir les princes français ; il y a aussi, pour expliquer l'empressement des autorités et la sympathie de la foule, la magie de la jeunesse jointe à celle du rang.

Déjà les officiers qui accompagneront les princes à Berlin sont désignés. Pour le duc d'Orléans, ce sont : le

général de Rœder et M. de Brandtz, major à l'état-major général, écrivain de valeur, auteur d'un ouvrage sur la campagne d'Espagne ; pour le duc de Nemours, le général major de Neumann et le major de Molière.

Les princes arrivaient à Berlin le 11 mai, vers quatre heures et descendaient au château royal, où les attendaient, au bas de l'escalier les titulaires des grandes charges de la couronne. La réception est très empressée. Le prince royal de Prusse, les autres princes de la famille royale viennent faire visite aux fils de Louis-Philippe. Ceux-ci se présentent chez le roi, Frédéric-Guillaume III, rendent la visite que les princes leur ont faite, et le roi lui-même vient les voir dans leur appartement. Le soir à neuf heures, ils soupent chez le prince royal ; le lendemain, ils dînent chez le roi.

Le dimanche 12 mai, les princes assistent à la messe à l'église catholique ; le soir, on les voit à l'Opéra avec la reine des Pays-Bas, qui se trouve en ce moment à Berlin. Toute la cour assiste à la représentation. On joue le *Barbier de Séville*.

Dix autres journées se passent, et chacune d'elles est marquée par une attention, une avance, une marque de sympathie politique ou de sympathie personnelle : visite, avec le roi, des casernes de Charlottembourg, bal chez le prince Guillaume, frère du roi, celui qui devait devenir l'empereur Guillaume Ier, parades, manœuvres par le corps de la garde, déjeuner dansant à l'ambassade de France, où l'on compte quatre cents convives, soirée à l'Opéra, visite du château de Sans-Souci. Lorsque les princes partent pour Vienne le 23 mai :

« Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher les illustres voyageurs, disent les journaux de Berlin, ne tarissent pas dans leurs éloges sur l'extrême distinction des deux princes. Toujours heureux dans le choix des sujets qu'ils traitent, et disposés surtout à faire rouler

l'entretien sur des observations morales et sociales, ils font sans cesse preuve du tact le plus exquis, et l'on peut dire que ce goût remarquable est l'heureux fruit d'une excellente éducation et d'une connaissance approfondie des personnes et des choses. »

On remarquait aussi leur générosité, on citait les nombreux présents faits à des personnages de la cour, les cinq cents louis laissés pour le service des écuries, les mille louis donnés pour la maison du roi.

De Vienne, le comte de Saint-Aulaire est parti, le même jour pour aller au-devant des princes. L'empereur envoie aussi des officiers supérieurs qui seront attachés pendant la durée du séjour en Autriche, à la personne des princes. Ce sont : le prince Lichowski, chambellan de l'empereur et colonel d'infanterie, et le comte Zichy, chambellan, pour le duc d'Orléans, et le lieutenant-colonel comte Nobili, pour le duc de Nemours.

Le 27 mai, les ducs d'Orléans et de Nemours sont à Kœniggrätz, ville fortifiée de la Bohême. Le 28 mai, ils rencontrent M. de Saint-Aulaire à Gænserndorf, et, le lendemain, font leur entrée à Vienne. Une voiture à six chevaux, envoyée par l'empereur d'Autriche et précédée d'une autre à quatre chevaux, les amène à midi au palais impérial, où leurs appartements ont été préparés. Ils repartent immédiatement pour Schœnbrunn, sont reçus par l'empereur, l'impératrice et l'archiduchesse Sophie, dînent avec Leurs Majestés, et, de retour à Vienne, assistent à la soirée donnée par le comte de Saint-Aulaire.

Ce sont des journées terriblement chargées, mais les hôtes de l'empereur sont jeunes. Ainsi, dans la matinée du 30, ils reçoivent les archiducs, le corps diplomatique, les premiers fonctionnaires de la cour et de l'Etat ; le soir, ils vont dîner à Schœnbrunn, puis se rendent au théâtre de la cour, où on joue le premier acte de la *Somnambula*,

et enfin ils achèvent la soirée en ouvrant le bal paré donné à l'empereur par le prince de Metternich : le duc d'Orléans avec la princesse de Metternich, et le duc de Nemours avec la princesse Esterhazy.

« Aujourd'hui, disent les journaux, on les traite encore comme princes français ; mais demain ils seront considérés comme faisant partie de la maison impériale, c'est-à-dire qu'ils paraîtront en simple frac. »

Toute une semaine encore se passe de la sorte.

Brusquement, le 7 juin, les fêtes sont interrompues. On vient d'apprendre la mort du roi de Saxe. Le duc d'Orléans et le duc de Nemours ne feront plus à l'empereur qu'une visite d'adieu, le 10 juin, et celui-ci, en souvenir de leur passage, donnera à chacun de ses hôtes un cheval qu'ils doivent choisir eux-mêmes dans les écuries impériales.

A Vienne, comme à Berlin, les éminentes qualités du duc d'Orléans et du duc de Nemours ont frappé tout le monde. Le prince de Metternich a émis, à leur sujet, les opinions les plus flatteuses. La note « émigrée » chante à l'unisson, et dans les *Mémoires*, tout récemment publiés, de la baronne du Montet, c'es tun dithyrambe en l'honneur des jeunes princes. « Je ne vous dissimulerai pas qu'ils ont eu beaucoup de succès à Vienne ; on les a trouvés les jeunes gens les mieux élevés, de véritables types de bonne éducation, tels qu'on en voit bien peu, non seulement parmi les princes, mais même dans les rangs moins élevés de la société. Si leur manière d'être est un rôle qu'ils ont étudié, on doit les proclamer les premiers acteurs du monde, car ils ont forcé leurs plus grands antagonistes au silence. Leur personne, leur conduite, le tact parfait qu'ils montrèrent dans toutes les occasions, l'aisance de leurs manières, également éloignées d'une confiance présomptueuse comme de la timidité, tout cela fut reconnu, loué, admiré. Il y avait partout foule sur leur

passage, par la raison toute simple que les hommes aiment à voir comment d'autres se tirent d'un pas difficile, d'une situation que l'on suppose gênée; rien en eux ne trahissait ce sentiment, le voyage de ces jeunes gens me semble être le comble de la politique du père. »

Le succès personnel des ambassadeurs a donc été très grand. Mais il n'a pas détruit les objections contre la dynastie. Le duc d'Orléans n'épousera pas l'archiduchesse.

Les princes partent de Vienne le 11 juin, gagnent Milan, par Klagenfurt, Bozen et Vérone. Sur la route, à Trente, ils rencontrent l'impératrice Marie-Louise, qui, en les voyant, ne peut retenir ses larmes. Partout sur leur passage, on organise encore des fêtes; on a désigné, pour les accompagner dans le royaume lombard-vénitien, le colonel Martini, chef d'état-major du général Radetzky, commandant en chef de l'armée d'Italie, et le major comte Zichy, frère de la princesse de Metternich.

Mais les projets ne sont qu'en partie réalisés.

Le 28 juin, à Milan, on apprend qu'un attentat a eu lieu le 25 contre le roi Louis-Philippe. Les princes partent aussitôt pour Paris et sont à Neuilly le 4 juillet.

Le samedi 25 juin, en effet, à six heures du soir, au moment où la voiture du roi sortait de la cour des Tuileries, un assasin, Alibaud, placé près du guichet, a tiré sur le roi avec une canne à feu. La balle n'a atteint ni Louis-Philippe, ni la reine, ni Mme Adélaïde qui se trouvaient dans la voiture. Mais un attentat, même manqué, c'est une douleur familiale et royale, c'est un ébranlement du principe d'autorité; c'était aussi, dans les temps agités que traversa plus d'une fois la monarchie de Juillet, un danger possible d'émeute.

Les deux princes ont repris, depuis quelques semaines, leur place à la tête des troupes, dans les revues et manœuvres qui eurent lieu à l'occasion du séjour à Paris du

roi de Naples, lorsque le bruit d'une expédition militaire se répand.

Le 8 octobre, le général Damrémont part pour l'Afrique, et les journaux officieux ont soin de ne point définir sa mission et l'enveloppent d'une clarté crépusculaire.

« M. le général Damrémont est parti pour l'Afrique, disent-ils, chargé d'une mission du gouvernement, qui embrasse les diverses questions sur lesquelles la presse cherche aujourd'hui à faire prendre le change au public.

« Le gouvernement a pensé, avec raison, qu'il devait à l'honorable généralissime de nos troupes en Afrique d'employer d'autres moyens de communiquer et de s'entendre avec lui sur l'expédition de Constantine, que des articles de journaux. »

IV

LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE CONSTANTINE

La prise d'Alger, en 1830, n'avait donné à la France qu'une autorité militaire sur un territoire très limité, celui d'Alger. Partout ailleurs les Arabes refusaient de reconnaître la suzeraineté de la France. D'autre part, l'opinion à Paris et en province était divisée sur la question de savoir si nous devions agrandir notre domaine africain, ou seulement le conserver. La passion politique peut aveugler à ce point les hommes sur leur intérêt et sur l'honneur même[1]. On discutait la conquête parce qu'on gardait rancune aux derniers ministres de Charles X ; on refusait de consolider une autorité et une gloire qui paraissaient légitimistes, à cause de leur origine. Pendant plus de six années, le gouvernement de Louis-Philippe dut compter avec ce préjugé, et plusieurs ministres le partagèrent.

L'initiative hardie qu'avait prise, au début, le maréchal Clauzel dut être désavouée ; Médéah, conquise par lui, fut évacuée ; on eut peur du succès même : on rappela Clauzel.

1. Beaucoup de Français s'étaient réjouis cependant à l'occasion de la prise d'Alger, et, parmi les fêtes populaires, il est curieux de mentionner la première course de taureaux donnée, à cette occasion, dans l'amphithéâtre romain d'Arles, débarrassé depuis peu de deux cent douze habitations privées qu'il contenait et qu'il abritait (V. Roger Peyre, *Nîmes, Arles, Orange*. Paris, H. Laurens, 1903).

Depuis le début de l'année 1831 jusqu'au printemps de 1836, les généraux se succèdent à Alger : Berthezène, le duc de Rovigo, Voirol comme commandant par intérim, Drouet d'Erlon. Les progrès sont lents, timides, parfois suivis de reculs. Bône, assiégée par le bey de Constantine en 1832, est délivrée par nos troupes qui s'y maintiennent. Mais, en même temps, la sévérité du duc de Rovigo augmentait contre la France l'hostilité des Arabes de la province d'Alger. Un peu plus tard, en 1833, pendant que le général Voirol, secondé par le capitaine La Moricière, crée des routes, pacifie le pays et organise les premiers bureaux arabes, Bougie est prise par des troupes envoyées de Toulon. Mais cette conquête est elle-même aussitôt arrêtée, limitée, marquée du même vice de précarité qui caractérise la possession d'Alger même, et la petite garnison qu'on y laisse doit s'y défendre chaque jour. A l'ouest, ce n'est pas seulement le point occupé par la France, la ville d'Oran, qui est menacée, c'est notre domination qui se joue, et qui avance ou recule selon que nous sommes victorieux ou défaits dans la lutte, tantôt diplomatique et tantôt militaire, qu'a suscitée contre nous Abd-el-Kader. L'émir a peut-être rêvé de rétablir un empire arabe. En tous cas, il a prêché la guerre sainte, réuni les tribus ennemies, apaisé les rivalités et les haines locales, et cette œuvre, comme l'a écrit le duc d'Orléans, « œuvre obscure et ignorée du monde, a peut-être exigé plus de génie que des entreprises dont l'éclat a rempli l'univers ».

Il paraît si redoutable, qu'après l'avoir défait en plusieurs rencontres, le général Desmichels, qui commande à Oran, traite avec lui et lui abandonne le monopole du commerce. La puissance d'Abd-el-Kader se fortifie par la timidité de nos succès autant que par nos revers et nos fautes. Elle sert d'exemple aux chefs arabes des villes indépendantes. Elle devient menaçante quand le ministère

diminue l'effectif de l'armée d'Alger, et le ramène de trente et un mille à dix-huit mille hommes.

On peut tout craindre, un désastre est possible. Il n'arrive qu'un malheur réparable, et qui va servir de leçon et d'avertissement. L'énergique général Trézel, qui a remplacé à Oran le général Desmichels, est écrasé, dans les défilés de la Macta, par des bandes arabes dix fois supérieures en nombre.

Heureux échec : on se décide à agir. Le maréchal Clauzel reparaît comme gouverneur en Afrique. Le roi envoie son fils aîné pour encourager l'armée et accompagner l'expédition qui se prépare. Mascara est prise ; Abd-el-Kader est vaincu à Tlemcen ; le bey nommé par la France est rétabli à Médéah. Il semble que le moment est venu de poursuivre le succès et d'établir, sur toute l'ancienne régence, l'autorité de la France. Et Clauzel revient à Paris pour défendre son projet de conquête.

Hélas ! pendant que les félicitations et les plans d'établissement en Afrique se multiplient, l'œuvre de Clauzel s'effondre. Ab-del-Kader a levé une armée de douze mille Kabyles et Marocains, avec laquelle il cerne le corps d'Oran à la Tafna et soulève les tribus soumises. Le bey de Médéah est livré à l'émir. Nos soldats sont inquiétés à Tlemcen. Les environs mêmes d'Alger ne sont pas sûrs.

C'est dans ces conditions qu'est négociée, préparée, discutée, enfin décidée, la première expédition de Constantine.

Que s'était-il passé de ce côté du territoire africain? On avait, comme ailleurs, essayé de réaliser ce programme impossible : consolider la conquête et n'avoir point d'affaires.

On sait que Constantine, chef-lieu de division à l'orient de la régence d'Alger, s'élève en amphithéâtre sur un rocher incliné, séparé des montagnes voisines par un ravin profond dans lequel coulent et grondent les eaux

dù Rummel. La ville n'était abordable qu'à l'ouest par une mince bande de rochers ; de tous temps elle avait été considérée comme une des clefs de l'Afrique du Nord.

Avant l'expédition de 1830, le beylick de Constantine était administré par un bey à peu près indépendant, comme ceux d'Oran et de Tittery. Tous les trois ans seulement, il devait venir porter le tribut à Alger.

Au moment de l'expédition de 1830, le bey Ahmed-el-Hadj se trouvait à Alger avec deux mille cavaliers ; il combattit contre l'armée française jusqu'à la prise du fort de l'Empereur. Ce jour-là, il se retira au delà du pont de l'Aratch, et, apprenant que la ville avait capitulé, il promit aux Turcs qui voudraient le suivre de les traiter avec égards et de leur donner une paie de cinq boutjous par mois. Deux mille Turcs le suivirent. Quand il leva son camp de l'Aratch, on le vit tout à coup se dresser sur ses étriers, se retourner vers Alger et s'écrier :

« J'ai fait le serment de ne jamais rentrer vivant dans cette ville, tant qu'elle sera soumise aux chrétiens ou aux Turcs. C'est la première fois que je me sens libre de mes actions, c'est un jour que j'ai longtemps désiré. »

Quand il reparut devant Constantine, il trouva la ville au pouvoir d'un nouveau bey, qu'il ne tarda pas à chasser et qu'il fit égorger. Il gouverna par la terreur, et notamment se montra impitoyable contre les Arabes soupçonnés d'avoir fait même un acte de commerce avec des Français. Les tribus voisines de Bône, constamment pillées par ses bandes, avaient maintes fois réclamé la protection de la France. Mais notre action s'était bornée à un arrêté du général en chef Clauzel, en date du 15 décembre 1830, prononçant la déchéance d'Ahmed, et qui n'avait été suivi d'aucun effet.

Le maréchal Clauzel, gouverneur général de l'Algérie, se rendit donc en France au mois d'avril 1836, pour pré-

parer les esprits à une expédition devenue nécessaire contre Constantine. On lui donna raison. Une fois de retour en Algérie, on ne lui donna pas tort sans doute ; mais il se sentit de nouveau discuté, gêné, retardé dans ses préparatifs par le ministre qui avait peur des « affaires », surtout imminentes. C'est un peu, comme le dit une dépêche du ministre de la Guerre du 27 septembre, parce que l'expédition avait été annoncée qu'elle eut lieu.

Une autre dépêche du 22 octobre portait enfin :

« Je vous ai fait connaître que j'ai appris avec satisfaction que vous entreprenez l'expédition de Constantine, et que vous n'étiez pas inquiet du résultat ; je vous ai annoncé en même temps que Son Altesse Royale Mgr le duc de Nemours est confié à vos soins, que le prince arrivera à Toulon le 25, et qu'il s'embarquera immédiatement pour Bône... L'intention de Sa Majesté est que Mgr le duc de Nemours assiste à l'expédition de Constantine, comme Mgr le prince royal a assisté à celle de Mascara. »

Pendant qu'en France on décidait laborieusement l'expédition de Constantine, Ahmed avait attaqué notre camp de Dréan, situé à quatre heures de marche de Bône, et razzié des tribus qu'il soupçonnait de nous être favorables.

Il devenait dangereux de ne pas agir.

Le 29 octobre au soir, deux bateaux à vapeur, le *Sphinx* et la *Chimère*, arrivent en rade de Bône. Le pavillon de commandement que portait le premier de ces navires fit supposer que le maréchal Clauzel était à bord. On n'attendait pas si vite l'arrivée du duc de Nemours. C'était lui cependant ; il avait quitté Paris le 22. Le général Trézel se rendit en toute hâte au débarcadère pour y recevoir le prince ; mais celui-ci avait déjà débarqué dans l'anse de Tagarin, où l'attendait un cheval magni-

fique envoyé par le bey Yusuf[1]. L'entrée du prince fut saluée par les vivats de toute la population. Deux jours plus tard, le gouverneur général débarquait à son tour, venant d'Alger. Le 2 novembre, il faisait connaître, par un ordre, la composition du corps expéditionnaire ; il annonçait aux troupes, en même temps, que le duc de Nemours partagerait leurs fatigues et leurs dangers, et ajoutait :

« Chacun verra dans cette circonstance une preuve de plus de l'affection que le roi porte à l'armée et, selon les expressions de Sa Majesté, du désir qu'éprouvent ses enfants de s'identifier partout à sa fortune et à sa gloire. »

Le même ordre du jour faisait connaître que le duc de Nemours avait auprès de lui, en qualité d'aides de camp, le lieutenant général comte Colbert, pair de France, et le colonel de cavalerie Boyer ; en qualité d'officiers d'ordonnance, le lieutenant-colonel de cavalerie de Chabannes et le capitaine d'état-major de Mac-Mahon ; que les lieutenants-généraux, ducs de Caraman et de Mortemart se proposaient de suivre le corps expéditionnaire.

Au moment des revues de départ, les forces françaises comptaient trois cent soixante-douze officiers, huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze hommes, parmi lesquels mille trois cent cinquante-six Turcs ou Arabes ; les chevaux, tant pour la cavalerie que pour le transport, étaient au nombre de deux mille deux cent soixante et un. Ces forces, empruntées à toutes les garnisons de l'Afrique, étaient beaucoup trop faibles pour l'expédition qu'on entreprenait; elles avaient trop peu de vivres, trop peu de munitions et un matériel tout à fait insuffisant; mais l'excuse du commandement était dans l'ignorance presque

1. Yusuf, né à l'île d'Elbe en avril 1809, était à ce moment chef d'escadron; il avait été nommé bey de Constantine par la France, en remplacement de Ahmed, et se montrait impatient de conquérir la ville dont il était seulement le chef nominal.

fatale des difficultés qu'on allait rencontrer, et dans les renseignements erronés qu'on avait recueillis sur le compte des tribus et de la population de Constantine. On s'imaginait, d'après les assertions de Yusuf, que l'armée partait pour une promenade militaire, et qu'il s'agissait moins d'une expédition que d'une démonstration. Jugeant plus tard, à Claremont, la campagne de 1836, le duc de Nemours s'exprime ainsi dans une note trouvée parmi ses papiers :

« Il est notoire que le corps expéditionnaire était, sous tous les rapports, insuffisant à s'emparer par la force de la ville de Constantine telle qu'elle était. L'effectif était pour cela beaucoup trop faible en infanterie, plus encore en artillerie et en génie. Ces deux dernières armes n'avaient absolument rien de ce qu'il fallait pour faire un siège. La plus grosse artillerie était celle dite de campagne du calibre de 8, et il n'y en avait que quatre pièces. Il y avait également une grande insuffisance dans les moyens de transport et dans les vivres pour l'éventualité d'un siège. Mais il faut dire aussi que personne ne soupçonnait ce qu'était Constantine... On était incertain sur la distance qui la séparait de Bône[1] ; on était surtout dans une illusion complète sur la puissance d'Achmed bey comme sur les dispositions de la population, car l'autorité assurait que les tribus se porteraient au-devant de nous sur la route, et que, dans Constantine, nous serions reçus à bras ouverts.

« Il faut ajouter, pour la justification du maréchal Clauzel, qu'il n'aurait pas pu emmener un corps plus considérable, ni mieux pourvu ; car les hommes, le matériel, les moyens de transport tant sur terre que par mer, lui manquaient absolument pour cela, et il avait mobilisé tout ce qui pouvait l'être. »

1. La distance est de cent soixante kilomètres.

Au moment de partir, on recevait en Afrique les nouvelles de l'échauffourée de Strasbourg. Ce fut par les lettres mêmes de la famille royale que le duc de Nemours connut les premiers détails de la tentative malheureuse du prince Louis Bonaparte. Son frère le duc d'Orléans lui écrivait :

« Tuileries, 1er novembre, cinq heures du soir [1].

« Tu sauras par la reine et par Marie, mon cher Nemours, tous les détails de l'échauffourée de Strasbourg, aussi tâché-je de ne pas perdre le peu de temps que j'ai pour des rabâchages... Tu peux être complètement rassuré sur cette affaire, tout est fini, archifini, et je ne crois pas que les ramifications qu'avait certainement cette conspiration ourdie en Suisse se développent nulle part maintenant.

« D'ailleurs, on veille activement... Nous avons pu nous apercevoir que la discipline se retrempait; car, spontanément, tout le monde a fait son devoir et l'a fait très rigoureusement, même là où les chefs ne se trouvaient pas. »

Le prince raconte plusieurs épisodes de la journée de Strasbourg et juge la conduite des officiers qui y furent mêlés, puis il reprend :

« Je pense avec bonheur que tu apprendras tout à la fois, et que, loin de nous, tu n'auras pas à subir les affreuses incertitudes que nous avons éprouvées. Toute la nuit dernière s'est passée à veiller sans nouvelles, et lorsque M. de Franqueville est arrivé, j'étais décidé à partir droit pour Strasbourg. Tu sais quelles sont mes idées relativement aux insurrections. J'ai pour principe de marcher droit dessus, dussé-je n'être suivi par personne, et d'aller au but, à fond et vite. Heureusement

1. Lettre prise dans le pillage des Tuileries en 1848 et restituée au duc de Nemours en 1855.

que je n'ai pas eu le temps de me déplacer et que tout s'est passé pour le mieux. Je te le répète, tu peux être en toute sécurité; mais fais toujours attention autour de toi, et surtout ne laisse pas arriver d'une manière incomplète les détails de l'affaire de Strasbourg. Il faut publier la vérité, et ne pas la laisser tronquer dans un intérêt quelconque...

. . . .

« On retrouve, dans cette conspiration, toutes les illusions que les émigrés de tous les partis ont toujours eues sur l'état de la nation... M. Louis Bonaparte a cru qu'en se montrant avec un petit chapeau, un habit vert et une plaque de la Légion d'honneur avec l'aigle, il ferait une révolution; il n'a fait qu'une mascarade, mais je crains que ses complices ne payent cher cette triste et coupable folie...

« Je n'ai pas besoin de te dire combien je suis occupé de toi et combien je vis en Afrique... Présente mes amitiés à tes compagnons, et communique-leur de ma lettre ce que tu croiras les intéresser...

« Adieu, adieu, mes vœux et mon cœur sont avec toi. »

Le 10 novembre, l'avant-garde de la petite armée campait à Guelma, sous le commandement du maréchal de camp de Rigny. Le duc de Nemours (qui assiste à l'expédition, mais qui n'exerce pas de commandement) quitte la côte trois jours plus tard avec le maréchal Clauzel, et arrive vers midi, par une chaleur accablante, au camp de Dréan. Mais le soir même, après une seconde étape, les troupes, qui ont établi le bivouac sur le territoire des Ouled-Bou-Aziz, sont assaillies par un orage; le torrent vient envahir le terrain où sont dressées, sur la rive gauche, les tentes du quartier général. Les feux s'éteignent; les soldats restent toute la nuit sans abri dans une mare de boue. Au matin, on constate que l'armée compte déjà deux cents malades.

Le duc de Nemours a été saisi par une fièvre violente.

A midi, le 14, sous la pluie qui ne cesse de tomber, on reprend la marche en avant. Le 15, l'armée arrive au sommet d'un col de l'Atlas, puis descend vers la Seybouse par la vallée de Bou-Hamman. Elle retrouve la première brigade, déjà établie sur la rive gauche du fleuve, dans un petit bois de tamaris, de lauriers-roses et d'oliviers. Le prince et le maréchal inspectent les troupes, passent, quoique difficilement, la Seybouse à gué, et vont visiter la brigade du général de Rigny, campée plus haut. La nuit suivante, nouveau mécompte : une soixantaine de mulets qui portaient des cartouches disparaissent avec leurs conducteurs arabes. Leurs charges de munitions ne disparurent pas avec eux, mais il fallut les laisser au camp de Guelma faute de moyens de transport. Les cas de fièvre africaine constatés depuis le départ de Bône s'élèvent à trois cents.

Le 16, l'armée remonte la vallée, sur les deux rives. Le duc de Nemours, de plus en plus souffrant, est obligé de faire l'étape en voiture. On arrive ce jour-là au bivouac de Medjez-el-Hamar.

« La soirée passée au bivouac de Medjez-el-Hamar, écrivait un témoin oculaire, fut notre meilleur moment de toute l'expédition. La confiance que la réunion générale donnait à tous, le pittoresque du site, l'abondance de l'eau et du bois, nos feux brillants et les sonneries du soir animant encore cette scène, ont laissé dans l'armée un souvenir que n'ont pu effacer les journées désastreuses qui l'ont suivie de si près[1]. »

Le 17 novembre, l'armée traverse la Seybouse. On

1. *Cirta-Constantine, Expédition et prise de Constantine*, 1836-1837, par E. Wetbled; Alger, 1871, brochure de 150 pages, d'après les documents publiés ou inédits, laissés par MM. Berbrugger, conservateur du musée d'Alger, secrétaire particulier du maréchal Clauzel, le général Mollières, le colonel de la Tour du Pin, etc. (Bibliothèque de Chantilly.)

aperçoit quelques groupes d'indigènes en avant, sur les pentes que l'on gravit, mais ils se dispersent.

L'ennemi le plus redoutable, en ce moment, c'est le vent, très froid et très violent, c'est la pluie glacée qui assaille l'armée en marche.

Le 19, le 20, le 21 novembre, la tempête ne discontinue pas. On croit, sans en être sûr, que Constantine est assez proche ; des groupes de cavaliers arabes surveillent de loin la marche des Français. Le maréchal Clauzel, d'ordinaire fort calme, ne cesse de galoper avec son état-major et son escorte de chasseurs, et ne laisse pas une colline sans la gravir. Le duc de Nemours, malgré sa déférence pour le chef de l'armée, ne peut s'empêcher de dire :

« Quel démon pousse donc, ce matin, le maréchal à monter sur toutes les taupinières qu'il rencontre ? »

Vers le soir, le 20 novembre, à une dizaine de kilomètres en avant, on aperçoit enfin les maisons blanches de Constantine. Ce fut une apparition saisissante et très courte. L'armée, bivouaquant la nuit dans les hauts plateaux, subit une tempête de neige après la tempête de pluie. Au petit jour, dix-sept hommes étaient morts de froid; beaucoup avaient les pieds ou les mains gelés.

La marche du 21 fut plus pénible encore que les précédentes : on perdit des caisses d'ustensiles et de médicaments; des bêtes de somme ou de trait furent entraînées par le courant au gué du Bou-Merzoug, et ce fut encore au milieu de la tempête que l'avant-garde, vers trois heures de l'après-midi, prit position devant Constantine sur le plateau de Mansourah.

La première et la deuxième brigade, sous le commandement du général de Rigny, traversèrent le Rummel et se portèrent sur le Koudiat-Aty, en face de la porte d'El-Djabia.

Le maréchal Clauzel et le duc de Nemours établirent leur quartier général à Sidi-Mabrouch. Le bey avait quitté

Constantine avec une partie de ses troupes, mais il y avait laissé son lieutenant Ben Aïssa à la tête de quinze cents Turcs et Kabyles. C'étaient ces soldats et la population de la ville qu'on avait représentés comme devant accueillir les Français à bras ouverts. Mais, lorsque l'état-major se présenta devant le pont d'El-Kantara, deux coups de canon lui apprirent que les rapports avaient été mensongers et que la ville se défendrait. On était loin de cette promenade militaire qu'on avait seule prévue. Il fallait faire un siège, et cela presque sans matériel, dans une saison déplorable et dans des conditions sanitaires qui s'aggravaient d'heure en heure.

La première nuit devant Constantine fut encore désastreuse. La neige tomba en abondance. Sur ces rochers dénudés, le vent soufflait avec violence et glaçait les malheureux encore tout trempés par la pluie de la veille. Personne n'était abrité sérieusement contre la bourrasque et contre le froid. Le duc de Nemours, souffrant d'une angine, n'avait d'autre logement que le marabout de Sidi-Mabrouck, dont les murs, par de larges crevasses, laissaient passer le vent, la grêle et la neige. A l'entrée, s'étendait un véritable bourbier, si profond, qu'au matin du 22 on y trouva morts, noyés, cinq soldats qui avaient essayé, pendant la nuit, de s'approcher de la porte du marabout.

Non loin, le maréchal s'était logé dans un misérable gourbi, où il y avait place pour vingt personnes, et où s'entassèrent quatre-vingts officiers et soldats. Le toit de chaume était percé en maint endroit ; la neige et la pluie tombaient sur les dormeurs.

« Le petit feu allumé avec du charbon apporté de Bône, qu'on entretenait au milieu, et où chacun prenait place à tour de rôle, était le point de mire de tous les passants. Les plus timides se contentaient de regarder les hôtes privilégiés du gourbi d'un œil suppliant,... et de

leur montrer leurs vêtements ruisselants d'eau. D'autres, poussés à bout par le froid, entraient résolument, malgré les efforts du factionnaire, efforts que celui-ci ne déployait, du reste, que lorsque l'intrus avait pris place au foyer, parce qu'alors, tout en l'engageant à se retirer, le pauvre diable attrapait lui-même un air de feu... Deux soldats qui s'étaient introduits furtivement pendant la nuit furent trouvés morts le matin, un de chaque côté du matelas où reposait le maréchal. Ces malheureux s'étaient pressés pendant la nuit contre la couche de leur général en chef, pour se réchauffer un peu, et ils y étaient morts. »

C'est dans ce gourbi que logeaient le duc de Mortemart, pair de France, et le duc de Caraman, qui suivaient l'armée en volontaires[1].

La première et la deuxième brigade avaient campé pendant cette nuit dans les enclos du Koudiat-Aty; la quatrième et la cinquième sur le Mansourah. Le 62e de ligne, qui escortait le convoi demeuré en détresse sur la route de Constantine, désespérant de pouvoir dégager les voitures de la boue où elles étaient enfoncées et supportant les mêmes souffrances de froid et de dénuement que les autres troupes, déjà parvenues devant la ville, commit un acte d'indiscipline grave et dont les conséquences furent désastreuses. Malgré les efforts du colonel Lévesque, les soldats pillèrent le convoi, défoncèrent les tonneaux de vin et d'eau-de-vie, s'enivrèrent. Quelques heures plus tard, ils succombaient les uns frappés de congestion, les autres assassinés par les Arabes.

L'artillerie parvint, dans la journée du 22, à prendre position sur les pentes du Mansourah. Les roues enfonçaient jusqu'au moyeu. Les soldats s'attelèrent aux roues, et on commença de tirer contre la porte d'El-Kantara. Le

1. Le duc de Caraman avait soixante-quinze ans.

soir, le colonel Hecquet, du 63e, réunit ses hommes et leur dit :

« Vous avez faim ; il n'y a plus de vivres au camp, mais il y en a dans Constantine. »

Les soldats répondirent :

« Allons souper à Constantine ! »

Malheureusement, toute la nuit fut perdue en reconnaissances inutiles et l'assaut remis au lendemain, bien que la première porte d'El-Kantara eût été fracturée par nos boulets et pût livrer passage à un homme. Malgré leurs grandes souffrances, les soldats étaient admirables. Toute la nuit du 22 au 23, cinq compagnies se tinrent, immobiles et en silence, dans l'eau d'un ruisseau qui aboutit au pont d'El-Kantara. Dans la journée du 22, comme il s'agissait de porter un ordre écrit au Koudiat-Aty, un officier demanda un homme de bonne volonté. Plusieurs se présentèrent. Il fallait traverser le Rummel à un endroit que battait le canon de Constantine, échapper à ce double danger, et à un troisième encore, aux bandes ennemies qui rôdaient dans ces parages. Le carabinier Mouramble fut choisi ; il se mit tout nu par ce froid terrible, et, ayant attaché la lettre sur sa tête, au moyen d'un mouchoir, se jeta dans le torrent, le traversa à la nage et parvint heureusement au Koudiat-Aty, après avoir couru, dans le froid et sous les balles, pendant près de deux milles. Le duc de Nemours, informé aussitôt de ce bel acte de courage, promit à Mouramble qu'il serait décoré de la Légion d'honneur et tint parole.

L'assaut, remis la veille, était décidé pour la nuit du 23 au 24 novembre. L'attaque devait se produire de deux côtés à la fois : contre la porte d'El-Kantara, par le colonel Lemercier, et du côté du Koudiat-Aty, par le général de Rigny. Le duc de Nemours harangua la compagnie franche qui devait former la tête de colonne d'assaut, et

la nuit vint. Mais elle était trop claire. Les Arabes aperçurent les mouvements de nos troupes, et, avant que celles-ci eussent pris position, ouvrirent contre elles un feu meurtrier.

Du côté du Mansourah, une colonne sous les ordres du général Trézel, composée de la compagnie franche, commandée par le capitaine Blangini, d'une compagnie de carabiniers du 2ᵉ léger et de deux bataillons du 63ᵉ de ligne, était embusquée près du pont d'El-Kantara, dans un ravin. Un détachement du génie, commandé par le chef de bataillon Marin et les capitaines Hackett et Ruy, sortit de l'abri et s'avança avec une extrême bravoure. Des officiers, des sous-officiers, des sapeurs du génie réussirent à traverser le pont sous la fusillade, et, ayant pu se dissimuler au pied des remparts, commencèrent à établir un fourneau de mine sous la porte.

Le canon tonnait en même temps contre la ville. Du côté du Koudiat-Aty, on attaquait également. A ce moment, le colonel Lemercier vient demander des troupes au général Trézel. Il s'agissait de protéger les sapeurs qui pratiquaient la mine.

« Combien en voulez-vous ? demande le général.

— Tout le monde ! » répond l'autre.

Le général Trézel croit qu'il s'agit de donner l'assaut, et crie au 63ᵉ : « En avant ! » Aussitôt les soldats se précipitent ; mais la brèche n'est pas faite ; la mine n'est même pas prête. Les soldats demandent inutilement des échelles pour escalader les murs. Un feu terrible les reçoit. Le duc de Nemours et le maréchal Clauzel arrivent au galop jusqu'à la tête du pont, car le bruit s'est répandu au quartier général que Constantine était prise. Mais ils tombent dans une mêlée et une confusion inexprimables. Les soldats se sont heurtés contre la porte ; entassés dans un espace étroit, ils sont criblés de balles ; ils essayent de revenir et sont refoulés par les arrivants.

Les travaux de mine ont été arrêtés par la cohue; les sacs de poudre sont éventrés; les coups de feu partent de tous les points des remparts de Constantine.

On se battait donc et on mourait inutilement. Le colonel Lemercier s'approcha du général en chef et lui dit :

« Monsieur le maréchal, c'est impossible. »

Le maréchal, s'adressant au colonel d'artillerie Tournemine, lui demanda s'il restait assez de munitions pour un nouvel assaut le lendemain. Le colonel lui répondit qu'on avait juste ce qu'il fallait pour assurer la retraite.

« Fort bien! monsieur, nous partirons demain », dit le maréchal, avec ce sang-froid qui cachait toute pensée et toute douleur dangereuses à publier.

L'assaut du Koudiat-Aty avait également échoué; les obusiers n'avaient pas réussi à enfoncer la porte. Les troupes d'assaut avaient été décimées, et l'héroïsme de quelques sapeurs, attaquant la porte à coups de hache, ne pouvait servir que d'exemple et de récit pour l'histoire. « En ce moment solennel où s'éteignait pour l'armée française la dernière chance de succès, la lune, jusque-là voilée par les nuages, sembla vouloir se dégager et jeta quelque lumière sur cette scène imposante. Les minarets de Constantine étaient éclairés au sommet, et les *muezzins* mêlaient, à la formule consacrée de l'appel à la prière, des imprécations contre les chrétiens et des encouragements aux défenseurs de l'Islamisme, auxquels se joignaient les sons aigus et métalliques des gloussements des femmes animant encore les combattants. Toute la cité semblait trembler sur sa base, d'une excitation fébrile et guerrière, et cependant, à cette heure même, Ben-Aïssa, le lieutenant d'Ahmed, et les principaux notables de Constantine étaient rassemblés... et décidaient que, n'ayant aucun approvisionnement pour soutenir un siège et ré-

sister à nos attaques, le lendemain à huit heures du matin on ouvrirait les portes à l'armée française[1]. »

M. Berbrugger, qui suivait l'expédition de 1836 en qualité de secrétaire particulier du maréchal Clauzel, a entendu lui-même Ben-Aïssa raconter ce fait, dont la parfaite exactitude a été, depuis, confirmée. Une déclaration avait même été rédigée et signée par les chefs, notamment le cheikh Ul-Islam.

La retraite commença dès le point du jour. Elle aurait été désastreuse sans la force de caractère de Clauzel, du duc de Nemours et de Changarnier. Plusieurs chefs donnèrent des signes tout à fait étranges de dérangement d'esprit ; ceux que nous venons de nommer restèrent au contraire parfaitement maitres d'eux-mêmes. En ce qui concerne particulièrement le duc de Nemours, il s'était porté au Koudiat-Aty, jusqu'à l'extrême ligne de tirailleurs, dans le plus vif du feu, et, selon le mot heureux d'un témoin, il s'y était montré « comme un homme qu ne s'en aperçoit pas ».

Pendant la retraite, « son calme courage ne se démentit pas un instant, écrit Thureau-Dangin, et il s'appliquait à soutenir et à encourager le soldat ».

A peine avait-on donné l'ordre de se retirer, qu'on s'aperçut qu'on ne pouvait emmener tout le matériel ; il fallut détruire ce qu'on ne pouvait ramener à la côte. Il y eut aussi des oublis lamentables : on oublia des caissons, des obusiers, le matériel du génie et même des combattants. Des soldats d'un poste de grand'garde furent oubliés par le deuxième bataillon d'Afrique, et ceux qui furent sauvés ne durent leur salut qu'au commandant Changarnier, qui ramena son bataillon au pas de charge, au-devant de ses camarades poursuivis par une horde d'Arabes, forma

1. *Cirta-Constantine.* — Voir aussi *les Deux Sièges de Constantine*, par Ernest Mercier, une brochure, Constantine, 1896.

sa petite troupe en carré et lui adressa ces mots célèbres :

« Ils sont six mille, vous êtes trois cents ; vous voyez bien que la partie est égale ! »

Les Arabes, attendus à vingt pas, accueillis par des feux de salve, reculèrent en désordre. La retraite fut assurée. Le soir, quand le bataillon du 2e léger alla prendre son cantonnement, toute l'armée l'applaudit.

Le maréchal Clauzel se montra, lui aussi, digne du commandement qu'il exerçait. Nous avons dit qu'il avait été trompé par de faux renseignements ; mais, comme l'a écrit le duc de Nemours dans une note dont nous avons déjà cité un fragment :

« Si le maréchal Clauzel avait failli en s'aventurant dans une entreprise lointaine sur la foi de renseignements trompeurs, il se montra grand par sa fermeté, son calme, sa sérénité dans la crise, surtout le jour où il imposait à sa petite armée, épuisée par les souffrances et les privations, attaquée de tous les côtés à la fois, le devoir de ramener, sans vivres et à travers un désert, son artillerie, ses malades et ses blessés.

« L'ordre une fois donné pour la retraite, il déclara, en effet, que personne ne partirait avant qu'il n'eût vu en mouvement l'artillerie et les voitures avec leur chargement humain (on disait, à ce moment, qu'on ne pouvait, avec l'état des attelages, les enlever des terres où elles étaient enfoncées...) ; que, jusque-là, en dépit du manque de vivres et de l'audace que donnaient à l'ennemi notre échec et nos préparatifs de départ, l'armée resterait devant Constantine. Il tint parole, et chaque fois que, dans la retraite, la difficulté de la marche des voitures se renouvelait, il faisait la même réponse et arrêtait l'armée. »

La retraite continua, inquiétée jour et nuit par les cavaliers ennemis ou par les tirailleurs qui s'embusquaient derrière une roche et se sauvaient après avoir abattu un de nos soldats. Le froid faisait aussi des victimes. Les

troupes n'avaient presque pas de provisions, et quand un cheval tombait, mort de fatigue, il était immédiatement dépecé. Le 25 novembre, les soldats, ayant découvert des silos de blé et d'orge, mangèrent le grain tout cru, faute de bois pour le faire cuire. Dans cette même journée, une hallucination singulière d'un des principaux officiers de l'armée lui fit croire à la présence d'une forte colonne ennemie. Le maréchal et le duc de Nemours, avertis, rebroussèrent chemin aussitôt et se portèrent à l'arrière-garde, qu'on croyait attaquée. Ils s'aperçurent que, dans le crépuscule, on avait pris pour des milliers de longs fusils arabes de gigantesques chardons à têtes blanches, qui hérissaient les collines.

Les Arabes, cavaliers ou fantassins, n'étaient cependant pas loin. Les escarmouches étaient constantes entre eux et nos cavaliers. Un escadron de spahis leur enleva un drapeau dont il fut fait hommage au duc de Nemours, et l'affaire la plus chaude de ce genre eut lieu le 27 novembre. La marche était ralentie, malheureusement, par le grand nombre des malades, des blessés et des traînards. Le duc de Nemours se montra d'une charité exemplaire envers le soldat. Il avait abandonné ses bagages pour donner un mulet de plus à l'ambulance. Le duc de Mortemart et le duc de Caraman marchaient à pied, à la tête de leurs chevaux sur lesquels ils avaient chargé les blessés.

Le 28, le corps expéditionnaire campait sur les bords de la Seybouse. Dans la journée, on avait fait quelques prisonniers ; ils s'attendaient à être fusillés, mais le duc de Nemours demanda et obtint qu'ils fussent mis en liberté.

Le 1er décembre, le corps expéditionnaire était rentré à Bône après une courte campagne, — puisqu'elle avait duré moins de trois semaines, — mais plus pénible que beaucoup de longues expéditions. Il avait eu environ un millier d'hommes mis hors de combat par le feu, la maladie

ou la faim. Il en mourut un plus grand nombre, au retour, dans les hôpitaux[1].

On rentrait le cœur plein de tristesse, « parce que, comme l'écrivait le duc de Nemours, il n'y a aucun point, aucun fait auquel on puisse se raccrocher pour faire oublier le pénible spectacle dont on a été si longtemps témoin ».

Le colonel Boyer écrivait au roi, à la même date:

« Les renseignements qu'on avait sur Constantine, sa position et les forces qui devaient la défendre étaient incomplets; notre tentative a échoué faute de moyens suffisants, de vivres, et, par-dessus tout, à cause du temps affreux et froid qui est venu nous accabler... Alors, obligés de nous retirer, nous avons commencé notre mouvement rétrograde au milieu de neige et de boue profondes, sans vivres, presque dénués de tout et enveloppés d'Arabes acharnés après nous. Plusieurs fois les circonstances ont été très graves... Le temps me manque pour donner à Votre Majesté des détails sur tout ce qui s'est passé pendant une marche de quatre-vingts lieues et un combat de sept jours... Cette rude épreuve a fait voir à toute l'armée tout ce qu'il y a de noble et de courageux chez notre prince, qui n'a pas cessé un seul instant d'être le drapeau sur lequel chacun avait les yeux et se ralliait. »

Il faut ajouter à ces causes d'insuccès le peu de connaissance qu'on avait du nombre, du caractère des Arabes et de la topographie du pays. Le *Recueil de renseignements pour l'expédition future*, publié quelques mois après la première expédition de Constantine, où se trouve réuni, dit l'auteur, « tout ce qu'il y a de connu sur cette capitale et sur les routes et les pays qui l'environnent dans un rayon de quarante lieues », prouve qu'on savait

1. Voir Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. III, p. 515.

surtout de l'histoire ancienne et de la géographie romaine.

Le 6 décembre, les bâtiments qui portaient le duc de Nemours et le gouverneur général arrivèrent en vue d'Alger vers midi. Ils n'étaient pas attendus. Le prince reçut immédiatement les autorités et les différents corps d'officiers qui s'étaient réunis en toute hâte, et refusa les fêtes que l'on voulait organiser en son honneur.

Après avoir visité, dans les jours qui suivirent, l'hôpital militaire du dey, la Kasbah, le fort l'Empereur, passé en revue les troupes dans la plaine de Mustapha, et parcouru une partie de la Mitidja, il s'embarqua le 10 décembre à bord du *Sphinx*. Le 13, à trois heures du soir, il débarquait à Toulon et arrivait aux Tuileries le 22, ne s'étant arrêté nulle part.

Les plus vives polémiques de presse se livrèrent à l'occasion de cette expédition malheureuse. Toute l'opposition attaqua le maréchal Clauzel. Il fut sacrifié, et le lieutenant général comte de Damrémont était nommé gouverneur de l'Algérie le 12 février 1837, tandis que Bugeaud, avec des pouvoirs presque indépendants, prenait possession du commandement de la province d'Oran.

Les deux généraux avaient ordre de traiter s'ils le pouvaient, et de ne recourir aux armes qu'en cas de nécessité. Mais les Arabes devaient bientôt nous obliger à une seconde expédition.

Revenu en France, le duc de Nemours se trouvait, ainsi que le duc d'Orléans et le prince de Joinville, près du roi qui se rendait au Palais-Bourbon, pour l'ouverture des Chambres, le 27 décembre 1836, lorsque eut lieu l'attentat Meunier.

« ... La voiture du roi venait de dépasser la grille du jardin des Tuileries, lorsque la détonation d'une arme à feu se fit entendre... La balle avait effleuré la poitrine

du roi, et avait été frapper transversalement dans la glace de devant de la voiture, entre M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville. M. le duc d'Orléans, placé à gauche du roi, et M. le duc de Nemours, placé en face de Sa Majesté, ont été légèrement blessés par des éclats de la glace[1]... »

Au début de 1837 (26 janvier), le président du Conseil, comte Molé, ministre des Affaires étrangères, dépose un projet de loi assignant comme dotation au duc de Nemours, devenu majeur l'année précédente, le domaine de Rambouillet, les « châteaux, terres, prés, étangs, corps de fermes, bois et forêts de Sénonches, Châteauneuf, Montécaut, tels qu'ils se comportent aujourd'hui entre les mains de l'État,... pour en jouir, lui et ses descendants en ligne directe, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture et à titre d'apanage ». On recommence, à l'occasion de ce projet de loi, soit à la Chambre, soit dans la presse, les controverses, les insinuations, les polémiques irritantes auxquelles avait donné lieu, en 1831 et en 1832, la fixation de la liste civile, et qui se reproduiront plus tard, en 1840, lorsque sera déposé le projet relatif à la dotation du duc de Nemours au moment de son mariage. Le gouvernement prévit, en 1837, qu'il courait à un échec, et le projet de loi fut retiré.

L'hiver se passe à Paris, aux Tuileries.

A la fin de mai, la plus douce, la plus joyeuse des « fonctions » princières fait partir le prince pour Melun. Il va saluer la fiancée de son frère, la princesse Hélène de Mecklembourg, qui arrive d'Allemagne, au milieu des acclamations populaires. Il repart presque aussitôt avec le duc d'Orléans, prend de l'avance, et le soir, quand la princesse arrive à Fontainebleau, il est là encore, au bas

1. *Moniteur* du 28 décembre 1836.

de l'escalier du Fer-à-Cheval, pour la recevoir. Enfin, quelques jours plus tard, le dimanche 4 juin, quand la duchesse d'Orléans fait son entrée dans Paris, il est à cheval aux côtés du roi, et il précède la voiture où se trouvent la reine et la jeune duchesse, et aux portières de laquelle s'avancent, à cheval également, le duc d'Orléans et le duc d'Aumale.

M[me] de Girardin a vu le cortège :

« Voici la reine... Comme elle est bien mise! Cette capote bleue est ravissante! La princesse Hélène regarde de ce côté... Comme elle a l'air jeune! Son chapeau est très joli ; il est en paille de riz blanche avec un grand saule de marabout. Sa robe est très élégante ; c'est une redingote de mousseline doublée de rose. »

Le prince assiste encore, naturellement, à cette splendide fête donnée par Louis-Philippe, le 10 juin 1837, dans le palais de Versailles, pour l'inauguration du musée, et il préside une des tables, — celle du salon de Mars, — du banquet qui fut servi à trois heures et demie de l'après-midi, à quinze cents invités, par deux mille maîtres d'hôtel et domestiques portant la livrée rouge de la maison d'Orléans. On retrouve encore le nom du duc de Nemours dans les comptes rendus, donnés par les journaux, de l'inauguration des chemins de fer de Saint-Cloud et de Saint-Germain. A propos de cette dernière, voici en quels termes le *Journal des Débats* exprimait son admiration pour l'invention encore récente :

« A deux heures et demie, la reine, M[me] la duchesse d'Orléans, les jeunes princes et les jeunes princesses montaient dans l'une de ces immenses et riches voitures, qui semblent marcher toutes seules sur ce chemin qui marche et qui les pousse. M. le duc d'Orléans et M. le duc d'Aumale prenaient place sur une des banquettes de l'impériale, à l'air libre, à côté de M. Chapeyron ; plus de cent cinquante personnes occupaient les berlines

fermées, les berlines ouvertes, les diligences, les wagons, etc. Toutes ces voitures tiennent l'une à l'autre par un lien de fer; mais, qu'elles avancent ou qu'elles reculent, qu'elles marchent, qu'elles s'arrêtent, le moindre choc est impossible. »

V

LA DEUXIÈME EXPÉDITION DE CONSTANTINE

Nous avons dit que Damrémont et Bugeaud avaient reçu l'ordre du ministère de ne pas faire une politique de conquête. Ils essayèrent l'un et l'autre de traiter avec les chefs arabes.

Bugeaud se trouvait en face d'un ennemi redoutable, admirablement renseigné et qui connaissait les hésitations de la France. Abd-el-Kader se montra exigeant. Le traité conclu à la Tafna, le 30 mai 1837, mentionnait sans doute « la domination de la France en Afrique », mais reconnaissait en réalité la suzeraineté de l'émir sur tout le Titteri; Tlemcen était sacrifié, Tlemcen si chèrement conquis et si péniblement gardé. Nous conservions seulement quelques territoires : Oran, Arzew, Mazagran, une bande du littoral.

De son côté, le gouverneur avait fait des propositions de transaction à notre ennemi victorieux Ahmed, le bey destitué de Constantine. La première tentative échoua. La seconde, confiée à un juif algérien, Ben Bajou, sembla d'abord destinée à réussir. On demandait à Ahmed de reconnaître la suzeraineté française. Il devait payer un tribut annuel et, deux fois par an, faire arborer le drapeau de la France au-dessus de son propre drapeau, le jour de la fête du roi des Français et le 28 juillet. A cette condition, — les autres n'avaient qu'une importance

minime, — la France eût reconnu sa qualité de bey sur une partie du territoire de l'est, l'autre partie devant passer directement sous l'autorité française.

Ahmed répondit au gouverneur général :

« La lecture de ces conditions ferait éprouver une sensation pénible à tout musulman. Si la lecture produit cet effet, que serait-ce si les conditions étaient exécutées! Vous avez stipulé, dans le premier article, que le drapeau français serait planté deux fois dans la ville de Constantine. Cependant vous savez bien que notre ville n'est pas un port de mer, mais une ville de gens sauvages qui ne consentiront jamais à cela. »

Il est vrai qu'en même temps le porteur Ben Bajou était chargé de dire que la lettre devait être considérée comme non avenue, ayant été écrite sous l'influence de Ben Aïssa, « qui n'aimait pas la paix ».

Ahmed cherchait à gagner du temps. Mais le mois ne s'était pas écoulé que ses véritables intentions furent connues. Pour bien montrer son refus de traiter et son mépris de la France, il lança contre Guelma un détachement de ses troupes.

Dès lors, la guerre s'imposait. L'idée en fut aussitôt acceptée à Paris, et aussitôt trois princes du sang firent valoir leurs droits à combattre pour le pays.

Le duc d'Orléans invoquait son privilège d'aîné; le duc de Nemours faisait valoir qu'ayant été obligé de battre en retraite, il avait droit à la revanche ; le prince de Joinville réclamait son tour de danger.

Le prince royal, marié depuis trois mois à peine, suppliait son père de le mettre à la tête de cette expédition.

« J'ai exposé au roi, écrivait-il au général Damrémont le 31 août, qu'il avait refait depuis sept ans l'état de roi; que moi, je devais, pour moi et mes frères, refaire l'état de prince; qu'il n'y avait aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'est de faire en tout

plus que les autres... Je lui ai fait voir que, pour fonder une dynastie il faut que chacun y contribue, depuis mon frère Aumale, qui apporte pour son écot un prix d'écolier jusqu'à l'héritier du trône, qui doit, dans les rangs de l'armée, se faire lui-même la première position après celle du roi. »

En même temps, le duc de Nemours insistait et réclamait comme un droit de retourner en Afrique. Les deux frères eurent à Compiègne, sur ce thème de bravoure, plusieurs conversations très vives. Les ministres consultés déclarèrent que, la vie du roi étant sans cesse menacée par les assassins, on ne pouvait laisser partir à la fois le duc d'Orléans et le duc de Nemours. Le duc d'Orléans finit par céder, toute sa famille l'en suppliait. Il en eut un désespoir véritable. « Je succombe presque sous le poids de mes chagrins », écrivit-il. Il demanda lui-même au roi de le remplacer par Nemours ; puis, pour cacher son humeur, non pas contre son frère, comme nous le verrons, mais contre l'événement qui l'immobilisait et le privait d'une gloire, il quitta Paris et s'installa avec sa femme à Trianon. C'est de là que Marie-Amélie écrira au duc de Nemours quelques semaines plus tard :

« ... Hélène, soit dit entre nous, ne s'amuse pas trop ; quant à Monsieur, il est mieux de santé, passablement d'humeur. »

Quelques jours encore, et elle écrira du même lieu :

« Nous avons trouvé Chartres et Hélène assez bien ; ils viennent tous les jours dîner, et il y a communication continuelle entre le grand et le petit Trianon. »

Le gouverneur général investi du commandement en chef de l'expédition annonçait aux troupes, le 7 septembre, la prochaine arrivée du duc de Nemours. Cette fois, le prince n'assisterait pas seulement à l'expédition ; il allait prendre le commandement d'une brigade.

Parti de Paris le 5 septembre, le duc de Nemours tra-

versait Moulins, Saint-Étienne, et descendait, le 9, à la préfecture maritime de Toulon. Après avoir visité, le lendemain, l'hôpital militaire de Saint-Mandrier, et passé la revue des troupes, il s'embarquait sur le bateau à vapeur *le Phare*. Il était accompagné du colonel Boyer, du lieutenant-colonel de Chabannes, du commandant Christian Dumas, fils du général du premier Empire[1], du prince de la Moskowa, fils du maréchal Ney, et du Dr Baudens. Le gouverneur général vint de Medjez-Hamar au-devant du prince, qui arriva à Bône dans la nuit du 13 septembre. La nouvelle que le 12e régiment de ligne, qui venait de débarquer, avait eu des cas de choléra, faillit faire ajourner l'expédition; mais la saison était belle, les préparatifs étaient presque achevés, une route praticable reliait Bône au col de Raz-el-Agba, et surtout l'attitude de Ahmed bey ne permettait plus de reculer. Il venait de proclamer la guerre sainte.

« Les Français, écrivait-il à ses tribus, occupent Bône depuis cinq années, où nous les avons tolérés, etc. »

Le duc de Nemours dut se plaindre en haut lieu du manque d'organisation des hôpitaux et des ambulances, car une lettre, que lui répond la reine le 26 septembre 1837, et qui est datée de Saint-Cloud, porte ceci :

« Mon bien cher ami, nous avons reçu tes lettres du 16, et tu peux comprendre la triste impression qu'elles nous ont faite, on n'en parle pas pour ne pas décourager... Le père n'aura pas le temps de te répondre, mais il sent la chose comme moi, et il est très fâché, depuis si longtemps qu'on parle de l'expédition, qu'on n'ait pas mieux pris les précautions. On en a parlé au conseil, et je sais qu'on n'a pas accepté la proposition que tu avais faite d'envoyer les malades à Toulon, parce qu'on dit qu'ils se

1. MM. de Chabannes et Dumas devinrent généraux et aides de camp du roi, et accompagnèrent plus tard la famille royale en exil.

remettent promptement et que leur départ ferait une grande diminution dans l'effectif de l'armée. »

L'état sanitaire était, en effet, déplorable. La fièvre régnait partout. Il y avait plus de trois mille malades dans les hôpitaux, d'après la relation du Dr Baudens, et le 12e régiment de ligne, caserné dans le fort Génois, était éprouvé par le choléra, dont il avait pris le germe à Marseille.

Le 23 septembre, le gouverneur général fit connaître, par la voie de l'ordre, la composition de l'armée expéditionnaire. Les troupes formaient quatre brigades : la première commandée par le duc de Nemours, maréchal de camp, qui avait sous ses ordres le lieutenant-colonel de La Moricière, commandant le 1er bataillon de zouaves et le 2e léger. Dans cette première brigade figuraient aussi deux bataillons du 17e léger, deux escadrons de spahis réguliers, six escadrons du 3e régiment de chasseurs, deux obusiers de montagne, deux pièces de campagne. La deuxième brigade était commandée par le maréchal de camp Trézel; la troisième, par le maréchal de camp Rulhières; la quatrième, par le maréchal de camp Bro. L'artillerie se composait d'une batterie de campagne, d'une batterie de montagne, d'une batterie de siège de 24, d'une batterie de siège de 16, de deux batteries de mortiers. Le soldat emportait huit jours de vivres, soixante cartouches, un fagot, du linge, un long bâton à la main pour faire du feu. Le sac seul pesait quarante livres. Un assez grand nombre d'étrangers avaient sollicité et obtenu la permission de suivre l'armée, par exemple le baron Killisen, aide de camp du prince royal de Prusse, un capitaine d'état-major prussien, un capitaine de vaisseau et un capitaine de cavalerie anglais, un capitaine d'artillerie danois. Des naturalistes, des archéologues, des artistes, des médecins, français ou étrangers, formaient en outre une commission scientifique, attachée à l'expédition, et

présidée par le général Perregaux, chef d'état-major général.

« Tous, officiers et soldats, sont pleins d'entrain, écrit l'historien de la monarchie de Juillet, sentant la difficulté, mais aussi l'importance, et, pour ainsi dire, la solennité patriotique de la mission dont ils se trouvent chargés. Ce n'est pas seulement la France qui attend d'eux une revanche nécessaire à l'honneur de ses armes; c'est l'Europe,... qui a envoyé ses officiers pour assister à cette seconde expédition, et qui se dispose à mesurer, d'après cette épreuve, l'énergie militaire dont la France est encore capable. »

Le duc de Nemours avait composé son état-major de la manière suivante : MM. Boyer, colonel, aide de camp du prince; Dumas, chef d'escadron, aide de camp du roi; de Chabannes, lieutenant-colonel du 8e régiment de chasseurs; le prince de la Moskowa, capitaine au 5e hussards; d'Hilliers, lieutenant d'état-major.

Le 26 septembre, le prince quittait Bône à sept heures du matin. La chaleur étant très forte, il eut soin de faire reposer quelques heures, au camp de Dréan, le bataillon de la légion étrangère qui lui servait d'escorte sous les ordres du commandant Bedeau, et arriva seulement à la nuit au camp de Nechmeya. Le lendemain, il retrouvait à Medjez-Hamar le général de Damrémont. Toute la garnison sous les armes attendait le prince, à l'entrée d'une véritable place de guerre, que nos soldats avaient construite et armée en quelques mois, au milieu de la plaine. Guelma n'était pas loin. Bien que souffrant depuis plusieurs jours, le duc de Nemours voulut visiter la garnison de cette ville et exprimer aux soldats toute sa satisfaction pour les travaux accomplis depuis l'année précédente; on essaya en vain de l'en dissuader. Le 29, il se rendit au camp, où le colonel Duvivier adressait à ses hommes cet ordre du jour d'un tour si noble et si cordial :

« Soldats, tirailleurs d'Afrique,

« Vous rejoindrez aujourd'hui les troupes qui se concentrent pour marcher contre Constantine. Je ne vous dis point adieu ; bientôt, je l'espère, je vous rencontrerai sur les champs de bataille...

« Soldats, de grandes fatigues, des jours pleins de travail, des nuits sans sommeil, des privations de tout genre vous attendent : c'est un état habituel pour vous ; c'est ce dont ici vous avez vécu...

« Soldats, vous avez rang à faire prendre à votre nouveau corps ; déjà vous avez bien commencé ; que cette campagne, faite sous les yeux et sous les auspices d'un fils de France, soit une nouvelle occasion de vous faire remarquer. Les hommes passent, mais la gloire du corps reste, éternelle comme le pays ; elle enregistre les noms de ceux qui l'ont bien servi ; votre place peut y être des plus belles. Soldats, je vous y aiderai de tout mon pouvoir ; je serai heureux de vos succès, vous n'en sauriez douter, car vous et moi ne pouvons oublier que le premier j'ai guidé les tirailleurs d'Afrique sur les champs de bataille, et que Dieu a bien voulu que la gloire et la fortune comptassent pour nous. »

Au même moment, et à une grande distance de Guelma, le roi Louis-Philippe visitait le camp de Compiègne, où se trouvait la brigade qui portait le nom de son second fils. Les soldats, pour le fêter, avaient élevé une pyramide sur laquelle étaient tracés des vers de Saint-Cyrien à l'adresse du duc de Nemours :

... Qu'ils sont heureux, sur la plage africaine,
Ceux que ton bras va guider aux combats!

. . . .

Oh ! quand là-bas tu vanteras leur zèle,
Cher général, rappelle-toi toujours
Que, loin de toi, pourtant aussi fidèle,
Elle est ici la brigade Nemours.

L'armée, quand elle quitta Medjez-Hamar, le 1[er] octobre, comptait neuf mille cinq cents hommes d'infanterie et onze cents chevaux, non compris les spahis irréguliers. Les troupes d'artillerie s'élevaient à un total d'un millier d'hommes. Au total, avec le génie et le train, c'était un corps d'environ treize mille hommes qui marchait sur Constantine.

Le 1[er] octobre, à sept heures et demie, l'armée commença de quitter Medjez-Hamar. Les 1[re] et 2[e] brigades, commandées par le duc de Nemours et le général Trézel, marchaient sous les ordres immédiats du gouverneur général ; puis venaient, sous les ordres du général Rulhières, tout le convoi et les 3[e] et 4[e] brigades, commandées par ce général et le colonel Combes.

Le départ avait eu lieu par un temps pur et chaud ; à mesure qu'on s'élevait dans les pays montagneux, les nuages s'amoncelaient, les orages menaçaient, et quelques-uns des chefs se demandèrent si les tempêtes désastreuses de l'année précédente n'allaient pas se renouveler. Cependant, vers le soir, l'atmosphère s'embellit ; les soldats, qui portaient sur leur havresac du bois pour trois jours, allumèrent des feux, et les mauvais souvenirs, ce jour-là, n'approchèrent pas du bivouac. C'était l'ennemi le plus redoutable en ce moment. L'armée continua sa marche, précédée à longue distance par des bandes de cavaliers arabes envoyés par Ahmed-Bey, et qui surveillaient les mouvements de nos troupes et incendiaient les fourrages. La route était triste, aride, mais le temps demeurait beau. On marchait au milieu des chardons « devenus rois de la végétation ». Les soldats s'étonnaient, les jeunes du moins, de ne plus rencontrer d'arbres et de n'entendre ni cris d'insectes, ni chants d'oiseaux. Seule, une nuée d'aigles à tête blanche planait au-dessus de l'armée. On campa, ce soir-là, au col de Ras-el-Akba, à huit cents mètres d'altitude.

Le 5 octobre, vers onze heures, l'avant-garde arrivait, par la même route suivie par l'expédition de 1836, sur la montagne de Soumah, et les soldats se mettaient à crier : « Constantine ! Constantine !... » Tous, anciens et nouveaux, se précipitaient pour apercevoir la ville, et, l'endroit d'où l'on pouvait la découvrir se trouvant fort étroit, on faisait queue pour prendre son tour. On fit halte bientôt, afin de se présenter en force devant la ville. A quatre heures et demie, la 1re et la 2e brigades établissaient leurs bivouacs au camp de la Boue, à l'endroit même où, l'année précédente, un convoi avait été abandonné. La 3e et la 4e brigades campèrent de l'autre côté du Bou-Merzoug.

Le 6, l'avant-garde s'avançait sur le plateau de Mansourah, et l'on pouvait déjà constater que Ahmed-Bey avait profité du répit laissé par les Français pour fortifier puissamment Constantine. La Kasbah avait été armée de gros canons, abrités derrière des levées de terre. Deux batteries, dont une couverte, défendaient la porte d'El-Kantara. Les maisons de ce côté étaient crénelées ; mais, surtout du côté du Koudiat-Aty, les moyens de défense avaient été multipliés. Les Arabes avaient établi là jusqu'à trois étages de meurtrières. Des batteries casematées surmontaient une épaisse muraille de granit, et plus de soixante canons pouvaient tirer sur un ennemi qui tenterait l'assaut dans cette direction. Deux mille hommes exercés renforçaient la garnison de quinze cents Turcs et Kabyles. Avec les tribus du voisinage, l'ennemi pouvait compter six mille combattants. De grands drapeaux rouges flottaient sur les murs.

Le duc de Nemours se trouvait en tête de sa brigade, sur le plateau de Mansourah, lorsque quelques centaines de tirailleurs kabyles, croyant à une attaque immédiate contre la porte d'El-Kantara et s'étant portés en avant, le colonel de La Moricière, avec ses zouaves, les délogea

des vignes et des abris des rochers où ils se cachaient, et les obligea à regagner en désordre les remparts.

Les troupes campèrent. La tente du duc de Nemours fut plantée au milieu d'un verger.

Malgré les défenses accumulées à l'ouest, du côté du Koudiat-Aty, les généraux reconnurent que de ce côté seulement l'attaque de Constantine était possible. On y concentra la 3e et la 4e brigades, et toute la cavalerie régulière, qui montèrent les pentes dans un ordre admirable, l'arme sur l'épaule, sans répondre au feu de la place, et prirent les positions désignées. De ce côté aussi, on établit deux batteries : la batterie de brèche et une autre que devaient appuyer d'ailleurs trois batteries placées sur le plateau de Mansourah. Un ordre de l'armée fit connaître que le commandement du siège était confié au duc de Nemours.

Il fallait se fortifier et s'abriter contre les attaques des assiégés et de l'extérieur. Dans la nuit même du 6 au 7, on construisit sur le Koudiat-Aty des fortifications passagères, dont les matériaux furent pris aux innombrables tombeaux qui couvraient les roches. Les travaux du siège, contrariés d'abord par la pluie, furent poussés activement dans la journée du 7. Sur le Mansourah, trois batteries furent établies. La première, qui reçut le nom de batterie du roi, fut placée à mi-côte dans le prolongement de la courtine du front d'attaque. Armée d'une pièce de 24, de deux pièces de 16, de deux obusiers de 6, elle devait prendre à revers et d'enfilade les batteries de l'ouest de la place. La deuxième, appelée batterie d'Orléans, et la troisième avaient pour objet d'éteindre le feu de la Kasbah et de la porte d'El-Kantara. L'une des deux batteries du Koudiat fut baptisée : batterie de Nemours.

Malheureusement le temps redevient détestable et retarde les préparatifs du siège. La tempête se déchaîne et fait rage, comme l'année précédente. Les ambulances sont

pleines d'hommes malades. Les alertes sont constantes, et, soit du côté ouest, soit du côté du Mansourah, l'ennemi se jette avec courage contre nos retranchements inachevés.

Les premiers coups de canon sont tirés, le 9, par les batteries françaises du plateau de Mansourah. Une sortie, que les assiégés tentent pour y répondre, est reçue et repoussée à la baïonnette par les zouaves et le 2e léger. Comme la tempête diminue dans la soirée, des ordres sont donnés pour armer la batterie de Nemours. On veut triompher à tout prix. On décide de transporter au Koudiat les grosses pièces de siège restées au Mansourah. L'entreprise est extrêmement malaisée et dangereuse. Il faut traverser le Rummel à un endroit exposé au feu de la place, hisser les pièces et les caissons par-dessus les blocs de pierre, et gravir, au milieu des terres détrempées, les premières hauteurs du Koudiat-Aty. Malgré les quarante chevaux attelés sur chaque pièce, toute la nuit est employée à ce travail. Le duc de Nemours ne quitte pas un instant les travailleurs.

Le 10, les assiégés, vers onze heures du matin, essayent une sortie générale. Par les ravins et par les bas-fonds, ils se répandent sur le front et sur le flanc gauche des positions du Koudiat-Aty. Nos troupes sont protégées par des murs hauts de quatre pieds, construits en briques superposées. Le duc de Nemours franchit d'un bond le parapet qui le couvre, et, l'épée à la main, suivi par cinq compagnies de la légion étrangère qu'il excite en allemand, court à l'ennemi, qui est abordé à la baïonnette. Les Arabes ne tiennent pas contre cette charge. On les poursuit aussi loin que le permettent les difficultés du terrain. Un grand nombre d'entre eux restèrent sur place. De notre côté, nous eûmes plusieurs hommes tués, dont le capitaine Morland; quatorze hommes blessés, parmi lesquels le capitaine Raindre, le capitaine adjudant-major Mayrand, le

sous-lieutenant Boissy et le capitaine de Mac-Mahon, aide de camp du gouverneur général, frappé par une balle.

Le général Damrémont, comme le prince, s'était lancé dans la mêlée. Tout le monde avait donné. La journée, comme le dit la relation d'un témoin oculaire, « avait été riche en fatigues et en opérations[1] ».

Dans la nuit du 10 au 11, on met en batterie les canons amenés si péniblement du Mansourah. Les sapeurs travaillent en silence, car ils sont à découvert, et ils ont l'ordre, en cas d'attaque, de répondre seulement à la baïonnette. Les hommes, portant les sacs à terre, marchent à quatre pattes. A une heure du matin, une forte patrouille de Turcs s'approche ; pas une amorce n'est brûlée de part ni d'autre ; on entend seulement un cliquetis de baïonnettes, et les Turcs, saisis d'une vague terreur, se retirent, plus effrayés peut-être par ce silence qu'ils ne l'eussent été par des coups de fusil.

Le 11, à neuf heures, en présence de tous les généraux, le prince donne l'ordre d'ouvrir le feu pour faire la brèche, et la batterie de Nemours attaque la muraille construite en pierres de taille très dures. On espère pendant quelques heures que la place se rendra. Mais le lieutenant de Ahmed-Bey répond à la sommation qui lui est faite : « Si vous manquez de poudre, nous vous en enverrons ; si vous n'avez plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec vous, mais vous n'entrerez pas dans notre ville. »

Le 12 au matin, la canonnade était fort vive ; les pièces de la batterie de Nemours tiraient sans interruption contre la muraille de l'ouest. La place répondait. La fusillade ne cessait pas. Les officiers, observant la brèche, constataient

1. *Relation d'une excursion à Constantine, à la suite de l'armée française*, par sir Grenville T. Temple et M. C. T. Falbe (*Nouvelles Annales des voyages*, 1838).

que, pendant la nuit, les assiégés avaient réparé, avec des sacs de laine et des matériaux de tout genre, les parties endommagées de la muraille. A sept heures et demie, le prince arrivait au Koudiat-Aty accompagné du Dr Baudens.

« Arrivés à la batterie des mortiers, raconte celui-ci, nous y laissâmes nos chevaux pour descendre plus bas à la batterie de brèche. Tout en marchant, le gouverneur causait avec le prince et le général Rulhières, qui venait lui rendre compte des opérations militaires auxquelles il avait présidé toute la nuit.

« ... En ce moment même, le général Valée, qui était au milieu de ses canonniers, se détacha pour venir à notre rencontre et nous fit signe de nous défiler du feu de la place qui, depuis plusieurs heures, avait labouré la partie de la route de Tunis sur laquelle nous descendions en groupe. D'un autre côté, le général Rulhières interrompit son rapport pour dire :

« — Prenez garde, gouverneur, nous sommes entre les deux batteries, au point de mire de l'ennemi.

« — Allez toujours et continuez votre rapport », lui répondit tranquillement le général Damrémont.

« Comme il achevait ces mots, nous le vîmes tomber à la renverse ; il venait d'être frappé d'un boulet qui avait ricoché, et qui fit voler sur nous de nombreuses éclaboussures de terre. Je courus au général,... j'écartai rapidement son burnous et sa capote, que le boulet avait mis en lambeaux, et je vis le paquet des intestins échappés de l'abdomen et largement déchirés.

« Le général n'avait pas survécu une seconde au coup qui l'avait frappé[1]. »

Presque en même temps, le général Perregaux, qui se baissait vers le gouverneur, était atteint par une balle qui

1. *Journal d'un médecin de l'expédition de Constantine.*

lui traversait le nez et s'enfonçait dans le palais ; le général Rulhières était blessé à la joue, et le duc de Nemours avait sa capote trouée de plusieurs balles. Ce fut une minute tragique. Sans souci de la vie, tout le monde s'empressait autour des blessés. Les plus braves pleuraient. Le prince refusait de s'éloigner, il voulait rester où le général était tombé. Enfin, il ordonna qu'on couvrît le corps d'un manteau, et qu'on l'emportât vers le quartier général. A l'instant où le cortège funèbre se mettait en marche, le duc de Nemours abaissa son épée, et, se tournant vers les officiers présents, il leur dit d'une voix émue : « Saluons, messieurs, c'est notre général en chef qui passe. » Et tous saluèrent, pendant que, de la place, les boulets et les balles continuaient de grêler sur la route.

Presque aussitôt, un conseil de guerre fut convoqué, et, sur la proposition du duc de Nemours, le général Valée, le plus ancien en grade des généraux présents, fut reconnu comme commandant en chef[1].

Le même jour, dans l'après-midi, le général en chef ordonna l'assaut pour le lendemain, vendredi 13. Pendant toute la nuit, toutes les cinq minutes, des coups de mitraille devaient être tirés sur la brèche pour empêcher qu'on ne rétablît les murailles.

Le 13, à trois heures et demie du matin, la brèche fut reconnue par deux officiers qui s'avancèrent jusqu'au pied du talus : le capitaine du génie Bontault et le capitaine de zouaves de Gardereins. Les hommes escortant les officiers dans cette reconnaissance étaient encadrés par le sergent Courtois et le caporal Quatrehommes. On constata, et les officiers rapportèrent, que la brèche était pra-

1. Le général Valée, jusque-là, avait commandé en chef l'artillerie de l'expédition. Il avait sous ses ordres, comme commandant en second de cette arme, le général marquis de Caraman, fils du vieux duc qui avait pris part à l'expédition de 1836.

ticable, quoique d'accès difficile, et que l'ennemi n'avait pas cherché à en déblayer le pied. A quatre heures, le général Valée se rendit dans la batterie de brèche avec le duc de Nemours, qui devait, comme commandant de siège, diriger les colonnes d'assaut. Trois colonnes d'attaque furent formées. Le prince aurait voulu en commander une. Mais, malgré ses instances, il n'obtint du général en chef que la permission de marcher avec la colonne de secours, s'il en était besoin[1]. La première était commandée par le lieutenant-colonel de La Moricière, la seconde par le colonel Combes, la troisième par le colonel Corbin.

Le soleil du 13 se levait dans un ciel parfaitement pur. On entendit des soldats dire :

« Enfoncé Mahomet ! Jésus-Christ prend la semaine ! »

Les hommes étaient impatients et confiants.

« A sept heures, les fanfares de la légion étrangère et huit coups de canon, auxquels répondent la musique et les tambours des autres régiments, donnent le signal de l'assaut. Le prince dit :

« — Colonel La Moricière, quand vous voudrez ! »

« Il partait de derrière la brèche, et tant de droite que de gauche, un feu épouvantable. La Moricière met en silence le sabre à la main ; les zouaves se raidissent contre les sacs à terre ; chacun s'observe en renouvelant l'amorce de son fusil. Tout à coup La Moricière s'élève en s'écriant :

« — Vive le roi ! zouaves, à mon commandement, en avant ! »

« Il saute de la tranchée, franchit rapidement l'espace qui le séparait de la ville et, suivi de ses intrépides zouaves, gravit la brèche, sous le feu terrible de l'ennemi[2]. »

1. *Relations d'une excursion à Constantine.*
2. *Cirta-Constantine*, p. 128, 129.

Pendant l'assaut, les tambours continuent de battre et les musiques de jouer.

En quelques minutes la brèche est escaladée. Le grand drapeau rouge tombe. A la place, le capitaine de Gardereins plante le drapeau tricolore. Mais nos soldats ne trouvent aucune issue. Ils ne peuvent se frayer passage dans l'amas de décombres où ils sont engagés, et on les fusille sans qu'ils puissent répondre. Le colonel de La Moricière fait saper les murs des maisons, les traverse et sort ainsi de l'impasse. Il divise ses hommes en trois colonnes : deux qui suivront le rempart à droite et à gauche, la troisième qui pénétrera droit au cœur de la ville.

Chacune de ces colonnes livre bataille devant chaque barricade, dans chaque rue, souvent dans chaque maison. Il faut monter sur les terrasses, car des coups de fusil partent de tous les toits et des fenêtres des minarets. Il y a des embuscades partout, partout des combats corps à corps. Les blessés et les morts sont nombreux des deux côtés. Un magasin à poudre saute et fait de nombreuses victimes. Le colonel de La Moricière aveuglé par l'explosion, la plupart des officiers mis hors de combat, les soldats se trouvent sans direction et reviennent, épouvantés, vers la brèche. Ils rencontrent en chemin le colonel Combes envoyé en soutien avec la seconde colonne. Le colonel les rallie et reprend l'offensive. Il emporte à la baïonnette les barricades de la rue du Marché. Blessé à la figure, il continue quand même de pousser en avant, se heurte à une deuxième barricade et crie aux hommes qui le suivent : « La croix d'honneur est derrière ce retranchement : qui veut la gagner ? » Quelques minutes après, il est frappé de deux balles, dont l'une lui traverse la poitrine. Il revient sur ses pas, refait le chemin parcouru jusqu'à la batterie de brèche, car il veut rendre compte au duc de Nemours du succès

de la France. Il perd son sang par la bouche et par les narines. Il se raidit, afin de marcher droit; il arrive, et, simplement, il dit au prince :

« Monseigneur, la ville ne peut tenir plus longtemps; le feu continue, mais va bientôt cesser. Je suis heureux de pouvoir le premier vous l'annoncer; je vais me faire panser. Monseigneur, si ma blessure n'est pas mortelle, je serai heureux de pouvoir encore verser mon sang pour mon pays. » Cinquante pas plus loin, il tombait évanoui. Deux jours après il était mort[1].

A mesure que la colonne de troupes déjà entrée dans la ville disparaissait aux regards des Français qui observaient la brèche, le duc de Nemours la faisait soutenir par des troupes fraîches, qui partaient à intervalles réguliers. On peut dire qu'il fallut prendre toute la ville, comme s'il y avait eu autant de brèches que de maisons ou de boutiques, et le dernier effort, un des plus rudes, eut lieu contre le grand bâtiment fortifié qui servait de caserne aux soldats turcs et kabyles. Le général Rulhières reçut du général Valée l'ordre d'aller prendre le commandement des troupes qui se trouvaient dans la place. Il entra dans Constantine et se dirigea vers la Kasbah. Quelques ennemis, décidés à ne point se rendre, y tenaient encore. Avant de se jeter dans le ravin au-dessus duquel la Kasbah était dressée, ils déchargeaient leurs fusils, puis se laissaient glisser le long de cordes fixées au

1. Ses dernières paroles furent aussi belles que celles que nous venons de citer; il les adressa au général Boyer, son ami, qui était venu le visiter à l'ambulance. « Mon cher Boyer, reçois mes adieux, dit-il. Tu diras à Son Altesse Royale qu'après ma mort je ne demande rien pour ma femme ni pour les miens; mais je lui recommande quelques officiers de mon régiment dont voici les noms... » La mort l'interrompit. (*Journal* du Dr Baudens, qui soigna le colonel descendant de la brèche.) Quant aux paroles dites au duc de Nemours, il en existe des versions plus littéraires, et sans doute moins proches de la vérité. J'ai choisi les phrases toutes simples rapportées par les témoins eux-mêmes.

rocher ; mais les cordes se rompaient sous le poids et ils allaient augmenter le nombre des malheureux, Turcs ou Arabes, hommes, femmes et enfants, qui avaient cru pouvoir fuir le long de ces murailles et de ces rochers à pic, et qui, en tombant, s'étaient brisés au fond du ravin.

En même temps, le capitaine de Saint-Arnaud parvenait, à travers la ville, à la porte d'El-Kantara, et annonçait la victoire aux troupes du Mansourah.

A neuf heures du matin, les soldats français, grimpés sur tous les points élevés de la ville, saluaient leur triomphe en criant : « Vive le roi ! »

Ahmed-Bey, du haut d'une montagne, avait suivi les péripéties de la lutte. Quand il aperçut, au sommet de son propre palais, le drapeau tricolore, il tourna bride et se jeta vers le sud.

« Répondant à l'invitation des chefs des colonnes d'assaut, le général Valée et le duc de Nemours, suivis de leur état-major, pénétrèrent dans la ville par la brèche. Quelque préparés qu'ils fussent à de pareilles scènes, le spectacle qu'ils eurent alors devant les yeux dépassait en horreur tout ce que l'imagination la plus sombre pouvait rêver : ce n'étaient que débris, cadavres défigurés, blessés se tordant dans les affres de l'agonie, au milieu d'une atmosphère étouffante de fumée et de poussière, avec des relents de sang et de paille brûlée. De partout s'élevaient des clameurs : chants de victoire, cris de douleur, imprécations, disputes, supplications, lamentations de femmes pleurant leurs morts...

« Ce fut à travers ce désordre que les généraux atteignirent le palais. Ils prirent aussitôt les mesures les plus urgentes et en dirigèrent eux-mêmes l'exécution. Leur premier soin fut de débarrasser les rues des barricades et des obstacles de toutes sortes les encombrant. On rechercha en même temps les malheureux respirant encore

dans les maisons, dans les recoins, quelquefois à moitié ensevelis sous les éboulements, et on enleva les morts[1]. »

Le Dr Baudens reçut l'ordre de choisir, pour y loger les blessés, la plus belle maison de la ville, et ce fut la maison du bey, de ce Ben-Aïssa qui avait été le chef de la défense, et, blessé quatre fois, avait réussi à s'échapper au moment où nos troupes pénétraient dans Constantine.

Le prince, suivi des généraux Valée, Rohault de Fleury et Boyer, vint visiter les blessés, adressant à chacun quelques paroles de réconfort. Des blessés se soulevaient pour lui tendre la main et pour le remercier.

Beaucoup d'officiers avaient été tués ou blessés : un quart de ceux qui avaient pris part à l'assaut. Le génie surtout était très éprouvé. Un des officiers de cette arme frappés à mort ce jour-là, le capitaine Leblanc, était un dessinateur de grand talent; un autre, le commandant Vieu, vétéran des guerres de l'Empire, avait une réputation de bravoure légendaire. Le commandant Sérigny, le colonel Combes, le chef d'état-major Perrégaux, le général en chef Damrémont, et bien d'autres, étaient morts en donnant une nouvelle province d'Algérie à la France.

Avant que les cercueils fussent descendus dans la fosse, ils furent placés sur la brèche; les soldats construisirent un catafalque avec des sacs à terre, et toute l'armée défila devant ce monument d'une simplicité si émouvante[2].

Le 16 octobre, le duc de Nemours passait en revue l'armée expéditionnaire. La revue n'était pas terminée, quand un second fils du roi apparaît sur le terrain et

1. *Les Deux sièges de Constantine*, par Ernest Mercier.
2. Le corps du général Damrémont, rapporté en France, fut inhumé aux Invalides.

monte, au galop de son cheval, les pentes du Koudiat-Aty. C'est le prince de Joinville qui a touché Bône au cours d'une croisière, a obtenu du commandant de l'*Hercule* la permission de se joindre à une colonne de secours en marche vers Constantine, a changé son uniforme de marin pour un costume fantaisiste de soldat, et qui a espéré, jusqu'à la dernière minute, prendre part à l'assaut. En apercevant son frère aîné, il se jette à son cou. Aussitôt après, il court à cette muraille qu'il eût voulu conquérir. Il reste longtemps sur ces décombres qui ressemblent à « une moraine de glacier, semée de képis, d'épaulettes, de débris humains ». Le regret de la gloire des armes, non moins que son amitié fraternelle, lui font prendre un croquis de la brèche. C'est grâce à ce croquis qu'Horace Vernet a pu rendre exactement l'aspect des murs de Constantine, dans le tableau qui se trouve au musée de Versailles[1].

En France, on attendait avec anxiété la nouvelle de l'assaut. La reine s'inquiétait. Elle le laisse voir dans les nombreuses lettres qu'elle écrit à son fils. Elle est préoccupée de lui et de la guerre, encore qu'elle soit très occupée par les négociations et la conclusion du mariage de sa fille Marie avec le prince Alexandre de Wurtemberg. Le mariage est célébré à Trianon, le 17 octobre. On ne savait encore rien de Constantine. Quand le baron Pasquier, chancelier de France, et qui remplissait les fonctions d'officier de l'état civil, a nommé les princes présents, il mentionne : « M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville, absents pour le service du roi. » Et la pensée de Constantine ne quitte plus les esprits.

1. Horace Vernet, ainsi qu'on le verra plus loin, ne partit de France qu'après la prise de Constantine. Le seul peintre autorisé à suivre l'expédition, Eugène Flandin, composa un album de croquis dont il fit hommage au duc de Nemours, le 5 décembre 1838. Mais il y a un album publié, celui de Raffet, dont une des gravures rappelle la mort glorieuse du général Damrémont.

Le roi n'apprit l'heureuse nouvelle que le 22. Il faut laisser conter cette scène émouvante à la reine elle-même :

« Le 22 au matin, j'ai reçu une lettre de Joinville du 10. Elle m'a réjouie, mais ne m'a pas rassurée, d'autant plus que de tous les côtés on faisait courir des bruits sinistres. J'ai été dans la matinée avec la jeunesse faire une promenade dans les bois de Meudon; en rentrant, j'ai été au salut dans la belle église de Notre-Dame à Versailles; j'avais tant besoin de prier pour vous! Le soir, nous avons eu un grand dîner avec le prince Paul, et ensuite *Il Barbiere di Siviglia* par les Italiens. La matinée d'hier était consacrée en famille aux préparatifs du départ de Marie. J'étais dans mon cabinet à causer avec Chartres, et tout le reste de la jeunesse était dans la chambre à côté, lorsque le père ouvre la porte et me crie :

« — Prise! prise!

« Je crie de mon côté :

« — Constantine! »

« Tout le monde accourt autour du père, lequel dit :

« — Constantine est prise, mais le pauvre Damrémont est tué. »

« Et il se met à fondre en larmes.

« Alors nous nous sommes presque tous trouvés mal. « Mes enfants? mes frères? » On n'entendait que cela. Le père a répondu :

« — Ils se portent bien. »

« Alors, pendant deux heures, il s'est passé une de ces scènes que tu connais bien. On entrait, on sortait, on allait, on venait, on s'embrassait, on copiait la dépêche télégraphique, on écrivait des billets, on expédiait des hommes à cheval, on entendait le canon des Invalides, celui de Versailles, on remerciait le bon Dieu, mais le cœur n'était pas tout à fait tranquille et content : l'ombre

de ce pauvre Damrémont nous troublait, l'idée de cet assaut meurtrier, la crainte des pertes que nous apprendrions encore, l'inquiétude pour tous ceux auxquels nous nous intéressons particulièrement, et enfin, dois-je te le dire, je crains que tu ne sois blessé, et qu'on ne nous le cache. Je suis dans une agitation que je ne veux pas faire paraître et qui est bien cruelle. Ce matin, à onze heures, nous avons été, toute la famille, à la cathédrale de Versailles, où l'on a chanté un *Te Deum* solennel en actions de grâces à Dieu, de la prise de Constantine ; l'évêque a fait un très beau discours au roi...

« ... Je t'inclus ici des lettres qu'Alexandre et Marie m'ont laissées pour toi. Le père et Chartres étaient vraiment touchants hier dans leur joie pour la gloire de nos armes, dans leur peine pour la mort de Damrémont, dans leur affection pour toi. Chartres a été vraiment parfait, comme il l'est toujours dans les grandes occasions, et lorsqu'il se laisse aller à son naturel. Il a joui de ton honneur, de ta gloire, comme si c'était lui-même, et il m'a assuré qu'il était, du coup, guéri de sa nostalgie africaine. Il a beaucoup causé avec le père de ce que l'on ferait pour toi, pour Valée. Mes amitiés à tes braves compagnons. Dieu veuille qu'ils soient tous sains et saufs ! Que Dieu te bénisse, chérissime enfant ! Père et mère t'aiment et t'embrassent de tout leur cœur. »

Cette lettre — comme tant d'autres qu'il serait aisé de citer — montre que le duc d'Orléans prenait sa part de la joie commune, et qu'il avait pu avoir une jalousie de gloire, mais non une jalousie fraternelle, ainsi que les journaux de l'opposition s'efforçaient, dans ce moment même, de le faire croire, en parlant de « divisions profondes » entre les deux frères. Or c'était au duc d'Orléans que le duc de Nemours adressait, pendant la campagne, son journal militaire, malheureusement perdu aujourd'hui ; c'est le duc d'Orléans qui s'écriait : « La gloire d'un de

nous, c'est la gloire de tous[1]. » C'est lui qui ajoutait, à la lettre de la reine, ces pages qui méritent d'être citées tout entières, pour leur générosité, pour leur jeunesse, pour leur bel enthousiasme militaire, pour la soif de gloire qu'elles laissent percer, pour le sentiment fraternel dont elles débordent et pour les lignes, dignes d'un poète guerrier, qui les terminent :

« Trianon, 23 octobre 1837.

« MON BIEN CHER AMI,

« Nous avons reçu aujourd'hui les dépêches télégraphiques qui nous ont appris le beau fait d'armes auquel tu viens de prendre part ; et, quoique au milieu de l'émotion que j'en éprouve je n'aie rien pour diriger mes conjectures, et que je ne puisse guère t'écrire avec l'ordre et la maturité que je voudrais apporter à cette lettre, cependant je ne veux pas attendre les détails que nous avons besoin de recevoir bientôt pour m'épancher auprès de toi, mon cher ami, et te dire tout ce qui remplit mon cœur. Plus tard, quand j'aurai pu connaître tout ce qui s'est passé, et que j'aurai mieux réfléchi à tout ce qu'il y a à faire, je t'écrirai mon opinion raisonnée; aujourd'hui, je ne t'envoie que ma première impression. Mon premier, mon plus sincère sentiment, en recevant cette glorieuse nouvelle, a été de me réjouir de toute mon âme que tu aies eu tant à faire, et, loin de regretter que l'action ait été chaude, et que la gloire qu'on pourra en retirer ait été si grande, il me semble que mon sacrifice doit m'avoir d'autant moins coûté qu'il t'aura plus profité. Je me réjouis de toute mon âme qu'au milieu des chances si incertaines de ces sortes d'expéditions, au milieu de toutes les vicis-

1. Lettre de la reine, Paris, 17 novembre 1837.

situdes qui pouvaient se présenter, toutes choses aient tourné de la manière la plus heureuse pour ton avenir et pour le parti que nous pouvons en tirer pour toi. Tu me connais assez pour être sûr que jamais aucun sentiment de jalousie, ni d'envie, ne trouvera place dans mon cœur ; mais je puis même t'assurer, la main sur la conscience, que je n'ai pas même eu un retour amer sur moi-même en songeant à ce beau fait d'armes. Je suis mille fois consolé d'être resté ici par la pensée que cette campagne te grandissait. Te grandir, c'est à mes yeux me grandir moi-même ; accroître tes titres à l'estime publique et à l'affection de l'armée, c'est accroître les ressources que je sais que je trouverai toujours en toi, et l'efficacité de l'appui que tu me donneras dans toutes les circonstances. Je t'assure même qu'il y a des moments où il me semble que j'éprouve plus de plaisir de ton succès que je ne pourrais l'éprouver du mien propre, persuadé d'ailleurs que toi et Joinville vous ne faites du butin que pour le mettre à l'ordinaire de la chambrée des cinq frères dont je suis le brigadier. Je n'ai senti un mouvement de regret qu'en apprenant la mort de Damrémont, à qui il me semble parfois que j'ai, en quelque sorte, cédé un billet de logement pour l'autre monde. Je le regrette vivement, parce que c'était un esprit réglé, fort obéissant, ce qui devient plus important à mesure que l'on s'élève davantage, et qui avait du tact et la connaissance des hommes. Je crois, de plus, qu'il m'était personnellement attaché, et que sa mort a été une perte surtout pour moi. Je ne sais pas comment il aura conduit cette campagne ; mais je suis persuadé que sa mort t'aura fait de la peine. Je ne doute pas que tu n'aies été très content de Valée ; et, pour ma part, une fois le malheur de Damrémont arrivé, je suis bien aise qu'il ait eu pour récompense de son dévouement la gloire de commander en chef l'armée pour l'assaut de la place. Je t'avouerai même confidentiellement que je

désire pour lui une grande et belle récompense, et que je songe même à le voir nommer maréchal. Sa conduite est si honorable : aller faire son trente et unième siège sous les ordres d'un officier qui n'était que capitaine lorsqu'il était déjà lieutenant général ; quitter tout, à son âge, pour aller préparer la gloire d'un autre en cas de succès et ternir sa carrière en cas de revers ; être savant comme Gribeauval ; savoir assiéger comme Vauban, et être modeste comme le maréchal de Boufflers devant Villars : c'est là, ce me semble, avec vingt-huit ans de grade de lieutenant général et l'organisation de toute l'artillerie française, de beaux et de réels titres à la dignité de maréchal de France. Mais ce qui me préoccupe le plus, mon cher ami, c'est le désir d'exploiter ces circonstances heureuses de la manière la plus profitable et la plus complète pour toi, et j'ai besoin que pour cela tu surmontes ta modestie habituelle, et que tu diriges par tes conseils et selon tes vues mes efforts et ma bien grande bonne volonté. Voilà d'abord ton grade de lieutenant général conquis à la pointe de l'épée ; quoique prince, te voilà parvenu à l'échelon le plus élevé de la carrière militaire, à coups de campagnes, comme tout autre officier de l'armée. Lieutenant général à vingt-trois ans, sur la brèche de Constantine, voilà une bonne base à ta situation en France. Maintenant, veux-tu prendre le gouvernement d'Alger pour essayer de gouverner la colonie pendant la paix et de te faire comme administrateur une aussi bonne position que celle que tu te seras, j'en suis sûr d'avance, fait là-bas comme militaire ? Écris-moi franchement et sans réserve ta pensée à cet égard...

« Je voudrais aussi que, si un régiment sous tes ordres s'est particulièrement distingué à l'assaut, on lui donnât ton nom, et qu'on perpétuât ainsi le souvenir de ce fait d'armes. Pour Hadji, que je suis bien aise maintenant de savoir arrivé après l'assaut, mais qui, j'espère, aura

d'autres occasions de voir le feu, il n'y a pas, je crois, de grade à lui donner avant la fin de sa campagne ; mais je pense qu'il est bien de lui envoyer la grand'croix. Le roi, je puis te le dire, fera sur tout cela tout ce qu'il croira t'être agréable, et il en sera de même pour les promotions et les croix que tu croiras juste de faire accorder. Fais-moi savoir tout cela, et j'emporterai le tout, je t'en réponds. Maintenant, fais bien attention à ta santé, car le moment le plus critique est toujours celui où l'on passe de l'excitation du combat à une vie moins agitée. Je n'ose te parler de tes compagnons, ni de tous les officiers que je connais, car il a dû y avoir des pertes cruelles. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Mille choses à Hadji. Je suis heureux, bien heureux de tes succès, car c'est pour la famille et pour notre cause que tu as travaillé.

« F. O. »

« Cet assaut contre une ville si curieuse a dû être un spectacle unique, impossible à deviner. »

Malgré les fatigues, les privations ressenties, les fièvres, les menaces de choléra, et peut-être à cause de tout cela qu'il fallait oublier, on organisa des fêtes dans la ville arabe. La plus pittoresque — pour les Français d'alors qui venaient d'entrer en Afrique — fut donnée au palais du bey, qu'habitait le duc de Nemours. Un officier, l'un des invités, la décrivait dans une lettre du 19 octobre.

« ... Je t'écris encore, mais quel contraste ! Je reviens du bal, oui vraiment, d'un bal en règle, et auquel je ne m'attendais pas. Après mon dîner, j'ai été au palais pour faire visite à nos deux jeunes princes ; nous étions réunis dans un des magnifiques appartements, lorsqu'un eunuque est venu dire que les dames du harem, voulant témoigner à M. le duc de Nemours leur reconnaissance de la protection qu'elles en recevaient, l'invitaient à assister à une

fête. Cette proposition inattendue fut acceptée avec joie, et nous voilà tous, à la lueur des flambeaux, traversant les galeries du palais pour franchir les portes sacrées du harem. On nous a conduits dans une cour carrée en marbre, avec deux galeries en arcades soutenues par un double étage d'élégantes colonnes. Tout était brillamment illuminé avec des cierges, et des sièges élevés nous avaient été préparés au rez-de-chaussée, au milieu d'un double rang de femmes accroupies, noires et blanches, à peu près sans voiles, fort parées, mais sans goût. A notre arrivée, on commence des chants bizarres accompagnés de tambour de basque et de claquements de mains. Au son de cette musique, qui marquait fortement la mesure, les danseuses noires se sont élancées deux à deux et ont successivement exécuté toutes les danses religieuses des contrées de l'Afrique. C'étaient des contorsions, des poses, des mouvements de jambes incroyables, qui avaient pour nous tous les charmes de la surprise. Après les négresses sont venues les blanches, peut-être un peu moins disgracieuses, mais aussi bien moins étonnantes, bien moins exaltées; car, pour les autres, elles s'animaient jusqu'au délire. Les gardiens du harem avaient pris leur parti de fort bonne grâce et se montraient très complaisants et nullement inquiets de la familiarité de ces dames envers nous, qui allait toujours croissant. Nous sommes à leurs yeux des êtres à part. Parmi ces cent cinquante femmes et plus, une seule m'a paru réellement jolie ; elle se nomme Aïchée et a à peine dix-sept ans. Les autres sont seulement passables, et quelques-unes même fort laides. Il y avait quelques jolis petits enfants ; mais tout cela, du reste, était horriblement mal ajusté[1]... »

1. Lettre publiée par le *Journal des Débats*. Cette Aïcha, d'origine grecque, fut épousée plus tard par un Français. Le harem dont elle faisait partie causa bientôt tant d'embarras au général en chef, que celui-ci finit par envoyer toutes les femmes chez le mufti, chargé de

Les lettres du duc de Nemours, qui se croisaient en route avec celles que nous venons de citer, sans avoir ce joli mouvement napolitain des lettres de la reine, ou cette sorte d'action impétueuse des lettres du duc d'Orléans, sont cordiales aussi, et précises, et d'une bravoure si simple, qu'il faut presque l'y chercher; mais on l'y trouve toujours. La colonne de secours, qui apportait à Constantine des ravitaillements nécessaires, avait pris à Bône le germe du choléra, et, à peine eut-elle paru devant la ville, que le terrible mal éclata parmi les troupes. Une des premières victimes, et des plus regrettées, fut le maréchal de camp, marquis de Caraman, emporté le 26 octobre[1]. Le danger était le même pour tous; cependant le duc de Nemours, dans ses réponses à sa mère, prend bien soin de n'en parler que légèrement. Il écrit, le 21 octobre 1837 :

« Grande joie, hier, chère Majesté, en entrant chez moi! Je trouve sur ma table une masse énorme de paquets, deux lettres de vous, du 3 et du 4, une de Marie, une de

les rendre à leurs parents. Baudens assure que le mufti ne répondit guère à cette confiance naïve, et qu'il vendit plus d'une de ses pupilles, ayant eu soin, d'ailleurs, de mettre en sûreté leurs bijoux.

1. La mort du marquis de Caraman fut annoncée au ministre de la Guerre par cette lettre du général comte Valée, en date du 26 octobre :

« Monsieur le Ministre,

« L'armée de Constantine vient encore de faire une perte cruelle M. le maréchal de camp, marquis de Caraman, a succombé aujourd'hui, en quelques heures, à la suite d'une attaque de choléra. Cet officier général, qui m'avait remplacé dans le commandement de l'artillerie depuis la mort de M. le lieutenant général, comte de Damrémont, laisse de profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

« Le roi et la France perdent en lui un officier distingué par ses connaissances, son zèle et son dévouement éprouvés; l'artillerie, un de ses chefs destinés à diriger ses progrès dans l'avenir; et sa mort, monsieur le ministre, me prive personnellement d'un ami dont le concours m'aurait été utile pour terminer la pénible mission que le roi m'a confiée.

« Agréez, etc...

« *Le lieutenant général,*
commandant l'expédition de Constantine,

« Comte Valée. »

Chartres, une de Clémentine. Remerciez-les tous, je vous prie, de ma part. Nous apprenons par là la dissolution de la Chambre des députés et une promotion de pairs. Je m'attendais depuis longtemps à la première mesure et je désire qu'on en soit satisfait. Malgré quelques noms bien pauvres, il me semble que cette promotion de pairs est encore plutôt mieux que d'autres... Placé si loin de vous, tellement séparé de tout rapport européen, je suis heureux quand je peux me reporter un moment par la pensée à quelque séance du *Club*[1], à quelque fonction avec vous, ou à quelque station autour de l'âtre. Et puis, je suis bien touché de voir qu'au milieu de tous vos divertissements on pense un peu à moi, et qu'on s'aperçoit que je n'y suis pas... Veuillez remercier le roi, de ma part, de la promotion de Jacquinot à la pairie ; j'y suis très sensible. Veuillez également rappeler au roi, dans le cas où il n'y aurait encore rien de fait à cet égard, l'urgence qu'il y a de pourvoir au moins d'une manière provisoire au gouvernement général de l'Algérie... L'envoi immédiat d'un lieutenant général me paraît de la plus impérieuse nécessité. Nos santés sont bonnes. Avec les incertitudes sur les négociations ici,... le choléra dont je ne sais pas de nouvelles exactes et les quarantaines qui peuvent s'ensuivre, il m'est encore impossible de prévoir le moment où je pourrai vous revoir et vous embrasser. Veuillez, en attendant, offrir mes tendres hommages au roi, à ma tante, à toute la famille. Adieu, chère maman, je vous embrasse de tout cœur.

« LOUIS D'ORLÉANS. »

« Joinville a été enchanté d'une lettre du 4, que Chartres m'a écrite à son sujet. J'espère qu'on lui pardonnera à

1. Les princes avaient donné le nom de « Club » à la réunion intime et quotidienne, autour de la reine, de tous ses enfants présents à Paris.

Paris sa course ici. Il était bien naturel, dans sa position, qu'il fît cette tentative. »

« Constantine, 29 octobre 1837.

« Nous partons ce matin, chère Majesté. C'est enfin heureux, pour nous et pour l'armée, de sortir de l'inaction physique où elle se trouvait après de grandes fatigues, et ce n'est pas sans une certaine satisfaction aussi que je nous vois marcher vers le retour, quelque indirect que soit le chemin. Nous nous portons tous bien. Joinville et Hernoux[1] ont été un peu souffrants ces jours-ci. Joinville va bien; Hernoux va mieux. Nous laissons une grande quantité de vivres à la garnison. Un cheik du désert, nommé Farhate, nous est arrivé comme auxiliaire avec sept cents cavaliers. Les autorités municipales installées par nous paraissent dans les meilleures dispositions et assurent qu'on ne manquera de rien. Les travaux de défense sont dès à présent suffisants pour que la garnison ne puisse rien craindre.

« LOUIS D'ORLÉANS. »

Le duc d'Orléans, homme d'initiative, rapide et ardent à soutenir ses projets, avait eu, dès le lendemain de la prise de Constantine, l'idée de faire créer une médaille d'Afrique. La demande portée par lui au conseil des ministres échoua, et cet échec inspira au prince royal cette jolie lettre qu'il adresse au duc de Nemours :

« Trianon, 27 octobre 1837.

« La médaille d'Afrique a échoué devant l'argumentation de Barthe, qui ne veut pas d'autre distinction que la Légion d'honneur et qui porte la croix de Juillet. Cela a

1. L'amiral Hernoux.

amené une discussion extrêmement aigre entre lui et moi, mais où je n'ai pas pu lui faire comprendre que, s'il tenait à porter le souvenir de sa conduite en Juillet, d'autres pouvaient être désireux de porter sur leurs poitrines un signe qui marquât qu'ils ont porté les armes sur les champs de bataille d'Afrique, où il y a bien autant de danger qu'à la réunion des journalistes, au *National*, le 29 juillet. Le reste du conseil, et Bernard en tête, ont lâché pied, et je me suis trouvé seul avec Molé et Montalivet. *Ergo*, nous avons eu le dessous. »

Le duc de Nemours quittait en effet Constantine, avec la dernière colonne de l'armée, après avoir assisté, la veille, à une cérémonie dans laquelle les principaux chefs arabes de la région prêtèrent serment de fidélité au roi. Deux autres colonnes étaient parties le 20 et le 26. Il commandait l'arrière-garde au retour, comme, à l'aller, il avait commandé l'avant-garde, et il laissait dans la ville une garnison de deux mille cinq cents hommes.

A la sortie de Constantine par Bab-el-Djedid, le caïd Hammouda vint présenter aux princes une lettre écrite au nom des notables et des chefs, et adressée au roi. Puis la colonne se mit en route au milieu des acclamations.

Pendant la marche du premier jour, le choléra frappa soixante soldats ; le lendemain, vingt-cinq ; le surlendemain, dix.

« On voyait à chaque instant, dit le prince de Joinville, les soldats jeter leurs armes et se tordre dans d'affreuses convulsions. Mon frère, qui commandait l'arrière-garde, n'était occupé qu'à faire ramasser ces malheureux et à les faire attacher sur des cacolets. On les versait ensuite dans les voitures du convoi, déjà encombrées, où ils mouraient comme des mouches, et, sitôt morts, les occupants de chaque voiture réunissaient leurs efforts pour les jeter par-dessus bord. Chaque matin, au départ du convoi, c'était une ligne de cadavres qui marquait

la place occupée pendant la nuit par les voitures. »

Le duc de Nemours, « admirable de sollicitude compatissante et d'active fermeté[1] », aidait lui-même à relever les malheureux qui tombaient au milieu des rangs. Et le prince de Joinville n'oublie qu'une chose, c'est de dire que lui-même l'imitait. Cette charité des princes empêchait la peur d'affoler les esprits.

Heureusement les Arabes n'inquiétaient plus nos colonnes. Le retour à la côte s'opéra à travers un pays déjà pacifié, et sans qu'on eût à tirer un seul coup de fusil. L'armée fut dissoute, le lendemain de l'arrivée à Nechmeya, et le duc de Nemours, quittant son commandement, adressa à la brigade qu'il avait commandée l'ordre du jour suivant :

« Nechmeya, 2 novembre 1837.

« Au moment de quitter la première brigade, le maréchal de camp éprouve le besoin d'exprimer aux troupes qui la composent combien il a été satisfait de leur conduite pendant la campagne. Vous aviez l'honneur de la France et de l'armée à soutenir; par votre patience dans les fatigues et les privations, par votre courage dans les combats, vous avez eu la gloire d'ajouter un beau fait d'armes à ceux qu'elle comptait déjà.

« Quant à moi, je suis heureux et fier de m'être trouvé à votre tête dans une aussi belle campagne. Je ressens un vif regret d'être obligé de vous quitter aussitôt, mais je garderai toujours le souvenir des troupes qui ont composé la première brigade ; puissent-elles aussi se rappeler leur maréchal de camp.

Le maréchal de camp
commandant la première brigade de l'armée,

« Louis d'Orléans. »

1. Thureau-Dangin, III, 532.

Le 3 au matin, et avant d'arriver à Bône, le prince fit ses adieux aux officiers de sa brigade.

« Il a réuni les officiers, écrivait l'un d'eux et leur a adressé un petit discours plein d'une émotion qui s'est communiquée à tout le monde. On ne se sépare pas sans quelque attendrissement, après avoir traversé ensemble tout un mois de fatigues et de périls ; et les compagnons d'armes du prince ont apprécié en lui tant et de si nobles qualités, une résolution si calme dans le danger, une si modeste simplicité de manières, un cœur si humain et si bon sous de froides apparences ! »

Par les soins du duc de Nemours, quatre capitaines, au milieu d'autres officiers, avaient été mis à l'ordre du jour ; tous les quatre devaient être un jour maréchaux de France : c'étaient Mac-Mahon, Canrobert, Niel et Saint-Arnaud. On apprit bientôt que lui-même venait d'être nommé lieutenant général, et que le colonel Boyer était promu au grade de maréchal de camp.

Le duc de Nemours arrivait à Bône le 3 novembre. Après avoir visité la Calle, le 8 novembre, il s'embarquait, le 9, avec le prince de Joinville, pour Bougie. De là les princes gagnèrent Alger, où le *Phare*, qui les portait, trouva dans le port l'*Hercule* et la *Favorite*. Le prince de Joinville se rendit aussitôt à bord de son bâtiment.

Le lendemain 11 novembre, les princes furent reçus sous la voûte de l'Amirauté par le général Négrier, gouverneur général par intérim, le contre-amiral Menouvrier-Defresne, les autorités locales, et firent leur entrée dans la ville à cheval, salués par les vivats de la foule immense.

Le 14, ils se quittèrent : le prince de Joinville, continuant sa mission sur l'*Hercule*, se dirigea vers le Brésil. En même temps, le *Phare* appareillait et emmenait le duc de Nemours vers Oran, d'où le jeune prince devait rentrer en France. Mais à peine les deux frères s'étaient-ils quittés, à peine le prince de Joinville avait-il mis le pied

sur le navire, que, de son bord, il adressait cet adieu à son frère aîné :

« *Hercule*, 14 novembre 1837.

« MON CHER TAN,

« Il n'y a que quelques heures que je t'ai quitté, et déjà j'éprouve un besoin urgent de t'écrire. Cette journée m'a été si pénible ! Au premier moment, j'ai été étourdi ; mais, quand je suis rentré en moi-même, quand j'ai pensé aux jours de bonheur que j'ai passés avec toi et à la solitude profonde où je me trouvais maintenant, cela m'a serré le cœur tellement, que j'ai été obligé de me retirer dans un coin pour cacher mes larmes. En t'écrivant maintenant, je ne puis pas m'empêcher de pleurer. Je sais que c'est de la faiblesse, mais tu sais quelle affection j'ai pour toi. Il me semble que le temps que nous venons de passer ensemble, et où tu as été si bon pour moi, car, malade, je n'étais qu'un embarras pour toi, a encore resserré les liens qui existent entre nous. Et puis, je me trouve si seul ! Tout cela aura disparu demain, et je retrouverai mon calme ordinaire, mais le premier moment est dur. J'étais si heureux près de toi ; ton éloge était dans toutes les bouches : j'étais fier de toi. Je ne sais comment et quand cette lettre t'arrivera ; mais, en t'écrivant, j'obéis à un sentiment impérieux. Porte-toi bien. Amuse-toi le plus possible.

« Tout à toi.

« Fr. O. »

Le duc de Nemours était impatiemment attendu. Toulon, Marseille, Lyon demandaient sa visite et préparaient déjà des fêtes en son honneur. Et personne ne doutait que le duc de Nemours ne se prêtât à ces manifestations très méritées ; personne, si ce n'est le roi et la reine qui

connaissaient l'aversion de leur fils pour les réceptions officielles et craignaient que, ayant réclamé sa place au danger, et l'ayant eue, il ne se dérobât au triomphe. Ils ne se trompaient pas ; mais un autre sentiment encore que la timidité portait le duc de Nemours à s'écarter de cette voie triomphale qu'on lui préparait : c'est qu'il y serait seul, c'est qu'il recevrait des compliments et des remerciements, toute une gloire que d'autres avaient gagnée avec lui et qu'il aurait voulu partager avec eux.

Le roi lui écrivit le premier à ce sujet. Sa lettre montre le juste sens qu'avait Louis-Philippe des obligations princières, de « la fonction », comme il disait, et ce mélange de politique et de cordialité qui est le ton même de sa correspondance familiale.

« Trianon, vendredi 27 octobre 1837.

« Mon cher, bon et excellent Nemours, j'ai reçu avec bonheur la nouvelle de la prise de Constantine et celle de ta brillante conduite. Ta lettre si simple m'a fait une vive sensation et m'a été droit au cœur. J'avais besoin de cette consolation, car la mort du général Damrémont m'a profondément affecté. Grâce à Dieu, tu es sain et sauf, et je rends grâce de tout mon cœur à la Providence de ce nouveau bienfait. La sensation produite par cet événement est très grande, et ton éloge est dans toutes les bouches. Ton excellent frère aîné est parfait : il jouit de tes succès, t'aime de tout son cœur, et tu dois bien le lui rendre. Joinville nous a écrit une lettre où se peignent toutes les bonnes qualités de son cœur et de son esprit. Elle est charmante.

« Tout ce que tu désires sera fait. J'écris un petit mot de premier mouvement au général Valée, pour lui témoigner, tout de suite, tout ce que j'éprouve ; mais j'attends, pour la lettre royale qui sera mise à l'ordre, que nous ayons

reçu la demande des récompenses si glorieusement méritées par l'armée et par lui. Ceci n'est qu'un billet, qui n'est pas secret pourtant et qu'on peut montrer, et c'est le précurseur de ce qui vaudra mieux. Il me tarde d'avoir reçu ces secondes dépêches.

« Le corps de Damrémont sera aux Invalides, sa statue à Versailles ; une loi de pension sera demandée pour sa veuve ; nous nous occuperons de son fils, de sa mère, etc.

« Horace Vernet est accouru pour me demander à être chargé du grand tableau de l'assaut de Constantine, où tu seras sur le premier plan. Je le lui ai accordé, et il est parti cette nuit pour Bône, d'où je prie le général Valée, si cela est possible, comme je le crois, de le faire conduire à Constantine et de lui donner toutes les facilités et renseignements possibles...

« Je t'embrasse encore, mon cher ami.

« L.-P. »

« Paris, dimanche 12 novembre 1837.

« Mon cher ami, cette lettre te sera remise par M. de La Salle, que je charge de porter le bâton au maréchal Valée, et à toi le grade de lieutenant général. Ce sera pour toi une grande satisfaction, comme c'en est une bien douce pour moi, d'entendre de toutes les bouches que tu l'as bien mérité, que tu l'as bien gagné ; et chez Franconi, où on représente la prise de Constantine, il y a des applaudissements et des trépignements dans toute la salle, quand le duc de Nemours paraît sur la scène. C'est Aumale, qui en a été témoin, qui me l'a rapporté, et qui en était dans le bonheur.

« Je ne te parle pas de nos santés qui sont excellentes, ni de la bonne Marie, qui est parfaitement contente et me paraît au comble du bonheur, parce que je sais que

toute la famille t'écrit, et que tu es sûrement au fait de tous les détails. Ce que je désire surtout, c'est que le maréchal Valée reste pendant quelque temps à Alger, pour y exercer les fonctions de gouverneur général dont je l'ai provisoirement investi. Je ne pense pas qu'un hiver d'Alger puisse être préjudiciable à sa santé, et, au contraire, ma longue expérience de ces climats me porte à croire qu'il lui serait éminemment favorable; Auvity, son médecin, à qui j'en parlais tout à l'heure, est tout à fait de cet avis. Il me paraît nécessaire que le maréchal reste à Alger, au moins jusqu'à ce que nous ayons pris un parti final sur Constantine. Il y a une clameur pour le garder, mais l'opinion n'est pas fixée à cet égard, et elle ne pourra l'être qu'après la réunion et les débats de la Chambre...

« Je crois, mon cher ami, et c'est aussi l'opinion des ministres à qui j'en ai parlé, qu'il est nécessaire qu'à ton retour en France tu ne voyages pas avec la même rapidité obscure, et qu'au contraire tu t'arrêtes principalement à Marseille, et à Lyon, et à Toulon, pour y faire fonction complète, c'est-à-dire pour y recevoir les autorités et y passer la revue des troupes et les dîners. La ville de Lyon m'a fait témoigner plusieurs fois la contrariété qu'elle éprouvait d'avoir été évitée par tes frères et par toi dans les différentes occasions où vous auriez pu la visiter, et je leur ai annoncé que cela serait réparé à ton retour de Constantine, comme je crois t'en avoir déjà prévenu. Cela est doublement désirable après le succès de Constantine, dont il importe de ne pas diminuer l'effet, et, au surplus, tu peux être sûr qu'on te fera partout le plus brillant accueil et la meilleure réception. Je n'ai pas besoin de te recommander d'être poli et gracieux ; mais je te recommande d'être très parlant et de soigner les civils, auxquels on a cherché à persuader que tu ne t'occupais que des militaires, impression qui serait fâcheuse, si elle s'établissait, et que tu détruiras facilement...

« Je te serre dans mes bras, mon cher ami, et je t'embrasse du meilleur de mon cœur.

« L.-P. »

Le même courrier apportait une lettre de la reine, qui ajoutait :

« Pour me joindre au père, je te demande d'accepter de bonne grâce toutes les réceptions et les préparatifs qu'on fait pour te fêter et t'exprimer la part que *toute la France* a prise à tes succès. Je sais que c'est ennuyeux ; je sens, par ce que j'éprouve, que tu dois être pressé d'arriver ; mais, cher ami, il faut donner un bon complément à l'œuvre que tu as si bien commencée, et que tout le monde puisse dire : « Le duc de Nemours est aussi aimable que brave. »

Autre lettre le 22 novembre :

« Tu verras avec quel enthousiasme tu seras reçu partout, et le roi me charge bien de te répéter de te prêter avec patience à toutes les fêtes et fonctions qu'on te demandera. »

Mais le sort en était déjà jeté : ni Toulon, ni Marseille, ni Lyon, ne verraient le prince, qui avait changé de route au dernier moment et revenait en contournant l'Espagne et les côtes de France. Une lettre partie d'Oran et adressée à la reine, « à la chère Majesté », qu'on savait indulgente, essayait d'expliquer ce changement d'itinéraire :

« Chère Majesté, disait-elle, j'espère, si le temps le permet, pouvoir partir d'ici demain, et je viens vous faire part d'un changement que j'ai apporté à mon itinéraire, mais qui, je l'espère, ne retardera pas le moment où je pourrai vous voir et vous embrasser, moment qu'il me tarde bien de voir arriver.

« J'ai donc résolu, au lieu de revenir par Toulon et la traversée de toute la France, de prendre la voie de l'Océan pour mon retour. Je me trouve ici assez rapproché

du détroit, et cela me permettra peut-être de voir Gibraltar et d'avoir un aspect des côtes d'Espagne et de ses curieuses positions. Je compte par là éviter une quarantaine assommante et une route fort pénible et fort ennuyeuse à travers la France, dans cette saison... Chartres pourra, au surplus, vous expliquer en détail les motifs qui m'ont fait prendre cette décision qui vous paraîtra peut-être un peu extraordinaire... »

La famille royale resta vingt-deux jours sans nouvelles.

Enfin une lettre du 8 décembre, datée du Havre, annonce à la reine tout à la fois l'arrivée de son fils et les incidents d'une navigation très mouvementée. Le duc de Nemours s'est cassé le bras.

« Il faut donc que vous sachiez que, le 28 du mois dernier, en me promenant sur le pont du bâtiment, j'ai eu l'insigne maladresse de m'y laisser tomber, et qu'en tombant je me suis cassé l'os du coude du bras gauche, ce qui me condamne pour deux mois à l'immobilité.

« Je vais, du reste, dit-on, aussi bien que mon état le comporte... J'ai été parfaitement soigné par le Dr Baudens et le chirurgien du bord... »

Il fallait essayer au moins de donner une raison au public, et c'était assurément chose facile. Le *Moniteur* du 10 invente un de ces « vents contraires » dont la complaisance a dû servir bien des fois depuis les anciens navigateurs, et pouvait, à la rigueur, servir encore en 1837.

« Au moment, dit-il, où Son Altesse Royale quittait Oran..., les vents contraires, après l'avoir obligé de rentrer deux fois dans le port, le portèrent sur Gibraltar. C'est alors que le prince se décida à revenir par Le Havre, dans la crainte que les vents ne le missent dans l'impossibilité d'arriver à Paris assez tôt pour accompagner le roi à l'ouverture des Chambres. »

Le *Moniteur* ajoutait que, dès le 9 décembre au soir, la reine, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et la princesse

Clémentine étaient partis pour aller au-devant du duc de Nemours, encore trop souffrant pour supporter la voiture, et qui devait remonter la Seine sur un bateau à vapeur.

A cette même date, 9 décembre, le prince s'embarquait, en effet, au Havre et arrivait à Rouen le 10, pour repartir presque aussitôt. Le duc d'Orléans, qui accourait pour embrasser son frère à Rouen, ne le trouve plus dans cette ville et retourne à Paris. La reine, le duc d'Aumale et la princesse Clémentine ne sont encore parvenus qu'à quelques lieues de Mantes, lorsqu'un des officiers d'ordonnance du duc de Nemours, le colonel de Chabannes, envoyé par le prince, leur apprend que celui-ci est à Vernon, à bord du bateau l'*Union*. La reine, continuant sa route, arrive à Vernon vers quatre heures du matin et descend vers le rivage où était amarré le bâtiment.

« Mgr le duc de Nemours s'était levé ; il était en uniforme d'officier général, le bras étendu horizontalement sur l'appareil de la fracture et soutenu par un levier appuyé à la hanche... Le prince accourut et se précipita entre les bras de sa mère. Ensuite, Sa Majesté, étant entrée dans la cabine qui servait de chambre à coucher au jeune prince, y demeura quelque temps avec Leurs Altesses Royales... M. le duc de Nemours accompagna la reine à l'hôtel du Cheval-Blanc et y resta jusqu'à neuf heures. Pendant cet intervalle, la reine assista à la messe dans l'église de Vernon. »

Elle voulut remettre elle-même au général Boyer les insignes de son nouveau grade, puis elle s'embarqua sur le vapeur et resta à bord jusqu'à Poissy.

Ce voyage, fécond en incidents, prend fin le 11 décembre, à quatre heures du matin.

Le 18 décembre, ne pouvant encore supporter la voiture, le duc de Nemours se rend à pied à l'ouverture des Chambres. Quand il revient, il est reconnu sur le pont

de la Concorde et est l'objet de marques de vive sympathie de la part de la foule.

Quelques mois plus tard, une anecdote qui se rapportait aux événements de Constantine courait la ville et l'amusait. Le marquis de Flers l'a racontée.

« Le roi, dit-il, remarqua, à l'exposition annuelle de peinture, une aquarelle signée d'un nom inconnu, représentant un combat en Afrique. L'exécution était bonne, et l'engagement avec les Arabes était rendu avec tant de vérité, que l'œuvre plut beaucoup au roi qui fit manifester à l'auteur son désir de l'acquérir. Quelles furent sa surprise et sa satisfaction, quand on lui nomma le duc de Nemours, soldat de la glorieuse campagne de Constantine, devenu le peintre de ses épisodes. Le tableau fut placé dans le cabinet du roi. Il fut détruit avec tant d'autres objets précieux, le 24 février 1848, au pillage des Tuileries[1].

1. *Vie anecdotique de Louis-Philippe.*

VI

DE 1838 A 1842

Pendant les six premiers mois de l'année 1838, le duc de Nemours est constamment occupé, comme son frère le duc d'Orléans, à diriger des manœuvres, à passer des revues, à visiter des camps.

Au mois de juin, il part de Dieppe pour assister au couronnement de la reine Victoria. Le vent et la marée l'ont empêché d'aborder à Brighton; il débarque, à huit heures et demie du soir, à Shoreham; à son arrivée, il est acclamé par la foule qui l'accompagne jusqu'à l'hôtel d'Albion.

Deux jours plus tard, le 22, il se rend à Londres à l'hôtel Grillion, avec le général Colbert, le général Boyer et une suite qui a pris place dans trois voitures à quatre chevaux. Reçu par le comte Sébastiani, ambassadeur de France, il se rend au palais de Buckingham, où il a une audience de la reine. Après le dîner chez l'ambassadeur, il assiste au concert de la reine.

Le 25, il reçoit, à l'hôtel Grillion, le corps diplomatique et les ambassadeurs extraordinaires venus pour le couronnement. Le 2 juillet, en uniforme de lieutenant général et portant la grand'croix de la Légion d'honneur, il assiste au bal donné dans le palais de Buckingham, et qui dépasse en splendeur toutes les fêtes que Londres a vues depuis George IV. Quand le bal est ouvert, à onze heures,

il figure dans le premier quadrille, donnant la main à la reine Victoria, tandis que le prince George de Cambridge donne la main à Son Altesse la princesse de Hohenlohe. Les jours suivants, de grandes réceptions ou des fêtes militaires sont organisées en son honneur.

Le maréchal Soult, ambassadeur extraordinaire, est, de son côté, acclamé par le peuple anglais et comblé d'égards par la cour d'Angleterre. Il suffit de parcourir les journaux de l'époque pour se rendre compte de la grande et utile impression produite chez nos voisins par le voyage du duc de Nemours et du maréchal. La jeunesse du premier lui permettait de véritables tours de force et d'endurance mondaine, et c'est ainsi qu'on le vit, le 11 juillet, après avoir quitté le bal de la comtesse de Cadogan à trois heures du matin, se rendre à son hôtel, changer de vêtements et repartir aussitôt en voiture à quatre chevaux pour New-Market, d'où il ne rentra que le soir à dix heures.

Le jeudi 19 juillet, il était de retour à Neuilly.

Quelques jours plus tard, il retournait dans une province qui le connaissait et l'aimait, à Lunéville, pour prendre le commandement du camp de cavalerie. Une chaleureuse réception lui était faite par les autorités et les officiers, et la cour de Nancy envoyait une députation, composée du procureur général et de six conseillers, pour présenter ses hommages au prince et assurer, en sa personne, le roi des sentiments de reconnaissance et de dévouement de la cour.

Le dimanche 2 septembre, le duc de Nemours offre un grand bal aux habitants de Lunéville. Deux mille personnes se pressent dans les salons du château. Le duc d'Aumale assiste à la fête. Les deux jeunes princes dansent jusqu'au matin, puis, en sortant du bal, ils montent à cheval, et le duc de Nemours va commander au champ de mars une division de cuirassiers. Les se-

maines suivantes sont remplies par la préparation des manœuvres et par les manœuvres qui ont lieu sur le plateau entre Varangéville et Haraucourt. A ce moment, on annonce l'arrivée du duc d'Orléans. Le duc de Nemours se porte au-devant de lui, le rencontre à Metz et l'amène à Lunéville, où a lieu un carrousel dont il a préparé la surprise à son frère aîné. On a choisi, pour l'emplacement de la lice, la grande cour qui s'étend entre le pavillon du château et les jardins plantés par Léopold et par Stanislas, et qu'on nomme, à Lunéville, « les bosquets ». Les princes sont accueillis avec enthousiasme par la foule énorme qui s'y presse. Une lettre adressée au *Moniteur*, après avoir raconté cette fête, ajoute :

« Pendant les quatre jours de la présence de Mgr le duc d'Orléans notre ville avait pris une singulière splendeur ; toutes les villes et les campagnes voisines y avaient versé leurs habitants. La population s'en trouvait doublée; les auberges ne pouvaient suffire aux étrangers, et presque tous les citoyens avaient des hôtes nombreux. Ainsi se sont succédé et entremêlés la réception du prince royal à la porte de la cité, sous un arc de triomphe de feuillage et au bruit du canon, le bal splendide que lui ont offert les généraux et les officiers du camp, les revues et les exercices militaires, le bal donné par la ville le dimanche, sous les arbres séculaires du bosquet, et cette magnifique illumination qui a été si admirée.

« Le prince, qui s'est montré vivement touché de tant d'empressement et d'hommages, nous en a bien récompensés par son accueil affable et ses bonnes grâces, par ses paroles si vives, si naturelles, et qui vont si bien au cœur. Aussi l'avons-nous accompagné de tous nos vœux lorsqu'il nous a quittés mercredi matin.

« Mgr le duc de Nemours, que nous avons été si heureux de posséder près de deux mois et demi, va nous quitter aussi : le camp se dissout, et le prince part samedi... »

En revenant de Lunéville et avant de regagner Paris, le duc de Nemours s'arrête à Nancy; il y passe en revue les deux régiments qui composent la garnison : 7e léger et 2e carabiniers. Au moment où le défilé allait commencer, le préfet de la Meurthe, le maire de Nancy, les adjoints, le colonel et plusieurs officiers de la garde nationale s'avancent sur le terrain de manœuvres pour complimenter le prince, et on voit avec émotion celui-ci remercier et entretenir quelque temps le général Drouot, un vétéran de l'Empire, qui s'est fait transporter jusque-là pour saluer aussi le fils du roi, continuateur de l'œuvre militaire qui ne doit pas s'interrompre et gardien du pays qui demeure.

Au commencement du mois de décembre 1838, les journaux parlent de la santé gravement compromise de la duchesse de Wurtemberg, qui est malade à Pise. Quelques jours plus tard, de très mauvaises nouvelles étant parvenues à la famille royale, le duc de Nemours quitte Paris le 15 décembre et arrive, le 22, près de sa sœur, qu'il trouve établie au palais du grand-duc. Sa première impression ne fut pas trop défavorable. Son affection voulut d'abord s'illusionner : il aimait tendrement sa sœur, nature enthousiaste et tendre, et elle était si jeune! Il eut un chagrin violent quand il s'aperçut, bien vite, hélas! qu'elle était perdue, et quand les médecins, consultés par lui, déclarèrent qu'il ne fallait garder aucun espoir. Dans son affection même et dans son profond sentiment chrétien, il trouva le courage de prévenir sa sœur qu'elle allait mourir [1].

Le duc de Nemours avait également prévenu son frère aîné, afin qu'il avertît la reine.

Le duc d'Orléans répondit le 6 janvier 1839. La prin-

1. Elle était accouchée le 30 juillet, à Neuilly, d'un prince, le duc Philippe de Wurtemberg.

cesse était déjà morte. Mais il l'ignorait et ne parlait que d'inquiétude. La lenteur des communications n'avait pas encore permis à la nouvelle de parvenir à Paris.

« Dimanche, 6 janvier 1839.

« Mon bon, cher et excellent ami, quelle affreuse journée! Malade comme je suis de la secousse que j'ai reçue, je ne l'oublierai de ma vie! En dix minutes, recevoir la nouvelle de la glorieuse affaire du Mexique, et de la bonne et belle conduite de ce brave Joinville, et ta terrible lettre du 1er janvier à dix heures trois quarts! Juge de l'état de cette malheureuse reine! Chacun de nous en oubliait sa propre douleur pour ne songer qu'à la pauvre reine. Pour moi, qui étais condamné à lire ce terrible papier, j'ai été obligé de m'asseoir et je me suis presque trouvé mal. Mais qu'est-ce que cela auprès de ce que tu as dû souffrir, mon cher ami, et comme tu t'es admirablement conduit! Comme nous en sommes tous émus et reconnaissants! J'espère du moins que, dans les déchirantes circonstances que tu auras traversées avant que cette lettre ne te parvienne, tu auras disposé de moi et de tout ce que je possède, comme de toi-même, pour ce que tu pourrais croire être le bien et le soulagement de cette malheureuse Marie. Et Alexandre, et son pauvre fils! Je me mettrais en morceaux pour eux! Quelque sentiment de joie fraternelle et de fierté bien justifiée que me fasse éprouver la victoire du Mexique et la part glorieuse que Joinville y a prise, je n'ai pas la force de t'en parler. Je voudrais tout te dire et je ne puis rien t'exprimer. Adieu! où es-tu maintenant? que s'est-il passé? je n'ose ici me le demander ni presque le savoir.

« Adieu, adieu, mon cœur est avec toi.

« F. O. »

La jeune princesse était morte le 2 janvier à huit heures du soir. Dans ses lettres du 2 et du 3 janvier, adressées à son frère ainé, le duc de Nemours fait le récit heure par heure, de la mort chrétienne de sa sœur. Il écrit le 2 janvier :

« Marie, remise de sa grande faiblesse du matin, a communié avec l'expression, le recueillement, la figure et surtout les yeux d'une sainte. Rumigny [1] et autres, qui étaient entrés en ce moment dans la chambre, en ont été pénétrés. »

Le lendemain, il raconte :

« Au moment où elle sentit qu'il n'y avait plus de remède, elle s'écria :

« — Maman ! mes parents, mes frères, mes sœurs, Mme Malet, mes amis !... Alexandre, fais-toi catholique, je te le demande... Mon Dieu ! mon Dieu ! pardonnez-moi, j'ai bien péché ! Voyez le pouvoir de la religion... Voyez la force que cela donne !... Nemours, vois-le pour toi, profites-en, dis-le à Chartres... Dis-le-lui bien. Mon Dieu !... Nemours, dis à maman que je l'aime bien, que je suis bien contente qu'elle ne voie pas cela... dis-le-lui bien. »

Puis elle revint sur les mêmes sujets, pria Alexandre de se faire catholique. Je m'écriai alors, involontairement :

« — Et le petit ? »

Elle reprit :

« — Le petit aussi ; fais-le, Alexandre ; fais-toi catholique, jure-le-moi, élève toujours ton fils dans cette religion. Toi et ton fils catholiques, jure-le-moi ? »

« Vers sept heures et demie, les souffrances augmentèrent, elle souffrait horriblement. Cependant elle se contint ; elle fut jusqu'au bout admirable de courage, de

1. Le comte de Rumigny, ambassadeur du roi à la cour de Sardaigne.

force, de résignation, de véritable piété, de sainteté. Sa parole était inspirée, céleste. Elle a donné un bien grand exemple. Vers sept heures et demie, quoiqu'elle souffrît toujours beaucoup, elle a cherché à détacher la chaîne qu'elle portait au cou, en disant à Alexandre de la porter toujours. A huit heures cinq minutes la respiration a cessé... Ainsi s'est éteint cet ange qui nous a donné à tous un si grand exemple. Rien au monde ne pourra donner une idée de ce qu'était cette scène qui était une inspiration du Ciel. Je suis brisé. Malheureuse reine ! »

Cette malheureuse reine était aussi une chrétienne. A peine connut-elle la mort de sa fille et le dévouement de son fils, qu'elle écrivait à celui-ci, le 8 janvier 1839 :

« Que Dieu te bénisse pour la tendresse et le soin que tu as eus pour le cher ange que nous pleurons, pour le courage que tu as eu de lui dire la vérité sur son état. Je sens tout ce que cela a dû te coûter ; mais tu as rendu le plus grand service possible à ta pauvre sœur. Quelle belle mort! quelle consolation pour nos cœurs! quel exemple pour nous tous ! »

Le duc de Wurtemberg et son fils quittèrent Pise avant le duc de Nemours, qui demeura pour assister à la cérémonie religieuse à la cathédrale ; le corps de la princesse Marie traversa la France au milieu des témoignages du deuil public, et fut inhumé à Dreux le 27 janvier.

En apprenant la mort de la princesse, la Chambre avait suspendu la séance et s'était rendue près du roi. Celui-ci ne fut prévenu que quelques instants à l'avance. Toute la famille royale, entourant le roi, entra dans la salle du trône. Le président Dupin, saisi d'émotion, dit seulement :

« Sire, voici la Chambre. »

Le roi répondit quelques mots ; la reine pleurait.

La révolution, qui ne connaît pas la pitié et ne s'arrête que quand elle a peur, continuait d'exciter le peuple.

Le 12 mai, de nouveaux troubles éclatent dans Paris. Les émeutiers enlèvent les portes du Châtelet, de l'hôtel de ville, de la pointe Saint-Eustache ; ils élèvent des barricades dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, Montorgueil. On pille des boutiques d'armuriers ; il y a des coups de fusil tirés dans les rues. Les désordres ne cessent qu'à onze heures du soir. Dès le lendemain matin, trois des fils de Louis-Philippe, les ducs d'Orléans et de Nemours et le prince de Joinville, accompagnés des généraux Marbot, de Flahaut et Boyer, montent à cheval et parcourent, en passant en revue les troupes rencontrées au passage, la rue de Rivoli, la rue de Castiglione, la place Vendôme, la rue de la Paix, les boulevards jusqu'à la Bastille, et reviennent par les quais. Avant de rentrer aux Tuileries, ils vont visiter le colonel du 53e régiment de ligne, blessé la veille dans la rue Saint-Denis.

A la fin du mois, la nouvelle se répand que le duc de Nemours se rend en Afrique. On se demande pour quelle raison il y va, et on cherche le secret du voyage. Le prince ne se rendait pas en Afrique, mais il y avait bien un secret. Il allait en Portugal, afin de rencontrer la princesse Victoire, fille du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, qu'on disait charmante, et que plusieurs de ses parents, notamment la reine des Belges, voulaient lui faire épouser.

Le prince de Joinville devait accompagner son frère jusqu'à la Méditerranée et le quitter alors pour aller remplir les fonctions de chef d'état-major de l'amiral Lalande.

Les princes partent le 27 mai, sont le 29 à Lyon et descendent le Rhône jusqu'à Avignon. Le 30, ils se séparent à Nîmes. Le prince de Joinville prend le chemin de Toulon ; son frère se dirige vers Cette, s'embarque sur le *Crocodile* et, suivant les côtes d'Espagne, arrive

le 11 juin à Cadix, et dix jours plus tard à Lisbonne. A son entrée dans le Tage, le navire de guerre français est salué par des salves d'artillerie, et le duc reçoit les compliments du duc de Terceira, accompagné d'un aide de camp, qui le conduisent au château de Belem où l'attend le roi Fernando. Ensemble ils vont saluer la reine au palais des Necessidades.

Le lendemain de son arrivée, il reçoit le ministre de France baron de Varennes, qui lui présente le corps diplomatique. Le 23, dans un grand dîner, au même palais, le duc de Nemours voit, pour la première fois, la princesse Victoire. Celle-ci était la troisième enfant du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, général autrichien et frère du duc régnant. Le frère aîné de la princesse avait épousé la reine de Portugal, doña Maria de Bragance, et était devenu roi du Portugal; — c'est le grand-père du roi actuel.

La reine Marie-Amélie désirait vivement le mariage du duc de Nemours avec la princesse Victoire. Dans une lettre adressée à Gibraltar et datée du 30 mai, elle fait prudemment allusion à l'entrevue qui se prépare :

« Je te dirai *que pour le jeune homme auquel tu t'intéresses*... il doit tout faire pour rencontrer la jeune personne, que ce sera une occasion unique et naturelle de la voir, et que *le père même désire cette rencontre*... Je te prie de faire savoir au jeune homme d'y réfléchir. »

Nouvelle allusion dans une lettre datée du 5 juin, et adressée à Cadix :

« Les hôtes du roi Léopold (le roi des Belges) sont partis dimanche dernier de Bruxelles pour Londres. Le prince n'est pas encore bien décidé s'il mènera sa fille à Lisbonne. »

Elle ajoute, quelques jours plus tard, dans une lettre où elle annonce que le voyage est décidé :

« En attendant, elle a eu le plus grand succès à Londres,

et j'ai vu une charmante lettre qu'elle a écrite à Louise. »

De son côté, la reine des Belges, qui avait préparé le mariage de son frère avec la princesse Victoire, écrivait de Laeken une lettre où, prétendant ne pas vouloir faire l'éloge de la jeune princesse, elle ne fait cependant pas autre chose.

« Laeken, 6 juin 1839.

« Mon cher ami, je n'ai rien de nouveau à te mander, et je ne pourrais que me répéter en te faisant à nouveau une description de Victoire. Tu la verras d'ailleurs, j'espère, bientôt, et j'aime mieux ne pas prévenir ton jugement.

« Je te dirai seulement qu'elle m'a fait une très favorable impression, et que, dans l'examen très sévère que je lui ai fait subir pendant le séjour qu'elle a fait près de nous, je n'ai rien remarqué que de satisfaisant. Elle me paraît avoir un bien aimable et charmant caractère ; elle est très vraie, très naturelle, très simple, sans exigences, sans prétention, sans affectation d'aucun genre, d'une humeur douce, égale, heureuse, enjouée.

« Je crois qu'elle a les qualités qui peuvent te rendre heureux et celles qui inspirent de l'attachement. Je me suis beaucoup attaché à elle pendant le peu de jours qu'elle a passés à Laeken, et je ne saurais te dire combien, sa première timidité une fois passée, elle a été simplement, naturellement attentive, aimable et affectueuse pour moi. Elle est très ignorante du monde, mais sans fausse honte et sans gaucherie. Je crois qu'elle se formerait vite. Elle a du tact, de l'intelligence et le désir de faire plaisir à ceux qu'elle aime. Son extérieur m'a beaucoup plu ; mais je ne voudrais pas que tu crusses, d'après ma description, à une trop grande beauté ; ton attente pourrait être déçue. Il y a, dans toute sa personne, un grand charme de candeur, de fraîcheur et de jeunesse, mais elle est plus agréable que belle, elle n'a rien au premier abord de frap-

pant et d'éblouissant; plus on la voit, plus, ce me semble, elle plaît : ce qu'elle a de vraiment charmant, ce sont les yeux et surtout le regard. »

Le 7 juillet, le même navire de guerre qui avait amené à Lisbonne le duc de Nemours, le *Crocodile*, commandant Simon, portait le prince à Bayonne. Le duc de Nemours se faisait débarquer dans sa région préférée. Il saisissait l'occasion de la revoir. Il assiste, à Biarritz, à une partie de pelote, et revient lentement par ces belles contrées : Pau, la vallée d'Ossau, Bagnères-de-Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes.

Il arrive à Paris à temps pour inaugurer, avec son frère aîné, le 4 août, le chemin de fer de Paris à Versailles. Puis il part pour commander le camp de Fontainebleau.

« La droite du camp, disent les journaux, est près d'Arbonne; sa gauche est appuyée à Saint-Martin, où est le quartier général. Les régiments sont campés par bataillons sur une seule ligne.

« La bibliothèque du camp, composée d'ouvrages de choix pris au château de Fontainebleau, est placée sur la ligne des tentes des officiers supérieurs. Derrière le camp, à environ quatre-vingts mètres, se trouve la ligne des baraques en planches où sont établis des marchands, des cafés, des restaurants particuliers à tout prix; les voitures peuvent circuler en avant et en arrière de ces baraques. Enfin, le camp est adossé, dans toute sa longueur, à un bois charmant que traverse, à une petite distance, un ruisseau pouvant au besoin donner de l'eau à la troupe. »

Chaque jour, le commandant du camp assiste à la manœuvre. Chaque soir, il reçoit les généraux et les chefs des corps; tous les mercredis, il reçoit les officiers de tout grade. Il y a des fêtes aussi; on organise des chasses à courre ou à tir. La troupe des Variétés donne deux représentations par semaine au quartier général, et plus de huit cents personnes, officiers, sous-officiers et soldats,

sont invitées chaque fois par le duc de Nemours. Près du lieutenant général, on voit un jeune capitaine, déjà très populaire, hardi, charmant, plein d'esprit, un prince tout français. Le duc d'Aumale est capitaine au 4e régiment d'infanterie légère. Le soir même de son arrivée, le 8 septembre, il a donné un dîner, dans la salle commune, à tous les capitaines du régiment, au lieutenant, au sous-lieutenant et au sergent-major de sa compagnie. M. Cuvillier-Fleury, son ancien précepteur, y assiste ; au dessert, il porte un toast :

« Le duc d'Aumale, dit-il, complète au milieu de vous, dans cette austère école d'honneur, de modération, de patriotisme et de courage, l'éducation libérale et française à laquelle le roi m'a permis de présider douze ans, et pour laquelle un jour vos exemples auront plus fait que mes leçons. Je vous propose de boire à l'union durable de l'armée avec les intérêts et les sentiments du pays. »

Il y a au camp près de onze mille hommes. On se prépare avec entrain aux grandes revues finales. Le roi, la reine, avec les généraux Atthalin, de Laborde, le colonel Dumas, arrivent à Fontainebleau le 27 septembre. Le 29, qui est un dimanche, la revue des troupes est passée par le roi, qui peut féliciter vivement et justement le duc de Nemours, et qui préside le soir, au château, un dîner de cent cinquante couverts. Le 2 octobre, nouvelles manœuvres devant le roi, la reine, la duchesse d'Orléans, arrivée le 30 septembre, et dont le mari vient de partir pour l'Afrique. Le 8 octobre enfin, plus de cinq cents officiers se rassemblent autour du duc de Nemours et lui font leurs adieux. Le prince leur adresse une allocution, commande une dernière fois les troupes qui défilent, et, le lendemain, le camp de Fontainebleau est levé. Le duc de Nemours y avait séjourné près de deux mois.

Le projet de mariage, ébauché l'année précédente, allait aboutir. Au commencement de 1840, il était com-

muniqué aux Chambres. Du même coup, la question de dotation allait être soulevée. Elle était délicate et n'était pas entière : on l'avait préjugée en 1831. La liste civile de Louis-Philippe, que le projet Laffitte fixait à dix-huit millions, avait été réduite, sous le ministère Casimir Perier, à douze millions. De plus, le principe de l'apanage avait été écarté, et les dotations éventuelles subordonnées à la condition que le domaine du roi ne suffît pas à doter les princes selon leur rang. N'était-ce pas la porte ouverte à toutes les insinuations et à des polémiques où la dignité de la couronne et celle de la Chambre se trouveraient ensemble compromises? On le vit de nouveau en 1840. La discussion commença le 25 janvier. M. Thiers, président du Conseil, s'exprima ainsi :

« Messieurs, nous venons, au nom du roi, vous communiquer un événement heureux pour la famille royale, et qui intéresse l'État. Un projet de mariage est arrêté entre Son Altesse Royale M. le duc de Nemours et Son Altesse Mme la princesse Victoire-Auguste-Antoinette, fille de Son Altesse M. le duc Ferdinand-Georges-Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, sœur du roi de Portugal et nièce de Son Altesse Royale le duc régnant, de Sa Majesté le roi des Belges et de Son Altesse Royale Mme la duchesse de Kent, mère de la reine d'Angleterre[1].

1. Parents de la duchesse de Nemours :

Ernest Ier, duc régnant de Saxe-Cobourg		Ferdinand-Georges-Auguste général autrichien				Léopold Ier roi des Belges	Duchesse de Kent
Ernest II	Albert marié à la reine Victoria	1° Ferdinand épouse Marie de Bragance, devient roi de Portugal, grand-père du roi actuel	2° Auguste épouse Clémentine d'Orléans	3° Victoire duchesse de Nemours	4° Léopold colonel autrichien		Victoria reine d'Angleterre
				Léopold II	Cte de Flandre		Charlotte impératrice du Mexique

« Ce choix semblait désigné d'avance par le bonheur que l'aînée des filles de Sa Majesté a trouvé dans son mariage avec un prince de la même maison, de cette maison illustre qui touche à tant de grandeurs par ses alliances et mérite tant de respects par ses vertus. La jeune princesse de Saxe, promise à M. le duc de Nemours, est distinguée par les qualités personnelles et par l'élévation de sentiments qui conviennent près du trône de France. Elle aura sa place naturelle auprès de cette famille auguste, si vraiment royale dans notre siècle, parce qu'elle réunit toutes les vertus privées à tous les sentiments nationaux. (*Marques d'assentiment.*)

« Le roi sait d'avance, Messieurs, avec quelle sympathie vous partagerez cette nouvelle satisfaction qu'il éprouve. Les fils qu'il a consacrés à la France pour la servir, sur nos flottes et dans nos armées, la servent aussi comme princes, comme soutiens et comme espérances de cette monarchie héréditaire et constitutionnelle que vous avez fondée pour garantir les droits et l'avenir de la patrie. Tout ce qui ajoute de nouveaux gages à cette grande institution est accueilli par vous. »

Le projet de loi, déposé à la suite de cette communication, stipulait une rente viagère de cinq cent mille francs pour le duc de Nemours, et un douaire de deux cent mille francs pour la princesse Victoire, si elle devenait veuve.

La Chambre nomme une commission pour examiner le projet, et le rapport est lu dans la séance du 15 février. Comme il s'agit d'une question politique, ou du moins considérée comme telle, et que la Chambre est très divisée, une certaine opposition se produit immédiatement; l'impression du rapport est ordonnée, ainsi que la communication des pièces concernant le domaine privé du roi, puis la discussion est renvoyée au 20 février. Dans l'intervalle, les ennemis de la monarchie, ou simplement de Louis-Philippe, travaillent à organiser, parmi les députés,

la conspiration du silence, la leçon des rois, comme on le sait. Ils réussissent. Les orateurs déjà inscrits renoncent à la parole au moment de la discussion. La presse, ou du moins une certaine presse, attaque vigoureusement, au contraire. Elle ne manque pas de rééditer les fadaises connues sur le prix que coûte la royauté, comme si le gouvernement le plus cher n'était pas celui de l'anonymat, dans lequel les traitements peuvent être systématiquement abaissés, mais où la multiplication de ceux qui les touchent, la dilapidation des deniers publics et la politique électorale grèvent plus lourdement un budget que ne le grèveraient, en pesant sur lui seul, toutes les listes civiles réunies des souverains de l'Europe.

Le jour de la discussion, un seul orateur, M. Couturier, parle contre la dotation. La discussion s'engage à côté, sur la vente faite au roi, par M. Laffite, de la forêt de Breteuil, en octobre 1830.

Un député, M. Taschereau, dépose sur le bureau une demande, signée de vingt membres, réclamant le scrutin secret sur la question de savoir si la Chambre entend passer à la discussion des articles. On demande l'appel nominal; le vote donne les résultats suivants : nombre des votants, quatre cent vingt-six; majorité absolue, deux cent quatorze; pour le passage aux articles, deux cents; contre, deux cent vingt-six. La Chambre n'adoptait pas le passage aux articles. Lorsque ce résultat fut proclamé, le *Moniteur* note : « Sensation prolongée. »

Une crise ministérielle est la moindre conséquence de cet échec du projet. Le plus grave, c'est qu'il y a un désaccord de plus entre la Chambre et le pouvoir exécutif; c'est que la sujétion de celui-ci apparaît à tous, dans une question qui doit être réglée une fois pour toutes, et qui ne doit pas dépendre de la suite d'un règne, mais de son début.

La Chambre se refusant à doter le duc de Nemours

et à constituer un douaire à la princesse, l'une et l'autre obligation tombaient à la charge du domaine privé de Louis-Philippe.

La reine, qui était à Bruxelles, fut amenée à correspondre à ce sujet avec Louis-Philippe, et la réponse que celui-ci lui adresse est doublement curieuse, et par le ton, et par les détails. Elle est datée du mardi gras, 3 mars 1840.

« Ma chère bonne amie, j'ai reçu au conseil ton petit mot par R..., qui m'a fait grand plaisir, quoique je désire bien vivement ton retour, mais avant tout *ta santé*, et puis le *mariage assuré*.

« A présent, je prends ton gros paquet, et la lettre de Bussières sur l'affaire du douaire et de la résidence royale. En vérité, vous avez tous *la brelue*, et vous oubliez ce que vous savez tous aussi bien que moi. Il est vraiment provoquant d'avoir à l'expliquer. Il faut d'abord dire à Bussières que je rejette toute augmentation du douaire, au delà de cinquante mille francs, comme stipulation du contrat;... toute stipulation à cet égard est non seulement impossible, puisque la liste civile ne peut être ni obligée, ni saisie, mais elle serait illusoire, puisque tout est viager et qu'à ma mort tout tombe sous la main de l'État, tous les payements s'arrêtent, tous les revenus rentrent aux finances, rien n'est continué un seul jour...

« Ainsi, je n'ai plus à disposer de rien que sur le domaine privé, et là, d'abord, je ne trouve aucune résidence; il ne dépend pas plus de Chartres que de moi de rien stipuler pour les résidences royales, puisqu'il est sans aucun droit de succession ou d'hérédité domaniale.

« Il est donc clair que le douaire stipulé de la princesse ne peut être imputé que sur la portion de mon domaine privé afférente à Nemours. C'est sur cette base

que j'ai calculé. J'ai dû prévoir la possibilité d'une nombreuse famille, et j'ai trouvé qu'après ma mort et celle de ma sœur, qui permet que je compte mes enfants comme les siens, cinquante mille francs par an seront à peu près le huitième du revenu total... Il faut donc subir cette loi et s'en remettre à la Providence pour le reste...

« Je t'embrasse, ma bonne amie, et tous mes enfants; et ne te presse pas de venir avant que rhume et affaires ne soient terminés. »

La reine était partie avec le duc d'Orléans, la princesse Clémentine et le duc de Nemours, le 25 février, pour Bruxelles, où leurs appartements avaient été préparés dans le palais du roi. Déjà la duchesse Victoire de Saxe-Cobourg se trouvait dans cette ville avec le duc régnant de Saxe-Cobourg et le prince héritier.

Les négociations relatives à la dot des époux se poursuivent au milieu des fêtes.

La jeune princesse avait fait sensation à Bruxelles, notamment dans un bal donné par le duc et la duchesse d'Arenberg; les journaux disaient :

« Chacun cherchait des yeux la jeune et belle princesse qu'attend une si brillante destinée... On ne se lassait pas de contempler sa taille noble et élégante et ses traits où respirent la douceur, l'amabilité et l'enjouement. Mme la princesse Victoire avait une robe de tulle blanc garnie de bouquets de roses. »

Le duc de Nemours et son frère avaient projeté de quitter Bruxelles le 2 mars, après le bal de la cour. Les instances de leur sœur les retiennent cependant quelques jours. D'ailleurs, le mariage est décidé.

La reine, dans une lettre à son mari, raconte le bal de la cour et fait allusion aux négociations, aux difficultés rencontrées, à la réduction de la dot primitivement promise à la princesse Victoire. Avec décision, elle écarte cet argument; elle veut que Nemours épouse « cette bonne

et chère enfant ». Il a dansé la deuxième contredanse avec la princesse Victoire, rapporte-t-elle.

« Et tout le reste du temps, lorsqu'elle ne dansait pas, il était derrière sa chaise à causer avec elle. Enfin les propositions rédigées par Conway partiront aujourd'hui. La dot est réduite à deux cent mille francs. N'importe, telle qu'elle est, il faut la prendre sans discuter. En outre, la princesse conservera tous ses droits à l'héritage de ses parents. Ils disent que sa part sera quarante mille livres de rente.

« Bussières[1], Chartres et moi, nous te supplions qu'il ne s'élève aucune difficulté sur la proposition, qu'on fasse le contrat au plus vite, et pour en finir, si l'on veut le mariage. Si Victoire n'était pas si belle et si bonne, et si je ne sentais l'utilité du mariage pour Nemours, je ne sais ce que je te conseillerais; mais à présent, à tout prix, il faut en finir. Cette bonne et chère enfant sera un objet de douceur et de consolation pour nous. »

Quelques courts billets du duc de Nemours à sa fiancée permettent de voir avec quelle correction, un peu compassée, a débuté un amour qui devait devenir extrêmement profond et remplir toute la vie du prince.

Le premier billet est sans date :

« Princesse, je m'empresse de profiter de la permission que j'ai été heureux d'obtenir, pour exprimer à Votre Altesse les sentiments dont elle a bien voulu agréer l'hommage. »

Il lui annonce l'envoi prochain de notes « se rattachant au voyage qui vous amènera au milieu de nous ».

Le 17 mars, en envoyant un nécessaire de broderie, il use de cette formule :

« Princesse, je vous prie d'agréer, toujours avec la

1. Le baron Edmond de Bussières, ministre de France à Dresde et négociateur du mariage.

même bonté, l'hommage des sentiments de reconnaissance, de dévouement et de profond respect

« Avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
« Princesse,
« de Votre Altesse Sérénissime,
« le bien dévoué serviteur et cousin.

« LOUIS D'ORLÉANS. »

Le 24 mars, il exprime ses remerciements pour le portrait que Winterhalter a rapporté de la princesse; il envoie à Bruxelles la partition des *Huguenots* et celle de la *Sonnambula*. Le 2 avril, il envoie un serre-papier; enfin, le 10 avril, son propre portrait :

« J'espère que vous voudrez bien, Princesse, accepter cet hommage de celui dont tous les efforts tendront à assurer votre bonheur, et que vous le garderez en souvenir de l'intention qui dicte cette offrande. »

Le mariage fut fixé au lundi 27 avril.

Le 24, le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, son fils le prince Auguste, avec la princesse Victoire, passent à huit heures du matin la frontière de France au hameau de Blanc-Misseron. Des troupes françaises forment la haie. M. de Saint-Aignan, préfet du Nord, le général Magnan, le général Durosnel, envoyé par le roi en qualité de chevalier d'honneur, reçoivent la princesse sous des tentes décorées de feuillages. Une heure après, la princesse Victoire fait son entrée à Valenciennes, escortée par la garde nationale à cheval. Les édifices publics sont tendus de draperies et pavoisés ; au centre de la place principale, une tente a été dressée. Trente jeunes filles habillées de blanc, « avec des écharpes bleu céleste en sautoir et des camélias blancs dans les cheveux », lui offrent un coffret en palissandre renfermant une pièce de batiste, des barbes et une gar-

niture de dentelle fabriquée dans le pays. A Cambrai, les jeunes filles offrent aussi une pièce de batiste et une robe de tulle brodé. Partout les populations se pressent sur le passage de la princesse, qui arrive au château de Compiègne le jour même, à dix heures du soir. Les habitants ont spontanément illuminé toute la ville.

Le mariage est célébré le lendemain 27 avril, à neuf heures du soir, au palais de Saint-Cloud, en présence de tous les membres de la famille royale, à l'exception du duc d'Orléans et du duc d'Aumale, « absents pour le service du roi ».

Quelques promenades au château de Versailles et à Neuilly paraissent avoir été tout le voyage de noces des nouveaux époux. Le 30 avril, la famille royale était de retour aux Tuileries.

Une des personnes qui virent à ce moment la duchesse de Nemours a noté l'impression très vive que produisit l'apparition de la jeune femme dans les salons des Tuileries, le 1er mai.

« Quelques jours après ce mariage, il y eut aux Tuileries la réception du 1er mai, pour la fête du roi. J'y assistai. Ce fut ce soir-là, pour le plus grand nombre comme pour moi, la première apparition de la princesse. Son Altesse Royale accompagna notre auguste reine dans la longue et fatigante tournée des grands appartements, que faisait Sa Majesté les jours de réception, s'arrêtant devant chaque femme rangée, daignant adresser la parole à chacune.

« La grande réputation de beauté de Mme la duchesse de Nemours avait précédé son arrivée en France; cependant, contre l'ordinaire, les yeux furent encore surpris... Ce soir du 1er mai, je m'en souviens, Son Altesse Royale portait une robe de tulle blanc semée d'argent, ornée, de chaque côté de la jupe, d'un montant de grosses roses avec leur feuillage, le cœur de chaque rose en émeraudes et diamants, des roses au corsage et à la coiffure, rehaus-

sée d'une couronne en émeraudes et diamants, le collier pareil. Cette toilette, à la fois magnifique et élégante, encadrait merveilleusement sa ravissante personne[1]. »

Ce jugement est également celui que portera Cuvillier-Fleury. Une première fois, il écrit, le 10 mai 1840 :

« Mme la duchesse de Nemours est vraiment très jolie, mais elle manque un peu d'animation. » Mais, deux ans plus tard, racontant à sa femme qu'il a été lire une lettre à la duchesse de Nemours, il parle avec enthousiasme et sans restriction de cette « ravissante personne ».

Très peu de temps après leur mariage, le duc et la duchesse de Nemours accompagnent à Bruxelles la reine Marie-Amélie, appelée en Belgique par les couches de la reine des Belges, qui accouchait, le 7 juin 1840, d'une fille, la princesse Charlotte, celle qui devait être plus tard l'impératrice du Mexique. De là, vers le milieu de juillet, sur l'invitation de la reine Victoria, ils vont passer quinze jours en Angleterre. La reine a voulu que sa jeune cousine logeât au palais de Buckingham. Elle veut aussi que, par le nombre et l'éclat des fêtes, principalement des fêtes militaires données à Windsor, chacun connaisse, en France et ailleurs, l'amitié très vive qu'elle porte à ce jeune ménage princier. Ses attentions furent alors très remarquées[2]. Elles devaient se renouveler en une foule d'occasions, pendant toute la durée du long règne de la reine.

L'année suivante allait offrir au duc de Nemours l'occasion d'une nouvelle campagne et l'entraîner, pour la troisième fois, en Afrique.

Il était depuis quelques jours seulement de retour de

1. Notes inédites de Mme la baronne Frossard.
2. L'année suivante, le 16 février, jour anniversaire de la naissance de la duchesse de Nemours, la reine d'Angleterre donnait, au palais de Buckingham, un dîner à la fin duquel fut portée la santé de la jeune duchesse.

l'Est, où il venait, avec le prince de Joinville, d'inspecter les travaux d'un nouveau canal et de faire un court séjour chez M. Chevandier, pair de France, lorsque, une expédition se préparant contre Tagdempt, il obtint d'y prendre part. Nos possessions d'Afrique avaient alors pour gouverneur général le général Bugeaud, et celui-ci avait résolu d'attaquer Abd-el-Kader dans la province d'Oran, où l'émir était encore le vrai maître. Le prince quittait Paris le 4 avril 1841 et s'embarquait à Toulon, le 8, sur le vapeur *le Grondeur*, capitaine Dangé d'Orsay, lieutenant de vaisseau. Deux jours plus tard, il était à Alger, où il retrouvait le duc d'Aumale. Celui-ci venait de rentrer avec la division expéditionnaire chargée de ravitailler Médéah, et il allait repartir pour Tagdempt, sous les ordres de son frère, à la tête du 1er bataillon du 24e léger.

Mais, avant de faire campagne dans le sud-est de la province d'Oran, le général Bugeaud avait résolu de se montrer encore à Médéah et à Milianah, villes occupées par nos troupes, mais souvent attaquées ou enveloppées à distance par le mobile ennemi de la France, Abd-el-Kader. Ces démonstrations militaires avaient alors quelque chose de l'attrait d'une exploration. Beaucoup de chemins étaient inconnus. La légende de l'Afrique se formait. Ceux qui revenaient de Médéah célébraient à l'envi la beauté de la région qu'on allait traverser. La *Revue de Paris* publiait cette enthousiaste description :

« Là, on est dans un pays de collines fraîches et calmes, montant et descendant doucement, s'ouvrant et se resserrant sans précipitation et ne formant ni grandes vallées, ni gorges étroites, comme sont les vagues de la pleine mer lorsqu'un vent léger souffle à la surface. Les chemins sont garnis d'aubépines et d'églantiers, et le foin, alors en fleurs, exhalait les mêmes senteurs que dans les prairies de la Touraine et de la Normandie. Un air d'Europe, un parfum du Nord, quelque chose de tranquille-

ment épanoui, de développé largement, sans presse, sans secousse, je ne sais quoi de pur et de tempéré plane sur toute cette nature.

« Mais ce qu'on ne rencontre ni en Normandie ni en Touraine, et qu'on trouve à Médéah, c'est le réseau de roses de toutes les couleurs, de toutes les nuances qui enlacent ces radieuses collines. De larges zones de ces fleurs roses, rosées, jaunes, divisent le sol, le coupent et le recoupent, suivant les courbes les plus gracieuses, dessinant tous les mouvements du terrain et illuminant tous les contours; elles sont là, s'étendant en long et en large, se laissant couler dans tous les sens, prenant leurs aises comme chez elles; c'est leur pays, c'est leur propriété, dont elles usent et abusent. Je n'avais jamais imaginé tant de roses réunies; je n'avais jamais deviné jusque-là le charme merveilleux de leur feuillé si touffu sans être mat, si net et si délicat sans sécheresse, si doux sans mollesse ni confusion. Nous passâmes dans ces îles de roses toute une journée pleine. La température est rafraîchie par les vents, et le ciel est lumineux sans être éblouissant. Tout était dans la plus parfaite harmonie. »

Retenu par la pluie, le gouverneur de l'Algérie ne put partir que le 27 avril, avec les convois destinés à Médéah et à Milianah. Le 29, le convoi de Médéah était introduit dans la place; la colonne perdait deux zouaves et avait cinq blessés dans une escarmouche, au moment où, après avoir ravitaillé la ville, elle rentrait dans le bois d'oliviers. C'est là que, le lendemain 30 avril, arriva le convoi destiné à Milianah. Bugeaud raconte ainsi cette seconde partie de l'expédition :

« Je pris un chemin inconnu qui abrégea la marche d'un jour. Parti le 1er mai, j'arrivai le lendemain d'assez bonne heure devant la gorge qui remonte vers Milianah. Je vis dans la plaine, à environ deux mille mètres, dix ou douze mille cavaliers arabes, et je pris à l'instant les disposi-

tions pour les contenir... Mais ma colonne de gauche, au lieu de s'échelonner jusqu'à Milianah, s'étendit sur les crêtes éloignées, et là s'engagea un combat dont la vivacité me décela le voisinage d'un ennemi sérieux. Une compagnie de zouaves, un instant enveloppée, fut dégagée par une charge à la baïonnette que fit bravement le commandant des zouaves Saint-Arnaud, avec deux compagnies. Nous eûmes quatre tués et huit blessés. Au même moment, et comme j'arrivais près de la ville à la tête du convoi, deux mille Kabyles environ m'attaquèrent brusquement sur le flanc gauche... Je n'avais, pour repousser l'attaque des Kabyles, que les cavaliers qui conduisaient à pied leurs chevaux chargés de farine. La moitié d'entre eux se précipitèrent en tirailleurs avec beaucoup de résolution et repoussèrent les assaillants... Profitant des dernièrés heures du jour, j'étudiai l'ennemi qui garnissait les montagnes à ma gauche et je reconnus qu'il était très fort... J'envoyai pendant la nuit la colonne Bedeau à Milianah avec deux bataillons du 17ᵉ léger... Au point du jour, on vit s'avancer vers la droite deux colonnes de Kabyles, fortes, selon l'évaluation générale, de six mille hommes... Bientôt les Arabes passèrent le ravin... Pour mieux faire croire à ma retraite, j'éloignai mon drapeau et mon état-major, où leur feu, très vif, avait déjà blessé plusieurs chevaux. Je fis en même temps sonner la retraite... Les Kabyles, ignorant nos sonneries, crurent que c'était la charge; ils rétrogradèrent... Cependant l'ennemi hésitait toujours, il avançait peu. Il attendait, ainsi que je pus bientôt le comprendre, que ma gauche fût tournée et prise à revers. En effet, une grosse colonne, ayant filé à couvert par un ravin, rencontra mon centre et ma gauche, commandés par Son Altesse Royale le duc de Nemours. Le mouvement n'avait pas été prévu, et cette partie de l'ordre de bataille, n'étant pas avertie de céder du terrain, répondit à l'attaque par une charge.

« Nos troupes, emportées par leur ardeur, se portèrent en avant au pas de course. Leur impétuosité gagna trois de mes bataillons, qui crurent le moment venu et qui se précipitèrent également. J'étais à quelque distance auprès d'un bataillon du 26e ; je ne pus les retenir. Je lançai alors ce dernier bataillon ; je me portai rapidement vers les gendarmes maures et deux escadrons de chasseurs, et je les jetai sur les derrières de l'ennemi. Mes combinaisons étaient à peu près détruites, et je voulais tirer de la circonstance le meilleur parti possible. Cependant le 17e léger, sortant de Milianah, arrivait à la course. Dix minutes de plus, et il atteignait le but, mais l'ennemi avait fui trop tôt. La cavalerie, empêchée par les ravins, ne put remplacer complètement le 17e léger dans son œuvre... En un quart d'heure, tout avait disparu. La poursuite, qui dura encore une heure, ne produisit que peu de résultats. Ainsi a été dissoute cette armée si péniblement rassemblée ; elle avait laissé environ quatre cents morts sur le terrain.

« Le lendemain 4, au point du jour, je débouchai dans la plaine, résolu à poursuivre la nombreuse cavalerie que nous avions vue la veille... Nous marchâmes vers elle, mais partout elle se retira devant nous sans oser engager le combat... En flottant ainsi, nous arrivâmes au bord du Chéliff ; nous le passâmes, et le camp fut établi sur la rive gauche.

« Là, je fus vivement tenté d'aller rejoindre par terre, à Mostaganem, la division que le général La Moricière doit y réunir du 10 au 15 de ce mois... Malgré la perspective d'un grand effet moral, je dus renoncer à un projet plus séduisant d'ailleurs que réellement utile.

« Je me mis en marche, le 5, à trois heures du matin... Les Arabes furent pris au dépourvu par cette marche... Abd-el-Kader était campé au milieu d'eux, circonstance heureuse qui amena le combat que j'avais en vain cherché la veille. L'émir, ne pouvant abandonner ses hôtes sans

les défendre, engagea ses troupes d'élite, ayant derrière lui les nombreux cavaliers du pays, ce qui formait une masse de trois à quatre mille chevaux, contre laquelle je dirigeai mes deux régiments de chasseurs, les gendarmes maures et soixante gendarmes français commandés par le brave capitaine de Broqueville. Son Altesse Royale le duc de Nemours appuya le mouvement avec les trois bataillons de la colonne de droite.

« Les Arabes furent mis en déroute et poursuivis l'épée dans les reins pendant une heure et demie, perdant beaucoup de monde, particulièrement des cavaliers rouges, qui ont laissé cent quatre-vingt-quatre morts.

« De plus, nous avons fait dix-neuf prisonniers et pris quatre-vingt-deux femmes... Mais ce qui est capital, c'est d'avoir battu complètement, en présence des populations, cette cavalerie régulière, si redoutée des Arabes, au moyen de laquelle l'émir gouverne et lève des impôts. Le combat a été une longue suite d'engagements partiels, corps à corps, où se sont montrés de brillants courages et plus de belles actions que je n'en pourrais citer.

« Je ramenais la cavalerie avec les prises vers la colonne restée stationnaire, lorsque nous aperçûmes, du côté d'El-Kantara, une autre grosse masse de chevaux arrivant rapidement au secours de la cavalerie et des populations battues... Craignant pour ma cavalerie,... je courus prendre à la colonne trois bataillons que je dirigeai rapidement sur l'ennemi pour l'intimider. Son Altesse Royale le duc de Nemours, qui avait vu ces mouvements des plateaux de gauche où son infanterie s'était arrêtée, assez loin de la cavalerie, quand la victoire avait été décidée, dirigea fort à propos ses bataillons de manière à les mettre bientôt en contact avec moi.

« En un instant nous nous trouvâmes présenter un ordre imposant qui frappa de terreur le chef arabe. Il craignit d'être acculé au pied de montagnes escarpées, prit le galop,

et s'écoula par le haut de la vallée. L'absence d'eau sur ce chemin m'empêcha de le poursuivre, les guides assurant que je ne pourrais pas abreuver ma cavalerie.

« Cette journée, commencée par un combat brillant, a donc été encore intéressante par cette circonstance que trois gros corps de cavalerie, formant entre eux un triangle au milieu duquel je me trouvais, ont été battus ou mis en fuite par environ onze cents chevaux que soutenaient quelques bataillons d'infanterie. Ces faits sont de nature à déconsidérer la cavalerie de l'émir aux yeux des populations arabes.

« Le 6, je repris le chemin de Blidah. »

Bugeaud ajoute que les pertes de la colonne ont été relativement faibles : dix-huit tués, cent quarante blessés.

« Ce résultat, dit-il, doit être attribué à ce que nous avons pris, dans toutes les occasions un peu importantes, une offensive résolue et prolongée. On sait que les combats hésitants sont les plus meurtriers. »

Le rapport contenait ensuite la liste des officiers et sous-officiers qui s'étaient distingués, mission difficile, disait Bugeaud, « dans une armée toute remplie d'ardeur, où chacun guette l'occasion de faire une action remarquable ». Citant en première ligne le fils du roi et le mettant ainsi à l'ordre du jour, il ajoutait :

« Son Altesse Royale Mgr le duc de Nemours, qui en toute circonstance pourrait servir d'exemple à l'armée pour la discipline comme pour le courage, a chargé, le 3, à la tête de deux bataillons et a bien vite mis en fuite les Kabyles qui se trouvaient devant lui. »

L'expédition contre Tagdempt suivit de près. D'Alger où il se trouvait, le général Bugeaud s'embarque, le vendredi 14 mai, à sept heures et demie du soir, pour Mostaganem, sur le *Phare*, capitaine Fourrichon. Le duc de Nemours part en même temps avec ses aides de camp,

ses officiers d'ordonnance et son chef d'état-major sur le *Grondeur*.

Les deux navires arrivent à Mostaganem le 16 mai. Les troupes de la division d'Oran s'y trouvent réunies sous les ordres de La Moricière, qui revient lui-même d'une marche dans l'intérieur du pays.

Deux jours plus tard, paraît un ordre donnant la composition et l'organisation de la colonne expéditionnaire.

La colonne expéditionnaire de la province d'Oran, réunie sous les ordres du gouverneur général, formera deux divisions. M. le lieutenant-colonel Pélissier, chef d'état-major de la division d'Oran, remplira les fonctions de chef d'état-major général.

Infanterie : Deux divisions : la 1re, commandée par Mgr le duc de Nemours ;

La 2e, commandée par le maréchal de camp La Moricière.

Cavalerie : Deux brigades sous les ordres immédiats du gouverneur général.

Artillerie : Commandée par le colonel Lauverenne, deux demi-batteries, une batterie.

Génie : Trois compagnies de sapeurs du génie, commandées par le maréchal de camp Berthois, commandant supérieur.

Intendance : Chef de service, le sous-intendant Largillière.

Train des équipages : Le chef d'escadron Martin, commandant.

Ambulance : L'ambulance conservera son organisation actuelle, et, selon les besoins, il sera dirigé des détachements sur les points qui seront à l'avance indiqués aux sous-intendants, chefs de service.

L'objectif de l'expédition était de s'emparer d'une des places fortifiées par Abd-el-Kader, Tagdempt.

C'était alors une ville très peu connue. Au moment où

se décidait l'expédition, le chef d'escadron Saint-Hippolyte avait fourni un mémoire « d'après les renseignements recueillis pendant son séjour auprès d'Abd-el-Kader, en mars 1835, et auprès des voyageurs ». Il y disait :

« Reconnaissant que Médéah, Mascara et Tlemcen n'étaient pas assez éloignées de la Méditerranée, Abd-el-Kader établit, en 1836, dans l'intérieur des terres, d'autres points d'appui, des centres de résistance. Parmi ces points figure Taquedem. Les ruines immenses de l'ancienne Taquedem couvrent un sol très accidenté. Une partie des vieilles murailles et des tours qui les flanquaient étaient encore debout. Abd-el-Kader a fait reconstruire l'ancienne Kasbah, dont les fondations reposent sur des rochers. Mais ses établissements occupent les points inférieurs de la position, de sorte qu'ils sont dominés, à trois cents mètres, par les portions élevées de la vieille enceinte, situées précisément au nord. On parle de deux forts séparés, et dont les murailles sont fort épaisses. Je ne crois pas qu'ils présentent une grande résistance, et encore moins qu'ils soient armés de bons canons. Ce doivent être de grandes casernes défensives, servant de magasins, d'ateliers et d'arsenal. Le ruisseau du Coudjar étant auprès, on y a construit un moulin, mais on a négligé d'avoir de l'eau dans l'intérieur des ouvrages.

« Non loin des établissements militaires s'est élevé un grand village, composé de chaumières, au milieu desquelles on remarque des maisons en maçonnerie. Ces habitations, couvertes en chaume, et où se sont réfugiées les populations de Mascara et d'autres villes, se trouvent sans défense... Quelques fusées les réduiraient en cendres.

« Mostaganem, étant la place française la plus rapprochée de Taquedem, semble devoir servir de base aux opérations militaires entreprises contre la forteresse centrale d'Abd-el-Kader. »

Le duc d'Orléans écrivait à son frère au moment où celui-ci allait quitter Mostaganem avec les troupes :

« Villers, 27 mai 1841.

« Nous avons été bien heureux, mon cher ami, des bonnes nouvelles que nous avons reçues de toi, de Mostaganem, jusqu'au 17. Mais ce dont je me réjouis surtout, c'est de tes succès. J'ai suivi, avec bien de l'émotion, tous les détails de l'expédition que tu viens de faire si brillamment dans la province de Tittery, et ta valeureuse charge du 3 mai a produit le plus excellent effet dans l'armée et dans l'opinion publique. Il n'y a qu'une voix à ce sujet : la manière dont tu as conduit et enlevé les troupes, ta téméraire bravoure ont eu beaucoup de retentissement; j'en ai eu la preuve par les lettres de toute espèce que j'ai vues, et dont beaucoup n'étaient pas faites pour être montrées et venaient de gens naturellement dénigrants. Ici, dans la mauvaise presse, on aurait voulu faire grand bruit de ta mésintelligence avec le gouverneur; mais, à un article près, cette tendance a été comprimée, et j'espère qu'il n'en sera plus question. Je te dirai seulement, confidentiellement, que les lettres que j'ai vues, et qui ne sont pas favorables en général au gouverneur, parlent de quelques manques de tact de l'ami B... ; mais tout cela est de la moutarde après dîner, car, quand tu recevras cette lettre, tu auras accompli ta tâche et tu seras près de revenir au milieu de nous, où nous t'attendons avec impatience.

« Je me flatte que l'opération sur Tagdempt réussira aussi bien que l'expédition sur le Chéliff. Cette dernière campagne me paraît avoir été très efficace; *en vain les gens superficiels, qui ne jugent les actions de guerre que par la quantité de sang versé*, et les correspondances peu favorables au gouverneur veulent rapetisser les ré-

sultats obtenus. Tous ceux qui connaissent l'Afrique savent combien il est difficile de frapper des coups aussi fermes que ceux des 3 et 5 mai, et, pour ma part, je regarde cette expédition comme excellente. Je compte sur la réussite de celle qui s'exécute en ce moment dans la province d'Oran. L'armée est bien pourvue, le moral bon; vous ferez de bonne besogne. J'espère que tu seras content du lieutenant-colonel Renault; c'est un homme que j'ai vu des plus vigoureux dans une circonstance difficile.

« Je me remue comme un diable dans un bénitier pour les promotions que tu m'as recommandées, je vais chaque jour au ministère pour les arracher. Malheureusement, outre la lenteur habituelle, outre une médiocre bonne volonté pour l'armée d'Afrique, de nouvelles difficultés viennent de l'énorme quantité de promotions devant laquelle le ministre recule; en y jetant les yeux, j'en ai été moi-même effrayé.

« Bedeau sera nommé et sera même fait chef d'état-major général; Aumale aura le 17e. Changarnier aura le collier; Vaneddehyem, la croix d'officier.

« Sois certain que tout ce qui sera possible sera fait, et que je ne négligerai rien pour réussir à faire récompenser les braves gens qui se sont distingués.

« Adieu, mon bien cher ami, on vient me chercher pour une partie au Raincy avec la reine Christine. Je n'ai que le temps de te féliciter encore sur tes succès du 3 mai. Tout à toi de cœur. Mes amitiés à Borel et à Boyer; mes compliments à tes acolytes et à mes connaissances africaines, particulièrement à La Moricière, Isidore de La Rue, Renault, Creny, Randon, Cavaignac, etc.

« F. O. »

La reine donnait des nouvelles de la duchesse de Nemours, elle écrivait maternellement le 18 avril :

« Victoire a eu un petit rhume qui est actuellement passé. Elle a été avec moi à tous les offices et à toutes mes courses d'église. C'est un petit ange de douceur et de piété. Nous avons été, ce matin, faire nos Pâques ensemble. »

« Le 20 mai.

« La douce et bonne Victoire ne vit qu'en Afrique : tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle dit, tout ce qu'elle fait, elle le reporte à toi, et elle a pleuré de joie à la lecture de la dépêche qui annonçait ta brillante charge; elle est bien digne de ta tendresse. »

Comme l'avait fait le duc d'Orléans, avec une autre nuance d'expression et d'autorité, elle recommande au duc de Nemours de ne pas se froisser des vivacités du général Bugeaud.

« Le père est fort content de toi, écrit-elle de Neuilly le 27 mai 1841, surtout de la sagesse avec laquelle tu as su apprécier ce qu'il a de réellement bon, malgré les formes un peu rudes et peut-être désagréables. Il craint que tes alentours, par excès de zèle et d'attachement pour toi, n'aient pas eu la même prudence, et que cela ait pu te nuire au lieu de t'être utile. »

La colonne expéditionnaire se met en marche le 18 mai. Le même jour, une autre colonne, sous le commandement de Baraguay d'Hilliers, se dirigeait encore sur Médéah pour atteindre et détruire les places de Boghar et de Taza, dans le sud de la province d'Alger. Elles étaient destinées à agir simultanément, dans deux régions différentes, contre le même ennemi qui jugerait ainsi de la puissance de la France.

Bugeaud disposa ses troupes en trois colonnes, qui marchèrent parallèlement. Dès le lendemain, le duc de Nemours, qui commandait celle de droite, avait devant lui plusieurs milliers de cavaliers arabes et les mettait en

fuite, avant même que le combat eût été engagé; quatre jours plus tard, le 23 mai, c'était La Moricière, commandant la colonne de gauche, qui refoulait, après un court engagement, la cavalerie d'Abd-el-Kader. Les escarmouches étaient incessantes.

Le 25, on s'engageait dans un défilé, au sortir duquel, tout à coup, nos soldats apercevaient une ville en feu. Les Arabes avaient eux-mêmes incendié les toits de chaume de Tagdempt. Ils la défendirent un moment contre les zouaves, puis se retirèrent selon leur tactique, abandonnant à leurs vainqueurs une ville sans habitants et sans provisions. Les seules maisons en pierre étaient encore debout. Le général Bugeaud les fit détruire, sauf deux : la mosquée et la maison du beau-frère d'Abd-el-Kader[1]. Quant à la citadelle, abandonnée également, et à l'entrée de laquelle les Arabes, par dérision, avaient seulement laissé le cadavre d'un chien et celui d'un chat, elle fut immédiatement minée par les troupes du génie.

Dès le lendemain, Bugeaud quittait ces ruines. Dans son rapport adressé au président du conseil, il disait :

« A huit heures du matin, nous avons pris la route de Mascara, et, des hauteurs voisines, Abd-el-Kader a vu sauter la citadelle qui lui avait coûté tant d'efforts et d'argent à édifier, et dans laquelle il plaçait ses principaux dépôts d'armes et de munitions.

« Comme je présumais que les cavaliers arabes ne manqueraient pas de venir, à l'instant de notre retraite, examiner la destruction que nous avions accomplie, j'embusquai, derrière les décombres du fort, les zouaves, et, dans les ruines des maisons de la ville, un bataillon du 41e de ligne. A peine la colonne était-elle à une portée de canon, que sept à huit cents cavaliers inondèrent les rues

1. Récit du Dr Baudens dans le *Musée des Familles*, vol. d'oct. 1840 à sept. 1841, p. 310 et suiv.

et les places. Le bataillon du 41° sortit de son embuscade et leur fit une fusillade qui en mit quinze sur le carreau et qui leur tua plusieurs chevaux. Les zouaves n'eurent pas la même occasion.

« Le même jour et les jours suivants jusqu'à Mascara, Abd-el-Kader nous a toujours flanqués de deux grosses colonnes de cavalerie, pendant qu'un millier de chevaux tiraillaient sur notre arrière-garde. A Fortassa, l'ennemi réunit toutes ses forces sur des hauteurs que nous devions franchir. Je crus que les Arabes avaient choisi ce lieu pour me livrer bataille. Je massai aussitôt ma cavalerie. Nous nous portâmes vivement vers l'ennemi, heureux de trouver enfin l'occasion d'obtenir un succès qui pût décider quelque chose. Nos espérances furent déçues. Dès que nos bataillons furent à portée de canon, l'ennemi se retira au galop. Je renonçai à le poursuivre pour ne pas fatiguer inutilement les troupes, et je revins coucher au lieu où j'avais laissé le convoi.

« Nous retrouvâmes Abd-el-Kader le 30, sur les hauteurs qui environnent Mascara. Nous fîmes la même manœuvre qu'à Fortassa, elle n'eut pas de beaucoup meilleurs résultats...

« Nous séjournâmes à Mascara le 31 mai, et, le 1er juin, nous prîmes la route de Mostaganem, la plus courte ; c'est celle qui passe par le défilé d'Akbet-Kredda (en laissant à Mascara trois bataillons approvisionnés pour cinquante jours). C'est le terrain le plus horriblement tourmenté que j'aie encore rencontré en Afrique. Vous en jugerez, monsieur le maréchal, en apprenant que, l'arrière-garde de la colonne y ayant été attaquée par cinq à six mille Arabes, il m'a été impossible, quelle que fût ma bonne volonté et celle de mes troupes, de lui porter un secours direct. Elle a dû soutenir seule la lutte. Le général Levasseur la commandait.

« L'ennemi n'eut qu'à se repentir d'avoir engagé ce

combat, car il y a perdu au moins quatre cents hommes, dont sept chefs, et beaucoup de chevaux. Notre perte a été de dix hommes tués, dont un officier, M. le sous-lieutenant Rachau, du 6e léger, et de cinquante-quatre blessés...

« Nous sommes arrivés le 3 juin à Mostaganem, sans revoir aucun ennemi. Notre perte dans toute la campagne a été de vingt hommes tués et de quatre-vingt-cinq blessés...

« J'ai eu beaucoup à me louer de mes troupes, monsieur le maréchal, pendant cette longue et difficile course. »

Le même jour paraissait l'ordre suivant :

ORDRE DE LA COLONNE EXPÉDITIONNAIRE

« Son Altesse Royale le duc de Nemours rentre en France, après avoir partagé durant deux expéditions les fatigues et la gloire de nos soldats.

« L'armée avait déjà appris à connaître le prince à Constantine; son nouveau séjour dans ses rangs n'a pu que resserrer les liens qui l'unissent à elle.

« Son souvenir vivra dans les trois provinces, car il a fait la guerre avec les trois grandes divisions de cette armée... L'armée vivra aussi dans son cœur; Il dira au roi combien elle a mérité et peut mériter encore l'estime de la patrie qui est le mobile de ses actions.

« M. le général de La Moricière reprend, sous mes ordres, le commandement général de la colonne expéditionnaire.

« *Le gouverneur*, Général BUGEAUD.

Pour copie conforme :

« *Le lieutenant-colonel chef de l'état-major général*,

« A. PÉLISSIER. »

Comme toujours, le duc d'Orléans s'empresse de féliciter son frère.

« Voilà encore de la bonne besogne dans le sac, écrit-il... Hourra pour les vainqueurs de Tagdempt ! »

La reine écrit le même jour, 11 juin :

« Nous sommes rentrés à six heures pour dîner ; le soir, il est venu assez de monde, entre autres Mme de Meulan, laquelle, lorsqu'on s'est levé pour prendre le thé, a dit, par forme de conversation, qu'on devait être très heureux de la prise de Tagdempt, dont M. Guizot lui avait lu la télégraphie. Alors il y a eu un cri général ; j'ai fait courir Clémentine chez le père ; celui-ci a fait courir après Fain (son secrétaire). La télégraphie était sur le bureau du père, qui croyait que c'était le bulletin du soir. Le père est accouru au salon et en a fait lecture à haute voix. J'ai remercié Dieu du fond de mon cœur. »

Le duc de Nemours, l'expédition terminée, quitte Mascara le 1er juin, repasse à Mostaganem, arrive à Alger le 6 et débarque à Marseille le 15 juin, pendant que le général Bugeaud, ainsi qu'il l'indiquait dans son rapport, repartait pour conduire un grand convoi à Mascara, rejetait les tribus révoltées dans le désert et faisait moissonner par ses hommes le froment semé par les Arabes. Sans doute, l'expédition de 1841 n'a pas l'éclat de plusieurs campagnes d'Europe, où même de certaines campagnes d'Afrique, mais aucune de ces marches, au milieu d'un pays peu connu et d'alertes constantes, n'a été sans mérite et ne doit rester sans gloire pour ceux qui y ont participé. C'est la pensée très juste qu'exprime Bugeaud dans une lettre adressée à Guizot, et où l'on trouve aussi une allusion aux quelques « vivacités » que cet excellent, mais rude chef militaire, s'était permises vis-à-vis du prince commandant la 1re division :

« Le plus grand service que vous puissiez me rendre

pour le moment, c'est de faire récompenser raisonnablement mon armée...

« On a cru que nous avions peu fait, parce que nous n'avions pas rédigé de pompeux bulletins pour de petits combats. Mais on devrait savoir que nous ne pouvons pas avoir en Afrique des batailles d'Austerlitz, et que le plus grand mérite dans cette guerre ne consiste pas à gagner des victoires, mais à supporter avec patience et fermeté les fatigues, les intempéries et les privations. Sous ce rapport, nous avons dépassé, je crois, tout ce qui a eu lieu jusqu'ici...

« Je comprends qu'il est délicat, pour vous, de toucher cette corde dans le conseil. Cependant il peut se présenter une circonstance favorable et naturelle de dire votre mot. Vous pouvez d'ailleurs en avoir un entretien particulier avec le roi. J'espère que Sa Majesté ne m'en veut pas pour avoir eu quelques petites vivacités avec Mgr le duc de Nemours, que j'ai du reste bien traité. »

Guizot, qui cite cette lettre dans les *Mémoires de mon temps*, ajoute :

« Je fis auprès du roi ce que désirait le général Bugeaud ; plusieurs de ses officiers obtinrent les récompenses qu'il avait demandées, et personne ne lui rendit, dans des circonstances diverses, plus de justice que M. le duc de Nemours, plus sensible que personne au mérite simple et au devoir bien accompli. »

Au milieu de ces expéditions, et pendant que des colonnes de troupes opéraient contre Abd-el-Kader, il y eut entre l'émir et l'évêque d'Alger, Mgr Dupuch, un accord pour l'échange des prisonniers français contre cent trente prisonniers arabes, hommes, femmes et enfants. Les négociations duraient depuis plus de sept mois, lorsque l'échange eut lieu aux environs de Bouffarik.

Le bey Sidi-Mohammed, « apercevant la voiture de Monseigneur, s'empressa de mettre pied à terre, et, laissant

derrière lui les cinquante cavaliers qui l'avaient accompagné jusqu'au lieu du rendez-vous, il s'avança vers l'évêque, qui, de son côté, descendit de voiture. Tous deux se prirent les mains, qu'ils tinrent longtemps serrées ; enfin, après une longue conversation qui eut lieu dans le carrosse de Mgr Dupuch, ils se séparèrent, emmenant chacun la colonne de ses prisonniers.

« Un seul incident, qui aurait pu avoir des suites très fâcheuses, troubla cet entretien : un coup de fusil partit derrière eux dans le moment où ils causaient avec le plus d'effusion, et, quelques instants après, le caïd des Hadjoutes, Sidi-Ali-ben-Embarak, se présenta avec une perdrix qu'il venait de tuer et qu'il offrit à Monseigneur. Cette chasse intempestive causa une sorte d'alerte dans le corps nombreux de cavalerie arabe qui était resté en arrière ; heureusement la cause fut connue presque aussitôt.

« Il est impossible de décrire l'impression produite par l'arrivée des prisonniers français à Bouffarik, où plusieurs trouvèrent des parents et des amis. Au moment d'atteindre la porte de la ville, ils entonnèrent une chanson composée à Tagdempt, par l'un d'eux, lorsqu'ils eurent pour la première fois l'espoir d'être en liberté[1]. »

La reine Marie-Amélie tint à remercier Mgr Dupuch pour son intervention heureuse et pour sa charité, et l'*Akhbar* d'Alger publia la lettre suivante :

« Neuilly, ce 3 juin 1841.

« MONSIEUR L'ÉVÊQUE,

« C'est de tout mon cœur que je vous remercie de votre bonne lettre du 11 du mois dernier, et de l'assurance que vous m'y donnez que mon vœu le plus ardent

1. *Moniteur* du 3 juin 1841.

est accompli, et que dorénavant il y aura toujours un prêtre qui accompagnera notre brave armée dans ses diverses expéditions militaires.

« C'est une grande tranquillité pour mon cœur, car vous savez bien que le salut des âmes de ceux que j'aime est le premier de tous mes vœux... Le roi est aussi content que moi de cet heureux résultat de vos démarches et me charge de vous en remercier... Nous le sommes aussi tous les deux de l'heureuse issue de vos négociations pour l'échange des prisonniers. Je n'ai pu lire sans un profond attendrissement les détails que nous donnent les journaux sur ce sujet, et votre lettre si touchante. Vous avez agi en père, en vrai apôtre ; je sens combien votre bon cœur a dû jouir, et Dieu bénira de plus en plus vos charitables intentions et le bien que vous faites à la colonie.

« Le roi, à qui j'ai parlé des besoins de ces malheureux, a chargé son secrétaire de vous envoyer mille francs pour leur procurer quelque soulagement.

« Mes deux fils m'ont exprimé le plaisir qu'ils avaient éprouvé de vous voir, et combien vous aviez été bon et paternel pour eux ; je vous en remercie et je les recommande de plus en plus à vos bonnes prières. Ils sont un peu tristes d'être séparés l'un de l'autre, mais j'espère que Dieu les protégera.

« Recevez, etc.

« MARIE-AMÉLIE. »

Nommé commandant supérieur du camp de Compiègne, où sont réunis vingt mille hommes, le duc de Nemours s'installe au château à la fin d'août. Il prend possession de son commandement, inspecte le camp d'Orléans et le camp de Nemours, et dirige les premières manœuvres, puis rentre à Paris pour quelques jours. C'est qu'en effet Paris est en fête, et prépare un retour triomphal au duc

d'Aumale, qui revient d'Algérie avec le 17e léger. Au milieu d'une foule immense qui acclame les princes et l'armée, les ducs d'Orléans, de Nemours et d'Aumale traversent Paris le 13 septembre, à la tête du régiment, et tout le monde salue, ou à cause de leur gloire, ou à cause de leur jeunesse, ou à cause du drapeau, cette réserve de princes qui passe, lorsque, à la hauteur de la rue Traversière, un coup de pistolet est tiré. Le cheval du lieutenant-colonel Levaillant, du 17e léger, est tué ; personne n'est blessé, mais l'émotion est grande. Elle rend plus sympathique et plus brillante la fête offerte le soir, dans le parc de Neuilly, aux députations de tous les régiments de Paris et de la banlieue, et à tous les officiers, présents à Paris, qui ont combattu en Afrique [1].

Quand il reparaît à Compiègne, au lendemain de l'attentat, le duc de Nemours est aussitôt entouré par les officiers de toutes armes, qui viennent le féliciter. Il reprend ses fonctions, et bientôt se succèdent, pour terminer les manœuvres, plusieurs des plus belles fêtes militaires qui aient été données sous le gouvernement de Juillet : 24 septembre, réception, au camp, du roi, de la reine et du maréchal Soult, président du Conseil, ministre de la Guerre ; 26 septembre, revue passée par le roi et distribution des drapeaux à seize régiments nouveaux ; 29 septembre, manœuvre générale devant le roi ; 1er octobre, nouvelle revue et remise des décorations. Le soir de ces jours de revue ou de manœuvres, il y a grand couvert au château, réception, concert ou représentation donnée par les artistes de l'Opéra-Comique. Toutes ces fêtes sont réglées avec magnificence, et, l'on peut dire, dans le meilleur style royal, et il suffit d'en lire la description pour comprendre le mot du vieux comte Werner de Mérode, qui disait, de longues années après : « Si on

1. L'assassin s'appelait Quénisset.

ramenait brusquement la cour de Louis-Philippe, mais on crierait à Louis XIV ! »

La revue du 26 septembre 1841 constituait un véritable événement militaire. Le souvenir en a été perpétué par une très belle aquarelle d'Eugène Lami[1]. C'est que, ce jour-là, seize régiments s'ajoutaient à l'armée de la France et recevaient leurs drapeaux. On avait craint une guerre en Orient. Le ministère et les Chambres s'étaient préoccupés de ce danger; ils avaient décidé d'augmenter les forces du pays, qui pouvait être obligé d'intervenir. Et, quand la décision avait été prise, c'était le duc de Nemours qui l'avait exécutée, lui qui, pendant des mois, avec le duc d'Orléans, avait travaillé à ces formations nouvelles, s'occupant de tout, depuis la nomination des officiers et le recrutement des hommes jusqu'aux détails dont aucun n'est infime dans une œuvre bien faite. On a encore, dessinés et coloriés par lui, tous les uniformes adoptés ou projetés, et les harnachements de ces nouveaux régiments. Il y eut un de ces uniformes, notamment, qui fut bientôt copié, en Espagne, pour le régiment de la Princesse (princesse des Asturies, plus tard la reine Isabelle) : l'uniforme du 8e hussards, pantalon et dolman bleus, pelisse blanche à fourrure noire. Le duc de Nemours l'avait emprunté, en le modernisant, à l'ancien régiment de Lauzun.

Il n'est pas sans intérêt de donner la liste de ces formations nouvelles, de leurs chefs et de leurs garnisons.

INFANTERIE LÉGÈRE

Nos	Colonels	Lieutenants-colonels	Garnisons
22.	De Sainte-Aldegonde.	Chardin.	Metz.
23.	De Lussy.	Chatelain.	Mézières.
24.	Bertrand.	N...	Rouen.
25.	De Polignac.	Saure.	Perpignan.

1. Cette aquarelle est aujourd'hui en la possession de Mgr le duc d'Alençon.

INFANTERIE DE LIGNE

Nos	Colonels	Lieutenants-colonels	Garnisons
68.	Lapeyre.	Bretigaud.	Douai.
69.	Dehaies de Montigny.	N...	Strasbourg.
70.	Martin de Bourgon.	D'Augustin.	Verdun.
71.	Salleyx.	Le Marchand de Vieuville.	Amiens.
72.	Sain-Crix.	Nantil.	Nantes.
73.	Musnier de Mauroy.	N...	Rennes.
74.	Rihan.	N...	Dijon.
75.	Allouveau de Montréal.	N...	Besançon.

HUSSARDS

7.	De Grouchy.	Gagnon.	Lunéville.
8.	Delmas de Grammont.	Mascarène de Rivière de Lezonalch.	»
9.	N...	De Fulques d'Oraison.	»

CHASSEURS A CHEVAL

13.	D'Escrivieux.	Massons de Morfontaine.	Lunéville.

Temps de féconde activité militaire ! Le duc de Nemours aimait à s'en souvenir. Il évoquait volontiers ce séjour au camp de Compiègne, et cette revue du 26 qui fut pour lui un triomphe très doux, puisque, comme les princes qui apportaient une province, il put, ce jour-là, voir de ses yeux et toucher de ses mains le surcroît de puissance dont il avait doté sa patrie. Il rappelait qu'à cette revue il avait voulu monter le beau cheval blanc dont l'empereur d'Autriche lui avait fait cadeau ; il imitait la prononciation du ministre de la Guerre, qui se battait mieux qu'il ne parlait, et qui, prononçant la formule du serment devant les délégations des régiments nouveaux, s'écriait en multipliant les *r* :

« Vous jurez fidélité au roi ! Vous jurez fidélité à la *Chartrrre !* »

Le duc de Nemours citait aussi un exemple de la sévérité, de la rudesse même, avec laquelle Louis-Philippe proscrivait ce qu'il appelait « les habitudes de mollesse ».

Dans un voyage d'inspection militaire qu'il fit avec son second fils, pendant un hiver peu éloigné de l'époque dont nous parlons, — c'était probablement en 1840, — le roi remarqua que le duc de Nemours, à cause du froid intense, et pour un long trajet en voiture, avait mis des bottes fourrées. Il s'emporta contre cette mode nouvelle et efféminée, et défendit à son fils, — alors général, — de jamais reparaître en bottes fourrées devant lui.

Le 4 octobre, accompagné du général Colbert, le duc de Nemours passe une dernière fois en revue les régiments rangés en bataille, et fait aux officiers du camp un discours d'adieu, qu'il faut reproduire tout entier pour la noblesse des pensées qu'il exprime :

« Messieurs, au terme de cette réunion militaire, il m'est bien doux de vous porter les paroles de félicitations que vous méritez pour les bons résultats que vous avez obtenus.

« Plusieurs d'entre vous ont déjà illustré d'anciens drapeaux et d'anciens étendards ; d'autres viennent d'en recevoir de nouveaux des mains du roi, et ils ont juré avec un noble élan de leur rester fidèles. Ainsi a été solennellement consacrée, pour tous, cette existence collective qui rend solidaire d'honneur et qui reporte aux enseignes, comme à de vivants symboles, la gloire et les dangers communs.

« Oui, dans cette circonstance, les nouveaux régiments ont dignement suivi les exemples qui leur avaient été donnés par leurs aînés. Comme toujours, l'armée s'est montrée gardienne sévère de toutes les vertus qui font la gloire et la stabilité des États. Modestes et courageux, accoutumés à chercher la considération dans l'accomplissement rigoureux de vos devoirs, vous avez compris combien, même en temps de paix, vos travaux importent au pays, et vous vous êtes mis en état de pouvoir assurer à la France respect au dehors et sécurité au dedans.

Heureuse notre patrie de vous avoir pour fils dévoués et fermes défenseurs. Quant à moi, Messieurs, toujours fier de m'associer aux travaux de l'armée, je me réjouirai dans toutes les occasions de partager avec vous vos futures destinées. Puissiez-vous alors conserver du temps que nous avons passé ici ensemble le même souvenir que j'emporte gravé dans mon cœur ! Et maintenant, Messieurs, que je dois vous quitter, reportez à vos régiments et recevez pour vous-mêmes les témoignages de ma vive satisfaction comme chef, et de ma sincère affection comme frère d'armes. En nous séparant, restons plus que jamais unis pour atteindre le noble but vers lequel nous tendons tous. »

Cette année très chargée de travaux militaires se termine, pour le duc de Nemours, par six semaines d'inspection dans les garnisons de Verdun, Fontainebleau, Vendôme et Versailles.

Le 28 avril 1842, naît le premier enfant du duc de Nemours : Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston, comte d'Eu. C'est une joie très vive, que va suivre de bien près un deuil affreux pour la famille royale et pour la France.

Le 3 juin, le duc d'Orléans et son frère le duc de Nemours, qu'on retrouve si souvent aux côtés l'un de l'autre, se rendent à Bruxelles, où un grand diner est donné à la cour en leur honneur, et de là à Luxembourg. Ils assistent à la revue de la garde prussienne, passée par le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, et le prince d'Orange, puis rentrent à Paris par Montmédy, Marville, Longwy et Verdun. Bientôt après, le duc de Nemours quitte encore Paris pour des inspections et des manœuvres dans l'est. Il est, le 5 juillet, à Saint-Mihiel, tandis que le duc et la duchesse d'Orléans arrivent à Plombières, où on leur fait un accueil enthousiaste. Le duc de Nemours se rend à Nancy, et c'est là que la nouvelle va le surprendre.

De Plombières, le duc d'Orléans avait écrit à son frère une lettre pleine de détails militaires, pleine de vie et

pleine d'amitié, et qui est une des dernières qu'il ait écrites.

« Plombières, 6 juillet 1842.

« Je profite, mon cher ami, d'un instant de libre entre l'installation d'Hélène et mon retour à Paris pour t'écrire un mot et t'entretenir de nos affaires militaires. Je crois avoir organisé passablement le simulacre d'attaque de Vitry. Cela a présenté quelques difficultés ; les plus considérables sont déjà aplanies. J'espère que les autres le seront bientôt. Il serait possible que l'état des récoltes nous forçât à commencer dès le 20 août les opérations ; tout est bien avancé en Champagne. Je te tiendrai au courant. L'opération ne pourra durer que seize jours. J'en ai le tableau et la répartition, mais tout de ma main, et je le garde *secretissime*, car, si cela s'ébruitait, adieu l'intérêt pour les subalternes. Je voudrais cependant bien en conférer avec toi, et je trouve que le 20, à Lunéville, c'est bien tard ! J'ai reconnu un bel endroit pour une action générale de toute la cavalerie et de toute l'artillerie à cheval : c'est entre Sommesons, Vatry et Soudé. Je t'en parlerai, mais je t'engage dès à présent à relire le chapitre où Decker, dans sa tactique des trois armes, traite des mouvements d'un corps de cavalerie. Il y a beaucoup de très bon. J'ajournerai encore l'ordre que tu me demandes d'organiser les régiments à quatre escadrons, parce que je suis très certain que le ministre de la Guerre me chercherait chicane s'il le savait, et que nous sommes encore trop éloignés de l'époque des mouvements pour qu'il ne vienne pas à le savoir. Quand le moment approchera, je donnerai l'ordre. J'ai organisé avec Marbot, que j'ai vu à Toul, tout le mécanisme de l'ennemi. Il a, après quelques observations, abondé dans le système que je lui proposais, et qui est très simple. Je te l'expliquerai.

« Ce que j'ai vu de mon artillerie est magnifique. L'infanterie est belle; mais là où j'arrivais, je trouvais qu'on ne commençait à travailler qu'un peu avant mon arrivée, et que l'on était fort mou. Je me suis senti bouillonner en voyant tout ce que j'ai vu dans ce genre-là. Je crois cependant avoir donné çà et là un petit coup de fouet, et j'espère que finalement notre affaire n'ira pas mal...

« Sais-tu si l'on exerce les dragons à mettre pied à terre pour combattre et à manœuvrer le fusil à la grenadière? As-tu introduit partout les signaux à la trompette? c'est nécessaire. Ne serait-il pas à propos d'avoir quelques sapeurs dans les régiments de troupes à cheval? J'ai vu sur le bord des routes, en Champagne, des fossés qui arrêteraient un régiment. J'aurais bien besoin de causer avec toi d'une foule de choses, mais patience! Je tâcherai toujours d'aller de l'avant dans la bonne voie. J'aurai, ces jours-ci, les grandes cartes de France pour les généraux, et les petites cartes pour les capitaines inclusivement.

« Je pars demain dès l'aube pour rentrer à Paris, de là à Saint-Omer. J'ai eu un voyage très beau et très intéressant à Metz, je t'y ai vivement regretté. Hélène n'est pas mal installée ici, elle espère que tu viendras l'y voir et te dit mille choses aimables. Tu auras appris avec peine la mort de ce pauvre Delmotte.

« Tout à toi. « F. O. »

De Saint-Omer, le duc d'Orléans avait le projet de se rendre à Lunéville, puis à Nancy, où il devait être le 23, et où sa femme, en ce moment à Plombières, devait le rejoindre. Un bal serait offert ce jour-là au duc et à la duchesse d'Orléans.

Le 13 au matin, un dernier mot de lui, écrit à la hâte, est encore adressé à son frère Nemours, et il est relatif aux manœuvres qui se préparent.

Quelques heures plus tard, le duc d'Orléans n'était plus.

Le soir même, la malheureuse reine Marie-Amélie envoyait prévenir son fils Nemours, et lui écrivait ce billet à Nancy :

« Neuilly, 13 juillet 1842.

« Mon pauvre ami, nous avons perdu notre Chartres chéri. Reille te donnera les détails de ce malheur affreux. Victoire et Clémentine partent pour aller chercher la trop infortunée Hélène. Arrive, toi, ici pour consoler ton malheureux père qui a besoin d'appui ; tu as perdu un vrai ami, j'ai perdu un trésor, j'ai donné le dernier baiser sur ses lèvres froides. Prions Dieu pour lui. »

La manière dont le prince est informé de la mort de son frère a quelque chose de particulièrement émouvant.

Une dépêche télégraphique venue de Metz avait averti le préfet de la Meurthe, M. Arnault. Le préfet l'avait communiquée au général Villatte, qui s'était chargé d'apprendre cette nouvelle au jeune prince. Celui-ci se trouvait au quartier du 1er régiment de hussards et inspectait ce régiment, que son frère avait commandé en 1830. Lorsque le général Villatte s'approcha, le prince l'aperçut qui pâlissait.

« Qu'avez-vous, général? Vous paraissez souffrant?

— Oh! monseigneur, une horrible nouvelle arrive de Paris.

— Je vous comprends, le roi est tué!...

— Non ; mais le prince royal n'est plus ! Il est mort hier, à Paris, des suites d'une chute de voiture !...

« Il n'est pas facile de donner ici une idée du désespoir qui s'empara en ce moment de M. le duc de Nemours... Cette scène douloureuse se passait à sept heures du matin, au milieu de tous les officiers du régiment rassemblés pour le travail d'inspection[1]. »

1. *Moniteur* du 17 juillet 1842.

Le duc de Nemours quitte aussitôt Nancy et se dirige en toute hâte sur Paris. A Bligny il rencontre M. Bertin de Vaux, qui accourait à Plombières, par ordre du roi, pour prévenir la duchesse d'Orléans, et il reçoit de lui les détails de la catastrophe. Il arrive à Neuilly et se rend, avec le roi, la reine et la famille royale, dans la chapelle, qu'il trouve tendue de noir et où la messe est célébrée pour l'âme du duc d'Orléans, son frère très aimé, celui qu'il a toujours suivi, aidé, et dont il a reçu tant de marques d'affection.

La duchesse de Nemours et la princesse Clémentine étaient parties immédiatement de Neuilly pour se rendre au-devant de la duchesse d'Orléans. Le 15, à Mirecourt, elles rencontrent l'infortunée princesse.

Le deuil est immense par toute la France, et, là même où il n'y a point d'attachement à la dynastie de Louis-Philippe, c'est presque toujours la pitié qui s'exprime. La famille royale pleure le fils, le frère, l'héritier du trône et sa principale force, « le chef de demain ». Le prince de Joinville, qui le nomme ainsi, ajoute :

« Pas un de nous qui n'eût depuis l'enfance accepté sans hésitation ses conseils, son autorité. Que de fois n'avions-nous pas discuté avec lui toutes les chances de l'avenir au dedans comme au dehors, et ne nous avait-il pas distribué à chacun les rôles qu'il nous destinait, rôles que nous sentions marqués au coin du bon sens, de la connaissance profonde des choses et de cette griffe du chef qui s'impose. »

Le samedi 30 juillet, le corps du duc d'Orléans est transporté de Neuilly à Notre-Dame de Paris, où un service solennel a lieu le 3 août.

Le 4, à quatre heures du matin, devant le duc de Nemours et de ses frères, se fait la levée du corps qui doit être inhumé à Dreux.

La catastrophe du 13 juillet va transformer la vie

publique du duc de Nemours. Jusqu'à ce moment, il s'est tenu au second plan, et son devoir était en cela conforme à son goût. N'ayant pas besoin de la popularité et ne la cherchant pas, il se donnait tout entier à ses devoirs de soldat, appliqué à perfectionner et à développer l'organisation militaire de la France. Il est maintenant au premier rang, non pas l'héritier du trône de Louis-Philippe, sans doute, mais celui qui doit figurer près du roi dans toutes les cérémonies publiques et exercer les commandements en chef.

Un mot du duc d'Orléans revient ici naturellement à l'esprit. Personne ne connaissait mieux et ne jugeait plus favorablement le duc de Nemours que son frère aîné. Le 1er avril 1832, à l'Hôtel-Dieu de Paris, pendant la visite qu'il faisait aux cholériques, le duc d'Orléans, remarquant et admirant l'impassibilité, l'extrême bravoure silencieuse, la charité noble de ce jeune homme de dix-sept ans qui le suivait, et qui n'avait peur que d'une chose, prendre la première place, la seconde étant d'ailleurs aussi dangereuse que l'autre, lui avait dit : « Allons, Nemours, parle donc ! Tu emboîtes trop le pas ! — Près de toi, je n'ai qu'à m'effacer. — Tu as tort : je veux que tu sois aimé autant que moi. — Que faire pour cela ? — Te montrer. »

Il se montrera désormais : le devoir est là. Mais peut-être la mort de son frère aîné a-t-elle fait plus que blesser au cœur le duc de Nemours. Elle a ébranlé sa confiance dans la durée du règne. Bien des années plus tard, en 1883, au cours d'un dîner auquel assistait le duc de Nemours, quelqu'un rappela le souvenir de la catastrophe de 1842. Le prince devint subitement très pâle, et, se tournant vers sa voisine de table, la baronne Martineau des Chesnez, il dit :

— Ce jour-là, Madame, je compris que le régime était condamné.

VII

1842 A 1848

Le duc d'Orléans laissant deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres, le duc de Nemours n'est donc pas prince royal ; il n'est pas héritier du trône, mais il va désormais en remplir les fonctions et représenter son père dans de nombreuses circonstances. Il devra se montrer plus qu'il ne l'a fait, et plus qu'il n'aimait à le faire. Aucune affaire grave ne sera décidée par le roi, sans que le duc de Nemours soit consulté. La correspondance deviendra plus fréquente encore entre le roi et son fils, entre celui-ci et sa mère ; et sans cesse les questions politiques s'y mêleront aux effusions de famille. C'est d'ailleurs une habitude de Louis-Philippe de correspondre par un billet, par un mot, — les coups de téléphone d'autrefois, — avec ses enfants, sa femme, ses ministres, autant de fois par jour qu'il est nécessaire, à chaque question urgente qui se pose, lors même que le destinataire de la lettre habite le palais même. Voici un des billets que le roi envoyait à son fils, avec les lettres et dépêches du jour, pour lui demander d'en prendre connaissance.

« Saint-Cloud, mardi soir,
huit heures et demie, 5 décembre 1843.

« Mon cher Nemours, tu verras, en lisant les incluses, combien il est pressant que je puisse les expédier de bonne heure à Guizot.

« Si je dormais encore quand tu les auras finies, fais-moi réveiller sans scrupule, afin que je puisse cacheter le paquet et l'envoyer en toute hâte à Guizot.

« Bonsoir, mon cher ami.

« L.-P. »

« Tu me renverras le portefeuille plus tard, à ton aise. »

Dans la bourgeoisie, qu'on a appelée de 1830, le duc de Nemours était peu populaire, parce qu'on l'accusait de partager les idées de M. Guizot et de M. de Broglie, et de vouloir donner à la monarchie le caractère qu'elle avait avant 1830. On lui reprochait sa dignité un peu froide. Ses meilleures qualités étaient de celles qui créent plus de mérite que de réputation. Un historien de la monarchie de Juillet pourra dire, jugeant le duc de Nemours à la veille de la révolution de 1848 :

« Le duc de Nemours, qui préférait l'ombre à la grande lumière et fuyait la réclame autant que d'autres la recherchent, n'allait pas au-devant de la popularité ; mais on ne peut pas dire qu'il fût impopulaire. Il ne s'était attiré aucune inimitié. On l'estimait, on le respectait. Sa noble conduite au siège d'Anvers et dans les guerres d'Afrique lui avait concilié les vives sympathies de tous ses compagnons d'armes. Partout il avait fait son devoir, et plus que son devoir[1]. »

Il faut ajouter que le duc de Nemours possédait cet autre don que Louis-Philippe se plaisait à reconnaître en son fils : « le tact, la mesure et la prudence[2] » ; et que le duc d'Orléans appréciait de même lorsqu'il disait : « J'ai plus confiance en son jugement qu'au mien. »

L'ordonnance du 19 juillet nomme le duc de Nemours

1. Imbert de Saint-Amand, *Marie-Amélie et la Société française en 1847.*

2. Lettre du 15 août 1845.

commandant en chef du corps d'opérations sur la Marne. Il ne devait remplir, si le duc d'Orléans avait vécu, que les fonctions de chef de la cavalerie. C'est également comme fils aîné du roi qu'il accompagne avec ses frères, mais au premier rang, Louis-Philippe à l'ouverture de la session des Chambres. Et il entend le discours du trône, qui fait allusion au projet de loi sur la régence.

Il faut, en effet, prévoir les conséquences nécessaires de la mort possible du roi. Louis-Philippe a près de soixante-dix ans; le prince héritier n'en a pas quatre. Une régence s'imposerait donc. Mais laquelle ? Serait-elle masculine ou féminine? Exercée par le duc de Nemours, qui est l'oncle, ou par la veuve du duc d'Orléans, qui est la mère? Les Français vont se diviser là-dessus, comme sur tant de questions, qui paraissent libres parce qu'on les soumet aux Chambres, mais qui ne devraient pas l'être dans un État réglé. Tout de suite, le roi s'est prononcé pour son fils Nemours. La duchesse d'Orléans, à ce moment du moins, n'a que des partisans ; elle n'a pas l'idée d'élever, contre son beau-frère, des prétentions à la régence. Son mari, dans le testament qu'il a laissé, a prévu le conflit et manifesté sa volonté. Il a chargé la duchesse d'Orléans seule de l'éducation des deux jeunes princes; puis, venant à l'hypothèse de la disparition du roi, il a ajouté :

« Si par malheur l'autorité du roi ne pouvait veiller sur mon fils aîné jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que son nom fût prononcé pour la régence, et désavouer hautement toute tentative qui se couvrirait de ce dangereux prétexte pour enlever la régence à mon frère Nemours, ou, à son défaut, à l'aîné de mes frères. »

« Que plus tard, dit un historien, vers la fin du règne de Louis-Philippe, la duchesse d'Orléans ait partagé l'avis des députés de la gauche, qui pensaient que sa régence serait plus facilement acceptée que celle du duc

de Nemours, beaucoup de personnes l'ont insinué ; mais, ce qui est certain, c'est qu'en 1842 la duchesse n'eut pas un seul instant l'idée de soulever des prétentions qui, d'ailleurs, n'auraient pas eu la moindre chance de succès. Le témoignage de M. Dupin ne laisse à cet égard aucune espèce de doute[1]. »

Le duc d'Orléans avait dit encore dans son testament en énumérant les membres de sa famille :

« Je commence par Nemours, parce qu'il sera le chef de la jeune famille ; je l'ai aimé encore plus qu'on n'aime un frère ; c'est avec la confiance que m'inspire son loyal caractère que je le vois chargé d'un avenir aussi grand que celui qui s'ouvre devant lui, et je sais qu'il justifiera la devise : *Uno avulso non deficit alter.* »

La famille royale tout entière se prononçait en ce sens. Cuvillier-Fleury notait, à la date du 17 juillet 1842 :

« Ce matin, le *Courrier français* s'est, en très bons termes et dans un langage très modéré, déclaré pour la duchesse d'Orléans contre le duc de Nemours : c'est la pensée de l'opposition ; ce sera bientôt le cri de la presse. Nous serons, nous, pour la pensée du roi qui est décidée en faveur de l'aîné survivant de ses fils. » Il ajoute le lendemain : « La princesse ne songe pas du tout à être régente, elle ne revendique que l'éducation de ses fils. »

M. Guizot n'était pas d'un autre sentiment. Le gouvernement jugeait même qu'il fallait régler la question une fois pour toutes et appliquer la loi salique pour la régence, aussi bien que pour la royauté. Mais beaucoup de membres de la gauche combattaient le projet de loi. Pour écarter le duc de Nemours, ils parlaient d'impopularité, et c'étaient eux qui la faisaient ou tentaient de la faire. Au fond, s'ils étaient si ardents pour la régence

1. Imbert de Saint-Amand, *Marie-Amélie et l'Apogée du règne de Louis-Philippe.*

d'une femme, c'est qu'ils supposaient qu'elle serait moins ferme que celle d'un homme ; c'est aussi parce qu'ils savaient bien que, dans un État, tout passe-droit ruine l'autorité, même dans l'opinion qui l'a réclamé. Henri Heine écrivait le 19 juillet 1842 :

« Le duc de Nemours jouit-il de la très haute disgrâce du peuple souverain, comme on le soutient avec un zèle excessif? Je n'en veux pas juger. Encore moins suis-je tenté d'approfondir les motifs de sa disgrâce. L'air distingué, élégant, rêveur et patricien du prince est peut-être le principal grief qu'on a contre lui. L'extérieur du duc d'Orléans était noble ; celui du duc de Nemours est nobiliaire. »

Mais ces intrigues ne réussirent pas. La discussion dura trois jours, les 18, 19, 20 août ; elle fut très passionnée. On entendit Ledru-Rollin, La Rochejaquelein, Schutzenberger, Lamartine, Guizot, Passy, Berryer, Villemain, Odilon Barrot, Thiers. Malgré l'intervention de Lamartine qui, dans cette occasion et à la surprise générale, se prononça contre le projet, celui-ci fut voté à la Chambre des députés, le 20 août 1842, par trois cent dix voix contre quatre-vingt-quatorze ; il fut adopté le 29 août par la Chambre des pairs, à la majorité de cent soixante-trois voix contre quatorze. La régence appartiendrait donc éventuellement au duc de Nemours. Dès que la loi fut votée, le comte Molé écrivit au duc de Nemours :

« Paris, 29 août 1842.

MONSEIGNEUR,

« La Chambre des pairs vient de voter la loi de régence. Permettez à un ancien serviteur du roi et de son pays, dévoué de cœur et d'âme à toute votre famille, de vous dire toute la satisfaction qu'il éprouve en voyant sortir, d'un événement si fatal et du sein de la douleur publique,

une loi qui place le pouvoir royal dans des mains si dignes et si capables de l'exercer. Peut-être, Monseigneur, suis-je du petit nombre d'hommes à qui leur position a permis de vous apprécier davantage et qui savent tout ce que réunit Votre Altesse Royale de jugement, de prudence, de droiture et de fermeté. Elle ne repoussera pas, je l'espère, dans une pareille circonstance, l'hommage des sentiments que j'avais besoin de lui exprimer. Ils partent du plus intime de mon cœur, qu'elle en soit bien sûre.

« Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale,

« Le très humble, très obéissant et dévoué serviteur,

« MOLÉ. »

Le 19 août, le duc de Nemours part pour Strasbourg, où il doit inspecter et faire manœuvrer les troupes des diverses armes ; de là, il se rendra aux camps de Lunéville, Rocroy, Saint-Omer et Compiègne.

Ce jour-là, le roi lui écrit une lettre où apparaît toute la confiance qu'il accorde au jugement du duc de Nemours, et qui montre le vif désir qu'aurait eu la famille royale que le duc de Broglie acceptât les fonctions de gouverneur du comte de Paris.

« Neuilly, vendredi 19 août 1842.

« Mon cher ami, je regrette de t'avoir laissé partir sans m'être rappelé de te consulter, comme je me proposais bien de le faire, sur l'idée qui m'est venue, il y a quelques jours, de choisir le duc de Broglie pour gouverneur du comte de Paris, et par conséquent aussi de son petit frère, si on pouvait obtenir de lui de se charger de cette grande et importante fonction. J'en ai parlé successivement à notre bonne Hélène, à la reine, à ma sœur et à Joinville, et ayant partout, non seulement trouvé une ap-

probation complète, mais une opinion unanime que ce serait ce qu'il y aurait de mieux et de plus désirable, j'ai vivement regretté d'avoir oublié de t'en parler, parce que d'abord je ne voudrais pas avoir décidé une question aussi importante sans avoir pris ton avis, et ensuite parce que le temps presse.

« J'ai trouvé ici toutes les opinions de famille si positivement favorables au choix du duc de Broglie, Hélène et la reine tellement persuadées que, si notre pauvre Chartres pouvait donner un avis, il nous dirait aussi : *le duc de Broglie avant tout, s'il consent à s'en charger*, que, si tu avais été ici et que tu eusses concouru à cette opinion, j'aurais écrit sur-le-champ au duc de Broglie pour lui demander de venir me voir avant lundi, afin de lui faire des ouvertures avant mon départ pour Eu et de m'assurer, soit de son acceptation, soit de son refus, ou au moins (s'il voulait se réserver le temps d'y réfléchir) qu'il me promette une réponse le plus promptement possible.

« Ma résolution de ne rien entamer avant d'avoir reçu ton avis ne me permet plus de faire venir le duc de Broglie chez moi avant mon premier départ pour Eu, à moins pourtant que tu n'eusses reçu ma lettre assez tôt dimanche (après-demain), à Strasbourg, pour me faire transmettre, par le télégraphe, une dépêche conçue en ces termes :

« *Le duc de Nemours dit au roi qu'il est de son avis sur la question qui lui est soumise.*

« Mon cher ami, ne nous flattons jamais de trouver personne sans défaut, et sachons bien que, de quelque manière que nous élevions nos enfants, ils en auront aussi comme nous-mêmes ; mais je vois dans le duc de Broglie les garanties les plus précieuses et les plus désirables, de plus un ami sûr et bien intentionné sur tous les points.

« Si ta réponse m'arrive à temps et qu'elle soit favorable, je le ferai venir dimanche soir ou lundi matin. Si je ne la reçois qu'à Eu, ce sera à mon retour à Paris,

jeudi ou vendredi, que je pourrai parler au duc de Broglie.

« Je t'embrasse de tout mon cœur, mon cher ami, et il me tarde bien de te revoir ; mais je te recommande de ne pas te presser et de prendre tout le temps nécessaire pour bien faire les choses. Qu'on ne dise pas de toi le mot du chevalier de Puységur, *que les princes ont toujours le feu au derrière*, ce qui est insupportable et gâte tout.

« L.-P. »

Arrivé à Strasbourg, le 20 août, vers cinq heures du soir, le prince assiste, le 21, aux grandes manœuvres. Les pontonniers ont jeté le pont de bateaux sur le Rhin. Du côté qui appartient au grand-duché de Bade, un très grand nombre d'habitants des villages allemands sont réunis. Du côté de l'Alsace, le vigoureux patriotisme des populations ne peut manquer de s'affirmer. C'est autre chose que la curiosité que témoigne l'Alsace au prince français, et autant dire à la France qui passe. Comme l'écrivait l'ambassadeur du roi de Prusse, Frédéric Ier, en 1708 :

« ... Il est notoire que les habitants de l'Alsace sont plus Français que les Parisiens ; le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire, qu'il leur ordonne de se servir de fusils, de pistolets, de hallebardes, d'épées et de plomb toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, et qu'ils courent en foule sur les bords du Rhin pour empêcher, ou au moins disputer le passage à la nation germanique, au péril évident de leur propre vie, comme s'ils allaient au triomphe. » Au moment où le duc de Nemours revient des manœuvres, il est tout à coup entouré par des jeunes gens à cheval qui sont sortis de Strasbourg pour assister aux manœuvres, et qui d'eux-mêmes, comme des défenseurs qui ont droit à l'honneur, prennent place dans son état-major. Aussi, quand le prince rentre dans la ville au

milieu de cette garde, les applaudissements éclatent de tous côtés.

Le matin, — le 21 était un dimanche, — il avait assisté à une messe à la cathédrale. « Le mélancolique recueillement qui se montrait sur sa physionomie pendant le service divin ajoutait encore à l'émotion générale. »

Partout l'accueil fait au duc de Nemours revêt un caractère particulier de sympathie. Le prince trouve des mots dignes et justes pour répondre aux discours qu'on lui adresse. Il en a d'heureux, qui vont droit au cœur des Alsaciens.

« M. le duc de Nemours, dit le journal *l'Alsace*, semblait surmonter une sorte de timidité que son rang de frère puîné lui avait fait contracter du vivant du malheureux duc d'Orléans. Avec la piété d'un fils, le prince rapportait au roi les témoignages de respect et les marques de sympathie pour sa douleur récente. Hélas! ce souvenir était dans toutes les pensées et mêlait son amertume aux sentiments de bonheur qu'inspirait la présence du duc de Nemours. Mais, du moins, toutes les personnes présentes ont pu emporter la conviction rassurante, et cette conviction, ils la feront partager à leurs concitoyens, que le duc de Nemours est le digne frère du prince royal. Sa conversation est variée et parfaitement conforme au caractère officiel de ses interlocuteurs ; son attitude est grave, mais pleine de bienveillance... »

A la soirée qui suivit cette réception, le prince s'entretenait avec M. Champy, adjoint au maire de Strasbourg. Celui-ci ayant longuement parlé de la population strasbourgeoise :

« Oh! je le sais, dit le prince, c'est une bonne et excellente population. »

Quelqu'un s'étant permis d'ajouter : « Oui, Monseigneur, elle a l'esprit allemand », le prince riposta aussitôt : « Et le cœur français, monsieur ! »

Dans un autre groupe, où il venait de rencontrer le maire de Colmar, le prince se mit à vanter l'esprit militaire des Alsaciens ; il rappela notamment que le 8e hussards, qui s'était signalé en tant de rencontres, avait été formé tout entier de soldats alsaciens, et aussitôt il nomma, avec une précision de mémoire étonnante, plusieurs des officiers supérieurs, sortis de ce régiment. Un peu plus loin, le prince, dans la foule des invités, reconnut un officier qu'il n'avait pas vu depuis dix ans et alla droit à lui. Cette courtoisie frappa vivement les Alsaciens présents, qui demeurèrent persuadés, comme le dit joliment le même journal, qu'une telle mémoire « tient plus qu'on ne croit aux qualités du cœur ».

Le changement d'attitude et de langage du duc de Nemours n'échappa point au roi, ni à ses ennemis, ni même à ses amis. Cuvillier-Fleury trouve les réponses du prince « excellentes ». Quant au roi, il écrivait :

« Neuilly, mercredi 24 août 1842.

« MON BIEN CHER ET EXCELLENT NEMOURS,

« Tu sais combien mon temps est absorbé, mais je veux te dire que je suis bien content de toi, qu'il est impossible de mieux faire que tu ne fais, et aussi d'avoir plus de succès que tu n'en obtiens partout.

« C'est un chorus général qui doit fortifier ta confiance en toi-même, car, pour tout dire en un mot, *tu le mérites*. C'est ainsi que tu parviendras, non pas à guérir cette plaie de cœur que rien ne peut plus fermer, ni pour toi, ni pour moi, ni pour nous, mais à avoir et à nous donner la seule consolation possible : c'est que ton caractère, ta conduite et ton dévouement éloignent de la France et des tiens les maux et les dangers qui l'auraient menacée si tu n'avais pas été ce que tu es.

« Quant au choix dont je t'avais parlé, nous en causerons à ton retour, et, en attendant, je cherche et je réfléchis.

« Je t'embrasse de tout mon cœur.

« L.-P. »

Le souvenir de l'infortuné duc d'Orléans, le duc de Nemours le retrouve, le voit, l'entend partout, et lui-même ne peut se retenir de l'évoquer. Quand il passe à Saint-Omer, en quittant l'Alsace, et qu'il visite le camp d'Helfaut, il est surpris et touché de trouver là une pyramide élevée à la mémoire du duc d'Orléans, aux frais communs des officiers et des soldats. Sur les faces de la pyramide, on lisait :

« A la mémoire de Son Altesse Royale Mgr le duc d'Orléans. — Son général en chef. — La 2e division d'infanterie du corps d'opération sur la Marne. — Anvers 1832. — Mascara 1835. — Portes-de-Fer 1839. — Teniah-de-Mouzaïa 1840. »

Quelques jours plus tard, à Compiègne, où le duc d'Aumale l'a précédé, le duc de Nemours, après une revue générale de tous les corps de cavalerie et d'infanterie qui composent le camp, fait se grouper les officiers autour des officiers généraux, en avant du front de bataille, et leur parle avec cette émotion dont il est impossible de contrefaire l'accent, et dont on devine qu'elle était unanimement comprise à la façon même dont elle s'exprime. Il dit qu'il veut d'abord féliciter ceux qui servent bien le pays, qui en sont le rempart solide, qui assurent son triomphe.

« Et puis, Messieurs, ajoute-t-il, après notre affreux malheur, j'ai besoin de mêler mon affection à la vôtre. J'ai vu quelle immense sympathie s'est soudain produite autour de vous. Ce généreux élan a dû raffermir bien des cœurs, car il n'est point de maux auxquels la glorieuse

unanimité de la France ne puisse porter une digne consolation.

« Pour vous en particulier, Messieurs, qui avez vu tout à coup un si grand vide se faire à votre tête, je sais combien vous avez fait parler haut votre noble estime et votre franche affection. Ce coup fatal vous a pénétrés de douleur, mais il ne vous a point abattus, car il nous reste une grande et belle cause à servir et des cœurs capables de la défendre. Oui, vous tous comme moi, Messieurs, nous redoublerons de zèle, d'efforts et d'amour, pour rendre à la France la force qui lui a été enlevée avec ce chef que nous pleurons. Quant à moi, mes sentiments, mes devoirs, mes vœux sont les vôtres. Notre but commun est la gloire, noble but. Dévoué tout entier à cette grande cause, vous me trouverez toujours heureux et fier de la défendre avec vous. »

Il y a là un goût de la gloire, un sentiment de la France et un ton de fils de roi qui seront toujours compris, tant qu'il y aura des soldats. Celui qui prononçait ces paroles était profondément ému, non seulement par la perte récente de son frère aîné, mais par le prochain départ de deux autres, de ce jeune duc d'Aumale, présent à la revue, nommé général à vingt ans, et qui allait partir pour l'Algérie, et du prince de Joinville, qui avait mission de se rendre sur la côte occidentale d'Afrique et de s'opposer à la traite des noirs et au droit de visite que pratiquait l'Angleterre.

Les deux frères s'embarquèrent à Brest le dimanche 16 octobre. Cuvillier-Fleury, venu pour accompagner son ancien élève le duc d'Aumale, raconte :

« Toute la ville était sur les falaises qui dominent cette immense rade, les bâtiments pavoisés, les canons retentissants. La *Belle-Poule* a appareillé très coquettement et avec une prestesse infinie. Un quart d'heure après, elle avait disparu sous l'horizon. »

Le coup si funeste à la monarchie de Juillet sera répercuté pendant longtemps encore. Il aura éveillé des échos très lointains. Et le mot qui fut dit par un inconnu, l'année suivante, prouve bien la place que tenait la forte personnalité du prince royal dans l'affection d'une partie de la nation et dans les préoccupations ou les prévisions de l'autre. Le duc de Nemours avait été invité à présider à l'inauguration du chemin de fer de Paris à Orléans, et, accompagné du duc de Montpensier, il était arrivé dans cette dernière ville le 2 mai. Il y eut bénédiction du chemin de fer par l'évêque d'Orléans, revue de la garde nationale, l'inévitable réception des autorités à la préfecture, puis banquet offert par la Compagnie. A la fin du repas, le prince, harangué par le maire, répondit par ces jolis mots :

« Nous sommes fiers de nous associer dans cette inauguration à l'œuvre grande et féconde que vous venez de terminer. Félicitons Orléans de s'être ainsi miraculeusement rapproché de Paris ; Paris, d'avoir acquis un si riche, un si puissant faubourg ; la Seine et la Loire, de s'être encore réunies. Je bois à la prospérité du chemin de fer d'Orléans et à l'avenir des chemins de fer en France. Mystérieux comme tout ce qui est grand, cet avenir se laisse à peine encore comprendre à l'esprit le plus vaste ; mais il réalisera, n'en doutons pas, les magnifiques espérances de gloire, de richesse et de civilisation qu'il a fait naître.

« A la prospérité du chemin de fer d'Orléans, à l'avenir des chemins de fer en France ! »

Des acclamations couvrirent ces paroles. Et on raconte qu'à ce moment un des assistants, un « député de l'opposition », s'écria : « Le prince royal n'aurait pas mieux dit ! »

Au printemps de 1843, deux des enfants de Louis-Philippe et de Marie-Amélie se marièrent. Les deux filles

aînées, la princesse Marie et la princesse Louise, avaient épousé deux princes protestants. Le 20 avril 1843, au château de Saint-Cloud, la princesse Clémentine épousa un frère de la duchesse de Nemours, un prince catholique, Auguste de Saxe-Cobourg[1].

A quelques jours de là, le prince de Joinville épousait, à Rio-de-Janeiro, la princesse Françoise de Bragance, et s'embarquait avec elle à bord de la frégate *la Belle-Poule*, le 13 mai, pour revenir en France[2].

A la fin de juillet, le duc et la duchesse de Nemours entreprennent un long voyage dans l'ouest de la France. Ils sont accompagnés par la comtesse d'Oraison, dame d'honneur de la duchesse de Nemours; par MM. le maréchal de camp, baron Boyer, aide de camp ; Borel de Brétizel, chef d'escadron d'état-major; et Reille, capitaine d'état-major, officiers d'ordonnance ; enfin, par M. Larnac, secrétaire des commandements.

Les « tournées » officielles sous tous les régimes se res-

1. Le prince Ferdinand, frère du duc régnant et du roi Léopold, roi des Belges, avait quatre enfants : Ferdinand-Auguste, mari de la reine de Portugal; Auguste-Louis-Victor, né le 13 juin 1818, qui épouse la princesse Clémentine; Victoire, née le 14 février 1823, mariée au duc de Nemours; et Léopold, né le 31 janvier 1824.

2. Au moment où le prince de Joinville arriva à Rio, la famille impériale de Brésil se composait des personnes suivantes :

L'empereur don Pedro II, né le 2 décembre 1825, fils de l'empereur don Pedro Ier, mort en 1834, et de l'archiduchesse Léopoldine, morte en 1826, fille de l'empereur d'Autriche, François Ier, et de l'impératrice Thérèse, princesse des Deux-Siciles.

Sœurs de l'empereur don Pedro II :

1° Maria da Gloria, née le 4 avril 1819, reine de Portugal depuis le 2 mai 1826, veuve le 28 mai 1835 du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais, remariée le 1er janvier 1836 au prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha (frère du mari de la princesse Clémentine d'Orléans) ;

2° Januaria, née le 11 mars 1821, princesse impériale et héritière présomptive de la couronne du Brésil ;

3° Françoise, née le 2 août 1824, qui allait épouser le prince de Joinville ;

4° Marie-Amélie, née le 1er décembre 1831.

semblent plus ou moins; elles se ressemblent trop, en tous cas, d'une année à l'autre, pour que nous relevions l'itinéraire complet que suivirent les princes, la liste des bals qui leur furent offerts, ou celle des discours auxquels ils durent répondre. Il y eut seulement, çà et là, dans ce voyage à travers les provinces de l'ouest, des incidents, ou des traits de couleur locale, qu'il n'est pas sans intérêt de noter. A Alençon, c'est le maire, comte Curial[1], qui demande, au nom de la ville, que le premier fils qui naîtra du duc de Nemours porte le titre de duc d'Alençon. Quelques jours plus tard, au Mans, c'est une manifestation politique dans un tout autre esprit, tentée par le maire, et à laquelle le duc de Nemours répond très vertement et très heureusement. Voici ce que le *Moniteur* se faisait écrire du Mans, à la date du 8 août :

« Leurs Altesses Royales, Mgr le duc et Mme la duchesse de Nemours sont arrivées ici hier, après avoir recueilli à Beaumont, et sur tout leur passage, les témoignages les plus empressés de dévouement et de respectueuse sympathie.

« Une circonstance inattendue est venue donner, dans notre ville, encore plus d'élan et d'énergie à ces sentiments. Le discours du maire avait excité autant de surprise que de désapprobation. La population tout entière a vivement applaudi à la réponse du prince : tout le monde y reconnaîtra cet esprit grave et élevé, ce caractère noble et ferme qui recommandent si hautement M. le duc de Nemours aux respects et aux affections du pays. »

Voici ce qui était arrivé. La plupart des membres du conseil municipal, par esprit d'opposition, avaient refusé

1. Le comte Curial, pair de France, conseiller municipal, puis maire d'Alençon, officier de cavalerie démissionnaire après 1830, ayant plus tard fait sa paix avec le gouvernement de Juillet, fils du lieutenant général comte Curial.

Le préfet de l'Orne était, en 1843, M. Langlois d'Amilly.

d'assister à la réception, jugeant que leurs principes « libéraux » ne leur permettaient pas cet acte de courtoisie et de convenance sociale. A onze heures, la foule encombrait les rues que le cortège devait traverser ; la promenade des Jacobins était garnie de troupes qui contenaient difficilement l'affluence des curieux. A midi un quart, des salves d'artillerie et des volées de cloches annoncent l'arrivée des princes. Le duc de Nemours est à cheval, la duchesse de Nemours en voiture. Partout des cris retentissent : « Vive le roi! Vive le duc de Nemours! »

A ce moment, le maire, M. Trouvé-Chauvel, s'approche du prince et lui lit un discours d'une impertinence méditée, et qui n'en demeure pas moins banale.

« Aujourd'hui, quand les princes se présentent aux populations, ce n'est plus, comme autrefois, pour leur demander des hommages, c'est pour connaître leurs besoins, pour entendre leurs vœux. »

Le maire faisait ensuite allusion aux « améliorations matérielles qui lui ont été promises, qui lui sont dues », — il s'agissait de chemins de fer à construire ; — il continuait en déclarant que la population de la ville était « dévouée au principe de la souveraineté nationale, proclamée par la révolution de Juillet », et terminait par ce paragraphe qui, sous forme de compliment adressé au duc de Nemours, prétendait être une leçon adressée au roi Louis-Philippe :

« Notre population s'empresse autour d'un jeune prince ; c'est qu'elle estime qu'il doit, par ses tendances comme par son âge, appartenir à la jeune génération. Elle n'oublie pas, d'ailleurs, que les Chambres vous ont désigné pour présider au gouvernement de l'État, durant les difficiles épreuves d'une minorité. Si l'avenir vous réserve ces hautes et pénibles fonctions, on vous verra, nous en avons la confiance, donner à la liberté toutes les garanties désirables, accepter avec sincérité les institutions

représentatives, maintenir au dehors la dignité de la France, renouer avec les traditions généreuses de la vieille politique française, et prouver que les révolutions ne doivent pas placer un peuple au-dessous de ce qu'il était, alors qu'il obéissait aux volontés absolues des rois.

« Tels sont, prince, les vœux de nos concitoyens! Préoccupés des destinées futures de la France, ils ne demandent à ses représentants rien de plus que de se montrer dignes d'elles. La nation veut être libre et tenir fièrement sa place dans le monde. Que ses chefs s'inspirent du sentiment public, qu'ils acceptent une glorieuse communauté de principes, et l'affection des peuples leur facilitera les moyens de devenir grands en assurant la grandeur du pays. »

Le duc de Nemours avait-il été prévenu des dispositions de la municipalité du Mans? c'est plus que probable; en tous cas, la réponse qu'il fit à ce discours du maire fut une jolie leçon de savoir-vivre et de politique. Au lieu de mettre pied à terre, comme il faisait d'habitude, le prince demeura à cheval et couvert.

« Monsieur le maire, répondit-il, dans le discours politique que vous venez de faire entendre, je distinguerai des idées, voisines sans doute, mais de deux natures différentes.

« Vous avez discuté les intérêts particuliers de la ville et les intérêts généraux du pays. Pour produire, défendre et faire triompher les premiers, vous avez une qualité spéciale. Je serai heureux pour mon compte de vous prouver toute ma bonne volonté en m'associant à vos efforts, dans la mesure de mon influence et de mon pouvoir. Quant aux intérêts généraux, vous le comprenez sans peine, votre autorité n'est que celle de tout citoyen, et l'opportunité de les traiter ici d'une manière trop explicite peut même être contestée. (De nombreux cris de *Vive le roi!* se font entendre.) Sans doute, tout Français a le droit

de publier ses opinions; mais vous n'ignorez pas par quelles épreuves elles doivent passer pour mériter le titre de volonté nationale. (*Acclamations.*) Vous n'ignorez pas qu'il y a des Chambres, que le pays nomme ses représentants, et que leur assemblée fait entendre, par sa majorité, une voix qui n'a jamais été méconnue. (*Vive le roi! Vive le duc de Nemours!*) Il serait inutile de développer ici des idées qui n'auraient point de juges, des controverses qui n'auraient point de solution, et de perdre en discussions sans objet le temps trop court destiné à une entrevue bienveillante.

« Monsieur le maire, je ne suis point venu chercher ici des hommages, mais des sympathies. (*Vive adhésion de la foule. Vive le roi! vive le roi!*) Je serai heureux de les rencontrer parmi vous dans l'amour de nos institutions, dans le dévouement au roi, qui ne se sépare point du dévouement au pays. (*Marques nombreuses de sympathie.*).....

« Dans ce vaste et heureux développement des sociétés que je souhaite avec vous, n'oublions pas de laisser une place honorable aux services distingués, aux mérites éminents, aux esprits exercés par l'expérience, aux cœurs éprouvés par les luttes avec le sort. Ne nous faisons pas un trop grand mérite de n'avoir point vécu, c'est-à-dire de n'avoir ni vu, ni comparé, ni jugé. Ce n'est point à ce titre que l'avenir nous appartient; si je suis fier d'avoir été élevé avec la jeunesse d'aujourd'hui, c'est parce que je me sens la force de rendre des services à mon pays, le désir de le glorifier, la volonté de le défendre, s'il se sentait jamais véritablement offensé. C'est sur ce terrain que j'accepterais vos présages.

« Appelé, par suite d'un malheur de famille, qui a été ressenti en France comme un malheur public (*De nombreux cris : oui! oui! éclatent de toutes parts*), à une position qu'éloignent à jamais mes vœux et mes espérances, je

saurais, s il en était besoin, conserver purs et intacts tous les dépôts qui me seraient confiés et me vouer entièrement à la défense de nos institutions comme au maintien de la dignité de la France. (*Acclamations redoublées.*) Je suis encore heureux de me rencontrer avec vous, monsieur le maire, dans les sentiments de conciliation qui vous font oublier les luttes dont ce pays a été le théâtre, et j'appelle comme vous, de mes vœux, cette union des sentiments et des volontés qui fait la force et le bonheur des nations. »

Les témoins racontent qu'à peine le prince avait fini de parler que de toutes parts les cris de : « Vive le roi! vive le duc de Nemours! » se firent entendre.

Le prince, laissant alors le maire tout seul, s'avance à cheval et commence la revue des troupes, rangées en bataille.

Les personnes les plus considérables de la ville, à la suite de M. Basse, député du Mans, afin de réparer la maladresse du conseil municipal et du maire, se rendirent spontanément dans la salle du conseil général, où avait lieu la réception des autorités. Le général Roger, maire de Sainte-Croix, y vint également avec une députation nombreuse. Lorsque les princes partirent, à trois heures et demie de l'après-midi, pour La Flèche, plus de dix mille personnes se portèrent au faubourg de Pontlieue, afin de les acclamer.

On parla de l'incident dans tous les journaux. Le roi, qui s'y connaissait en à-propos politique, écrivait à son fils quatre jours plus tard :

« Eu, vendredi 11 août 1843.

« Mon cher Nemours, tu ne pouvais pas mieux frapper et faire un coup plus décisif que tu ne l'as fait au Mans. C'est une charge morale que tu as faite sur la smalah

politique du Mans, qui est fort analogue à celle de ton digne frère d'Aumale sur la smalah matérielle d'Ab-el-Kader. La position dans l'un et l'autre cas était difficile, et, pour s'en bien tirer, il fallait une charge heureuse : tu l'as admirablement effectuée. Je t'en félicite et t'en bénis de tout mon cœur.

« Je félicite aussi notre bonne Victoire de ses succès. Dis-lui qu'ils sont plus grands que sa douce modestie ne lui permet de le reconnaître. Dis-lui aussi qu'elle nous manque beaucoup et que je l'embrasse tendrement.

« L.-P. »

« Je viens de signer l'ordonnance qui dissout le conseil municipal du Mans. Il n'y a qu'un avis sur la convenance et la nécessité de cette mesure. »

En quittant le Mans, les princes se dirigent vers la Bretagne, par La Flèche, Baugé, Saumur, Angers. Ils s'arrêtent quatre jours à Nantes, gagnent Vannes, Rennes, et s'installent au château de Saint-Malo de Beignon, qu'ils ont loué à M. de Cheffontaine. De là, ils seront à proximité du camp de Plélan, de Rennes et de Saint-Malo.

Les troupes réunies au camp de Plélan se composaient d'une division d'infanterie, sous le commandement du général de Rumigny, aide de camp du roi, et d'une brigade de cavalerie commandée par le général de Brémond d'Ars. Le prince y vint à plusieurs reprises, et sa première inspection tout au moins fut singulièrement contrariée par le temps. Pendant deux jours et deux nuits, la pluie ne cessa de tomber. « Nous suivions le prince en pataugeant comme dans un marais, écrivait le général de Brémond d'Ars. Néanmoins, la foule des curieux était considérable et affluait de toutes parts : on les comptait par milliers, à chacune des visites du prince. Les étrangers furent

encore plus nombreux... Quand vint Mme la duchesse de Nemours, on vit arriver quantité d'équipages, beaucoup de dames en amazones et aussi des ecclésiastiques et curés des environs, auxquels M. le duc de Nemours faisait le meilleur accueil[1]. »

Quant aux fêtes mondaines données à Rennes et à Saint-Malo, nous sommes abondamment renseignés. Nous retrouvons ici les notes si vivantes de Mme la baronne Frossard.

« Ils s'arrêtèrent d'abord à Rennes et logèrent à la préfecture. Plus tard, après plusieurs tournées officielles, on loua, dans les environs de cette ville, une jolie habitation, appelée le château de Saint-Malo de Beignon, où Leurs Altesses Royales résidèrent pendant quelque temps[2].

« Ce château appartenait au marquis de Cheffontaine, légitimiste comme la plupart des gentilshommes de cette province. Cette noblesse, n'ayant pas compris que l'acceptation de la couronne par le duc d'Orléans, en 1830, était un acte de dévouement au pays qu'il arrachait à la révolution, vivait, depuis cette époque, retirée dans ses terres, en dehors du mouvement politique, et condamnant ses enfants à s'en isoler comme elle... Néanmoins, comme il y avait des exceptions, le neveu du marquis de Cheffontaine était au service, et, quelque temps après le voyage de Mgr le duc de Nemours en Bretagne, le jeune officier entrait dans la maison du roi, en qualité d'officier d'ordonnance...

« Pendant le premier séjour, à Rennes, du prince et de la princesse, on y donna un grand bal auquel je fus

1. *Souvenirs militaires du général de Brémond d'Ars*, publiés par son petit-fils.

2. Saint-Malo de Beignon, dans le Morbihan. Le préfet du Morbihan était alors M. Lorois. Resté fidèle à la famille royale après 1848, il vint presque chaque année lui faire visite en Angleterre, tant que ses forces le lui permirent.

invitée... Je n'avais pas vu Mgr le duc de Nemours depuis la mort de son bien-aimé frère, Mgr le duc d'Orléans.

« Deux années à peine nous séparaientde ce cruel événement. Pendant ce deuil si douloureux, ... le château des Tuileries avait été fermé à tout ce qui n'était pas l'entourage habituel ou d'obligation. Je trouvai le prince extrêmement changé, maigri : il flottait, pour ainsi dire, dans son uniforme de lieutenant général... La princesse, au contraire, grâce à sa jeunesse, malgré les fatigues du voyage et de la représentation, était resplendissante de beauté. Vêtue de blanc, parée de bruyères mauves de la Bretagne, dont on lui avait fait des bouquets pour sa robe et une guirlande pour ses admirables cheveux blonds, elle était ravissante. Elle joignait, à cette incomparable beauté, tant de grâce, tant de bonté; qui l'a vue n'a pu l'oublier. Dans la salle de bal, le prince, après avoir accompagné la princesse sur l'estrade qui lui avait été préparée, regardant autour de lui, m'aperçut, s'avança vers moi tout surpris;... puis, sur un mot d'explication, il se rappela le pourquoi de ma présence, les fonctions de M. Frossard en Bretagne, à Saint-Malo : « Nous irons « bientôt vous voir dans votre gouvernement... Ce sera « pour Mme la duchesse de Nemours et pour moi un véri- « table plaisir de vous y retrouver. On dit votre ville très « curieuse, votre mer fort belle; nous en jugerons. » Après quelques mots encore, le prince me salua gracieusement et reprit son attitude officielle, pour la tournée générale qui précédait le bal...

« Le prince et la princesse partant de bonne heure pour une de leurs excursions matinales, je ne devais plus les revoir qu'à Saint-Malo, où nous retournâmes immédiatement, mon mari et moi...

« Quand je revins, la ville était en émoi. On parla, on s'agita... Enfin on décida ce qui était inévitable et se fait toujours en pareil cas : que les jeunes filles présenteraient

à la princesse, à son arrivée, une corbeille de fleurs en coquillages, spécialité du pays ; que la nièce du maire, la plus jolie d'ailleurs, réciterait le compliment d'usage ; qu'il y aurait un grand repas de fonctionnaires et de notables donné par le prince chez Maillard, le meilleur hôtelier de la ville, où les appartements de Leurs Altesses Royales devaient être préparés, monseigneur ne voulant loger chez personne, à la sous-préfecture ou ailleurs ; qu'enfin, pour clore la journée, on offrirait au duc et à la duchesse un bal dans la grande salle de l'hôtel de ville, appelée le Musée, où sont réunis les portraits des grands hommes qui ont illustré Saint-Malo : du Guesclin, Jacques Cartier, Duguay-Trouin, Désilles, La Bourdonnais, Lamennais, Chateaubriand...

« Enfin, le grand jour arrive ; nous étions en août, la chaleur était extrême.

« Les princes arrivent dans une calèche découverte, et, dans l'après-midi, font une promenade sur le môle et les quais de Saint-Malo.

« Pendant cette promenade, le prince et la princesse furent accompagnés par les maires, le sous-préfet, les fonctionnaires et toute la population des deux villes : Saint-Malo et Saint-Servan ; les uns en voiture, les autres à pied. Parmi ces derniers, et ceux que leur zèle ou leur désir de contempler de plus près la princesse portaient le plus en avant, on remarquait le commandant de la garde nationale, M. B..., dont le pantalon blanc, exactement collé par la chaleur, dessinait les formes exubérantes... Cette plastique inattendue fit rire tout le monde, et même, dit-on, sourire la princesse... L'admiration qu'inspira Mme la duchesse de Nemours fut universelle. Partout, sur son passage, le peuple criait : « Ah ! la belle petite reine ! » Si la tristesse du prince n'avait échappé à personne, on ne remarqua pas moins sa grande ressemblance avec son aïeul Henri IV ; mais un Henri IV rajeuni, avant la barbe grise. »

Le bal a lieu à l'hôtel de ville. Avant huit heures, la baronne Frossard se rend avec Mme Hovius à l'hôtel de ville pour recevoir Leurs Altesses à leur arrivée. Elle avait fait venir de Paris « une robe de tulle blanc, une guirlande de raisins blancs à feuillages vert et argent pour coiffure... » « J'étais fort bien ainsi », ajoute-t-elle. (De la main du duc on peut lire, au bas du manuscrit, cette note au crayon : « Mme la baronne l'était, en effet. »)

« Je n'étais pas la seule qui eût fait venir sa toilette de Paris... Nous descendîmes le grand escalier de l'hôtel de ville pour aller au-devant du prince et de la princesse, que les hommes étaient allés chercher à leur hôtel. Leurs Altesses Royales ne tardèrent pas à arriver, acclamées par la foule curieuse et enthousiaste qui remplissait la place après les avoir accompagnées dans tout le trajet. Aussitôt leur descente de voiture, on remonte l'escalier : le maire donnait le bras à la princesse; Mgr le duc de Nemours à la femme du maire, Mme Hovius; le sous-préfet à Mme la comtesse d'Oraison ; le maire de Saint-Servan à Mme la baronne de Berthois; la sous-préfète au général de Berthois, aide de camp du roi, député de Saint-Malo... On entra ainsi dans la salle de bal qui était la galerie des portraits des grands hommes...

« La princesse prit place au milieu, sur une estrade où étaient deux fauteuils ; nous, sur des sièges désignés tout auprès. L'incomparable beauté de Mme la duchesse de Nemours produisit un éblouissement général à son entrée. Toute comparaison était impossible ; l'admiration des femmes égalait celle des hommes.

« Son Altesse, il est vrai, réunissait toutes les perfections : sa taille était grande, svelte, gracieuse; son teint, sans exagération poétique, était véritablement de lys et de roses ; ses grands yeux bruns, de forme allongée, s'arrêtaient sur tous avec une ineffable douceur; son abondante chevelure, d'un blond pur, se répandait en longues

boucles sur ses belles épaules, et cette surprenante beauté, comme aurait dit Mme de Sévigné, était enveloppée d'un voile de modestie, de candeur même, de sereine et suave bonté, qui subjuguait tous les cœurs, après avoir charmé tous les yeux. Son Altesse portait une robe bleue, garnie de points d'Alençon, des perles au cou ; dans ses cheveux, on avait posé une guirlande de bruyères blanches, fleurs bretonnes dont elle se montre constamment parée pendant ce voyage.

« La première contredanse fut dansée dans l'ordre qui avait présidé à l'entrée ; la princesse n'en dansait jamais qu'une.

« La princesse quitta le bal vers onze heures. Lorsqu'elle se retira, nous la reconduisimes à sa voiture dans l'ordre qui avait présidé son arrivée, puis nous retournâmes au bal qui continua fort tard. »

Le lendemain, à neuf heures, la duchesse, « fraiche comme les églantines qui ornaient son chapeau de paille de riz », quitta Saint-Malo.

Les princes visitent de même Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, où l'escadre illumine en leur honneur. Ils rentrent à Paris en passant par Laval, Mamers et Dreux, et arrivent aux Tuileries le 11 septembre au soir.

C'est pendant ce voyage que la reine Victoria et le prince Albert vinrent rendre visite au roi Louis-Philippe et à la reine Marie-Amélie, au château d'Eu. Cette visite eut un très grand retentissement en Europe, d'autant plus qu'aucun prince allemand n'avait rendu les visites faites à Berlin et à Vienne par les deux fils aînés du roi.

Il n'y eut presque pas de repos entre le voyage dans l'ouest et le voyage dans le sud-est, simplement une semaine. Le 19 septembre, le duc et la duchesse de Nemours sont à Mâcon, vers trois heures du soir. Au bal officiel, le soir, le prince a un long entretien avec Lamar-

tine, député de la ville. Dans l'après-midi, à la réception à la préfecture, il avait été harangué par M. de Lacretelle, et sans doute le voisinage et l'influence du grand poète avaient haussé le ton de ce discours, qui s'était élevé jusqu'aux figures les plus excessives de la rhétorique :

« O prince, s'écriait M. de Lacretelle, président de la Société académique, quand la grande ombre de Henri IV vous parlait dans votre sommeil ou dans vos méditations, vous la voyiez sans doute accompagnée d'une ombre bien chérie, celle de votre auguste et malheureux frère, si digne d'être accueilli au ciel par le plus grand et le plus saint des ancêtres. »

L'orateur comparait ensuite l'entrevue de Louis-Philippe et de la reine d'Angleterre à celle de Salomon et de la reine de Saba :

« Les couleurs les plus suaves et les plus pures, ajoutait-il, viennent de fondre dans la grandeur du tableau. Les cheveux blancs jettent un noble reflet sur de jeunes fronts empreints de majesté. Il me semble voir la reine Victoria s'abreuver des paroles de la reine Amélie. L'amour conjugal, dans tout ce qu'il a de plus gracieux, de plus serein, de plus sublime, couronne cette fête qui embellit l'union des deux peuples. La gloire y reparaît dans cette attitude où un statuaire antique a représenté Hercule se reposant sur sa massue. »

Le *Moniteur* reproduisit le discours du président de la Société académique.

En répondant à M. de Lacretelle, le prince donne une nouvelle preuve de ce tact politique et de cette justesse de parole si remarquables chez lui. Après l'avoir remercié de parler si noblement d'une visite récente (celle de la reine Victoria au Tréport et à Eu), il ajoutait :

« J'y vois un honneur ; car, si grande, si glorieuse que soit la France, si digne qu'elle nous paraisse à tous de pareils hommages, elle ne saurait être insensible à la

visite d'une jeune reine, qui a paru sur nos rivages comme pour témoigner du lien providentiel de deux grandes nations. J'y vois une promesse parce que l'union de deux peuples si puissants peut faire avancer l'humanité vers ses heureuses destinées, que la paix nous fait chaque jour mieux aimer et mieux comprendre. Je vous remercie d'avoir appelé sur mes lèvres cette pensée qui était déjà dans mon cœur, et je me félicite de me rencontrer aussi avec l'illustre écrivain à qui l'histoire a si souvent confié ses plus intimes secrets et ses plus sûrs jugements. »

Le séjour à Lyon devait être naturellement plus long. Les princes descendent la Saône le 20 septembre, et, à leur arrivée, sont harangués par le maire, M. Terme, et par le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon. Quelques jours plus tard, — le dimanche 24, — le duc de Nemours et le cardinal se retrouvaient l'un en face de l'autre à la cathédrale, où les princes allaient entendre la messe. Les allocutions échangées en cette occasion eurent un tour plus personnel que d'habitude.

Le cardinal ayant dit : « Si la France a reconnu dans vos mains la vaillante épée de Louis IX repoussant les barbares sur le sol africain, la religion espère toujours trouver dans le cœur et dans les œuvres d'un fils de saint Louis la foi, plus précieuse que la valeur », le duc répondit :

« Vous m'avez donné de grands éloges, mais je ne puis accepter que vos espérances. Le saint modèle que vous m'avez offert m'est cher, à plus d'un titre. Je serais heureux de suivre de loin les traces de ce grand roi, que j'honore doublement comme mon aïeul et mon patron. »

Le même jour, M. Brosset, au nom de la Chambre de commerce, offrait à la duchesse de Nemours vingt-cinq robes de soie, des châles, des écharpes, des rubans et deux tableaux tissés par les canuts de Lyon, représen-

tant *la Vierge à la Chaise*, d'après Raphaël, et *le Christ*, d'après Rubens. Le lendemain, la duchesse de Nemours montait à pied à Fourvières, puis, à l'issue de la messe, elle visitait la maison des jeunes filles incurables d'Ainay, œuvre populaire à Lyon, et qui fut fondée par M[lle] Adélaïde Perrin. Le soir, à la représentation de gala donnée au grand théâtre, elle portait une des robes offertes la veille par la Chambre de commerce, et, pour la remercier de cette attention, et plus encore à cause de sa beauté et de sa grâce, les Lyonnais, devenus aussi enthousiastes que les Bretons, applaudissaient la jeune duchesse. Dans l'après-midi du même jour, le duc de Nemours accompagné du préfet du Rhône, M. Jayr; du maire, M. Terme ; de M. Sauzet, président de la Chambre des députés ; de MM. Martin et Fulchiron, avait posé la première pierre du pont de Nemours, construit sur l'emplacement du pont au Change.

Les journaux, qui racontent au jour le jour les incidents de ce voyage, sont pleins de traits qui prouvent qu'à Lyon, comme en Bretagne, le succès personnel du duc et de la duchesse de Nemours fut très vif : le premier attirant une foule de curieux au grand camp, où il commandait les manœuvres ; la seconde visitant la ville et partout accueillie avec enthousiasme. Ils disent, notamment, la visite des princes aux ateliers des canuts de la Croix-Rousse, les bouquets qui pleuvaient littéralement dans la voiture de la duchesse et s'y entassaient jusqu'à déborder les portières, et la jeune princesse, très émue, très heureuse et acclamée, embrassant les enfants que les ouvrières lui amenaient de tous côtés. A peine s'il y eut une fausse note pendant les semaines consacrées à la visite de cette région [1].

1. En parlant de fausse note, nous faisons allusion à la publication d'un discours que Lamartine ne prononça pas, mais qu'il ne voulut pas « perdre », et qu'il fit imprimer dans un journal de Mâcon.

Le duc de Nemours était de retour à Saint-Cloud le 30 septembre, à neuf heures du soir. Le lendemain, les journaux annonçaient qu'il venait d'être fait chevalier de la Toison d'or, le plus célèbre des ordres espagnols, et, un mois plus tard, que, sur l'invitation de la reine Victoria, le duc et la duchesse de Nemours partaient pour l'Angleterre [1].

Cette série de voyages fut interrompue par l'hiver et par la grossesse de la duchesse de Nemours. Le 12 juillet, à midi et demi, la princesse accouchait d'un fils. Deux jours plus tard, le registre de l'état civil de la maison royale mentionne que le nouveau-né, « d'après les ordres du roi, doit se nommer Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon. »

La question du titre à donner au second fils du duc de Nemours avait été traitée en conseil des ministres, le dimanche 19 mars 1844. On avait proposé le titre de duc d'Alger, mais il fut réservé pour le duc d'Aumale ; puis celui de duc de Constantine : « Le duc de Nemours le refuse noblement comme devant appartenir plutôt au maréchal Valée », raconte M. Cuvillier-Fleury. On s'arrête alors au titre de duc d'Alençon, la ville d'Alençon en ayant fait la demande quelques mois plus tôt. Au bas de l'acte se trouvent les signatures suivantes : Louis-Philippe, Marie-Amélie, Léopold, Louise (reine des Belges), Louis d'Orléans (duc de Nemours), Hélène (duchesse d'Orléans), Françoise (princesse de Joinville), Antoine d'Orléans (duc de Montpensier), Adélaïde d'Orléans, Alexandre (duc de

1. Le séjour des princes à Windsor fut exceptionnellement long ; le nombre et la qualité des invités que la reine Victoria voulut leur présenter témoigne aussi d'une amitié dont nous avons déjà parlé. Une autre chose fut remarquée pendant ce voyage, c'est que le comte de Chambord, arrivé en Angleterre au commencement d'octobre, partit pour l'Ecosse au moment où débarquèrent le duc et la duchesse de Nemours, ne voulant pas se trouver à Londres en même temps que le fils et la belle-fille de Louis-Philippe.

Wurtemberg), le maréchal duc de Dalmatie, Martin du Nord, Guizot, baron de Mackau, Cunin-Gridaine, Villemain, Duchâtel, duc de Broglie, Pasquier, baron Atthalin, duc Decazes, Cauchy.

Le 14 juillet, à cinq heures, le duc d'Alençon était baptisé par l'archevêque de Paris.

Cette année et celles qui suivent sont des années heureuses, si l'on peut qualifier ainsi celles qui ne sont marquées par aucun événement grave et triste, des années faciles, qui n'apportent ni deuil ni gloire particulière, ni devoir exceptionnel, et n'ont que le goût de la vie.

Pendant l'hiver de 1844, et pendant celui de 1845, le duc de Nemours donne des bals et des soirées dans ses salons magnifiquement restaurés : fêtes extrêmement remarquées et pour lesquelles les invitations étaient on ne peut plus recherchées. Il y eut notamment trois grands bals pendant l'hiver de 1845, les 8 et 26 janvier et le 1er février.

Le seul reproche que l'on fasse au prince, c'est d'obliger les gens qui n'en avaient pas l'habitude ou la tournure à se présenter en culotte courte et en bas de soie. Mme Émile de Girardin écrira un peu plus tard, dans ses *Lettres parisiennes*[1] :

« M. le duc de Nemours a une tournure très distinguée, tout le monde en convient. Il est impossible d'avoir, plus que lui, l'air d'un prince du sang, et moins l'air d'un prince d'opéra comique ; dignité dans le maintien, bonne grâce dans la démarche, point d'affectation, point de préoccupation : c'est le bon goût naturel, c'est l'élégance involontaire, rien de mieux. Voilà, sans doute, de grands avantages ; mais faut-il faire de ces avantages le supplice de toute la cour, et, parce qu'on a l'élégance des grands seigneurs d'autrefois, exiger des

1. *La Presse*, 21 février 1847.

courtisans une étiquette incompatible avec les mœurs plus que républicaines d'aujourd'hui ? A-t-on le droit, parce l'on porte fort bien l'uniforme, d'imposer à des invités pacifiques une sévérité de costume, une solennité de parures dont les habitudes laborieuses et bourgeoises font un ridicule douloureux ? »

M. Legouvé a laissé, dans *Soixante ans de souvenirs*, une esquisse de l'un de ces bals. Il raconte que son drame en cinq actes et en vers, intitulé *Guerrero ou la trahison*, n'eut, au Théâtre-Français, en 1844, qu'un médiocre succès. « La pièce me fit honneur, dit-il, mais ne fit pas d'argent. Elle me valut pourtant une faveur précieuse : l'amitié de Scribe, qui voulut assister à la répétition et qui resta très partisan de l'ouvrage ; puis deux distinctions : d'abord la croix, et ensuite une invitation de bal. A ce moment, le duc de Nemours donnait, au pavillon de Marsan, des bals très brillants. Les invitations étaient fort recherchées ; on n'y était admis qu'en habit à la française, culotte de casimir blanc, bas de soie blancs, et l'épée au côté. On me fit dire du château que le prince avait été frappé de mon drame, et qu'il m'adresserait volontiers une invitation s'il était sûr que j'accepterais. J'acceptai. Dès que l'huissier annonça mon nom, le duc vint à moi, ce qui ne laissa pas de me troubler un peu : je n'avais jamais parlé à un prince du sang ; mais mon embarras disparut bientôt quand je vis le sien. La timidité est une grâce chez les personnes de haut rang, quand elle est accompagnée de courtoisie et de bienveillance ; telle était celle du duc de Nemours. Les paroles ne lui venaient pas facilement, mais sa physionomie et ses gestes disaient si aimablement ce que sa bouche ne disait pas, qu'au bout de quelques instants nous causions comme deux jeunes gens du même âge. Ce qui me gênait davantage, c'étaient mes jambes. En 1845, les mollets ne figuraient pas dans le monde. Mes diables de bas de soie blancs me troublaient

beaucoup. Il me semblait que j'étais décolleté par en bas. Puis l'amour-propre s'en mêlait ; tout le monde me regardait aux jambes. On avait peur des observations moqueuses. Heureusement les jeunes princes vinrent à notre secours. Ils étaient tous quatre pleins d'élégance et de grâce, mais leurs tibias s'allongeaient en fuseaux si minces et si grêles, qu'on eût dit qu'ils les avaient commandés exprès pour nous mettre à notre aise... Vers onze heures, le roi vint. Lui seul portait un pantalon. Il se mit à regarder les groupes de danseurs, son chapeau posé sur son abdomen comme sur une petite proéminence, dans une attitude de bonhomie railleuse, jetant de côté et d'autre un œil si malin, si gai, si gouailleur que je devinai ce que M. Thiers m'a confirmé depuis. Le roi Louis-Philippe, me disait-il, était le conteur le plus spirituel, et le plus grand moqueur de tout son royaume. »

Au-dessus des salons où l'on danse et où l'on fait de la musique, habite à présent la duchesse d'Orléans, et le contraste est frappant entre son deuil et les fêtes qui se donnent sous ses pieds. Elle-même le remarque et le dira dans une lettre du 24 novembre 1845 :

« La vie parisienne a repris son cours. Les bals, les concerts, les représentations dramatiques se succèdent aux Tuileries. Quant à moi, je vis tranquille dans ma cellule, et, quand j'entends la musique au-dessous de moi, chez Nemours, je sens qu'au milieu de ma douleur et de ma solitude Dieu m'a donné la bonne part, et que, séparée de celui que je pleure amèrement, je vis plus avec lui dans la communauté de la prière et de l'esprit que si nous étions tous deux dans le tourbillon du monde.

« Ce sont d'heureux moments dans lesquels j'éprouve la paix du ciel, mais ils ne durent pas, et l'amertume de la vie vient toujours m'y arracher. »

La « fonction » ne pouvait laisser plus longtemps à Paris le fils aîné du roi. Peu de temps après avoir pré-

sidé un banquet que lui offrait le commerce de Paris, dans la grande salle de la Bourse, le duc de Nemours reçoit le duc Decazes, les délégués du conseil municipal de Bordeaux, et leur promet de s'arrêter dans leur ville, au cours d'un voyage qu'il doit entreprendre dans le midi.

En attendant, il part pour l'Angleterre, chargé d'une mission diplomatique auprès de la reine Victoria, qui l'a invité, ainsi que la duchesse de Nemours, à passer une quinzaine de jours au palais de Buckingham. Le ministère est un peu inquiet, et l'on pourrait dire politiquement jaloux. La reine Victoria est venue à Eu ; elle a reçu, à l'automne de 1844, le roi Louis-Philippe qui est allé, en Angleterre, la remercier et affirmer de nouveau l'entente cordiale avec le Royaume-Uni. Et voici que l'on apprend que la reine a le projet de faire visite au roi de Prusse. Comment cet acte sera-t-il interprété ? L'opinion, si nerveuse en ces temps lointains, ne va-t-elle pas croire, ne va-t-on pas dire, en tous cas, que l'amitié de l'Angleterre s'est déjà détournée de la France? Il faudrait prévenir le mauvais eget que la nouvelle va produire. Et le moyen, n'est-ce pas d'obtenir que la reine d'Anffleterre promette de faire une nouvelle visite au roi des Français?

Telle est la négociation délicate dont le duc de Nemours est chargé, et dont on peut suivre les débuts, les reculs, les progrès, jusqu'au dénouement, dans les lettres quotidiennes que le prince adresse à la reine Marie-Amélie.

« Buckingham Palace, 6 juin 1845.

« Chère Majesté,

« La reine ne m'a pas, jusqu'à présent, ouvert la bouche sur ses voyages en projet. J'ai saisi l'occasion où elle me parlait de sa maison de campagne de l'île de Wight, pour lui rappeler la facilité des visites à faire,

par elle ou par le roi, dans les châteaux placés au bord de la mer ; je suis parti de là pour lui rappeler, conformément aux instructions du roi, tout le plaisir que le roi avait eu de la visite reçue par lui à Eu, et faite par lui à Windsor. J'ai répété à la reine combien le roi désirait qu'il pût y avoir une entrevue annuelle entre lui et la reine, en appuyant cela de toutes les considérations que le roi m'avait développées ; j'ai parlé du désir que le roi aurait de venir ici avec vous et ma tante, lorsque la reine l'aurait mise en mesure de lui rendre une autre visite. A tout cela, phrases polies, sourires gracieux, paraphrases de ce que je venais de dire, mais aucune parole qui pût engager, laisser entrevoir une époque ou indiquer un projet... Il me paraît y avoir un parti pris d'éviter la conversation sur le sujet des voyages, afin de conserver une entière liberté d'action pour le voyage de cette année, ou pour tous autres. Je continuerai toutefois à chercher une occasion de pousser sur ce sujet la conversation plus à fond, et je ne quitterai pas Londres sans avoir communiqué, à la reine ou à Albert, ce que le roi désire que je leur fasse connaître à cet égard. Je suis, du reste, complètement confirmé, par ce que je vois, dans l'opinion que la reine est parfaitement décidée à faire le voyage d'Allemagne sans celui de France...

« Tel est, chère Majesté, l'état peu satisfaisant de la mission dont je suis chargé, et que je vous prie de faire connaître au roi... »

« Buckingham Palace, 7 juin 1845.

« Deux mots seulement, chère Majesté, pour vous donner des nouvelles du bal. Je n'ai jamais vu plus belle fête, ni qui eût plus grand air, ni surtout qui fût aussi comme il faut... Victoire était charmante ; son costume et sa coiffure lui allaient à ravir... Mme de Finguerlin

portait aussi à merveille le sien... Aucune tenue ne ressemblait à ces deux-là, et cela avait un cachet français admirable[1]. »

« Buckingham Palace, 8 juin.

« CHÈRE MAJESTÉ,

« Je continue à vous adresser mes dépêches diplomatiques pour que vous ayez la bonté de les mettre sous les yeux du roi... Hier, pendant le dîner, la reine m'a annoncé son projet de voyage à Cobourg. Je lui ai aussitôt demandé si elle ne passerait pas par la France, en allant ou en revenant. » (Suit le récit du dialogue qui continue entre le duc de Nemours proposant une visite à Paris, puis à Compiègne, puis à Eu, et la reine, qui n'entend faire qu'un « voyage de famille » à Cobourg.) « Comme la reine allait encore dire non à cette proposition, j'ai cru devoir couper court en lui disant : « Ne prenez au moins pas d'engagement négatif, sur un voyage qu'on peut toujours exécuter au dernier moment. »

Le prince expose ensuite à la reine, sans plus de succès apparent, « l'utilité politique » d'une nouvelle visite en France, les dispositions favorables de l'opinion publique, la susceptibilité de cette opinion, le grand intérêt qu'il y aurait, pour les deux peuples, à « adoucir le frottement sur tant de points de contact ».

« Windsor, 11 juin.

« CHÈRE MAJESTÉ,

« J'ai à vous signaler une nouvelle phase de la négociation... Hier, Albert m'a abordé en me disant que la reine lui avait parlé du désir du roi de la voir cette année,

1. Bal en costume Louis XV, donné par la reine d'Angleterre à Buckingham Palace, le 6 juin 1845. Le duc de Nemours y portait un costume reproduisant l'uniforme de colonel du régiment d'infanterie française « Colonel général » sous Louis XV. « Je n'ai porté, dit-il, avec mon costume, ni cocarde ni décoration. Les princes anglais portaient l'ordre de la Jarretière. »

et que tous deux ils regrettaient bien que cela ne fût pas possible, « non pour aucun motif politique », mais « par manque de temps ». (Le prince Albert, au cours de la conversation, rejette toute idée de visite à Paris ou à Compiègne, et laisse entendre qu'il serait moins difficile de faire une seconde visite à Eu. « C'est précisément, réplique le duc de Nemours, une des propositions que j'ai faites, une simple visite d'amitié, dépourvue de tout caractère officiel et n'entraînant pas des charges trop considérables. » Ce dernier argument, habilement indiqué, ne manque pas de produire son effet et détruit l'une au moins des raisons qui faisaient écarter une seconde visite en France aussi rapprochée de la première.) « A peine assis, au dîner, la reine m'a dit qu'Albert lui avait rendu compte de notre conversation, et j'ai aussitôt parlé du bonheur qu'aurait le roi, si la reine me chargeait de lui porter quelques paroles contenant l'espoir d'une visite à Eu et quelque indication sur l'époque probable où elle pourrait avoir lieu. » La reine répond simplement que ce ne pouvait être qu'avant son voyage en Allemagne.

« **Windsor, 13 juin.**

« Hier, la reine m'a abordé en me disant : « Je me suis « trompée en vous parlant du mois d'août pour notre visite « à Eu. Si nous la faisons, ce ne pourra être qu'au mois « de septembre. » Cela se passait encore dans le parc. » (Deux conditions étaient demandées : que le roi gardât tout à fait secrète la nouvelle de ce projet, et que la réception eût lieu avec le moins de cérémonie possible, « pour conserver le caractère de ce que, d'après les paroles du roi, j'ai qualifié de *Friendly call*, qualification qui a été adoptée par eux... ») « L'ensemble du dialogue m'a paru impliquer une intention véritable de réaliser le projet mentionné. La reine n'a pas manqué, pendant cet entre-

tien et plus tard, de parler plusieurs fois du grand plaisir qu'elle avait eu à voir le roi, soit à Eu, soit à Windsor, et elle l'a fait avec la plus grande amabilité. »

La cause était gagnée. La visite de la reine et du prince Albert eut lieu, en effet, au commencement de septembre 1845.

Quelques semaines après son retour d'Angleterre, le duc de Nemours partait avec la duchesse de Nemours, par le chemin de fer d'Orléans, pour le voyage annoncé dans le midi.

Chacun de ces voyages officiels, en Bretagne, dans le sud-est, dans le midi, ou ailleurs, était très soigneusement préparé et longtemps à l'avance. Chaque ministère, — Intérieur, Finances, Guerre, Commerce, — faisait prendre les renseignements les plus circonstanciés sur les fonctionnaires, le maire, le conseil-municipal, le clergé des communes que l'on devait traverser; sur les garnisons des villes et les états de service des officiers que les princes pourraient rencontrer ; sur les forteresses, les monuments, les hospices, les ressources du pays, et même les demandes probables qui seraient adressées aux princes.

On a conservé le livre, — car c'en est un, — admirablement calligraphié, où se trouvent résumés les renseignements recueillis pour le voyage de 1845 dans le midi.

Voici, par exemple, les notes concernant un officier général :

« Le maréchal de camp Simon Lorie, commandant le département des Hautes-Pyrénées, à Tarbes, âgé de soixante ans.

« Entré au service dans la marine en 1802, a servi ensuite comme soldat et sous-officier dans l'infanterie, à l'expédition de Saint-Domingue. Attaché à l'état-major de M. le maréchal Girardon, 1814 et 1815. Nommé colonel le 5 avril 1814, deux jours après la déchéance de l'empereur; la confirmation de ce grade fut refusée sous la

Restauration, malgré ses instantes réclamations; il a été rappelé à l'activité comme colonel en août 1830, et, par décision royale du 3 avril 1831, a été reconnu dans ce grade à dater du 5 avril 1814.

« M. Simon Lorie a commandé, comme colonel, la place de Nantes et le département de la Loire-Inférieure, de 1831 à 1837.

« Réformé sans traitement pour opinion politique en 1820. Maréchal de camp du 11 novembre 1837. Commande le département des Hautes-Pyrénées depuis le 4 avril 1842; a fait dix campagnes; officier de la Légion d'honneur le 16 mai 1834. »

Les détails ne sont pas moins minutieux sur les maires des moindres villages. Ainsi, le prince est prévenu qu'il rencontrera sur sa route, dans le département de la Creuse, les deux villages suivants : Azeralles et le relais des Gentes : « La commune d'Azeralles fait la limite de l'Indre et de la Creuse. Le maire est un jeune homme peu instruit et qui laissera à son sous-préfet l'honneur de haranguer Leurs Altesses Royales.

« Le maire de la Souterraine, en tête du conseil municipal, attendra, à l'arc de triomphe que la ville fait élever, Leurs Altesses Royales, qu'il complimentera. C'est un homme modeste, de mœurs simples, dévoué au roi et à son auguste dynastie; il ne manquera pas de glisser dans son discours quelques paroles en faveur de son église, le seul monument historique que possède la Creuse. »

Pour Guéret, les notes portent sur : le conseil municipal; le président des assises; le président du tribunal; le ministère public : « D'une capacité très ordinaire, ce magistrat (procureur du roi) a conservé, pour les traditions de l'empire, des souvenirs qu'il ne déguise peut-être pas assez; les deux substituts très dévoués et très capables »; la garde nationale; le collège de Guéret; le curé, « qui, par sa tolérance en matière religieuse et son attachement

à nos institutions, a su se concilier l'estime et l'affection de tous ses paroissiens », etc.

L'itinéraire du voyage est ainsi fixé officiellement : Vierzon par Orléans ; Châteauroux par Issoudun ; Guéret par Argenton ; Saint-Léonard par Bourganeuf ; Limoges ; Uzerche ; Tulle par Pompadour ; Périgueux par Brives ; Libourne ; Bordeaux, séjour du 5 au 13 août ; Mont-de-Marsan par Bazas ; Bayonne par Dax ; Saint-Jean-Pied-de-Port par Hasparrent et Saint-Palais ; Pau par Mauléon et Oloron ; Tarbes ; excursions dans les montagnes du 25 août au 3 septembre ; à cette date, départ de Bagnères-de-Bigorre pour Bordeaux.

Ce qui n'était pas dit dans cet itinéraire officiel, c'était que les princes avaient le projet, très arrêté, et même concerté, de franchir la frontière et de passer en Espagne où leur séjour ne devait pas être sans influence sur ce qu'on a appelé « la question des mariages espagnols ».

Le mode de locomotion adopté fut le chemin de fer jusqu'à Orléans. A partir de cette ville, les princes voyagent dans une berline attelée de quatre chevaux de poste, et précédée, à quelque distance, par un piqueur en livrée. A la suite de la berline, viennent deux voitures de poste, où prennent place la dame d'honneur, le général aide de camp, les officiers d'ordonnance, le secrétaire des commandements et le contrôleur de la maison du prince ; enfin, un énorme fourgon, également à quatre chevaux, suivait avec les domestiques et les bagages.

Le voyage se poursuit heureusement. Quelques épisodes, d'un pittoresque rural plus ou moins ingénu, interrompent la série des réceptions dans les villes. Quelques-unes de celles-ci sont cependant très brillantes, comme celle qui fut faite aux princes à Bordeaux, le 5 août. Le duc d'Aumale a rejoint son frère et sa belle-sœur. Les deux princes font leur entrée à cheval, la duchesse de

Nemours en voiture; une foule immense acclame les princes. A la tête du grand pont de Bordeaux, ils sont harangués par M. Dufour-Dubergier; puis les réceptions ont lieu à l'hôtel de ville, où on a préparé de magnifiques appartements. Le maire dit au duc de Nemours :

« Honneur à vous, prince, que la Providence a placé sur les marches du trône et qu'elle a doué d'un jugement si précoce et si sûr, pour diriger les pas du royal enfant destiné à régner un jour sur nous. »

Quelques jours après, on fait visiter au duc de Nemours la Teste et le bassin d'Arcachon. En ce temps lointain, il n'y avait aucune villa sur les bords du bassin, ni aucune habitation de plaisance. On n'y trouvait qu'une petite chapelle dédiée à la vierge, dans la forêt. Le duc et la duchesse de Nemours s'y rendent en pèlerinage. Plus de cent cinquante embarcations, toutes chargées de monde, se pressaient autour de celle qui portait les princes. Quand la flottille toucha la rive, la duchesse de Nemours, qui descendit la première, posa le pied sur un tapis que les bûcherons avaient composé avec des fleurs d'immortelles, des feuilles de chênes et d'arbousiers.

Le 3 septembre, au matin, par Biarritz et Saint-Jean-de-Luz, le duc et la duchesse de Nemours et le duc d'Aumale gagnent enfin la frontière espagnole. Ils la franchissent à une heure de l'après-midi, et entrent à Irun, où ils sont reçus par le duc de San Carlos, grand-chambellan de la reine Isabelle; M. de Arena, introducteur des ambassadeurs; le comte Bresson, ambassadeur de France; le lieutenant général Zancs del Valle, envoyé extraordinaire de la reine, et qui est venu jusqu'à Bayonne au-devant d'eux.

Le 3 au soir, après avoir été partout fêtés sur leur passage, les princes sont à Tolosa, où les autorités civiles et militaires de la province leur font une fort belle réception. Il y a « danses nationales et mythologiques » sur

un théâtre élevé en plein air et un splendide repas offert par la province.

Le 4 septembre, dans l'après-midi, entrée à Pampelune. La reine Isabelle avait envoyé au-devant de ses hôtes le capitaine général, avec une escorte de cavalerie et deux voitures. C'est une fête comme on n'en voit que dans ces pays méridionaux, où le public n'est pas seulement spectateur, mais acteur, dans les fêtes. Rien n'y manque : ni canon de la citadelle, ni carillon des églises, ni coups de pistolet, ni boîtes à mitrailles, ni arrêt du cortège sous la porte Taconneras, avec compliments de l'alcade et première aubade des fifres et des tambourins. Quand les voitures de gala s'ébranlent, c'est toute la ville qui s'avance avec elles jusqu'à la place du palais royal. Toutes les maisons sont pavoisées. Au moment où les princes descendent de voiture, les musiques de plusieurs régiments jouent: *Vive Henri IV!* « La reine Isabelle s'est avancée vers M. le duc de Nemours, vers Mme la duchesse de Nemours et vers M. le duc d'Aumale, qui l'ont embrassée successivement avec effusion, ainsi que la reine mère et l'infante. »

Les princes se rendent ensuite à leur hôtel, dont la garde est confiée au régiment des mineurs; ils y reçoivent la visite des princesses espagnoles, qu'ils reconduisent jusqu'à leur voiture : « M. le duc de Nemours tenant la reine par la main; M. le duc d'Aumale, la reine mère et l'infante. » Le soir, la reine Isabelle donne un dîner de cinquante couverts, après lequel « une quarantaine de jeunes gens et de jeunes filles d'Aoïez de cette province, vêtues en robe blanche avec transparent rouge au bas, ont exécuté, sous les fenêtres de la reine, une comparse à l'instar de celle que dansaient autrefois les jeunes gens d'Aoïez qui conduisaient à Pampelune leurs dulcinées. Ces danses consistent en diverses scènes et figures; tantôt ce sont des sauts sous des arceaux de verdure, et une montagne

formée par la troupe des danseurs qui montent l'un sur l'autre ; tantôt ce sont des poses gracieuses et pleines de souplesse. La musique de rigueur se compose du fifre et du tambourin. »

Le lendemain, il y a *corrida de toros* et feu d'artifice.

Le 6, les douze mille hommes de troupes réunis dans cette ville, dont la garnison normale n'est que de trois mille, sont passés en revue sur les glacis extérieurs. Lorsque les princes français ont parcouru les lignes, ils se placent près de la porte de France, sur la route de Tolosa, en haut des glacis, et la petite armée, commandée par le général Pavia, défile devant eux.

En souvenir de son séjour à Pampelune, la reine Isabelle voulut remettre aux ducs de Nemours et d'Aumale deux épées et deux sabres; les poignées des épées étaient d'or massif, et les armes de France et d'Espagne étaient gravées sur les lames.

C'était peut-être là une allusion à de prochains événements. Car, l'année suivante, et malgré l'opposition très vive de l'Angleterre, qui avait un « candidat », la jeune reine Isabelle épousait un Bourbon d'Espagne, son cousin, don François d'Assise, et sa sœur, l'infante Louisa Fernanda, épousait le duc de Montpensier.

Le 23 septembre, le duc et la duchesse de Nemours sont rentrés à Eu. Pendant leur absence, la famille royale y a reçu, de la reine Victoria, cette seconde visite qu'ils avaient préparée; et, à cette occasion, on a inauguré la galerie Victoria, où se trouvaient rassemblés les tableaux représentant le voyage de la reine à Eu, en 1843, et le voyage de Louis-Philippe à Windsor, en 1844[1].

A la fin de l'année 1845, se place une anecdote tout

1. Cette galerie se composait de trente tableaux de Allaux, Winterhalter, Gosse, Dauzat, Isabey, Bellangé, etc. Ces tableaux sont aujourd'hui à Belmont-House, près de Londres, propriété de Mgr le duc d'Alençon.

intime et ignorée, et qui montre bien la bonté véritable de Louis-Philippe. Un message du roi ayant été mal compris par le duc de Nemours, celui-ci s'était mis à table avant son père. Louis-Philippe survient, s'irrite de ce qu'il croit être un manque d'égards de son fils, et reprend celui-ci tout haut et très vivement. Mais à peine est-il sorti de la salle à manger qu'il regrette la scène qu'il vient de faire et la peine qu'il a causée au duc de Nemours, et il écrit aussitôt cette lettre touchante dont l'enveloppe porte, avec le monogramme du roi, cette suscription : « A mon bien-aimé fils, le duc de Nemours, aux Tuileries, pressée. »

« Sur la table de la bibliothèque de Saint-Cloud,
mardi 25 septembre 1845.

« Mon bien cher ami, et bien bon enfant, je suis désolé que tout le monde ait entendu l'accès d'impatience que j'ai éprouvé en te trouvant à table, et j'étais pressé de te le témoigner, et de te témoigner à toi, mon bon et fidèle fils, combien j'apprécie non seulement tes sentiments, mais toute ta manière d'être avec moi. Je voulais t'embrasser et te le dire en sortant de table, mais je t'ai manqué. Je le fais par écrit et en toute hâte, et avec un vif regret de ne l'avoir pas fait devant ceux qui avaient entendu ce que je voudrais qu'ils eussent ignoré. Je t'embrasse du meilleur de mon cœur[1]. »

Dans l'hiver de 1846, le 16 février, un troisième enfant naît au duc de Nemours, la princesse Marguerite-Adélaïde-Marie. La duchesse de Nemours se remet rapide-

1. Cette lettre dut être prise avec beaucoup d'autres papiers en 1848, lors du pillage des Tuileries. Elle tomba par hasard entre les mains de Jules Janin. Celui-ci, deux ans plus tard, la restitua au duc de Nemours et lui écrivit à cette occasion : « 11 septembre 1850. — Monseigneur, je dépose humblement aux mains de Votre Altesse Royale cette lettre précieuse que j'ai gardée trop longtemps et que j'aurais voulu ne vous rendre qu'à mon dernier jour... »

ment, et, quelques semaines plus tard, elle accompagnait Louis-Philippe dans cette excursion en forêt qui faillit coûter la vie au roi. Le 16 avril, en effet, le roi, qui était à Fontainebleau et avait été faire une promenade dans la forêt, rentrait dans la ville avec la reine, Mlle d'Orléans, la duchesse de Nemours, le prince et la princesse de Salerne et le comte de Montalivet, lorsqu'un ancien garde de la forêt, congédié, tira sur la voiture. Les franges du char à bancs furent coupées par les balles, mais personne ne fut atteint. L'assassin se nommait Lecomte. M. Imbert de Saint-Amand raconte ainsi l'attentat :

« Derrière un mur du parc réservé se trouvait un homme en blouse, la tête à demi cachée dans un mouchoir et tenant en main un fusil. Le fusil, doublement chargé, était braqué à une hauteur calculée sur le chapiteau du mur. Quand le char à bancs passa, l'individu tira sur Louis-Philippe. Le coup partit à douze pas de distance, et la charge, composée de deux balles de calibre, alla se perdre dans les franges du char à bancs, au-dessus de la tête du roi. La bourre de l'arme tomba sur les genoux de la reine ; un second coup partit et n'atteignit personne. Le roi, sans sourciller, dit :

« Ce n'est rien, c'est la fin de la chasse [1]. »

Ce fut une des plus dangereuses des tentatives d'assassinat auxquelles échappa Louis-Philippe.

Le soir, la ville fut illuminée ; le lendemain, les députés des deux Chambres se rendirent en masse auprès du roi, de la reine, des princes et princesses de la famille royale, réunis dans la salle du trône, et le président de la Chambre des députés, M. Sauzet, put dire :

« Toutes les opinions, tous les rangs se pressent à l'envi, pour saluer votre miraculeuse conservation... Dieu a étendu visiblement sa main sur votre personne... »

1. *Marie-Amélie et l'apogée du règne de Louis-Philippe*, p. 205-206.

Et le roi répondait :

« J'aime à espérer, avec vous, que la divine Providence continuera à veiller sur nous. »

Le prince Albert, mari de la reine Victoria, écrivait le 19 avril de Windsor Castle :

« Mon cher Nemours, il faut que je vous écrive pour vous témoigner toute l'horreur que nous ressentons pour l'affreux événement qui vient de se passer à Fontainebleau. La main du Seigneur a encore veillé sur le cher roi d'une manière bien remarquable ; mais, malgré la reconnaissance que vous devez éprouver, un événement semblable laisse toujours un sentiment désagréable que je puis aisément comprendre, et duquel je vous plains tous. Nous avions espéré que l'époque de ces attentats était passée pour toujours, et voilà que ce cas se produit encore.

« Je n'ose, en ce moment, vous entretenir de nos affaires, aussi je vous dis adieu. Dites mille choses de ma part à Victoire, qui a dû être bien effrayée aussi.

« Je suis, comme toujours, votre dévoué cousin et ami.

« ALBERT. »

On ne peut s'empêcher de se rappeler ces lignes de Victor Hugo au sujet de Louis-Philippe, dans les *Misérables :* « Simple, calme et fort, ayant toutes les formes de l'intrépidité personnelle, tâté huit fois par le régicide, et toujours souriant ; brave comme un grenadier, courageux comme un penseur ; déguisant sa volonté en influence, afin d'être obéi plutôt comme intelligence que comme roi. »

L'attentat n'a pas réussi, pas plus que les autres. Mais l'idée qui arme ces misérables ne réussit que trop dans le pays et ne subit pas d'arrêt. Elle se répand, elle emportera cette monarchie à la fondation de laquelle elle

n'a pas été étrangère et qui la gêne à présent; elle s'appelle l'esprit de révolte [1].

En attendant, l'industrie se développe merveilleusement, la mécanique progresse, les intérêts matériels sont florissants.

A quelques jours de distance, — 7 et 14 juin, — le duc de Nemours inaugure la ligne du chemin de fer de Paris à Sceaux et le chemin de fer du Nord (ligne de Lille à Bruxelles). Le duc de Montpensier a accompagné son frère à Lille. A six heures et demie, sous une tente « de l'étendue de la place Vendôme, divisée en trois parties par deux rangées de vingt colonnes, dix-sept cents convives sont réunis ». Le président de la Compagnie M. de Rothschild porte le toast au roi :

« Les vœux que nous ne cessons de faire pour le roi empruntent aux circonstances qui nous réunissent un caractère plus vif, plus solennel, au moment de l'ouverture de cette grande voie de communication qui va resserrer les liens de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre, et assurer l'échange mutuel de leurs pensées et des produits de leur sol.

« On se sent pénétré d'un profond sentiment de reconnaissance et d'admiration pour le génie de ce roi qui a conduit la France vers la conquête féconde et durable de l'industrie et de la paix.

« La France, toujours passionnée pour des idées généreuses, la France, qui aime les grandes entreprises, a suivi avec enthousiasme la haute impulsion qui lui était donnée.

« Que la Providence veille sur les jours précieux du roi ; qu'elle le conserve longtemps au milieu de son auguste famille pour la gloire et le bonheur du peuple français ;

1. Le prince de Joinville a dit de la monarchie de Juillet : « Née d'une émeute, une émeute la renversait. »

qu'elle veille sur cette noble reine, modèle de toutes les vertus; qu'elle protège ces princes qui viennent glorifier, par leur auguste présence, les solennités industrielles et populaires, de même que, dans toutes circonstances, ils ont signalé leur bravoure et leur dévouement à la patrie.

« Au roi!

« A la reine!

« Aux princes! »

Le duc de Nemours, en répondant à ce toast, termine ainsi :

« Ce présent qui me charme, cet avenir qui me sourit viennent me dicter, Messieurs, le toast le plus digne de vous être proposé et d'être offert à nos hôtes : à cette ville qui est à la fois un des boulevards et des ornements de la France (*Mouvement d'enthousiasme prolongé*, dit le *Moniteur*) ; à cette ville qui a su s'associer à tous les triomphes de la paix, comme à tous les triomphes de la guerre; à la ville de Lille et au chemin de fer désormais uni à ses heureuses destinées! »

De Lille, les princes se rendent à Bruxelles, où a lieu l'inauguration de la partie belge de cette même ligne de chemin de fer. Puis, le duc et la duchesse de Nemours, emmenant avec eux leurs enfants, comte d'Eu, duc d'Alençon, princesse Marguerite, vont passer les mois de juillet et d'août dans ces Pyrénées qu'ils affectionnent. De Luz où la famille est installée, le duc de Nemours se rend presque chaque jour aux eaux de Barèges; il fait de grandes courses à cheval, ou des ascensions qui ravissent en lui l'homme d'action et le peintre. Il chasse l'ours à Cauterets; il fait l'ascension du pic de Viscos le 27 juillet, couche à Gavarnie le 28, tue un isard le lendemainà la brèche de Roland, y dort dans un sac, et, à l'aube, le 30, entreprend d'escalader le mont Perdu. Un peu plus tard, c'est le mont Vierge, c'est le pic du Cylindre, c'est le Vignemale qu'il escaladera, et ce seront là de viriles

préparations aux manœuvres qu'il ira, en septembre, commander à Lunéville.

Au début de 1847, le 11 janvier, il assiste, avec ses frères, à l'ouverture de la session des Chambres, et le *Journal des Débats* peut noter : « Jamais peut-être, depuis la révolution de Juillet, le roi n'avait été, dans des temps ordinaires, l'objet d'une démonstration plus expressive. C'est que jamais la majorité qui soutient le trône, et qui veut franchement la dynastie, n'avait paru plus ferme et plus unanime. »

On écrivait cela, on le croyait, on venait de le noter, et il n'y avait que « ferme » qui fût de trop.

A l'automne, une dernière fois, le duc de Nemours prend le commandement du camp de Compiègne, où il dirige les manœuvres, avec ce goût et cette science des choses militaires qu'il a déjà montrés si souvent. On le voit à cheval pendant sept ou huit heures chaque jour. Comme d'ordinaire encore, le roi vient avec la famille royale présider les fêtes et passer les revues qui terminent cette période d'instruction et d'entraînement des troupes. Le 27 septembre, le duc de Nemours fait ses adieux aux officiers. Il ne se doute pas que ce sont des adieux définitifs qu'il prononce. Il se sépare en même temps de son frère le duc d'Aumale, qui vient d'être nommé gouverneur général de l'Algérie. Le jeune gouverneur projette de donner à Alger des fêtes splendides. L'armée, la population indigène et française lui font un accueil enthousiaste quand il arrive, le 5 octobre, sur le *Labrador*.

L'entrée à Alger est triomphale. Moins de trois mois plus tard, le duc d'Aumale devait recevoir la soumission d'Abd-el-Kader, et clore ainsi une période de l'histoire d'Algérie (23 décembre)[1].

1. A peine le prince avait-il pris possession de son gouvernement qu'il apprenait la mort de son second fils, le duc de Guise, né à Saint-

L'absence du duc d'Aumale, celle du prince de Joinville, qui avait quitté Paris le 7 octobre 1847 pour faire une croisière dans la Méditerranée, diminueront la force de conseil et d'action de la famille royale, au moment tout prochain des journées de février. Et le duc d'Orléans n'est plus là, lui qui avait pour principe, en cas d'émeute, « d'aller droit sur elle ».

Le 28 décembre, le roi préside encore à l'ouverture des Chambres. Le duc de Nemours est à sa droite, ainsi que le duc de Montpensier ; le prince de Joinville est à gauche.

« Le roi Louis-Philippe ignorait encore la reddition d'Abd-el-Kader quand, le mardi 28 décembre, il ouvrit la dernière session de son règne. Il fut précédé de quelques instants, au Palais-Bourbon, par la reine, le comte de Paris, les duchesses d'Orléans, de Nemours, de Montpensier, le duc Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha et la duchesse (princesse Clémentine d'Orléans). Quand Marie-Amélie apparut, tenant à la main le comte de Paris, toute l'assemblée se leva, et des acclamations chaleureuses retentirent. »

Le roi porte l'uniforme de la garde nationale, il monte les degrés de l'estrade. Toute l'assemblée est debout, et les cris de : « Vive le roi ! » retentissent de toutes parts. Le souverain, après avoir salué l'assemblée, dit aux pairs et aux députés de s'asseoir. Puis, assis lui-même et le chapeau sur la tête, il prononce son discours :

« Plus j'avance dans la vie, dit-il, plus je consacre au service de la France tout ce que Dieu m'a donné et me conserve encore de forces... Maintenons fermement, selon la charte, l'ordre social et toutes ses conditions, etc. »

L'adresse en réponse, lue aux Tuileries, quelques jours

Cloud, le 11 septembre 1847, et que le duc de Nemours avait tenu sur les fonts baptismaux aux lieu et place du prince de Salerne.

plus tard, par M. Sauzet, président de la Chambre, parlait de la monarchie de Juillet comme d'un édifice « chaque jour plus affermi »; il demandait au roi de compter sur l'appui de la Chambre; il assurait que les « passions ennemies » et les « entraînements aveugles » tomberaient bientôt « devant la raison publique éclairée par nos libres discussions, par la manifestation de toutes les opinions légitimes »; il affirmait, comme une chose de foi, que, « dans une monarchie constitutionnelle, l'union des grands pouvoirs de l'État surmonte tous les obstacles ».

Les mots ne trompaient pas les témoins avisés. Et la reine, six mois plus tôt, avait écrit au duc de Nemours, alors aux eaux de Barèges :

« Je ne te parle pas de politique, j'en ai l'horreur et je voudrais pouvoir boucher mes yeux et mes oreilles, pour ne pas voir et entendre tant de choses qui répugnent à mes sentiments et aux principes dans lesquels j'ai été élevée. »

La monarchie de Juillet allait être renversée. Le rôle du duc de Nemours dans les journées de février 1848 a été raconté par lui-même, avec une précision de mémoire, une dignité, une pénétration politique qui font trop d'honneur au prince pour que nous ne citions pas de larges extraits de cet important document jusqu'à présent inédit. Il est bien tel que l'a dit M. Thureau-Dangin, quand il résume ainsi son jugement sur le duc de Nemours :

« Loyal, courageux, admirablement désintéressé, ce prince devait se montrer, dans les journées tragiques, plus que jamais digne du bel éloge que faisait de lui le duc d'Orléans : « Mon frère, c'est le devoir personnifié. »

« Mais d'une timidité fière et triste, se sachant peu populaire auprès du public qui le connaissait mal..., ayant plus de réflexion que d'initiative..., plus habitué par son père à obéir qu'à commander,... il était homme à faire

modestement tout son devoir, en s'effaçant autant que possible, non à se mettre en avant pour suppléer à l'insuffisance des autres, ni à s'emparer spontanément d'un rôle qui ne serait pas strictement le sien. »

Oui, assurément, la conduite du prince, pendant ces jours d'émeute, fut courageuse, et, pas un moment, sa maîtrise de soi ni son dévouement ne faiblirent. Il n'est pas douteux qu'il ait fait tout ce qu'il crut devoir et pouvoir faire. Mais on peut regretter l'illusion qui fut la sienne, et cette hésitation à prendre un commandement qu'à défaut des hommes les événements lui offraient. C'est un fait remarquable, émouvant, mais non pas admirable, que trois fois en moins de cinquante ans la monarchie a refusé de se défendre contre ses ennemis de l'intérieur, et que Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe ont laissé, sans résistance sérieuse, abattre le trône à l'ombre duquel s'abritait pourtant et voulait vivre le meilleur du peuple de France.

Quelques jours avant cette révolution, le 31 décembre 1847, mourait Madame Adélaïde, sœur du roi et son premier conseiller.

VIII

LES JOURNÉES DE 1848. — RÉCIT DU DUC DE NEMOURS

NOTES

SUR LES ÉVÉNEMENTS DONT J'AI ÉTÉ TÉMOIN PENDANT LES JOURNÉES DES 22, 23 ET 24 FÉVRIER 1848 [1]

« La séance de la Chambre des députés eut lieu sous l'impression du séditieux programme préparé pour le banquet [2]. Le ministère interpellé déclara qu'il ferait respecter les lois. L'opposition honteuse balbutia, déclara, par l'organe de M. Odilon Barrot, que ce manifeste n'était pas son œuvre, et, le soir, la réunion des députés des oppositions décida que, par respect pour la paix publique, menacée par l'audace du gouvernement, le banquet n'aurait pas lieu ; mais comme, en échange d'une pareille reculade appuyée sur d'aussi ridicules considérants, il fallait bien jeter quelque chose en pâture aux amateurs de désordre, les députés soi-disant patriotes ne purent rien imaginer d'autre que la ridicule proposition de la mise en accusation du ministère.

1. Le récit ci-dessous a été écrit par le duc de Nemours au château de Claremont, en mars, avril et mai 1848.

2. Le banquet de protestation, auquel quatre-vingt-douze députés devaient prendre part le 22 février. Le rendez-vous devait être sur la place de la Concorde, à midi, mais le ministère avait déclaré qu'il ne le tolérerait pas.

« Ce fut sous l'impression de la déconvenue de l'opposition et de la commission du banquet que se termina la journée du lundi 21 février. Les troupes, qui devaient sortir pour s'opposer le lendemain aux manifestations illégales, reçurent l'ordre de se tenir seulement prêtes à marcher au premier appel, et tous les bons citoyens se couchèrent le cœur moins gros, espérant qu'on venait d'enlever l'épée de Damoclès qui, depuis quelques jours, pendait sur leurs têtes d'une manière menaçante. Malheureusement, ces bons citoyens, ces honnêtes gens se trompaient étrangement en pensant que les masses soulevées à l'occasion du banquet rentreraient dans l'ordre et le silence à la voix de ces députés qui se croyaient des chefs et qui n'étaient que des instruments. Déjà un symptôme caractéristique avait pu se remarquer dans la journée qui venait de finir. Le jardin des Tuileries et les quartiers environnants, habituellement fréquentés par la partie aisée de la population, étaient parcourus par une assez grande quantité d'individus à figure sinistre, mal vêtus et portant pour la plupart des paletots bruns et sales et des chapeaux pointus. Ces figures me frappèrent, lorsque je sortis dans le jardin pour y prendre l'air, et, d'après ce qui m'a été dit depuis, des gens aux gestes desquels les hommes en blouse obéissaient, je ne doute pas que ces hommes à figure sinistre ne fussent des chefs de section des sociétés secrètes, qui venaient reconnaître le terrain où ils devaient agir le lendemain.

« Mardi, 22 février.

« Quoique le banquet ait été contremandé par l'opposition constitutionnelle, on voit cependant, dès dix heures du matin, une assez grande quantité de monde se diriger vers la place de la Madeleine, qui avait été désignée comme le point de départ du cortège et où se trouvait la maison qui servait à la réunion des députés. Le rassem-

blement prend, sur ce point, des proportions considérables. Il ne manifeste cependant aucune hostilité et semble composé d'une foule curieuse, plutôt que d'hommes animés d'une volonté, d'un but déterminé. Les cris qui s'en échappent sont variés : tantôt ils sont en faveur de la réforme; tantôt ils injurient les députés de l'opposition constitutionnelle pour avoir renoncé au banquet; tantôt ce sont des chants qui se font entendre.

« Vers une heure cependant, une colonne se détache du rassemblement et se dirige vers la Chambre des députés. Quelques gardes municipaux, placés, en trop petit nombre, au pont Louis-XVI, sont obligés de lui céder le passage. Le poste de la 7ᵉ légion de la garde nationale, de service à la Chambre des députés, requis par les huissiers de s'opposer à l'envahissement du palais de la Chambre, refuse de résister au rassemblement avec la sotte et coupable réponse « qu'il ne veut pas défendre Guizot ». Cette tourbe, après avoir pénétré dans le palais, en est chassée, sans résistance sérieuse, par un détachement de la garde municipale.

« Cependant la foule augmentait toujours sur la place de la Concorde, vers la Madeleine, autour des ministères et du palais des Tuileries ; des bandes se promenaient dans ces quartiers. Les troupes qui furent appelées sont accueillies par des cris de : « Vive la ligne ! » Une bande, qui vient se coller à la grille de la cour des Tuileries, mêle même des cris de : « Vive le roi ! » à ceux de : « Vive la réforme ! à bas les ministres ! à bas Guizot ! »

« Ces bandes, ces rassemblements fuyaient devant le moindre mouvement de la cavalerie chargée de les disperser, puis, se retirant dans des endroits inaccessibles pour elle, se reformaient aussitôt derrière elle [1]. Dans ces

1. De la fenêtre de mon grand salon, je vis moi-même plusieurs fois s'effectuer cette manœuvre dans la rue de Rivoli, devant les ministères des Finances et de la Marine.

groupes, on pouvait remarquer une sorte de composition régulière, des symptômes d'organisation. De très jeunes gens en formaient la plus grande partie ; la plupart étaient vêtus de blouses, un certain nombre de blouses bleues ; on en remarquait une blanche, et, enfin, toutes ces blouses semblaient observer les mouvements d'un homme en paletot et obéir à ses signes. Entre trois et quatre heures, les troubles augmentèrent d'intensité, les grilles de l'église de l'Assomption furent arrachées, des pavés furent soulevés, des voitures renversées, des barricades furent commencées dans la rue de Rivoli, devant le ministère des Finances, dans la rue Saint-Honoré et même dans la rue d'Alger. Des pierres furent lancées contre les troupes. Le brave colonel Bilfeldt, commandant du palais des Tuileries, qui se porta contre la barricade de cette dernière rue avec quelques surveillants, reçut une pierre sur la poitrine. Le jardin venait d'être fermé. Les ordres furent aussitôt expédiés, pour envoyer les troupes occuper les positions stratégiques et rappeler la garde nationale (deux bataillons par légion). Il était environ quatre heures et demie lorsque ces ordres furent expédiés. La nuit approchait, les désordres augmentaient de gravité, leur théâtre s'étendait ; des menaces et des cris, on passait à l'action. En effet, pendant le temps nécessaire au rassemblement des troupes, plusieurs petits postes avaient été désarmés, entre autres celui de la rue de Matignon, dont le corps de garde avait été brûlé ; le feu avait été aussi mis aux deux petits pavillons de la barrière de l'Étoile ; des chaises avaient été incendiées dans les Champs-Élysées ; des barricades s'étaient formées dans tout le cours de la rue Saint-Honoré, dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, du Bourg-l'Abbé, et quelques autres dans les environs de l'hôtel de ville et même dans les Champs-Élysées. Les cris poussés par les émeutiers n'étaient cependant que : « Vive la réforme ! à bas le ministère ! » Pendant ce

temps, les troupes se réunirent et marchèrent contre l'émeute, animées des meilleures dispositions. La garde municipale, toujours admirable de zèle, de patience, de fermeté, de courage et de dévouement, montrait partout l'exemple. Le 14e de ligne, arrivant de Courbevoie, ébranlait la rue de Rivoli des cris assourdissants de : « Vive le roi! » J'allai les remercier sur la place du Carrousel, et je fus accueilli de même par toutes les troupes qui y étaient[1]. Les détachements fournis le matin par les troupes, pour la répression des premiers désordres, avaient apporté quelques empêchements à l'occupation prompte et complète des points stratégiques. Il y fut suppléé. Le général Carrelet, de bonne volonté, fut envoyé à la place de la Concorde, pour remplacer le général Delarue, de la garde nationale, malade et trop âgé. La brigade Hecquet (14e et 15e de ligne) fut réunie sur la place du Carrousel, et les dispositions furent prises pour agir. La garde nationale convoquée avait montré des dispositions diverses. A la place de la Concorde, deux faibles bataillons de la 1re légion avaient fait les meilleures démonstrations. Partout ailleurs, il n'était venu qu'un fort petit nombre de gardes nationaux. Dans la 4e et la 9e légion, ils s'étaient joints aux troupes pour faire des patrouilles. Deux de la 12e, rassemblée au Panthéon, avaient eu l'attitude la plus séditieuse, excitant les troupes à la désobéissance. Le colonel Buisson du 55e montra, dans cette circonstance, une fermeté qui leur imposa. La principale tentative de cette soirée eut lieu rue du Bourg-l'Abbé, où une formidable barricade fut construite dans un carrefour près du magasin d'armes du sieur Lepage, qui fut pris par les émeutiers ; mais, grâce à la constante vigilance de M. Delessert, préfet de police, ils n'y trouvèrent pas d'armes

1. 14e de ligne, 69e, 5e léger, 25e, 34e; détachement de garde municipale à cheval, gendarmerie, 8e dragons, 13e chasseurs, artillerie.

en état de faire feu, et la barricade fut prise par la garde municipale qui y tua un homme[1] et fit vingt-trois prisonniers. Le général Talandier assura ses communications autour de l'hôtel de ville par des patrouilles mixtes de garde nationale et de troupes, habilement dirigées. Une colonne d'un bataillon du 14e, commandée par le chef de bataillon de Brotonne, parcourt les rues Saint-Denis et Saint-Martin, et, vers onze heures, le calme était rétabli. La foule évacuait les rues. Les compagnies de sapeurs furent aussitôt envoyées pour détruire les barricades, ce qui fut promptement exécuté et sans résistance. Dans la soirée, une grande alarme avait été donnée aux Batignolles par une bande d'incendiaires qui avaient mis le feu aux barrières, depuis cette commune jusqu'à la barrière du Roule. Une compagnie de voltigeurs de la garde nationale de la banlieue lui avait vigoureusement résisté ; Laveaucoupet, chef d'escadron de l'état-major de la place, y fut envoyé avec deux bataillons du 29e et un escadron du 7e cuirassiers. L'ordre y fut rétabli. Pendant que ces événements s'accomplissaient, les troupes de la banlieue avaient pris leurs positions dans Paris. Les 10e dragons et 7e cuirassiers, mandés la veille de Melun, étaient arrivés sur la place du Carrousel. Vers onze heures du soir, la garde nationale fut congédiée ; un bataillon de l'armée fut laissé sur chaque point stratégique, avec quelques cavaliers ; le reste des troupes fut renvoyé dans les quartiers, qui reçurent, en outre, quelques-unes des troupes de la banlieue. Le 14e et le 15e bivouaquèrent sous les arcades de la rue de Rivoli ; une section d'artillerie et un escadron du 7e cuirassiers, sur la place du Carrousel. Du bois et de la paille furent distribués aux troupes bivouaquant. Elles avaient sur elles du pain et de la viande, et un crédit leur était ouvert pour acheter selon leurs besoins. Dans

1. Cet homme était Polonais.

les casernes et dans les hôpitaux, la soupe était faite suivant l'entière capacité des marmites, pour subvenir aux besoins des troupes de la banlieue. Le temps était très doux, avec du vent et des ondées.

« Pendant que Paris était ainsi le théâtre de graves désordres, qui tenaient tous les esprits dans une stupéfiante inquiétude, la Chambre des députés avait entendu la lecture d'une proposition signée de cinquante-deux députés pour mettre le ministère en accusation.

« L'opposition avait cru pouvoir, au moyen de ce ridicule expédient, sortir de l'impasse où elle s'était engagée avec une aussi coupable imprudence. Suivant le règlement, cette proposition fut renvoyée aux bureaux pour qu'ils examinassent si la lecture devait en être autorisée, et la Chambre reprit la discussion sur le projet de loi relatif à la banque de Bordeaux, que quelques orateurs défendirent et attaquèrent avec autant de sérieux que de persistance, au milieu de l'inattention et de la préoccupation générales. La Chambre des pairs tenait aussi une séance pendant ce même temps. Dans la soirée, plusieurs ministres, MM. Guizot, Duchâtel, Dumon, de Montebello, vinrent à l'état-major de la garde nationale, où le ministre de la Guerre, général Trézel, le général Sébastiani, commandant la 1re division militaire, et moi, étions en permanence, depuis l'appel des troupes. Le préfet de police, Gabriel Delessert, vint nous y rejoindre. Il confirma le fait du rétablissement momentané de la tranquillité. Questionné par nous sur la portée qu'il pouvait assigner à ces troubles, il ne se prononça pas. Les renseignements, nous dit-il, lui annonçaient que les comités des sociétés secrètes étaient réunis pour délibérer sur la question de savoir s'il fallait livrer ou non la bataille ; aucune décision n'était encore prise ; mais, comme il le craignait depuis longtemps, les dispositions de la classe ouvrière étaient extrêmement mauvaises.

« On se sépara vers deux heures du matin, après avoir donné les ordres pour le lendemain. Déjà on avait mandé la garnison de Fontainebleau, composée d'un bataillon d'infanterie et du 11e dragons, ainsi que le 5e lanciers en garnison à Rambouillet, et expédié l'ordre à la 16e division militaire (Lille) d'envoyer plusieurs bataillons par le chemin de fer[1].

« La brigade de cuirassiers de Versailles, le 3e dragons de Saint-Germain devaient se trouver à huit heures du matin aux Champs-Élysées. Les troupes déjà réunies dans Paris furent convoquées pour sept heures du matin, prêtes à marcher dans les quartiers; l'ordre fut donné de rappeler deux bataillons par légion (sauf dans la 12e, à cause des dispositions de la veille). La banlieue devait occuper les barrières. Chacun se retira, dans l'attente d'un conflit à coups de fusil pour le lendemain. »

« Mardi, 23 février.

« Le reste de la nuit avait été calme; mais, dès le matin, des symptômes de rassemblements ayant paru dans un grand nombre de quartiers, l'ordre fut expédié avant huit heures aux troupes de venir occuper leurs positions. Les généraux Sébastiani et Jacqueminot vinrent, vers neuf heures, rendre compte au roi. Ils retournèrent ensuite à l'état-major de la garde nationale, où je les suivis peu après. Cependant le rappel battait depuis sept heures du matin; les tambours n'étaient pas attaqués comme dans les précédentes émeutes, mais les gardes nationaux répondaient lentement et en fort petit nombre à cette convocation. Vers dix heures, environ cent cinquante cavaliers de la garde nationale à cheval se trou-

1. Ces troupes ne pouvaient arriver que le jeudi 24. Elles arrivèrent en effet, sauf celles de la 16e division, qui furent arrêtées avant Paris par la rupture des communications sur le chemin de fer du Nord.

vaient réunis sur la place du Carrousel, animés du meilleur esprit, arrivant ainsi les premiers au poste où les appelait le devoir, auquel jusqu'au bout ils restèrent fidèles et qu'ils accomplirent avec courage et dévouement au delà des limites qui leur étaient rigoureusement imposées.

« Le comte de Montalivet, leur colonel, en digne chef d'un tel corps, monta à cheval, quoique goutteux, et partit à leur tête au milieu d'un grain affreux, pour parcourir les boulevards. Mais déjà la foule augmentait beaucoup, et les manifestations réformistes et antiministérielles continuaient. Un assez grand nombre de patrouilles de cavalerie avaient été envoyées dans diverses directions. La place des Victoires[1] se trouvant trop faiblement occupée à cause de la non-réunion de la garde nationale et en raison de la proximité de la Banque, le général Huguet y fut envoyé avec deux bataillons. Dans la vue d'avoir un officier commandant sur la rive gauche de la Seine, le général Renault (de bonne volonté) avait été désigné pour commander la zone de la place du Panthéon.

« Sur ces entrefaites, vers onze heures du matin, M. Pinel, secrétaire général de la Préfecture de police, vint dire que les chefs des sociétés secrètes étaient assemblés chez Flocon, rédacteur du journal *la Réforme*, pour tenir conseil sur les événements. Je proposai de les faire arrêter.

« M. Pinel, s'appuyant de l'avis du préfet de police, insista pour que cette arrestation n'eût pas lieu, tant qu'ils n'auraient commis aucun acte passible de condamnation. Tant de fois, en effet, de pareilles arrestations n'avaient abouti qu'à une déception pour le gouvernement. Mais le temps marchait, et avec lui l'émeute augmentait d'intensité et gagnait du terrain.

« Des barricades s'élevaient sur un grand nombre de points. Ces barricades étaient défendues, et les insurgés

1. Poste du général Friant de la garde nationale.

occupaient les maisons environnantes. Déjà les troupes du général Huguet avaient été engagées, aux environs de l'hôtel des Postes, rue Jean-Jacques-Rousseau; le poste de la pointe Saint-Eustache avait été vigoureusement attaqué, et, dans les rues environnantes, le 1er léger soutenait un combat assez vif où il perdit une quinzaine d'hommes. On se battait aux environs de l'hôtel de ville; à la place du Châtelet, le commandant Prouvansal-Saint-Hilaire avait été tué d'un coup de pistolet par un gamin. Des officiers d'état-major, porteurs d'ordres, avaient été renversés de leurs chevaux et maltraités. Des barricades formidables avaient été construites dans les rues de Rambuteau et des Filles-du-Calvaire. Le général Perrot, commandant la place de Paris, s'était porté sur ce dernier point, et, après avoir fait canonner ces barricades, mettant pied à terre, il les emportait vaillamment, lui-même le premier à la tête de détachements du 23e léger et du 45e. Si donc l'émeute grossissait, elle trouvait dans l'armée une résistance égale à son attaque. Partout fidèle et obéissante à la voix de ses chefs, celle-ci exécutait tout ce qui lui était ordonné avec cette religion du devoir qui fait la force et l'honneur du métier des armes[1].

« Mais, pendant que l'armée tenait ainsi ses engagements envers le roi et le pays, que faisait la garde nationale? A la convocation du rappel, battu pour chaque légion dans deux bataillons sur quatre, le plus grand nombre des gardes nationaux ne vint pas. Tous les mécontents, tous les mauvais esprits, tous les mal intentionnés des quatre bataillons se rendirent au point de réunion, et là, au lieu d'obéir aux ordres de leurs chefs et de défendre l'ordre

1. Un sentiment plus ardent que réfléchi, le désir de payer au pays le tribut de son courage et de son dévouement, entraina même un des officiers du général Renault à quitter la rive gauche, où aucun désordre n'était commis, pour se porter avec une colonne rue Saint-Martin, attiré par le bruit de la fusillade et de la canonnade qu'il entendait de ce côté.

public et le trône, comme la loi leur en imposait le devoir, que firent-ils? Ils se livrèrent à des manifestations aussi coupables que funestes. Nous allons raconter les principales, celles au moins qui nous sont parvenues avec quelque certitude.

« A la place des Petits-Pères, la 3e légion faisait chorus avec l'émeute en poussant avec elle des cris de : « Vive la réforme! » Excités par MM. D..., ingénieur civil, et P..., capitaines dans la légion, les gardes nationaux allèrent même jusqu'à croiser la baïonnette, à l'approche d'un escadron de cuirassiers qui venait pour disperser les perturbateurs. Après avoir ainsi donné à la révolte leur appui armé, ils demandaient à grands cris qu'on leur donnât les drapeaux enfermés à la mairie, pour les déshonorer en allant avec eux présenter au roi et aux Chambres des pétitions en armes. MM. Besson, colonel, et Lambert, lieutenant-colonel de la légion, résistèrent à ces coupables tentatives, jusqu'au moment où le changement de ministère fut annoncé. Dans la 7e légion, les gardes nationaux, réunis à la mairie, voulurent signer, sous les armes, une pétition demandant la réforme. Le maire, M. Moreau, député de l'arrondissement, s'y opposa loyalement, en leur disant que, bien qu'il partageât leur opinion sur ce point, il leur interdisait, au nom de la loi, un acte aussi coupable, et les invita, pour les calmer, à venir le lendemain, sans uniforme, signer chez lui la pétition qu'ils voulaient faire. Leur colonel, M. Laveissière, dans le but de détourner cet orage, les emmena en patrouille sur les boulevards, où ils continuèrent par leurs cris l'encouragement à la révolte. Enfin un bataillon de la 2e légion, placée rue de Rivoli, ne cessait de faire entendre les cris de : « Vive la réforme! à bas le ministère[1]! »

1. M. Altaroche, rédacteur du *Charivari* et capitaine dans ce bataillon, excitait beaucoup à ces manifestations.

« Le ministre de la Guerre, général Trézel, frappé de la gravité de cette manifestation, amena à l'état-major M. Baignères, lieutenant-colonel, qui était à la tête de ce bataillon. Celui-ci m'exprima très chaudement qu'il lui paraissait impossible de faire entendre raison à ces esprits égarés ; il était convaincu de la nécessité de concéder le changement du ministère, comme moyen d'assurer, au maintien de l'ordre, le concours de la garde nationale. Au même moment, M. Chapuis, colonel de la 4e légion, venait annoncer que ses gardes nationaux allaient se rendre en armes aux Tuileries et au Palais-Bourbon, pour exiger la réforme et le changement du ministère. Une colonne, en effet, de cette légion se rendit, dans ce but, à la Chambre des députés. La révolte avait donc gagné la garde nationale elle-même.

« Après avoir recueilli ces nouvelles, je me rendis aussitôt chez le roi, qui venait de les apprendre en même temps. La reine et le duc de Montpensier s'y trouvaient et étaient convaincus de la nécessité de la retraite du ministère. Le roi répugnait extrêmement à cette mesure. Je voulais une proclamation rappelant aux gardes nationaux quels étaient leurs devoirs et quels étaient leurs droits de pétition individuelle, droits dont ils pouvaient se servir après le rétablissement de l'ordre, pour faire examiner et prévaloir, s'ils le pouvaient, leur opinion. MM. Guizot et Duchâtel arrivèrent. Le premier, prenant la parole, déclara que le ministère était prêt, ou à se retirer, ou à rester près du roi et à courir jusqu'au bout les chances des événements, mais qu'il ne pouvait ni faire la réforme, ni dissoudre la garde nationale de Paris. Après une discussion que la situation brûlante obligea de faire fort courte, tous tombèrent d'accord que la retraite du ministère était le parti qui offrait le moins d'inconvénients. L'appel du comte Molé fut conseillé par les deux ministres. On se sépara les larmes aux yeux, en s'embras-

sant. Les ministres allèrent aussitôt à la Chambre (il était environ deux heures et demie) pour annoncer cette résolution. Je me rendis dans le même but à l'état-major. Le général Jacqueminot, déjà atterré de l'attitude de la garde nationale, voulut se retirer à cette nouvelle. Je lui fis comprendre facilement qu'il ne pouvait y songer tant que les troubles dureraient. Au même moment, arrivaient les rapports des combats ci-dessus rapportés. Les troupes avaient triomphé de toute résistance, partout où elles s'étaient présentées. Des officiers furent expédiés dans toutes les directions, pour annoncer la retraite du ministère et pour donner l'ordre aux divers commandants des zones de ne pas faire d'attaques nouvelles et de se contenter de repousser celles dont ils pourraient être l'objet. En effet, au moment où l'intrigue triomphait, l'agression à main armée était momentanément réprimée. Il fallait éviter tout nouveau prétexte de collision et voir si l'intrigue satisfaite voudrait et pourrait arrêter le coupable mouvement à la tête duquel elle s'était placée. La situation venait de changer complètement. Il fallait marquer un temps d'arrêt, pour voir quelles allaient en être les conséquences.

« Mais revenons au récit des événements.

« En quittant le roi, MM. Guizot et Duchâtel s'étaient rendus à la Chambre des députés qu'ils avaient trouvée dans une grande agitation. L'annonce faite, par M. Guizot, de l'appel du comte Molé, avait produit des effets divers. La majorité en était blessée, et, en effet, cette représentation légale du pays se trouvait annulée par les démonstrations illégales d'une force armée. La sédition avait annulé la Charte. L'opposition, au contraire, toute à la joie du résultat inespéré qui renversait ce grand ministère, objet de tant de haines et de tant d'envies, l'opposition, sans songer au prix dont elle payait ce triomphe et toujours entourée de la même auréole d'illusions, s'apprêtait

à faire cesser l'émeute qu'elle avait soulevée, et ses membres quittaient la Chambre en disant : « Allons tout arrêter. » Au retour de cette séance, le ministère vint en entier chez le roi (moins le général Trézel, ministre de la Guerre, qui était resté à l'état-major et n'avait pas été à la Chambre). Ceux de ses membres qui n'avaient pas conféré avec le roi, avant la séance, paraissaient atterrés ; parmi eux, MM. Hébert et Salvandy ne purent dissimuler combien la retraite du ministère était contraire à leur opinion et la peine qu'ils en éprouvaient. Le roi rappela que les circonstances avaient exigé une résolution immédiate, et qu'il avait pensé que MM. Guizot et Duchâtel parlaient au nom du cabinet tout entier. Une discussion assez vive s'engagea ensuite entre le roi et M. Guizot, sur les termes employés pour annoncer la retraite du ministère. M. Guizot avait dit que le roi avait usé de sa prérogative ; le roi ne voulut pas admettre cette expression, qui indiquait à ses yeux un acte spontané, dont la responsabilité lui revenait tout entière, tandis qu'il tenait à établir, comme cela était en effet, que ce n'était que sur le conseil de ses ministres qu'il avait fait appeler M. le comte Molé. Cette discussion se termina à l'amiable, et la séparation eut lieu de la manière la plus affectueuse. Molé, mandé, prit la mission *ad referendum* et travailla à la formation d'un cabinet, œuvre à laquelle il renonça vers onze heures du soir.

« Pendant ce temps, on ne se battait plus dans les rues, mais une foule énorme y affluait ; des masses d'ouvriers descendaient des faubourgs ; des menaces d'attaques étaient faites sur plusieurs points et notamment sur la préfecture de police, où des renforts furent envoyés[1], et sur des magasins d'armes. La caserne Saint-Martin

1. Trois compagnies et deux escadrons de cuirassiers, sous la conduite du commandant Leroux, de l'état-major de la division.

était étroitement bloquée par des masses, qui encombraient la rue. Partout, les troupes avaient peine à se défendre de l'envahissement de ces masses, qui tentaient sans cesse de pénétrer dans leurs rangs. L'attitude de la garde nationale n'était pas dessinée ; quelques gardes nationaux s'efforçaient de prêter main-forte à l'ordre, tels que M. Beaude, médecin de l'Opéra, chef de bataillon de la 5e légion, qui, avec quelques hommes, contribuait à protéger la caserne Saint-Martin. D'autres, au contraire, continuaient à donner à l'émeute encouragement et excitation ; ainsi, dans la 3e légion, on parlait de se porter sur la préfecture de police pour délivrer les prisonniers.

« Mais le temps marchait, la nuit était close ; les troupes, sous les armes depuis trente heures, avaient besoin de repos. Leur station, d'ailleurs inactive, en présence de ces masses de population, leur causait une fatigue d'autant plus grande que l'émotion du combat n'était pas là pour y faire diversion, et cette situation ne pouvait, de toutes manières, avoir sur elles qu'une action démoralisatrice. Il fallait, d'ailleurs, songer au lendemain. Il fut donc résolu que les Tuileries, l'hôtel de ville, la préfecture de police et la place de la Bastille seraient seuls gardés ; que des forces suffisantes pour les mettre à l'abri de toute attaque pendant la nuit y seraient laissées; que tous les autres points seraient évacués, et que toutes les troupes non employées rentreraient dans les casernes de Paris.

« La garde nationale devait être congédiée et convoquée pour le lendemain matin. La foule rendit très longue et très difficile l'exécution de ces ordres, et ce n'est que vers une heure du matin qu'ils furent accomplis.

« Pendant ce temps, les événements avaient marché à grands pas. Les partis extrêmes, craignant que la retraite du ministère ne paralysât la sédition, essayaient tous les

moyens pour continuer le désordre et pour exciter surtout la population contre le gouvernement.

« Des bandes parcouraient Paris avec des drapeaux et des torches, criant pour la réforme et la mort des ministres. Plusieurs tentatives de pillage et d'incendie eurent lieu contre les ministères des Affaires étrangères, de la Justice et des Finances. Des troupes furent envoyées de la place du Carrousel. D'autres bandes d'incendiaires continuaient à brûler les barrières et à menacer la banlieue.

« L'agitation, au lieu de tomber à cette heure (entre neuf heures et onze heures du soir), comme c'est la coutume ordinairement dans les émeutes, était extrême, et, quoiqu'on ne se battît nulle part, l'inquiétude était à son comble. Ce fut alors que se produisit l'événement dit des Affaires étrangères, qui vint précipiter l'issue de la crise avec une si effrayante rapidité. Voici quel fut cet événement, dont les vraies causes, ignorées dans le moment, ont été révélées plus tard. Un nommé Lagrange, condamné politique de Lyon, conçut avec un Italien et une troisième personne, dont les noms ne me sont pas parvenus, le plan de se mettre à la tête d'une bande portant torches et drapeaux, et de marcher sur les Affaires étrangères, bien persuadés qu'une foule nombreuse les suivrait. Cette bande était là, devant les bureaux du *National*, rue Lepelletier. Elle était arrivée de la porte Saint-Martin, en parcourant les boulevards. Un capitaine de la garde nationale en uniforme et sabre à la main était à sa tête. M. Emmanuel Arago avait, dit-on, conçu l'idée de la diriger contre l'hôtel des Affaires étrangères. Lagrange et ses deux complices firent entre eux l'exécrable convention de s'avancer jusqu'auprès de la troupe (qui, on le savait, ne faisait plus feu depuis plusieurs heures), et, de là, un d'eux que le sort désignerait tirerait un coup de feu sur l'officier commandant et, au même moment, tous trois se jetteraient à plat ventre. De cette manière, la troupe

ripostant, son feu n'atteindrait aucun des trois conspirateurs, mais porterait dans une foule compacte et rapprochée où il frapperait sans doute des innocents. Un chariot fut préparé pour ramasser aussitôt les cadavres[1] et les promener dans Paris, en appelant aux armes et en excitant les basses classes par la vue de cet horrible spectacle. Le sort désigna Lagrange, et le plan, exécuté comme il avait été projeté, amena les cruelles conséquences que ses auteurs avaient prévues. La troupe (14e de ligne), placée sur le boulevard des Capucines formait trois côtés d'un carré dont le bâtiment du ministère des Affaires étrangères était le quatrième. Au coup de feu tiré par Lagrange, cette troupe riposta, avec ou sans ordres, on ne le sait, mais le feu partit de tous les rangs et les balles portèrent de tous côtés. Plusieurs chevaux furent tués, et quelques hommes furent atteints dans des patrouilles de cuirassiers et de dragons qui arrivaient au ministère en ce moment. Une quinzaine de cadavres, dit-on, beaucoup moins peut-être, furent ramassés par les conspirateurs, mis dans le chariot, portés d'abord aux bureaux du *National*, rue Lepelletier, puis promenés dans tout Paris, éclairés de torches et accompagnés d'hommes criant aux armes. Parmi les morts se trouvait un capitaine de la 8e légion, m'a-t-on dit, ou, du moins, un corps revêtu de cet uniforme. C'est alors que les émissaires des sociétés secrètes rassemblèrent leurs hommes et excitèrent les ouvriers à construire des barricades dans tout Paris. C'est alors que les gardes nationaux les plus avancés d'opinion se joignirent à ce moment, que d'autres donnèrent leurs armes. Mais retournons à l'état-major de la garde nationale, et reprenons l'ordre chronologique des événements.

1. Caussidière, condamné politique et préfet de police après les événements, l'avait, dit-on, fourni.

« Il était environ onze heures du soir, lorsque M. de Lavaucoupet, chef d'escadron de l'état-major de la place, qui avait été envoyé conduire des renforts autour des ministères menacés, arriva, annonçant qu'un *événement très malheureux* (ce sont ses expressions) venait d'avoir lieu devant les Affaires étrangères. Ignorant (comme tant de monde alors) l'existence du complot que je viens de raconter, il attribuait le feu de la troupe à une arme qui était partie par accident au moment où le chef de bataillon faisait croiser la baïonnette contre la bande qui s'avançait, et il pensait que la détonation de la première arme avait fait partir toutes les autres. Des mesures furent prises aussitôt pour renforcer la protection autour des ministères ; on chercha de la garde nationale pour exercer une répression conciliatrice ; un bataillon de la 2e légion, commandé par M. le colonel Talabot, et qui fut trouvé place Vendôme, fut employé dans ce but, mais il disparut bientôt après, comme toutes les forces de la garde nationale qui furent mises en action dans les événements.

« L'émeute, excitée par ce fatal événement, relevait la tête et se répandait dans Paris ; elle recommença à gronder autour des Tuileries et du Palais-Royal, revenant ainsi à sa tactique du premier jour, ce qui prouve combien était prémédité le plan de porter l'attaque principale contre la demeure et la personne du roi. Des barricades se construisirent dans la rue Saint-Honoré, vers les Tuileries et autour du Palais-Royal. Des dispositions furent prises aussitôt pour assurer autour du palais la libre communication par le quai depuis le Louvre jusqu'à la place de la Concorde, puis par la rue de Rivoli jusqu'à la place du Palais-Royal. Le lieutenant-colonel Borel de Bretizel et le lieutenant-général Boyer, mes aides de camp, furent spécialement chargés de l'exécution de ces mesures, où j'eus l'occasion de remarquer le zèle de M. d'Hugues, lieutenant-colonel du 30e. Toutes les issues aboutissant dans ces

grandes communications furent occupées, et le palais fut mis ainsi à l'abri de toute surprise. D'ailleurs, le moment de l'attaque n'était pas encore arrivé ; l'insurrection étendait ses bras avec une effrayante rapidité, mais elle ne disposait pas encore de toutes ses forces. Nous n'étions encore qu'à l'heure du rappel; elle convoquait son monde dans tout Paris et par tous les moyens. Des bandes parcouraient les rues, criant aux armes, se faisant délivrer des armes par les gardes nationaux ; des tambours battaient la générale; le tocsin sonnait; des barricades s'élevaient partout sur l'ordre et sous l'intimidation des sociétés secrètes. Des gardes nationaux conspirateurs profitèrent de cette heure avancée (une ou deux heures du matin) pour s'emparer de certaines mairies où ne se trouvaient pas d'autorités.

« L'avis en fut donné à l'état-major pour celles des Xe et XIe arrondissements. Celle du Xe fut occupée par M. Bixio[1]. Des avis, annonçant l'état de fièvre auquel Paris était livré, pleuvaient à l'état-major. Parmi les personnes qui vinrent, je citerai M. Howyn[2], chef de bataillon de la 3e légion, qui insista très vivement auprès du général Jacqueminot et de moi pour qu'un avis à l'état-major, annonçant à la garde nationale le changement du ministère, fût imprimé et placardé dans tout Paris. Cela était nécessaire, disait-il, pour rallier la garde nationale et la déterminer à donner son concours au rétablissement de l'ordre. M. Howyn était ardent pour le rétablissement de l'ordre et pour les mesures à prendre dans ce but. Le général Jacqueminot faisait résistance à cette demande; sur les instances de M. Howyn et sur l'avis du ministère de la Guerre, il se décida cependant à faire la pièce qu'on lui demandait. Elle fut écrite immédiatement. J'ignore si

1. Aujourd'hui, chargé d'affaires de la République à Turin.
2. Aujourd'hui colonel de la 3e légion.

elle a été publiée. Le préfet de police venait d'arriver pour s'accorder avec les chefs militaires. On causa peu. La marche des événements était trop rapide; le présent réclamait des soins trop constants et trop urgents pour qu'il pût être beaucoup question de l'avenir. Le préfet retourna promptement à son hôtel, et ne pouvait rester longtemps absent dans un pareil moment.

« Avant de terminer ce récit des faits extérieurs et de passer à un ordre autre d'idées, disons encore un mot des mesures militaires. Nous avons parlé déjà de l'évacuation de divers points occupés par les troupes et du renvoi, dans leurs casernes, de tout ce qui ne serait point indispensable à la garde des points conservés. Le 1er léger, venant de la pointe Saint-Eustache avec un détachement de chasseurs d'Orléans, arriva ainsi sur la place du Carrousel, par suite de ces ordres et vers minuit. On ne pouvait, dans la situation de Paris, le renvoyer dans ses quartiers, à la Nouvelle-France, faubourg Poissonnière. Il fut gardé au Carrousel, ainsi que le 16e et le 30e appartenant à la 5e brigade (banlieue), qui était en réserve à la caserne de la Courtille depuis la veille, sous les ordres du général Duponcy (de bonne volonté), remplaçant le général Carré, malade. Les troupes, qui purent facilement regagner leurs quartiers, y furent renvoyées pour le reste de la nuit; la brigade de cavalerie de Seine-et-Oise eut ordre de rejoindre ses cantonnements; les unes et les autres, avec ordre de revenir à huit heures le lendemain matin. Celle de Seine-et-Marne fut conservée dans Paris, ainsi que les 14e et 15e, appartenant à la 6e brigade (banlieue). Ces troupes furent établies au bivouac, sur la place du Carrousel et dans la cour des Tuileries; on leur donna du bois, de la paille et quelques vivres. Les mêmes mesures pour l'approvisionnement des troupes étaient continuées à la manutention, sous la direction de MM. Melcion, intendant militaire, et Gaillard, sous-intendant. Mais il fallait se procurer des

fourrages qui allaient manquer à la consommation de notre nombreuse cavalerie, et, pour cela, il était essentiel de profiter des quelques heures de tranquillité qu'allait donner le reste de la nuit, car il eût été très périlleux, voire même impraticable, de tenter de parcourir deux fois de jour le trajet des Tuileries à Bercy, lieu du magasin à fourrage. Un convoi fut donc organisé dans ce but, sous le commandement du colonel Brunet, du 15ᵉ, et avec l'escorte d'un bataillon de son régiment sans sacs. Ces mesures terminèrent, on peut le dire, la partie active de la journée du 23 février. Les troupes fatiguées s'endormirent à leurs faisceaux. Les bandes, laissées à elles-mêmes, se lassèrent de leurs bruyantes démonstrations. Quelques-unes continuèrent en silence à élever des barricades ; Paris rentra, pour quelques instants, dans une sorte de calme. Les têtes seules y étaient en action.

« Après avoir rapporté toutes les péripéties extérieures de cette immense journée, nous devons encore parler de celles de la politique. Ainsi que nous l'avons dit plus haut le comte Molé avait, devant la marche rapide des événements, renoncé à la formation d'un ministère. Sur le conseil de MM. Guizot et Duchâtel, le roi avait fait appeler M. Thiers. Le général de Berthois, aide de camp, de service près du roi, qui se rendit chez ce dernier vers une heure du matin, le trouva tout habillé, attendant un message. Je me rendis à ce moment chez le roi ; le duc de Montpensier s'y trouvait ; la reine était chez elle avec les princesses. Il fut alors décidé, entre le roi et MM. Guizot et Duchâtel, que M. le maréchal duc d'Isly était nommé au commandement supérieur des gardes nationales de la Seine et des troupes de la 1ʳᵉ division militaire. Une discussion s'engagea, sur le point de savoir si cette nomination serait faite par l'ancien ministère, ou si le roi attendrait M. Thiers pour le lui demander. La résistance à la nomination immédiate venait surtout de la répugnance

qu'éprouvait M. Duchâtel à contre-signer le remplacement de son beau-père, le général Jacqueminot. Cette résistance fut vaincue, et deux ordonnances, contre-signées par les ministres de l'Intérieur et de la Guerre, MM. Duchâtel et Trézel, furent signées par le roi qui, pour cela, quitta ses appartements du rez-de-chaussée et monta dans la salle du conseil, avec ceux de ses anciens ministres qui se trouvaient auprès de lui. M. Thiers était attendu d'un moment à l'autre. Le maréchal Bugeaud s'y était déjà rendu en uniforme. Il était d'une impatience indicible d'aller prendre son commandement et ne voulait même pas attendre que le roi eût signé sa nomination qu'on s'occupait à écrire. Il me fit plusieurs questions sur les officiers généraux et sur la force des bataillons; je me mis à sa disposition pour toutes choses, et, aussitôt que le roi eût apposé sa signature, il partit pour aller parler aux officiers des corps qui bivouaquaient sur la place. Au même moment, MM. Guizot, Duchâtel et moi, nous nous rendîmes à l'état-major, pour annoncer cette décision aux généraux Sébastiani et Jacqueminot. Ils venaient de se coucher; nous pénétrâmes dans la chambre de Jacqueminot, auquel M. Guizot fit la communication. Une légère contraction, qui se manifesta sur sa figure amaigrie, fut le seul témoignage de l'impression qu'il en reçut. « Je partirai demain pour Meudon », dit-il. Le général Sébastiani, couché dans une autre chambre, arriva peu de moments après. M. Guizot, après lui avoir annoncé la nouvelle, ajouta que le maréchal Bugeaud tenait infiniment à conserver son concours. Il parut plus affecté, mais il me dit aussitôt : « Monseigneur peut être assuré que je resterai tant qu'il y aura un coup de fusil à tirer. » Après l'avoir remercié et avoir serré les mains à ces deux excellents généraux, je retournai près du roi avec les deux ministres. Ces derniers prirent congé du roi. M. Duchâtel retourna au ministère de l'Intérieur; M. Guizot alla coucher chez le duc de Broglie.

Dans les appartements du roi, je trouvai le duc de Montpensier et le comte de Montalivet. Ce dernier annonçait au roi que M. Thiers demandait à s'adjoindre M. Odilon Barrot. Le roi reconnaissait la nécessité d'y consentir. Il était surtout préoccupé de ne pas subir la condition de dissoudre la Chambre des députés. Peu de moments après, M. Thiers arriva; nous quittâmes le cabinet du roi, qui m'y rappela presque aussitôt. M. Thiers accepta la mission avec l'adjonction de M. Odilon Barrot, et, comme le roi cherchait une rédaction pour faire annoncer cette nouvelle par le *Moniteur*, le ministre futur demanda la permission d'en proposer une qu'il écrivit lui-même sur le bureau du roi sans s'asseoir. Cette pièce, adoptée sans difficulté par le roi, fut copiée aussitôt pour être envoyée au *Moniteur* et au préfet de police, afin qu'il la fît sans délai placarder et répandre dans Paris. M. Thiers me consulta ensuite sur ses candidats pour le ministère de la Guerre : La Moricière ou Bedeau. Il penchait pour le premier, dont le nom jouissait, disait-il, d'une grande popularité. Il parla de Baudin pour la marine. Il ne fit pas d'objection à la nomination déjà faite de M. le maréchal Bugeaud. Aucun autre sujet de discussion ne fut soulevé. M. Thiers se retira, après avoir reçu du roi rendez-vous pour le matin à neuf heures. Il était environ deux heures et demie du matin. Je le suivis dans le salon jaune, où se trouvaient encore Montpensier et Montalivet, et là M. Thiers nous dit qu'il proposait MM. Odilon Barrot pour la justice, de Rémusat pour l'intérieur, Duvergier de Hauranne pour un département, je ne me rappelle plus lequel. La conversation fut courte; M. Thiers paraissait très modéré et confiant. Je retournai près du roi et de la reine, auxquels nous donnâmes ces nouvelles, et de là je me rendis à l'état-major pour annoncer de nouveau à M. le maréchal Bugeaud que j'étais à sa disposition.

« Encore un mot pour terminer l'interminable récit de cette interminable journée. En sortant des Tuileries, M. le maréchal Bugeaud avait fait rassembler les officiers supérieurs des corps campés sur la place et leur avait fait un discours pour leur communiquer ses plans et leur donner des conseils, discours qu'il terminait en leur annonçant « qu'il allait livrer la bataille, qu'il n'en avait jamais perdu, et qu'il comptait bien ne pas perdre cette virginité ». Ce discours fut écouté en silence. De là, il se rendit à l'état-major de la garde nationale. Il y trouva cette foule d'officiers, pleins de capacité, de zèle, de dévouement et d'abnégation, qui, depuis trente heures, ne quittaient ce poste que pour aller sans cesse s'exposer à de pénibles et périlleuses missions...

« Il y trouva, en outre de tous ceux que leur service y appelait, une foule d'officiers de tout grade, depuis le lieutenant-général jusqu'au sous-lieutenant, qui, depuis le commencement des troubles, étaient venus offrir leurs services et dont le nombre augmentait avec le danger. Parmi eux, se trouvaient les lieutenants-généraux Rulhières et Bedeau, qui s'étaient spécialement offerts à moi, et auxquels j'avais demandé de ne plus s'éloigner depuis que les événements avaient augmenté de gravité. Le maréchal ôta ses épaulettes, passa une redingote bourgeoise par-dessus son uniforme, s'assit à une table ronde, et prit d'un côté le général Sébastiani, de l'autre le colonel Rolin, chef d'état-major de la 1re division. Le capitaine de Gravillon, de l'état-major de la division, était vis-à-vis de lui, écrivant. Une foule énorme d'officiers se pressait autour de lui. Voyant que je ne pouvais lui être utile en ce moment, je me retirai, laissant le lieutenant-colonel Borel pour me rendre compte des ordres donnés ou des événements qui surviendraient. Dans ce travail, tous les ordres précédemment donnés furent changés. Voici le résumé des disposi-

tions qui furent prises par M. le maréchal Bugeaud.

« Une nouvelle répartition des commandements fut faite. Le lieutenant-général Bedeau fut destiné à commander à la porte Saint-Denis; les maréchaux de camp de Salles, Saint-Arnaud et Gachot furent mis sous ses ordres... Les généraux de Garraube et de Sainte-Aldegonde perdirent ainsi leurs commandements. Le lieutenant-général Sébastiani, désigné d'abord pour commander la réserve à la place du Carrousel, obtint, sur ses très vives instances, et dans un but qui l'honore, d'être placé dans un poste présumé devoir être plus actif et plus périlleux, le commandement de l'hôtel de ville. Les maréchaux de camp Taillandier et Duhot, déjà employés, furent mis sous ses ordres. Le lieutenant-général Rulhières fut chargé du commandement de la réserve, à la place du Carrousel. Les autres officiers généraux, employés la veille, conservèrent leurs postes et commandements. Les troupes durent être rendues aux nouveaux postes qui leur étaient assignés à six heures du matin. L'ordre fut donné à chaque commandant de zone d'attaquer les barricades et de marcher en avant jusqu'à ce qu'elles fussent prises et détruites ou abandonnées. En même temps, des réquisitions de fiacres furent ordonnées, pour le transport des vivres de la manutention, sur les divers points occupés par les troupes. Le reste de la nuit se passa à l'expédition de ces divers ordres.

« Ces mesures, combinées avec l'habileté de tactique justement reconnue à M. le maréchal Bugeaud, étaient-elles bien celles qui convenaient à la situation du moment? Étaient-elles préférables à celles qui avaient été précédemment ordonnées? C'est ce que je ne me permettrai pas de décider, mais ce qu'il est permis de mettre en question. Elles étaient conformes, il est vrai, à ce qui avait été pratiqué, à ce qui avait réussi dans de précédentes émeutes, à ce que M. le maréchal Bugeaud lui-

même, dans des commandements partiels, avait appliqué avec énergie et succès. Mais, dans ces émeutes, l'insurrection était concentrée sur certains points de la ville. Très caractérisée et énergique sur ces points, elle n'existait pas dans le reste de Paris. Ici, au contraire, elle ne se montrait agressive et audacieuse nulle part, mais elle couvrait tous les quartiers de la capitale de masses inertes agissant sur les troupes en les resserrant, en les enveloppant, en les étreignant sans violence, mais avec une force irrésistible... N'était-ce pas le cas de concentrer la force militaire, au lieu de l'étendre, afin d'avoir, sur les points nécessaires à protéger, une force plus grande pour résister à cette pression? N'était-il pas plus sage, dans cette situation, de se borner à défendre la ligne des quais et la communication des Tuileries à Vincennes, en réunissant tous les efforts pour la protection des Tuileries, de l'hôtel de ville et de la préfecture de police, points les plus menacés ? C'est ce qu'il est permis de se demander. Si le succès contre l'attaque combinée de l'insurrection et de l'intrigue eût encore été possible, le plan de concentration, arrêté avant la prise de commandement de M. le maréchal Bugeaud, n'eût-il pas offert plus de chances favorables que celui qu'il ordonna ? Et même, dans la situation telle que les événements l'ont révélée depuis, le plan primitif ne permettait-il pas une défense plus efficace ? N'ôtait-il pas à l'ennemi plusieurs de ses chances favorables? N'eût-il pas au moins permis de ralentir la chute, de la rendre moins inopinée, moins brusque et moins rude? Et cela, même en admettant, comme cela est, je crois, incontestable, que la cause fût déjà perdue alors, par suite des événements de cette journée du 23; même en reconnaissant que la monarchie constitutionnelle avait été frappée d'un coup mortel par les manifestations illégales de la garde nationale en armes. »

« Jeudi, 24 février.

« La nuit avait passé, et le jour se levait; le temps était gris, légèrement humide et très doux. Les troupes avaient gagné leurs postes; à peine avaient-elles pu prendre quelques heures de repos. Je me levai, et reçus la cordiale visite de M. Paul Daru. Avant huit heures, je me rendis chez le roi; je le trouvai dans son cabinet de toilette, avec MM. Hébert et Dumon; il venait de nommer ce dernier vice-président du Conseil d'État et recevait son serment. MM. Guizot et Duchâtel y vinrent peu d'instants après. Le salon de service se remplissait d'une foule inaccoutumée. Aux officiers de la maison du roi qui s'apprêtaient à recommencer la mission de péril et de dévouement qu'ils accomplissaient depuis deux jours, en parcourant, seuls et en bourgeois, tous les quartiers de Paris, pour rapporter des nouvelles exactes, à ces officiers pleins de cœur, se joignirent une foule d'autres qui, n'étant pas appelés auprès du roi par leurs fonctions, venaient lui offrir leurs services, au moment du danger. Je citerai parmi eux le marquis de Laplace, lieutenant-général d'artillerie, qui vint s'offrir pour prendre le commandement de Vincennes, où se trouvait seulement un colonel. Cette offre fut acceptée; il partit et conserva ce commandement jusqu'après les événements.

« Vers huit heures, je me rendis à l'état-major. Je vois, en y allant, les surveillants qui fermaient la grille du guichet de l'Échelle. On venait de tirer quelques coups de fusil d'une maison de la rue de l'Échelle. Dans la cour du château, tous les postes étaient sous les armes. Rulhières faisait prendre aux troupes une formation régulière sur la place du Carrousel. Au moment où nous traversions cette place, un coup de fusil fut tiré sur nous, d'une des maisons qui sont dans le prolongement de la rue de Rohan.

« Un grand mouvement régnait à l'état-major. Des avis arrivaient de tous côtés, disant qu'une foule immense encombrait les rues et les boulevards, que cette foule ne commettait pas d'actes d'hostilité, mais que les troupes avaient peine à se préserver du contact et de l'envahissement de cette foule. On annonçait en même temps que des masses énormes d'ouvriers descendaient des faubourgs. Je trouvai M. le maréchal Bugeaud au haut de l'escalier, occupé à recevoir un de ces rapports qu'apportait un inconnu convenablement mis, et qui, ayant très chaud et étant très animé, insistait vivement pour qu'on défendît toute espèce d'hostilité de la part des troupes. Cette foule était, disait-il, animée de bons sentiments ; il fallait agir sur elle par la persuasion. La garde nationale remplirait ce but, une résistance armée perdrait tout. Ce monsieur arrivait de la porte Saint-Denis, il parlait avec chaleur et paraissait convaincu. Son rapport fit impression. Presque en même temps arriva un capitaine de l'École polytechnique en bourgeois, m'apportant une lettre du général Aupick, annonçant que les élèves étaient dans un état d'effervescence. Il n'y avait encore aucune manifestation de révolte. Il demandait que le général Renault reçût l'ordre de préserver l'École contre une tentative extérieure, s'il en était requis [1].

« MM. Thiers et de Rémusat arrivèrent sur ces entrefaites; ils étaient très préoccupés. Ils avaient recueilli et recueillaient encore des avis analogues à celui que je viens de citer. Ils emmenèrent le maréchal Bugeaud dans le salon voisin. J'y entrai avec eux, et là, ils décidèrent que l'ordre devait être expédié aux troupes de cesser le feu, s'il était commencé; de ne faire aucun usage de la force et de conserver une attitude passive. M. le ma-

1. Peu de temps après, un autre avis du général Aupick m'annonça qu'il n'était plus maître de l'École.

réchal Bugeaud fit expédier partout cet ordre sans faire d'observation à ces messieurs. Au même instant, deux bataillons de la garde nationale arrivaient sur la place du Carrousel, criant à tue-tête : « Vive le roi ! » Je descendis aussitôt pour aller les voir et les remercier. Je rencontrai Montpensier au bas de l'escalier ; nous y allâmes ensemble. C'étaient deux bataillons de la 10e légion, conduits par le vicomte Lemercier, leur colonel. Des cris de : « Vive le roi ! » redoublèrent à notre approche. Le premier capitaine des grenadiers était M. de Jouvencel, membre de la Chambre des députés, un des cinquante-deux signataires de l'acte d'accusation. J'allai à lui et lui serrai la main. On ne pouvait rien se dire, les cris redoublés ne le permettaient pas. Nous passâmes devant le front, en distribuant des poignées de main. Quelques rares cris de : « Vive la réforme ! » se mêlèrent aux cris de : « Vive le roi ! » mais l'accueil fut chaleureux et excellent. Vint ensuite un bataillon de la 8e, qui nous fit le même accueil, quoique des cris de : « Vive la réforme ! » y fussent un peu plus nombreux.

« Un garde national, me criant avec affectation : « Vive la réforme ! » je m'arrêtai, et je lui dis : « Mais aussi vive le roi ! » Il répéta : « Vive le roi ! » Nous passâmes aussi devant les troupes, infanterie, artillerie, cuirassiers, chasseurs d'Orléans, chasseurs à cheval, garde municipale à pied. Les acclamations furent unanimes. Ces derniers y mirent une insistance particulière. Nous rentrâmes aux Tuileries pour rendre compte au roi. J'étais enchanté, je ne m'attendais pas à une pareille démonstration de la part de la garde nationale. Je la retrouvais telle que nous l'avions vue aux anciennes émeutes. L'armée se montrant comme toujours inébranlable, il semblait qu'il n'y eût qu'à donner un ordre à tous ces braves gens si chaleureusement disposés, pour qu'à l'instant ils missent toute émeute en déroute.

Mais cet ordre ne fut pas donné. Pouvait-il l'être?

« Arrivé aux Tuileries, je trouvai le tableau singulièrement plus sombre que sur la place. Les avis y pleuvaient. Ils étaient tous alarmants. C'était Lacrosse (député de l'opposition), qui avait vu, au boulevard des Capucines, le 5e léger revenant la crosse en l'air. C'était Andryane, le condamné du Spielberg, arrivant des Batignolles, annonçant qu'un énorme rassemblement d'ouvriers s'y formait pour descendre dans Paris avec les plus sinistres intentions. C'étaient mille autres, avec la nouvelle que la garde nationale se révoltait au seul nom de Bugeaud, se refusant à marcher, et d'autres rapports du genre des précédents. Une foule de députés, d'hommes politiques, de journalistes, d'inconnus mêmes, affluaient aux Tuileries. Chacun avait sa nouvelle, mais toutes étaient sérieusement alarmantes. Les nouveaux ministres, ou plutôt les ministres officieux, MM. Thiers, de Rémusat et Duvergier (car M. Barrot n'avait pas paru)[1], se promenaient beaucoup dans le salon de stuc, extrêmement agités et indécis. Duvergier déblatérait contre la nomination du maréchal Bugeaud, qu'il appelait *un legs fatal.* Ils consultaient les uns et les autres et n'agissaient pas. (Je n'accuse ni leur cœur, ni leur esprit. Je raconte.) Ils accouchèrent cependant de la nomination de La Moricière comme commandant des gardes nationales de la Seine,

1. « Jamais, en effet, on ne vit un aussi complet concours de circonstances fatales conspirer pour amener la chute d'une couronne, en la privant de tous moyens de défense. Tout lui manquait à la fois. La garde nationale, chargée de défendre cette couronne, se mettait à la tête des agresseurs, non pour la renverser, mais pour l'abaisser et l'humilier; les ministres, conseils et agents d'exécution de cette couronne, se retiraient, et en fait, sinon en droit, perdaient toute autorité et cessaient toute action, au moment où le pouvoir avait le plus besoin d'une action et d'une autorité vives et énergiques.

« Les hommes supposés devoir être les futurs ministres, pleins sans doute de cœur, de capacité et de zèle, n'avaient aucune qualité pour donner aucun ordre. Ils n'étaient d'ailleurs prêts sur rien et ne tenaient aucun des fils du gouvernement. Ils n'étaient rien. La force

sous le maréchal Bugeaud commandant en chef des troupes.

« Mais retournons au dehors, et nous voyons pendant ce temps, sur la place et dans la cour, M. le maréchal Bugeaud, à cheval, passant la revue de la garde nationale qui s'y trouve (cette garde nationale avait été augmentée de deux bataillons de la 1[re] légion, dont un montait la garde au château et devait relever les postes fournis par la 8[e]). A chaque bataillon il adresse un discours. Je n'ai rien su, ni de ce qu'ils contenaient, ni de l'effet qu'ils avaient produit. A la porte Saint-Denis, le général Bedeau ne pouvant plus maintenir ses troupes (52[e] de ligne, etc., etc.), inactives devant les masses populaires qui les envahissaient, revenait avec sa colonne par les boulevards vers la place Louis XV. Rencontrant sur son chemin des barricades infranchissables pour son artillerie, il dut y abandonner ses pièces. Cette colonne entraîna sans doute le 5[e] léger, stationné près des Affaires étrangères. Enfin les troupes évacuant les boulevards étaient remplacées par M. Odilon Barrot qui les parcourait, prêchant la paix au nom de son avènement au ministère, et croyant avoir la puissance de l'obtenir au milieu de l'oiseuse ovation dont il était l'objet. Ces événements donnaient une extrême audace au parti de l'insurrection et jetaient une alarme terrible parmi les nôtres. Des at-

armée elle-même était désorganisée par le remplacement de ses chefs au milieu d'une si violente crise, et par la mise à sa tête d'un homme nouveau, quelque capable qu'il fût, et étranger à tout ce qui s'était fait depuis le commencement de la crise, comme à tous les précédents antérieurs, d'un homme auquel toutes les touches du clavier étaient inconnues. Et la marche des événements vint encore aggraver cette situation. Le pouvoir royal restait donc seul absolument, sans conseillers constitutionnels, sans agents d'exécution, et, bientôt, il fut même sans chefs militaires, exposé aux attaques des sociétés organisées en gouvernement et en armée, qui avaient cheminé jusqu'aux portes de son palais, abritées derrière le parapet de l'opposition constitutionnelle. »

taques se manifestaient dans toutes les rues avoisinant les Tuileries, et la retraite du général Bedeau donnait même à beaucoup de personnes de sérieuses inquiétudes sur la défense du jardin des Tuileries. Un message venait en effet d'arriver, rapportant que le général Bedeau disait qu'il pourrait tenir encore une heure à la place Louis XV, mais pas plus.

« Sur la nouvelle des attaques faites dans les rues avoisinant les Tuileries, M. Thiers et moi nous courûmes à l'état-major pour avertir le maréchal Bugeaud d'y aviser immédiatement. Le maréchal était à cheval sur la place, suivi d'un état-major immense. Il parlait à un bataillon de garde nationale. Nous le ramenâmes à l'état-major. Il répondit à nos avis qu'il avait déjà ordonné à deux bataillons de la 10e de patrouiller dans les rues Saint-Honoré et de Richelieu, et à l'observation que je lui fis, qu'il me semblait nécessaire que chaque débouché sur la rue de Rivoli fût gardé contre toute surprise, il me répondit qu'il ne fallait pas se garder en place, qu'on se gardait en marchant, voulant ainsi appliquer, contre les surprises des conspirateurs de rues, la stratégie de sa guerre contre les Arabes. Sur un nouvel avis cependant, que les bataillons de la 10e étaient déjà loin et qu'il devenait de la plus extrême urgence de garder la rue de Rivoli, attendu que les coups de feu étaient déjà dirigés de la rue de l'Échelle contre le guichet de ce nom, il pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire que de s'y porter lui-même, et il monta à cheval avec son immense état-major, résolution brave et dévouée sans doute, qui n'était peut-être pas la plus efficace dans un pareil moment. Je courus au guichet, avec quelques surveillants armés, et j'engageai le poste de la garde nationale (voltigeurs de la 8e légion) à sortir pour défendre la porte. Un des gardes nationaux me répondit qu'ils n'avaient pas de cartouches, et, mon cheval étant arrivé, je montai dessus pour rejoindre le

maréchal. Arrivés sur la place des Pyramides, le maréchal et son groupe s'arrêtèrent. De nouveaux avis arrivaient. Plusieurs cavaliers revenaient de l'extrémité de la rue de Rivoli à notre rencontre ; parmi eux était La Moricière revêtu d'une redingote de garde nationale au général Carbonel, et Jules de Lasteyrie, en bourgeois. On suppliait le maréchal Bugeaud de rentrer. Sa présence n'était propre qu'à irriter. Elle suffisait pour tout perdre. Jules de Lasteyrie insista très vivement en ce sens. Le maréchal se décida à rentrer. Quelques renseignements moins alarmants arrivaient de la place Louis XV. Des renforts avaient été expédiés au pont tournant; Berthois et Borel étaient allés dans le jardin pour surveiller les moyens de défense. Je retournai près du roi. La foule, l'agitation dans les appartements avaient beaucoup augmenté. Le roi s'était mis en uniforme de garde national avec son grand cordon. Il s'était assis dans son cabinet rouge, adossé au mur du jardin. Il était impatient de monter à cheval. Il s'y décida bientôt. Toute sa famille était là. Les chevaux étaient au pavillon de Flore, ainsi que les piqueurs et les hommes à la française comme aux jours de revue.

Le roi partit; nous le suivîmes, Montpensier et moi. Outre les officiers de la maison du roi et des princes, une foule de généraux et d'officiers d'autres grades étaient montés à cheval avec lui. Le roi passa d'abord devant le poste du drapeau de la garde nationale, puis devant les postes placés à sa droite, puis devant une compagnie de chasseurs d'Orléans, adossée à la grille du Carrousel. L'accueil fut excellent. Il sortit par l'Arc de Triomphe, prit immédiatement à gauche sur la place et passa devant un bataillon de la 1re légion, commandée par Roussel, maître serrurier, qui était adossé à la grille du château. Quelques rares cris de : « Vive la réforme! » se mêlèrent aux cris nombreux et chaleureux de : « Vive le roi! »

Le roi continua, en passant devant la porte de l'état-major, puis devant plusieurs bataillons de garde nationale, qui étaient placés face au château, la droite près de l'hôtel de Nantes. Ils étaient de la 8e légion et je crois de la 10e; venait ensuite un bataillon de la 5e. Les cris de : « Vive le roi! » étaient ardents, tels que depuis maintes années on ne les avait pas entendus, et dominaient énormément quelques cris obstinés pour la réforme. Au milieu du bataillon de la 8e légion, le roi se retourna vers moi en souriant, et me dit, d'un air qui me parut celui de la satisfaction : « Il me semble que cela ne va pas trop mal. » A la gauche de la 8e légion se trouvait un élève de l'École polytechnique, l'épée à la main, voulant sans doute témoigner par là que, s'il avait suivi le mouvement général en quittant l'École, c'était au moins pour prêter son concours à la défense de l'ordre, de la monarchie et des lois.

« A la gauche de la garde nationale se trouvait un détachement du 13e chasseurs en potence, le dos tourné au quai. Ce corps qui, dans tous ces événements, tint une conduite dont je suis fier, au double titre de soldat et de général organisateur, fit un accueil remarquablement bon entre tous. Derrière lui, et un peu plus loin, était une compagnie de garde municipale à pied. On criait au roi de n'y pas aller. Le roi, comme de raison, n'en tint aucun compte. Il n'eût pu entrer dans son esprit ni dans son cœur de faire un pareil affront à ses meilleurs, à ses plus dévoués défenseurs. Les cris de ces braves gens témoignèrent au roi comme ils appréciaient l'honneur de sa visite. Toutes les lignes, infanterie, cavalerie, artillerie ayant été parcourues par le roi, qui y recueillit les preuves de la plus entière fidélité de l'armée, le cortège rentra dans la cour, où le roi vit le reste des postes. La garde nationale à cheval (environ cent chevaux commandés par le comte de Montalivet, colonel, et Paulin Lavalette, chef

d'escadron) vint ensuite défiler dans la cour devant le roi qui n'avait pu aller jusqu'à elle. Les cris de : « Vive le roi ! » furent sans mélange dans cette troupe qui, je ne saurais assez le redire, fut, avec l'état-major, le seul corps de la garde nationale qui firent leur devoir, et le firent jusqu'au bout avec un zèle et un dévouement qui semblaient vouloir venger leur uniforme d'actes coupables, accomplis par les autres légions. La revue terminée, le roi rentra dans ses appartements, où nous allons assister à une autre partie du drame.

« L'affluence des personnes de toutes sortes que j'ai décrite plus haut n'avait fait qu'augmenter. Un énorme déjeuner pour les allants et venants avait été, comme lors de tous les événements qui attiraient beaucoup de monde chez le roi, servi dans la salle de stuc. Les arrivants commençaient à pénétrer dans les cabinets même du roi, ayant vue sur le jardin, au lieu de rester dans les pièces regardant la cour. Les avis alarmants continuaient et, avec eux, les demandes d'éclairer le public et de lui faire de nouvelles concessions. Car, il est bon de le dire, depuis le matin il n'était question que de cela. A tous les avis se joignait la demande d'éclairer le public. On avait beau répéter : « Le ministère s'est retiré, Guizot a disparu, MM. Thiers et Odilon Barrot sont ministres ; vous aurez bien plus de réforme que vous n'en demandez » ; à tout cela, on vous répondait : « Ils ne veulent pas le croire ; il faudrait des écrits, des imprimés. » On avait fait des imprimés. Une foule de gens copiaient des écrits. On les répandait. On revenait alors dire : « Ils ne veulent pas y croire. Il faut des signatures. » Les mêmes personnes disaient : « Le peuple n'a pas de mauvaises intentions; il ne faut que lui faire connaître la vérité, et tout rentrera dans l'ordre. Mais il ne faut pas l'irriter, il ne faut pas lui opposer la force. Tout doit se faire par la conciliation. Autrement, tout serait perdu. »

C'étaient ces idées-là qui avaient fait donner l'ordre de la cessation du feu, qui avaient conduit M. Odilon Barrot sur les boulevards, et, jusqu'au bout, firent demander qu'on mît en avant une garde nationale aveuglée et impuissante qui, mise en contact avec l'émeute, fondait et disparaissait aussitôt, comme des glaçons dans une fournaise. Puis, voyant la complète inefficacité des moyens demandés et appliqués, on disait qu'ils étaient employés incomplètemeut, ou trop tard, et on demandait de faire à l'émeute de nouvelles concessions. Mais de faire respecter la loi, de réprimer le trouble, d'organiser les moyens de résistance, de combattre l'insurrection, personne n'en parlait ; il fallait, au contraire, bien se garder d'y songer. Tels étaient les dires unanimes de tous ceux qui apportaient des nouvelles, des avis, des conseils. Rentrant donc peu après le roi, je le trouvai assis dans son cabinet bleu avec Montpensier, quelques-uns de ses ministres officieux et MM. Cousin, Gustave de Beaumont (qui peut-être étaient du nombre de ces derniers : je ne l'ai jamais su). Dans le peu de temps que j'assistai à cette conférence, j'entendis M. Cousin qui paraissait complètement rassuré sur l'entière innocuité de la démonstration populaire, développait lentement les mesures à prendre et parlait avec moins de feu qu'il n'eût pu le faire d'un projet de loi en discussion à la Chambre des pairs. La réalité des faits du dehors m'appela bientôt hors du cabinet du roi. Il était de nouveau question de tentatives contre les Tuileries. On demandait de la garde nationale pour en défendre les abords. M. Thiers et moi, nous courûmes à l'état-major pour adjurer M. le maréchal Bugeaud d'aviser à ce danger imminent. En y allant, nous passâmes devant le 3e bataillon de la 1re légion (commandant Roussel), qui était toujours sur la place du Carrousel, adossé à la grille de la cour du palais, la droite à l'Arc de Triomphe. A notre vue, ce bataillon fit entendre des cris, mais différents de ce qu'ils étaient une

heure avant, au moment de la revue; les cris de : « Vive la réforme ! » égalaient au moins, s'ils ne dominaient pas, ceux de : « Vive le roi ! » Reille, mon officier d'ordonnance, qui était avec moi, remarqua dans les rangs plusieurs carlistes qui criaient avec acharnement : « Vive la réforme ! » La défection gagnait donc même cette 1re légion, qui jusqu'alors était restée fidèle à son devoir. En avançant, nous vîmes une masse compacte de peuple qui occupait l'espace compris entre l'escalier de l'état-major, l'hôtel de Nantes et la rue de Rohan. Devant l'escalier même, on apercevait une perche au haut de laquelle pendait un chiffon. Deux escadrons de cuirassiers étaient juxtaposés, la face contre cette foule. On nous dit : « Ce sont les émeutiers qui sont à l'état-major, vous ne pouvez y aller. » Nous nous séparâmes ; M. Thiers alla vers le Louvre et je rentrai aux Tuileries pour veiller à la préservation de l'intérieur du palais et avertir de cette situation. En passant dans le salon de stuc, je rencontrai M. Émile de Girardin, qui m'aborda pour me dire qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour parer au danger qui grandissait, et qu'il fallait, à l'instant même, prendre les mesures qu'il avait écrites sur un papier qu'il me remit. Sur ce papier, il y avait : *Abdication du roi. Régence de la duchesse d'Orléans. Dissolution de la Chambre des députés. Amnistie générale.* Je portai aussitôt ce papier au roi, qui était encore dans son cabinet bleu, et qui le communiqua au petit conseil qui était autour de lui, en leur disant : « Vous le voyez, Messieurs, voilà ce qu'on demande. » M. Thiers rentrait à ce moment. Je l'arrêtai près du bureau, dans le cabinet rouge; je lui demandai son avis, je le pressai de donner un ordre sur les mesures à prendre, un conseil sur la situation. Je ne pus en obtenir que ces mots, répétés à plusieurs reprises : « Le flot monte. » Ressortant aussitôt, pour voir si l'insurrection avait gagné du terrain sur la place, je trouvai, en rentrant, le roi assis dans son

cabinet rouge, près de la fenêtre, le dos tourné au jardin. Sa famille était près de lui; une foule de monde était dans le cabinet. Là commença, à proprement parler, la scène de l'abdication. Une extrême agitation régnait dans le cabinet. On allait, on venait, on parlait, chacun émettait un avis. On apportait, à chaque instant, des nouvelles de tel ou tel point de l'enceinte des Tuileries qui allait être attaqué. Le roi, calme, tranquille, immobile dans son fauteuil, demandait les avis de ses ministres officieux. On proposait de se retirer sur Saint-Cloud, sur Vincennes. Le roi s'y refusait, déclarant que, tant qu'il régnerait, il ne sortirait pas de Paris; il demandait à remonter à cheval; on criait : « L'abdication ! » M. Thiers était debout, à droite du fauteuil du roi, la tête baissée, les yeux à terre. Le roi lui dit : « Vous l'entendez, on demande mon abdication. Quel est votre avis? Vous êtes mon ministre. Donnez-moi votre conseil. » M. Thiers évitait de répondre, et se balançait, les yeux toujours fixés à terre. J'étais debout à sa droite et vis-à-vis du roi. Je le pressai également de répondre, le roi insista. M. Thiers finit par dire à voix basse : « Sire, ceci dépasse la portée des conseils d'un sujet. » Il hésita avant de prononcer ce dernier mot. On m'appela, je ne pus entendre les paroles qui continuèrent à être échangées entre le roi et ses ministres officieux. Je sus seulement que MM. Thiers et Duvergier avaient fini par dire au roi qu'ils croyaient que l'abdication était devenue nécessaire pour sauver le principe monarchique.

« Sur ces entrefaites, quelqu'un entra, en disant qu'il fallait nommer M. Odilon Barrot président du conseil. Cet avis semblait devoir promettre un peu plus de marge à la réflexion, et présentait un échelon de plus avant d'arriver à celui où devait être tranchée la question ardue, dont la solution était pendante. Il fut adopté immédiatement. Le roi appela le général Trézel, car cet excellent général ne l'avait pas quitté, et était (je n'en accuse pas les autres,

ils devaient être absents) le seul ministre ayant réellement cette qualité pour contresigner l'ordonnance qui fut faite, signée et contresignée à l'instant même sur le bureau du roi. M. Thiers salua le roi et partit avec ses amis aussitôt que le roi eut adopté la présidence du conseil de M. Odilon Barrot. Ce dernier n'était pas aux Tuileries. Le roi se trouva donc, encore plus qu'auparavant, dépourvu de ministres et de conseillers légaux et responsables. Il devait être près de midi.

Cette première scène du dernier acte terminée, je retournai dehors pour voir où en était l'émeute. Rien de nouveau n'apparaissait; mais, en sortant du perron de la reine, mon attention fut attirée par un homme placé au bas des marches, près des bornes, lequel parlait avec une extrême animation au milieu d'une réunion composée de gardes nationaux, d'hommes en bourgeois, d'employés de la maison du roi et d'officiers à cheval. Cet homme était petit, pâle, à barbe rousse; il portait l'uniforme de sous-lieutenant de grenadiers de la 4e légion. Il tenait à la main une branche de buis. Il disait que le peuple marchait sur les Tuileries, et qu'il fallait l'arrêter par la promesse de ce qu'il demandait, c'est-à-dire le programme Girardin à peu près, moins toutefois l'abdication. Il s'offrait à y aller, demandait un personnage considérable, le maréchal Gérard, par exemple, pour l'accompagner. La chaleur du langage de cet homme, l'offre qu'il faisait, offre qui évidemment l'exposait à des dangers, me frappèrent. Je rentrai pour donner la nouvelle et je passai par le salon jaune, où je trouvai le maréchal seul, assis.

« Ce digne vieillard, que le roi avait fait appeler, ainsi que les autres maréchaux, attendait là, comme un jour ordinaire, que le roi lui fît dire d'entrer dans son cabinet. Revenu dans le cabinet du roi, j'y trouvai les mêmes scènes d'agitation qui se continuaient. Le sous-lieutenant de la 4e légion y avait pénétré. Il développait son thème.

D'autres inconnus l'y avaient suivi. Le maréchal Soult venait d'y arriver. On demandait le maréchal Gérard. J'indiquai qu'il était dans une des pièces voisines. Le roi lui demanda de monter à cheval pour porter les paroles qui devaient calmer la multitude. Quoiqu'en habit bourgeois, il consentit à se charger de la pénible et douloureuse mission qu'on attendait de lui. Il arriva au perron. Nous le mîmes à cheval. Le sous-lieutenant de la 4e légion y monta à côté de lui, son rameau de buis à la main, comme insigne de pacification. Le maréchal Bugeaud était à cheval; il voulait absolument partir avec le maréchal Gérard. On lui disait : « Votre présence ne fera qu'irriter. En vous voyant, tout l'effet sera manqué. Vous ne réussirez qu'à vous faire tuer. Gardez-vous de vous montrer. » Il ne répondait rien, mais voulait partir. Nous parvînmes enfin à le retenir, mais non sans peine. Depuis ce moment, je ne sais ce qu'il devint. Je ne le revis plus.

« Pendant ce temps, l'agitation allait toujours en augmentant dans le cabinet du roi. On criait : « L'abdication! la régence de la duchesse d'Orléans! C'est le seul moyen de sauver votre famille du massacre. On ne peut plus se défendre! » D'autres criaient: « N'abdiquez pas! » mais ils étaient en petit nombre. Le duc d'Elchingen, le colonel de Neuilly[1] et M. Piscatory étaient de ces derniers. Le roi, enfin, reconnaissant la situation telle qu'elle était, c'est-à-dire l'impossibilité absolue d'organiser à ce moment suprême une résistance avec quelque possibilité de succès, se décida à tenter cette dernière chance de sauver quelques débris du naufrage de la royauté, et s'écria : « J'abdique! » La reine dit alors à un des partisans de l'abdication : « Vous l'avez, vous vous en repentirez. » La duchesse d'Orléans, en larmes, se jeta au cou du roi, en lui disant : « Ah! sire, ne m'abandonnez pas, je ne suis qu'une pauvre

1. Du 3e chasseurs, en congé à Paris.

femme, que pourrai-je sans vous ? » Montpensier et moi, nous courûmes sur le perron de la reine, pour annoncer cette décision à tous ceux des donneurs de nouvelles qu'un reste de respect retenait encore en dehors de la porte des appartements du roi. En y retournant, je rencontrai, dans la salle de stuc, l'amiral Baudin, qui m'arrêta en me disant : « Comment, monseigneur, on dit que le roi abdique ! Mais c'est impossible ! » Je lui répondis ce qui était. Il leva les bras en l'air en signe de désespoir. Mais, presque aussitôt, une foule de donneurs d'avis arriva, disant encore : « On ne croit pas à l'abdication, on demande un écrit. Écrivez, sire, il n'y a pas un moment à perdre. »

« Le roi se mit à son bureau, au milieu de la foule qui remplissait son cabinet. Montpensier et moi, nous étions derrière lui, la reine en face, les princesses près de la porte du cabinet de toilette. Le roi écrivit, sans se presser, son abdication, en ces termes : « J'abdique, en faveur de mon petit-fils, le comte de Paris, cette couronne que la volonté nationale m'avait appelé à porter. Puisse-t-il, plus heureux que moi, accomplir, pour le bonheur de la France, la haute mission qui va lui échoir. » On criait sans cesse au roi : « Plus vite, sire, le temps presse. » Le roi, toujours imperturbable dans son calme, ne se hâtait pas. Il signa et mit la date. Au moment où il commença la signature, on lui cria : « Et la régence de la duchesse d'Orléans ! » Ce à quoi le roi répondit : « Je ne parlerai pas de la régence de la duchesse d'Orléans. Elle est contraire à la loi, et je n'en ai jamais violé aucune. » Mais peu de personnes entendirent ces paroles, tant était grand le tumulte dans le cabinet. Henri de Sercey, aide de camp du maréchal Gérard, s'offrit pour lui porter le papier de l'abdication qui, à peine écrit, fut arraché des mains du roi, de telle sorte que l'encre encore fraîche fut étalée sur le papier, ce qui, plus tard, fit dire que les larmes du

roi avaient coulé, ce qui est la plus insigne fausseté[1].

« Quelque rapides qu'eussent été ces faits, les pas de l'insurrection l'avaient été plus encore. A peine cette seconde scène était-elle terminée, que l'on vint dire au roi, qui n'avait pas encore eu le temps matériel de sortir de la chambre : « Sire, il faut prendre un parti. Les insurgés seront ici dans quelques minutes, il faut se retirer ou se défendre. » En effet, en ouvrant la porte, on entendait déjà les décharges de mousqueterie des insurgés, venant du centre de Paris. Les troupes, fidèles observatrices de l'ordre qui leur avait été donné, se retiraient devant eux sans riposter.

« Le roi demanda :

« — Eh bien ! Messieurs, pouvons-nous nous défendre?

« — Nous faire tuer, oui, sire, nous sommes prêts à le faire; mais nous défendre, non, car nous n'avons plus la force morale nécessaire pour cela. »

« Telle fut la réponse à peu près unanime. Quelques-uns cependant criaient pour se défendre, entre autres le duc d'Elchingen, le colonel de Neuilly et le comte Roger, député du Nord. Ce dernier sortit, les cheveux hérissés, en demandant une épée. Il y eut encore quelques moments de tiraillement et d'hésitation avant que le roi ne se décidât entre les deux sacrifices dont le choix lui restait encore, celui de quitter les Tuileries et celui de s'y faire tuer. Mais le roi n'était pas seul; son rôle politique venait de finir, celui de chef de famille lui restait. Il devait la

1. « Cette pièce importante arriva, on ne sait comment, entre les mains du général La Moricière qui s'efforçait de mettre fin à la lutte. Elle passa ensuite entre les mains de Lagrange, l'auteur de l'événement des affaires étrangères, qui l'arracha sans doute au général au moment où celui-ci fut blessé. Une lettre du sieur Dumoulin, personnage dont il sera question plus bas, lettre publiée dans le journal *la Presse*, en mai 1848, donne, sur la marche qu'a suivie cette pièce importante, des explications d'où il résulterait que cette pièce est passée des mains du maréchal Gérard dans les siennes. Comme de raison, je ne me fais nullement garant de cette assertion. »

sauver du massacre. « Partons », dit-il, et le roi passa dans son cabinet de toilette suivi de la reine, des princesses, du duc de Montpensier, le seul de ses fils qui pût l'accompagner, et de ses petits-enfants. La duchesse d'Orléans monta avec ses enfants dans la salle du trône (m'a-t-on dit depuis lors). Tous ces événements s'étaient accomplis avec une telle rapidité que nous n'avions eu le temps de concerter aucun plan, de faire aucun projet, de nous communiquer aucune idée. J'embrassai ma femme en pensant que ce pouvait être la dernière fois. Je m'assurai que mes enfants étaient là et je vis partir le roi, qui sortit par la chambre de la reine et par le corridor jusqu'au passage sous l'Horloge, d'où il gagna le jardin, donnant le bras à la reine, suivi de sa famille, accompagné de ses officiers, d'un certain nombre de députés et d'amis. Il traversa le jardin à pied, escorté par la garde nationale à cheval, qui le salua du cri de : « Vive le roi ! » et arriva jusqu'à l'obélisque où, entouré d'hommes de toutes sortes qui se trouvaient là, il attendit, dans une affreuse situation, ses voitures, qui devaient l'y rejoindre pour gagner Saint-Cloud. Il y parvint sous l'escorte de la garde nationale à cheval, qui, commandée par le comte de Montalivet, colonel, et Lavalette, chef d'escadron, voulut lui donner cette dernière preuve de dévouement, et sous celle de détachements des 2e et 7e cuirassiers, sous les ordres du général Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Le moment n'est pas venu de faire le récit des péripéties de ce cruel voyage et de ceux des divers membres de la famille royale. Revenons aux Tuileries.

« Au moment où je vis partir le roi, bien convaincu que tout était perdu, je n'eus qu'une pensée, celle de retarder assez les progrès de l'insurrection pour qu'elle ne pût le gagner de vitesse. Dans ce but, je courus dans la cour des Tuileries, et je m'élançai sur un cheval.

« Au moment d'y monter, je rencontrai le commandant Fiereck, officier d'ordonnance de Montpensier, qui me demanda si le roi avait des voitures. « Je ne le crois pas, lui dis-je. Courez au pavillon de Flore prendre les broughams et tout ce que vous pourrez de voitures. Conduisez-les vous-même, et sans perdre une seconde, par le quai qui est encore libre à la place de la Concorde ! » Il trouva deux broughams de la maison du roi et un cab qui avait amené Uginet, contrôleur du service du roi, chez lui, aux Tuileries. Il les prit avec lui, et c'est à cela que le roi dut les moyens de sortir de sa cruelle situation. Car les insurgés, faisant feu sur les attelages du roi au moment où ils sortaient des écuries, avaient tué le piqueur et trois chevaux, blessé le cocher et s'étaient emparés des voitures. Celle du maréchal Soult était aussi dans la cour, mais le maréchal monta dedans et retourna chez lui.

« Je trouvai la cour encombrée des troupes qui évacuaient la place du Carrousel; d'après quel ordre, je l'ignore. Une demi-batterie d'artillerie, la seule artillerie qui fût près des Tuileries, était en batterie, à droite de l'Arc de Triomphe, dans la cour. En arrière, se trouvaient deux lignes d'infanterie, environ quatre bataillons du 16e léger et du 69e, une compagnie de chasseurs d'Orléans. Des caissons de vivres étaient placés dans le carré du pavillon de Flore. Le 6e cuirassiers, occupant le pavé compris entre l'Arc de Triomphe et l'Horloge, remplissait tout cet espace, serré en masse par pelotons, et s'écoulait péniblement dans le jardin par le passage de l'Horloge.

« Un régiment de dragons (le 8e, je crois) remplissait l'espace compris entre le 6e cuirassiers et le pavillon de Flore, empêchant l'infanterie de faire aucun mouvement. D'autres troupes se retiraient sur le quai. Il n'y avait là personne qui commandât. Je pris le commandement, et fis filer au plus vite la cavalerie par le quai; mais le guichet est

étroit, et ce fut long. Si les insurgés fussent venus à ce moment, ils pouvaient nous égorger là comme des moutons à l'abattoir : car il était impossible de faire mouvoir aucune troupe. Dieu en ordonna autrement. J'étais résolu à n'engager de combat qu'autant que cela eût été absolument nécessaire pour donner au roi le temps de s'éloigner, car une défense eût été impossible; nous étions débordés de tous les côtés, et la tentative n'eût abouti qu'à faire massacrer les personnes inoffensives qui se trouvaient dans les Tuileries. Une fois débarrassé de la cavalerie, je renvoyai l'artillerie par le quai. Je déployai deux bataillons du 16e léger dans la cour, je fis monter les deux bataillons du 69e dans les appartements au premier. La compagnie de chasseurs d'Orléans fut mise devant la porte de l'Horloge, et une demi-douzaine de surveillants à la grille d'entrée de l'Arc de Triomphe. Malgré la pénible consigne que je leur donnais, je fus parfaitement obéi de ces troupes. Je me plais à rendre cet hommage à leur esprit de fidélité et de discipline. Moi-même je me mis à cheval entre les deux bataillons, et je défendis expressément de tirer. Mes officiers étaient avec moi. Il y avait là, outre les généraux Gourgaud et d'Houdetot, aides de camp du roi, le général d'Arbouville, à pied, et le général Magnan sur un cheval de cuirassier. On demandait partout de la garde nationale, pour présenter son uniforme comme porte-respect aux insurgés et tâcher par ce moyen d'empêcher l'envahissement et le pillage des Tuileries; mais elle s'était évanouie tout entière, on n'en trouvait plus nulle part. Pendant que je m'efforçais ainsi de rassembler les derniers éléments qui pouvaient encore nous permettre de retarder pendant quelques instants les progrès du désordre, je vis revenir à moi le maréchal Gérard. Il me rapporta, ce que je ne savais que trop, qu'il n'avait pu réussir dans la mission qui lui avait été confiée. Il avait

été jusqu'auprès du Palais-Royal. On lui avait tiré des coups de fusil au lieu de l'écouter. Il ne lui restait que la triste consolation d'avoir donné au roi cette dernière preuve de dévouement. Je remerciai cordialement ce digne vieillard, qui se retira navré.

« Peu après, arrivèrent deux personnes dont l'une (je le sus plus tard) était M. Biesta. Ils me demandèrent, de la part de M. Odilon Barrot, où était la duchesse d'Orléans. Je la croyais partie avec le roi ; je le leur dis, et, sur leur affirmation contraire, j'envoyai sur-le-champ dans ses appartements, pour la supplier de partir des Tuileries au plus vite et de gagner la place de la Concorde, d'où je pourrais la faire partir pour Saint-Cloud avec les troupes, car j'en étais encore parfaitement obéi.

« Un peu plus tard, passa un lieutenant d'artillerie en tenue d'Afrique, avec une balle dans le bras[1]. Ce brave volontaire me salua d'un cri de : « Vive le roi ! » qui vibra fortement dans mon cœur. Et à peine avais-je terminé mes dispositions d'ordre que les insurgés débouchèrent sur la place, en deux colonnes, l'une par le guichet du pont du Carrousel, l'autre par la rue de Rohan. La colonne de gauche précédait un peu l'autre. Elle s'avança jusqu'à la hauteur des maisons qui sont sur la place. Un tambour battait une sorte de charge. Elle avait un drapeau. En tête, se trouvait un homme vêtu d'un uniforme de chef de bataillon de la garde nationale et d'un chapeau à plumes. Ces colonnes étaient des bandes d'hommes du peuple en désordre, d'ouvriers aux bras nus, armés de toutes sortes d'armes, auxquels étaient mêlés quelques gardes nationaux en uniforme parfaitement régulier. Ces colonnes tiraillaient faiblement. Arrivées à la hauteur des maisons, étonnées de voir la cour garnie de troupes en ordre, elles hésitèrent. Le feu se ralentit, il s'arrêta

1. On m'a dit depuis que cet officier se nommait Tricot de Latour.

même un instant. Elles s'étalèrent un peu sur la place et n'avancèrent pas. Pendant ce temps la duchesse d'Orléans avec ses enfants avait traversé la cour à pied, accompagnée de M. Dupin, de quelques députés, des officiers du comte de Paris, de Mme de Vins et de personnes de sa maison. Elle gagna le jardin par le pavillon de l'Horloge, quoique deux de ses voitures attelées fussent à sa porte. La pauvre Mme de Montjoie, malade, la suivit peu après, et rentra dans son appartement. J'attendais, avec les troupes immobiles, pour lui donner le temps de la retraite. Un détachement de garde nationale, cent hommes environ, arriva enfin par le guichet de l'Échelle. Je me portai à sa rencontre pour le placer en première ligne et opposer son uniforme aux insurgés. Quelques gamins armés étaient dans ce détachement. Un bruit confus de voix m'accueillit. Ne pouvant rien entendre, je me retirai. Un caporal, grand jeune homme à moustaches rousses, se détacha alors, vint à moi et me dit d'un ton de reproche : « Les municipaux nous fusillent à la place du Palais-Royal depuis une heure. Il est de votre devoir de faire cesser cela. Quand on est prince, on se montre, on n'agit pas comme vous le faites. » Peu disposé à écouter un pareil langage, je l'interrompis en lui disant qu'il devait voir que j'empêchais le combat là où j'étais et que j'étais prêt à employer mes efforts à le faire cesser partout, et je l'engageai à rentrer dans les rangs de son détachement. Puis, voyant que cette petite troupe, loin de me porter assistance, ne venait que pour m'insulter, et peut-être pour faire pis encore, calculant que la duchesse d'Orléans avait eu le temps de s'éloigner, et voulant éviter de demander aux troupes un combat inutile, je donnai l'ordre de la retraite et je sortis moi-même avec les troupes par le passage de l'Horloge. Je confiai au général Boyer le commandement de l'arrière-garde et, après avoir donné les instructions nécessaires pour couvrir

notre retraite, je me mis en mesure de rejoindre la duchesse d'Orléans. En passant près du bassin central, je vis une bande qui débouchait déjà dans le jardin par la grille du 29 Juillet.

« Je trouvai cependant, dans le jardin, la demi-batterie que j'avais fait évacuer de la cour, une partie du 6e cuirassiers et des détachements d'infanterie, 5e léger et 52e. Ces troupes étaient près du bassin octogone, se prolongeant ainsi dans la grande allée centrale, et quatre bataillons me suivaient. En approchant du bassin, j'aperçus le groupe de la duchesse d'Orléans qui le contournait. Je recommandai de nouveau à Boyer de nous organiser une bonne arrière-garde et de tenir, s'il était nécessaire, quelque temps, au défilé du pont tournant ; puis je courus sur la place de la Concorde. J'y vis encore quelques troupes. Les généraux Bedeau et Rulhières y étaient à cheval. Quelques groupes peu compacts étaient semés sur les asphaltes de la place. Il arrivait de la cavalerie par le quai ; une masse d'infanterie était à l'entrée de la rue Royale, et, en sortant de la grille du pont tournant, se trouvait un détachement d'environ cent cinquante gardes nationaux de la 2e légion, formés en deux haies sur deux rangs. On me prévint aussitôt que ce détachement offrait d'escorter partout la duchesse d'Orléans et le comte de Paris. J'ordonnai immédiatement au général Bedeau de former une tête de colonne et de marcher, par la barrière de l'Étoile, sur Saint-Cloud, où je voulais conduire la duchesse d'Orléans et le comte de Paris. Je n'avais pas de voiture, il est vrai, mais je me proposais, jusqu'au moment où nous aurions pu en trouver, de faire monter les femmes et les enfants sur un des caissons d'artillerie.

« Je chargeai le général Rulhières de faire suivre tout ce qu'il pouvait réunir de troupes. Le général Boyer devait, je l'ai déjà dit, former l'arrière-garde. A peine

les ordres sont-ils donnés, je retourne vers la duchesse d'Orléans. Elle allait arriver à la grille du pont tournant. Elle donnait le bras à M. Dupin, tenait le comte de Paris par la main et marchait en tête du groupe composé comme je l'ai dit plus haut. Je lui annonce rapidement mon plan, et je la prie de se placer entre les deux haies du détachement de la garde nationale; mais on parlait beaucoup autour d'elle, elle ne m'entendait pas. Et puis, je l'ai déjà dit, nous n'avions pas eu la moindre possibilité, ni de coordonner un plan, ni même de nous communiquer nos idées. Chacun de nous donc agissait sous l'empire unique de la sienne propre. Celle de la duchesse d'Orléans, celle des personnes qui l'avaient conseillée, était d'aller à la Chambre des députés. Elle me crut imbu de la même pensée et supposa, sans doute, que je lui parlais des moyens de l'exécuter, tandis que moi, qui ne songeais qu'à l'emmener de Paris, j'étais persuadé qu'elle entrait dans le plan que je lui proposais. Après cette courte communication, après avoir vu le général Bedeau partir, avec le détachement de la garde nationale, qui avait entre ses rangs la duchesse d'Orléans, je me rends au plus vite vers les débouchés de la place, sur la rue de Rivoli et la rue Royale, lesquels paraissaient les plus menacés, afin de veiller à la sûreté de ces points. Je trouve devant la rue Royale environ trois bataillons en masse. Les officiers supérieurs du 21ᵉ étaient à pied auprès. Le général d'Arbouville causait avec eux. Je priai ce dernier qui, dès le commencement des troubles, avait offert ses services, de prendre le commandement de ce point et des troupes qui s'y trouvaient, afin d'empêcher les insurgés de déboucher trop tôt par là sur la duchesse d'Orléans. Déjà, je lui avais demandé un service analogue dans la cour des Tuileries, et là, comme précédemment, il déclina la mission en me disant : « Vous le voyez, je suis à pied. » Inquiet, cependant, de ne pas

voir la tête de colonne du général Bedeau entrer dans les Champs-Élysées, j'avais déjà envoyé un officier pour lui rappeler que c'était cette voie et non le Cours la Reine qu'il devait prendre. Ne voyant pas revenir le premier officier, j'en renvoyai un second, et enfin je m'y portais moi-même, lorsque Courtois d'Hurbal, mon officier d'ordonnance, vint me dire : « La duchesse d'Orléans est à la Chambre des députés. »

« J'éprouvai, à ces paroles, un affreux serrement de cœur. Car, je l'avouerai, la vue des troupes qui étaient encore à la place de la Concorde, la manière dont, jusqu'à ce moment, j'avais encore été obéi, m'avaient rendu une lueur d'espoir.

« Au moment où je m'arrêtais, pour recevoir la réponse de Courtois, je fus encore abordé par un garde national, entouré de quelques hommes, armés d'armes blanches, qui me demanda avec amertume de faire cesser le feu de la place du Palais-Royal, où on les fusillait. Son langage était très animé, mais les dispositions des hommes qui l'entouraient ne m'étaient pas personnellement hostiles, car, après quelques paroles de conciliation que je leur adressai, ils crièrent : « Vive le duc de Nemours ! » Je donnai donc devant eux à Borel de Brétizel, mon aide de camp, l'ordre d'aller lui-même à la place du Palais-Royal, s'employer pour faire cesser le feu, et, cela fait, je partis au galop pour aller rejoindre, à la Chambre des députés, la duchesse d'Orléans, pour lui offrir, ainsi qu'à ses enfants, au moins la protection de mon corps, seul parti qui me restât à prendre, seule protection que je pusse encore donner. Je traversai la colonne du 3e dragons qui se retirait sur le quai des Tuileries. Au coin de ce quai et du pont Louis XVI se trouvait un groupe de bourgeois et d'hommes du peuple armés qui, à ma seule vue, cria encore : « Vive le duc de Nemours ! » Entre le pont et la façade de la Chambre des députés, il y

avait deux petits bataillons du 14e et quelques cavaliers; ne trouvant là aucun des officiers généraux qui commandaient ces troupes, je priai le général Gourgaud, que j'y vis, de les disposer de manière à préserver cette petite place de l'envahissement de la foule que je voyais arriver par le quai d'Orsay, et à maintenir libre la communication vers le cours inférieur de la Seine. J'avertis le chef de bataillon de Brotonne, qui commandait les détachements du 14e, de l'ordre que j'avais donné au général Gourgaud; je mis pied à terre et, avec l'aide du général d'Houdetot, que je rencontrai là, je perçai un groupe de très mauvaises figures, qui se pressait contre la grille du jardin du palais. Des voix de ce groupe me saluèrent encore du cri de : « Vive le duc de Nemours! » Nous entrâmes, et d'Houdetot me conduisit jusque dans la salle des séances, où je ne parvins qu'avec peine, à travers une foule de gardes nationaux et de bourgeois qui encombraient les corridors et l'hémicycle.

« La duchesse d'Orléans était assise avec ses enfants au pied de la tribune. Elle était accompagnée et entourée par la marquise de Vins, sa dame, par le lieutenant-général Marbot et les colonels comte de Montguyon, duc d'Elchingen, et de Chabaud-Latour, aides de camp du comte de Paris, et par plusieurs serviteurs de sa maison. Quelques aides de camp et officiers d'ordonnance du roi, qui n'avaient pu le suivre, étaient venus aussi se grouper autour de nous dans la Chambre. J'ai déjà nommé le général comte d'Houdetot, membre de la Chambre; il y avait encore le lieutenant-général baron Gourgaud, le comte Ulric de Grave et le capitaine Bro, officiers d'ordonnance. J'y arrivai moi-même avec mes deux officiers d'ordonnance, Charles Reille et Charles Courtois d'Hurbal. Un tumulte extrême régnait dans l'enceinte de la Chambre; le désordre était déjà complet, l'hémicycle et les couloirs remplis par des personnes étrangères, qui

déjà envahissaient une partie des bancs des députés. Tout le monde parlait, et les voix parties des tribunes dominaient souvent le bruit qui se faisait dans la salle. La duchesse d'Orléans et ses enfants étaient presque étouffés sous la pression de la foule qui se serrait autour d'eux. Je fis en vain, pour obtenir un peu de place et d'air (car la chaleur était extrême), des appels réitérés et énergiques aux gardes nationaux les plus rapprochés de nous. Je rencontrai chez eux peu de bonne volonté, ou plutôt une crainte extrême de repousser la foule qui, pressant du dehors, menaçait de nous étouffer; et pourtant, ce furent ces mêmes hommes qui, quelques instants plus tard, exposaient leur vie pour sauver les nôtres.

« Au milieu de ce tumulte, M. Dupin occupait la tribune, et le président agitait sa sonnette sans pouvoir obtenir le silence. Une sorte d'accalmie dans cette tempête permit enfin à l'orateur de se faire entendre. Il annonça, en peu de mots, l'abdication du roi en faveur du comte de Paris, la régence de la duchesse d'Orléans, et descendit de la tribune. Il y fut remplacé par le lieutenant-général duc de Reggio, qui, au milieu du bruit qui couvrit complètement sa voix, prononça des paroles en faveur de la protection de la duchesse d'Orléans. Les détails de la scène ayant été assez exactement rapportés dans le *Moniteur*, sauf le moment où la duchesse d'Orléans, ses enfants et moi, nous nous sommes retirés, qui y est indiqué beaucoup trop tôt, je passerai rapidement sur les détails de la séance, et je m'attacherai spécialement à ce qui est relatif à la duchesse d'Orléans.

« Nous ne pouvions venir à bout de la préserver de la pression de cette foule qui, de plus en plus, envahissait l'hémicycle. Quelques personnes, entre autres M. Clément, questeur de la Chambre, engagèrent la duchesse à se retirer dans une pièce voisine, pour la tirer de cette scène de confusion. Elle n'y était pas disposée, et je l'engageais

fortement à n'en rien faire (quoique le *Moniteur* me prête une intention contraire). Une fois venue dans l'enceinte de la Chambre, elle devait y rester et lier son sort au sien. C'était la seule conduite digne à ce moment. Seulement, pour avoir un peu d'air, nous nous décidâmes à monter en haut des gradins, ce que nous fîmes avec beaucoup de peine, en raison de la foule qui nous pressait. Arrivés en haut, on voulut encore nous faire sortir par la porte qui fait face au président ; mais nous n'y consentîmes point, et nous nous assîmes sur l'avant-dernier gradin, au haut de la partie gauche du centre, la duchesse d'Orléans entre ses deux fils, moi à la droite du comte de Paris. Nos aides de camp se groupèrent autour de nous et les gardes nationaux, qui, de l'hémicycle, étaient montés avec nous au haut des gradins, s'assirent tout autour de nous de manière à former un cercle préservateur pour nous protéger contre toute éventualité. Depuis ce moment, ces braves gens ne nous quittèrent plus et firent de notre salut leur affaire personnelle, avec un dévouement auquel je ne puis penser sans émotion. J'ai le regret de ne pas savoir leurs noms; mais, parmi eux, je citerai un sergent que je reconnus pour être huissier de la Chambre, et un caporal de grenadiers de la 6e légion, jeune homme pâle à long nez et moustaches noires, duquel j'avais conçu d'abord une mauvaise opinion, d'après une réponse qu'il me fit dans l'hémicycle, opinion dont sa conduite me fit plus tard complètement revenir. Pendant tout le temps que dura ce transport, M. Marie était à la tribune, attendant le silence. Lorsqu'il put en obtenir un peu, il parla en faveur d'un gouvernement provisoire. MM. Crémieux, l'abbé de Genoude, Odilon Barrot, le marquis de Larochejaquelein lui succédèrent. A l'exception d'Odilon Barrot, qui appuya la régence de la duchesse d'Orléans, tous, avec des nuances diverses, parlèrent en faveur d'un gouvernement provisoire. M. Crémieux dit qu'il avait

eu le triste honneur de reconduire le roi et la famille royale jusqu'aux voitures qui l'emportaient dans son voyage. Une voix sonore, partant des tribunes au-dessus de la gauche, cria : « Bon voyage ! »

« L'abbé de Genoude fut hué presque constamment pendant son séjour à la tribune. On le força d'en descendre, lorsqu'on vit M. Odilon Barrot entrer dans la Chambre, et on y fit aussitôt monter ce dernier. Pendant le discours de M. Odilon Barrot, la duchesse d'Orléans se leva pour prendre la parole. Elle voulait remercier la Chambre de l'accueil qui lui avait été fait, et lui dire qu'elle se confiait à elle et remettait entre ses mains la protection du jeune roi. Elle ne put se faire entendre ; on l'engagea à laisser terminer le discours de M. Barrot. Les événements qui se précipitèrent ne lui laissèrent pas la possibilité de reprendre la parole. Après le discours de M. de Larochejaquelein, un homme d'une cinquantaine d'années, étranger à la Chambre, M. Chevalier, rédacteur de la « bibliothèque historique », et qui, m'a-t-on dit, avait contribué à la prise de l'hôtel de ville en 1830, s'élança à la tribune pour demander la constitution immédiate d'un gouvernement et la présentation du comte de Paris au peuple. Pendant tout ce temps, le tumulte continuait dans la Chambre, les tribunes se mêlaient constamment à la discussion, une foule de députés venaient nous donner des avis. Je me rappelle, parmi eux, MM. Jules de Lasteyrie, de Résumat, Dupin, Pieron, de Marnay, de Larochejaquelein et Émile de Girardin, député démissionnaire depuis quelques jours. Le comte de Paris suivait attentivement la séance et me demandait dans quel sens parlait tel ou tel orateur. Quant à moi, vivement préoccupé des dangers de la situation extérieure, j'envoyais, depuis le commencement, officiers sur officiers, pour assurer la garde de la Chambre et la préserver de l'invasion et de l'émeute, et en même temps pour

qu'on veillât à nous laisser libre une voie de retraite, par le quai d'Orsay, vers le pont d'Iéna. Car je m'attendais à nous voir, d'un moment à l'autre, contraints à cette retraite. J'expédiai aussi le capitaine Bro vers le roi, à Saint-Cloud, pour l'informer de la situation. On m'avait rendu compte que les troupes étaient en bon ordre, autour du Palais-Bourbon. Enfin M. de Grave, dernier officier que j'avais envoyé, vint me rapporter que le général Bedeau, qu'il venait de voir, me faisait dire qu'il avait des forces suffisantes pour protéger la Chambre, que les issues étaient bien gardées et qu'il ne voyait seulement que quelques mauvaises figures qui rôdaient autour[1]. Peu de moments après ce message rassurant, nous vîmes entrer par les deux portes qui donnent dans l'hémicycle une troupe, ou plutôt une tourbe composée de gardes nationaux, de bourgeois et d'hommes du peuple, déguenillés et aux bras nus, porteurs de drapeaux et d'armes de toutes sortes.

« En tête de cette troupe marchait Dumoulin, ancien officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon, que je reconnus pour le même homme que j'avais déjà aperçu au milieu des insurgés sur la place du Carrousel ; il monta à la tribune, avec les hommes portant les drapeaux, et planta celui qu'il tenait sur la tablette de la tribune. Le reste de la horde se plaça sur les escaliers de la tribune dans l'hémicycle. Je reconnus plusieurs des drapeaux pour être ceux de la salle des maréchaux que ces brigands venaient d'enlever.

1. « Depuis les événements, M. le général Bedeau a donné une explication de sa non-résistance à l'émeute qui a renversé la Chambre des députés. Il a dit à quelqu'un, qu'il savait devoir me le rapporter, que, l'ordre ayant été donné de cesser le feu, il n'avait pas cru devoir, sans de nouveaux ordres, engager avec les insurgés une lutte qui eût fait recommencer le combat, et qu'il avait fait demander des ordres à cet égard. A qui ? on l'ignore. Pendant qu'il attendait la réponse, l'émeute avait pénétré dans la Chambre. »

« Une partie de ces hommes se mirent sur les gradins des députés et, montant lentement, petit à petit, vinrent occuper les places intermédiaires entre la nôtre et l'hémicycle. Un homme d'une trentaine d'années, très bien mis, habit noir et cravate blanche, mais avec une figure d'une expression féroce, yeux gris et brillants, cheveux noirs longs et frisés, pommettes saillantes et colorées, vint s'asseoir sur la tablette du gradin immédiatement inférieur au nôtre et, légèrement tourné vers nous, ne cessa de regarder fixement notre groupe. Chevalier, l'homme qui venait de faire un discours, monta aussi pour donner des conseils, mais à bonne intention. Au moment de cette scandaleuse invasion, le président se couvrit, déclara qu'il n'y avait plus de séance, et le tumulte fut à son comble. Cependant M. Ledru-Rollin parut à la tribune au milieu des drapeaux et tâcha d'obtenir du silence. Il fit de longues phrases, et conclut en demandant un gouvernement provisoire et l'appel au peuple. M. de Lamartine lui succéda, et, de sa voix sonore, prononçant de grands mots, demandait aussi le gouvernement provisoire, lorsqu'il fut interrompu par un nouveau tumulte. En effet, un bruit confus se fait entendre du dehors. Il se rapproche. Des coups violents, semblables à des coups de fusil, sont entendus dans le corridor des tribunes. La porte cède, les tribunes placées au-dessus de la partie droite de l'assemblée (celles qui servent au corps diplomatique) sont envahies violemment par une bande d'hommes du peuple, armés de fusils, qui s'y rue. Un homme, jeune et petit, vêtu d'un sale bourgeron bleu, entre un des premiers, monte à califourchon sur la balustrade de la tribune, et met en joue le président. Lâche-t-il ou non la détente? Je l'ignore. Est-ce une lueur d'honnêteté ? Est-ce un raté qui arrête ce coup de feu, signal d'une horrible boucherie? Je l'ignore. Je vois seulement, quelques secondes après, cet homme porter la main à la batterie, comme pour aiguiser la

pierre. Mes yeux se tournent alors vers le président : il avait disparu. L'assemblée, saisie de stupeur et révoltée d'indignation, reste ferme à son poste, attendant le massacre. Quelques députés se jettent sur notre groupe pour le préserver, — car plusieurs fusils, dit-on, étaient braqués sur nous; — je remarque parmi eux MM. de Mornay, de Morny, Jamin, d'Oraison. Les gardes nationaux se resserrent bravement autour de nous. La duchesse d'Orléans reste impassible devant cette horrible scène, qui arrache la couronne de son fils, détruit l'avenir de ses enfants, et elle brave, avec un courage au-dessus de tout éloge, le danger qui menace d'une mort imminente elle et ce qu'elle a de plus cher au monde.

« Mais quelques secondes ont amené la réflexion. L'émeute aux bras nus recule elle-même devant le massacre de gens désarmés, et l'assemblée, dernier reste des pouvoirs légaux de la France, souillée par cette hideuse invasion, comprend qu'elle doit céder la place à la force brutale. Les députés quittent leurs bancs et se retirent par les issues laissées libres. Notre groupe est entraîné vers une petite porte, placée au-dessus de la gauche. Je me range, pour laisser la duchesse et ses enfants s'éloigner la première de cette horde de forcenés. Elle part en suivant le couloir supérieur des gradins de l'assemblée, par lequel nous nous écoulons un à un. Long, son valet de chambre, la suit immédiatement, emportant le comte de Paris; puis vient Debraine[1], garçon d'appartement, portant le duc de Chartres. Je suis les enfants. Le marquis de Mornay marche à côté de moi, sur le premier gradin. Arrivés à la porte, nous sommes entraînés par un flot humain qui descend, dans un ordre inexprimable, à travers les détours d'un escalier obscur dont il remplit l'étroit

1. A Agen, en 1839, cet homme courageux et dévoué avait arrêté, au péril de ses jours, la voiture du duc et de la duchesse d'Orléans, que des chevaux emportés entraînaient dans la Garonne.

conduit. Dans cette tourmente, je suis séparé du comte de Paris, que je retrouve en bas, criant dans les bras de Chevalier, l'homme au discours. Chevalier lui-même crie avec force : « C'est affreux ! on l étouffe dans mes bras. » Enfin le flot nous vomit dans la salle des Pas-Perdus, où je suis de nouveau séparé violemment du comte de Paris. Je crie pour rejoindre la duchesse d'Orléans et ses enfants. On m'entoure, on me dit de me taire et qu'ils sont en sûreté. On m'arrache mon chapeau d'uniforme, mes épaulettes, mon épée, ma tunique. On me met un chapeau rond, et on me fait passer un paletot. J'aperçois Courtois, mon officier d'ordonnance. On m'entraîne dans une salle de billard, à la porte de laquelle j'aperçois le Dr Blache, qui me lance un regard sympathique. Je me trouve dans ce billard avec mes fidèles gardes nationaux et Reille, mon officier d'ordonnance. Là, ces braves gens me font revêtir un uniforme de garde national. L'un me prête ses vêtements[1], l'autre son fourniment[2], un troisième (décoré vieux soldat d'Austerlitz, dit-il) son fusil. Un lieutenant de grenadiers de la 10e légion (M. Bercher, rue de Bourgogne, 42) m'offre de me conduire chez lui. On m'apprend que la duchesse d'Orléans est aux Invalides avec le comte de Paris. Je demande à y aller. Je remets entre les mains d'un jeune homme qui se trouvait là ma montre avec chaîne, clef et cachets, ma bourse, mon couteau que j'avais dans ma poche et que je ne savais pas où placer dans mon nouvel uniforme. Nous sortons ; l'huissier sergent nous conduit par les issues détournées qu'il connaît. Nous traversons une chambre, où je vois M. Sauzet, seul, se promenant, et, après plusieurs détours, nous traversons l'avenue de la présidence, rencontrant en chemin plusieurs députés, entre autres MM. de l'Espée et le marquis de

1. M. Rousseau, antiquaire.
2. Je ne sais pas son nom, profession d'homme de peine.

Bérenger, et nous arrivons dans la cour du Palais-Bourbon. Le temps était calme et doux, le soleil brillait. C'était la première journée de printemps. Cruel contraste avec l'affreuse agitation dont nous sortions! Nous prenons une espèce d'ordre : le lieutenant marche en tête, puis les grenadiers. Je me mets parmi les chasseurs. Nous passons devant un bataillon de la 10e légion, formé sur la place du Palais-Bourbon, et qui ne nous dit rien, et nous prenons la rue de l'Université. Reille en uniforme et quelques individus en bourgeois suivent notre groupe de gardes nationaux. Arrivés sur l'esplanade des Invalides, je vois l'artillerie qui rentrait tranquillement à l'École militaire comme après une revue. J'aperçois quelques bandes armées passant au loin. Nous nous dirigeons vers une porte qui donne sur le boulevard, du côté de la rue de Varenne. Nous y entrons sans difficulté ; là, je remercie avec effusion ces braves gens, qui venaient de me sauver la vie, et je reconnais, parmi les personnes qui nous avaient suivis, M. Baudot, jeune homme blond que j'avais reçu à mes soirées, comme chef de bataillon de je ne sais quelle garde nationale, et M. Itier, lieutenant-colonel du 7e chasseurs à cheval (auteur d'un remarquable système de manœuvres). Je me fais conduire auprès de la duchesse d'Orléans, qui avait été sauvée par M. le marquis de Mornay et le vicomte de Courtais, députés, et qui était entourée de personnes de sa maison. Le maréchal Molitor, gouverneur des Invalides, l'avait recueillie dans son appartement. Ce vieillard malade était près d'elle, vêtu d'un pantalon à pieds et d'une veste de molleton gris. Je ne le reconnus pas, tant était grand son changement. Le comte de Paris était avec sa mère. Le duc de Chartres avait été emmené dans l'appartement d'un employé de la Chambre des députés, dans les combles du palais. Le drame était accompli.

« Il devait être environ trois heures, lorsque nous arrivâmes aux Invalides. Pendant le temps que nous y

restâmes, un assez grand nombre de personnes, qui avaient connu notre retraite, étaient venues nous y rejoindre. La duchesse d'Orléans s'entretenait avec elles de ce qui lui restait à faire et conservait encore l'espoir de relever la couronne de son fils. Parmi les personnes qui vinrent la voir et lui donner des avis sur la conduite à tenir, je citerai MM. le vicomte de Courtais, le marquis d'Aragon, le marquis de Mornay, députés (ce dernier ne l'avait pas quittée) ; MM. Pagnerre, libraire ; le duc de Coigny, son chevalier d'honneur ; Boismilon, secrétaire des commandements du comte de Paris ; puis la marquise de Vins, dame de la duchesse d'Orléans ; M. Régnier, instituteur du comte de Paris ; de Marbot, lieutenant-général ; de Chabaud-Latour, d'Elchingen, ses aides de camp, qui l'avaient suivie ; Gourgaud, lieutenant-général, aide de camp du roi ; de Grave, officier d'ordonnance ; d'autres dont les noms m'échappent et quelques serviteurs. Quant à moi, je ne pris point part à ces colloques : je considérais notre cause comme complètement perdue. Je ne voyais aucun moyen ni aucun espoir de la relever ; je fus confirmé dans cette opinion par les avis de toutes les personnes dont le jugement me présentait des garanties et je m'occupai avec elles des moyens d'assurer la retraite du roi et la nôtre en gagnant promptement la frontière. Dans ce but, M. de Chabaud-Latour partit pour savoir de M. Delebecque, sous-directeur du chemin de fer du Nord, où et à quelle heure le roi pourrait prendre ce chemin pour se rendre en Belgique. Il devait aussitôt après donner cet avis au roi, que je croyais encore à Saint-Cloud. En même temps, le général Gourgaud nous quitta pour informer le roi des événements accomplis et des dispositions que je prenais, dans l'intérêt de la retraite. Plus tard, M. Perrot de Chazelle, officier d'ordonnance du roi, et qui l'avait accompagné, vint m'informer que le roi avait quitté Saint-Cloud pour Versailles,

d'où il devait se rendre à Dreux. Le lieutenant-général Boyer, mon aide de camp, vint aussi me retrouver. Vers cinq heures et demie, après avoir pris ces divers arrangements, ces messieurs nous quittèrent, ainsi que Reille qui m'avait suivi, ainsi que je l'ai dit plus haut, pour s'occuper d'organiser notre propre départ. Mais, vers six heures, M. Odilon Barrot, accompagné de M. Biesta, arriva près de la duchesse d'Orléans pour l'engager à quitter sur-le-champ les Invalides. Ces messieurs venaient du ministère de l'Intérieur, où ils avaient essayé vainement de ressaisir quelques-uns des fils du pouvoir. Ils venaient de quitter cet hôtel en reconnaissant l'impuissance où ils étaient de porter aucun remède à la situation, et ils nous apprenaient l'installation d'un gouvernement provisoire à l'hôtel de ville. « La retraite de la duchesse d'Orléans, dirent-ils, commence à être connue. On parle d'une lutte violente pour la soirée. Inévitablement, la princesse sera enlevée des Invalides et livrée à la fureur des émeutiers victorieux. » M. de Mornay confirmait ces avis, en rapportant que M. Ledru-Rollin, qui lui avait prédit heure par heure ce qui s'accomplissait depuis trois jours, lui avait annoncé que ce soir, à huit heures, commencerait le *massacre*. Ces avis décidèrent la duchesse d'Orléans à partir. Il fut convenu que nous nous rendrions rue de Monsieur, n° 12, chez le comte Anatole de Montesquiou, chevalier d'honneur de la reine, et dont la femme était dame de la duchesse d'Orléans. La duchesse partit avec le marquis de Mornay, le comte de Paris avec M. Régnier, et je fus pris par le bras par M. Biesta, que je ne connaissais nullement et qui me dit :

« — Venez avec moi, je vais vous emmener. »

« Nous enfilâmes de longs corridors, opposés à la direction qu'avait prise la duchesse d'Orléans, et nous fûmes suivis, à quelques pas, par M. Odilon Barrot. Chemin faisant, je demandai au généreux inconnu, qui entreprenait

ainsi ma protection dans un moment aussi critique, à qui j'étais redevable d'un pareil dévouement.

« — Je suis ami de Barrot, me dit-il.

« — Mais, enfin, qui êtes-vous? Je voudrais au moins savoir votre nom.

« — Biesta, fondeur en caractères », me répondit-il.

« Tout cela ne m'éclairait guère, mais je me remettais à lui avec une confiance égale à son dévouement, et nous nous entretînmes de ce qu'il nous restait à faire.

« Arrivés à une porte qui donne sur le boulevard des Invalides, nous sortîmes. M. Odilon Barrot nous quitta pour se rendre à sa maison de campagne, à Bougival; nous lui donnâmes une triste poignée de main.. Il se dirigea vers l'esplanade, et nous dans le sens opposé, en cherchant la rue de Monsieur. J'étais toujours en uniforme de garde national (chasseur 10e légion); on rencontrait peu de monde sur le boulevard. Nous causions des événements des trois jours et de ce qui allait en résulter pour la France. M. Biesta déplorait comme moi le point où ces événements avaient conduit le pays; mais lorsque, me récriant sur l'incroyable fatalité qui nous avait amenés à un résultat aussi imprévu que la chute du roi et de sa dynastie, je dis à mon compagnon :

« — Car enfin le pays, la grande majorité ne voulait pas la chute du roi.

« — Détrompez-vous, me dit-il, on peut vous dire cela maintenant. Le pays ne voulait plus du règne du roi votre père, mais il voulait fermement votre dynastie. »

« Ce n'était pas le moment d'engager une discussion sur ce point. Je me bornai à recueillir tacitement ce propos comme l'expression de l'opinion du parti Barrot, et nous changeâmes de sujet de conversation. Nous parlâmes alors du point où je devais me retirer. Il me proposa de me conduire à Bougival, chez M. Odilon Barrot,

ou de me recueillir chez lui. Mon projet, en ce moment, était de rejoindre le roi à Dreuy; mais, avant tout, je voulais rejoindre la duchesse d'Orléans, savoir ce qu'elle comptait faire et voir si je pouvais lui être encore de quelque utilité. Nous arrivâmes à la porte de l'hôtel Montesquiou, où l'on fit quelques difficultés pour nous recevoir. Enfin, au moment où, du vestibule, nous allions passer dans le salon, j'en vis sortir la duchesse d'Orléans, appuyée sur le bras du marquis de Mornay.

« — Où allez-vous ? » lui dis-je.

« Elle se pencha à mon oreille et me dit :

« — A Bligny, chez Léon de Montesquiou. »

« Et elle sortit, suivie du comte de Paris, de Mme de Vins, du général Marbot et de M. Régnier. Je ne la revis plus. »

Le duc de Nemours raconte ensuite comment il fut sauvé, grâce au dévouement de M. Biesta, qu'il ne connaissait pas une heure plus tôt, et de quelques anciens et fidèles amis. Il passa la nuit et la journée du lendemain chez M. Biesta, 22, rue Madame. Le 25, au soir, il tente de sortir de Paris par le chemin de fer du Havre. MM. Biesta et d'Aragon ont obtenu du nouveau commandant de la garde nationale, vicomte de Courtais, qui sait l'infortune qu'il aide et le danger qu'il court, l'ordre de partir sur-le-champ pour l'Angleterre, avec leur secrétaire, « afin de s'assurer de l'impression produite par la révolution sur le peuple anglais ». Aucune voiture ne circulait dans Paris. Les amis accompagnant le prince se divisent en deux groupes : MM. Borel de Brétizel, Reille et de Kérhallet vont devant, en éclaireurs, et, cent mètres en arrière, le duc de Nemours suit, avec MM. Biesta et Reille. Ils traversent Paris, se rendant à la gare Saint-Lazare. Ils s'entretiennent des nouvelles rapportées par l'un ou l'autre de ceux qui ont été aux renseignements : reddition de Vincennes, désarmement complet des troupes,

violences de l'hôtel de ville, pillage commencé des Tuileries et du Palais-Royal.

« Paris était tel que je l'ai précédemment décrit : des coups de fusils, tirés çà et là ; des barricades partout, des postes à tous les coins de rue, des patrouilles, des bandes d'hommes ivres, chantant, poussant des cris sinistres. Des soldats sans armes, l'uniforme en désordre, mêlés à des hommes du peuple, prenaient part à ces débordements et ajoutaient pour moi beaucoup à la tristesse que m'inspirait l'état où je voyais cette ville si tranquille, si heureuse, si prospère quelques jours avant. Presque toutes les maisons étaient illuminées, les réverbères étaient allumés comme de coutume. Une grande clarté, par conséquent, était répandue sur ce douloureux spectacle. La nuit calme, tiède, magnifique, contrastait avec le bouleversement dont nous étions témoins. Mais à cela seulement ne devaient pas se borner mes pénibles émotions.

« En approchant de la rue du Cherche-Midi, un bruit confus de voix dominant les accents mêlés d'un tambour et d'un fifre se firent entendre à nous. Pour l'éviter, nous fîmes un crochet, et ce crochet nous sépara de nos éclaireurs; mais nous ne devions pas échapper au triste spectacle qui nous était réservé. En débouchant dans la rue de Sèvres, vers l'endroit où se trouve le marché qui se tient sous des parapluies rouges, nous nous trouvâmes vis-à-vis de la bande. Qu'était cette bande, grand Dieu! J'eus de la peine d'abord à le reconnaître, puis à en croire mes yeux. C'était l'École de Saint-Cyr, en armes (sans officier heureusement), marchant par le flanc au port d'armes de sous-officier. Une masse de canaille suivait ses flancs en se mêlant à ses rangs, et peuple et élèves faisaient entendre les cris de : *Vive la République!* qui, pour la première fois, frappaient mon oreille de leurs douloureux accents. Il m'est impossible de décrire l'im-

pression pénétrante que me fit éprouver la vue de ces jeunes gens, destinés à être l'élite de l'armée et à y maintenir les sentiments d'honneur et de discipline, et qui marquaient ainsi leurs premiers pas dans la carrière, en venant, au mépris de leurs serments, et après un acte scandaleux d'indiscipline, fraterniser avec la canaille de Paris, au milieu de ses coupables et dégoûtantes orgies. Je dus, en silence, subir la vue de ce hideux défilé, pendant lequel un sous-officier de l'École, marchant sur le flanc de la colonne, reconnut M. Biesta et l'arrêta pour lui dire bonjour. Nous nous éloignâmes de cette scène douloureuse par la rue des Brodeurs, puis nous gagnâmes le boulevard qui nous amena sur l'esplanade des Invalides. Reprenant ensuite la rue de l'Université, nous repassâmes devant la Chambre des députés, théâtre des dernières convulsions de notre agonie politique, et nous débouchâmes sur le pont Louis XVI. Nous ne pûmes nous empêcher de nous y arrêter, captivés par la magnificence du spectacle qui se déroulait devant nous. Paris, vu de ce point, avec la Seine sous les pieds du spectateur et la silhouette de tous ces magnifiques monuments pour rideaux, offre en effet, en tout temps, un coup d'œil ravissant, que rehaussait encore l'illumination générale de Paris, se reflétant dans l'eau et semblant se continuer jusque sur le ciel bleu parsemé d'étoiles. Un calme complet régnait sur ce point presque désert.

« Je m'arrachai à ce spectacle, avec la douloureuse pensée que je ne devais plus le revoir. Nous traversâmes la place de la Concorde, nom sous lequel on a sans doute cherché à cacher le souvenir des flots de sang innocent qui y ont été versés, et, prenant les rues des Champs-Elysées, de la Madeleine, de l'Arcade, neuve des Mathurins, nous débouchâmes dans la rue du Havre.

« Nous n'avions rencontré aucun obstacle dans notre hasardeux trajet. Il était beaucoup trop tôt. Nous nous

mimes à errer autour du chemin de fer, et, à l'entréee de la rue d'Amsterdam, M. d'Aragon, reconnu par un garde national, lui demanda si le chemin du Havre marchait encore. Il apprit de lui que le pont d'Asnières venait de brûler. Notre voie de retraite était donc coupée! »

Il fallut trouver un autre moyen. Par l'entremise de M. Dailly, maître de poste, après de longs pourparlers, une voiture fut louée. Mais ce n'était qu'une première difficulté vaincue. Partout il y avait des troupes d'émeutiers, des barricades.

La calèche fermée qui emportait le duc de Nemours, MM. Biesta et d'Aragon, est arrêtée presque tout de suite à la barrière Monceau.

« Les hommes entourèrent la voiture, en nous disant que nous ne pouvions continuer, qu'il était défendu de laisser sortir aucune voiture de Paris. M. d'Aragon descendit aussitôt pour empêcher le dialogue de s'établir entre l'intérieur de la voiture et l'extérieur, et demanda le chef du poste. Il s'expliqua avec lui, lui fit connaître sa mission, exhiba l'ordre de M. de Courtois, et, après quelques minutes qui nous parurent bien longues, il revint, ayant obtenu la permission de passer. Un homme du poste fut placé sur le siège pour certifier, à la seconde ligne de postes, que nous étions en règle, et que nous avions eu la permission de passer la première. Les autres hommes étaient autour de la voiture. Au moment où M. d'Aragon, y remontant, venait de fermer la portière, un garde national, homme de quarante-cinq à cinquante ans, noir et de fort mauvaise figure, mais portant l'uniforme, mit sa tête dans la voiture, et, regardant qui y était, dit à demi-voix à M. d'Aragon ces mots qui, rapidement perçus par nos oreilles, retentirent immédiatement dans nos cœurs :

« — Ce n'est pas M. le duc de Nemours, par hasard ?

« — Non, dit M. d'Aragon.

« — Si c'était lui, je le protégerais, reprit le garde national.

« — Ce n'est pas lui. Allons, en route, postillon ! » répliqua M. d'Aragon.

« Et la voiture roula de nouveau. Encore une difficulté franchie !

« Quelques centaines de pas plus loin, dans les Batignolles, nous sommes encore arrêtés à une barricade, gardée par un poste. L'homme du poste de la barrière certifie nos assertions ; il se fait remplacer par un pompier ; puis, après des détours pour éviter des barricades, nous arrivons à l'enceinte des fortifications, où une formidable barricade était élevée. Le poste nous arrête, nous interroge assez longuement. Enfin, convaincu, non sans quelque peine, par les mêmes moyens, de la régularité de nos pouvoirs, il se décide à nous laisser passer.

« — Mais, nous disent quelques hommes, vous ne pourrez pas passer au pont d'Asnières. Il est gardé aussi par un poste.

« — Eh bien ! donnez-nous un homme qui nous fera reconnaître.

« — Ah ! c'est trop loin pour qu'un homme seul revienne de là.

« — Donnez-nous-en deux, alors ! »

« Enfin, entraînés par la parole adroite et décidée de M. d'Aragon, ils montent deux sur le siège et nous laissent partir. La barricade était une double traverse, tenant toute l'épaisseur du rempart depuis l'escarpe jusqu'au bas du terre-plein, et je vis le moment où, pour comble de malheur, la voiture allait verser en le traversant. Chacun de ces colloques nous causait une vive émotion. A chaque instant, je craignais ou une perquisition dans la voiture, ou qu'une de nos sauvegardes trouvât indigne d'elle de monter sur le siège et nous demandât, dans ce moment d'égalité, à entrer dans l'intérieur. Cela

ne se réalisa heureusement pas, et nous eûmes répit jusqu'au pont d'Asnières. Là, je vis brûler encore les arceaux du pont du chemin de fer, et le chef du poste, qui fut avec nous de bonne composition, nous apprit qu'une bande d'incendiaires venait de passer, se rendant à Neuilly pour le brûler. »

Après de nombreux incidents, le prince atteignait enfin Boulogne, et, dans la nuit du 26 au 27 février, s'embarquait pour Douvres.

IX

RÉCIT DE L'ABDICATION PAR LE ROI LOUIS-PHILIPPE RÉUNION DE LOUIS-PHILIPPE ET DU DUC DE NEMOURS EN ANGLETERRE

Louis-Philippe a écrit une sorte d'itinéraire des Tuileries à Claremont en 1848. Sur la première page, on lit ce titre : « Texte du récit du départ des Tuileries jusqu'à l'arrivée à Claremont. » Le texte, tout entier de la main de Louis-Philippe, est souvent raturé, bâtonné et repris en marge. Il ne nous paraît pas possible de publier ce document, *in extenso*, dans un livre consacré uniquement à la biographie du duc de Nemours. Nous n'en donnerons que le début, afin qu'on puisse le comparer avec le fragment de mémoires du duc de Nemours, qui raconte le même événement.

« **Jeudi, 24 février.**

« Je réserve pour un autre récit la narration de ce qui s'est passé antérieurement au moment où, toute défense étant devenue impossible, je m'assis à mon bureau, dans le cabinet rouge, aux Tuileries, pour écrire mon abdication, le jeudi 24 février 1848.

« Les maréchaux Soult et Gérard arrivaient alors auprès de moi. Le maréchal Gérard était en frac; mais, dès qu'on le vit paraître, des voix tumultueuses s'élevèrent dans la foule qui remplissait mon cabinet pour demander

que le maréchal Gérard montât à cheval et allât annoncer mon abdication. On prétendait qu'avec la popularité dont on croyait qu'il jouissait encore dans la garde nationale et dans le peuple, tout s'arrêterait à sa voix. Je le lui demandai donc, comme un dernier témoignage de l'attachement dont il m'avait donné tant de preuves depuis si longtemps. Il n'hésita pas un instant, et, quoique faible et souffrant, il s'empressa d'aller monter le cheval dont je venais de descendre. Le maréchal Gérard, un rameau d'olivier à la main, et entouré de quelques officiers, sortit de la cour des Tuileries, traversa, sans obstacle, la place du Carrousel, et pénétra même, m'a-t-on dit, car je ne l'ai plus revu, jusqu'à la rue de Richelieu; mais là, il rencontra la tête des bandes armées qui lui barrèrent le passage et le forcèrent à rétrograder vers les Tuileries, sans qu'il eût pu parvenir à s'en faire écouter.

« Le duc de Nemours, toujours animé de son imperturbable dévouement et de ce noble courage qui ne lui manque jamais, avait déjà couru de mon cabinet vers la cour, afin de monter à cheval et de s'efforcer d'arrêter assez longtemps les progrès toujours croissants de l'invasion pour couvrir ma retraite, et me laisser le temps de traverser le jardin. En prenant ce commandement momentané, le duc de Nemours parvint à maintenir les troupes dans la cour assez longtemps pour que ce but fût atteint, sans cependant que la défense de tirer eût été enfreinte par un seul coup de fusil.

« Je reviens à la triste scène qui se passait dans mon cabinet peu d'instants auparavant.

« J'étais assis à mon bureau, écrivant mon abdication en peu de lignes, au milieu d'une foule de personnes, quelques-unes inconnues pour moi, mais dont les yeux avides suivaient chaque mot que je traçais, en criant toutes à la fois : « Dépêchez-vous, il faut en finir, vous n'avez pas un moment à perdre, ne la faites donc pas si

longue. » Et quand ils virent que je faisais *cette abdication seulement en faveur du comte de Paris, et en exprimant le vœu que, plus heureux que moi, il pût accomplir, pour le bien de la France, la haute mission qui allait lui échoir :*

« — Et la régence de la duchesse d'Orléans, s'écrièrent plusieurs voix, vous n'en parlez pas? Ça ne peut pas aller comme cela.

« — Non, leur répliquai-je avec force, je ne parlerai pas de la régence de la duchesse d'Orléans, qui est contraire à la loi. Je n'ai jamais violé la loi; je ne commencerai pas en ce moment; je ne le ferai pas. Si vous voulez que ma bellé-fille soit régente, je ne puis ni ne veux m'y opposer, mais, moi, je n'en parlerai pas.

« — Eh bien! eh bien! donnez-nous seulement ce papier au plus vite, car toute défense est impossible, et, si vous tardez, vous vous exposez aux plus grands périls, vous et toute votre famille.

« — Mais il faut que j'en prenne une copie.

« — C'est impossible », me répondirent-ils en s'en emparant.

« Et le papier fut aussitôt emporté je ne sais où, sans que j'aie pu en conserver aucune copie[1]. La reine leur dit alors avec énergie :

« — Messieurs, vous l'avez, vous vous en repentirez! »

« La duchesse d'Orléans se jeta dans mes bras en s'écriant :

1. « Rien ne prouve mieux combien le véritable but de la révolution du 24 février était différent de celui qu'on proclamait dans les démonstrations antérieures à l'événement, que le peu de cas qu'on a fait de l'acte de mon abdication, aussitôt qu'il a été achevé. A peine a-t-il été signé, qu'il a disparu; on ignore ce qu'il est devenu. Il n'a été ni notifié à la Chambre des députés, ni enregistré nulle part, ni même publié dans aucune gazette. Je présume que le détenteur, quel qu'il soit, de cet acte, ne le garde plus comme ayant une importance politique pour l'avenir, mais simplement comme un autographe curieux; et en cela je serais de son avis; car, lorsque la force matérielle a vio-

« — Oh! ne m'abandonnez pas! je ne suis qu'une pauvre femme, et que serai-je sans vous, sans vos conseils?

« — Ma chère et chérissime fille, lui dis-je en l'embrassant, vous vous devez à vos enfants et à la France. »

« Et, m'arrachant de ses bras, je la laissai dans l'effroi du fardeau inattendu que les clameurs dont nous étions entourés semblaient alors vouloir lui imposer. Néanmoins, cela ne l'a pas empêchée, peu après, de soutenir les droits de son fils avec un noble courage, jusqu'au moment où, le masque jeté, il fut avéré que l'engagement de proclamer le comte de Paris et d'investir sa mère de la régence pendant sa minorité n'avait été qu'un vain leurre pour m'arracher mon abdication.

« Une fois cet acte signé, la clameur pour mon départ devint encore plus forte et plus pressante; à peine me laissait-on le temps de passer dans mon cabinet de toilette pour quitter mon uniforme et mettre un frac. De mon côté, sentant qu'il n'était plus possible de rien faire aux Tuileries, et que je n'avais plus de devoirs à y remplir, je me hâtai de laisser le champ libre à ceux qui venaient de s'engager à proclamer la royauté de mon petit-fils et l'appel de la duchesse d'Orléans à la régence, que tous présentaient alors comme le salut de la France. Puis, donnant le bras à la reine, je sortis du palais pour traverser le jardin.

« Au moment de ce cruel départ, tous ceux de mes enfants et petits-enfants, belles-filles et gendres qui se trouvaient à

lemment détruit toutes les institutions d'un État, lors même qu'on n'a pas plus déduit les motifs de cette destruction que le droit en vertu duquel elle était opérée, ceux qui se sont créés eux-mêmes le gouvernement de la France, sans pouvoir se fonder ni sur la souveraineté nationale, ni sur le droit divin, ni sur aucune loi quelconque d'élection ou d'hérédité, n'avaient pas plus besoin de l'acte de mon abdication que de tout autre titre légal pour justifier leur pouvoir, puisqu'ils ne pouvaient en invoquer d'autre que cette ancienne formule si longtemps l'objet de leur réprobation : *Car tel est notre bon plaisir!* »

Paris, étaient réunis dans mon appartement, moins le duc de Nemours qui, comme je l'ai dit, était à cheval dans la cour. La duchesse d'Orléans et ses deux fils restèrent seuls aux Tuileries après mon départ. Le duc de Montpensier, étant le seul de mes fils qui fût alors auprès de moi, ne voulait ni ne devait me quitter. Cependant, la duchesse de Montpensier étant grosse, il eût été dangereux de lui faire entreprendre la traversée du jardin et de l'exposer aux difficultés que nous pouvions éprouver et que nous éprouvâmes en effet pour partir de la place de la Concorde. Le duc de Montpensier se résigna donc, pour m'accompagner, au pénible sacrifice de se séparer d'elle, et, la confiant à des guides fidèles, elle fut conduite chez une dame amie[1], d'où elle a pu ensuite se rendre par Rouen au château d'Eu, et plus tard en Angleterre, en passant par Boulogne.

« Le duc Alexandre de Wurtemberg, mon gendre, et mon petit-fils, le prince Philippe, qui était aussi dans mon appartement, sortirent des Tuileries je ne sais comment, et partirent ensuite pour l'Allemagne, où ils arrivèrent sans obstacle.

« Nous descendîmes, la reine et moi, par le vestibule du pavillon de l'Horloge, dans le jardin des Tuileries, avec le duc de Montpensier, la duchesse de Nemours, le duc et la duchesse Auguste de Cobourg, et six de nos petits-enfants, que diverses personnes portaient dans leurs bras, entre autres le colonel de Neuilly, du 3e chasseurs, qui portait le duc d'Alençon. Nous avions autour de nous mes deux aides de camp de service, le général de Berthois et le général Dumas; mes officiers d'ordonnance, le colonel Delarue du 2e de lanciers, Dupuy de Pauligne, Aymé et Perrot de Chazelle; la comtesse de Murat, le Dr Pi-

1. Mme de Lasteyrie. De là, la duchesse de Montpensier se rendit, non pas au château d'Eu, mais chez M. Estancelin, en Normandie.

gache, M. Crémieux, député, et beaucoup de personnes de notre maison et autres qui nous accompagnèrent dans ce triste trajet. »

La famille royale traverse lentement le jardin; les grilles encore gardées et fermées s'ouvrent devant elle, tandis que du détachement de la garde nationale, massé dans la cour, partent des cris de : « Vive le roi! » Mais les carrosses du roi ne sont point devant les grilles des Tuileries, et c'est toujours à pied que le groupe s'avance en traversant la place de la Concorde, au milieu d'une foule nombreuse armée et silencieuse. Un régiment de cuirassiers et des gardes nationaux à cheval sont immobiles autour de l'obélisque; le roi arrive jusque-là, cherchant des yeux les voitures qui n'apparaissent toujours pas. Par bonheur, le duc de Nemours, qui avait vu les révolutionnaires s'emparer des berlines royales, avait eu l'heureuse idée de faire sortir par le quai encore libre deux broughams et un cabriolet de la maison du roi, en petite livrée, qui se trouvaient dans la cour des Tuileries. Ce fut dans ces trois petites voitures que la famille royale monta : dans la première, le roi, la reine, le petit duc d'Alençon, « qu'on jette, dit le roi, sur mes genoux », et les deux fils de la princesse Clémentine; dans la seconde, la duchesse de Nemours avec son fils Gaston (le comte d'Eu), sa fille Marguerite, la princesse Clotilde, fille de la princesse Clémentine, Mme de Murat et deux bonnes. Dans le cabriolet, s'entassèrent le duc de Montpensier, le général Dumas et Mlle Müser, femme de chambre de la reine. La princesse Clémentine partit à pied avec le duc de Cobourg, et rejoignit le roi à Trianon par le chemin de fer de Versailles[1].

1. Le général de Berthois, séparé du cortège et maltraité par des émeutiers, ne parvint pas à rejoindre le roi. Le capitaine de Pauligne, monté sur le cheval d'un trompette, gagna Saint-Cloud. Il ne voulut plus quitter Louis-Philippe et le suivit jusqu'à Claremont. Le général

Les voitures s'ébranlèrent, escortées par tout le régiment de cuirassiers; le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély se plaça à l'une des portières, le général Carrelet à l'autre, quatre files de cavaliers flanquant de chaque côté les voitures et fendant la foule. Au pont des Invalides, des bandes armées et compactes essayent de barrer le passage, mais elles cèdent devant cette poussée, sans avoir tiré un seul coup de fusil. A la barrière de l'Étoile, le poste qui gardait cette entrée de Paris présente les armes en silence. Le roi et la reine arrivent à Saint-Cloud sans autre incident, et là se séparent de l'escorte, « dont les chaleureux adieux nous causèrent à tous, et à moi surtout, écrit le roi, une bien vive émotion ».

« Nous montâmes dans les appartements, pour aviser à ce que nous allions faire. Il était clair qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour s'éloigner de Saint-Cloud. Ce fut alors seulement que je m'aperçus qu'en partant des Tuileries, je n'avais pas pensé à faire mettre dans nos poches quelques rouleaux d'or et quelques billets de banque que je gardais toujours dans un tiroir. J'en fus d'autant plus contrarié, qu'après avoir fait l'examen de ce que chacun avait sur soi, je reconnus que nous étions presque entièrement dépourvus d'argent, et que nous n'en avions pas assez pour payer les frais de route jusqu'au château d'Eu, même quand nous aurions eu des voitures pour nous y transporter, et nous n'en avions pas. Cependant, quelque préoccupé que je fusse de cet embarras, je l'étais bien moins que je ne l'eusse été si j'avais connu alors toute la

de Rumigny, qui était allé, par ordre de la reine, mettre son frac, arriva près de l'obélisque après le départ des voitures, traversa l'émeute à pied avec le valet de chambre Thuret, et, à la barrière de la Conférence, monta dans une voiture publique qui partait pour Saint-Cloud. Mme de Dolomieu et Mme Angelet « partirent aussi à pied des Tuileries et arrivèrent à Saint-Cloud sur la voiture d'une laitière, qui les ramassa sur la route et qui refusa l'argent qu'elles voulaient lui donner ». (D'après le récit du roi.)

portée des événements de cette fatale journée, et les funestes conséquences qui devaient en résulter pour la France et pour moi... Je ne me dissimulais pas l'importance de ma présence au trône de France, mais je ne croyais pas, comme on me l'a dit depuis, que je fusse *la clef de voûte* du pays, et j'étais loin de m'attendre à ce que ma retraite produisît l'effroyable écroulement dont nous sommes aujourd'hui les témoins et les victimes. Aussi j'arrivais à Saint-Cloud, le 24 février, sous l'empire de l'illusion que la royauté du comte de Paris allait être proclamée sous la régence de la duchesse d'Orléans, avec l'appui du duc de Nemours qui s'y était si courageusement et si généreusement dévoué. Je ne songeais qu'à gagner le château d'Eu, où je me flattais de pouvoir me retirer en paix pendant que, par leur dévouement, mes enfants continueraient à assurer à la France la prolongation de cette ère de paix, de prospérité et de sécurité dont il a plu à la Providence de la faire jouir au cours des dix-sept années pendant lesquelles j'ai occupé le trône. »

On finit par trouver des voitures à Trianon. Là, le roi et la reine se séparent de la princesse Clémentine et se décident à partir pour Dreux. Ils traversent le parc de Versailles, jusqu'à Saint-Cyr[1].

On sait que, de Dreux, le roi et la reine gagnèrent une petite maison sur la côte de Honfleur, s'y cachèrent, et, après de nombreuses vicissitudes, réussirent, grâce au dévouement de plusieurs amis, à s'embarquer sur un paquebot anglais. Les moindres détails de ces journées sont rapportés dans le manuscrit, dont une copie a sûrement été consultée par M. Imbert de Saint-Amand[2].

1. La princesse Clémentine, son mari le duc Auguste de Saxe-Cobourg, leurs trois enfants et la fille du duc de Nemours se rendirent à la préfecture de Versailles, sous la conduite du préfet, M. Aubernon, et gagnèrent le château d'Eu, dans une berline que leur avait laissée le roi.

2. Voir le volume de cet historien sur 1848.

Au début de ses notes sur l'itinéaire de Paris à Claremont, Louis-Philippe a placé un tableau indiquant les « couchées ».

Le voici en abrégé :

Jeudi 24 février, à Dreux ;

Vendredi 25, sur la route d'Évreux à Honfleur ;

Samedi 26 et dimanche 27, dans la maison de Notre-Dame-de-Grâce ;

Lundi 28 et mardi 29, à Trouville ;

Mercredi 1er mars, sur la route de Trouville à Notre-Dame-de-Grâce ;

Jeudi 2 mars, à bord du paquebot anglais *l'Express ;*

Vendredi 3 mars, à New-Haven ;

Samedi 4 mars, à Claremont.

En effet, débarqué le 3 mars, au matin, à New-Haven, Louis-Philippe avait immédiatement écrit, de la petite auberge où il était entré, et qu'emplissait déjà une foule de personnages, Anglais ou Français, venus pour le saluer, une lettre adressée à la reine Victoria, pour l'informer de son arrivée sur le sol anglais, et la remercier de ce qu'elle avait fait pour lui et pour sa famille. Il ajoutait que c'étaient le comte et la comtesse de Neuilly qui venaient réclamer cette hospitalité généreuse, qu'autrefois le duc d'Orléans avait déjà connue dans ses premiers malheurs.

La reine avait répondu avec le plus affectueux empressement. Et, en même temps qu'elle répondait, elle priait le comte de Jarnac de se rendre à New-Haven et de dire au roi que le château de Claremont était à sa disposition [1].

C'est sur la route de New-Haven à Claremont, à la

1. Le château de Claremont appartient à la couronne d'Angleterre. Lors de son premier mariage avec la princesse Charlotte d'Angleterre, le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait reçu du Parlement anglais la jouissance du domaine sa vie durant. C'est ce qui explique comment ce prince, devenu roi des Belges et gendre de Louis-Philippe, put offrir au roi dépossédé l'hospitalité en terre anglaise, avec l'agrément de la reine Victoria.

station de Croydon, que, le lendemain, le vieux roi retrouve le duc de Nemours, dont il s'était séparé aux Tuileries.

Celui-ci avait débarqué en Angleterre quatre jours plus tôt. Dès son arrivée à Douvres, — il avait, sur le bateau même, reconnu tout à coup, parmi les passagers, sa sœur, son beau-frère et sa fille, la petite princesse Marguerite, — le prince s'était occupé de faire envoyer des bateaux à vapeur anglais sur les côtes de France, depuis Calais jusqu'à Brest, pour tâcher de recueillir les personnes de la famille royale qui pouvaient s'y trouver en péril. Il continuait ainsi ce rôle d'organisateur et de sauveteur qu'il avait si intelligemment et si fermement rempli dans les derniers jours du règne de son père. L'agent consulaire de France à Douvres et le comte de Jarnac, chargé d'affaires à Londres et ami d'enfance des princes, furent saisis de la question.

« L'ordre de l'envoi des bateaux sur toute la côte fut expédié immédiatement par le gouvernement de la reine, écrit le duc de Nemours à la fin de son récit. En même temps, nous recevions de la reine l'invitation de venir aussitôt loger avec elle au palais de Buckingham, où les voitures de la cour nous conduiraient.

« Le désir de paraître le moins possible, dans la triste position où nous venions de tomber, nous fit décliner ces offres amicales, et, après avoir été à la messe (car ce jour était dimanche 27 février) pour remercier Dieu de sa protection et lui en demander la continuation pour tant d'existences si chères dont nous ignorions le sort, nous partîmes pour Londres avec ma sœur, mon beau-frère Auguste de Saxe-Cobourg, ses enfants, ma fille, Mme Angelet, dame de ma sœur qui l'a élevée, le Dr Pigache, médecin du roi mon père, Mlle Pfeufer, attachée à mes enfants, et quelques serviteurs qui se dévouaient noblement à nous dans le malheur.

« Ernest, duc régnant de Saxe-Cobourg, frère aîné du prince Albert et cousin germain de ma femme, ami toujours cordialement dévoué, nous attendait à la gare du chemin de fer, ainsi que le comte de Jarnac. Cet excellent camarade d'enfance, dont la sœur et le beau-frère, le marquis et la marquise Jules de Lasteyrie, venaient, à Paris, de nous donner des preuves d'un infatigable dévouement, avait, ainsi que sa femme, tout préparé pour nous recueillir à l'ambassade. A huit heures du soir, nous entrions modestement dans cet hôtel où, tant de fois, j'avais été reçu avec les honneurs des grands de la terre. Peu de moments après, le prince Albert vint nous y voir, nous assurant des plus cordiales sympathies de la reine Victoria. La duchesse de Kent, mère de la reine et tante de ma femme, et dans laquelle nous avons toujours trouvé une affection maternelle, s'empressa aussi de venir nous voir.

« Le lendemain, nous allâmes rendre nos devoirs à la reine, qui nous reçut en larmes et fut parfaite pour nous. Le même jour, arriva la duchesse de Montpensier, sauvée d'abord par Jules de Lasteyrie, puis par Louis Estancelin, attaché à la légation de France en Bavière, et qui nous montra tout le dévouement qu'on pouvait attendre d'une famille depuis longtemps attachée à la nôtre. Elle était conduite par le général Thiéry, aide de camp du duc de Montpensier. Le duc de Montebello, ministre de la Marine, M. Vatout, et plusieurs autres Français que les événements chassaient du sol natal, vinrent aussi nous retrouver. Auguste de Saxe-Cobourg, mon beau-frère, cousin germain de la reine Victoria et prince étranger, alla, avec sa famille, s'établir au palais sur l'invitation de la reine. Je restai à l'ambassade, avec la duchesse de Montpensier, encore toute cette journée et celle du lendemain 29 février, cherchant où nous pourrions reposer nos têtes. Pendant ce temps, beaucoup de personnes, se

souvenant d'avoir connu mon père et nous en des jours plus heureux, vinrent nous donner un témoignage de sympathie en s'inscrivant chez nous. De ce nombre furent quelques-uns des ministres, entre autres lord John Russell, premier ministre, et toutes les femmes des ministres.

« Mais, le 29 au soir, arriva une dépêche de M. de Lamartine à Jarnac, comme chargé d'affaires de France, annonçant la formation d'un gouvernement provisoire. Nous quittâmes immédiatement l'ambassade, ne trouvant plus digne de continuer à résider, un instant de plus, dans la maison sur laquelle le gouvernement qui avait renversé mon père venait d'étendre sa main. Grâce à l'empressement dévoué de M. Van de Veyer, ministre plénipotentiaire du roi Léopold, et aux soins attentifs de sa femme, nous trouvâmes chez lui un asile pour la nuit, et, le lendemain 1er mars, encore grâce à eux, nous pûmes nous établir à East-Sheen, près de Londres, dans une charmante maison de campagne que M. Bates, père de Mme Van de Veyer, mit à notre disposition. Avant de partir, j'allai avec la duchesse de Montpensier faire une visite à la reine Victoria, qui reçut très bien ma belle-sœur.

Nous eûmes aussi, le même jour, l'immense satisfaction d'apprendre l'arrivée sauve de ma femme, de mes deux garçons et de Montpensier, à Jersey, où les avaient accompagnés M. Fiereck, officier d'ordonnance de mon frère, et un des braves sous-officiers surveillants des châteaux royaux, nommé Supply[1].

« Mais nous étions encore sans nouvelles du roi et de la reine. L'affreuse tempête qui régnait depuis le 25 février augmentait encore les inquiétudes résultant de ce manque prolongé de nouvelles dans des circonstances

1. La duchesse de Nemours et ses deux fils avaient été conduits, par le duc de Montpensier, à Granville, d'où un bateau anglais les transporta à Jersey, puis à Southampton.

aussi critiques. Nous restâmes dans cette affreuse anxiété, que chaque heure augmentait, jusqu'au 3 mars, neuf jours après le 24 février. Nous apprîmes enfin, ce jour-là, que le roi et la reine avaient débarqué le matin à New-Haven, petit port près de Brighton, après un voyage rempli des péripéties les plus longues et les plus cruelles. Le lendemain 4 mars, j'eus le bonheur de les embrasser, ainsi que ma femme, mes enfants et mon frère, qui étaient débarqués de Jersey à Portsmouth. »

A peine arrivés à Claremont, le roi et la reine reçoivent la visite du prince Albert, qui leur exprime les regrets de la reine Victoria, à qui l'état avancé de sa grossesse n'avait pas permis de venir avec lui. Le jour même, ils vont, avec le duc et la duchesse de Nemours, à Buckingham palace, rendre visite à la reine. Ils sont désormais les hôtes de l'Angleterre[1].

1. Le *Morning Chronicle* du 4 mars disait à ce sujet : « Il n'est pas de raisons de politique publique, ni d'étiquette nationale, qui doivent empêcher la reine Victoria de suivre l'élan de son cœur et d'accueillir des infortunes royales comme elle doit le faire... Nous ne doutons pas que la République française ne concevra ni mécontentement, ni jalousie, en apprenant que l'ancien roi et sa famille sont reçus en Angleterre d'une manière appropriée à leur fortune présente et passée. Un tel accueil convient vis-à-vis de l'ex-roi, qui nous a manifesté de mille manières ses égards pour les Anglais ; il est digne du caractère hospitalier traditionnel de la nation, et surtout il convient à la véritable dignité de la couronne d'Angleterre... »

X

LES ANNÉES D'EXIL

L'exil de fait est commencé. Reste à exiler légalement les princes qui viennent de quitter la France. Il y avait des précédents. La République les imite. Les journaux annoncent la mesure qui va être prise. Deux des princes auxquels on veut interdire tout retour sur la terre de France protestent les premiers : le prince de Joinville et le duc d'Aumale. A la date du 19 mai, ils écrivent au président de la Chambre et se plaignent qu'on n'ait pas compris la patriotique réserve qu'ils se sont imposée. Ils peuvent se plaindre aussi de la courte mémoire de ceux qui conduisent à présent les affaires de France : « Nous avons lieu de penser, disent-ils, qu'en quittant Alger au premier appel fait à notre patriotisme, nous avons fourni au pays une preuve patente de notre ferme intention de ne pas chercher à désunir la France, comme nous avions témoigné du respect avec lequel nous acceptions l'appel fait à la nation. Nous nous flattions aussi que le pays ne pouvait songer à nous repousser, nous qui l'avions toujours fidèlement et loyalement servi dans notre profession de marin et de soldat. »

C'était rappeler que, quelques semaines plus tôt, au moment des émeutes de Paris, le duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie, se trouvait à Alger, avec son frère Joinville ; qu'il commandait une armée de cent mille

hommes ; que les protestations de dévouement étaient venues de toutes parts aux jeunes princes, ainsi que les promesses de les ramener à Paris à la tête de l'armée d'Afrique, et qu'ils n'avaient pas voulu de la guerre civile, et qu'ils avaient obéi. Ils pouvaient donc conclure :

« Exempts de toute ambition personnèlle, nous protestons, devant les représentants de la nation, contre une mesure dont nos antécédents et nos sentiments devaient nous garantir. »

Le lendemain, par une simple lettre d'adhésion, en quelques lignes, le duc de Nemours ajoutait sa protestation à celle de ses frères.

Mais les protestations, même les plus justes, n'arrêtent pas d'ordinaire les gouvernements. Celle des princes fut du nombre. Ils furent légalement proscrits, eux et ceux qui n'avaient pas élevé la voix, et plus de vingt années devaient s'écouler avant que cette mesure d'exception fût rapportée.

Ils n'ont, d'ailleurs, aucune illusion. Ils connaissent, pour les avoir contenues et souvent bravées, les forces que la chute du pouvoir royal a rendues libres. Le duc de Nemours, qui suit avec attention les événements, écrira bientôt à sa sœur, la reine des Belges :

« Politiquement, je trouve les choses bien mauvaises maintenant. Les progrès incontestables du socialisme et leur manifestation sont un effroyable danger. Si des mesures immédiates ne sont pas prises avec habileté et énergie pour en arrêter les progrès, la France sera perdue en bien peu de temps.

« Aujourd'hui, on peut encore, je le crois, disposer de la plus grande, de la très grande partie de l'armée. Le pourra-t-on dans un mois ? L'armée ne résistera pas à la continuation des épreuves auxquelles elle est soumise depuis quinze mois. C'est un immense honneur pour elle que d'avoir résisté quinze mois à l'assaut de tant d'éléments

destructeurs ; mais les organisations les plus fortes finissent par succomber à des attaques sans relâche et sans réciprocité. Et le jour où il n'y aura plus d'armée, il n'y aura plus de France.

« Me voilà loin de mon premier sujet; mais aussi peut-on dire deux mots sans parler de l'effroyable danger qui nous menace tous[1] ! »

Un des hommes qui visitèrent Claremont dans les premiers mois de l'exil et qui rédigèrent le récit de leur visite, nous donne quelques traits de la vie qu'on menait au château. M. Édouard Lemoine était venu une première fois voir Louis-Philippe au mois de novembre 1848. Il y retournait un an plus tard (20 novembre 1849).

« Le hasard, dit-il, m'avait amené à Claremont juste au moment où l'on s'apprêtait à célébrer une grande fête. Le duc de Nemours, absent depuis trois mois, arrivait d'Allemagne par le chemin de fer; toute la maison se rendait au-devant de lui, afin que la famille fût réunie dix minutes plus tôt.

1. La lettre est datée de *Saint Leonard's on sea*, 26 mai 1849. Saint-Léonard est une petite plage située près de Hastings, dans le comté de Sussex. La famille royale y fit un premier séjour dans l'été de 1848. Vers la fin de la même année, elle quittait de nouveau Claremont, à la suite d'une maladie présentant tous les symptômes d'un empoisonnement, et dont plusieurs personnes furent atteintes plus ou moins gravement. On attribua cet empoisonnement aux sels vénéneux renfermés dans d'anciens conduits d'eau en plomb, et, pendant qu'on procédait aux réparations nécessaires, le roi, la reine et ceux de leurs enfants qui habitaient avec eux Claremont s'établirent pour quelques semaines à Richmond, à l'hôtel *Star and Garter*. En 1849, après Pâques, on revint aux bains de mer de Saint-Léonard. Et c'est là que, au mois de juin, la duchesse d'Orléans et ses fils firent leur première visite, sur la terre d'exil, à Louis-Philippe et à Marie-Amélie.

La reine conserva l'habitude de passer quelques semaines d'été hors de Claremont. Elle fit plusieurs séjours à Saint-Léonard; d'autres à Teignmouth et à Torquay, dans le Devonshire ; d'autres à Scarborough, plage du Yorkshire (1856); à Malvern, dans le Worcestershire (1858). A partir de 1859, elle préféra Tunbridge-Wells, petite ville d'eaux située dans le comté de Kent, et dont le climat salubre et la campagne plaisaient à la reine.

« C'est que, pour ceux qui s'aiment, et qui s'aiment loin de la patrie, les minutes sont des heures ; c'est que, pour cette famille, l'absence d'un seul est une intermittence dans la vie de tous. »

L'auteur rapporte l'entretien qu'il eut avec le vieux roi. C'est une espèce d'interview, à une heure où le mot n'avait pas passé le détroit, et, comme il arrive toujours après une grande défaite, c'est une défense, par le vaincu, de la conduite qu'il a tenue et des intentions qu'il a eues. Les paroles de Louis-Philippe sont, d'ailleurs, en parfaite harmonie avec d'autres déclarations bien antérieures à celle-là.

« Sans la stabilité dans le gouvernement, disait le roi, point de prospérité nationale ; sans hérédité du trône, point de stabilité dans le gouvernement... On dira que je n'ai pas toujours pensé ainsi, on me citera 1830. Je répondrai : En 1830, je pensais ce que je pense aujourd'hui. J'ai *déploré* la révolution, oui, *déploré !* Retenez le mot, on le retrouvera dans mes discours, dans mes proclamations. La révolution s'est accomplie contre mon gré.

« On a prétendu que j'avais conspiré pour la faire réussir.

« Cela est faux !... C'est à regret que j'ai accepté cette couronne que venait me déférer la représentation nationale... Je remplissais un devoir, je tentais de reconstituer l'autorité. Si j'avais pu le faire, j'aurais renoué la chaîne des temps qu'une terrible secousse venait de rompre, j'ai essayé...

« La chute du trône m'avait été douloureuse ; mais, ce qui est plus significatif, c'est qu'avant qu'il ne tombât j'aurais voulu l'empêcher de tomber. Oui, j'avais averti le roi que, s'il ne changeait pas de système, nous marchions à une catastrophe. Mais je n'avais pas été écouté. »

Le même témoin raconte ensuite le repas auquel il assista, après son entretien avec le roi.

« Au milieu de la table était le roi ; à sa droite, il avait la duchesse de Nemours, la « beauté de la famille » ; à la gauche, la duchesse d'Aumale. En face du roi était la reine, ayant à sa droite le duc de Nemours, à sa gauche le prince de Joinville.

« Une indisposition retenait la princesse de Joinville dans sa chambre.

« Quant au duc d'Aumale, il était séparé de sa femme par son enfant, et il avait à sa gauche M[me] de ***, dame d'honneur de la reine.

« J'étais entre les généraux Dumas et de Chabannes. Je fus particulièrement frappé de la cordialité du duc de Nemours...

« Tout en rendant justice à son mérite, à ce courage imperturbable dont il a fait preuve sous le feu des batteries de Constantine, on l'accusait de froideur et, je dirai le mot vrai, de fierté, ce vice si antipathique à nos mœurs plébéiennes, à cette soif d'égalité qui nous dévore tous tant que nous sommes, nous les enfants orgueilleux des révolutionnaires de 89.....

« Je regarde comme un devoir de constater ici que, sous des dehors réservés et froids à force de timidité, le duc de Nemours est animé des dispositions les plus affectueuses, qu'il est impossible de s'exprimer avec plus d'aisance, plus de goût et plus d'à-propos qu'il ne le fait, d'avoir une gravité plus aimable, une bonhomie plus séduisante, une raison plus persuasive, des aperçus plus droits, plus fins et plus sensés.

« Dans le premier entretien que j'avais eu l'honneur d'avoir en 1848 avec le roi Louis-Philippe, il m'avait dit :

« Le duc de Nemours est du même bois que moi. »

« Le mot m'avait surpris. Aujourd'hui, je le trouve parfaitement juste. C'est le même bois, plein de sève et de vigueur ; seulement l'écorce n'est pas la même. »

Le vieux roi, comme on le sait, meurt à Claremont, le

26 août 1850. Il meurt chrétiennement, recevant la communion et l'extrême-onction, au milieu de toute sa famille qu'il avait appelée autour de lui, bénissant ses fils, sa fille, ses belles-filles et ses douze petits-enfants.

Quatre jours après la mort de son père, le duc de Nemours écrit à la reine des Belges ces lignes, où cette nature, qu'on a dite, et non sans apparence, si renfermée, se montre une fois de plus tendre et compatissante :

« Claremont, 30 août 1850.

« Depuis le moment de notre malheur, ma chère Louise, nous n'avons cessé de penser à toi, à la douleur que tu auras éprouvée comme nous, à celle plus grande encore d'avoir été éloignée à ce moment suprême.

« L'abîme immense et irréparable qui s'est entr'ouvert au milieu de nous impose de grands devoirs.

« La reine, avec sa grande âme, les a immédiatement compris dans toute leur étendue ; elle est admirable de courage et de commandement sur elle-même.

« La résolution qu'elle a prise de rester ici était un point capital pour l'avenir de la famille. Elle l'a prise avec une admirable fermeté. Hélène restera ici, et nous nous serrerons tous autour d'elle, pour maintenir la famille dans cette unité qui est tout pour notre avenir...

« Tu as toujours occupé une grande place dans la famille et comme affection, et comme lien, et comme conseil. Le malheur qui nous a frappés grandit encore le rôle que tu as à jouer, et nous avons besoin que tu te conserves pour nous tous, pour la reine surtout dont tu es l'ange consolateur. »

Au milieu de la lettre que nous venons de citer, le duc de Nemours suppliait sa sœur de se soigner ; il lui en faisait « un devoir ». C'est un mot qui cachait une bien vive inquiétude. La reine Louise était gravement malade. Bien-

tôt même il ne fut plus possible d'espérer la guérison, Marie-Amélie s'embarquait le 8 octobre pour Ostende, avec le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, la duchesse d'Orléans, la princesse Clémentine. La malade communiait en viatique le 10 octobre; le lendemain matin, à huit heures, elle mourait, moins de trois mois après le roi son père. Sa mère, ses frères et sœurs étaient là; même le duc de Nemours qui, malade, s'était fait porter dans la chambre de l'agonisante. La duchesse de Nemours, restée à Claremont, dès qu'elle apprit la triste nouvelle, écrivit à son mari :

« Claremont, 13 octobre 1850.

« J'ai le cœur brisé, mon ami bien-aimé. Nous avons reçu hier au soir vos lettres avec la fatale nouvelle, que nous avions apprise déjà avant par l'arrivée de la malle de Londres. Ah! mon ami, quel affreux coup et que nous sommes malheureux! J'en suis atterrée, et, malgré ma profonde douleur, je ne puis croire encore à notre cruel malheur! Mon cœur se déchire en pensant à vous tous, à votre désolation et surtout à celle de notre bien-aimée et trop malheureuse maman. Comment pourra-t-elle résister à tant de douleurs? Ah! que Dieu nous la conserve! Je ne puis que pleurer, avec vous, celle qui fut toujours pour moi une seconde mère et l'amie la plus fidèle et la plus tendre, et prier Dieu de nous donner force et courage dans cette cruelle épreuve. J'avais voué à cet ange bien-aimé un culte passionné, et je suis navrée de n'avoir pu aller recevoir sa bénédiction et l'embrasser une dernière fois. Il est bien cruel aussi de ne pouvoir partager vos peines que de loin, dans un moment où on a tant besoin de s'épancher avec ceux qu'on aime.

« J'ai annoncé notre malheur aux enfants. Les sanglots étouffaient le pauvre Alençon, il sent si vivement. Gaston

et lui ont voulu t'écrire, et je joins ici les lettres composées par eux-mêmes. Ils sont tous trois en bonne santé, ainsi que le reste de la colonie. De loin comme de près, mes larmes se confondent avec les vôtres. Je suis bien triste et bien accablée, mon cher et bon ami, et je te dis adieu en priant Dieu qu'il te soit en aide.

« Toujours tout à toi du fond de l'âme,

« VICTOIRE. »

A partir de ce moment, le duc de Nemours devient le conseiller le plus habituel de sa mère, « son confesseur civil », disait-elle. Elle le consulte dans les affaires politiques, familiales, financières. Elle a pour lui des termes d'affection particuliers : « Mon cher et bien-aimé ami, mon chérissime, mon précieux ami, mon si tendrement aimé. » Aucun acte ne se fait, aucun écrit n'est signé sans qu'on ait pris l'avis du duc de Nemours. C'est que tout le désigne pour ce rôle. Il est par l'âge, — il a trente-six ans, — le chef de la famille; il est politiquement et de par la loi le régent, et, bien qu'il n'ait jamais argué de ce titre, c'en est un pour qu'il tienne la première place dans le conseil, et enfin il est un homme d'une loyauté, d'une sagesse, d'une fermeté éprouvée. La destinée l'a mis et l'a laissé au second rang dans la maison princière dont il était issu, mais il y fut supérieur. On n'est jamais un homme de second ordre quand on fait son devoir, n'importe où : or il fit le sien complètement et avec tout le scrupule d'une conscience chrétienne.

Ni le changement subit de fortune politique, ni la gêne matérielle, ni l'éloignement de la patrie, ni les difficultés de toute sorte qui attendent une famille royale exilée ne changèrent autre chose que l'extérieur et le dehors de sa vie. Sa vie nouvelle s'inspira du même idéal que l'an-

cienne. Cette épreuve de l'exil, mortelle pour la dignité et même pour l'honneur de ceux qui ne sont princes qu'à moitié, ne le diminua en rien. Il était prince tout à fait.

Il ne se leurrait pas d'espérances prochaines, cependant. Il ne se faisait pas d'illusions sur les fautes qui avaient précipité la chute du gouvernement de Juillet, et il ne s'en fit pas davantage sur la longueur probable des essais malheureux qu'allait tenter la France.

Il est impossible de parler de lui équitablement et de ne pas lui reconnaître un grand sens politique. Il avait même, et tous les princes ne l'ont pas, ce qu'on peut appeler l'esprit royal. Ce ne sont pas seulement les souvenirs des gloires françaises qui vivaient en lui, c'est l'esprit même de la monarchie. Et sans doute on éprouve une petite commotion, comme d'une rencontre heureuse, quand on le voit, au milieu de la guerre de 1870, ajouter à la date d'une lettre du 9 octobre cette mention : « Jour de Saint-Denis. » Mais le souvenir, le sentiment du passé ne suffit pas. Ce qui marque la vocation et l'aptitude au rang souverain, c'est le sentiment constant du service de la France. Le duc de Nemours l'eut au plus haut point. Les mots « servir le pays » sonnent comme un refrain dans ses lettres intimes, et dans celles qui furent publiées. Les véritables princes se rendent compte qu'ils sont des puissances qui servent. Le duc de Nemours avait naturellement ce souci de l'intérêt français. Sa première pensée, quand un événement surgissait, n'était pas : en quoi les conséquences de cet événement peuvent-elles être favorables ou défavorables à ma race; il songeait à la France tout d'abord. Et c'est pourquoi il se trompait rarement. Admirablement renseigné par ses relations avec les principaux personnages de l'Europe, il avait encore cette seconde raison de juger plus sûrement que d'autres. Et c'est ainsi qu'on le verra, longtemps avant la guerre de 1870, prévoir les événements, les redouter et signa-

ler des responsabilités encore latentes et tout à fait ignorées par les contemporains.

« C'est l'homme du devoir », disait-on de lui, et rien n'était plus vrai. Entre deux devoirs qui semblaient de même importance, il avait l'habitude, pour que la générosité fût plus sûre, de choisir le plus pénible. Un jugement très droit, le goût de l'ordre et de l'exactitude; une froideur désespérante tempérée par le souci de ne point blesser, mais au fond une tendresse extrême, une sensibilité aiguë qu'il ne montrait que dans ses actes et quelquefois dans ses lettres; une autorité qui allait jusqu'à la sévérité; une timidité qu'il avait de la peine à vaincre toutes les fois que l'occasion d'agir n'était point dynastique, militaire ou familiale; une politesse scrupuleuse envers tous et qui se nuançait de prévenance et de cordialité envers les serviteurs et les humbles gens; une piété faite avant tout du respect du droit de Dieu et du sentiment de la discipline dans le monde; une mémoire admirable qui lui permettait, à vingt ans de distance, de rappeler à un officier la date d'une promotion et le numéro des régiments dont il avait fait partie; le mépris des popularités bruyantes, l'aversion du bruit, une conscience habituée à raisonner ses décisions, et tout le courage qu'il faut pour agir d'après elle, tels sont les principaux traits de la physionomie du duc de Nemours désormais fixée par l'âge, et qui ne variera plus.

Ce sentiment de la mesure et de la vérité, il le montrait jusque dans les détails de la vie. On ne surprenait pas en délit de gasconnade ce prince qui avait le profil et la bonne grâce de Henri IV, son aïeul. Quand un de ses frères, emporté par la verve d'une causerie brillante, racontait un épisode des campagnes d'Algérie ou de la vie de Louis-Philippe, le duc de Nemours d'habitude se taisait et laissait aller. Il n'aimait pas interrompre, même pour rectifier. Plus tard seulement, à deux ou trois heures

de là, et s'il y avait lieu, il retrouvait celui auquel un détail inexact avait pu être fourni. « Mon frère vous a raconté une anecdote, disait-il, mais voici exactement ce qui s'est passé... »

Il n'aimait pas les familiarités. Ses enfants le craignaient; ils devinaient son affection, mais elle s'exprimait moins que son autorité. Ils ne la connurent bien qu'après l'enfance passée, et dans la longue correspondance qu'ils échangèrent avec lui. Il se préoccupait avant tout de les élever sans faiblesse et sans excès de précautions. Ses goûts mêmes révélaient cette tendance à la sévérité. Enthousiaste de la montagne et de la forêt, il n'aimait les fleurs que dans les massifs; dans les appartements, elles lui semblaient hors de leur place. Très bien doué pour les arts du dessin, connaisseur érudit, appréciant et aimant les œuvres d'art, peinture, sculpture, meubles, il sut, à dater de l'exil, les aimer encore sans plus les acquérir, et s'abstenir non seulement de luxe, mais de toute dépense non nécessaire.

Les princes ses fils se souviennent de l'éducation de Claremont, comme d'une école qui n'avait rien d'efféminé. Le comte d'Eu et le duc d'Alençon se levaient à six heures en toutes saisons, subissaient le régime de l'éponge d'eau glacée, s'habillaient et se mettaient au travail jusqu'à huit heures. A huit heures, après avoir pris une soupe, qui était quelquefois une mauvaise soupe maigre, — leur père ne se rappelait plus qu'il s'était plaint de la pareille à Louis-Philippe, — ils faisaient, dans le parc de Claremont, une demi-heure de pas gymnastique, en sautant quelques-uns des palis de bois à hauteur d'homme qui limitent le parc. On rentrait ensuite au château, pour la récitation des leçons. L'étude durait jusqu'à onze heures quarante-cinq. Les princes déjeunaient à midi avec leur précepteur, et, à midi quarante-cinq, devaient être à cheval.

Ils commencèrent presque en bas âge à recevoir des

leçons d'équitation; le duc d'Alençon avait cinq ans lorsqu'on le mit sur son premier poney. Ce n'était pas un simple plaisir; c'était un apprentissage un peu rude, comme tout le reste, ces leçons d'équitation de Claremont. Elles se donnaient d'habitude dans un manège ouvert, situé à gauche du château, et dont la place est, aujourd'hui encore, facile à reconnaître. Les enfants montaient sans selle ni étriers, avec une simple couverte. Le général de Chabannes[1], qui donnait la leçon, la chambrière à la main, s'ils étaient déplacés, s'ils se retenaient à la crinière, s'ils avaient peur, ne manquait pas de faire la critique et d'ajouter, tandis que le temps de trot ou de galop continuait : « Le sourire sur les lèvres! Le sourire sur les lèvres! » Un peu plus tard, quand ses élèves eurent dépassé la période des débuts, il les emmenait dans la campagne, à travers les landes et les bois. Il montait un grand cheval, avec lequel il prenait les devants, et, de temps en temps, au moment d'entrer dans une sapinière, à toute allure, il se retournait vers les petits princes, qui suivaient comme ils pouvaient, sur leurs poneys, et il leur criait : « Gare les genoux, ceusse qui en ont! » Le duc de Nemours ne s'exprimait pas de même, mais il avait la même doctrine, certainement, sur la formation du parfait cavalier, et, plus d'une fois, quand ses fils l'accompagnaient, et que ceux-ci, à demi emportés par leurs chevaux, ou craignant de l'être, passaient dans les villages en criant : « Arrêtez mon cheval! » on vit le père faire signe de ne rien arrêter du tout, et on l'entendit lancer de loin, pour tout secours, le bon conseil à suivre : « Le corps en arrière! » Lorsqu'il conduisait lui-même ses fils à la promenade à cheval, c'était pour les exercer, dès leur jeune âge, à monter des chevaux

1. Comte Alfred de Chabannes La Palice, ancien colonel de cavalerie et aide de camp de Louis-Philippe. Il est nommé dans le récit du siège de Constantine.

difficiles et leur donner lui-même les indications pour en venir à bout. Il avait une particulière habileté pour manier le cheval, et sous lui l'animal le plus quinteux devenait docile. Il aimait les exercices dont une pointe de danger relevait le goût, et, même dans les derniers mois de sa vie, il montera encore un grand cheval de pur sang, qu'une main moins exercée que la sienne eût trouvé difficile, et qu'il menait aux plus vives allures.

Pour les mêmes raisons, et parce qu'il estimait qu'un homme doit être adroit, agile et maître de la peur et de l'instinct, il avait réglé que les leçons de gymnastique se termineraient par ce qu'on pourrait appeler la « défénestration ». Les enfants étaient attachés par la ceinture, et, du deuxième étage d'un pavillon qui est dans le parc, on les descendait, au bout d'une corde, dans le vide, jusqu'à terre. Le vertige ne résistait pas à ce traitement. Les fils de la princesse Clémentine, pendant leur séjour à Claremont, prenaient part à divers exercices du programme tracé pour les fils du duc de Nemours, et notamment à celui-là, et de même plusieurs jeunes gens venus de France, entre autres MM. Bernard et Emmanuel d'Harcourt[1], fils du marquis d'Harcourt. En été, on se levait de meilleure heure, pour aller en voiture jusqu'à la Tamise, éloignée de plusieurs kilomètres, et là, sitôt qu'ils connaissaient les premiers principes de la natation, on jetait les jeunes princes à l'eau, et il leur fallait gagner la rive comme ils pouvaient.

Le château de Claremont, où allaient se passer les derniers jours de la reine Marie-Amélie, est situé au-dessus du village d'Esher; il date du milieu du XVIIIe siècle. Avant d'arriver à l'entrée de l'avenue principale qui y mène, et que flanquent deux petits pavillons habités

1. L'un est aujourd'hui le marquis d'Harcourt; l'autre est le vicomte d'Harcourt, qui a été secrétaire général de la présidence, sous le maréchal de Mac-Mahon.

par un concierge à la livrée royale anglaise, on passe devant l'auberge de l'Ours, qui porte sur l'arête du toit, en relief, un ours en pierre, enseigne célèbre où logèrent beaucoup de personnages illustres. A quelques pas de là, on entre dans le parc de Claremont, largement dessiné, vallonné, deux fois ombreux à cause des bouquets d'arbres semés sur les pelouses et des brumes qui donnent plus de mystère au lointain. Ces arbres, groupés ou isolés, presque tous centenaires, tous d'une végétation puissante et d'un feuillage épais, sont des tilleuls, des chênes, des châtaigniers. Autour d'eux, dans l'enclos des barrières qui enveloppent d'immenses étendues d'herbe, paissent des troupeaux de moutons, et aussi des bœufs d'Écosse d'un blond roux, aux cornes écartées, aux longs poils qui traînent à terre. L'avenue monte et conduit devant un vaste palais carré, dont les deux étages de très hautes fenêtres sont couronnées d'une balustrade de pierre encadrant un toit plat. Un péristyle dans le goût grec, soutenu par quatre colonnes, et montant à la hauteur du toit, donne accès dans le château. Du haut du perron qui est élevé et de toutes les autres façades la vue est belle : sur le parc ; sur les pentes qui descendent et se redressent, et dont l'herbe est si verte ; sur les bordures de futaies qui, de tous côtés, dentellent l'horizon ; sur les sentiers qui s'y enfoncent, les fuites d'allées, les larges palmes des hêtres et des pins d'Écosse ; sur le lac qui se trouve à gauche, à petite distance de l'habitation, et que bordent d'énormes massifs de rhododendrons. Rien n'est plus beau, en été, vers la mi-juin, que cette floraison violette ou pourpre reflétée par l'eau du lac, et qui s'enlève sur le fond sombre d'un commencement de forêt. Des bouquets d'azalées, jaunes et roses, sont jetés partout autour du château. Un peu en arrière, à quelques centaines de mètres, une colline raide et boisée domine Claremont d'assez haut. Au sommet, une construction qui

rappelle l'architecture du moyen âge, deux tours à créneaux encadrant un corps de logis, pointe parmi les arbres. C'est de la fenêtre du deuxième étage, dans la tour de droite, que les fils du duc de Nemours devaient se laisser descendre, attachés au bout d'une corde, afin de mater la peur. Autour de cette construction, on voit encore le sol tout raviné, des levées de terre, des glacis, des angles rentrant ou sortant. Ce sont les restes des fortifications que, de ses mains, le duc de Nemours en exil construisit pour l'instruction de ses fils.

La vue est plus belle encore du second étage de Claremont. Elle s'étend, par plusieurs échancrures des bois prochains, sur d'immenses vallonnements boisés où çà et là transparait, toujours bleuie par la brume, la tache rose d'un village anglais.

L'intérieur de cette somptueuse demeure n'est pas resté entièrement tel qu'il était lors du séjour de Louis-Philippe et de Marie-Amélie. A gauche, en entrant, c'était jadis le grand salon de damas jaune, où l'on trouvait d'abord une table chargée de journaux français, autour de laquelle s'asseyaient les invités venus de France et les personnes de la suite de la reine; au fond, une autre table, auprès de laquelle la reine travaillait ou lisait. La chambre où Marie-Amélie est morte faisait suite, puis la chambre du roi. Une galerie très longue, parallèle à la façade principale, et qui était, pendant l'exil, transformée en chapelle; une vaste salle à manger, une bibliothèque occupaient le rez-de-chaussée. Les anciennes portes de cet étage, toutes en acajou massif, ont été conservées. On retrouve aussi, au premier étage, dans la chambre où est morte la duchesse de Nemours, l'aquarelle représentant l'état ancien de cette pièce, les meubles à la place habituelle, la physionomie enfin qu'avaient toutes choses lorsqu'elles servaient à la duchesse. Par une attention délicate de la reine Victoria, ce souvenir est demeuré

et parle encore des hôtes français de la royale demeure[1].

Le château de Claremont, après la mort de Louis-Philippe, continue d'être habité par la reine, le duc et la duchesse de Nemours et leurs enfants, le prince et la princesse de Joinville et leurs enfants. Le duc et la duchesse d'Aumale se sont établis, en 1852, à quelques lieues de là, à Twickenham[2].

Autour de Marie-Amélie, la petite cour de l'exil demeure très fidèle, et la mort est presque seule à y faire des vides. Une des anciennes dames de la reine, la comtesse Mélanie de Montoie, qui était déjà à Palerme, en 1809, lors du mariage du duc d'Orléans, meurt à Claremont en 1849. Sa sœur Zoé, Mme de Dolomieu, lui survit peu de temps. On voit alors alterner longtemps, pour le service près de la reine, la duchesse de Marmier (née Stéphanie-Jacqueline de Choiseul-Stainville) et la comtesse Mollien (née du Tilleul, fille d'un fermier général), veuve du comte Mollien, ministre de Napoléon[3].

Plus tard, la duchesse de Marmier étant devenue aveugle, ce fut la comtesse Alfred de Chabannes qui vint alterner avec la comtesse Mollien, puis la marquise de Lasteyrie (née Olivia de Rohan-Chabot), sœur du comte de Jarnac; tour à tour avec la marquise d'Hulst, née du Rourre et la baronne de Finguerlin, enfin la marquise de Beauvoir (née Juliette de Rumigny, fille du marquis de Rumigny, ministre

1. Le château de Claremont est aujourd'hui habité par la duchesse d'Albany, veuve du dernier fils de la reine Victoria.

2. La duchesse d'Orléans et ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres, vécurent à Esher, de 1850 à 1852, puis à Kittley, dans le Devonshire, puis en Allemagne de 1853 à 1857. Le duc et la duchesse de Montpensier étaient établis en Espagne.

3. La comtesse Mollien racontait volontiers ses impressions d'enfant sur la journée du 9 thermidor, alors qu'elle était cachée avec ses parents dans un appartement de la place Vendôme, et sous la menace constante de l'arrestation et de l'échafaud. Elle montrait chez elle son propre portrait d'enfant peint par Greuze, ce qui, après 1870 (car elle mourut fort âgée), semblait à peine croyable.

plénipotentiaire), et femme du marquis de Beauvoir, qui était du service d'honneur de la duchesse d'Orléans.

Les généraux comte Alfred de Chabannes et comte Dumas (fils du général comte Mathieu Dumas, du premier Empire) ont été déjà nommés. Il en est de même de M. Charles Reille, ancien aide de camp du duc de Nemours, et que celui-ci emmenait avec lui dans les nombreux voyages ou déplacements où les convenances voulaient qu'il fût accompagné d'un gentilhomme. C'était un compagnon plein de bonne humeur et d'esprit, grâce auquel la route semblait courte. Les fonctions d'aumônier étaient remplies par l'abbé Guëlle, ancien vicaire à la Madeleine, prêtre très pieux, objet du respect et de la vénération de toute la colonie de Claremont, joignant à ses vertus sacerdotales un caractère enjoué et une aménité parfaite. Ce fut lui qui enseigna le catéchisme à tous les petits-enfants de la reine, et les prépara à leur première communion. Il était remplacé, pendant ses absences, par l'abbé Crabot, mort, il y a nombre d'années, vicaire à Saint-Augustin.

Le service personnel de la reine était fait par Mlle Müser, sa fidèle camériste, qui avait été auprès de la reine des Belges. Après la mort de la reine, elle embrassa la vie religieuse et mourut religieuse de l'Adoration réparatrice.

Cinq autres personnes habitaient encore le château et dînaient à la table de la reine. C'étaient M. Jules Gauthier, précepteur des fils du duc de Nemours[1]; Mlle Bernard, gouvernante de la fille, puis des filles du duc de Nemours,

1. M. Jules Gauthier avait succédé, comme précepteur des fils du duc de Nemours, à M. Hippolyte Rigault, ancien précepteur du comte d'Eu, et qui s'était retiré vers la fin de 1848. Il avait professé d'abord à l'institution Pasdeloup, puis à Sainte-Barbe. Sa forte instruction, son caractère doux et ferme, ses solides principes, le firent hautement apprécier du duc et de la duchesse de Nemours et de la reine. Il devint le plus intime ami de ses élèves, qu'il accompagna plus tard en Espagne. Devenu, après 1870, secrétaire du duc de Nemours, il mourut en 1878. Il avait publié, en 1868, une *Vie de Marie Stuart*, qui fut couronnée par l'Académie française.

modèle achevé d'intelligence, de tact et de dévouement; M. Auguste Trognon, ancien précepteur et secrétaire du prince de Joinville; Mlle de Saint-Aubin [1], gouvernante de la fille du prince de Joinville, princesse Françoise d'Orléans, aujourd'hui duchesse de Chartres; enfin M. Pierre Bouverat, précepteur du duc de Penthièvre, fils du prince de Joinville [2].

On y voyait aussi, chaque semaine au moins, le docteur Henri Guéneau de Mussy, qui, appelé à Claremont, en septembre 1848, par le Dr Chomel, avait, par dévouement pour la famille proscrite et sur les instances de la reine, accepté l'exil, et, parti, croyait-il, pour quelques jours, s'était établi en Angleterre, où il vécut vingt-trois ans, médecin du roi, de la reine, des princes, « bien plus que le médecin du corps, a écrit le comte de Paris dans une note testamentaire : l'ami, le consolateur, le conseiller [3] ».

Le château recevait de nombreux visiteurs, les uns pour quelques heures, les autres pour plusieurs jours, hommes politiques qui venaient parler d'avenir, intimes qui venaient surtout parler du passé et témoigner de leur fidélité. Parmi ceux-ci, il faut citer Raoul de Montmorency, que la reine aimait beaucoup, dernier duc de cette vieille et glorieuse race; Philippe de Rohan-Chabot, comte de Jarnac; le général comte Anatole de Montesquiou, chevalier d'honneur de la reine Marie-Amélie, ancien officier d'ordonnance de Napoléon, inépuisable conteur d'anecdotes sur les guerres de l'Empire, et sa femme, née de Montesquiou, qui avait été dame de la duchesse d'Orléans; le général comte d'Houdetot, ancien aide de camp du roi, qui savait aussi un grand nombre d'histoires de camps et de batailles, mais se faisait prier pour les raconter. Il

1. Lucile Rovérolis de Rigault de Saint-Aubin.
2. Il avait succédé à M. Paul Nourrisson, qui resta peu de temps en fonctions.
3. Le Dr de Mussy est mort en 1892.

boitait beaucoup, ayant eu, dans sa première jeunesse, une jambe brisée par un biscaïen, à Trafalgar. Passé ensuite de la marine dans l'armée de terre, il avait fait les guerres de l'Empire. Aide de camp du maréchal Davout pendant la campagne de Russie, laissé pour mort un jour dans la neige, il n'avait dû son salut qu'à la couleur de sa pelisse d'aide de camp, qui fut remarquée par un camarade ; il en avait été quitte pour le nez gelé. Parmi les intimes, figuraient encore les familles du comte de Montalivet, ancien ministre et ancien intendant de la liste civile de Louis-Philippe ; du marquis d'Harcourt ; du général baron de Berthois, ancien aide de camp du roi ; du comte d'Haussonville ; de M. Édouard Bocher. Et l'on ne saurait énumérer, à côté de ces noms, tous les autres visiteurs ou amis qui passaient : diplomates, hommes politiques, littérateurs, comme MM. Guizot, Thiers, de Rémusat, le duc de Broglie, le prince Albert de Broglie, Sylvain Dumon, Hébert, le marquis de Lasteyrie, Montalembert, le comte de Pontois, le marquis de Rumigny, Estancelin, le baron Fain dont le père avait été secrétaire du Premier Consul, Scribe, le général Trézel, etc.

Les jeunes princes, en grandissant, écoutaient avidement la conversation de tous ces hommes qui avaient servi la France et qui l'honoraient par leurs talents.

La France ! Elle était le thème journalier, la préoccupation constante de la colonie de Claremont. Apprendre la France à ces jeunes intelligences, à ces jeunes cœurs qui se formaient loin d'elle, était le souci quotidien, le but de nombreux efforts et de nombreux dévouements. Le duc de Nemours interrogeait fréquemment ses fils sur l'histoire et la géographie de leur pays. Il fallait posséder imperturbablement la liste des chefs-lieux et des sous-préfectures, énoncer rapidement une date célèbre, raconter un fait saillant de l'histoire, expliquer la généalogie de la maison royale de France. Il n'était pas jusqu'au

plan de Paris, la ville lointaine et chère, dont il fallût rendre compte.

Le soir, après le dîner, au salon, quand la reine et les princesses faisaient de la tapisserie ou de la broderie autour d'une des tables, que les personnes de la suite lisaient les journaux dans une autre partie du salon, la reine faisait placer, sur la table qui réunissait les enfants, des ouvrages illustrés tirés de sa bibliothèque, et qui parlaient encore de la France. Paysages, monuments, portraits de grands hommes, scènes historiques, hauts faits militaires ou maritimes, défilaient ainsi devant ces petits exilés, éclairaient, développaient, vivifiaient en eux les enseignements de la journée, et, avidement contemplés, laissaient d'ineffaçables traces.

L'influence de la reine Marie-Amélie se faisait partout sentir. Fils, belles-filles, petits-enfants, personnes de l'entourage, serviteurs, étaient l'objet de sa sollicitude. Elle régnait encore sur un nombre de Français infiniment restreint, mais de la même manière qu'aux Tuileries. Son maintien était à lui seul un exemple et une leçon. Dignité, qui n'exclut pas la grâce, suprême distinction, affabilité parfaite, bonté, autorité naturelle, tout cela désignait la reine. Un seul mot dit par elle, d'un ton sérieux et ferme, à un enfant, était de plus d'effet que les réprimandes ou les punitions infligées par d'autres. Elle était pieuse aimablement. Tel vieux général des campagnes d'Afrique est doucement ramené par elle à la pratique religieuse, et vient en pleurant s'approcher de la sainte table, dans la chapelle de Claremont. Quand ses petits-enfants grandissent, elle choisit une heure libre pour les appeler chez elle et, là, ils entendent des paroles, des conseils, des récits qu'ils n'oublieront jamais. Ceux qui l'ont vue communier, prier, ou qui l'ont seulement entendue parler de quelque sujet grave, en ont gardé une impression religieuse. Ils parlaient tous de « la sainte reine ».

Chaque année, elle faisait prêcher deux retraites, d'une semaine chacune, par des prêtres français tels que le P. Gratry, le P. Gonin, le P. Hermann, le P. Reculou, et en dernier lieu le P. Didon, tout jeune alors. L'une de ces retraites avait lieu avant Pâques, l'autre avant Noël. Marie-Amélie assistait aux vêpres dans la chapelle catholique de Kingston, située à quelque distance de Claremont et isolée au milieu d'un jardin. Elle se plaçait dans la tribune de droite, qui est de plain-pied avec le chœur. Cette chapelle de Kingston peut être appelée la chapelle des mariages et des premières communions [1], tandis que celle de Weybridge est la chapelle funèbre de l'exil.

Le duc de Nemours avait une vie très occupée, lisait beaucoup, entretenait une correspondance considérable. Il était levé de bonne heure et voyait ses enfants le matin, au moment où, descendant de leur salle d'étude, ils venaient, vers sept heures trois quarts, prendre un premier déjeuner chez leur mère; il donnait ensuite des ordres concernant la maison de la reine : les généraux de service lui en soumettaient certains détails. Alors avait lieu la promenade des enfants dont nous avons parlé.

Au retour, il se rendait chez la reine, qui avait entendu la messe à huit heures, lui apportait le journal anglais du matin, généralement le *Times*, résumait pour elle les nouvelles importantes ou lui en faisait la lecture. Pendant les vacances, ses enfants l'accompagnaient dans cette visite matinale. C'est ainsi qu'un jour de septembre 1855 ils purent entendre l'exclamation de joie et de fierté de la reine, quand celle-ci apprit que nos troupes avaient pris d'assaut la tour Malakoff, et que le coup décisif porté à Sébastopol l'avait été par l'armée française, et non par les alliés de la France. A midi le duc de Nemours prési-

1. Le duc de Chartres s'y est marié en 1863, le comte de Paris en 1864; le duc d'Alençon et la duchesse de Chartres y avaient fait leur première communion en 1856.

dait le déjeuner, en face de la reine. Quand ses fils ne montaient pas à cheval, il laissait à leur mère la joie de promener elle-même ses trois enfants dans les belles allées du parc. Il fallait être rentré à deux heures pour l'étude. A quatre heures, une courte récréation réunissait les enfants près de leur mère. Le duc de Nemours y faisait une apparition. Le dîner était à sept heures. Tous les enfants y assistaient et n'y parlaient guère qu'à demi-voix. Ils écoutaient la conversation, recueillaient les anecdotes sur le passé, les appréciations sur les nouvelles du jour, sur les questions politiques, et s'égayaient aux spirituelles saillies du prince de Joinville, ou, le dimanche, aux récits du duc d'Aumale.

Celui-ci habitait Twickenham, comme nous l'avons dit. Il venait à Claremont, avec sa famille, pour la messe du dimanche qui avait lieu à onze heures. Son mail anglais à quatre chevaux, qu'il menait lui-même, amenait la duchesse d'Aumale, le prince de Condé, et, plus tard, le petit duc de Guise, né en 1854, la mère de la duchesse d'Aumale, la princesse de Salerne [1], la dame de la duchesse d'Aumale, comtesse de Coëffier, et quelque ami venu de France. Le prince restait pour déjeuner, passait l'après-midi, dînait à Claremont et repartait après le dîner [2].

Claremont fut toujours une colonie toute française en terre anglaise. Sauf le personnel de service anglais attaché au château lui-même, on peut dire que tout y était français. Ce fut aussi, jusqu'en 1858, une colonie fermée. Les rapports avec le dehors étaient rares. La vie y était

1. Née archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François, sœur de l'impératrice Marie-Louise.

2. En 1857, la comtesse de Coëffier amena ses deux nièces, Mlles de Clinchamp. L'une entra en religion et est aujourd'hui ursuline; l'autre resta près de sa tante et la remplaça quand la santé de celle-ci eut faibli; elle resta successivement près de la duchesse d'Aumale, puis de la princesse de Salerne, et enfin du duc d'Aumale. Elle habite aujourd'hui aux environs de Chantilly.

sévèrement ordonnée, et pour cause. Le duc de Nemours n'y prétendait à aucun luxe princier. Dans le début, il faisait ses courses en fiacre, quelquefois seulement en voiture de remise. Pour ne pas trop dépenser à l'hôtel, pendant ses séjours à Londres, la reine avait loué un pied-à-terre très modeste dans Northumberland Street, et c'est là, par exemple, que descendirent, un soir de 1855, le duc et la duchesse de Nemours et leurs enfants, le duc et la duchesse d'Aumale et leur fils le prince de Condé, pour assister à une représentation des *Horaces* et voir jouer Rachel. C'est seulement à la fin de cette année 1853 que la reine remit à son fils aîné une somme qu'elle avait mise de côté, afin qu'il pût acheter une voiture.

Beaucoup plus tard, quand les jeunes princes commencèrent à entrer dans l'adolescence, quand le comte de Paris et le duc de Chartres — en 1858 — s'établirent à Claremont après la mort de leur mère, la pensée vint de prendre part aux chasses à courre du voisinage. Ce sport est très populaire en Angleterre. C'était, pour les jeunes princes, un complément d'éducation. On chassa tantôt avec l'équipage de cerf du comté de Surrey (*Surrey stag hounds*), tantôt avec un petit équipage de lièvre, qu'avaient monté à Claremont le prince de Joinville et le duc de Nemours, auquel s'associa bientôt le duc d'Aumale. Les chasses des chiens de lièvres de Claremont (*Claremont harriers*) rendirent vite les princes populaires dans tous les environs. La campagne anglaise ne présente pas de forêts, comme celle de la France, mais des bois de peu d'étendue et surtout des prés et des champs séparés par des haies, des fossés, des barrières. Cette campagne ainsi coupée d'obstacles, fait de la chasse à courre anglaise, — notamment quand un cerf, pris dans un parc et lâché devant les chiens, vous la fait parcourir au grand galop, en ligne droite, pendant plusieurs heures, — un mâle exercice, qui ne va pas sans quelques risques, et qui exige de

l'adresse et de la hardiesse. Les chutes et les accidents y sont fréquents. Plus d'un sportsman anglais y a laissé sa vie. Il exige de bons cavaliers et d'excellents chevaux. Un dicton anglais, semi-sérieux, semi-plaisant, le qualifie : « Le sport des rois, le roi des sports, la vraie image de la guerre avec tout son *excitement* et cinq pour cent seulement de ses dangers. » Les jours de chasse, la tendresse de la reine s'alarmait, et pas toujours à tort. Le comte de Paris s'y cassa une jambe, le duc de Nemours un poignet. Le prince de Joinville, dont le cheval fit panache à une barre fixe, tomba sur la tête et échappa de surprenante façon aux conséquences de ce grave accident.

Mais, dans les premières années de l'exil, la vie à Claremont fut plus sévère, plus monotone, plus fermée. Le duc de Nemours, étant l'homme très maître de soi que nous avons dit, l'acceptait aisément. Des pensées supérieures le dirigeaient et l'occupaient, et notamment celle de ses responsabilités politiques, comme aîné de la famille et conseiller de la reine.

Il n'est pas étonnant qu'un prince de cette droiture, et si naturellement porté au respect de tout principe d'autorité, ait été, dès le début de l'exil, un des partisans les plus déterminés et les plus agissants de la « fusion ». On a dit, non sans raison, que le duc de Nemours était, en politique, légitimiste. Lui-même se disait tel volontiers. Il l'était par sentiment et par raison, par la connaissance qu'il avait du droit monarchique et par la haute estime que lui inspiraient les qualités du comte de Chambord. Cette tendance d'esprit vers la réunion des deux branches de sa famille, cette idée légitimiste s'alliait, chez lui, à un très grand respect envers son père, le roi Louis-Philippe, et à la volonté très ferme d'agir d'accord avec les princes ses frères, autant qu'il lui serait possible de le faire. En de très rares circonstances, il se sépara d'eux. Mais ce furent plutôt des nuances que des différences

d'attitude. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que le sentiment du duc de Nemours ne fût point partagé dans sa famille. La reine Marie-Amélie disait vers la fin de sa vie, au duc d'Alençon : « Mon enfant, j'ai occupé deux situations, la première et la seconde; crois-moi, il n'y en a qu'une de bonne : la seconde. » Elle avait dit plus tôt, et quelques années seulement après la révolution de 1848, à son fils le duc de Nemours, pendant un séjour qu'elle faisait au bord de la mer à Saint-Leonard's on sea :

« Souviens-toi que je veux qu'on écrive sur mon tombeau : Ci-gît Marie-Amélie de Bourbon, duchesse d'Orléans.

— Mais, chère Majesté, vous ne pouvez pas effacer l'histoire ! »

La reine, levant les bras au ciel, avait répondu :

« Hélas ! pour mon malheur, reine des Français. »

Plusieurs années auparavant, et pendant qu'elle était sur le trône, n'avait-elle pas déjà dit plusieurs fois, en parlant de la couronne qu'elle portait : « C'est une couronne d'épines. » Cela ne l'empêchait pas d'aimer tendrement et d'admirer son mari. Elle savait sans doute mieux que personne que, s'il avait pu prévoir la chute de Charles X, il n'y avait pas aidé.

Il n'est donc pas étonnant qu'au point de vue de l'attitude à garder, des paroles à prononcer, des principes politiques eux-mêmes, il y eut, malgré l'affection qui les unissait, une divergence assez fréquente, et qui fut quelquefois assez profonde, entre le duc de Nemours et sa belle-sœur la duchesse d'Orléans. Le prince de Joinville, le duc d'Aumale, penseront souvent comme leur frère aîné, chacun avec la nuance de son tempérament propre. Tous s'efforceront de préparer cette fusion qui doit donner une si grande force à la politique monarchique. La duchesse d'Orléans refusera de les suivre et croira en cela sauvegarder les droits de son fils. Elle se considère, sans le dire, comme une véritable régente; elle croit

que son fils le comte de Paris est le représentant d'une sorte de compromis entre l'idée de monarchie et celle de révolution. Elle ne cherche pas à faire ou à faciliter la fusion avec la branche aînée ; elle se considérerait plutôt comme une antagoniste nécessaire de la légitimité. Elle est aussi tenace dans ses idées que pouvait l'être le comte de Chambord sur la question du drapeau. Elle est fortifiée dans son erreur maternelle et dans ses illusions par certains orléanistes, qui avaient pris la part la plus active à la révolution de 1830, peut-être par des personnes de son entourage intime. Son opposition contribuera à l'échec de la fusion, car ses beaux-frères, notamment le duc de Nemours, voulant toujours éviter un éclat public, et éviter une rupture avec les hommes du parti libéral, n'oseront, ne pourront jamais s'en rapporter aveuglément à M. le comte de Chambord, qui, de son côté, se tiendra sur une telle réserve que toute discussion sera impossible avec lui. Il n'est peut-être pas téméraire de définir de la façon suivante l'attitude des principaux représentants du parti monarchique : 1° intransigeance complète de la duchesse d'Orléans, attachée au principe révolutionnaire de la monarchie de Juillet; 2° refus opiniâtre du comte de Chambord d'examiner, avec les princes, comment la monarchie légitime pourrait se concilier un parti qui était une force, le prince se réservant toujours de trouver, lui seul, les moyens qui pourraient faire accepter par tous une restauration ; 3° désir certain de la reine et du duc de Nemours d'arriver à une entente par l'abandon, des deux côtés, de certaines idées, en vue d'établir en France une monarchie tempérée.

Le récit des négociations, dont nous parlerons dans un chapitre spécial, l'attestera hautement : la fusion des deux branches de la maison de Bourbon fut le but principal des efforts du duc de Nemours pendant l'exil. Celui-ci ne tarda pas à être aggravé par la spoliation,

prédite dès le commencement de la République et ordonnée par l'Empire naissant.

« Tous les projets de confiscation, dit M. Imbert de Saint-Amand, avaient été repoussés par les membres du gouvernement provisoire et par leurs successeurs. La liquidation de la liste civile s'était opérée dans les conditions les plus honnêtes et les plus régulières. M. Jules Favre avait en vain demandé que les biens composant le domaine privé du roi Louis-Philippe fissent retour à l'État. L'Assemblée constituante, par un décret du 25 octobre 1848, avait ordonné la restitution à la famille de toutes ses propriétés mobilières ou immobilières. Les arrérages du douaire de la duchesse d'Orléans lui avaient été exactement payés. Enfin, un administrateur d'une haute intelligence et d'un dévouement absolu, M. Édouard Bocher, avait aidé la famille royale à reconstituer sa fortune.

« Quand le prince Louis-Napoléon nomma, après le coup d'État, un ministère dans lequel figuraient plusieurs orléanistes, les exilés de Claremont ne se doutaient pas de la mesure qui les menaçait. Il est juste, d'ailleurs, d'ajouter qu'elle fut adoptée contrairement à l'opinion de la plupart des ministres et entraîna la démission de quatre d'entre eux : MM. de Morny, Achille Fould, Rouher et Magne. »

Les deux décrets du 22 janvier 1852, causes de ces démissions, parurent dans le *Moniteur* du 23. Le premier portait :

« Les membres de la famille d'Orléans, leurs époux, épouses et leurs descendants ne pourront posséder aucuns meubles ou immeubles en France... »

L'article 2 déclarait que la vente des biens serait effectuée « dans le délai d'un an ».

Le second décret ordonnait que les biens meubles et immeubles, qui avaient été l'objet de la donation faite

le 7 août 1830, par Louis-Philippe, à ses enfants, seraient « restitués à l'État ». Il était précédé de considérants que l'historien que nous venons de citer résume ainsi: « D'après l'ancien droit public de la France, maintenu par le décret du 21 septembre 1790 et par la loi du 8 novembre 1814, tous les biens qui appartenaient aux princes lors de leur avènement au trône étaient de plein droit et à l'instant même réunis au domaine de la couronne. Cette règle avait été appliquée sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, et reproduite dans la loi du 15 janvier 1825. Aucun acte législatif ne l'avait révoquée, le 9 août 1830, quand Louis-Philippe accepta la couronne. On ajoutait que la donation universelle sous réserve d'usufruit, consentie par Louis-Philippe au profit de ses enfants, à l'exclusion de l'aîné de ses fils, le 7 août 1830, le jour même où la royauté lui avait été déférée, et avant son acceptation qui eut lieu le 9 du même mois, avait eu uniquement pour but d'empêcher la réunion au domaine de l'État des biens considérables possédés par le prince appelé au trône. »

Nous connaissons ces formules. Quand les révolutions, c'est-à-dire ceux qui les font, prennent largement le bien d'autrui, on qualifie la mesure de restitution ou de retour à l'État. Les meilleures raisons ne sont pas écoutées. Il y en avait, ici, plusieurs à faire valoir. Le premier décret mettant en vente, malgré les propriétaires incontestés, les biens meubles et immeubles qu'ils possèdent en France ne se justifie évidemment que par des considérations d'où le droit est absent. Le deuxième reposait sur une interprétation erronée d'une loi de la monarchie, qu'il était d'ailleurs assez singulier de voir invoquer par un pouvoir nouveau, peu respectueux de tant d'autres lois et du principe des régimes précédents. Berryer, en 1848, avait déjà indiqué les exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe, Dupin, le duc de Montmorency,

le comte de Montalivet, Laplagne-Barris et Scribe, dans une protestation adressée au prince-président; enfin les plus illustres avocats du barreau de Paris, dans un mémoire signé Vatimesnil, Berryer, Odilon Barrot, Dufaure, Paillet, développèrent, en 1852, les arguments suivants, qui sont autant de solides raisons :

1° La donation du 7 août 1830 était « un contrat librement consenti, à une époque où son auteur n'était enchaîné, quant à la disposition de ses biens, par aucun lien de notre droit public. Jusqu'au jour où il a accepté le pacte irrévocable qui s'est formé entre lui et la Chambre des députés, le prince, comme propriétaire, n'était assujetti, ainsi que tous les citoyens français, qu'aux règles du droit commun. Il est monté sur le trône sur la foi de la validité de l'acte qu'il avait pu faire, à son gré, en faveur de ses enfants. L'événement qui l'en a fait descendre, et qui en a éloigné sa famille, en fondant la république, justifie toutes les prévisions de la donation. Loin de chercher dans les circonstances présentes une occasion d'annuler un tel acte, la justice, la bonne foi, la dignité nationale doivent l'entourer d'un respect plus sévère ;... la confiscation est rayée de nos codes, elle ne doit plus y reparaître [1] ».

2° Lors même que la donation n'eût pas été faite, les biens visés par le second décret du 22 janvier 1852 appartiendraient légitimement aux enfants du duc d'Orléans, par droit d'héritage. Il ne s'agit pas, en effet, des biens apanagers, d'origine royale, appartenant au duc d'Orléans. Ceux-là ont été réunis au domaine de l'État par l'avènement du duc d'Orléans au trône ; abstraction faite de toute tradition, le prince, devenu roi, ne pouvait les conserver. Il s'agit des biens privés du duc d'Orléans, de ceux qui lui venaient de sa mère, fille du duc de Pen-

1. Rapport de Berryer, séance du 10 octobre 1848.

thièvre, lui-même héritier du comte de Toulouse et d'autres parents. Ces biens n'ont pas une origine d'État. Pour qu'ils fussent réunis au domaine de l'État, il faudrait que les anciennes lois de la monarchie fussent applicables. Autrefois on disait : « *Le prince se donne lui-même sans réserve et pour l'éternité, il n'a nulle inquiétude à avoir pour l'avenir ; sa postérité est celle de l'État ; ses enfants sont les enfants de la France.* Mais, lorsqu'une dynastie nouvelle vient occuper le trône, ce ne sont pas les principes antérieurs sur l'hérédité qui sont la source de son pouvoir, loin de là... Au lieu d'invoquer le droit traditionnel, elle le répudie ; on ne saurait donc non plus l'invoquer contre elle... »

C'est précisément ce qu'avait décidé, pour l'empereur Napoléon, le sénatus-consulte de 1810, qui portait : « Les biens immeubles et droits incorporels du domaine privé de l'Empereur ne seront en aucun temps, et sous aucun prétexte, réunis de plein droit au domaine de l'État. » (Voir Mémoire de Vatimesnil, Berryer, Odilon Barrot, etc., 14 février 1852.)

3° La propriété du domaine privé du roi avait été reconnue, par la loi du 2 mars 1832, déclaration d'un droit préexistant ; des contrats de mariage avaient été signés avec des familles royales ou princières, et cette propriété avait servi de base aux stipulations ; des hypothèques avaient été consenties, des obligations contractées, des pensions promises, dont cette propriété était le gage. Était-il possible de porter atteinte à tant d'intérêts, qui sont ceux des tiers et qui peuvent être ceux de la France ?

4° « L'article 14 de la loi de 1832 autorisait Louis-Philippe à faire, aux palais et domaines de la Couronne, tous les changements qu'il jugerait convenables. Il a largement usé de cette faculté, la France le sait. Nous n'entrerons à ce sujet dans aucun détail ; nous ne pro-

noncerons que ces deux mots : Versailles et Fontainebleau; et nous nous bornerons à ajouter que de là est résulté un déficit considérable, à prélever sur la fortune privée de la famille d'Orléans. Si Louis-Philippe s'était considéré comme dépouillé par l'application de cet ancien droit qu'on invoque contre ses enfants, est-ce que raisonnablement, moralement, paternellement, il aurait pu agir ainsi ? » (Mémoire précité.)

C'est ce que dira plus tard, à la tribune de l'Assemblée nationale, le 24 novembre 1872, M. Édouard Bocher, vengeant la mémoire de Louis-Philippe des injustes accusations d'avarice « bourgeoise » qu'on n'avait cessé pendant son règne de reproduire et de répandre contre lui. « Ce roi avare, ce roi thésauriseur, ce qu'il avait amassé pendant ses dix-huit ans de règne, ce n'étaient pas des richesses, mais des dettes. Il avait laissé, en quittant la France, près de quarante millions à payer. Et pourquoi ? Cette charge énorme, où en était l'origine et la cause? Était-elle le fruit du désordre et de la passion? Avait-elle été contractée dans l'intérêt du père de famille pour accroître son domaine, l'héritage de ses enfants? Oh ! non ; elle était le prix de nobles et généreuses dépenses. Toutes ces sommes avaient été employées au profit de la nation et dans l'intérêt de sa grandeur. Elles avaient relevé, enrichi ses monuments, ses palais, ses musées, Meudon, Saint-Cloud, Paris, Fontainebleau, Versailles : voilà les grands travaux de la liste civile qui ont grevé le domaine privé, la fortune particulière du prince. »

Pour la restauration de Versailles, on a calculé, — ce sont les calculs de l'administrateur nommé par le gouvernement provisoire de 1848, — que Louis-Philippe n'avait pas dépensé, sur sa liste civile, moins de vingt-trois millions cinq cent mille francs, ou, pour mieux dire, qu'il les avait donnés à la France.

Il ne fut tenu compte ni des raisons de droit, ni des raisons de sentiment. Nos révolutions, sur ce point, ont aussi leurs traditions. Mais les protestations furent nombreuses et éclatantes, et le jour même où paraissaient, au *Moniteur*, les décrets du 22 janvier 1852, le prince-président recevait de Dupin aîné une lettre où ce haut magistrat, rallié cependant au pouvoir issu du coup d'État, écrivait :

« Procureur général à la cour de cassation depuis bientôt vingt-deux ans, principal organe de la loi près de cette juridiction suprême, chargé par le Gouvernement de proclamer incessamment le respect du droit, de requérir la cassation et l'annulation des actes qui violent les lois ou qui constituent des incompétences ou des excès de pouvoir, comment pourrai-je désormais le faire, si l'on introduit dans la législation des actes qui seraient contraires à ces principes ? Je crois donc devoir vous donner ma démission. »

Ce sont là des mots et un acte honorables, qui ne pouvaient empêcher l'application d'un décret, mais qui, par avance, en ruinaient l'autorité. L'Empire allait être rétabli. La France, lasse de ses propres agitations et de la rhétorique de ses représentants, allait prendre un maître taciturne et lui demander la paix, ou la tranquillité, qui en est l'illusion.

L'exil durait déjà depuis quatre ans pour les princes d'Orléans. Il se trouvait confirmé et aggravé, sans doute pour longtemps, par l'avènement de l'Empire. La durée même de l'épreuve, qui la rend insupportable, des raisons de famille, des raisons politiques et enfin des raisons de santé, — car le climat de l'Angleterre convenait mal à Marie-Amélie, — éloignèrent souvent de Claremont la reine et la famille du duc de Nemours, dans les premières années qui suivirent la proclamation de l'Empire.

Dans l'été de 1853, le duc de Nemours se rend avec sa

famille en Autriche, où il est l'hôte du duc Auguste de Saxe-Cobourg, qui est deux fois son beau-frère (étant le frère de la duchesse de Nemours et ayant épousé la princesse Clémentine), et fait ensuite avec lui le tour des propriétés que le prince possède en Hongrie[1]. Puis, laissant à Vienne la duchesse de Nemours et ses enfants, il part, accompagné de son beau-frère, pour les provinces danubiennes, Valachie, Bulgarie, voulant étudier sur place les causes et le début du conflit turco-russe, d'où sortira bientôt la guerre de Crimée. En octobre, il est appelé près de la reine, qui se rend à Séville pour y passer l'hiver, et qu'une maladie grave vient d'arrêter à Genève[2]. Il ne rentrera à Claremont qu'un mois après que sa mère, rétablie, a repris la route de Gênes (5 décembre 1853). Dans l'intervalle, il a fait visite, à Frohsdorf, au comte

1. Le duc Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha était héritier du majorat de sa famille, son frère aîné y ayant renoncé en épousant la reine de Portugal.

2. Une lettre, écrite pendant cette absence par la duchesse de Nemours, montre la nature tendre et bonne de cette princesse qui a laissé de si longs regrets à tous ceux qui l'ont connue.

« Ce 25 octobre 1853
(Jour anniversaire de la naissance du duc de Nemours).

« Mon cœur et mes prières sont aujourd'hui, mon ami bien-aimé, bien tendrement avec toi, pour ce cher anniversaire que, pour la première fois depuis bientôt quatorze ans, je passe loin de toi et de ta tendre affection. Il est bien triste de ne pouvoir t'offrir mes bons souhaits que par écrit, mais ils sont, de loin comme de près, bien ardents pour ton bonheur dans cette vie et dans l'autre, et tu sais avec quelle tendresse je t'aime et tout ce que mon cœur demande à Dieu pour toi, mon bien-aimé, afin qu'il te comble de ses plus grandes bénédictions. Les chers enfants, qui vont bien et t'ont écrit tous trois, t'embrassent bien tendrement pour ce cher jour que nous célébrerons en allant tantôt à la Brühl avec eux... Nous ne savons rien de nouveau, mais il me tarde bien de te voir revenir. Espérant apprendre bientôt que notre chère maman est entièrement remise, je te dis adieu, mon cher trésor, en te remerciant de ta chère lettre du 19, et des nouvelles que tu m'y donnes.

« Tendres hommages à maman et au reste de la famille; je te serre contre mon cœur.

« Toute à toi, « VICTOIRE. »

de Chambord, le 17 novembre, anniversaire du jour — et il l'a rappelé au prince — où Charles X l'avait nommé colonel de chasseurs.

La reine, revenue d'Espagne au mois de juin, est de nouveau très éprouvée par le climat anglais, pendant l'hiver de 1854 à 1855[1]. Les médecins lui ordonnent de passer l'hiver suivant en Italie, et elle part en automne pour s'y rendre, par la voie de terre et aussi directement que possible. Le duc et la duchesse de Nemours prennent un chemin différent, s'embarquent à Londres, débarquent à Anvers, traversent l'Allemagne par Cologne, Carlsruhe, gagnent Genève, gravissent le Simplon, et, entrant en Italie, retrouvent à Arona, sur les bords du lac Majeur, la reine, le duc et la duchesse de Montpensier. Le 18 octobre, la reine tombait gravement malade à Cornigliano. Elle s'y trouvait depuis quelques jours seulement, et si peu commodément installée, qu'on résolut de la transporter à Nervi aussitôt qu'elle pourrait supporter ce voyage. Il eut lieu le 10 novembre.

« Il semblait que tous les charmes de la nature méridionale se fussent réunis pour aider la malade à se rétablir. La maison, comme enfouie au milieu des orangers, était de l'aspect le plus gai, spacieuse et assez bien distribuée. L'appartement de la reine donnait sur la mer, et, de son lit, elle avait la vue du beau ciel et des belles eaux de la Méditerranée. Le bénéfice de cet agréable séjour fut cependant, dans le principe, entièrement perdu pour elle. Son état, au lieu de s'améliorer, s'aggrava ; la fièvre catarrhale fut accompagnée d'accidents cérébraux et de délire ; encore une fois il fallut mander de Paris M. Chomel, et d'Angleterre les deux princes qui n'avaient pas suivi

1. Tout à la fin de l'année, le 21 décembre 1854, dans la chapelle française de King Street, à Londres, a lieu la première communion du comte d'Eu ; la cérémonie est présidée par l'évêque anglais Morris, ancien évêque de l'île Maurice et évêque de Troie *in partibus*.

leur mère. Lorsque, à la fin de novembre, le prince de Joinville et le duc d'Aumale arrivèrent à Nervi, le danger était éloigné; mais il avait été grand. Le retour des forces fut très lent, et la convalescente attendit de longues semaines avant de reprendre le train de sa vie habituelle[1]. » Et c'est là, dans cette villa Serra, à Nervi, qu'elle reçoit, non sans une vive émotion, le 5 avril 1856, la visite de son petit-neveu le comte de Chambord[2].

Un mois plus tard environ, — le 10 mai, — la reine, le duc et la duchesse de Nemours quittent Nervi et remontent vers Claremont, à travers l'Allemagne, s'arrêtent à Francfort-sur-le-Mein, pour y voir la duchesse d'Orléans et ses fils, puis, par Bruxelles, rentrent en Angleterre[3].

Le 26 avril 1857, la reine accomplit sa soixante-quinzième année. A cette occasion, Claremont s'anime, car la famille royale s'y réunit au complet. Le duc et la duchesse de Montpensier et leurs enfants, la princesse Clémentine avec son mari et ses enfants viennent à Claremont. La duchesse d'Orléans avec ses deux fils s'établit d'abord à Ditton house, sur les bords de la Tamise, non loin de Hampton-Court, puis, pour l'hiver, dans une villa à Richmond. Le duc d'Aumale, le prince de Joinville et leurs familles entourent aussi la reine. Toute la famille royale est dans l'animation et la gaieté, sauf la duchesse de Nemours, grosse d'un quatrième enfant, et qui est frappée de sombres pressentiments. Le 24 août, anniversaire de la naissance du comte de Paris, la duchesse d'Orléans écrit: « Nous célébrons aujourd'hui la naissance de Paris. Il y a dix-neuf ans que Dieu me l'a accordé. Quel souvenir !

1. Trognon, *Vie de Marie-Amélie.*
2. Voir plus loin le chapitre intitulé : *la Fusion.*
3. Peu de semaines après, le 21 août 1856, le duc d'Alençon fait sa première communion dans la chapelle de Kingston, en même temps que la princesse Françoise, fille du prince de Joinville (aujourd'hui duchesse de Chartres). Mgr Grant, évêque de Southwark, préside la cérémonie et donne la confirmation au comte d'Eu.

Mon cœur me semblait trop petit pour contenir tant de joie, et cette joie ne sera jamais troublée par ce fils bien-aimé. J'ai la confiance de pouvoir dire à la fin de mes jours qu'il n'a jamais trompé mon attente. Toute la famille s'est réunie chez moi ; la fête était belle et joyeuse. » Un des témoins de cette fête, M. Allaire, précepteur du duc de Chartres, raconte ainsi l'impression qu'il en a gardée :

« C'était, dit-il, un beau spectacle que de voir la reine Marie-Amélie au milieu des princes ses fils, remarquables par leur courage éprouvé, par leur intelligence et leurs talents, par la gloire de leurs exploits ; au milieu des princesses ses filles et belles-filles, venues de pays si différents, mais unies dans un même amour et dévouement pour elle ; au milieu de ces jeunes gens et de ces jeunes filles, qui, avec la beauté de leur âge et de leur race, pleins de vie et d'ardeur, se réjouissaient de se voir et de se reconnaître auprès de leur chère et sainte aïeule ; enfin, au milieu de la troupe joyeuse des petits-enfants qui obtenaient facilement par leur gaieté le sourire approbateur de leur grand'maman de France. Après tant de déceptions, de tristesses, d'amertume et de profondes douleurs, on était tout surpris de se trouver contents. »

Ce jour-là, la duchesse d'Orléans dansa avec ses fils. Elle écrivait encore : « Je sens un bonheur inexprimable en voyant mes fils se développer selon mon cœur, en voyant leurs jeunes âmes témoigner une tendresse fraternelle, même paternelle pour moi ; prenant soin de leur mère comme si elle était confiée à leur sollicitude, et, sous ce rapport, ma mauvaise santé me rend un grand service. L'âge de mon fils aîné est, selon moi, le plus charmant de la vie d'un homme ; il a toute la candeur de la première jeunesse, toute la droiture de principes non encore froissés, toute la fraîcheur des impressions, et il y joint cependant une fermeté toujours croissante, la ré-

flexion qui supplée à l'expérience et le désir d'avancer, de se perfectionner toujours. Robert commence aussi, quoique plus jeune, à mêler la maturité à la pureté enfantine. et sa nature vive, véhémente parfois, est modérée par la sagesse qui s'accroît de jour en jour. »

Nous venons de dire qu'une seule personne ne partageait pas cette gaieté : la duchesse de Nemours. Des pressentiments de mort la troublaient. Ils se réalisèrent, et, une fois de plus, l'épreuve frappa la famille exilée.

La duchesse de Nemours donna le jour à la princesse Blanche, le 28 octobre 1857 ; treize jours plus tard, elle mourait subitement, en pleine santé apparente, au moment de faire ses relevailles, des suites d'une embolie.

Nous avons, de la main du duc de Nemours, le récit infiniment émouvant de la mort de la duchesse. Nous y ferons de larges emprunts, non seulement parce qu'il relate un événement qui touche à l'histoire, mais à cause de la beauté, de la force, de la qualité chrétienne qui s'y révèlent. Car la douleur est éminemment révélatrice de la valeur des hommes.

« Malgré près de quarante ans écoulés, la catastrophe de la princesse Charlotte (6 novembre 1817) et de son enfant pesait encore sur Claremont. Toutes les grossesses de mes belles-sœurs y avaient eu une triste fin. La princesse de Joinville et la duchesse d'Aumale n'y avaient eu que des fausses couches ou des enfants morts. Cette dernière y avait amené un enfant nouveau-né pour l'y voir mourir quelques jours après. Et, sans parler des malheurs que les événements de notre pays avaient fait descendre sur nous et nos amis depuis que nous résidions à Claremont, que de pertes n'y avons-nous pas subies nous-mêmes !

« En première ligne, celle du roi, suivie de près par celle de ma sœur Louise, qui, bien que ne s'y étant pas accomplie, se rattachait cependant d'une manière si di-

recte à ce lieu, et combien d'amis et de serviteurs qui n'y étaient venus que pour y mourir ou pour y contracter des maladies mortelles : les deux sœurs, les fidèles et anciennes amies de notre famille, Mmes de Montjoie et de Dolomieu, M. Vatout, Mme de Vins, deux serviteurs éprouvés et encore dans la force de l'âge.

« L'événement qui venait de s'accomplir à Claremont si heureusement était non seulement un bonheur pour ceux qu'il touchait intimement, mais c'était encore pour tous une réhabilitation de ce lieu...

« Quelle était donc la cause de ces inquiétudes ? Ce ne pouvait pas être la santé de la duchesse de Nemours, car tout le temps de sa grossesse s'était passé sans aucun accident, sans même une indisposition. Malgré cela, elle s'était souvent montrée tristement préoccupée de sa santé et de sa situation. Elle avait même dit à plusieurs personnes qu'elle ne survivrait pas à ses couches.

« C'est cette disposition morale et aussi l'idée superstitieuse du mauvais sort attaché à Claremont qui involontairement inquiétaient chacun...

« Je ne croyais pas au mauvais sort de Claremont, et j'avais toujours pensé que l'heureuse naissance d'un enfant dissiperait les sombres pensées qui attristaient ma chère Victoire. Je ne me suis pas trompé sur ce dernier point ; l'autre n'était pas de ceux sur lesquels on peut raisonner...

« On redoubla, non seulement de précautions, mais aussi d'instances pour que la duchesse de Nemours ne fît pas ses couches à Claremont. Mais sa résolution à cet égard était inébranlable : « Ce n'est pas de Claremont que « je suis inquiète, c'est de mon état, disait-elle ; s'il doit « m'arriver quelque chose, cela m'arrivera tout aussi « bien hors de Claremont qu'ici. Cela est entre les mains « de Dieu. »

Huit jours après les couches, le 4 novembre, le Dr Moreau, spécialiste pour les accouchements, partit, don-

nant l'assurance que toutes les périodes dangereuses, toutes les causes d'accidents étaient passées.

Tout allait à merveille. Le docteur avait ordonné que la duchesse de Nemours ne reçût personne avant l'expiration des quatorze premiers jours. Cependant la reine Victoria, qui était venue voir sa cousine le 24 octobre, avant ses couches, revint le samedi 7 novembre avec sa fille, la princesse Alice. La princesse la reçut au lit ; l'entrevue fut très affectueuse, mais par précaution la reine l'abrégea, et, à deux reprises, elle ne resta pas une demi-heure.

L'état de la convalescente allait s'améliorant, elle put recevoir ses parents et aussi les dames qu'elle n'avait pas vues depuis ses couches.

Le lundi 9 novembre, la duchesse eut un peu froid dans la journée, mais elle répéta à plusieurs reprises que ce n'était rien. Elle reçut ses fils qui revenaient d'une promenade à Londres, et eut un long entretien avec son mari, qui lui lut une lettre de Mme d'Oraison.

Pour se distraire, elle s'occupait à faire des tresses avec des pailles préparées que la reine Victoria lui avait envoyées, en lui disant que c'était un ouvrage peu fatigant et qu'elle faisait elle-même pendant ses couches.

Ce même jour, elle revit ses fils le soir avant leur coucher ; ce fut la dernière fois...

Le 10 au matin, — elle avait passé une excellente nuit, — on lui porta sa nouvelle petite fille, puis son mari vint prendre de ses nouvelles : « Je me sens bien, je n'ai plus qu'une petite douleur ici », dit-elle, en posant le doigt sur le haut de sa poitrine. Le duc lui annonce qu'il va partir pour Londres, mais qu'il reviendra la voir avant son départ, dans quelques instants. Il ne devait plus la revoir. A peine était-il descendu, que la princesse Marguerite entrait chez sa mère qu'elle trouvait à sa toilette,

dans son lit. La duchesse lui dit : « Tu ne monteras pas à cheval aujourd'hui, parce qu'il fait trop de brouillard et que papa va à Londres. » Après l'échange de très courtes paroles, elle engagea sa fille à aller travailler, donna des ordres pour sa toilette du lendemain, jour où pour la première fois elle devait se lever, et causa de ses arrangements avec sa femme de chambre, Caroline, et sa garde. Tout cela ne dura pas cinq minutes. Néanmoins, la garde engage la duchesse à se reposer quelques instants avant d'achever sa toilette. Mais, au moment où elle dispose à cet effet les oreillers, elle sent le bras de la duchesse se poser sur son épaule, et entend ces seuls mots : « Madame Bourdais, mon Dieu! » suivis de trois râles précipités ; puis la tête de la duchesse, pâle d'une pâleur mortelle, retombe sur le bras de la garde.

« Pendant ce temps, j'étais chez la reine depuis un quart d'heure ou vingt minutes environ ; je parcourais le journal le *Times* pour lui en donner des nouvelles, lorsque Meunier, valet de pied de la reine, frappe et me dit que quelqu'un est là qui demande à me parler. L'annonce anonyme d'une visite m'inquiète et je sors aussitôt mais sans que mes soupçons se portassent vers l'affreuse réalité.

« A peine suis-je sorti de la chambre de la reine que Meunier me dit que Mlle Doyen (Caroline) est venue, pour me dire de la part de Mme Bourdais de monter tout de suite.

« La pensée de la mort subite de Mme Trubert me traverse à l'instant l'esprit et me perce le cœur. Je vole en haut. Caroline me dit au sommet de l'escalier : « La duchesse se trouve mal. » Je lui crie, en passant, qu'on envoie un homme à cheval au galop chercher Izod (le médecin d'Esher). J'arrive dans la chambre, je trouve Mme Bourdais soutenant la duchesse, criant après un médecin, s'efforçant par ses cris et ses soins de me laisser

une illusion qu'elle n'avait plus, mais que je n'étais que trop disposé à concevoir. Je m'efforce en effet avec elle, pendant quelques instants, à employer tous les moyens usités pour combattre les évanouissements, ne pouvant croire à la réalité d'un malheur que rien n'avait fait présager et dans lequel mon esprit et mon cœur se perdaient comme dans un abîme. Il me fallut longtemps pour m'arracher tout espoir! Et pourtant, dès mon arrivée, je n'avais déjà plus trouvé que des restes inanimés. La belle âme qui leur donnait la vie avait été appelée au ciel, en emportant tout mon bonheur!

« Sur ces entrefaites, l'alarme s'était rapidement répandue dans la maison ; la reine, inquiète elle-même du motif de mon appel, ne recevant pas d'explication satisfaisante sur ce sujet, puis entendant des allées et venues, pressent un événement ; elle monte, arrive dans la chambre, voit l'affreuse scène, ce corps restant insensible aux efforts que, malgré mes cris de désespoir, je faisais encore pour le préserver de la mort dont il était déjà irrévocablement atteint.

« Puis arrivent, attirés par la rumeur, Mme de Wangenheim[1], qui, elle aussi, ne peut croire à la terrible réalité et tente de nouveaux efforts pour retenir la vie ; puis l'abbé Güelle qui, moins accessible aux illusions, se hâte de dire un *De profundis* muet ; puis la comtesse Mollien, le général Dumas, et successivement toutes les personnes de la maison.

« Cependant l'abbé s'offre à prévenir nos enfants, qui bientôt après reviennent tous trois avec lui, M. Gauthier et Mlle Bernard.

« Frappés en quelque sorte de stupeur par cette foudroyante nouvelle, ils restent muets et immobiles en face

1. Ancienne gouvernante de la duchesse de Nemours avant son mariage.

du corps inanimé de leur mère. Alençon toutefois se fait au bout d'un instant, l'organe de leur cœur à tous : « O maman! nous vous aimions tant! » s'écrie-t-il avec un accent indéfinissable de tendresse, mêlée de reproche, comme si sa mère eût pu encore l'entendre!

« Puis, pour une dernière fois, ils baisent la main de leur mère, embrassent son visage et se retirent ; Alençon disant encore en fondant en larmes : « Je ne puis voir cela davantage, cela me fait trop de peine. »

« Au bout d'un temps bien long, le Dr Izod arriva.

« — Sauvez-la ! dit la reine.

« — *God may save her, not you* », répliquai-je.

« Jusque-là j'avais tenu la tête de ma chère femme dans mes mains et près de la mienne, ne faisant plus que prier; priant cependant encore, non seulement pour le salut de l'âme, mais aussi, malgré l'évidence, pour la préservation de la vie.

« Je fis place au docteur qui touche la main et s'éloigne du lit sans mot dire, enlevant ainsi la dernière illusion à laquelle nos cœurs déchirés cherchaient, en dépit de notre esprit, à se rattacher encore. Il n'y avait plus qu'à se soumettre à la volonté de Dieu, à lui offrir notre inexprimable douleur, à lui demander la force nécessaire à supporter le coup foudroyant qui, perçant tous nos cœurs à la fois, venait de briser dans le mien tout ce qui est le plus cher à l'homme en ce monde! »

La duchesse d'Orléans était à peine moins touchante dans le récit qu'elle faisait, de son côté, à sa belle-mère la duchesse de Mecklembourg-Schwerin, et qui se terminait ainsi :

« ... Le pauvre Nemours ne quitte plus la chambre où repose sa chère Victoire... Hélas! elle a encore une expression si douce, si calme ! C'est un lis brisé, encore si blanc, si beau ! Il y a une telle paix dans ses traits! On croit qu'elle respire et qu'elle va parler. »

Mgr Grant, évêque de Southwark, vint dès le 11 novembre porter à la reine et au prince ses consolations et offrir de dire lui-même, à Claremont et à Weybridge, la messe mortuaire et les dernières prières sur la tombe de la princesse.

Le 14 novembre, la messe mortuaire fut dite à onze heures à Claremont. Après la messe, le corps fut placé sur le char funèbre, attelé de six chevaux, et, à midi, le cortège se mit en marche, à pied, jusqu'à la grille du parc. On monta alors dans les voitures de deuil. Le prince consort, accompagné du prince de Linanges, du lord *in waiting* de la reine et des personnes de son service, s'était rendu directement de Windsor à Weybridge. Ils se joignirent au cortège à l'entrée dans le jardin[1].

A propos du service qui fut célébré à Sablonville, dans la chapelle de Saint-Ferdinand, le *Journal des Débats* du 23 novembre disait, sous la signature de H. Rigault :

« ... Tous ceux qui, retenus en France, n'avaient pu suivre le cercueil sur la terre étrangère, étaient présents à ce rendez-vous des affections fidèles et des pieux regrets. Dans tous les cœurs, même dans les plus chrétiens et les plus résignés, s'élevait une plainte contre la destinée, que n'ont pu fléchir ni cette beauté, ni cette vertu, ni cette jeunesse si digne d'être épargnée. Pour se sentir ému dans la commune douleur, il n'était pas besoin d'avoir appartenu à Mme la duchesse de Nemours par la reconnaissance et par le dévouement. Il suffisait de l'avoir vue, de lui avoir parlé. On se rappelle quelle unanime faveur accueillit son arrivée en France lorsqu'elle vint associer sa vie à celle d'un fils du roi Louis-Philippe, et qu'elle offrit aux regards de sa nouvelle patrie ce visage aussi brillant et aussi doux que l'était alors sa fortune. La

1. D'après les notes du général Dumas.

nature avait imprimé sur ses traits, avec la dignité de sa naissance, la bienveillance, la douceur aimable et cette belle tranquillité qui décèle une âme sereine et un esprit sage. Mais ceux-là seulement ont connu toute la perfection de cette noble femme, qui ont eu l'honneur de vivre sous ses yeux, dans les jours heureux et dans les mauvais jours.

« Dans les tristes loisirs de l'exil, cette mère si tendre aimait à surveiller les travaux de ses enfants; elle daignait aider et diriger leur maître, avec quel sens délicat, et quelle autorité discrète, je m'en souviendrai toujours! Cette vigilance de toutes les heures, elle avait voulu la continuer même au delà de sa mort qu'elle avait pressentie. Quelque temps avant la délivrance qui devait lui coûter la vie, sa main prévoyante avait tracé pour ses enfants des instructions dernières, où elle avait mis toute sa prudence et toute sa tendresse. Et quand, auprès du lit funèbre, le prince, d'une voix brisée, lut à ses enfants cette suprême leçon, ils ont pu sentir planer au-dessus d'eux ce bon génie maternel, qui une fois encore ouvrait ses ailes sur leurs têtes avant de s'envoler pour toujours. »

Dans cette circonstance cruelle, on vit éclater cette profonde affection que la reine Victoria éprouvait pour sa cousine et pour le duc de Nemours. Sa douleur trouva de touchantes expressions de pitié et mille prévenances cordiales. Une de celles qui émurent le plus vivement le duc de Nemours fut l'envoi d'un croquis à l'aquarelle qu'elle avait fait en 1839, et qui représentait la princesse Victoire de Saxe-Cobourg, vue de profil. C'était un souvenir de la première visite qu'elle avait reçue, quand elle avait vingt ans, de cette toute jeune princesse qui allait bientôt devenir la fiancée du duc de Nemours. Elle voulut que le prince le conservât désormais. Plus tard, et dès que la tombe de la duchesse de Nemours eut reçu, dans la cha-

pelle de Weybridge, sa forme définitive, la reine vint la visiter et admirer la belle statue de Chapu[1].

Ce grand deuil allait être suivi d'un autre.

La duchesse d'Orléans, lorsqu'elle était arrivée en Angleterre, au mois de juillet 1857, s'était d'abord installée près de Claremont, puis à Richmond. Elle était souffrante déjà, et elle faisait allusion, elle aussi, à sa fin prochaine quand elle entra dans Cambournehouse.

Pas plus que la duchesse de Nemours, ses pressentiments ne la trompaient. Elle était prise de crises d'étouffements, le vendredi 14 mai, et quatre jours plus tard, à l'âge de quarante-quatre ans, mourait « l'ardente exilée ».

Ce fut M. Allaire qui annonça la fatale nouvelle, d'abord au duc d'Aumale, à Twickenham, ensuite au duc de Nemours et au prince de Joinville, à Claremont. Les deux

1. Le duc de Nemours a voulu consigner, dans ses notes testamentaires, la reconnaissance qu'il gardait à la reine Victoria, pour l'extrême bonté qu'elle lui avait témoignée en ce temps d'épreuve. Lui-même ne fut pas en retard de sympathie et de regrets, lorsqu'elle perdit, en 1861, le prince Albert, son mari, homme de haute intelligence, d'un tact parfait et de relations charmantes.

Il faut ajouter qu'une correspondance assez active fut échangée, entre la reine Victoria et le duc de Nemours, depuis 1848 jusqu'à la mort du prince. Les nombreuses lettres de la reine témoignent du grand intérêt qu'elle prenait à tout ce qui concernait non seulement le duc de Nemours et ses enfants, mais ses frères, belles-sœurs et neveux. Elle mêle parfois aux questions qu'elle pose de discrets avis, notamment au moment des changements politiques qu'amènent la guerre de 1870 et l'élection de l'Assemblée nationale. On y voit partout l'estime que le caractère, l'intelligence, la dignité, le tact et le jugement si sûr du duc de Nemours inspirent à la reine.

C'est qu'elle-même possédait ces qualités au plus haut degré. Pendant soixante-quatre ans de règne, elle sut, dans le rôle difficile de souveraine constitutionnelle, être une grande reine et exercer non seulement sur la politique de son pays, mais dans le milieu politique européen, une considérable influence.

Après la mort du duc de Nemours, le duc d'Alençon, héritier de ses papiers, rendit à la reine Victoria ses lettres au duc de Nemours. Après les avoir gardées quelques jours, la reine les renvoya au duc d'Alençon, avec une lettre affectueuse, pour qu'elles fussent par lui conservées dans les archives laissées par le duc de Nemours.

princes la transmirent à leur mère, qui était encore souffrante et alitée.

La mort de la duchesse d'Orléans devait ranimer et ranima, en effet, les dissentiments politiques que la princesse n'avait pas cru pouvoir atténuer ou dissimuler pendant sa vie. Quelque temps après, les journaux anglais publièrent et commentèrent le testament de la duchesse. Tous les Français qui avaient à cœur la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon regrettèrent cette publication. Le duc de Nemours fut de ceux-là, et il écrivit : « Je suis porté à croire Paris étranger à la publication du testament de sa mère... Quant à l'article du *Times*, il est certainement mauvais, en ce qu'il est très sarcastique et méprisant pour la France, et qu'il a de plus le grave inconvénient de faire ressortir la position de prétendant qu'Hélène a toujours voulu donner à son fils et qu'elle a fini par lui léguer. Je ne sais si Paris sentira cet inconvénient. »

La reine pensa comme lui.

Le malheur l'avait toujours trouvée forte et prête aux devoirs nouveaux qu'il crée. Malgré son grand âge, elle redouble de tendresse pour ce fils si malheureux et de sollicitude pour ses petits-enfants ; elle veille sur l'éducation de ceux-ci avec un soin de tous les jours[1]. Quand ils s'éloignent, elle leur écrit, ajoutant lettre sur lettre à ce travail de correspondance quotidienne, si lourd, qu'on se demande comment elle y pouvait suffire.

1. Le 29 mai 1858, elle assistait, dans la chapelle de Claremont, à la première communion de la princesse Marguerite, du prince de Condé et de M. Ludovic de Beauvoir, et à la confirmation du duc d'Alençon et de la princesse Françoise. Au mois de novembre de la même année, elle recevait, à Claremont, les adieux du jeune duc de Chartres, qui partait pour l'école militaire de Turin. Le prince fut admis, après avoir subi heureusement l'examen d'entrée. Nommé bientôt caporal, puis instructeur, il sortait le second de l'école, l'année suivante, au moment où la guerre d'Italie venait d'être déclarée, ce qui lui permit, à sa grande joie, de faire la campagne avec l'armée sarde, tout près des officiers et des soldats de la France.

De son côté, le duc de Nemours s'astreint à présider désormais, comme faisait la mère, les récréations de ses trois enfants, auxquels se mêlera bientôt la petite princesse Blanche; à faire avec eux la prière du soir; à suivre de près, et par lui-même, tous les détails d'éducation dont la duchesse de Nemours, pour chacun, se montrait soucieuse.

Il n'est pas surprenant qu'après de si rudes coups le duc de Nemours ait songé à sa propre mort et exprimé ses volontés dernières. Il le fit au printemps de 1859, dans une lettre testamentaire datée du 7 mars, et dont voici quelques extraits[1] :

« La communication que je fais ici de mes volontés, de mes vœux et de mes pensées, à ceux que je laisserai après moi sur cette terre, est devenue d'autant plus nécessaire, aujourd'hui, après le coup foudroyant dont il a plu à Dieu de frapper ma famille, en lui enlevant la tendre et vigilante mère de mes enfants, ma chère, adorée, et amèrement pleurée épouse Victoire, celle qui était ici-bas un autre moi-même, qui possédait mes pensées aussi bien que mon cœur, avec laquelle je croyais devoir passer le reste de mes jours, et à qui, après moi, je voyais avec confiance remis tout ce que j'ai de plus cher, les fruits de notre heureuse union; celle à laquelle je dois au delà de ce qui eût jamais pu être reconnu; celle qui m'avait consacré toute son existence; celle qui, par sa douce et modeste tendresse, par sa complète abnégation, par son absolu dévouement, avait conquis mon cœur tout entier, et qui m'a fait goûter un bonheur aussi complet qu'on peut l'avoir en ce monde; celle qui a fait pour moi bien plus que tout

1. Cette lettre testamentaire, ainsi que les nombreux suppléments qu'il y ajouta dans le cours des années, furent relus par lui en octobre 1895, huit mois avant sa mort, et mis sous un pli cacheté à l'adresse du duc d'Alençon. Celui-ci et les autres enfants du duc de Nemours n'en eurent connaissance qu'après sa mort, en juin 1896.

cela encore, en me faisant entrer, par le seul contact de ses pures et simples vertus, dans la voie bonne et vraie, la seule qui ne trompe pas et qui puisse conduire au bien, inestimable bienfait qui survit à elle-même, puisque, même après le plus affreux des malheurs, après sa perte cruelle, il m'apporte la seule source possible de consolation, l'espoir en la miséricorde de Dieu, grâce à laquelle je puis un jour voir renaître mon bonheur perdu, en étant réuni de nouveau, et pour l'éternité, à cette chère épouse, dont le souvenir adoré et béni reste vivant dans mon cœur.

« Mais je n'aurais pas rempli mon devoir, si je n'ajoutais encore ici quelques conseils à mes enfants :

« Je leur recommande d'abord de resserrer, par une union complète et étroite entre eux, les vides que l'inflexible loi de la nature fait sans cesse parmi nous. Qu'ils soient bien persuadés qu'ils ne trouveront jamais d'amitié plus vive, plus vraie, plus désintéressée que celle qu'ils auront entre eux, frères et sœurs ; qu'ils la cultivent donc et l'entretiennent sans relâche et par tous les moyens en leur pouvoir ; qu'ils se soutiennent et s'entr'aident mutuellement ; que chacun s'efforce constamment de contribuer au bonheur des autres ; qu'ils se parlent toujours franchement et qu'ils se communiquent le bon et le mauvais, l'amertume comme la douceur, et, s'ils croient avoir quelques sujets de griefs les uns vis-à-vis des autres, qu'ils s'expliquent directement, sans laisser aucune personne étrangère, de quelque bonne intention qu'elle puisse être animée, s'immiscer dans leurs rapports entre eux.

« Et cette union, cette amitié, qu'ils ne la réservent pas seulement pour le cercle intime des frères et des sœurs, mais qu'ils l'étendent aussi au reste de leur famille. Qu'ils soient pour leurs cousins et cousines affectueux et serviables, respectueux et déférents pour leurs oncles et tantes, pleins d'une tendre et filiale soumission pour leurs grand'mères, et spécialement pour la reine

qu'ils ont à révérer maintenant, non seulement comme leur grande et sainte aïeule, mais encore à aimer comme leur seconde mère.

« Et puisse un jour cette union ne pas s'arrêter à ceux que déjà rapprochent les premiers liens du sang ! Puisse-t-elle comprendre, sans exception, tous les descendants de notre race, de cette vieille race française qui forme la plus ancienne et la plus nationale de toutes les dynasties de notre monde! Puissent tous ses descendants réunir toutes leurs forces dans une seule et même pensée, vers un seul et même but, afin de les avoir ainsi prêtes et concentrées pour le jour où il plairait à Dieu de les rendre utiles à la France ! Mais elles ne deviendraient réellement efficaces que si cette concentration existe, et cette concentration n'existera que s'il y a accord, non seulement sur le but, mais aussi sur le chef; enfin, cet accord lui-même ne peut exister si le chef n'est lui-même l'aîné. Hors de là, notre famille ne pourrait offrir à la France que des forces individuelles, insuffisantes probablement contre les obstacles qu'elles rencontreraient, et certainement impuissantes à rien fonder. Que chacun de nous n'oublie pas l'axiome populaire : « L'union fait la force », ni cette parole divine qui nous dit : « Toute maison divisée contre elle-même sera détruite. »

« Puissent ces vérités n'être jamais perdues de vue par mes enfants dans la règle de leur conduite ; puissent-ils eux-mêmes rechercher, trouver et saisir les occasions de les mettre en pratique, soit qu'ils restent en exil, soit qu'ils rentrent dans cette France à laquelle doivent toujours être consacrés leurs vœux, leurs pensées, leurs personnes mêmes...

« Que ce sentiment du devoir les guide toujours et en toutes choses; que l'accomplissement du devoir quel qu'il soit passe pour eux toujours avant tout! Par là, ils trouveront dès cette vie une récompense à leurs peines, une

satisfaction qu'il ne sera au pouvoir de personne de leur ravir; car ils trouveront le repos de la conscience et l'espoir d'un monde meilleur. Qu'ils n'oublient jamais qu'ils sont Français, descendants de saint Louis; qu'ils aient sans cesse présents le souvenir de tant d'existences consacrées par les membres de notre famille à la France depuis dix siècles, celui du sage, patriotique et ardent dévouement à notre pays du roi, mon père, l'exemple de ses vertus publiques et privées, de celles de la reine leur aïeule, des vertus moins éclatantes, mais grandes néanmoins dans leur sphère, de l'excellente mère dont Dieu a sitôt enlevé le tendre et vigilant amour!

« Que, dans quelque position qu'il plaise à Dieu de les placer, ils se souviennent des devoirs que leur origine et ces grands exemples leur imposent.

« A ces chers enfants, que j'aime de toute mon âme, je demande encore de persister dans la religion catholique, dans laquelle je veux moi-même vivre et mourir.

« Puissent ces conseils qui me sont inspirés par une profonde conviction, et par une certaine expérience de la vie, être à mes chers enfants de quelque secours dans les embarras, les difficultés, les peines auxquels aucune existence n'échappe ici-bas.

« Louis d'Orléans.

« Claremont, le 7 mars 1859. »

A cette lettre était joint le post-scriptum suivant :

« Si, par hasard, on voulait opposer à ces idées celles d'un testament fait par mon frère aîné en 1840, par ce frère chéri que personne plus que moi n'a admiré et regretté, qu'on se souvienne que c'est lui qui, le premier, a prêché « la fusion » de tous les Français par l'oubli du passé, et un intérêt commun dans l'avenir[1]. »

1. Plus tard, le duc de Nemours, dans une autre lettre testamentaire adressée à son fils, le duc d'Alençon, fait allusion à cette lettre du

Au moment où il traçait ces lignes, de graves événements se préparaient et préoccupaient, avec le monde politique, qui s'agitait et parlait, toute l'obscure et muette parenté des soldats déjà désignés pour combattre. La guerre entre le Piémont et l'Autriche était devenue inévitable. A la fin d'avril, elle était déclarée. Le 3 mai, une proclamation de Napoléon III annonçait l'intervention de la France. Cent mille Français passaient la frontière, et bientôt, à de courts intervalles, le 20 mai, le 4 juin, le 8 juin, le 24 juin, des noms de villages, Montebello, Magenta, Marignan, Solférino, devenus des noms de victoires, se levaient de la terre lombarde et prenaient place dans l'histoire du monde. Mais c'était une gloire, comme beaucoup d'autres, inquiétante.

Le duc de Nemours suivait avec émotion, dans les dépêches des journaux, les épisodes de la lutte. Il songeait aux conséquences pour la papauté, pour la France, et aux nombreux amis qu'il avait parmi les combattants. Quatre jours après Magenta, le 8 juin 1859, il écrit de Claremont à la reine, qui se trouve à Tunbridge Wells :

« Les nouvelles de la guerre sont de plus en plus émouvantes. La guerre se fait à coups d'hommes, comme en Crimée. Voilà déjà nos pertes portées à cinq mille hommes par le bulletin officiel sarde sur la journée du 4. Le rapport de Mac-Mahon sur son affaire du 3 est simple et bien. Je connais les officiers qu'il cite. Le général Auger est le commandant de l'artillerie du corps de Mac-Mahon. Le colonel Laure était lieutenant au 24[e] du temps d'Aumale. Le général de La Motte-Rouge et son chef d'état-

7 mars 1859, et dit : « Cette lettre (celle du 7 mars 1859), malgré tous les changements que le cours du temps a apportés à mes affaires, reste une pièce de majeure importance. Elle doit être remise au duc d'Alençon seulement.

« Bushy park, Hampton,
« le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

« Louis d'Orléans. »

major, de Laveaucoupet[1], sont bien connus; je vois que ce dernier est encore solide malgré son âge qui n'est plus jeune, c'est lui qui avait emporté Trézel (dont il était aide de camp) sur son dos quand celui-ci avait été blessé au pont d'El-Kantara, à Constantine, en 1836[2]. »

A peine la guerre était-elle terminée que, le 12 septembre, il part pour l'Italie. Il veut visiter ces champs de bataille où sa pensée a déjà tant vécu; il veut revoir ce jeune neveu, Robert d'Orléans, duc de Chartres, qui a fait ses premières armes aussi près que possible de la France; il espère aussi que son fils, le comte d'Eu, va pouvoir prendre du service dans l'armée sarde. Il essaye de négocier à ce sujet; mais Victor-Emmanuel, dont les relations avec Napoléon III sont devenues fort étroites, et qui en tire profit, ne se prête pas d'abord à des ouvertures, puis, quand il accorde une entrevue au duc de Nemours, à Turin, c'est pour lui faire entendre que le projet ne saurait aboutir.

Mais, auparavant, le duc de Nemours a parcouru les champs de bataille de Magenta et de Solférino. Il en écrit à la reine selon son habitude. Et ses lettres sont curieuses, parce qu'elles peignent le désarroi d'un pays qui vient brusquement de changer de maître, et la terre partout soulevée en mottes funèbres, qui sont des tombes de soldats.

« Côme, 13 septembre.

« Je suis préoccupé de la démarche que je vais faire, car, tout en persistant à la croire dans l'intérêt de ma

1. Merle de Labrugière de Laveaucoupet devint général de division et prit part à la campagne de 1870.

2. Dans l'un des voyages que le duc de Nemours fit vers cette époque (1859), en Angleterre, il invita à se joindre à lui M. et Mme Larnac, ainsi que leurs enfants, qui se lièrent avec les jeunes princes d'une amitié durable. Trois de ces enfants vivent encore : le général Larnac, que le duc d'Alençon eut la joie de retrouver au 12e régiment d'artillerie, en 1871 ; Mme Sers, veuve du colonel, et Mme Zédé, veuve de l'amiral.

famille et de mon fils, je ne puis m'en dissuader la gravité. J'ai trouvé une lettre de ce bon Robert (duc de Chartres), qui me dit avoir vu le comte Cigola qui allait retourner en Piémont... Les chasseurs des Alpes (légion Garibaldi) forment ici la garnison. Les employés résidents, douaniers, etc., sont encore à l'uniforme autrichien, mais avec la cocarde tricolore italienne. Les drapeaux aux mêmes couleurs, avec la croix de Savoie, sont pendus à un grand nombre de maisons et attachés au haut des églises : scènes de 1830 ! »

Le 28 septembre, avec le duc de Chartres, il visite Solférino. « Le bon Robert », qui est en garnison à Ghedi, est venu le joindre à Brescia. « Je l'ai trouvé à Brescia, où il avait commandé à déjeuner. De là, nous avons pris une voiture pour aller à Solférino. C'est vous dire que la journée a été remplie d'intérêt et d'émotions. J'ai bien pensé à toute la gloire que notre armée s'est acquise sur ce terrain, et aux braves gens qui l'ont payée de leur sang.

« La position de Solférino est si dominante que de là on peut se figurer toute la bataille. »

« Turin, 30 septembre.

« Hier, j'ai été à Magenta, puis coucher à Verceil, et de là, ce matin, j'ai été à Palestro. Vous voyez que je refais la campagne à l'envers. Magenta et Palestro ne sont pas imposants à voir comme Solférino, parce qu'il n'y a pas d'endroit d'où l'on puisse, comme là, embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la position...

« On nous a montré les endroits où ont été tués les généraux Espinasse et Cler et le colonel Senneville. Ce dernier est enterré à quelques pas de la place où il est tombé, à Ponte-di-Magenta, sur le bord de la route. Sa fosse est entourée d'une petite palissade en bois ; quelques

fleurs ont été semées dessus, et, sur une croix en bois blanc, on voit écrits à l'encre son nom, son grade, son emploi et la date de sa mort.

« Le cimetière de Magenta a reçu les corps des officiers qui ont été tués près de là. La plupart n'ont aucune marque ; d'autres, l'indication seule de leur régiment, de leur grade et la marque de leur linge. On lit au crayon, sur le mur, le nom du colonel de Chabrière ; enfin deux ont des tablettes en marbre noir : ce sont Frédéric d'Houdetot, adjudant-major des grenadiers de la garde, avec quelques lignes au nom de son frère, le tout surmonté des trois porcelets[1], et le colonel Drouhot, du 65°, tué à la tête de son régiment devant Magenta, le 4 juin 1859. « Il vécut en homme de bien et mourut en héros, priez pour lui. » Le village de Magenta est criblé de balles et de boulets, surtout du côté où Mac-Mahon l'a attaqué. C'est là qu'Espinasse a été tué, entre la station du chemin de fer et la première maison du village.

« Sans le mouvement de Mac-Mahon, il n'est pas probable que les Autrichiens eussent perdu les positions qu'ils occupaient en avant de Naviglio-Grande, car elles étaient fortes, dominantes et couvertes par une inondation. On ne pouvait les aborder que par trois chaussées et la levée du chemin de fer. Le clocher de l'église fait honneur à notre artillerie. Il porte maintes traces de nos boulets destinés à l'officier autrichien qui y était en vigie. Enfin, dans les déblais du chemin de fer, en face et à côté de la station de Magenta, on voit de nombreuses buttes de gravier surmontées de quelques croix de bois. Les champs en sont en outre remplis. Sur une croix au bord de la route, entre Magenta et le Ponte-Nuovo, on lit encore : « Bouisson, adjudant de la batterie à cheval de la garde, tué d'un coup de baïonnette en défendant sa pièce. »

1. Armoiries de la famille d'Houdetot.

« Un orage a terminé ma visite dont je suis resté *soprapensiere*.

« A Palestro, on voit encore moins qu'à Magenta. J'ai bien compris néanmoins l'ensemble des mouvements en général, et, en particulier, celui du 3e de zouaves pour enlever les pièces autrichiennes. J'ai été sur l'endroit même. C'est un coup très audacieux et très heureux. »

Le projet qui avait amené le duc de Nemours en Italie fut bientôt repris en Espagne. Le comte d'Eu, nommé, par la reine Isabelle, sous-lieutenant au régiment des hussards de la Princesse, obtint de faire, avec les troupes espagnoles, la campagne du Maroc, qui commença au mois de novembre 1859, et fut attaché au maréchal O'Donnell comme officier d'ordonnance. Il n'avait que dix-sept ans.

« Il débuta par une action d'éclat, dit M. Imbert de Saint-Amand. C'était le 23 janvier 1860 : « Monseigneur, lui dit le maréchal O'Donnell, vous avez reçu sous mes ordres le baptême du feu, j'en suis fier ; vous avez fait vos premières armes avec la bravoure habituelle de ceux qui s'appellent les d'Orléans. Je vous nomme, au nom de la reine, chevalier de l'ordre militaire de San Fernando. »

« Le duc de Nemours était venu conduire lui-même son fils à l'armée. Pendant la campagne, il resta à Cadix. C'est de cette ville qu'il écrivit, le 28 janvier 1860, au général Dumas alors à Claremont :

« Depuis longtemps déjà, mon cher général, j'aurais voulu vous remercier de votre bonne lettre du 11, car j'ai été bien touché de l'intérêt qu'a excité chez vous et chez nos amis la durée inusitée de notre traversée. Vous en aurez eu les détails à Claremont par nos lettres de Vigo. Depuis lors, j'ai eu le chagrin de me séparer de Gaston (le comte d'Eu), mais aussi la joie de voir qu'il avait promptement et heureusement débuté dans la carrière des armes.

« Comme soldat, comme père et comme ami, vous vous serez associé à ma joie autant que personne, je le sais.

J'ai envoyé hier un petit récit en espagnol de cette première affaire à laquelle mon fils a assisté, et j'ai pensé que vous seriez employé comme interprète pour sa lecture. Il paraît que la charge de cavalerie a été assez brillante et l'action assez vive, puisque je vois, par un récit d'aujourd'hui, qu'un escadron a eu deux tués, dont un lieutenant, et six blessés. *Still harder sport than hare hunting.* (C'est un exercice plus rude que de chasser le lièvre à courre.) Si mes pensées sont partagées entre la Grande-Bretagne et l'Afrique, j'ai heureusement aussi de bonnes nouvelles de la première, et je sais que vous faites bonne garde auprès de la reine.

« Votre bien affectionné de tout mon cœur[1]. »

Le duc de Nemours annonçait lui-même, quelques jours plus tard, à la reine, que le comte d'Eu venait d'être fait chevalier de Saint-Ferdinand.

« Février 1860.

« De mon côté, j'ai à vous annoncer une bonne nouvelle qui m'arrive à l'instant avec les lettres de l'armée d'hier. Dans l'affaire du 23, Gaston a chargé avec deux escadrons de lanciers qui ont délogé les Maures d'un fourré. On leur a pris un drapeau, et Velarde[2] à côté de Gaston a pris un sabre, un très beau sabre qui vient de m'arriver à l'instant. C'est à l'occasion de cette charge, que Gaston a faite en volontaire et pour payer la bienvenue de sa nomination, que le général en chef lui a conféré, au nom de la reine, la croix de Saint-Ferdinand, récompense qui est certainement hors de proportion avec ce qu'il a fait, mais qu'il saura, je l'espère, justifier plus

1. *Les Exils*, p. 271, 272, 273 et 274.
2. Le capitaine d'artillerie Velarde, aide de camp espagnol du duc de Montpensier.

tard. Velarde lui a montré l'exemple avec un coup d'œil et une bravoure qui l'honorent.

« Il y a bien longtemps que je n'ai éprouvé une joie semblable à celle que cette nouvelle m'a faite. Vous la partagerez, chère Majesté, et cela fera passer un bon moment à la famille à laquelle vous en ferez part.

« Ne grossissons pas cependant ce bon premier début ; que notre joie reste en famille et dans le petit cercle de nos amis. Ne sonnons donc pas la trompette. Il y aurait mauvais goût de notre part à entonner des chants de triomphe pour une action honorable sans doute, mais qui perd beaucoup de son mérite quand elle n'est pas accompagnée de simplicité et de modestie. Je tiens beaucoup à cela et je suis sûr que vous et mes frères serez de mon avis. »

Pendant que le comte d'Eu chargeait contre les Arabes au Maroc, son frère cadet, le duc d'Alençon, était entré, à Édimbourg, dans la première classe de la High school, école de la bourgeoisie commerçante, où entrait avec lui son cousin, le prince Pierre, duc de Penthièvre. Les deux princes habitent la même maison, avec leurs précepteurs, M. Gauthier et M. Bouverat, à une bonne demi-heure de marche de l'école, de sorte que le système de Claremont, l'entraînement, « l'endurcissement » à la fatigue, continue en Écosse. Le dimanche, un de leurs cousins vient les prendre et dîner avec eux. C'est le fils aîné du duc d'Aumale, le prince de Condé. Les lettres de Claremont arrivent à l'adresse de ce petit groupe de jeunesse, et, parmi elles, des lettres de la vieille reine, très intimes, pleines de directions morales, qui remplacent les confidences de Claremont. « Le 2 du mois prochain, écrit-elle en janvier 1860, c'est la fête de la Purification. Si tu n'es pas en assez bonnes dispositions pour avoir le bonheur d'approcher de la sainte table, je désire que tu te confesses pour te mettre en état de grâce avec Dieu et y puiser des forces pour te bien conduire. »

Le jeune duc d'Alençon obtenait, à la fin de l'année scolaire, une sorte de prix unique d'excellence appelé *club prize*, et s'embarquait au mois d'août pour l'Espagne, avec son père et M. Charles Reille. Débarqués à Vigo, les voyageurs traversaient d'une seule traite, en diligence, le nord-ouest de la péninsule, — quatre jours et cinq nuits sans désemparer, — visitaient Ségovie, où le comte d'Eu, après la campagne du Maroc, suivait les cours de l'école militaire, pépinière des officiers du corps de l'artillerie espagnole, puis étaient reçus par la reine Isabelle au château de la Granja, et un peu plus tard par le jeune roi de Portugal, Don Pedro V, au palais des Necessidades.

A la suite de ce voyage, le duc d'Alençon était nommé, comme l'avait été son frère, sous-lieutenant des hussards de la Princesse ; il achevait en Angleterre ses études mathématiques préparatoires, et, le 17 juillet 1861, il se présentait et était reçu aux examens de l'école militaire de Ségovie.

Il devait y rester près de quatre années et en sortir avec le grade de lieutenant d'artillerie.

A quelques jours de là, le 30 août 1861, trois autres princes de la famille d'Orléans s'embarquaient pour New-York. C'était le prince de Joinville, le comte de Paris et le duc de Chartres. Ils allaient prendre part à la guerre de Sécession, dans l'armée du général Mac Clellan. Tous les membres de cette famille militaire cherchaient ainsi, au loin, l'occasion d'affirmer leur race et de donner chacun sa preuve de bravoure[1].

1. On sait que le comte de Paris et le duc de Chartres, pendant plusieurs mois, firent campagne dans l'armée des Etats-Unis, à l'état-major du général Mac Clellan, commandant en chef de l'armée du Potomac, et qu'ils s'y distinguèrent par une sûreté de coup d'œil militaire et par une bravoure auxquelles leurs chefs et leurs compagnons rendirent hommage.

Le prince de Joinville suivait la campagne en même temps que ses neveux.

Le comte d'Eu et le duc d'Alençon avaient près d'eux, à Ségovie, outre M. Gauthier, un officier espagnol, le capitaine d'artillerie Sanchiz, qui est devenu depuis général aide de camp d'Alphonse XII et gouverneur d'Alphonse XIII.

A Claremont, la vie n'a pas changé, et les jeunes princes continuent d'en connaître au loin le détail quotidien et d'en recevoir la leçon.

« Claremont, 5 février 1862.

« J'ai peu à vous dire, mes chers amis, mais je ne veux pas vous laisser longtemps sans nouvelles. La vie s'écoule du reste ici avec la régularité que vous connaissez. La nouveauté de l'intérieur est le salut que la reine a organisé pour le dimanche ici, attendu l'impossibilité où elle est d'aller le chercher ailleurs pendant l'hiver. Pendant les premiers dimanches on lisait seulement ; puis, sous la direction d'Aumale, on a psalmodié ; enfin, la reine s'étant fait donner par Montpensier, pour ses étrennes, un orgue portatif, Chabannes en joue et organise des chœurs avec les diverses personnes de la maison. Lina (la duchesse d'Aumale) et Depelchin (secrétaire de la reine) font des solos qui vont très bien. Aumale a une basse magnifique. Le chœur laisse encore à désirer ; il se compose de Meünier, Julien, Mme Carnelle, Marie Depelchin, Mme Lucot et Emma, Caroline Doyen [1] que j'ai fait venir pour aider... »

« Tunbridge-Wells, 29 juillet 1862.

« On espère que Pierre arrivera vers cette époque (mois d'août), attendu qu'il comptait pouvoir s'embarquer

1. Ancienne femme de chambre de la duchesse de Nemours. La famille Doyen, d'ancienne origine lorraine, a eu, depuis plusieurs générations, différents de ses membres au service des princes de la famille d'Orléans. L'un d'eux, M. Gaston Doyen, fut second secrétaire du duc de Nemours pendant de longues années et jusqu'à la mort du prince.

le 6[1]. Ce sera très heureux que vous vous retrouviez ainsi ensemble. En attendant, il va extrêmement bien sur sa corvette, où il habite dans un entrepont étouffant et est nourri de salaisons. Il est toujours des premiers à monter dans la mâture, et dernièrement, au milieu d'un orage et la nuit, il a été le *seul* des élèves à monter avec les matelots pour serrer le perroquet de fougue. C'est très méritoire et très beau, car les élèves ne font ces périlleuses corvées que volontairement. »

En 1863, le comte d'Eu sort de l'école de Ségovie avec le grade de lieutenant d'artillerie. Il est nommé successivement dans les garnisons de Carabanchel, Saragosse et Barcelone. Mais, suivant l'exemple que viennent de lui donner ses cousins le duc de Chartres et le comte de Paris[2], il se marie tout jeune encore. Et le mariage interrompt forcément cette carrière militaire brillamment commencée.

Le 9 août 1864, le comte d'Eu, accompagné du général comte Dumas, s'embarque sur le paquebot anglais *Parana* pour le Brésil. En même temps que lui, s'embarque le prince Auguste de Saxe-Cobourg, second fils de la princesse Clémentine. Peu de semaines après, le comte d'Eu est fiancé à la princesse impériale du Brésil, Isabelle, fille aînée de l'empereur Don Pedro II, héritière du trône. Cette union va faire prendre au jeune prince français des

1. Le duc de Penthièvre avait été reçu à l'école navale de Newport (Etats-Unis).

2. Le duc de Chartres avait épousé, le 11 juin 1863, sa cousine la princesse Françoise, fille du prince de Joinville; le comte de Paris avait épousé, le 30 mai 1864, la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier. Ces deux mariages furent célébrés dans la chapelle catholique de Kingston. Le second, surtout, avait attiré un nombre considérable d'amis venus de tous les points de la France. Plusieurs princes de la famille royale d'Angleterre y assistèrent, et la population du village d'Esher, voisin de Claremont, dressa des arcs de triomphe, tira le canon, chanta, et fit avec enthousiasme sa partie dans cette fête française.

engagements qui le lieront au Brésil. Il devra y fixer sa résidence, n'en sortir qu'avec l'agrément de l'empereur, « renoncer à toute position qui ne sera pas brésilienne »; car l'empereur n'admet pas que le mari de la princesse héritière, appelé à partager en quelque sorte le trône du Brésil, « puisse jamais en occuper un autre ». Le duc de Nemours, qui n'avait pas souhaité pour son fils cette grande situation, à cause des conséquences qu'elle entraînait, essaya de réclamer contre de telles exigences. La correspondance échangée à ce sujet, et qui forme un dossier spécial dans les archives du duc de Nemours, témoigne de l'émotion qu'éprouva le prince quand il connut ces conditions, et des efforts qu'il fit pour les faire modifier. Il n'y réussit pas. Séduit par les éminentes qualités de la princesse impériale et par les perspectives d'avenir qui s'ouvraient devant lui, le comte d'Eu accepta les conditions que l'empereur du Brésil imposait au futur époux de l'héritière de sa couronne. Le mariage fut célébré à Rio-de-Janeiro, le 15 octobre. Cinq ans plus tard, la nationalité brésilienne était officiellement conférée au comte d'Eu. Le ministère présenta, les chambres brésiliennes votèrent une loi qui porte la date du 23 septembre, et qui déclare que : « Le mariage de l'impératrice régnante ou de la princesse impériale avec un étranger emporte, pour celui-ci, la condition de citoyen brésilien naturalisé. » Le prince commandait alors l'armée du Paraguay.

Ce mariage amène un changement et crée une situation nouvelle dans la famille du duc de Nemours. Celui-ci consigne dans ses notes testamentaires, à la date du 23 janvier 1865, que désormais son second fils, le duc d'Alençon, recueille les charges et les prérogatives réservées à l'aîné, « étant, dit le prince, devenu virtuellement l'aîné de ma descendance, au point de vue de la famille d'Orléans ».

La reine Marie-Amélie, deux jours après le mariage

célébré à Rio-de-Janeiro, avait déjà écrit au duc d'Alençon :

« Claremont, 17 octobre 1864.

« Mon bien-aimé Sonnet, je suis sûre que tu penses à nous comme nous pensons à toi; on nous félicite, mais on ne sait pas la profondeur du sacrifice pour ton père, pour moi qui, depuis le malheur de 1857, vous regarde et vous chéris comme mes propres enfants, pour la douce Marguerite, pour ta petite sœur, et pour toi-même, mon bon ami, auquel cet événement qui nous enlève Gaston impose de nouveaux devoirs. Tu dois être le soutien, l'ami de ton bon père, le protecteur, le guide de tes sœurs, le chef de ta famille. Tâche de bien employer le peu de temps qui te reste encore à travailler, pour nous arriver avec une éducation complètement terminée, pour être à la hauteur de tes devoirs.

« Profite de la présence du bon M. Gauthier pour te bien instruire dans l'histoire de nos pays et de notre temps, ainsi que dans la triste politique, dont la meilleure loi doit être toujours la droiture et la loyauté. »

Le duc d'Alençon sort à son tour de l'école de Ségovie avec le grade de lieutenant d'artillerie, et, après quelques mois de repos, dans l'été de 1865, passés en Angleterre auprès de la reine Marie-Amélie, puis en Suisse avec son père et la princesse Marguerite, il prend son service dans un régiment d'artillerie, à Cadix d'abord, puis à Séville. Il rêve, lui aussi, de prendre part à une expédition militaire et de tirer du fourreau l'épée d'honneur qu'il a gagnée à l'école. L'occasion se présente assez promptement. En janvier 1866, il s'embarque à Séville. Il a obtenu de faire partie d'une petite expédition que l'Espagne envoie contre les Malais musulmans de l'île de Mindanao, la plus méridionale de l'archipel tropical des Philippines.

Au moment où il va quitter l'Espagne, son père lui écrit une longue lettre pleine de conseils et de cette forte tendresse dont les événements graves brisaient la porte cadenassée.

La première, datée du 18 janvier, commence par des conseils d'hygiène; elle continue ainsi :

« Sous le rapport de la conscience, tu penseras, comme moi, que le mieux est de tâcher d'être toujours prêt. J'ai du reste écrit à Bache[1] pour lui demander de te procurer A TEMPS les secours religieux, pour le cas (Dieu veuille t'en préserver!) de maladie ou d'accident grave. Mais tu penseras sans doute aussi comme moi, mon cher ami, qu'il est plus sûr encore d'y veiller toi-même, et de demander cette assistance dès que l'on se trouve dans un cas grave, avant même qu'on vous le propose, et lorsque l'on a encore la présence d'esprit et la force physique nécessaire pour que ledit secours soit réellement efficace.

« Ce que tu ferais pour toi-même, tant pour la santé que pour l'assistance religieuse, tu veilleras également à ce que cela soit fait pour ceux qui t'accompagnent, t'assistent ou dépendent de toi, compagnons, militaires, serviteurs ou autres.

« Quant aux dangers à affronter, je les diviserai en trois catégories :

« 1° Ceux qu'impose le devoir. Il n'y a pas à y regarder, il faut poursuivre l'accomplissement de son devoir à travers eux comme s'ils n'existaient pas, et à la grâce de Dieu.

« 2° Ceux qui, sans être obligatoires, peuvent faire atteindre un grand but, conduire à l'accomplissement d'un grand acte de charité; ceux-là, il reste à l'appréciation

1. Louis, baron Bache, ancien officier français, ayant servi en Afrique, marié et fixé en Espagne, accompagna le duc d'Alençon pendant ce long voyage et la petite expédition, avec le plus grand dévouement.

de chacun, dans chaque circonstance, de juger s'il faut ou non les encourir. Si l'on ne croit pas avoir chance d'y réussir, les affronter est sans objet.

« 3° Ceux enfin qui n'auraient d'autre but que de procurer de l'amusement, ou de conduire à un résultat médiocre : il faut s'abstenir entièrement de s'y exposer. Je suis donc formellement contraire à toute tentative d'excursion ou de voyage périlleux qui n'aurait d'autre but que la distraction...

« Voilà, mon cher ami, ce que j'ai trouvé à te dire, mais ta raison et ton bon jugement suppléeront à ce que j'aurai oublié. Je regrette de ne pouvoir te porter verbalement mes pensées; mais mes devoirs me retiennent ici, et mes pensées comme mes prières te suivront partout.

« Je te donne ici d'avance ma bénédiction paternelle. Si nous ne nous revoyons plus en ce monde, tu penseras encore à un père qui t'aime de toute la tendresse de son cœur, et qui fait pour toi tout ce qu'il peut, en retour de tout le bien que tu lui fais par ta bonne conduite. Tu prieras pour lui, comme je prie et prierai pour toi : c'est le service grand que tu auras encore à lui rendre après sa mort. Je te le recommande et demande particulièrement de la manière la plus instante, de même que je te demande de me remplacer auprès de tes sœurs, dont, après la reine, tu seras le seul appui et protecteur immédiat, vu l'éloignement de Gaston.

« Dirige-les, protège-les et tâche de les bien marier. Enfin remplace auprès d'elles à la fois et votre mère et moi-même.

« Que Dieu donc te protège et bénisse, et qu'il nous fasse la grâce de nous revoir en ce monde et surtout dans l'autre! »

« 3 février 1866.

« Le temps marche et l'heure approche où je vais accompagner Condé à Southampton[1]. Mon cœur grossit en voyant approcher ce moment, qui me conduit rapidement à la rupture du dernier chaînon par lequel je suis encore en communication avec toi.

« A partir de demain, en effet, va commencer une séparation bien grande et bien longue. Comme je la crois pour ton bien, je dois l'accepter. De ton côté, tu feras, j'en suis sûr, tout ce qui sera en ton pouvoir pour qu'il en soit ainsi. Ménagements et précautions en tout ce qui n'est pas obligation ou devoir, et en ce qui n'est qu'amusement ou fantaisie. En même temps, dévouement consciencieux à tes devoirs. En faisant cela, confie-toi et espère en Dieu dans les risques et dangers que tu auras à traverser. Pour cela continue à avoir la conscience nette, et à l'entretenir ainsi; continue à mener la vie régulière et exemplaire que tu as menée jusqu'ici et qui t'a conquis à la fois la paix de l'âme et l'estime humaine.

« Continue ainsi, et tu amasseras profit dès cette vie et pour l'autre. Et si tu tombais dans quelque faute, petite ou grande (ce qu'à Dieu ne plaise!), soulages-en ta conscience au plus vite et rentre dans le calme et dans le bien. Enfin, mon cher ami, dans la longue période de risques que tu vas généreusement affronter, tiens-toi sain de corps tant que tu pourras, et d'âme toujours. »

La troisième lettre annonce et raconte la mort de la reine Marie-Amélie. La reine était morte pendant la retraite de Pâques dont elle avait établi l'usage depuis

1. Le fils du duc d'Aumale partait pour faire un voyage autour du monde. Il avait combiné son départ de façon à rejoindre son cousin, le duc d'Alençon, à Gibraltar, et à faire avec lui la traversée jusqu'à Ceylan.

son arrivée à Claremont, et qui, cette année-là, était prêchée par le P. Didon, encore tout jeune.

« Claremont, 25 mars 1866, dimanche des Rameaux.

« Je pleure en prenant la plume pour t'écrire, car cette lettre te porte une bien douloureuse nouvelle. Nous avons perdu la reine, mon excellente mère, presque soudainement, le 24 au matin. A l'écrasante douleur que j'éprouve, se joint par la pensée celle que tu ressentiras en recevant cette funeste nouvelle. Je te plains de tout mon cœur, mon cher ami, d'être si loin des tiens en un pareil moment; j'ai en même temps sans cesse présente à la pensée la lettre touchante que tu écrivais à notre chère reine au moment de ton départ, et dans laquelle tu exprimais la confiance de la revoir ici!

« Mais si Dieu t'a privé avec nous de cette immense satisfaction, nous ne devons pas pour cela avoir moins confiance en lui. J'espère qu'il te protégera dans ta longue entreprise, qu'il te ramènera au milieu de ce qui te reste d'objets d'affection. En attendant, nous devons nous soumettre à l'affliction qu'il lui a plu de nous envoyer; penser que c'est pour notre bien qu'il en a ainsi disposé, et adorer sa volonté. Au reste, si le coup est affreux pour notre famille, pour notre branche en particulier, pour tes chères sœurs et pour moi, du moins avons-nous cette consolation que la reine est délivrée des peines et souffrances qui ont été grandes pour elle en cette vie, qu'elle jouit d'un bonheur que lui ont conquis ses grandes vertus, et que toutes les angoisses de la transition lui ont été épargnées.

« Depuis le mois de janvier, la reine s'affaiblissait beaucoup selon moi. Un petit rhume, suivi d'une toux prolongée, avait augmenté la fatigue; mais le rhume était passé, et les forces ne revenaient guère ; les nuits surtout

avaient cessé d'être continuellement bonnes. Néanmoins la reine avait pu sortir encore en voiture, avec Marguerite et moi, le dimanche de la Passion, le 18 mars, et même le lundi 19 avec Mme de Chabannes et Müser. Le mercredi, elle est encore venue au salon et a fait son whist. Le jeudi 22 au soir, elle est restée levée dans sa grande chambre. Ce jour-là est arrivé ton journal de Gibraltar à Aden. Je lui en ai fait la lecture, une de ses dernières lectures, qu'elle a entendue avec intérêt. Le vendredi 23, elle a encore écrit à Gaston pour lui souhaiter son jour de naissance du 28 avril, par le paquebot de Bordeaux; c'est, je pense, la dernière lettre qu'elle ait écrite. Elle était levée et a reçu Dumas et Mme de Finguerlin qui étaient arrivés la veille au soir, les Chabannes qui devaient partir, Trognon, l'abbé, Chica[1], nous;... mais à cinq heures elle était tellement fatiguée qu'elle s'est mise au lit; le matin, Mussy l'avait examinée, auscultée et n'avait trouvé aucune maladie. Elle causa encore un peu avec nous, Chica, Marguerite et moi, dans la soirée; mais la nuit fut mauvaise. Lorsque je vins dans sa chambre à huit heures, elle me regarda et dit : « J'ai dormi huit heures! » et comme je ne répondais rien, absorbé que j'étais par l'examen de sa physionomie, elle répéta plus haut : « Entends-tu? huit heures! » La mine était très mauvaise; je sortis pour donner des ordres, et, comme elle me regardait lorsque je rentrai, Müser lui dit :

« — C'est le duc de Nemours.

« — Je le vois bien! » s'écria-t-elle.

« Peu après survint Robert, qui se tint près de la fenêtre à contre-jour. Elle demanda à voix basse : « Qui est-ce? » et, lorsqu'on lui nomma Robert, elle fit un signe de la main. Puis, après avoir pris un peu de thé, elle s'assoupit; elle dit encore à Müser qu'elle ne souffrait

1. La princesse de Joinville.

pas. Elle ne se réveilla plus. Vers dix heures, la respiration se ralentit, la famille accourut, et elle nous prit les mains. L'abbé lut les prières des agonisants, lui donna l'extrême-onction. Elle expira, je crois, vers dix heures quarante, sans un effort, sans un râle, sans une marque de souffrance. Étaient présents : Chica, Robert, Chiquita[1], Marguerite, moi, les personnes de la maison sus-nommées, savoir : Dumas, les Chabannes, Mme de Finguerlin, Trognon, l'abbé Güelle, Mlle Bernard, Mlle Müser, Depelchin, Meunier, Mlle Doyen, Izod, l'abbé Vollot, prédicateur venu de Paris.

« Et maintenant nous restons privés de cette chère mère, sorte de divinité qui planait sur la famille et à laquelle se rattachent, quant à moi, tous les souvenirs de ma vie déjà longue. Que la volonté de Dieu soit faite.

« Arrivèrent successivement les Paris, la tante Salerne et Guise (bien gentil), les Aumale venant de Norton... puis les diverses personnes de la maison.

« Aujourd'hui 25, dimanche des Rameaux, nous est arrivé de Paris le bon Reille, puis, à quatre heures, la reine Victoria avec ses filles, Hélène et Louise. Cette excellente reine est toujours pleine de cœur, d'affection et de charité.

« Elle a voulu voir encore les traits de ma chère mère, étendue sur son lit, coiffée avec ses beaux cheveux gris, son bonnet de veuve, et revêtue de la robe avec laquelle elle avait quitté la France, robe qu'elle avait fait conserver, à dessein, pour cet usage. »

La reine Marie-Amélie disparue, ses enfants durent abandonner Claremont. La jouissance du château aurait même dû revenir à l'État dès le 10 décembre 1865, époque à laquelle était mort le roi des Belges, usufruitier du domaine en raison de son premier mariage. Un vote du

1. La duchesse de Chartres.

Parlement, obtenu par l'intervention de la reine Victoria, avait conservé à Marie-Amélie le droit de vivre et de mourir sur ce coin de terre anglaise où Louis-Philippe proscrit avait trouvé asile. Lord Derby à la Chambre des lords, Gladstone à la Chambre des communes, avaient fait triompher cette généreuse motion. Mais la loi n'étendait pas aux enfants du roi détrôné le bénéfice de ces dispositions.

Ceux-ci cherchèrent des résidences qui ne les éloignassent pas trop les uns des autres. Déjà, depuis leur mariage, le comte de Paris et le duc de Chartres habitaient, celui-ci à Ham, près de Richmond; celui-là à Twickenham.

A partir de 1866, trois princes de la famille d'Orléans résidèrent dans cette dernière ville.

Quand on a traversé le magnifique parc de Richmond, aux portes de Londres, on arrive à cette terrasse célèbre d'où la vue est une des plus larges, des mieux composées, et des plus populaires aussi des environs de la grande ville, à ce point qu'il s'est formé, de nos jours, une société pour empêcher qu'on ne cachât, par des constructions, ce spectacle admirable. On domine une immense étendue de pays vert, des campagnes plantureuses et boisées, où le soleil et la brume entretiennent une végétation luxuriante. Au pied de la terrasse, la Tamise dessine une large boucle, et tantôt disparait et tantôt reparait dans le lointain, de plus en plus voilée. Parmi les habitations qui bordent cette terrasse et dont les jardins très en pente descendent jusqu'au fleuve se trouve Cambourne House, vaste hôtel de lignes très simples et qui fut le dernier qu'habita la duchesse d'Orléans. Il suffit de franchir la Tamise, et l'on se trouve dans Twickenham. Trois habitations toutes voisines y furent occupées par des princes de la famille d'Orléans, et l'une d'elles n'a pas cessé d'appartenir à l'une des branches de cette famille. C'est d'abord Orléans House qu'habita Louis-Philippe, alors duc d'Orléans de 1815

à 1817, et que le duc d'Aumale acheta en 1852, construction n'ayant qu'un étage, mais fort élevé, et derrière laquelle s'étend un parc de peu d'étendue, qui va jusqu'à la Tamise[1]. Un peu à droite d'Orléans House s'élève Mount-Lebanon House, lourde masse de briques en partie couverte de lierre, ombragée de cèdres du Liban, et dont le parc donne aussi sur la Tamise. Ce fut l'habitation du prince de Joinville. A quelque distance se trouve enfin York House, palais habité par Jacques II Stuart, alors qu'il était duc d'York, bâti en pierre blanche jusqu'au premier étage et dont les deux autres étages sont de brique. De beaux jardins l'enveloppent, et, comme les deux habitations précédentes, York House, par l'extrémité de son parc en pente, touche le bord de la Tamise. C'est là que s'installa le comte de Paris, et que le duc d'Orléans naquit dans la chambre même où était née la reine Anne, fille de Jacques II[2].

Le duc de Nemours se préoccupait de choisir une installation nouvelle, lorsque la reine Victoria, qui lui avait toujours témoigné, comme on l'a vu, une particulière affection, lui fit offrir une maison de la Couronne, Bushy House, située dans Bushy Park.

Pendant qu'on procédait aux réparations nécessaires, ce qui demanda plusieurs mois, le duc de Nemours se retira chez le duc d'Aumale, à Orléans House. Une grande intimité unissait les deux frères. En ce moment même, un projet semblait se préparer, qui devait unir plus étroitement encore leurs familles, et l'on parlait du mariage de la princesse Marguerite avec le prince de Condé. Hélas!

1. Le duc d'Aumale avait fait venir à Orléans House ses tableaux de Chantilly, même ceux de la galerie des batailles. Pour les loger, il avait fait construire deux pavillons en briques, que l'on peut voir aujourd'hui en avant du château. Orléans-House, vendue à un club en 1872, appartient actuellement à M. Cunard, de la Cunard Line (1900).

2. Le comte de Paris vendit cette propriété, qui fut rachetée à un tiers par le duc d'Aumale, et donnée par lui au duc d'Orléans.

ce prince si brillamment doué ne devait jamais revoir ceux et celles qui l'attendaient à Orléans House. De Ceylan, où il avait quitté son cousin, il s'était dirigé vers l'Australie, et il mourait à Sidney, le 24 mai 1866, emporté par une fièvre typhoïde. La nouvelle parvint, un jour de juin, à Twickenham. La douleur qu'elle causa fut immense, et celles qu'elle ranimait étaient nombreuses. On en trouve l'écho dans les lettres que le duc de Nemours écrivait à son fils, au compagnon de voyage du prince de Condé, au jeune officier absent encore pour de longs mois, et qu'on suivait par la pensée, malaisément et toujours, avec cette anxiété que la distance et l'inconnu ajoutent à l'absence. Le duc d'Alençon avait pris son service, après une longue traversée, au mois d'avril, à Manille; il s'était brillamment conduit pendant l'expédition, et, la campagne terminée, décoré pour sa bravoure par le gouvernement espagnol, il revenait en faisant un grand voyage d'études, par le Japon, la Chine et les Indes.

« 25 avril 1866.

« Je suis entièrement absorbé par le travail de l'exécution des volontés de notre chère et si amèrement regrettée reine... Les objets que nous avons eu l'habitude de voir rassemblés sous nos yeux se dispersent; une partie des souvenirs échappés au grand naufrage de 1848 sont de nouveau éparpillés, quelques-uns perdus pour la maison d'Orléans, beaucoup même, car ce qui va au Brésil, et même jusqu'à un certain point à Séville, est à peu près aussi perdu pour le faisceau de la maison d'Orléans que ce qui en est arraché à tout jamais par les trois branches féminines. Je vois Claremont tomber pièce à pièce à mesure qu'on en enlève chaque objet, jusqu'à ce qu'il disparaisse entièrement pour nous.

« Enfin c'est à tous égards une grande épreuve qui m'a beaucoup ébranlé, et j'ai été obligé de ralentir un peu le

travail afin de pouvoir le soutenir jusqu'au bout. La reine a eu la bonté de me léguer les objets (la plupart) de la chapelle à Claremont. C'est un souvenir qui m'est précieux.

« 16 juin 1866.

« L'état de l'Europe est déplorable, on va s'y entr'égorger sur une vaste échelle. La Prusse a déclaré que la Diète germanique avait manqué à ses devoirs, que la Confédération était par suite de cela dissoute; elle a envoyé une circulaire aux petits États, pour les avertir qu'elle les traiterait en ennemis s'ils s'alliaient à l'Autriche. La majorité de ceux-ci l'a fait nonobstant, mais M. de Bismarck sait que l'Italie va marcher contre l'Autriche... Aussi veut-il profiter de cette occasion pour absorber tous les États de l'Allemagne au profit de la Prusse. Il s'est fait en un mot le Cavour de l'Allemagne, appuyé comme son modèle par le gouvernement de la France. L'Empereur a exposé son système à cet égard dans une lettre qu'il a fait lire au Corps législatif. En dépit de ladite lettre, je reste, quant à moi, dans mes vieilles idées, à savoir que l'unité de l'Italie est une chose prodigieusement nuisible à la France, et que l'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse surtout est encore bien plus nuisible à mon pays. Nous entrons dans une période de grande crise; Dieu sait où elle s'arrêtera. »

« Orléans-House, Twickenham, 25 juin 1866.

« Ce matin, mon cher ami, nous avons reçu l'accablante nouvelle de la mort de cet excellent Condé. Comment dépeindre notre affliction et celle de ses malheureux parents! Tu la comprendras mieux que je ne pourrais le dire. C'est pour eux la destruction de leur joie et de leurs espérances. Pour toute la famille c'est une

immense perte, car Condé avait l'âme élevée et une grande intelligence. Pour moi, tu sais ce que je ressens de cette perte. Vous tous, cousins, n'êtes-vous pas comme des frères! Aussi ai-je le cœur déchiré comme si j'avais perdu un fils. Mais enfin Dieu l'a voulu ainsi, il faut donc se soumettre à sa volonté et la prendre pour notre bien.

« Pour Condé, on peut le qualifier de bienheureux, car il a bien vécu et il est bien mort. Mais, pour ceux dont il était justement estimé et chéri, le coup est bien dur. Continuons néanmoins à porter le fardeau que Dieu nous impose, et, tant qu'il nous en donne la force, marchons droit et selon notre pouvoir à l'accomplissement de nos devoirs. Prions-le de nous faire bien passer à travers cette vie et espérons en lui pour les grâces de ce monde et de l'autre. »

Il écrit, le 16 juillet, qu'on a reçu des détails sur la maladie et la mort du prince de Condé, et il ajoute :

« Après le renouvellement des déchirantes émotions causées par les nouvelles d'aujourd'hui, Dieu m'a réservé une bien douce consolation, celle de recevoir tes lettres des 28 avril et 14 mai, et celles du baron Bache des 29 avril et 12 mai; d'apprendre par cette dernière ta vaillante conduite et la préservation dont Dieu a daigné t'entourer.

« Te dire tout ce que j'ai ressenti de reconnaissance envers lui, en même temps que de joie et d'orgueil paternel, est impossible à exprimer. »

« 7 août 1866.

« En Europe, on est à la paix imposée par la Prusse avec sa toute-puissance; la malheureuse Autriche devra payer à son vainqueur quarante millions de thalers, soit soixante-quinze millions de francs. Si au moins elle recevait quelque chose de son vaincu italien! La France en

est réduite, par son gouvernement qui a organisé tout cela, à contempler sans rien dire le menaçant agrandissement de ses deux protégés, Prussien et Italien. »

A la fin de cette année 1866, le château de Bushy est prêt à recevoir ses hôtes, et le duc de Nemours vient l'habiter. Il y a fait placer et habilement grouper, au point de vue de l'art et de la chronologie, la belle et nombreuse collection des portraits des princes et des princesses de la maison de France, et de personnages français, qui ornait autrefois le château d'Eu, et qui avait été retirée lors de la confiscation de 1852[1].

Le château est vaste : c'est une construction en briques rouges, élevée de deux étages et terminée par un toit plat. Guillaume IV l'habita quand il était duc de Clarence[2]. Elle est cachée derrière la merveilleuse avenue, plantée de dix rangées de marronniers et de tilleuls séculaires, qui conduit au palais de Hampton Court, et son petit parc, limité par un saut de loup, est enclavé dans l'immense parc royal, dans ses prairies semées de groupes d'arbres et de bouquets de bois, largement dessinées, et d'une verdure éclatante quand la brume permet au soleil de s'y poser.

C'est là qu'au printemps de 1867 le duc d'Alençon, revenant de son voyage en Orient, retrouve son père et ses sœurs.

On reprend la vie familiale, exactement réglée comme à Claremont, plus simple encore, sérieuse et occupée, distraite par quelques visites, par des promenades, puis, l'automne venu, par des chasses au cerf dans les environs de Windsor, chasses officielles comme on n'en verra plus, dont le maître d'équipage était un des dignitaires de la cour, whig ou tory selon les ministères, et dont les

1. Cette collection a été léguée par le duc de Nemours à son fils le duc d'Alençon.

2. La reine Adélaïde, sa femme, s'y retira après son veuvage.

piqueurs, employés de la Couronne, portaient la tunique écarlate galonnée d'or, avec plastron noir, et la culotte de peau blanche[1]. Il est impossible de visiter Bushy House, dans la belle saison, sans penser à la tristesse qui doit tomber avec la pluie, avec la brume, avec le vent, sur ce paysage plat, désert, où les arbres sont plantés en lignes ou en groupe, non pour le château que l'on voit, mais pour le palais de Hampton Court qu'on ne voit pas. Des troupeaux de daims errent dans les prairies. Quelquefois, par les fenêtres, on apercevait, au delà du saut de loup, les gardes, chargés de fournir une pièce de venaison pour la table royale, qui séparaient de la harde une bête de belle apparence, lâchaient contre elle des lévriers, et, après une poursuite folle, la prenaient au lazzo.

Mais la vie partout se renouvelle. Au milieu de l'hiver de 1868, elle s'anima et s'embellit pour tous les hôtes de Bushy House, puisque, pour l'un d'eux, un projet, un avenir heureux s'annonça. La famille du duc de Nemours avait, l'été précédent, passé quelques semaines aux eaux de Rippoldsau, dans le grand-duché de Bade, et séjourné ensuite en Bavière, où l'accueil fait aux princes français par la famille royale de Bavière avait été particulièrement empressé et cordial. Ces prévenances avaient laissé un souvenir ému dans l'esprit du duc de Nemours. Il se demandait même s'il ne devait pas y voir un indice, et comme une permission donnée de songer pour son fils à une illustre alliance. Le doute fut levé par des lettres de la princesse Clémentine. Elles apprenaient à Bushy House que, pendant la visite à Possenhofen, le duc d'Alençon avait été très remarqué; elles parlaient de la possibilité d'obtenir pour lui la main de la duchesse Sophie en Bavière et conseillaient de faire une démarche. Le conseil ne

1. Les chiens de cerf de la Couronne (*Queen's buckhounds*) ont été supprimés par Edouard VII. Les chasses coûtaient quatre mille livres sterling par an.

trouvait de contradicteur ni chez le duc de Nemours, ni chez son fils; bien au contraire. Sophie-Charlotte-Auguste, duchesse en Bavière, dont les fiançailles avec le roi Louis de Bavière avaient été rompues, était une princesse accomplie et charmante, fille du duc Maximilien en Bavière, et de la duchesse, fille elle-même de Maximilien Ier, roi de Bavière. De ses quatre sœurs, l'une était impératrice d'Autriche, une autre reine des Deux-Siciles. Une entrevue fut ménagée entre le duc d'Alençon et la princesse Sophie, chez la reine douairière de Saxe, tante de la jeune princesse[1], et quelques jours après, le 24 juin 1868, les fiançailles étaient officielles.

Le mariage fut célébré au château de Possenhofen le 28 septembre, et béni par l'abbé Haneberg, abbé de l'abbaye bénédictine de Saint-Boniface de Munich[2]. Les jeunes époux vinrent habiter Bushy House, où un appartement avait été préparé, et il sembla qu'une ère plus joyeuse, plus heureuse, allait s'ouvrir pour la famille agrandie. Une inquiétude se mêla cependant très vite à cette joie. Au commencement de l'année 1869, la nouvelle arriva à Bushy House que le comte d'Eu, en sa qualité de maréchal dans l'armée brésilienne, allait prendre part à la guerre engagée entre sa nouvelle patrie et la république du Paraguay. Cette guerre durait depuis plus de quatre ans. Dès le début, l'empereur Don Pedro, amenant avec lui ses deux gendres (comte d'Eu et prince Auguste de Saxe-Cobourg), avait paru au milieu des troupes, à l'heure où le territoire brésilien était envahi. Revenu avec eux à Rio, lorsque l'armée du Paraguay eut repassé la frontière, il avait toujours opposé un refus aux

1. Une autre de ses tantes était reine régnante de Saxe, épouse du roi Jean.

2. Le comte de Paris, le duc de Chartres, le prince et la princesse de Joinville, le duc de Penthièvre y assistèrent ainsi que la famille ducale de Bavière, et le prince Adalbert, qui représentait la famille royale de Bavière.

fréquentes sollicitations du comte d'Eu, qui demandait à faire campagne. Soudainement, le 20 février 1869, après avoir accepté la démission du vieux maréchal Caxias qui était à la tête de l'armée d'opérations, il offrit le commandement en chef au comte d'Eu. Celui-ci avait à peine vingt-sept ans. Il accepta la difficile et périlleuse mission. Nommé par décret du 22 mars, il s'embarqua à Rio le 30 mars, et prit le commandement le 16 avril. La campagne dura une année, et fut toute à l'honneur du prince. Il sut réorganiser l'armée et infliger au Paraguay de sanglantes défaites, notamment à Nu-Guassu et à Peribebuy, où il paya très bravement de sa personne, et il ne rentra au Brésil qu'après que le président du Paraguay, Lopèze, fuyant devant lui avec les derniers débris des troupes ennemies, eût été tué dans une escarmouche, le 1er mars 1870. Cette mort mettait fin à la guerre. Le comte d'Eu adressa ses adieux à l'armée, et bientôt après, le 29 avril, fit à Rio-de-Janeiro une entrée triomphale[1].

L'année 1869, qu'avaient remplie le souci de cette guerre lointaine et l'appréhension des événements qui se préparaient en Europe, se termina cruellement pour le duc de Nemours. Un grand deuil, le dernier de la terre d'exil, le frappa dans ses affections fraternelles : la duchesse d'Aumale mourait à Twickenham, le 6 décembre.

Quelques jours après, le duc et la duchesse d'Alençon s'éloignaient de Bushy, sur l'avis des médecins. La jeune princesse avait mal supporté le climat de l'Angleterre; elle s'était remise difficilement de ses premières couches[2].

1. Les lettres du duc de Nemours témoignent des vives angoisses que lui causèrent les dangers auxquels s'exposait son fils, et de la fierté qu'il éprouva du succès de la campagne. Il conservait soigneusement toutes les félicitations qui lui furent adressées à ce sujet par ses parents et ses amis de France.

2. La duchesse d'Alençon avait donné le jour, en juillet 1869, à une fille, la princesse Louise d'Orléans, aujourd'hui princesse Alphonse de Bavière.

On lui ordonnait le midi. Elle partit donc avec son mari, pour la Sicile, à la fin de l'année.

Elle se trouvait à Palerme, au palais d'Orléans, que le duc d'Aumale avait mis à sa disposition[1], lorsqu'elle eut une rechute grave. On s'inquiéta, et le duc de Nemours accourut avec sa fille, la princesse Marguerite. Il eut la joie de voir, assez rapidement, le mal vaincu par le soleil et l'air de Sicile, et par la bonne constitution de la malade. Mais, si les inquiétudes cessent, une invraisemblable suspicion politique trouble le repos que la princesse est venue chercher. Est-ce le gouvernement italien qui donne des ordres? Est-ce l'administration locale qui commet un excès de zèle? *Chi lo sa?* Le gouverneur militaire de la ville laisse entendre que les princes feraient mieux de quitter la Sicile, qu'on craint des troubles, qu'il sera *nécessaire, sans doute, d'occuper certains points stratégiques, et notamment le palais d'Orléans.* Les princes s'éloignent de Palerme et gagnent Naples. Mais là encore les mêmes soupçons les poursuivent. Les quatre voyageurs ne peuvent séjourner à Naples. Sur un avis confidentiel, ils s'éloignent encore; ils vont vers celui qui, plus souvent et plus sûrement que les autres princes de l'Europe, donnait asile aux proscrits : ils se rendent à Rome. Pie IX les reçoit. Ils assistent aux offices de la semaine sainte. Rome est, en ce moment, un séjour d'un intérêt plus grand et plus passionnant encore que de coutume : elle est la Rome du Concile et la Rome menacée sur laquelle tout l'univers a les yeux. Le duc et la duchesse d'Alençon, pendant que le duc de Nemours quitte l'Italie, à la fin d'avril, pour rentrer à Bushy, prolongent leur séjour à Rome. Des liens de famille contribuaient à les y retenir.

1. Le palais d'Orléans avait été habité par Marie-Amélie et par Louis-Philippe, après leur mariage, en 1809. Donné par Marie-Amélie à son fils le duc d'Aumale, il fut légué par celui-ci au duc d'Orléans qui le possède aujourd'hui.

Depuis la chute de la monarchie des Deux-Siciles, le roi François II résidait à Rome avec les siens[1]. Ils habitaient le célèbre palais Farnèse, propriété des Bourbons de Naples. La duchesse d'Alençon y retrouvait deux de ses sœurs : la reine Marie, épouse de François II, et la princesse Mathilde, épouse du comte de Trani, l'aîné des frères du roi. Le duc d'Alençon reçut au palais Farnèse l'accueil le plus affectueux, et là s'établirent, entre les deux beaux-frères, des relations que les événements, le temps, la communauté de sentiments, rendirent tout à fait intimes. Le duc de Nemours, pendant son séjour à Rome, s'était également senti attiré par le noble caractère, l'âme chevaleresque et chrétienne de l'héroïque vaincu de Gaëte, qui, sous des dehors trop modestes, et l'on pourrait dire trop humbles, cachait un esprit large et délié, une vaste instruction et beaucoup de sens politique.

En quittant Rome, le duc et la duchesse d'Alençon gagnent, à petites journées, la Bavière.

A partir du moment où ils furent séparés, les deux princes entretinrent une correspondance encore plus active que de coutume. Il y a près de quatre-vingts lettres du duc de Nemours au duc d'Alençon depuis cette date jusqu'à la fin de l'année 1870. L'extrême gravité des événements en est la cause. Le duc de Nemours est du nombre des esprits politiques qui les ont depuis longtemps annoncés et redoutés. Il les sent maintenant nécessaires et imminents. A Vienne, où il s'est arrêté en regagnant l'Angleterre, il a vu de hauts personnages dont la conversation, pleine d'allusions aux événements qui se préparent, ont achevé de l'inquiéter. C'est l'empereur et

1. L'invasion de Rome, en septembre 1870, par les troupes de Victor-Emmanuel, en chassa les Bourbons. Depuis lors, le roi François II passa une grande partie de l'année à Paris. Les sages conseils de ce prince, ses relations avec le parti légitimiste et l'universel respect dont il jouissait, furent pour M. le comte de Paris un précieux appui, au moment de la mort de M. le comte de Chambord.

l'impératrice d'Autriche, le roi et la reine de Naples, l'impératrice Caroline, l'archiduc Albert, le duc de Nassau, les princes de Cobourg chez lesquels il est descendu. Aussi écrit-il de Vienne, le 8 mai, à son fils : « Charmé que tu aies encore de bons moments à Rome ; les affaires s'assombrissent de ce côté ; je crains qu'il ne se prépare là de grandes difficultés bien graves. »

Il est de retour à Bushy le 11 mai. Dès le lendemain, à neuf heures du matin, toute la famille d'Orléans présente en Angleterre vient le surprendre ; c'est ce qu'il appelle « une visite de colonne à cheval » : prince de Joinville, duchesse de Chartres, duc d'Aumale, duc de Guise, duc de Chartres. Le soir, à dîner, la famille est réunie de nouveau chez le duc de Chartres, et quelques invités prennent part à cette fête de retour : le comte et la comtesse d'Aquila, le prince Édouard de Saxe-Weimar et le comte de Jarnac.

Le 22 mai, qui est un dimanche, le duc de Nemours reçoit à déjeuner le roi des Belges, Léopold II. Selon toute vraisemblance, il fut question, dans cette visite du roi des Belges à son oncle, du projet dont on s'entretenait dans tous les milieux politiques et que discutait la presse : celui d'abroger les lois de bannissement. Déjà, en 1849 et 1860, un député, M. Creton, avait demandé cette abrogation, mais la proposition avait été ajournée, et indirectement écartée. Elle allait être reprise. Mais si elle aboutissait, à quelles conditions le rappel des princes serait-il soumis? Était-ce un acte de justice qu'on voulait faire? N'était-ce pas un marché qu'on proposait? *Timeo Danaos*, écrivait le duc de Nemours ; car, s'il désirait la fin de son exil, il était résolu à ne pas l'acheter au prix de sa dignité. Il estimait avec raison que l'honneur n'est pas une monnaie d'échange.

Le projet rencontrant dans la presse et dans le pays un accueil généralement favorable, plusieurs des princes

de la famille d'Orléans se décidèrent à adresser une lettre aux députés. Ils disaient :

« MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

« Vous êtes saisis de la demande d'abroger les mesures d'exception qui nous frappent. En présence de cette proposition, nous ne devons pas garder le silence. Dès 1848, sous le gouvernement de la République, nous avons protesté contre la loi qui nous exile, loi de défiance que rien ne justifiait alors. Rien ne l'a justifiée depuis, et nous venons renouveler nos protestations devant les représentants du pays.

« Ce n'est pas une grâce que nous réclamons, c'est notre droit, le droit qui appartient à tous les Français et dont nous sommes seuls dépouillés.

« C'est notre pays que nous demandons, notre pays que nous aimons, que notre famille a toujours loyalement servi, notre pays dont aucune tradition ne nous sépare et dont le seul nom fait toujours battre nos cœurs, car, pour les exilés, rien ne remplace la patrie absente.

« Twickenham, 18 juin 1870. »

Signé par : L.-P. D'ORLÉANS, comte de Paris;
FRANÇOIS D'ORLÉANS, prince de Joinville;
HENRI D'ORLÉANS, duc d'Aumale;
ROBERT D'ORLÉANS, duc de Chartres.

La signature du duc de Nemours ne figure pas au bas de cette pièce.

Pourquoi n'avait-il pas signé avec ses deux neveux et deux de ses frères? Il l'explique à son fils dans deux lettres où l'on retrouve ce scrupule qui était un trait de son caractère.

Ce sont surtout des objections de forme qu'il a élevées, dit-il, dans sa première lettre (du 24 juin 1870).

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette divergence d'opinions n'a pas porté la moindre atteinte à notre intimité ; au contraire, on s'est senti plus à l'aise après que chacun eut franchement développé sa manière de voir et ses arguments. » Il craignait les interprétations erronées ou perfides d'un désir si légitime de retrouver la patrie. Il devinait qu'une partie de la presse intéressée à le faire ne manquerait pas de dénaturer cet acte. Et il écrit, le lendemain, après avoir constaté que la pétition a fait événement :

« ... Tout ce que j'ai lu me semblait avoir pour base ce raisonnement-ci : La déclaration des princes est la négation de toute prétention dynastique et la reconnaissance de l'arrêt du suffrage universel. Ils n'ont rien fait pour être bannis, en vertu de quel droit les tenir dehors? L'ordre établi (l'ordre de choses, comme on disait jadis) n'aura, au contraire, qu'à gagner à leur rentrée...

« Les journaux disent que la pétition sera rapportée à la Chambre. Sortira-t-il de tout cela autre chose que du bruit ? C'est à voir. »

Le vendredi 17 juin, le marquis de Piré, député de Rennes, bonapartiste, et dont la famille avait été, en 1815, exilée par les Bourbons, fait une interpellation au Corps législatif et demande, comme une suite du plébiscite qui vient d'avoir lieu, que soient abrogées les lois d'exil « contre les deux branches de la maison de Bourbon, qui ont eu, dans le passé, leurs jours de gloire nationale ».

La discussion vint à l'ordre du jour le 2 juillet. Trois pétitions avaient été adressées au Corps législatif. Les deux premières émanaient de simples citoyens, la troisième était celle des princes. Le rapporteur se prononça contre les pétitions. C'était à prévoir :

« Sans doute la présence en France des princes exilés ne ferait courir aucun péril au gouvernement impérial ;

mais elle pourrait être une cause de troubles et d'agitation accidentels...

« Nous ne voulons pas fournir, à des fidélités qui survivent, de périlleuses occasions d'égarement; nous nous refusons à encourager de stériles opiniâtretés qui sont des pertes de forces vives pour le pays. » (*Mouvement, rumeurs sur quelques bancs.*)

M. de Kératry demande qu'avant de rejeter la pétition et de condamner des citoyens français à l'exil perpétuel, on cite une seule preuve que les princes d'Orléans ont conspiré depuis 1848.

M. Estancelin intervient au débat et débute ainsi :

« Ancien camarade de collège des princes d'Orléans, j'ai conservé avec eux des relations personnelles dont je n'ai ni à m'excuser ni à me justifier ici. J'aurais considéré comme un acte de lâcheté de me taire au moment où une question qui touche à leurs vœux les plus ardents, à leurs intérêts les plus chers, allait être débattue devant vous. Ce sentiment, Messieurs, vous l'auriez tous en pareille circonstance, et cela m'encourage dans ma discussion. »

Il fait alors le portrait très brillant et très vivant de chacun des quatre princes signataires de la pétition. Il ajoute que ces princes, on les a vus dans les écoles publiques, puis dans les rangs de la marine et de l'armée, qu'ils ont conquis leurs grades au service de la France, et que, si « pour eux les délais légaux furent plus courts, les dangers furent plus grands ». Il montre que, pendant les années d'exil, si longues déjà, les princes n'ont rien tenté contre le gouvernement du pays. Et, relevant le mot du rapporteur qui parle de « stériles opiniâtretés », il dit qu'une pareille expression n'aurait jamais dû être employée lorsqu'il s'agit d'hommes nés en France, élevés avec nous, qui aiment leur pays et qui demandent à y rentrer. La gauche applaudit. M. Estancelin continue :

« M. Barthélemy Saint-Hilaire a dépeint la raison

d'État en des termes que je demande la permission de mettre sous vos yeux.

« Raison d'État, raison excellente ; — raison d'État, raison détestable. Si, à l'intérêt légitime de l'État, vous sacrifiez les intérêts particuliers et secondaires, la raison d'État est louable et complètement justifiée. Mais lorsque, sous le spécieux prétexte de l'intérêt de l'État, vous violez toutes les lois de la morale et abusez de la force que vous avez en main, la raison d'État est une iniquité odieuse qu'on ne saurait réprouver trop hautement, quelque vaines d'ailleurs que puissent être les protestations.

« Quant au gouvernement, il y a quelques jours, j'entendais à cette tribune M. le garde des sceaux, parlant au nom du gouvernement qu'il sert,... nous dire : « Nous sommes la justice et la force. » Je lui dis : « Vous avez aujourd'hui une grande occasion de nous prouver la vérité de vos paroles, et de nous montrer que vous êtes forts : c'est de savoir être justes. » (*Très bien! très bien à gauche.*)

« Comment pourriez-vous hésiter sans vous condamner vous-mêmes... ?

« Ces hommes auxquels vous refusez les portes de leur pays, vous allez les grandir de toute la hauteur de vos craintes ; ce ne sont plus des citoyens, ce sont des prétendants que vous voulez éloigner, parce que, malgré le sacre populaire qui vous a couronné, vous les redoutez ! Et demain la France pourra dire : Ils sont donc bien redoutables, puisqu'on les redoute tant ? (*Très bien! à gauche.*)

« Et vous ne paraissez peut-être si grands que parce qu'ils sont si loin. »

Le compte rendu officiel porte, à la suite de ce discours, la mention : « *Mouvements divers. Vives marques d'approbation à gauche.* »

M. Esquiros appuie la dernière partie du discours de M. Estancelin ; lui aussi il condamne la raison d'État, « celle qui couvre toutes les faiblesses et autorise tous les crimes ».

M. Jules Favre, chef des *Cinq*, et dont la situation était fort grande dans l'opinion, fait de même un éloge très vif du discours de M. Estancelin. Il s'étonne de l'attitude de ceux qui dirigent les affaires du pays et trouve, pour conclure, cette apostrophe éloquente :

« Je le sais et je le vois, — et c'est pour cela que j'insiste en terminant, -- nous sommes séparés par un abîme. Toutes les fois que votre intérêt le conseille, vous ne connaissez que la force ; nous, au contraire, toutes les fois qu'un intérêt souffre, nous ne connaissons que la loi et la justice. »

Ceux qui parlaient ainsi savaient fort bien qu'ils pouvaient obtenir une majorité de secrètes admirations, troubler des consciences gouvernementales, en convaincre même plusieurs, mais que le vote, c'est autre chose.

La question était déjà jugée avant même que tout eût été dit. M. Émile Ollivier, courtoisement et éloquemment, refusa d'admettre la pétition, et développa cette idée que n'eût sans doute pas désavouée le duc de Nemours : « Lorsqu'on appartient à l'une des familles qui ont régné sur la France, on est et on reste hors de pair ; le voulût-on ou ne le voulût-on pas, on n'a pas la possibilité de descendre au rang de simple citoyen. »

Quand on passa au vote, trente et une voix seulement votèrent pour l'abrogation des lois d'exil ; cent soixante-treize acceptaient la doctrine du ministère.

Le duc de Nemours écrivait, le 4 juillet, à son fils, à propos de cette séance : « Estancelin a admirablement parlé, Jules Favre aussi. Malgré la grande majorité, l'impression de la discussion est très défavorable au gou-

vernement, et les avantages de cette campagne en couvrent quant à présent les inconvénients. »

Cette question et bien d'autres allaient d'ailleurs disparaître devant un péril qui grandissait de jour en jour.

XI

LA FUSION (DE 1848 A 1870)

S'il y a deux textes de loi dont la comparaison soit saisissante, ce sont bien ceux des lois du 10 avril 1832 et du 26 mai 1848.

Le gouvernement de Juillet avait déclaré :

« Le territoire de la France et des colonies est interdit à perpétuité à Charles X, déchu de la royauté par la déclaration du 7 août 1830, à ses descendants, aux époux et épouses de leurs descendants. »

A son tour, la République de 1848 édictait :

« Le territoire de la France et de ses colonies, interdit à perpétuité à la branche aînée des Bourbons, par la loi du 10 avril 1832, est interdit également à Louis-Philippe et à sa famille. »

La seconde proscription, copie et châtiment de la première, avait fait peser, sur la branche cadette de la maison de France, la même disgrâce et la même injustice dont souffrait la branche aînée. Elle avait démontré que l'une et l'autre avaient de communs ennemis, et qu'il n'y avait de chances de restauration que par la réconciliation des princes et la « fusion » des partis.

La nomination du prince Louis-Napoléon à la présidence de la République, le 10 décembre 1848, avait achevé la leçon et proclamé l'urgence.

Un certain nombre d'hommes politiques se préoccu-

pèrent dès lors de préparer cette fusion, et l'on peut nommer entre autres, du côté des légitimistes, Berryer et le duc de Lévis ; du côté des orléanistes, Salvandy, Guizot, le comte Molé. Les obstacles étaient nombreux, et d'autant plus redoutables qu'ils étaient moins formés d'intérêts qu'on peut discuter, que de souvenirs irritants, de préjugés, d'amours-propres froissés, de nuances entre des esprits qui ne se comprenaient pas, et qui, pour des raisons souvent nobles, se croyaient le devoir de ne pas céder. On ne s'entendait pas sur un avenir qu'il s'agissait d'abord de rendre possible. Les comités et les journaux, selon l'usage, rendaient les discussions difficiles et les arrangements précaires, demandant des garanties, soufflant des défiances, retenant des générosités toutes prêtes, épiloguant sur les mots prononcés ou écrits, faisant de l'idéalisme quand il aurait fallu faire des sacrifices. Ils rendaient vaines, fréquemment, les bonnes volontés des négociateurs et des princes.

Nous avons dit que Marie-Amélie souhaitait très vivement l'union de la famille des Bourbons. Elle en donna de nombreuses preuves. Elle fit toutes les démarches compatibles avec sa dignité; elle approuva les initiatives prises par ses fils, poussa plus d'une fois à reprendre les négociations interrompues et n'hésita pas à désapprouver, très fermement, ceux de ses proches ou de ses amis qu'elle jugeait ne point être assez favorables à ce grand dessein et à cette œuvre de salut.

La duchesse d'Orléans, sur ce point, ne pensait pas comme la reine. Elle était soutenue par le parti orléaniste avancé ; elle croyait n'avoir pas le droit de disposer de l'avenir de ses fils. Elle croyait, de très bonne foi, les défendre en séparant leur cause d'avec celle du comte de Chambord, et ne s'apercevait pas qu'aux yeux d'un pays qui a expérimenté la République, les raisons de préférer la monarchie sont moins dans les institutions

qui peuvent en déterminer l'espèce, que dans le principe d'autorité qui peut rétablir l'ordre et refaire une tradition.

Quant aux fils de Louis-Philippe, ils étaient tous acquis à l'idée de la fusion. Chacun donnait son adhésion avec une nuance plus ou moins marquée d'entrain et d'espoir, mais tous comprenaient la nécessité de la politique d'union, et tous y collaborèrent. Le duc de Nemours, l'aîné à présent, s'y employa ardemment, et, dans cette voie, marcha toujours en tête de ses frères, à une certaine distance en avant, mais pas assez loin cependant, — et il le voulait ainsi, — pour qu'on pût prétendre qu'il marchait sans eux.

Nous n'avons d'autre intention que d'indiquer ici quelle fut la part du duc de Nemours dans les négociations très longues qui amenèrent la réconciliation des deux branches de sa famille, de rappeler quelques faits ou documents connus, d'en citer d'autres qui ne le sont pas et de contribuer ainsi, peut-être, à faciliter l'histoire future de cet épisode de la politique contemporaine.

Le premier acte positif, manifestant une intention de rapprochement et d'oubli, est dû à l'initiative du comte de Chambord.

Louis-Philippe étant mort le 26 août 1850, le comte de Chambord fit exprimer ses condoléances à sa tante Marie-Amélie. Il eut du mérite à agir ainsi : il savait qu'en 1836 la cour des Tuileries n'avait pas pris le deuil pour la mort de Charles X ; que, le 14 février 1831, l'église Saint-Germain-l'Auxerrois avait été fermée à l'occasion d'une messe dite pour l'anniversaire de la mort du duc de Berry. Non seulement le comte de Chambord faisait exprimer à Marie-Amélie ses condoléances, mais par son ordre, à Wiesbaden, où il se trouvait, un service était célébré pour le repos de l'âme de Louis-Philippe, et un millier de légitimistes, réunis autour du prince, y assis-

taient avec lui. La dauphine, qui n'avait pas quitté Frohsdorf, fit également célébrer un service funèbre.

A ce message du comte de Chambord, la reine fit répondre, le 7 septembre, par M. de Salvandy. La note rédigée par ce dernier était ainsi conçue :

« La reine m'a fait l'honneur de me charger de deux messages pour Mgr le comte de Chambord.

« Le premier, en son nom et de sa part, consistant à exprimer qu'elle a été profondément touchée de ce que Mgr le comte de Chambord lui a fait dire sur la perte qu'elle a faite en la personne du roi, plus profondément touchée qu'il ne lui est possible de le dire ; qu'elle n'en a pas été surprise ; que ces sentiments, en allant au plus profond de son cœur, sont conformes à tout ce qu'elle a toujours su de lui, et répondent à ceux qu'elle lui a toujours portés.

« L'autre, au nom et de la part de tous ses eufants et petits-enfants, pour dire qu'ils ont été bien profondément touchés comme elle-même, et qu'ils sont tous bien reconnaissants de l'hommage que Mgr le comte de Chambord a bien voulu rendre à la mémoire du roi et que leur reconnaissance ne s'effacera point.

« SALVANDY. »

« La reine m'a dit, indépendamment des deux messages, que si le vœu de la France appelait M. le comte de Chambord, il pourrait compter qu'il trouverait ses cousins prêts à lui donner appui et tels qu'il pouvait les désirer. »

Cette curieuse note exprime très vivement le sentiment de la reine. Elle est plus réservée quand elle exprime ceux des princes. Dans ses deux premiers paragraphes, elle est un remerciement cordial, un acte de politesse ; mais elle n'est pas plus ; elle reste incomplète, elle ne répond pas aux intentions qu'on a eues, aux avances qu'on a faites. Le post-scriptum seul y répond et va per-

mettre de continuer les négociations, mais il n'est qu'un post-scriptum, il n'engage plus au même titre ; il n'est pas un « message », mais une confidence, une impression maternelle, une parole plus importante que d'autres sans doute, mais non officielle. Le comte de Chambord trouverait « ses cousins tels qu'il pouvait les désirer, si le vœu de la France » l'appelait lui-même. Qu'entendait-on par là? Était-ce un élan des esprits? un mouvement d'opinion ? un plébiscite ? Hélas ! que la paix est difficile à faire, avec des textes, entre personnes qui ne se voient plus depuis longtemps, qui craignent d'être dupes de leur propre mouvement, et qui n'ont pas toujours les mêmes définitions dans l'esprit en employant le même mot !

Il y a, de plus, les partis, qui aggravent les difficultés personnelles de leurs chefs. Au moment où la mort de Louis-Philippe donnait lieu à l'échange des communications que nous venons de rappeler, une circulaire, datée de Wiesbaden, 28 août 1850, et signée par M. de Barthélemy, secrétaire du comité royaliste de la rue Saint-Florentin, répudiait précisément toute idée de royauté élective ou d'appel au peuple, et nommait un comité directeur composé de MM. le duc de Lévis, le général de Saint-Priest, Berryer, le marquis de Pastoret et le duc des Cars. Il y était dit que le comte de Chambord se réservait la direction de la politique générale; qu'il condamnait absolument le système de l'appel au peuple comme impliquant la négation du principe national de l'hérédité monarchique. Il n'était pas fait allusion à la possibilité de la fusion.

Les orléanistes intransigeants se déclarèrent mécontents.

Quelques légitimistes favorables à la fusion expliquèrent la circulaire. Ce fut l'objet, notamment, d'une note rédigée par le duc de Noailles, remise à M. Dumon, ancien ministre de Louis-Philippe, et expédiée par M. Dumon

au duc de Nemours, le 28 septembre 1850. On y devine que le duc de Nemours a pris une part spéciale à la rédaction de la réponse de Marie-Amélie au comte de Chambord; on y voit que le duc de Noailles juge maladroite et mal rédigée la circulaire de Wiesbaden, et qu'il est froissé de ne pas avoir été consulté.

Le duc de Noailles rétablit le sens véritable des opinions et des vues politiques du comte de Chambord.

« Il est nécessaire, dit-il, que M[gr] le duc de Nemours, aussi bien que la reine et les princes, reçoivent quelques explications au sujet de la circulaire qui vient de paraître,... pour qu'ils ne se méprennent pas sur son véritable sens, non plus que sur les opinions et les vues politiques de M. le comte de Chambord. »

Sur ce premier point, celui de l'appel au peuple, que certains légitimistes appelaient droit national, le duc de Noailles rapporte que M. le comte de Chambord a cru devoir, à Wiesbaden, répudier hautement ces doctrines. « Il a dit... que, quant à lui, il ne pouvait admettre la théorie qui soumettait à un vote, par le système de l'appel au peuple, le droit dont il est le représentant, et consentir à changer ainsi sa royauté héréditaire en royauté élective; qu'il n'entendait pas pour cela nier à la nation la possession qu'elle a d'elle-même et qu'elle aura toujours, quels que soient les théories et les sophismes, et que, par conséquent, il attend que la France, éclairée par tant d'expériences, reconnaisse que la meilleure condition de gouvernement pour elle est celle qui est fondée sur le principe de l'hérédité traditionnelle; mais que, quant à la manière dont la nation exprimera ses sentiments à cet égard, cela doit être abandonné aux circonstances; qu'il y a beaucoup de manières par lesquelles une nation peut exprimer son désir, son vœu, son assentiment; que lui-même entend se conduire selon les circonstances, et qu'il n'a aucun parti pris d'avance, mais qu'il ne faut pas

approuver un système *a priori*, qui, par ses sophismes, détruit le principe de la royauté légitime, qu'il doit garder intact, comme un moyen qui peut sauver la France un jour. »

Sur le second point, la nomination du comité directeur, la note ajoute qu'il ne faut pas voirl à « l'indication, par le choix de cinq noms, de l'opinion exclusive où M. le comte de Chambord veut prendre aujourd'hui ses directions, ou placer un jour sa confiance, s'il remontait sur le trône ».

Elle se termine par ces mots : « Tout ce qu'on a appris de la justesse d'esprit et de la bonne direction d'idées de M. le comte de Chambord ne laisse pas douter qu'ils (les princes) trouveraient en lui, sur le gouvernement et l'appréciation de l'état du pays, des vues parfaitement conformes aux leurs, et qu'il est, tout autant qu'eux, un prince de son temps. »

Malgré les efforts tentés, et répétés, des meilleurs esprits, la fusion désirée, si opportune, redevient un rêve lointain. En vain Berryer prononce à l'Assemblée nationale, le 16 juin 1851, un discours de conciliation auquel le comte de Chambord répond, et dont il le félicite, par sa lettre datée de Venise le 23 janvier. Il disait :

« Fonder un gouvernement régulier et stable, sur la base de l'hérédité monarchique et sous la garde des libertés publiques, tel serait l'unique objet de mon ambition. J'ose espérer qu'avec l'aide de tous les membres de ma famille, de tous les citoyens, je ne manquerai ni de courage, ni de persévérance pour accomplir cette restauration royale. » En vain Hyde de Neuville presse la duchesse d'Orléans, dans une lettre du 29 mars, de se rapprocher du chef de la maison de Bourbon. Elle refuse, le 5 mai. Tout est discuté dans les journaux, les souvenirs d'hier sont réveillés, et même ceux d'avant-hier, d'avant la Révolution de 1789.

Le duc de Nemours a un mot très juste, dans une lettre

à un ami, pour peindre cet état des esprits; il parle de la « confusion des mouvements politiques ». C'est une eau tourbillonnante et troublée, où la goutte d'eau qu'on jette toute pure ne fait qu'ajouter à la masse et disparait. Il écrit à l'un de ses amis les plus chers, dont la femme était une ardente légitimiste, Raoul de Montmorency :

« Claremont, 8 mars 1851.

MON CHER RAOUL,

« Nous partons ce soir, mes frères et moi, pour l'Irlande... Nous sommes, Joinville et moi, politiquement bien aises de nous éloigner momentanément, afin de n'avoir ni visites, ni correspondances sur les sujets politiques, résolus que nous sommes, par suite des derniers incidents, à nous tenir dans une complète abstention, afin que nos noms ou nos paroles ne puissent être mêlés à la confusion des mouvements politiques actuels, dénaturés, interprétés, exploités par les uns, par les autres, dans le sens que chacun désire... »

Mais la pensée du duc de Nemours est déjà bien arrêtée : si la fusion n'est pas encore possible, il est désirable, il est nécessaire qu'elle le devienne.

En mai 1851, la reine étant à Bruxelles, le duc et la duchesse de Nemours à Claremont, le duc de Nemours écrit à sa mère en date du 12 juin : « J'ai reçu pour vous ici l'ouvrage de M. Sauzet, intitulé *la Chambre des députés et la Révolution de février*. Dans cet ouvrage, il parle à merveille du roi et de toute la famille; ce que j'ai lu du récit des événements est exact et très bien écrit. Il paraît néanmoins que l'ouvrage a excité de vives impressions de mécontentement à Sandown[1], à cause d'une conclusion quelque peu fusionniste qui le termine. On ne m'en a toutefois pas parlé. »

1. C'est le nom de la demeure de la duchesse d'Orléans.

En octobre 1851, la duchesse d'Angoulême, marraine du duc de Nemours, meurt. La reine et le duc de Nemours, chacun de son côté, prient le duc de Montmorency de faire savoir au comte de Chambord la douleur que leur cause la perte de cette princesse, pour laquelle ils avaient tant d'admiration et d'affection. La reine prit le deuil de cette princesse, qui était sa cousine germaine.

On était à la veille du coup d'État. La France était en quête d'un gouvernement qui ne fût pas provisoire. Le comte de Falloux a pu écrire : « Si, à cette date, le comte de Chambord avait eu, vis-à-vis de ses cousins, quelque mouvement spontané ou quelque parole heureuse, à la façon de Henri IV, et si Mme la duchesse d'Orléans, rendant leur liberté aux princes ses beaux-frères, avait trouvé dans son amour maternel lui-même moins d'illusions et plus de lumière, la cause de la monarchie eût été facilement gagnée. »

Est-ce bien les princes qu'il faut accuser, et ne serait-ce pas leurs amis? Au lieu de pousser à l'union, il semblait que les partisans des princes voulussent aviver les dissentiments. Un ami des princes d'Orléans, qui avait déjà proposé l'abrogation de la loi d'exil, en 1849, renouvela sa proposition. Elle fut combattue par les légitimistes, qui craignaient la candidature éventuelle, déjà posée dans l'opinion, du prince de Joinville, à la présidence de la République. La proposition Creton fut ajournée à six mois, le 1er mars 1851, et, six mois, plus tard, la Chambre se trouvait en vacances.

L'exil était donc maintenu. Le coup d'État du 2 décembre 1851 acheva de démontrer aux royalistes désunis la faute qu'ils avaient commise. Beaucoup eurent des regrets; quelques-uns firent un effort, ou en demandèrent un. On supplia les princes de reprendre les négociations avec le comte de Chambord.

Dans les notes politiques, d'une exactitude où l'on sent le scrupule, que le duc de Nemours a laissées sur diverses

périodes ou sujets importants, il indique les tentatives nouvelles qui furent faites dans ce sens. Nous suivrons simplement ces notes, soit pour les citer, soit pour les résumer.

« Presque tous leurs amis, dit-il en parlant des princes ses frères et de lui-même, les amis de la liberté et de la monarchie, leur demandaient de se préparer à tout événement, par la seule combinaison qui parût offrir à la France l'espérance d'un gouvernement régulier. Ces motifs et ces instances les décidèrent. Au printemps de 1852, ils se résolurent à faire directement une démarche pour s'assurer de l'accueil que rencontrerait, auprès de M. le comte de Chambord, une proposition de réconciliation. Toutefois, cette résolution ne fut pas unanime.

« Mme la duchesse d'Orléans, tutrice naturelle de ses deux enfants, ne crut pas devoir s'y associer, et les efforts réunis de tous les membres de la famille d'Orléans ne purent vaincre sa résistance. »

A la reine qui la pressait, la duchesse répondait : « Paris ne peut pourtant pas être le serviteur du comte de Chambord ! » A quoi Marie-Amélie répliquait : « Mais il peut servir la France avec lui ! »

Plutôt que de paraître s'associer à ces démarches, la duchesse d'Orléans préféra quitter Esher, où elle vivait près de la famille de son mari, et se retirer en Allemagne, avec ses deux fils, en juin 1852. Cette divergence de vues politiques n'altéra jamais, d'ailleurs, les relations familiales entre les fils de Louis-Philippe et la reine d'un côté, et la duchesse d'Orléans de l'autre. Mais celle-ci ne prit aucune part à cette démarche de 1852, qui fut confiée à M. de Jarnac.

M. de Jarnac[1] se rendit à Vienne avec la mission de voir le comte de Chambord.

1. Philippe de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, compagnon et ami d'enfance des princes d'Orléans. Son père, le général comte de Chabot,

Par une lettre datée de Claremont le 1er juin 1852, le duc de Nemours fait connaître à M. de Jarnac la pensée des princes sur la fusion. Il commençait ainsi :

« Les destinées de notre patrie sont toujours, vous le savez, mon cher Philippe, le sujet de nos plus sérieuses préoccupations. La force peut nous tenir en exil, mais elle n'a pas le pouvoir de séparer de la France nos pensées et nos cœurs. La France s'est bien vite fatiguée de l'anarchie ; elle se fatiguera également du despotisme. Obéissant aux nécessités fatales de la situation, Louis-Napoléon entraînera-t-il notre pays dans une guerre européenne ? S'il en était ainsi, notre devoir serait tout tracé : faire des vœux ardents pour le triomphe de nos soldats, et, si leur courage était impuissant contre le nombre, si l'indépendance nationale était menacée, tout risquer pour courir à sa défense. Mais la guerre paraît peu probable... Les chances de guerre écartées,... l'irrésistible courant de l'opinion publique, longtemps contenu, doit retourner vers ces institutions à la fois stables et libres, qui, dans le cours de ce siècle, ont déjà donné à la France trente années si honorables et si prospères.

« Le moment viendra certainement où le besoin de liberté et de sécurité sera plus fort que tout autre et voudra être satisfait. Si alors les hommes honorables de toutes les opinions ne pouvaient tomber d'accord,... il pourrait en résulter des maux incalculables pour la France.

« Prévenir ces maux, préparer une solide union, non dans une pensée de guerre contre le gouvernement actuel, mais dans la prévoyance de ce que peut amener l'avenir, tel est le but qu'il faut se proposer.

« La première condition de succès est d'éviter, soit dans les actes, soit dans les paroles, soit dans le moment

avait été premier écuyer du duc d'Orléans sous la Restauration. Sa mère appartenait à une famille de la pairie irlandaise du Royaume-Uni. Il habitait souvent l'Irlande.

choisi pour parler et pour agir, tout ce qui pourrait porter atteinte à la susceptibilité nationale...

« Cette condition remplie, nous pensons que le meilleur terrain où tous peuvent se rencontrer, dans une honorable et patriotique union, est celui de la monarchie constitutionnelle, avec M. le comte de Chambord à sa tête et le drapeau tricolore.

« Le fait qui placerait la couronne sur la tête de l'aîné de la maison de France, moyennant l'établissement irrévocable de toutes les libertés inhérentes et essentielles au gouvernement représentatif, assurerait à notre patrie la garantie tutélaire du principe d'hérédité dans toute sa force, en même temps qu'il consacrerait celui de la souveraineté du vœu national.

« Quant au drapeau tricolore, il ne nous paraît pas désormais possible à la France de s'en séparer. C'est le drapeau national... »

Tel est le passage le plus important de la lettre ; elle contenait, en outre, certaines considérations sur le moment où il faudrait faire connaître la réconciliation et agir politiquement.

Les princes témoignaient par là de leur désir d'union. Ils reconnaissaient le droit du comte de Chambord. S'ils énonçaient des conditions, c'est qu'ils avaient non seulement des principes politiques qu'il leur était permis d'exposer, mais un parti, pour lequel ils ne pouvaient s'engager sans dire ce qu'il attendait, et comment il comprenait la monarchie.

M. de Jarnac était porteur d'une seconde lettre, celle-ci personnelle et privée, du duc de Nemours, et qui ne devait être remise qu'aux mains de M. le comte de Chambord, moyennant l'assurance que l'accord existait sur les trois points essentiels suivants : 1° caractère constitutionnel et plus ou moins tempéré de la monarchie, appelé par les vœux de tous les princes ; 2° adoption

irrévocable du drapeau ; 3° reconnaissance du fait historique du règne du roi Louis-Philippe.

M. de Jarnac arriva à Frohsdorf le 12 juin 1852. et fut d'abord mis en rapport avec le comte Fernand de la Ferronnays, député, désigné par le comte de Chambord pour s'entretenir avec le mandataire des princes.

Il y eut deux longs entretiens. Les deux mandataires commencèrent par s'éviter l'un l'autre, tout en échangeant les formules les plus courtoises. Chacun tient à honneur de ne pas faire les premières avances. Les moindres souhaits sont enveloppés de réserves ; les mots qui pourraient engager sont retirés aussitôt que prononcés. Entre les deux diplomates, réunis pour s'entendre, il y a les préventions, les rancunes, les susceptibilités, les craintes, les illusions qui divisent les deux partis et les deux presses. M. de la Ferronnays hasarde, après un certain temps :

« Le désir de M. le comte de Chambord d'effectuer une réconciliation complète de la famille n'a-t-il pas été rendu évident pour tous, et pendant qu'il est resté là, pour ainsi dire la main tendue, que de résistances imprévues, inexplicables, n'ont-elles pas été la seule réponse qu'il ait reçue !

— M. le comte de Chambord est seul, répond M. de Jarnac. Les membres influents de la maison d'Orléans sont au nombre de six. N'est-il pas évident que l'action unique est plus simple et plus promptement obtenue que ne peut l'être le concours de cinq ou six volontés diverses ? »

On convient, à ce moment, de ne plus parler au nom des princes. Chacun des mandataires parlera en son nom personnel, donnera sa propre opinion sur ce qu'il conviendrait de faire et sur les dispositions qu'il croit être celles des princes. Il ne s'agit plus que d'éclaircissements.

M. de la Ferronnays fait comprendre alors que la

reconnaissance actuelle et explicite de la qualité royale, dans la personne de M. le comte de Chambord, semble être le préliminaire indispensable à un rapprochement.

Serait-on satisfait, répond M. de Jarnac, d'une déclaration dans laquelle il serait dit, par exemple, que les princes désirent sincèrement, exclusivement peut-être, que la couronne, dont la France disposera toujours, quoi qu'on en dise, soit un jour placée sur la tête du prince leur aîné ; qu'ils appellent aujourd'hui ce résultat de tous leurs vœux, et qu'ils s'appliqueront même, dans l'occasion, à le préparer et à l'obtenir ?

M. de la Ferronnays ne cache pas qu'une déclaration plus explicite serait jugée indispensable.

Peut-on, du moins, demande M. de Jarnac, avoir quelque indication sur la pensée de M. le comte de Chambord relativement au drapeau qu'il conviendrait, aux princes réunis de la maison de France, d'adopter désormais ?

Ici, M. de la Ferronnays, devenu très affirmatif, déclare que, sur cette question, M. le comte de Chambord se refuserait positivement à donner aucune explication ; qu'il n'est pas de sacrifice qu'il ne soit prêt à faire à la France, mais à la France seule. Entre elle et lui, il ne peut admettre aucun intermédiaire.

Questionné sur les appellations qui seraient données à la reine Amélie, M. de la Ferronnays répond qu'il ne croit pas qu'il soit dans l'intention de M. le comte de Chambord de contester l'existence d'un fait qui a duré dix-huit ans, et de dater son règne du 27 juillet 1830.

Là-dessus, le comte de Jarnac se décide à engager M. de la Ferronnays à prendre connaissance de la lettre, ou mieux de la note politique que le duc de Nemours lui avait adressée, et que nous avons citée.

Un second rendez-vous est pris pour le lendemain, à Wiener-Neustadt, hôtel *Zum Goldenen-Hirschen.*

Le lendemain, quand les deux « chargés d'affaires » non plénipotentiaires se retrouvent, M. de la Ferronnays paraît donner une adhésion générale et explicite aux considérations exposées dans la lettre du duc de Nemours. Après avoir lu la lettre du comte de Chambord, datée de Venise, 23 janvier 1851, il fait observer qu'on devait trouver là toutes les sûretés désirables, quant à la politique modérée, éclairée, vraiment nationale et vraiment libérale, que le prince est déterminé à suivre. La lettre, plus récente, du 27 mai 1852, est également étudiée et commentée par les deux interlocuteurs. Ils reconnaissent ensemble que le prince emploie comme équivalentes l'expression *légitimité*, qui effraye les orléanistes, et celle d'*hérédité monarchique*, qu'ils acceptent. Et M. de la Ferronnays, interrogé, émet l'opinion qu'en effet, en rapprochant de la lettre de Venise les diverses manifestations de la pensée des princes ses cousins, c'était, non pas le désaccord, mais bien l'accord qu'on était fondé à espérer.

Évidemment, un accord qu'on est fondé à espérer n'est pas fait, M. de Jarnac en a la preuve immédiate. Il demande pourquoi le comte de Chambord hésiterait à consacrer cette conformité de vues par quelques paroles venant à leur heure, et qui feraient cesser les doutes. M. de la Ferronnays répond que le comte de Chambord estime qu'il n'appartient à personne de lui poser des conditions au nom de la France, de lui demander des engagements politiques, ou des explications qui impliqueraient plus ou moins des engagements.

M. de Jarnac fait une dernière tentative. Il déclare qu'il est porteur d'une seconde lettre, qui ne doit être remise par lui qu'aux mains du comte de Chambord, dans des conditions préliminaires spéciales, mais qui ne comportait en elle-même ni condition ni réserve.

Cette ouverture avait une importance sur laquelle il est inutile d'insister. Elle n'est pas favorablement

accueillie. M. de la Ferronnays objecte qu'on semblerait encore demander des engagements. Puis il se livre à des considérations particulières sur la prétention des princes d'obtenir la reconnaissance de la qualité royale pour la reine, qu'il appelle la comtesse de Neuilly... M. de Jarnac protesta et déclara qu'il se trouvait arrêté dans sa mission d'une façon bien imprévue, et qu'il était inutile de continuer la conversation. Cependant, au moment où il se retirait, apprenant qu'il serait reçu très volontiers en audience par M. le comte de Chambord, s'il en manifestait le moindre désir, il se mit aux ordres du prince.

Le mardi 15 juin, il fut reçu par le comte de Chambord. Le prince le reçut dans son cabinet, l'accueillit avec courtoisie, lui dit qu'il désirerait sincèrement, pour sa part, une réconciliation avec les princes d'Orléans, mais qu'il lui paraissait indispensable, avant de les recevoir, qu'ils eussent reconnu le principe de la légitimité en sa personne. Ce principe, il le croyait, serait un jour le salut de la France ; dans tous les cas, il en était le dépositaire actuel, et il était de son devoir de le conserver parfaitement intact. Si, d'ailleurs, les princes d'Orléans revenaient à lui ainsi et sans condition aucune, s'ils voulaient reprendre dans leur famille la place qui leur appartient, et qui est, d'ailleurs, assez belle sans doute, il serait fort heureux de les voir près de lui.

M. de Jarnac se contenta de remercier le comte de Chambord des paroles aimables qu'il lui avait dites personnellement, et d'exprimer les profonds regrets qu'il emportait de Frohsdorf. Le prince répliqua qu'il avait les mêmes regrets, en l'assurant qu'il n'agissait d'après aucune pensée, aucun sentiment personnel, mais uniquement dans l'intérêt de la France, pour laquelle l'unique règle de sa conduite était de se réserver tout entier.

La lettre du duc de Nemours au comte de Chambord ne fut donc pas remise à celui-ci.

La tentative de fusion échouait.

Les princes, tout en gardant le silence sur la mission de M. de Jarnac et les détails de son voyage à Frohsdorf, crurent devoir communiquer à un très petit nombre de leurs amis une note portant la date du 22 juin 1852, dans laquelle ils disaient : « qu'ils avaient voulu savoir s'ils n'auraient pas à renier le drapeau sous lequel ils avaient servi, le respect dû à la souveraineté du vœu national, et les institutions constitutionnelles, ces garanties inhérentes et essentielles au gouvernement représentatif... Or ils ont acquis la certitude qu'à ces conditions il était inutile de songer à opérer le rapprochement que désiraient leurs amis. »

La duchesse d'Orléans fut naturellement la première personne à qui la note fut communiquée. Elle répondit au duc de Nemours :

« Baden, 30 juin 1852.

« J'aurais répondu sans retard à votre lettre, mon cher Nemours, et je vous aurais remercié de la communication de la note que vous avez rédigée de concert avec mes frères, si je n'avais pas été trop souffrante pour me livrer à une occupation quelconque. Aujourd'hui que je me trouve un peu mieux, je ne veux pas remettre le soin et la satisfaction de vous écrire, et de vous remercier de la promptitude et de la loyauté avec laquelle vous m'avez instruite de la nouvelle attitude que vous avez cru devoir prendre.

« L'ignorance où je me trouve des raisons précises qui vous auront fait renoncer au plan récemment adopté, et l'impossibilité de juger leur portée, m'obligent à m'abstenir de tout avis sur la question ; aussi ne parlerais-je pas ici de la divergence qui avait existé dans notre attitude politique, si ce n'était pour insister auprès de vous et de mes frères, avec toute la vivacité d'une conviction

forte et avec celle d'une tendresse sincère, sur la nécessité de reprendre le terrain orléaniste et d'y rallier ceux qui conservent encore des sentiments libéraux et constitutionnels.

« Aujourd'hui que l'alliance avec M. le comte de Chambord, telle qu'il l'entendait, vous paraît à tous incompatible avec les opinions que nous représentons, avec notre passé et avec le devoir qu'il nous impose, aujourd'hui que nous représentons seuls les principes de liberté modérée, qui conviendront un jour à notre pays, laissez-moi vous supplier tous d'être les fermes défenseurs de notre cause, prêchant d'exemple aux esprits flottants et soutenant par votre fermeté les cœurs défaillants. Ne croyez point que je me fasse illusion et que l'échec actuel de la fusion trompe mes sentiments maternels. Hélas ! je ne trouve point notre position bonne ou facile, je ne me cache aucune des difficultés que fait naître la mobilité des velléités actuelles, mais je ne doute pas de l'action que nous pourrons avoir sur ces convictions flottantes, si nous adoptons une ligne de conduite ferme, modérée et suivie,... je ne doute point qu'en conservant une attitude digne et confiante, notre maison jouera encore un grand rôle dans notre pays et que, grâce à l'influence qu'elle aura su conserver, si la couronne ne devait pas lui être réservée, il ne serait du moins donné à personne d'en disposer sans elle d'une façon absolue et durable.

« Réservons-nous donc intacts pour l'avenir, maintenons nos amis, rallions ceux que les événements nous ramèneront forcément, et sachons *attendre* et *espérer*.

« Je compte sur vous, mon cher Nemours, pour communiquer ce vœu et cette prière à mes frères, et j'espère qu'ils n'y verront, ainsi que vous, que l'expression d'une foi vive que les événements n'ont point ébranlée, ainsi que l'expression du sentiment du devoir politique, qui survivrait même à l'échec définitif de notre cause.

« Parlez de ma bien tendre affection à Victoire et à vos enfants, et recevez, avec l'assurance du tendre souvenir de mes fils, celle des sentiments bien vrais et bien vifs de

« Votre dévouée sœur,

« HÉLÈNE.

« Terminée le 3 juillet. »

L'Empire fut proclamé; le comte de Chambord protesta. Il fut question, pour les princes d'Orléans, d'adhérer publiquement à cette protestation. Un projet de déclaration fut même rédigé. Il se terminait par ces mots : « En conséquence, nous déclarons nous réunir à l'auguste chef de notre maison, pour protester contre le rétablissement de l'Empire et du pouvoir absolu, et pour réserver ses droits qui sont ceux de la France et des nôtres. »

Dès l'hiver de 1853, les princes reçurent, non du comte de Chambord lui-même, mais des généraux exilés en Belgique à la suite du coup d'État, Changarnier, Lamoricière et Bedeau, tous trois favorables à la fusion, la proposition de rentrer en pourparlers. Un échange de notes eut lieu, en effet, par l'intermédiaire des généraux. Mais le comte de Chambord, tout en se refusant à faire connaître ses intentions, parle de nouveau de la nécessité de déclarations préalables que les princes ne croient pas possible de faire, d'engagements qu'ils ne croient pas possible de prendre. Les négociations par intermédiaires semblent destinées à échouer les unes après les autres. Les princes, dans leur désir de conciliation, proposent alors que le duc de Nemours se rende près du comte de Chambord, et qu'une entrevue ait lieu, dans laquelle aucune question de principe ne serait soulevée. « Sur le passé, silence à défaut d'accord; pour l'avenir, aucun engagement politique de part ni d'autre. » Ils promettent aux négociateurs que le duc de Nemours, devant aller en

Autriche prochainement, y témoignerait le désir de se rendre auprès du comte de Chambord. C'était l'offre d'une simple visite de famille, mais qui aurait sans doute des lendemains heureux, même politiquement.

En même temps, ou presque en même temps, d'autres tentatives sont faites à Paris par des hommes politiques.

Le duc de Broglie négocie avec le duc de Lévis. M. Guizot écrit au duc de Nemours une lettre éloquente et pressante.

« Paris, 25 mai 1853.

« MONSEIGNEUR,

« L'un de mes amis aura, sous peu de jours, l'honneur de rendre ses devoirs à la reine, à vous, Monseigneur, et à toute la famille royale. Il vous rendra compte de circonstances et de conversations récentes qui peuvent avoir de l'intérêt...

« Je me permets de conjurer instamment Votre Altesse Royale de tenir grand compte de tout ce qu'il lui dira. Le temps perdu a déjà coûté bien cher à la bonne cause; elle courrait bien plus de risques encore, si rien ne se décidait prochainement; non que je me promette, d'une décision prochaine, aucun effet prompt, mais il faut, à notre pays, pour soutenir les cœurs naturellement si faibles, une perspective dans l'avenir. A quoi j'ajoute que nous serons probablement surpris par les événements, et que, si nous ne sommes pas prêts, quand ils nous surprendront, ils tourneront contre nous. De jour en jour, il se crée ici des intérêts et des influences qui profiteront des crises au détriment de la maison de Bourbon, si elle n'est pas en mesure d'offrir, sans contestation, à la France, le port de la Monarchie stable et constitutionnelle. Par là, seulement, il faut espérer, au moment décisif, d'attirer à soi le pays et de paralyser ou même de diviser les forces ennemies. Entre les divers moyens de

préparer cette chance, en mettant, dès à présent, un terme au schisme intérieur de la maison de Bourbon, je regarde toujours, comme préférable, celui qui viderait, dans le passé comme dans l'avenir, les divisions qui l'ont divisée ; mais, si ce moyen-là rencontre trop de difficultés, on peut en adopter un autre qui, en ne s'occupant que de l'avenir, donne lieu à moins d'objections et atteigne, quant à présent, le même but qui est de rallier et de montrer ralliées autour de la maison de Bourbon, ralliée elle-même, toutes les forces monarchiques.

« Tant que ce fait ne sera pas accompli, Monseigneur, il n'y a rien à faire, ni rien à espérer des événements, quels qu'ils soient ; si, au contraire, il était accompli, nous n'aurions plus qu'à attendre les événements : le temps, qui les amènera, travaillerait pour nous, et nous serions en état de les saisir quand ils viendraient.

« J'exprime à Votre Altesse Royale une conviction de jour en jour plus profonde, et j'ose espérer qu'Elle n'y verra que l'expression du dévouement inaltérable avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Vous, Monseigneur, et de toute la famille royale, le très humble et très obéissant serviteur,

« GUIZOT. »

Le duc de Nemours, qui a, peu de temps auparavant, exposé ses idées politiques dans une lettre à un de ses amis, tandis que le comte de Chambord en faisait autant de son côté, est appelé à Ebenthal, près Vienne, en Autriche, par des affaires de famille. De là, il fait exprimer à M. le comte de Chambord le désir qu'il a de se rendre près de lui.

Cette démarche était la suite de la promesse faite par les princes, dans leur réponse aux généraux, qu'à défaut d'accord politique complet ils chercheraient du moins à établir des relations de famille. Elle avait été sollicitée,

conseillée par les amis les plus dévoués. Les quelques personnes qui connaissaient la demande du duc de Nemours, notamment Marie-Amélie et le roi des Belges, Léopold Ier [1], en attendaient avec impatience le résultat.

Le comte de Chambord ne répondit que par une note du 30 juillet 1853, alors que le duc de Nemours avait déjà quitté Ebenthal, et voyageait avec sa famille en Hongrie, où son beau-frère, le duc Auguste de Saxe-Cobourg, possédait d'importants domaines. Elle était semblable aux précédentes : elle imposait aux princes des conditions qu'ils jugèrent inacceptables. Fallait-il répondre à cette note? N'était-ce pas ruiner les dernières chances d'accord? Était-il possible, sans répondre, de trouver un moyen de s'aborder et de se connaître? Le duc de Nemours échangea, sur ce sujet, de nombreuses lettres avec ses frères et avec sa mère, en continuant de voyager, d'abord en Hongrie, puis à travers les provinces danubiennes, et ne revint à Vienne que le 29 septembre.

Il suffit de parcourir ces lettres et celles de la reine, pour juger de la vivacité et de la sincérité du désir de réconciliation qui animait les princes d'Orléans.

Le duc de Nemours écrit d'Ebenthal, le 17 juillet :

« Ce qui malheureusement m'est revenu de Paris, c'est le peu de secret observé relativement au détail de ce qui s'est passé;... tout cela me donne de vives inquiétudes sur le résultat qu'il serait si important de voir obtenu. Je remets donc cela entre les mains de Dieu, tout en songeant aux moyens d'y faire de mon mieux pour ce qui pourrait dépendre de moi. »

La reine mande de Claremont, 25 juillet, que le roi Léopold Ier, qui s'intéresse très vivement à la fusion, répète, comme un refrain et une consigne : « *Vedersi*,

1. L'esprit très sûr et la grande expérience du roi Léopold faisaient de lui un conseiller précieux, fréquemment consulté, volontiers écouté.

quels que puissent être les quiproquos et les enfantillages. » Elle y revient, deux jours plus tard. Le roi des Belges lui a encore écrit : « Il vedersi est *indispensable;* on ne doit y mêler rien de trop définitif, puisque cela n'est ni nécessaire, ni facile, mais la chose elle-même est indispensable. » « Les vrais amis de la grande ville, continue-t-elle, écrivent entièrement dans le même sens, et avec encore plus d'abandon et de vivacité. » Elle pense qu'il faut « se voir en bons amis, sans s'engager à rien et dormir paisiblement ensuite, pour pouvoir, en cas de nécessité, se réunir sans difficulté dans l'action ».

Quelques jours plus tard, le duc de Nemours reçoit, comme nous l'avons dit, communication de la note du comte de Chambord en date du 30 juillet, et il fait part à sa mère de la déception qu'il éprouve (8 août 1853). « Elle est déplorable, dit-il. On la dit faite à bonne intention. Cependant on aurait eu le désir d'arrêter absolument un progrès au moment où il allait se faire, qu'on ne s'y serait pas pris autrement. Nous nous efforcerons ici de la faire considérer comme non avenue, et de faire reprendre un quelconque des projets antérieurs qui depuis trois mois ont été mis en avant. Mais j'avoue que je n'ai guère d'espoir d'y arriver. Si les désirs qui sont manifestés sont sincères, il faut avouer qu'il y a des gens qui comprennent singulièrement leurs intérêts. Lorsque nous aurons fait tout ce qui dépend de nous pour les éclairer, il ne nous restera plus, si nous n'y parvenons pas, qu'à nous retirer de nouveau de l'affaire, en laissant à qui de droit la responsabilité des pertes qui peuvent en résulter. Triste consolation, il est vrai, mais la seule néanmoins. »

Nouvelles lettres, datées des 10, 11, 14 août. Le prince incline vers cette solution : « Une réponse collective, qui soit une clôture de cette malheureuse correspondance qui nous a été imposée... »

« L'esprit dans lequel il faut clore est, selon moi,

celui-ci : rappel et maintien des opinions exprimées de part et d'autre, faisant ressortir la valeur, la spontanéité, le désintéressement de nos offres, ainsi que les obstacles qu'on y oppose, — puis prise d'une attitude de réserve, un peu raide, qui, sans fermer la porte à aucun retour, nous laisse pour l'avenir dans une indépendance absolue.

« Je déplore ce résultat, je déplore l'aveuglement qui l'a amené; mais, en vérité, que pouvons-nous faire, quand on nous oppose des conditions nouvelles qu'il ne dépend pas même de nous de remplir? Ce que vous écrit X... est très juste au fond, car il ne faut pas chicaner sur des mots en présence d'aussi grands intérêts. Non seulement cela est nuisible, mais la prolongation de ces chicanes devient même ridicule; seulement, on se trompe d'adresse quand c'est à nous qu'on répète cela. C'est à la porte en face qu'il faudrait le dire. Comment veut-on que nous allions en avant, tout droit et le plus simplement possible, quand, à toutes nos offres explicites, simples ou complexes, on n'oppose en définitive que des fins de non-recevoir? J'ai désiré la chose autant que qui que ce soit; ... je crois avoir été presque au delà de ce qu'il était raisonnable d'essayer. En vérité, après ce qui nous a été opposé, il n'est pas un homme de bonne foi qui puisse nous imputer la responsabilité de la *failure*. »

On finit par renoncer à faire cette réponse. On chercha autre chose. La reine s'employait avec beaucoup d'esprit et de tact à éviter une rupture; le duc d'Aumale et le prince de Joinville s'occupaient activement avec MM. le duc Victor de Broglie, de Jarnac, de Falloux, d'une réconciliation qu'ils souhaitaient. Le roi des Belges y poussait de tout son pouvoir de conseil. L'une des graves difficultés venait de l'attitude de la duchesse d'Orléans. La princesse désapprouvait les démarches déjà faites. Elle menaçait de rompre. Elle l'eût fait assurément, en cas de

fusion sans condition, et c'eût été la dislocation du parti orléaniste et une scission dans la famille.

Les princes, gênés dans leur action et convaincus, par l'expérience, de l'impossibilité d'arriver à un accord théorique préalable, émirent alors la proposition, — et la firent connaître au comte de Chambord, — que, par convention réciproque, tous les écrits antérieurement échangés fussent considérés comme annulés et ne constituassent aucun engagement entre les parties, et qu'après cela M. le comte de Chambord se rencontrât avec l'un d'eux, laissant à cette visite ses conséquences naturelles.

Le duc de Nemours revient de son long voyage et rentre à Vienne, avec sa famille et les princes de Cobourg, le 29 septembre. Il est presque aussitôt obligé d'en repartir avec la princesse Clémentine, pour Genève, appelé en toute hâte. La reine, qui se rend en Espagne pour y passer l'hiver, atteinte d'une fluxion de poitrine, a dû s'arrêter à Genève. Le duc d'Aumale accourt. Les forces de la malade reviennent lentement.

Ce n'est que le 13 novembre que le duc de Nemours, après avoir conduit, jusqu'à Gênes, sa mère qui va s'embarquer sur un vaisseau espagnol, peut rentrer à Vienne. A son arrivée, il reçoit indirectement l'assurance du bon accueil réservé, par le comte de Chambord, à une demande d'entrevue faite dans les conditions que nous avons rapportées.

Dès le lendemain, M. Reille, ancien aide de camp du duc de Nemours, écrit au duc de Lévis, à Frohsdorf. Un rendez-vous lui est indiqué pour le 15 à Baden. Les préliminaires de l'entrevue des princes y furent réglés.

Le duc de Nemours dut considérer qu'il tenait entre ses mains la dernière espérance d'une combinaison politique à laquelle beaucoup de bons Français croyaient attaché le salut de la patrie. L'entrevue si longuement

désirée eut donc enfin lieu, le 17 novembre 1853, à Frohsdorf[1].

Après les politesses d'un premier accueil public, qui fut plein de cordialité et d'émotion, le comte de Chambord conduisit le duc de Nemours dans son salon particulier, et là, avant de s'asseoir, il lui dit :

« Je sais que vous venez me dire, au nom de vos frères et au vôtre, que je puis compter sur vous.

— Je viens, en effet, vous porter l'expression de mes sentiments et de ceux de mes frères. »

Les princes s'assoient alors, et le duc de Nemours reprend :

« Mes frères se réjouissent comme moi de ma visite, non seulement parce qu'elle est une satisfaction de famille, mais encore par l'espoir qu'un jour ce rapprochement sera favorable à la France. »

Assentiment du comte de Chambord.

« Bien des liens, en effet, nous unissent déjà, continue le duc de Nemours : dans le passé, le souvenir de nos aïeux communs; dans le présent, nos malheurs communs, et, je puis le dire, la conformité de nos opinions sur l'avenir. »

Nouveau signe de tête d'assentissement.

« Oui, le but de nos vœux serait de vous voir sur le trône de France, serait de voir, sous l'égide de l'aîné de notre race, notre pays doté de toutes les garanties qu'il peut souhaiter pour sa stabilité, son bonheur et sa dignité. C'est au triomphe et à la défense d'une telle cause que nous voulons consacrer toutes les forces dont il dépendra de nous de disposer. »

Tel fut exactement le langage du duc de Nemours... Le comte de Chambord le jugea sans doute conforme à ses

1. C'était le jour anniversaire de celui où Charles X avait nommé le duc de Nemours colonel de chasseurs, et le prince le rappela dans la conversation.

espérances, car rien ne vint altérer l'affectueuse harmonie de cette entrevue.

Aucune autre parole ayant trait à la politique ne fut prononcée.

Le 21 novembre, le comte de Chambord vient à Vienne rendre visite au duc de Nemours, et en fait une à la duchesse de Nemours et à la duchesse de Saxe-Cobourg. Le duc de Nemours se rend près de la comtesse de Chambord, qui était également venue à Vienne, et lui porte les excuses des princesses, empêchées de venir lui rendre visite par la nouvelle subitement arrivée de la mort de la reine de Portugal, leur belle-sœur.

Le 22, le duc de Saxe-Cobourg, le duc de Nemours et les princesses rendent visite au comte et à la comtesse de Chambord.

Le 26, les princes et les princesses, sur l'invitation du comte et de la comtesse de Chambord, se rendent à Frohsdorf pour y dîner et y coucher.

Le 27, ils prennent congé, à sept heures du matin, et retournent à Vienne.

Le lendemain, le duc de Nemours repartait pour l'Angleterre. Ces visites irritèrent vivement la duchesse d'Orléans. Il y eut presque une rupture entre elle et les princes. Le duc de Nemours recevait, d'autre part, d'innombrables félicitations. Celles de sa mère sont particulièrement vives et intéressantes à rappeler.

« Séville, 28 novembre 1853.

« Mon précieux ami... Enfin, ce matin, ayant eu le bonheur de recevoir une bonne lettre de Victoire (la duchesse de Nemours) du 16, qui m'apprend ton heureuse arrivée auprès d'elle, ce dont je la remercie de tout mon cœur, et Montpensier ayant reçu celle que tu lui as écrite le 18, j'ai bien soin de te dire que j'ai tout de suite couru

30

dans une petite tribune[1], à la chapelle, en remercier le bon Dieu, et que je suis contente. Nous nous en sommes réjouis avec Montpensier et avec toute notre fidèle colonie[2]... »

« Séville, 1er décembre 1853.

« Mon cher bien-aimé ami... Je n'ai pas osé t'exprimer par la poste[3] toute la satisfaction que j'ai éprouvée à la lecture de ta lettre du 18 novembre, qui a été ouverte par Montpensier, en l'absence de Joinville; j'ai profité de ma petite tribune pour aller tout de suite remercier Dieu de voir accompli le vœu de mon cœur; à présent, j'en attends les détails avec la plus vive impatience. L'*Indépendance* nous dit que, le 21, on t'a rendu la visite, ce qui serait très bien. A présent que le fossé a été franchi d'une manière digne et convenable, sans compromettre ni le passé, ni le présent, ni l'avenir, il n'y a plus qu'à rester tranquilles, chacun de son côté, prêts à se retrouver et à s'entendre, si l'occasion s'en présente. Dans mon premier élan de joie et suivant les sentiments de mon cœur, j'aurais voulu écrire moi-même à mon neveu (le comte de Chambord), pour lui dire combien j'étais contente de voir rétablies les bonnes relations de famille; qu'en penses-tu? Moi, je dis que, dans cette occasion, ce serait au neveu à prendre l'initiative, et qu'il ne faut pas me jeter à sa tête; mais je ne tiens pas à l'ordre hiérarchique, lorsqu'il s'agit d'un sentiment du cœur....

« ... Tous les détails que tu me donnes sur l'accom-

1. La reine était à Séville, au palais de San Telmo, chez le duc de Montpensier, qui avait fait installer pour elle un appartement communiquant avec la chapelle.

2. La petite colonie se composait de l'abbé Güelle, la duchesse de Marmier, le général Dumas, le général comte de Montesquiou, le docteur et Mme Guéneau de Mussy, Mlle Müser.

3. Cette lettre est envoyée par le bateau. On redoutait l'indiscrétion de la poste française.

plissement de l'acte que je désirais depuis si longtemps, pour l'honneur et le bonheur de tous, et avec la conviction que c'était selon les désirs et les intentions du bien-aimé père, ces détails des visites faites et reçues m'ont fait le plus grand plaisir, parce que je vois que tout s'est passé comme nous pouvions le désirer. C'est une grande joie dans les personnes qui nous entourent, et même chez tous les gens sages de ce pays. J'ai vu avec plaisir aussi que tu as vu l'empereur et l'impératrice mère, et je suis bien touchée de tout ce que les uns et les autres t'ont dit pour moi, surtout le comte de Chambord. »

Après avoir raconté le chaleureux accueil qu'il a reçu à Dresde du roi et de la reine, le duc de Nemours, qui est rentré à Claremont, écrit en date du 5 décembre :

« Vous aurez éprouvé satisfaction de ce qui s'est passé. Je crois que nous avons fait un acte loyal et honorable, qui aura été apprécié comme tel et qui un jour peut produire de grands résultats. Du moins, cela nous permet de l'espérer; avant cela, nous ne le pouvions, selon moi. Dieu veuille qu'un zèle maladroit ou des inspirations étroites ne viennent pas détruire le bien que ce qui s'est accompli peut produire ! »

Lettre de la reine :

« Séville, 11 décembre 1853.

« Mon enfant chéri et bien-aimé, je commence aujourd'hui par te remercier tout de suite de la bonne et charitable pensée que tu as eue de m'écrire en débarquant à Douvres. Cette lettre m'est arrivée hier au soir; elle n'a été que sept jours en route, et elle m'a fait un bien infini en calmant mes constantes inquiétudes sur les traversées de mer... On dit que le voisin (Napoléon III) est furieux de ce qui s'est passé à Frohsdorf, et qu'il menace de prendre les mesures les plus sévères contre nous et M. le comte de Chambord, ce qui me ferait plus de peine,

car, d'après ce que Clémentine m'a mandé, il faut dire qu'il a été parfaitement aimable. Je pense que les trois amis que tu as vus à Malines doivent être bien contents. D'après la rapidité de ton voyage, je pense que tu n'as pas été à Eisenach (où se trouvait la duchesse d'Orléans)... Il me tarde d'avoir des détails sur les vraies paroles qu'on s'est dites réciproquement, car les journaux font à cet égard toutes sortes de cancans qui font plus de mal que de bien. Raoul[1] m'a écrit que les personnes qui ont écrit de là, ou qui en sont revenues, s'accordent à dire que tu y as laissé la meilleure impression, qu'on a admiré ton tact, ta mesure, tes prévenances et ton aimable à-propos dans tout ce que tu as dit. Cela ne m'étonne pas, mais cela me charme... »

Lettre du duc de Nemours à la reine :

« Claremont, le 15 décembre 1853.

« Par votre dernière lettre, du 28 novembre, je vois que vous veniez de recevoir la nouvelle de ma visite à Frohsdorf, et que cela vous avait causé une vive joie, ce qui augmente encore de beaucoup la satisfaction que j'ai eue de cet événement. Malheureusement, et malgré l'importance de ce qui s'est passé, il n'y a pas encore autant de motifs de *ringraziare a Dio colla faccia in terra*, que quand vous avez vu arriver le vaisseau *colla bandiera bianca*[2]. Mais enfin c'est un pas vers cela (non pas toutefois vers la *bandiera bianca*, qui n'est pas certes désirable), mais

1. Le duc de Montmorency.
2. Allusion à un souvenir de Palerme. La chute de Napoléon, en 1814, fut connue en Sicile par l'arrivée d'un navire français battant pavillon blanc. Les mots *Faccia in terra per ringraziare a Dio* (Face contre terre pour remercier Dieu) furent prononcés par le roi Ferdinand IV quand il connut la nouvelle, mais dans des circonstances de détail un peu différentes de celles que semble indiquer la lettre du duc de Nemours.

vers un fait analogue à l'arrivée du vaisseau... Quelqu'un, qui n'était pas fusionniste avant que cela fût fait, m'écrit que tous les amis à un degré quelconque du gouvernement constitutionnel se rallient à cette idée, chacun à son point de vue, et que cette satisfaction s'étend depuis les légitimistes et conservateurs fusionnistes, qui sont transportés de joie, jusqu'aux républicains modérés de la nuance Cavaignac et Bixio, lesquels s'en réjouissent comme d'une force à opposer aux bonapartistes qu'ils détestent par-dessus tout...

« Dufaure, Vivien, Tocqueville, les rédacteurs des *Débats*, leur patron en tête, s'y rallient entièrement et déclarent vouloir défendre cette cause (lorsqu'ils le pourront). Thiers continue à tenir un langage très modéré et très réservé. Roger est excellent. Je reçois des félicitations de tous les côtés et de tous les degrés... Je vous dirai encore qu'Aumale a reçu une bonne lettre de Paul de S..., non pas qu'il soit satisfait, tant s'en faut; mais il se défend de s'être montré *ni irrité*, *ni étonné*. Il fait des vœux pour que nos rapports de famille n'en soient pas altérés, et fait espérer qu'une visite faite à votre retour[1] viendra le constater. J'ai fait engager Clémentine à y aller. On me rapporte qu'on se dit *abandonnée*, mot qui ne se comprend guère quand on repousse ceux qui veulent aller à vous[2]. Vous avez vu au surplus certains articles de journaux allemands qui sont le reflet du langage tenu de ce côté. Quant à moi, je ne fais que défendre la conduite d'une mère qui ne veut pas lier l'avenir de ses enfants sans une impérieuse nécessité, et qui veut leur en réserver la libre disposition aussi entière que possible, jusqu'au jour où ils seront eux-mêmes en état de prendre un parti à cet égard. »

1. Par la duchesse d'Orléans.
2. La duchesse d'Orléans avait fait prier le duc de Nemours qui traversait l'Allemagne, au retour de Frohsdorf, de ne pas aller la voir.

Quelques jours plus tard, la reine écrivait encore :

« Pour ma part j'ai confiance qu'on a fait une bonne chose pour la France, et que, si le pauvre père vivait, il t'aurait approuvé. »

Le ton est différent, quand elle s'adresse à la duchesse d'Orléans. On peut voir dans ces lignes du 17 décembre 1853, et dans les lettres qui suivent, quelle gravité avait pris le désaccord politique, au sujet des visites de Frohsdorf et de Vienne, entre la duchesse d'Orléans et les autres membres de sa famille.

« Comme vous ne me dites rien, dans votre lettre, sur l'événement qui vient de se passer à Vienne, je pense que vous préférez garder le silence sur ce sujet ; je me conformerai à vos désirs, et j'en ferai autant de mon côté. Je respecte vos sentiments ; vous connaissez depuis longtemps les miens à cet égard, j'espère seulement que rien n'altérera cette commune affection si douce pour mon cœur ; quant à moi, je vous aimerai toujours autant que je vous aime. »

Lettre de la reine au duc de Nemours :

« Séville, 21 janvier 1854.

« Je suis fort contente de ce que tu me mandes de l'opinion du père de B... C'est un ami sage et prudent, qui veut notre bien et notre honneur. Je crois, comme lui, qu'il faut laisser éclater toute l'humeur d'Hélène sur nous pour éviter qu'elle fasse un acte public qui serait très fâcheux. J'ai reçu une nouvelle lettre d'elle, fort tendre pour moi, et me disant que, malgré cette différence d'opinion qui rompait l'union de la famille qui avait toujours existé avant entre nous, elle conservait toujours la même affection pour ses frères, quelle qu'ait été leur conduite, si opposée aux précédents glorieux du père, avec quelques expressions que je ne laisserai pas passer dans ma réponse, en

lui ajoutant que je ne lui parlerai plus de ce sujet, et que je laisse au temps à juger la conduite des deux côtés. J'ai reçu une lettre enthousiaste de Salvandy, pour lequel je t'envoie ma réponse, ainsi que pour Duchâtel, lequel m'a écrit aussi dans le même sens ; — d'ailleurs, toutes les lettres que j'ai reçues de Paris ne me parlent que du bon effet qu'a produit la démarche[1]. »

Les événements qui survinrent alors en Europe, et notamment la guerre engagée en Orient par la France, détournèrent pour un temps l'attention des questions de politique intérieure. Il n'y eut pas de nouvelles réunions entre les princes des deux branches de la maison royale, en 1854 et 1855. Des communications échangées à l'occasion d'événements de famille maintinrent les bons rapports[2].

Le 17 décembre 1854, de Frohsdorf, le comte de Chambord écrivait au duc de Nemours :

« Frohsdorf, le 17 décembre 1854.

« MON CHER COUSIN,

« Il y a un an que j'ai eu le plaisir de vous voir à Frohsdorf. J'avais espéré qu'une occasion se présen-

1. Ce dissentiment politique ne jeta qu'une ombre passagère sur les relations, empreintes de la plus sincère affection, qui existaient entre la duchesse d'Orléans et la famille de son mari. Les tentatives de fusion dont nous parlons se sont produites il y a plus de deux tiers de siècle ; elles appartiennent donc à l'histoire, et il est permis de regretter que la duchesse d'Orléans ait eu une idée trop étroite de son devoir politique envers ses fils mineurs, et qu'elle ait craint de « lier leur avenir », quand, au contraire, il eût fallu le lier. Ce fut une erreur dans laquelle, si elle avait vécu, elle n'eût certainement pas persévéré. Cette femme de tant d'intelligence et d'un si ferme courage, cette mère qui fit preuve d'une si admirable sollicitude dans l'éducation qu'elle donna à ses fils, eût assurément compris le devoir patriotique qui s'imposa plus tard au comte de Paris

2. 15 janvier 1854, de Prague, réponse du comte de Chambord à la

terait de nous rencontrer de nouveau. J'en aurais été charmé sous tous les rapports ; mais, vous le savez, les circonstances ne l'ont pas permis. Cependant la position devient de jour en jour plus grave, et, par conséquent, l'accord plus nécessaire. Je ne doute pas que vous ne suiviez, comme moi, avec une anxiété douloureuse, toutes les phases d'une lutte aussi vaillamment soutenue qu'elle a été, dès l'origine, imprudemment engagée. Notre brave armée est là, ce qu'elle est toujours et partout, ce que, plus heureux que moi, vous l'avez vue en particulier sur cette terre d'Afrique, dernier et noble héritage légué à la France par la monarchie. Mais, malgré la gloire nouvelle dont nos soldats couvrent nos armes et dont je suis fier, je ne puis songer, sans une tristesse profonde, à tant de victimes héroïques, moissonnées sous un ciel lointain, à tant de sang français répandu pour des intérêts qui ne sont vraiment pas ceux de la France.

« Au milieu des grands événements qui s'accomplissent, et ne prévoyant pas quand il nous sera donné de nous revoir, je crois utile de vous envoyer M. Chapot, l'un des anciens secrétaires de l'Assemblée législative, en qui j'ai toute confiance et qui la mérite à tous égards. C'est lui qui vous remettra ma lettre. Je le charge de vous expliquer de vive voix mes pensées et mes désirs. Je m'en réfère pleinement à ce qu'il vous dira en mon nom, et vous pouvez en toute sincérité me transmettre également par lui vos réponses aux communications qu'il vous fera de ma part.

« Je sais que vous êtes constamment, ainsi que vos frères, dans les mêmes dispositions, et que je puis tou-

lettre du duc de Nemours, qui lui faisait part de la naissance d'un fils du duc d'Aumale (le duc de Guise, mort en 1872).

Le 16 avril 1854, de Prague, réponse du comte de Chambord à la lettre de condoléances du duc de Nemours, au sujet de l'assassinat du duc de Parme. Lettre de la duchesse de Parme au duc de Nemours, pour lui faire part, ainsi qu'à sa famille, de la mort de son mari.

jours compter sur vous et sur eux, comme je me plais à vous répéter ici que vous et eux pouvez toujours compter sur moi.

« Je vous prie de leur faire bien mes amitiés, d'offrir mes hommages affectueux à ma tante, et de recevoir vous-même, mon cher cousin, la nouvelle assurance de ma sincère affection.

« HENRI. »

Le duc de Nemours répondit :

« Claremont, le 24 décembre 1854.

« MON COUSIN,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait remettre par M. Chapot. Il possède, me dites-vous, toute votre confiance, et je sais que nul n'en est plus digne ; aussi l'ai-je écouté avec un profond intérêt, et lui ai-je parlé sans réserve [1].

« Votre cœur bat, ainsi que les nôtres, nous n'en doutons pas, au vent des glorieux exploits de nos soldats. Comme nous, vous les admirez du fond même de l'exil, dans leurs travaux et leurs succès, dans leurs douleurs que vous ressentez profondément. Chacun de leurs pas est suivi avec une palpitante émotion, et l'intérêt de la lutte qu'ils soutiennent si héroïquement domine en ce moment toute autre pensée.

« Les événements, en prenant chaque jour plus de gravité, nous commandent aussi une réserve d'autant plus grande. Déjà vous l'aviez ainsi senti, et nous apprécions bien comme vous les motifs sérieux qui ont dû faire ajourner toute nouvelle rencontre.

1. Le principal sujet de la conversation de l'envoyé du comte de Chambord fut l'utilité d'établir le plus possible de rapports entre les partis. En vue de faciliter ce rapprochement, il offrait aux princes des détails sur l'organisation du parti légitimiste.

« Quelque regret, du reste, que nous ayons de cette nécessité, nos sentiments ne sauraient en recevoir aucune atteinte. Ils sont toujours ceux dont j'ai été heureux de vous porter l'expression l'an passé, au nom de mes frères comme au mien.

« Je suis encore ici chargé par ma mère de vous exprimer tout ce qu'elle sent pour vous de tendre affection, et mes frères me prient de vous témoigner combien ils sont sensibles aux paroles affectueuses que vous m'adressez pour eux.

« Moi-même, je saisis avec empressement cette occasion, mon cousin, pour vous offrir l'expression de tous les sentiments qu'a pour vous

« Votre bien affectionné cousin. »

Nous avons raconté ailleurs que la reine, éprouvée par le climat de l'Angleterre et obligée de passer l'hiver en Italie, avait été dangereusement malade, d'abord à Cornigliano, puis à la villa Serra, à Nervi, dans l'automne de 1855.

Le 2 décembre, le comte de Chambord écrivait une lettre très cordiale au duc de Nemours, installé avec sa mère à la villa Serra. La lettre, envoyée par le duc de Lévis, portait comme suscription : « A Monsieur Reille, ou, en son absence, à l'aide de camp de service auprès de Son Altesse Royale le duc de Nemours, à Nervi, près Gênes, royaume de Sardaigne[1] ».

1. La lettre du duc de Lévis à M. Reille était ainsi conçue :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli une lettre que M. le comte de Chambord écrit à M. le duc de Nemours, vous priant de la remettre le plus promptement possible à Son Altesse Royale.

« M. le comte de Chambord est extrêmement affligé et inquiet de l'état de son auguste tante, et il regrette vivement la si longue

MON CHER COUSIN,

« J'apprends que votre mère est malade, et je ne veux pas perdre un moment pour vous exprimer l'inquiétude que j'en éprouve. J'espère pourtant que cette maladie n'aura pas de suite. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est une dépêche télégraphique de Gênes, en date du 27 novembre, que rapporte ce matin un journal de Vienne, et qui donne de meilleures nouvelles. Je n'en suis que plus pressé encore de vous écrire, pour vous prier de dire à ma tante combien je suis occupé d'elle et impatient de recevoir de vous des renseignements positifs qui me rassurent pleinement sur son état.

« Je dois me rendre bientôt à Venise, et je m'en félicite. Ce sera même pour moi un motif de hâter mon départ, tant je désire, en me rapprochant, être plus à la portée des nouvelles que j'attends avec un si tendre intérêt, et qui, j'aime à le croire, continueront d'être de jour en jour plus satisfaisantes ! Ma femme, qui partage tous mes sentiments, vous demande aussi d'être dans cette circonstance son interprète comme le mien auprès de ma tante. Rappelez-moi au souvenir de la duchesse de Nemours, et comptez toujours, mon cher cousin, sur ma bien sincère affection.

« HENRI. »

distance qui le sépare d'elle en ce moment. Tâchez donc, je vous en prie, de nous faire parvenir, avec le plus de rapidité que vous le pourrez, la réponse de Mgr le duc de Nemours et des nouvelles qui nous rassurent.

« Voulant que ma lettre parte dès ce soir, je vous écris à la hâte ; je ne terminerai pas cependant sans vous demander de mettre aux pieds de Mgr le duc de Nemours nos hommages respectueux et dévoués. Agréez aussi, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée et de tous mes sentiments bien sincères.

« DUC DE LÉVIS.

« Frohsdorf, le 2 décembre 1855. »

Cette lettre annonçait et préparait l'entrevue de Nervi. Les princes, fidèles à leur promesse, avaient essayé et essayaient d'amener à l'idée de conciliation tous les Français qui étaient restés en relations avec eux. Il leur avait été facile de constater l'inquiétude de beaucoup des partisans de la maison d'Orléans, qui craignaient que le comte de Chambord ne fût trop disposé à gouverner avec les extrêmes de son parti et selon les idées de ceux-ci. Les orléanistes demandaient un gage du contraire. Et l'adoption du drapeau tricolore leur paraissait être la condition nécessaire pour que le comte de Chambord fût reconnu et suivi par le parti monarchique et libéral.

L'adoption du drapeau tricolore semblait, d'ailleurs, aux princes, le premier et le plus indispensable des moyens à employer pour le succès des desseins communs. La question, depuis longtemps posée, était, au début de 1856, passionnément discutée dans les journaux. Il était impossible qu'elle fût évitée, lorsque le comte de Chambord annonça, par une lettre du 2 avril 1856, qu'il allait se rendre à Nervi pour rendre visite à la reine, qui s'y trouvait avec le duc et la duchesse de Nemours et leurs enfants, la princesse Clémentine, son mari et leurs enfants.

La visite eut lieu le 5. Elle fut rendue, dès le lendemain, par la reine et les princes. Le 7, un déjeuner et un diner les réunirent tous à Nervi.

Dans cette visite, le comte de Chambord exprime sa résolution de ne pas se prononcer sur la question du drapeau avant le moment de l'action dont il reste juge, et c'est en vain que le duc de Nemours lui fait remarquer que le parti orléaniste fait de cette adoption du drapeau tricolore une condition indispensable de ralliement, et que, si cette adhésion du parti fait défaut, l'action des princes est paralysée, inutile, qu'ils ne peuvent rendre aucun service à la cause du comte de Chambord.

On se sépare là-dessus.

Le résultat de l'entrevue de Nervi n'avait pas tardé à être connu. Les princes ne purent cacher à leurs amis la situation qui en découlait pour eux, mais ils se gardèrent avec soin de toute parole irritante et s'abstinrent de toute publication. La situation était la suivante : l'accord ne s'est pas fait; il n'y a pas non plus rupture; en attendant que l'accord puisse se faire, il est possible d'entretenir des rapports de convenance et de maintenir le contact.

Quelques semaines après la visite du comte de Chambord à Nervi, le 10 mai 1856, la reine, accompagnée du duc et de la duchesse de Nemours, quitta Nervi, passa deux jours à Francfort-sur-le-Mein, pour y voir la duchesse d'Orléans et ses fils, puis, après un arrêt de quelques jours à Bruxelles, arriva à Claremont, où elle retrouva le prince de Joinville et le duc d'Aumale.

Les princes causèrent ensemble de la situation embarrassante dans laquelle les mettaient les diverses déclarations du comte de Chambord à Nervi. Ils résolurent de faire connaître cette situation au comte de Chambord, et chargèrent un de leurs amis les plus dévoués, de faire en ce sens, une communication à Berryer, afin que le comte de Chambord fût par lui avisé.

« Il importe de toutes manières, écrivait le duc de Nemours à cet ami des princes, et notre loyauté surtout l'exige, qu'il ne puisse exister chez M. le comte de Chambord aucune incertitude. Il est essentiel qu'après ma réunion avec mes frères il lui soit porté, de notre part, cette déclaration confirmative de ce que je lui faisais pressentir à Nervi. »

Cette communication était assurément connue à Frohsdorf le 25 décembre, quand le comte de Chambord écrivit, au sujet de la mort de M. de Salvandy, une lettre que publia d'abord l'*Étoile Belge*, du 7 janvier 1857 (lettre adressée à M. Pageot).

On y lisait ce passage : « Personne n'avait apprécié plus que moi cet homme de bien, qui, le premier, est venu me voir avec vous à Wiesbaden, et, en m'apportant les franches et nobles assurances de son entier dévouement, m'offrir le concours de son zèle et de ses constants efforts pour préparer les voies à cette réconciliation désirée, qui, depuis, s'est enfin heureusement accomplie, et que la France est en droit d'envisager aujourd'hui comme une des plus fermes garanties de l'avenir. »

Les princes furent surpris de voir qu'on les engageait moralement. Ils le furent davantage lorsque, peu de jours après, ils reçurent de Paris une autre lettre du comte de Chambord, confidentielle et d'une date antérieure. Cette lettre était adressée à Berryer, comme celle à laquelle elle répondait.

« Je vous remercie des détails que vous me donnez, quoiqu'ils soient d'une nature bien peu satisfaisante. La communication qui vous a été faite n'est acceptable ni quant au fond, ni quant à la forme, et je la considère, pour moi, comme non avenue. Vous le savez mieux que personne, les engagements qui ont été pris, les promesses qui m'ont été faites, l'ont été spontanément et sans qu'aucune condition, qui d'ailleurs n'aurait pu être admise, ait été posée.

« Rien donc ne peut autoriser à y manquer. J'ai toujours cru à la loyauté et à la sincérité de ces promesses et de ces engagements ; j'aime encore à penser que je ne me suis pas trompé. »

Les mots répétés d'engagements et de promesses, que les princes s'étaient abstenus de prononcer, dont ils avaient repoussé même l'apparence, ne pouvaient leur laisser aucun doute sur l'erreur profonde où était tombé le comte de Chambord, et il y allait de leur honneur de ne laisser une telle erreur ni durer dans l'esprit de leur cousin, ni s'accréditer autour de lui.

Il fallait rétablir la vérité des faits. Il ne fallait pas qu'il y eût d'intermédiaire. M. de Jarnac fut donc chargé de porter à M. le comte de Chambord, à Venise, une lettre datée du 25 janvier 1857. M. de Jarnac s'acquitta de sa mission le 1er février 1857. Le comte de Chambord fit un accueil gracieux à M. de Jarnac, reçut de lui la lettre, et termina l'entretien en disant : « Venez dîner avec moi ce soir, je lirai la lettre, et nous en causerons. »

En voici le texte :

« Mon cousin,

« Une lettre que vous avez écrite à l'occasion de la mort de M. de Salvandy, et que les journaux ont publiée, m'avait déjà fait craindre qu'il n'existât entre nous un grave malentendu.

« Depuis lors, M. Berryer a communiqué à M. le duc de Broglie, sans doute d'après vos instructions, et pour être mise sous nos yeux, une lettre qu'il ne m'est pas permis de laisser sans réponse.

« Je ne puis voir, sans une pénible surprise, que vous vous soyez aussi complètement mépris sur la nature et la portée des relations qui se sont heureusement rétablies entre les deux branches de notre famille.

« Lorsque, en effet, dans une pensée de concorde, je me suis rendu auprès de vous sans conditions, ce n'a été que sur l'assurance formelle que cette visite n'impliquait non plus aucun engagement de la part de mes frères ni de la mienne. Sans cette assurance, l'entrevue que je désirais m'eût été impossible. En vous exprimant ensuite notre désir sincère de voir la France vous appeler un jour au trône, en vous parlant de notre volonté de consacrer dans l'occasion tous nos efforts à obtenir ce résultat, je ne vous offrais pas un concours aveugle et indéfini. Un accord préalable devait nécessairement en déterminer les

conditions. Ces conditions, de notre côté, se seraient résumées en trois points principaux que nos convictions, comme le respect dû au passé de notre famille, nous commandent de ne jamais abandonner : 1° maintien du drapeau tricolore, qui est aujourd'hui aux yeux de la France le symbole du nouvel état de la société, et le résumé des principes consacrés depuis 1789; 2° rétablissement du gouvernement constitutionnel; 3° concours de la volonté nationale à ce rétablissement ainsi qu'au rappel de la dynastie.

« De ces trois points, le premier seul a été abordé avec vous, lors de votre visite à Nervi, et le résultat de notre entretien a été tel que j'ai dû vous faire connaître que, aussi longtemps que ce point resterait indécis, toute communauté de vues entre vous et nous était impossible. Aujourd'hui, cette situation, à notre grand regret, ne s'étant pas modifiée, et l'idée même d'une entente préalable étant repoussée par vous, il ne nous reste plus qu'à mettre un terme à des tentatives d'accord devenues inutiles.

« Nous attendons les événements, et, lorsqu'ils se produiront, nous prendrons conseil de la raison et de nos devoirs envers notre pays.

« Veuillez, mon cousin, recevoir ici l'expression des sentiments avec lesquels je suis votre serviteur et cousin.

« LOUIS D'ORLÉANS.

« Claremont, le 25 janvier 1857. »

C'était un acte de haute gravité[1].

1. Le duc de Nemours, par égard pour le comte de Chambord, ne voulut pas que cette lettre fût publiée dans sa teneur. Il écrivit le même jour une lettre à un de ses amis, reprenant les mêmes idées et conçue à peu près dans les mêmes termes. Cette lettre fut communiquée à un assez grand nombre de personnes.

Le soir, il y avait beaucoup de monde au dîner, Français et étrangers. Avant de se retirer, le comte de Chambord s'approche de M. de Jarnac, et lui dit : « J'ai lu la lettre que vous m'avez apportée ce matin. Je répondrai sous peu de jours, et j'enverrai ma réponse par le marquis de la Ferté. »

Le comte de Jarnac quitta Venise le lendemain. Par ordre des princes, il retourna par la voie de Gênes, afin d'aller voir, à Sestri-Ponente, la duchesse d'Orléans et l'informer de ce qui s'était passé.

Quelques jours s'écoulèrent, et la réponse du comte de Chambord parvint en Angleterre. Le marquis de la Ferté arriva le 19 février à Esher, fit demander audience au duc de Nemours, qui le reçut le jour même, à deux heures à Claremont. Il remit la lettre du comte de Chambord. Quelques paroles de politesse furent échangées. M. de la Ferté refusa l'invitation à dîner faite au nom de la reine, en alléguant pour motif l'état de santé de M[me] de la Ferté, qui l'obligeait à partir pour Paris le soir même. La lettre qu'il laissait au duc de Nemours était la suivante :

« Venise, 5 février 1857.

« MON COUSIN,

« J'ai lu votre lettre avec un profond sentiment de tristesse et de regret. J'aimais à penser que nous avions compris de la même manière la réconciliation accomplie entre nous, il y a bientôt quatre ans. Ce rétablissement de nos rapports politiques et de famille, en même temps qu'il plaisait à mon cœur, semblait à ma raison un gage de salut pour la France, et une des plus fermes garanties de son avenir. Pour justifier mon espérance, pour rendre notre union digne et efficace tout ensemble, il ne fallait que deux choses qui étaient bien faciles : rester, de part et d'autre, également convaincus de la nécessité d'être

unis ; nous vouer une confiance également inébranlable en nos mutuels sentiments. Je n'ai pas douté de votre dévouement aux principes monarchiques ; personne ne peut mettre en question mon attachement à la France, mon respect de sa gloire, mon désir de sa grandeur et de sa liberté. Ma sympathique reconnaissance est acquise à ce qui s'est fait par elle, à toutes les époques, de bon, d'utile et de grand. Ainsi que je n'ai cessé de le dire, j'ai toujours cru et je crois toujours à l'inopportunité de régler dès aujourd'hui, et avant le moment où la Providence nous en imposerait le devoir, des questions que résoudront les intérêts et les vœux de notre patrie. Ce n'est pas loin de la France et sans la France, qu'on peut disposer d'elle.

« Je n'en conserve pas moins ma conviction profonde, que c'est dans l'union de notre maison, et dans les efforts communs de tous les défenseurs des institutions monarchiques, que la France trouvera un jour son salut. Les plus douloureuses épreuves n'ébranleront pas ma foi.

« HENRI. »

Cette lettre si royale et si cordiale ne faisait plus allusion aux prétendus engagements pris par les princes. Mais elle marquait assurément la fin d'une période, et ce fut celle de la correspondance entre les princes d'Orléans et le comte de Chambord. Elle fut, le 25 mars, publiée simultanément par les journaux anglais et belges. Les journaux français reçurent l'ordre de ne pas la publier et de ne pas reproduire non plus la « lettre du duc de Nemours à un ami », lettre qui fut livrée à la publicité lorsque la réponse l'était déjà et pour cette raison.

Jusqu'à la fin de l'Empire, aucun incident important ne vint modifier l'attitude des représentants des deux branches de la famille royale. On ne peut que signaler

une visite toute familiale et de courtoisie, faite à la reine Marie-Amélie par le comte de Chambord, qui était venu en Angleterre, lors de l'Exposition universelle de 1862.

Elle eut lieu à Tunbridge-Wells, où se trouvait Marie-Amélie, et hors de la présence des princes, qui étaient alors à Londres (comte de Paris, duc de Chartres, duc de Nemours, prince de Joinville, duc de Montpensier), et qui décidèrent de rester à l'écart, afin de prévenir toute fausse interprétation qu'on eût pu donner à cette visite.

Il importe cependant d'ajouter quelque chose au sujet de la lettre écrite le 25 janvier 1857. Le duc de Nemours s'est cru obligé de l'écrire ; mais il a regretté de l'avoir écrite. Son cœur, très attaché à l'idée du droit monarchique, les relations qu'il avait eues personnellement avec le comte de Chambord, lui rendirent particulièrement douloureuse la nécessité politique où il se trouva, lui, l'aîné des fils vivants de Louis-Philippe, de ne pas se séparer de ses frères au moment le plus difficile. Il a tenu à s'en expliquer lui-même dans la note que voici [1] :

« 23 juin 1877.

« *Je désire que l'on sache la vérité* au sujet de la lettre qu'en janvier 1857 j'ai écrite à M. le comte de Chambord. Cette lettre n'est pas l'expression de mon opinion, elle ne l'a jamais été. Voici dans quelles circonstances elle a été écrite et pourquoi je l'ai signée.

« En 1853, d'accord avec mes frères, le prince de Joinville et le duc d'Aumale, je me rendis auprès de

1. Cette note est écrite de la main du duc de Nemours et sur l'enveloppe la contenant se trouvent ces deux mentions successives :

« A mon fils le duc d'Alençon, 23 juin 1877. »

« Vu : 27 juillet 1895. »

M. le comte de Chambord. Le langage que je devais tenir fut convenu entre mes frères et moi. Vers la fin de 1856, il parut dans les journaux une lettre de M. le comte de Chambord, au sujet de la mort du comte de Salvandy. Cette lettre, aux yeux de mon frère le prince de Joinville, donnait à la démarche que j'avais faite au nom des trois frères un caractère autre que celui qui avait été convenu, et il fallait le rétablir. Il rédigea donc à cet effet une lettre qui devait être signée par celui qui avait porté la parole. Je n'approuvai pas cette lettre.

« J'étais alors en Angleterre, seul avec le prince de Joinville. Mon frère, le duc d'Aumale, était en Sicile. Il fut d'avis qu'une lettre devait être écrite par moi; mais la distance ne permit pas de lui en soumettre la rédaction.

« Par suite de l'absence de mon frère Aumale et du désaccord existant entre mon frère Joinville et moi, la rédaction et le fait même de la lettre furent soumis à un arbitre, homme d'une expérience consommée aussi bien que d'un esprit éminent et d'un grand caractère, connaissant les circonstances dans lesquelles ma démarche avait été faite, et qui pour cela nous avait plusieurs fois aidé de ses conseils[1].

« Il fut d'avis que la lettre devait être écrite, signée par moi, et dans les termes qui lui étaient présentés.

« Ainsi condamné par arbitrage, je signai, pour la raison sociale de mes frères et de moi, une lettre qui était contraire à mon opinion.

« Telle est l'histoire de cette lettre ; elle a été l'opinion de la majorité de ceux au nom desquels j'ai parlé collectivement dans une occasion déterminée ; mais, en ce qui me concerne personnellement, je déclare que je ne l'aurais pas écrite, et que les opinions qu'elle exprime ne sont pas les miennes. »

1. Le duc Victor de Broglie.

XII

1870 A 1873

Nous choisirons, dans la correspondance intime du duc de Nemours en 1870 et 1871, quelques lettres et quelques passages de lettres qui montreront les inquiétudes, et bientôt la douleur qu'il éprouve, les pressentiments qu'il a eus, les jugements qu'il a portés sur les hommes et les choses de ces jours terribles. Bien qu'elles aient été écrites dans l'émotion et souvent dans l'incertitude des nouvelles, elles montrent le haut caractère de ce prince qui met la France au-dessus de tout intérêt, cherche le devoir à remplir pour lui et pour les siens, et fait taire, devant le malheur public, toute préoccupation personnelle.

« 8 juillet 1870.

« Depuis hier soir, on est tout à la guerre. Quelle folie ! Est-il possible de se jouer d'une nation, de galvauder la dignité, la fortune, le sang d'un peuple comme le fait le gouvernement français dans toute cette affaire d'Espagne, pour aboutir à l'éclat insensé du langage que l'on a fait tenir à Gramont au Corps législatif, il y a trois jours ! Si le gouvernement pense ce que son ministère a dit, son langage est le sûr moyen d'en empêcher la réussite. S'il pense le contraire, c'est la plus coupable tromperie qu'un gouvernement puisse faire. »

« 9 juillet 1870.

« Les nouvelles politiques sont bien alarmantes. J'en ai le cœur serré ! Quelle coupable imprévoyance, quelle criminelle folie ! mettre tout le monde à feu et à sang, détruire peut-être le pays que l'on a entrepris de gouverner, rien que pour la satisfaction d'étroites animosités ! »

La probabilité de la guerre augmentant chaque jour, le duc de Nemours exprime le désir que le duc d'Alençon et les siens reviennent en Angleterre. Il craint une longue séparation. Mais la duchesse d'Alençon est souffrante, à Feldafing, près de Starnberg, en Bavière.

« 14 juillet 1870.

« Les précédentes étaient des guerres politiques presque sans passion de part ni d'autre. Ici, ce serait une guerre de race, une guerre de haine réciproque, une lutte à la suprématie européenne, qui ne s'arrêterait que lorsqu'un des deux adversaires, nous ou la Prusse, serait écrasé. »

« 15 juillet 1870.

« Hier, au bal de lady Somers, tout le monde était à la guerre, à la guerre imminente. Mon raisonnement, avant d'arriver à cette réunion, m'avait déjà amené à cette conclusion d'une guerre inévitable et imminente : c'est ce qui m'a déterminé à t'expédier, pendant le bal même, un télégramme en réponse à ta lettre du 12, afin que tu susses promptement que je n'approuvais pas l'idée de votre retraite en Suisse. »

« 16 juillet 1870.

« Toute remarque sur les événements serait oiseuse aujourd'hui. Je n'ai qu'à prier Dieu pour vous et pour

toutes les victimes de la lutte aujourd'hui engagée, à lui demander de vous ramener promptement et en bonne santé près de nous. »

Le duc d'Alençon, tombé malade de la rougeole, est retenu en Bavière. Le duc de Nemours, dans son désir et dans son ardente volonté de voir ses enfants quitter les pays belligérants, étudie dans toutes ses lettres les voies ouvertes pour revenir en Angleterre : « La Suisse est une souricière. » « La neutralité de la Belgique ne sera pas respectée. » « L'Italie, il serait extraordinaire que ce pays ne profitât pas de la guerre pour se livrer à des mouvements révolutionnaires. » « L'Autriche peut-être, tant que cette puissance restera neutre, ce qu'elle a évidemment le désir de faire le plus longtemps qu'il lui sera possible. »

Le duc de Nemours, à cause de la chaleur de l'été, se rend avec ses filles à Douvres, le 27 juillet. Le duc d'Alençon n'a pas pu quitter encore la Bavière.

« 5 août 1870.

« Nos dernières nouvelles sont la prise de Wissembourg, suivant de près celle de Saarbrück.

« Dans les deux cas, cela me paraît du sang versé inutilement ; mais le dernier de ces faits d'armes ravive douloureusement mon indignation contre la politique qui a ramené, pour la première fois depuis la chute du premier Napoléon, les armées étrangères sur le sol de mon pays ! Par égard pour la poste, je m'abstiens, du reste, de réflexion sur les événements. »

« 10 août 1870.

« Inutile de dire que je suis navré de nos revers. La presse française et la presse anglaise, bien qu'animées chacune de sentiments tout différents, s'accordent à les

attribuer tous à l'empereur. La situation est donc à tous égards, en France, extrêmement grave ; mais le devoir de tout bon citoyen est de prêter tout le concours que chacun peut donner pour la défense du pays, en y aidant le gouvernement, car on ne peut défendre le pays en dehors du gouvernement, et un pays sans gouvernement ne peut pas se défendre. Une tentative pour renverser le gouvernement maintenant serait honteuse et coupable pour ceux qui la feraient. Le langage des républicains avancés n'est malheureusement pas rassurant à cet égard, et leurs demandes sont insensées. Pour ma part, je vis au jour le jour dans une fiévreuse anxiété, me demandant à chaque instant ce que l'heure suivante apportera, et quel devoir elle pourra m'imposer... Pense à ce qu'il sera le mieux de faire pour Sophie[1], si tu es obligé de la quitter alors que tu seras en état de validité... Il n'est pas impossible que, dans un court délai, les dangers de la France ne soient tels que chacun, selon sa capacité, et malgré même ses incapacités, doive offrir ses services et qu'ils soient acceptés... »

P.-S. — « Mme de Barral qui arrive de Paris en apporte de bien mauvaises nouvelles ; les républicains même modérés (soi-disant) font des demandes insensées. Ces gens-là achèveront la perte de la France ! C'est bien douloureux. »

« 13 août 1870.

« Estancelin a proposé le rappel de la loi d'exil ; cela a été envoyé à la commission d'initiative. Si une demande devait être faite par la famille aujourd'hui à cet égard, je suis disposé à m'y associer. Tout ce que nous pourrons faire pour la défense du territoire français, je trouve que nous le devons faire. De politique et de questions inté-

1. La duchesse d'Alençon avait été, à son tour, prise de la rougeole

rieures, nous ne devons nous mêler. C'est acte de mauvais citoyen de faire quoi que ce soit pour affaiblir l'autorité actuelle, déjà trop faible. Soutenir l'autorité pour la défense de la France est le devoir de tout bon citoyen. Je reste avec le cœur déchiré de nos revers et de nos pertes, anxieusement attristé du long avenir de malheur que je vois devant moi, mais qu'il faut cependant envisager pour y lutter de son mieux. »

« 15 août 1870.

« Charmé, mon cher ami, de recevoir ta longue lettre du 10 et d'apprendre que Sophie faisait des progrès. Guérissez-vous bien tous les deux; soignez-vous pendant que vous pouvez le faire, reprenez des forces, car il faudra que chacun travaille. L'avenir devant nous n'est pas gai, le présent est triste, le lendemain plus inquiétant encore. Tu le vois aussi et tu as raison. »

« 23 août 1870.

« Tous mes vœux pour la Saint-Louis. Notre patrie aurait bien besoin aujourd'hui de la protection de ce grand saint et grand roi. Prions-le pour elle et réciproquement pour nous. J'ai reçu une lettre du colonel Krien; il dit que les premiers jours de captivité ont été très durs. Il est désolé de la destruction de son régiment dont il n'est resté que quelques hommes: cinquante-trois officiers hors de combat sur soixante-deux! Une lettre d'un capitaine du 74e, prisonnier à Ingolstadt, se loue des égards des officiers bavarois envers eux. »

« 27 août 1870.

« Depuis les terribles batailles devant Metz, du 14 et du 18, il n'y a pas eu de nouvelles luttes. Les pertes ont dû y être énormes de part et d'autre. Nous aurons bientôt un sanglant réveil... Quant aux accusations de procédés

violents ou déloyaux que les Allemands portent contre nous, nous ne manquons pas non plus de griefs de ce genre à faire valoir contre eux... Il y a des exécutions faites de sang-froid, et des ordonnances écrites avec réflexion, qui sont des actes assurément bien moins justifiables que ceux dont ils se plaignent; sans compter l'enlèvement du député Bussières du milieu de l'ambulance internationale qu'il avait installée chez lui. »

« 3 septembre.

« Les télégrammes sont plus contradictoires que de coutume ; — il n'y en a aucun venant des chefs de notre armée. Nous en étions là, lorsqu'au milieu du jour arrive ce *startling telegram :* « *Surrender of Mac Mahon's army ; the emperor prisoner of war !* » Ceci dépasse même mes appréhensions. Quel douloureux désastre! que va faire Paris? que va faire la France? que Dieu vienne en aide à mon malheureux pays! C'est tout ce que je peux dire en ce moment, car ce n'est pas le lieu d'exprimer toutes les pensées qui remplissent mon esprit, au milieu des douloureuses agitations de mon cœur. »

Le duc de Nemours rentre à Bushy le 6 septembre.

« 5 septembre.

« Voilà l'Empire fini, ce qui ne me console pas des malheurs de mon pays, l'Empire entraîné dans l'immense catastrophe qu'il a attirée sur la France.

« S'il faut en croire les télégrammes anglais de ce matin, on était en train d'installer un gouvernement provisoire républicain à l'hôtel de ville, gouvernement nommé par lui-même, sous la protection d'une bande maîtresse de la rue qui aurait dispersé les restes du Corps législatif. C'est (aux coups de fusils près) la répétition de février 48.

Le gouvernement sera-t-il accepté ou subi, et que fera-t-il ? Le premier point me paraît probable ; quant au second, sa tâche n'est pas facile et ne saurait être douce pour notre malheureux pays ; mais, comme le gouvernement est en présence de l'invasion étrangère et que j'écris à l'étranger, je m'abstiens de te communiquer mes prévisions. »

Le prince de Joinville, les ducs d'Aumale et de Chartres se sont rendus à Paris pour renouveler leurs offres de services ; on les a priés de partir pour Calais. Arrivés le 6 au matin, ils ont quitté Paris le 6 au soir. A Calais, le gouvernement leur a fait faire la réponse suivante : « Le gouvernement ne peut pas permettre la présence des princes à Paris ; si le gouvernement succombe dans sa tâche, les princes auront peut-être d'autres devoirs à remplir ; s'il réussit, ses résolutions pourront être différentes [1]. »

« 12 septembre.

« Voilà l'envahissement du restant du territoire pontifical ordonné par le gouvernement italien. C'est le premier effet extérieur de notre anéantissement. Le pouvoir pontifical, cet intérêt français de premier ordre, que la République même de 1848 avait défendu les armes à la main, le voilà renversé par un des ennemis que la politique bonapartiste a créés autour de la France ! Nous ne sommes pas au bout des afflictions et humiliations ! »

Le duc et la duchesse d'Alençon ont enfin pu quitter la Bavière, et se rendre à Vienne, le 17 septembre, chez la princesse Clémentine [2].

1. Un peu plus tard, d'autres princes de la maison d'Orléans, comte de Paris, duc de Nemours, duc d'Alençon, adressèrent chacun une lettre au ministre de la Guerre, Gambetta, pour demander à prendre du service dans les armées françaises. Ces lettres restèrent sans réponse.

2. Le comte et la comtesse d'Eu, venant du Brésil où ils habitent,

« 22 septembre.

« Vous ne pouvez être agréablement et plus convenablement nulle part, puisque le pays est neutre et que tu trouves, dans la maîtresse de la maison, « conformité de sentiments ». La situation est si pénible pour tout Français, et plus encore pour des Français comme nous qui n'avons pu prendre aucune part à la défense nationale, que moins on voit d'étrangers, mieux cela vaut. Ici, nous nous sommes renfermés, ce qui est facile avec notre genre de vie. Nous n'avons eu d'échange de visite qu'avec les Aquila...

« Les affaires de Rome sont une infamie pire encore que celle des Allemands : car, pour attaquer et dépouiller le malheureux et vénérable Saint-Père, il n'y a pas d'autre excuse que l'envie du bien d'autrui et la volonté de le prendre, parce que l'on est le plus fort. »

« 28 septembre.

« A sept heures du soir, nous arrive la douloureuse nouvelle de la reddition de Strasbourg ! »

« 1er octobre.

« En province, nous avons encore énormément d'hommes, des masses considérables de mobiles où il y a de bons éléments, quelques bataillons d'infanterie et régiments de cavalerie remontés. Réussirons-nous à organiser et à mettre en œuvre tout cela efficacement ? La défense de Toul est sublime, quand on voit la composition de sa gar-

pour faire un voyage en Europe, ont débarqué le 13 septembre à Southampton, et arrivent à Bushy le 14. Le duc de Nemours et ses filles sont allés les attendre à Southampton.

nison et qu'on connaît la petitesse de la ville. En fait de trahison, la conduite des Italiens envers Rome en est un grand et nouvel exemple. Quelle infamie et quelle hypocrisie ! Combien est dure la situation de ce malheureux pape et de ses fidèles serviteurs ! »

Les sentiments du duc de Nemours sont ceux du duc d'Alençon, et celui-ci, complètement remis de la maladie qui l'avait atteint avant la déclaration de guerre, consulte son père sur le meilleur moyen de prendre du service en France. Comment y arriver quand on est prince ? Il y a des inégalités douloureuses, et ce ne sont pas toujours les petits qui en sont victimes. On va voir en effet que les efforts du duc d'Alençon pour s'engager demeurèrent infructueux, et l'on verra également, à cette occasion, le scrupule de probité que le duc de Nemours apportait en toute chose. Quand il est question, pour son fils, de s'engager et de servir sous un nom d'emprunt, il est d'avis qu'il n'est pas bien sûr « qu'on doive pousser le dévouement jusqu'à la dissimulation ».

« 15 octobre.

« Nous avons des devoirs à remplir : un d'eux nous commande d'aller en France, dès que cela nous sera possible. Jusqu'à présent, nous en avons été empêchés par les gouvernants; mais le moment peut venir où il faille y aller sans leur permission. Si l'occasion se présente, il faudrait être prêt à la saisir... Je crois qu'il faut que chacun concoure au service de son pays par tous les moyens en son pouvoir, bien que je désapprouve, quant à moi, tout à fait, le langage et les actes du gouvernement depuis le débarquement de Gambetta. »

« Dimanche, 9 octobre 1870, jour de saint Denis.

« Je trouve que nous allons bien mal tant politiquement que militairement. A ce dernier point de vue, l'espoir a

été perdu, selon moi, le 19 septembre, lorsque l'armée de Paris a été impuissante à défendre la ligne des hauteurs qui s'étendent de Villejuif à Bellevue au-dessus de Sèvres, ainsi que les collines autour de Saint-Cloud. Une grande partie de ces terrains était très favorable à la défense. L'impuissance à les conserver a eu le double et funeste résultat de livrer à l'ennemi toute la ligne de hauteurs de laquelle il peut bombarder Paris, et de démontrer l'incapacité de la garnison à faire des sorties efficaces, par conséquent à crever le blocus. Le blocus étant maintenu, Paris tombera nécessairement soit par les attaques de l'ennemi, soit par la famine. Je crois que Paris résistera pendant quelque temps au bombardement, quelque sévère qu'il soit, et je m'attends à ce qu'il soit très sévère, très barbare même. Je ne crois pas que l'attaque de vive force de Paris soit tentée. Ce qui me semble le plus probable, c'est que Paris succombera sous la famine, ou tout au moins une famine relative.

« Voilà pour Paris lui-même, je te mets de côté la question des divisions, des luttes intérieures sur l'éventualité desquelles nous ne sommes pas édifiés, et dont, grâces à Dieu, il ne s'est manifesté aucun symptôme d'après les nouvelles reçues jusqu'à présent.

« Du dehors, Paris peut-il être secouru? Les forces existant en France ou s'y formant pourront-elles crever l'investissement prussien et apporter des vivres à Paris, car d'hommes il ne manque pas? Je n'en ai pas, quant à moi, le moindre espoir. Je n'ai jamais cru à l'armée de Lyon, ni à l'armée de la Loire, et rien, hélas! n'est venu me démontrer encore que j'eusse tort. Il y a des agglomérations, mais il n'y a pas d'armée; nous avons quelques régiments de cavalerie en petit nombre, quelques-uns ont en partie échappé à nos désastres et ont été remontés tant bien que mal; d'autres, je crois, n'avaient pas rejoint avant Sedan.

« Nous avons des hommes d'infanterie rappelés, versés dans des dépôts sans cadres ; mais nous n'avons pas suffisamment d'artillerie attelée, et nous manquons surtout d'officiers à tous les degrés de la hiérarchie et de toute organisation d'armée. De plus, nous avons le fléau des échappés de Sedan, dont il est revenu une quantité : ils sont dans un état de démoralisation complet, communiquant l'indiscipline à tout ce qu'ils approchent ; aussi a-t-il fallu, sous le nom de cour martiale, établir dans chaque bataillon une sorte de tribunal révolutionnaire qui chaque soir juge les délits du jour sans appel, avec exécution immédiate de la sentence, la seule peine étant la peine de mort, absolument comme dans le code civilisateur que les armées allemandes ont apporté avec elles à l'usage du peuple français.

En outre de cela, il y a les mobiles et la garde nationale. Cette dernière peut rendre un service auxiliaire dans les places assiégées, ainsi qu'elle l'a déjà fait. Dans les mobiles, il y a de bons éléments, comme aussi de très mauvais, selon les localités, mais tout cela manque de tout : habillement, armement, organisation, cadres, instruction militaire. Enfin, nous avons les francs-tireurs, qui, dans leur genre, sont encore ce que nous avons de plus utile. En somme, les seules résistances que nous puissions espérer faire consistent à gêner les communications des ennemis, à combattre leurs petites colonnes de manière à rendre leurs approvisionnements difficiles et à limiter les zones de leurs dévastations, enfin à défendre nos places. C'est donc à gêner les approvisionnements des armées allemandes devant Metz et Paris que devraient tendre tous nos efforts. Mais existe-t-il une direction générale des opérations qui puisse faire concourir à ce but les forces dont nous disposons ? Je l'ignore et j'en doute, je l'avoue.

« Voilà ce que je vois de la situation militaire. Si j'examine notre état politique, je le trouve encore plus triste.

Le gouvernement du 4 septembre a été accepté par la France entière parce qu'il était un gouvernement, ou qu'au moins il voulait l'être, et parce qu'il prenait pour unique programme la défense nationale, en ajournant toute question, toute mesure politique. Qu'a-t-il fait depuis un mois? échouer dans la négociation, échouer dans la guerre. Je ne lui en fais pas un crime; il se heurtait à d'inévitables impossibilités. Mais au moins a-t-il maintenu l'union, donné une organisation aux efforts unanimes de résistance? Non, il n'a fait que semer la méfiance et la désunion par sa faiblesse vis-à-vis des anarchistes, par la violence et la partialité de langage de ses agents, par les mesures égoïstes et tyranniques qu'il a prises ou laissé prendre. Il vient de mettre le comble à tout cela en interdisant les élections générales pendant la durée de la guerre. Or quelle perspective une telle mesure laisse-t-elle à la France, si ce n'est la continuation indéfinie de l'état actuel, et quel est l'état actuel? D'abord la guerre, qui fait vivre une innombrable armée ennemie aux dépens de la France, où elle détruit et massacre tout à son gré, sans qu'aucune résistance puisse lui être opposée; ensuite toutes les sources de production arrêtées en France et ses ressources dévorées elles-mêmes par l'immense nombre de ses soi-disant défenseurs non organisés; enfin l'anarchie, l'anarchie s'imposant d'en bas, comme à Lyon et à Marseille, ou bien imposée par le gouvernement qui subordonne les généraux aux préfets (les généraux dont on a surtout besoin aujourd'hui), les préfets aux commissaires, délégués du gouvernement, lesquels derniers sont surtout subordonnés à la populace. Voilà pour l'intérieur...

« Il aurait fallu une assemblée, parce qu'une assemblée aurait qualifié un gouvernement et eût pu faire la paix, faire une paix qu'un gouvernement peut se refuser à faire. Une assemblée constituante étant la France ou étant censée

l'être, elle peut tout faire dans les circonstances présentes. Après la paix faite, elle aurait pu reconstituer ou tout au moins décréter un gouvernement. En fait de gouvernement, il n'y en a que deux de raisonnables au temps actuel, selon moi : une république comme celle de 1849, du gouvernement de laquelle les républicains seraient par le fait exclus, ou bien la monarchie constitutionnelle, une monarchie constitutionnelle à l'anglaise; mais, pour qu'elle fût viable, il faudrait l'établir sur les anciennes traditions monarchiques, historiques de la France. »

« Mercredi 12 octobre. — Tout à fait *confidentiel.*

« Joinville et Chartres ont été jusqu'à Tours, précédés d'une lettre de l'amiral Fourichon. Refus poli, mais plus accentué encore que la dernière fois : « Prière de se résigner aux douleurs de l'exil. » Nous sommes de plus belle sous un gouvernement personnel. La circulaire de Gambetta en arrivant à Tours le prouve bien. Gouvernement personnel, exclusif et révolutionnaire. Malheureux pays que le nôtre!

« Après ce refus, nos voyageurs sont retournés à Rouen, où, d'après ce qui nous est communiqué sous le sceau du secret, Chartres aurait été casé dans une situation avantageuse, sous un nom de guerre; bien entendu, ajoute-t-on, le plus grand secret est nécessaire.

« Joinville continuait, dit-il, à guetter une occasion pour lui, mais il ne faudrait rien faire, ajoutait-il, qui pût compromettre ou faire échouer l'entreprise de Chartres... Il y a des portes étroites par où deux ne peuvent passer de front. Si le désordre continue, il y aura place bientôt pour tous; je serai le premier à le signaler... Je hais les faux noms, quant à moi, mais cela peut être indispensable pour certaines occasions. J'honore infiniment Chartres de s'être soumis à cette exigence, qui est

vraiment une honte pour notre pays; mais je ne saurais donner à personne le conseil d'en faire autant.

« En résumé, je pense donc que, si l'on peut rentrer en France pour y rendre service au pays, d'une manière quelconque qui soit jugée acceptable par celui qui s'en charge, il faut le faire. Mais cela est très difficile aujourd'hui pour nous;... on ne peut que rester la bride au bras à son poste d'observation et d'attente... »

Vers le 22 octobre 1870, le duc et la duchesse d'Alençon ont quitté Vienne et se sont rendus dans le Tyrol méridional, où la duchesse doit passer l'hiver pour sa santé.

« 27 et 28 octobre.

« Les journaux nous apportent, hélas! aussi la douloureuse nouvelle de la reddition de Metz! un mois après Strasbourg! L'effet va être de rendre les Allemands d'autant plus exigeants et de diminuer la force de pression, déjà bien faible, des puissances neutres sur eux... »

« 24 octobre.

« De nos deux voyageurs, on a eu des nouvelles jusqu'au 20 (Joinville et Chartres); le plus vieux cherchait toujours à se placer et à se rendre utile. Il n'y avait pas réussi, mais ne désespérait pas de le faire; j'en doute, pour ma part. Le plus jeune allait bien, était très content, m'a-t-on dit. Il était à la tête de cinquante chevaux, où? je ne sais pas. Faire ce qu'il fait est ce qu'il y a de plus utile et de plus pratique en ce moment; c'est à cela seul, selon moi, que certaines personnes peuvent s'utiliser. Et, comme résultat, ce genre de guerre est le plus efficace actuellement. En batailles d'armées, nous sommes sûrs d'être battus. Par la résistance locale et la petite guerre, nous pouvons gêner l'ennemi et restreindre son champ d'action.

Les commandements territoriaux que l'on vient de donner sont une très bonne mesure en vue de cela. Bourbaki dans le nord pourra être très utile au milieu du réseau des places fortes. Kératry a reçu, pour les cinq départements de la Bretagne, une mission analogue à celle d'Estancelin en Normandie. Le général Fiéreck, qui a le commandement militaire sur le même terrain, est aussi un homme solide et un brave homme. Il a accompagné votre mère et vous en février 48. En 36, il avait empoigné Louis Bonaparte à Strasbourg. Il est de la taille de Morhain. Sur Cambriels qui commande à Besançon et sur Polhès qui a été placé à Bourges, je n'ai rien su de remarquable quant à leur carrière. Je les ai connus tous les deux dans les bas grades, surtout le second; tous deux me semblent avoir leur action entravée, le premier par Garibaldi, le second par la présence de l'armée de la Loire. »

« 25 octobre.

« L'écheveau des négociations est plus embrouillé que jamais aujourd'hui, par suite du développement des révélations sur l'intrigue Bismarck, Bazaine, Boyer, Bourbaki, Bonaparte ; tout cela constitue un ensemble de B... qui ne sont pas tous bons. »

Dès le mois d'octobre, le duc de Nemours, pressé par son fils, le duc d'Alençon, avait tenté d'obtenir pour lui, du général Fiéreck, ce que M. Estancelin avait obtenu pour le duc de Chartres, une nomination, sous un nom d'emprunt, à un emploi provisoire quelconque dans l'armée française. Le général n'osa pas prendre cette responsabilité. Le duc d'Alençon était arrivé en Angleterre le 10 novembre. En décembre, sur l'avis d'un ami qui résidait dans le nord, et qui lui conseillait de s'adresser au général Faidherbe, il s'embarque pour Ostende, prêt à rentrer en France, dès que l'offre de servir serait acceptée. Cette

nouvelle démarche est rejetée comme la première, et une troisième tentative, faite auprès d'un des personnages de l'entourage de Gambetta, ne réussit pas mieux.

Il fallut renoncer à l'espoir de servir la France comme les autres Français. Bientôt, d'ailleurs, l'armistice conclu à la suite de la capitulation de Paris, le 29 janvier 1871, terminait les opérations de guerre.

Le duc d'Alençon attendit l'élection de l'assemblée nationale et la signature des préliminaires de paix (2 mars) pour quitter l'Angleterre. Il partit alors pour retrouver la duchesse d'Alençon, qui était à Méran. En juin, il se rendit avec elle, d'abord pour quelques jours, auprès de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, au palais de Schoenbrunn, puis à Ischl, où la grossesse de la duchesse d'Alençon l'obligea de demeurer jusqu'en octobre [1].

La correspondance reprend donc, en mars, entre le duc de Nemours et son fils. On devine les sentiments que lui inspire la Commune, la révolution qui essaye d'achever la France tombée, et qui terrorise, pille et brûle Paris sous les yeux des Prussiens, et après eux. Il se renferme dans sa maison de Bushy et ne veut pas paraître même aux solennités du « Derby day ». Il est « trop triste et trop honteux ».

On attendait à l'œuvre l'Assemblée nationale. Cette assemblée, élue le 8 février 1871, à une heure tragique, à la lueur d'un de ces grands orages qui seuls, hélas ! éclairent devant les nations la route où elles vont et celle où elles devraient aller, avait reçu un mandat exceptionnel et un pouvoir extraordinaire. Un peuple en détresse avait appelé à son secours les plus honnêtes, les plus dévoués, les plus désintéressés de ses fils, hommes nouveaux pour la plupart, et leur avait remis ses destinées. Personne n'a

1. Le comte et la comtesse d'Eu quittèrent aussi l'Angleterre pour retourner au Brésil; ils traversèrent Paris le 18 mars, au moment où fut proclamée la Commune.

pu, sans injustice, méconnaître leur talent, leur probité, ni les services qu'ils ont rendus. Mais ils étaient investis d'une autre mission que celle de libérer le territoire : ils devaient guérir et fonder; ils devaient refaire la France, en la ramenant à ses traditions. Cette assemblée de braves gens allait-elle répondre à cette grande espérance qui l'avait nommée? allait-elle faire au pays le sacrifice qu'il lui demandait, le plus difficile de tous, celui des vanités, des nuances, des illusions et des rivalités personnelles?

Elle n'était pas, il est vrai, l'arbitre unique des destinées de la France. Le comte de Chambord l'aiderait-il? Aurait-il un peu, ou beaucoup, ou pas du tout de l'esprit de Henri IV? Comment parlerait-il, et comment agirait-il, à ce moment prévu, fatal, où la question monarchique allait se poser? Quel devoir aussi allait s'imposer aux princes?

Le 6 janvier 1871, le duc de Nemours avait reçu, à Bushy-House, d'une grande dame alliée à l'une des plus grandes familles de France, une lettre où il était dit :

« Monseigneur, usez de toute votre influence sur votre neveu (le comte de Paris), et veuillez lui transmettre les impressions de beaucoup de vos compatriotes... Je sais positivement que le cousin de votre neveu est prêt à tendre la main à son jeune neveu; qu'il ne la refuse pas et aille lui offrir son bras, pour la défense de leur cause commune et celle de leur patrie qu'ils aiment tous les deux plus que leurs droits ou leurs opinions. »

Après avoir fait part de ces ouvertures au comte de Paris et aux princes ses frères, le duc de Nemours répondit le 8 janvier : « Le comte de Paris ne sera jamais un obstacle à rien de ce qui pourra être pour le bien de la France et de ce qui sera accepté par elle comme tel. Il ne s'est jamais posé en prétendant; il n'a pour lui-même d'autre ambition que de rentrer dans sa patrie et de la servir... »

Le 26 janvier, la même personne revenait à la charge, écrivait une lettre plus pressante que la première :

« La fusion seule peut sauver la France ; le comte de Chambord désire *vivement* un rapprochement, il mettra de côté toutes les difficultés d'autrefois. Autre bruit que je vois s'accréditer avec peine : les princes d'Orléans mettraient une condition d'abdication; je suis convaincu que les princes n'en exigeraient jamais une... »

Avant de répondre, et selon son habitude, le duc de Nemours consulta le comte de Paris et eut un entretien avec lui à Bushy-House. Il avait exprimé le désir que le duc d'Alençon fût présent. Tous les deux, ils insistèrent pour que le comte de Paris fit au comte de Chambord la visite proposée, qui leur semblait un acte éminemment patriotique.

Le comte de Paris ne crut pas pouvoir s'y engager. Le duc de Nemours avait donc répondu, à la date du 30 janvier 1871, qu'il semblait à son neveu que, dans l'intérêt de tous, il n'y avait lieu, en ce moment, de faire aucune déclaration ni démarche. Il ajoutait : « Les événements sont de la plus haute gravité, mais chaque jour en amène de nouveaux, et la situation se trouve par là modifiée. Ainsi, depuis le 26, jour où se termine votre lettre, voilà l'armistice conclu, une négociation entamée pour la paix entre la Prusse et le gouvernement de la Défense nationale. N'est-ce pas un moment solennel, et qui commande une réserve absolue ? Permettez-moi de dire encore, avec une conviction basée sur de longues réflexions, que, si l'union que vous appelez doit se faire, ce ne sera que par la France; il faut qu'elle émane de la France, qu'elle soit plaidée, demandée là, qu'il s'y fasse en sa faveur un courant d'opinions... Quant à demander l'abdication de M. le comte de Chambord, je puis vous assurer, Madame, que le comte de Paris, ni aucun membre de sa famille, n'y a jamais songé. Je ne puis terminer, Madame, sans vous

remercier des informations que vous voulez bien me donner, sans vous répéter combien vos bonnes paroles, vos chaleureux sentiments m'ont touché.

« Espérons que Dieu aura pitié de la France, et prions-le pour qu'il lui fasse voir de meilleurs jours.

« Veuillez, etc.

« LOUIS D'ORLÉANS. »

Cependant l'instinct de la vie, l'instinct de l'avenir parlait si fortement, dans toute la France meurtrie, qu'on ne pouvait en demeurer là. Il fallait que le rétablissement de la monarchie, souhaité par tant de Français, apparût à tous comme une solution non seulement possible, mais durable, et il n'apparaîtrait tel que si, d'abord, l'union était faite entre les deux branches de la maison de France. Lorsque l'Assemblée nationale eut été nommée, et presque dès les premiers jours qui suivirent sa réunion, plusieurs de ses membres s'entremirent activement pour qu'une démarche fût faite et accueillie, qui prouvât qu'il n'y avait qu'un chef, et qu'il ne devait y avoir qu'un parti monarchique.

Ils obtinrent du comte de Paris l'engagement formel qu'il ferait une visite au comte de Chambord, si la loi d'exil était abrogée. De son côté, le comte de Chambord, quand le projet, discuté dans la presse, fut soumis aux délibérations de l'assemblée, donna des instructions pour que ses amis votassent en faveur de l'abrogation.

En même temps, il protestait contre quelques-unes des calomnies dont il était l'objet. Dans une lettre éloquente, en date du 8 mai, adressée « à l'un de ses amis », il déplorait « l'abominable guerre civile qui a suivi de si près les désordres de l'invasion »; puis, reprenant l'un après l'autre les préjugés complaisamment entretenus par la presse hostile contre la monarchie, il disait qu'il était faux qu'il eût renoncé à régner et à sauver le pays.

« Il sera sauvé, disait-il, le jour où il cessera de confondre la licence avec la liberté, et il le sera surtout quand il n'attendra plus son salut de ces gouvernements d'aventure qui, après quelques années de fausse sécurité, le jettent dans d'effroyables abîmes...

« Une nation chrétienne ne peut pas impunément déchirer les pages séculaires de son histoire, rompre la chaîne de ses traditions, inscrire, en tête de sa constitution, la négation des droits de Dieu, bannir toute pensée religieuse de ses codes et de son enseignement public.

« Dans ces conditions, elle ne fera jamais qu'une halte dans le désordre ; elle oscillera perpétuellement entre le césarisme et l'anarchie, ces deux formes également honteuses des décadences païennes, et n'échappera pas au sort des peuples infidèles à leur mission.

« Le pays l'a bien compris, quand il a choisi pour mandataires des hommes éclairés comme vous sur les besoins de leur temps, mais non moins pénétrés des principes nécessaires à toute société qui veut vivre dans l'honneur et dans la liberté.

« C'est pourquoi, mon cher ami, malgré ce qui reste de préjugés, tout le bon sens de la France aspire à la monarchie...

« On dit que je prétends me faire décerner un pouvoir sans limite. Plût à Dieu qu'on n'eût pas accordé si légèrement ce pouvoir à ceux qui, dans les jours d'orage, se sont présentés sous le nom de sauveurs : nous n'aurions pas la douleur de gémir aujourd'hui sur les maux de la patrie !...

« On dit que la monarchie traditionnelle est incompatible avec l'égalité de tous devant la loi.

« Répétez bien que je n'ignore pas à ce point les leçons de l'histoire et les conditions de la vie des peuples...

« On dit que l'indépendance de la papauté m'est chère,

et que je suis résolu à lui obtenir d'efficaces garanties. On dit vrai.

« La liberté de l'Église est la première condition de la paix des esprits et de l'ordre dans le monde. Protéger le Saint-Siège fut toujours l'honneur de notre patrie et la cause la plus incontestable de sa grandeur parmi les nations. Ce n'est qu'aux époques des plus grands malheurs que la France a abandonné ce glorieux patronage.

« Croyez-le bien, je serai appelé, non seulement parce que je suis le droit, mais parce que je suis l'ordre, parce que je suis la réforme ; je n'ai ni injure à venger, ni ennemi à écraser, ni fortune à refaire, sauf celle de la France.

« HENRI. »

Jugeant cette lettre, le duc de Nemours écrivait à son fils le 20 mai : « Je la trouve bien, au fond, quoique dans la forme elle ne me soit pas agréable. » Il en aimait la franchise et la dignité. Cependant il constatait qu'elle « n'avait pas réussi », et il en donnait les raisons. « La lettre, trop franche pour le scepticisme actuel, a effrayé tous les ennemis d'un véritable établissement monarchique, tous ceux qui le craignent par conviction (il y en a peu), par respect humain et par intérêt personnel (ces deux classes nombreuses) ; elle a mécontenté tous les indécis qui trouvent plus commode de se laisser porter par le courant, d'expédients en expédients, jusqu'au despotisme qui les annule, mais les abrite. Bref, elle a donné des armes aux ennemis de la fusion, en fournissant un terrain aux commentaires, et elle n'a pas donné de courage à ses partisans. Ce dernier effet n'est cependant pas universel. J'ai vu ici deux orléanistes qui la défendaient chaudement, mais ce ne sont pas des hommes politiques. Toutes les lettres que j'ai vues de France à cet égard ont été mauvaises. Heureusement, il y a eu en même temps jusqu'ici

accord pour ne rien dire. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire dans la circonstance. Mes frères ont spontanément exprimé cet avis, et je l'ai reçu avec bonheur.

« De tout cela, concluait-il, il résultera probablement une prolongation des pouvoirs de M. Thiers. »

Le projet d'abrogation fut pris en considération, puis voté (8 juin). Et nul ne se réjouit plus sincèrement que le duc de Nemours de pouvoir rentrer en France. Mais, tout de suite, il déclare que sa résolution est prise. Il reviendra pour remplir un devoir, pour rendre un service, pour concourir à une œuvre qui lui paraîtra digne. « Je passerai par-dessus l'odieux des mesures d'exception dont je suis encore frappé; mais, tant que je reste sous le coup de ces mesures, je ne puis songer à faire un établissement[1]. « Et il devait tenir parole, et, jusqu'en 1873, faire seulement des séjours en France, à l'hôtel. Il attendait d'être « remis dans le droit commun ».

Il avait même hésité avant de se décider à rompre l'exil. Il avait peur que la vie privée et bourgeoise, que la vie séparée aussi que mèneraient les princes, chacun de son côté, ne nuisît à la vigueur de l'action politique et au succès de la cause monarchique.

Quelle joie cependant il éprouve à la pensée de revenir! Le duc d'Alençon débarque en Angleterre, le 21 juin. Il veut se concerter avec son père au sujet du « retour »; il veut l'entretenir aussi du projet qu'il a formé de demander un grade dans l'armée française et de l'espérance de voir ce rêve accompli. Le duc de Nemours lui écrit à Douvres, le 20 juin, et le prie de s'arrêter à Charing Cross, où lui-même il se trouvera, ainsi que le duc d'Aumale, « qui doit partir demain pour la France avec Guise, et qui, pour te voir, nous a offert, à Paris et à moi, de dîner à Charing Cross. Je n'ai pas dit à Aumale

1. Lettre du 14 juin 1871.

que tu voulusses chercher à entrer au service, j'ai voulu t'en laisser l'initiative, mais je crois qu'il y compte... Paris doit aller en France dans une huitaine, moi je n'irai pas avant le mois prochain. »

Le 5 juillet, en effet, le duc de Nemours et son fils, accompagnés du général Dumas, prenaient à Douvres un bateau qui n'allait plus en Belgique ou en Espagne, mais tout droit en face. En débarquant à Calais, après vingt-trois ans d'exil, en foulant de nouveau le sol de France, le duc de Nemours ne fut pas maître de son émotion et fondit en larmes. La foule se pressait autour de lui; on reconnaissait les princes, on les nommait, on les saluait. Le soir, ils étaient à Paris, à l'hôtel de Londres, rue de Castiglione, où ils trouvaient le comte de Paris. Celui-ci, dès qu'il le vit, dans la joie de cette réunion et de ce retour, ne lui laissa pas même le temps de prendre possession de son appartement, et, entraînant le duc de Nemours et le duc d'Alençon, il les mena sur le pont de la Concorde, où le paysage, par ce soir d'été, avait toute la grandeur, toute la vie, tout le charme pénétrant que l'un d'eux n'avait jamais oublié, auquel les autres n'avaient cessé de rêver.

Le lendemain, les princes dînaient en famille, pour la première fois en France, chez le duc d'Aumale. Le 7 juillet, le duc de Nemours se rendait avec son fils à Versailles, et beaucoup de députés du centre et de la droite l'entouraient, se faisaient présenter à lui et le complimentaient avec un empressement significatif et plein de promesses. Versailles! l'attrait de cette ville pour le duc de Nemours était si puissant, si ancien déjà! Quels souvenirs s'éveillaient dans la mémoire du prince, en parcourant de nouveau le château et les jardins, en montrant à son fils le musée, à l'inauguration duquel il avait assisté trente-quatre ans plus tôt! Quelles émotions vives, poignantes, les jours suivants, en visitant les Tuileries à

présent ruinées, où il avait vu Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, où il avait habité lui-même; l'Hôtel de Ville en ruines, la Cour des Comptes en ruines, et Neuilly, où, dans le petit fragment qui subsiste du château disparu, il reconnaît la pièce qui servait au roi son père de cabinet de travail! Il revoit la Sainte-Chapelle. Il retourne à Trianon, à Dreux, au lycée Henri IV, où il est reconnu par le proviseur, qui l'engage à visiter son ancien collège. Il reçoit beaucoup de monde dans son salon de l'hôtel de Londres.

Cette joie du retour n'avait cependant été pleine et parfaite qu'un bien petit nombre d'heures. Une fois de plus, la meilleure espérance qu'il eût pour son pays, celle qu'il avait poursuivie d'un effort si persévérant, venait de s'éloigner. Le lendemain même de l'arrivée en France du duc de Nemours, le comte de Paris fait savoir au comte de Chambord, qui se trouvait au château de Chambord, qu'il va se rendre auprès de lui, en exécution de la promesse faite aux légitimistes de l'assemblée. Mais le comte de Chambord demande qu'on ajourne la visite jusqu'au jour où il aura fait connaître toute sa pensée à la France. Le 8 juillet, en effet, il publie le fameux manifeste sur le drapeau blanc. Fallait-il tenter quand même la démarche promise? Le comte de Paris déclara qu'il était prêt à la faire, et en avisa les légitimistes de l'assemblée. Ceux-ci délibérèrent et furent, en grande majorité, d'avis que la visite devait être ajournée. Le 14 juillet, par un message, le comte de Paris prévenait son cousin de cet ajournement de l'entrevue projetée.

Dix-sept mois devaient s'écouler avant qu'elle eût lieu.

Pendant l'automne de 1871, le duc de Nemours fait un séjour chez son frère le duc d'Aumale, au château de Randan, où tous les princes se trouvent réunis au commencement d'octobre.

C'est une heure d'accalmie, dont le duc de Nemours

jouit profondément, un peu pour les réparations tardives qu'elle lui apporte, beaucoup à cause de la vitalité dont fait preuve cette France merveilleuse qu'il voit se relever. Il n'a jamais été un homme d'illusion. Il sait l'extrême gravité du mal dont souffre la France; il voit le pays démembré par le traité de Francfort, signé il y a quelques mois à peine (10 mai); il craint l'influence du chef du pouvoir exécutif, qu'il a connu ministre de la monarchie de Juillet, — sa correspondance des mois d'août et de septembre laisse transparaître la défiance que lui inspire la politique de M. Thiers; — mais il assiste à d'admirables efforts, il admire la générosité et l'honneur vivace de cette patrie qui rachète avec tant de hâte et de colère son territoire envahi, et qui jette l'or avec un geste que n'ont pas toutes les nations vaincues. Il espère ; il est trop Français pour limiter son espoir à une moitié d'avenir et à une moitié de gloire.

Les mesures d'exception prises contre sa famille tombent l'une après l'autre.

Déjà, par un arrêté du 5 juillet, le duc de Chartres avait été attaché comme chef d'escadron au titre de l'armée auxiliaire au 3e régiment de chasseurs d'Afrique, à Constantine, et il s'était embarqué à Marseille, le 4 août, d'autant plus ravi qu'on se battait dans la province.

Le général de Cissey, ministre de la Guerre, qui avait fait cette nomination, se montre également favorable à la demande d'admission au service, faite par le duc d'Alençon[1]. Elle est agréée le 17 octobre 1871, mais ce n'est qu'un mois plus tard que le prince est nommé capitaine provisoire au 12e d'artillerie, sans solde. Il entre au service le 4 décembre[2].

1. En même temps, des démarches étaient faites pour faire entrer dans la marine le duc de Penthièvre.

2. Cette situation ne devint définitive que par la loi sur les grades déposée à la Chambre à la fin de 1873 et votée en avril 1874.

Quelques semaines s'écoulent, et le duc de Nemours a la joie d'apprendre qu'il vient lui-même d'être réintégré dans l'armée, et que, par décret du président de la République, du 9 mars 1872, il est placé hors cadre et sans solde dans la première section du cadre de l'état-major, avec le grade de général de division, auquel il avait été nommé le 11 novembre 1837. Il y reprenait son rang d'ancienneté.

Deux événements de famille apportaient aussi leur part de consolation à cette existence si rudement éprouvée depuis de longues années. Le mariage de la princesse Marguerite, qui venait d'épouser, le 11 janvier, le prince Ladislas Czartoryski, duc de Klewan et de Zukow [1], et la naissance, trois jours plus tard, du prince Emmanuel d'Orléans (duc de Vendôme), fils du duc et de la duchesse d'Alençon.

Vers la fin de la même année, l'Assemblée nationale réparait l'injustice commise vingt ans plus tôt, dans la mesure où cette injustice pouvait être réparée.

Nous avons rappelé, en effet, que les décrets du 22 janvier 1852 avaient dépouillé les descendants du roi Louis-Philippe des biens qui avaient fait l'objet de la donation du 7 août 1830, et leur avaient imposé la vente, à bref délai, des autres immeubles qu'ils possédaient en France.

1. Le prince Czartoryski était veuf de Marie Amparo, comtesse de Vista Alegre, fille de la reine Christine d'Espagne et du duc de Rianzarès. Le mariage fut célébré dans l'église paroissiale de Chantilly, et béni par Mgr Dupanloup. Mme la comtesse de Clinchamp dit, à ce propos, dans son livre sur Chantilly : « Après la bénédiction nuptiale, une réception eut lieu au château. Pour la première fois depuis leur rentrée en France, tous les princes se trouvaient réunis, à l'exception du duc de Chartres retenu par le service en Algérie. C'est aussi pour cette circonstance que les tableaux de la galerie des batailles revinrent d'Angleterre et reprirent leur place, la galerie étant à ce moment le seul appartement en état de recevoir cette nombreuse réunion. »
De ce mariage sont nés les princes Adam et Witold.

Les princes protestèrent de diverses façons et intentèrent à l'État des procès devant les tribunaux compétents, mais des arrêtés de conflit arrêtèrent l'action de la justice.

Toutefois, lors des diverses ventes, faites à la requête du gouvernement, de ces biens qui leur appartenaient, les princes notifièrent à chacun des acquéreurs que les ventes ainsi consenties avaient été faites irrégulièrement et qu'ils réservaient tous leurs droits pour faire rescinder de telles aliénations.

Parmi les immeubles dont l'État s'empara à la suite des décrets se trouvèrent le château et le domaine d'Eu, le château, le parc et la forêt de la Ferté-Vidame, immeubles qui avaient été attribués au duc de Nemours, aux termes de l'acte de donation du 7 août 1830.

De ces immeubles, l'État ne put aliéner que le château, le parc et une certaine partie de la forêt de la Ferté-Vidame...

En raison des réserves signifiées aux acquéreurs des biens confisqués, ces acquéreurs se trouvèrent dans une situation tout à fait irrégulière, et qui devint dangereuse quand l'Empire eut été renversé. En effet, la prescription de trente ans n'était pas encore acquise, et la justice française pouvait, sur l'initiative de l'un des intéressés, être saisie de la question et reconnaître l'illégalité des décrets de 1852.

Il en serait résulté de nombreux procès et des réclamations formidables contre l'État, seul responsable envers les acquéreurs et les détenteurs des biens spoliés. Dans de telles conditions, l'idée devait naître, et apparaître comme nécessaire, d'une transaction entre le gouvernement français et les princes.

Elle fut émise lors de la discussion du budget de l'année 1872.

L'un des membres de l'Assemblée nationale, le comte

de Mérode, proposa de ne pas faire figurer au budget des recettes une somme d'environ un million cent mille francs, représentant le revenu des forêts et d'autres biens de la famille d'Orléans, confisqués en 1852 et non aliénés.

Pour motiver sa motion, le comte de Mérode déclara « qu'il lui semblait contraire à la dignité de la France de laisser figurer au budget le revenu des biens détenus illégalement au préjudice des légitimes propriétaires ».

La motion fut adoptée; l'assemblée nomma une commission pour étudier les moyens de régler cette question compliquée, et un républicain, M. Robert de Massy, fut désigné comme rapporteur de cette commission.

Après bien des pourparlers, une transaction intervint sur les bases ci-après :

Les descendants du roi Louis-Philippe abandonnaient à l'État, sans aucune répétition, toutes les sommes que le Trésor public avait touchées pour les prix de leurs biens vendus, tant en principal qu'en intérêts.

En conséquence de cet abandon, l'État français devait restituer aux princes, en nature, tous les immeubles qui n'avaient pas été aliénés et qui pouvaient représenter une valeur de quarante à quarante-cinq millions environ.

De plus, les princes devaient recevoir, des acquéreurs, quelques portions de prix, encore dues par les acquéreurs, sur les ventes à eux consenties par l'État.

Cette transaction, proposée par le ministre des finances et approuvée par l'assemblée, laissait dans le Trésor public une somme notablement supérieure à la valeur d'estimation des biens restés invendus, ainsi que les revenus perçus par lui pendant vingt années. Elle constituait pour les princes un sacrifice de plus de cent millions, de telle sorte que les attributions faites par le partage anticipé du 7 août 1830 ne purent être maintenues. Un nouveau partage fut effectué, et le duc de Nemours n'eut plus, dans

son lot, que la portion invendue du domaine de la Ferté-Vidame et la petite forêt de Merey.

Le 23 avril 1873, le duc d'Aumale, qui avait été élu membre de l'Académie française en remplacement du comte de Montalembert, le 30 décembre 1871, était reçu par son ancien précepteur Cuvillier-Fleury. « Pour la première fois, croyons-nous, depuis le retour de l'exil, la famille royale se trouvait groupée dans une solennité publique autour de M. le comte de Paris... Toute la salle applaudit l'arrivée des princes. Lorsque M. le duc de Nemours fit son entrée, l'ovation eut un caractère plus émouvant: « Henri IV ! » disait-on ; et, de fait, jamais l'évocation n'avait été plus complète. Avec sa barbe grisonnante, le sourire qui éclairait sa figure bourbonnienne, le grand ancêtre reparaissait ici. Le prince, radieux, saluait, avec sa grâce chevaleresque, l'assistance d'élite qui lui rendait le plus expressif des hommages [1]. »

Il semblait que l'heure, plusieurs fois retardée, de la restauration monarchique allait sonner. L'opinion y était préparée. D'innombrables adhésions étaient acquises au gouvernement que l'on sentait le plus conforme au tempérament national, et qui allait être offert au chef de la maison traditionnelle. Elles venaient de tous les partis, de tous les points du territoire. Les résignations elles-mêmes n'allaient pas, en général, sans quelque secrète satisfaction, et ceux qui ont vécu ces jours inoubliables se rappellent qu'à aucun autre moment la France, celle qui travaille, celle qui se tait d'habitude, la France excédée d'aventures et maîtresse enfin, croyait-elle, de ses destinées, ne fut aussi voisine de l'union dans la même espérance.

On attendait le chef de la maison de France réconciliée.

1. *Son Altesse Royale Mgr le duc de Nemours*, par Clarisse Bader. Une brochure in-8°, librairie Devarenne, Paris, 1897.

Mais la réconciliation n'était pas encore accomplie. Un grand nombre de faits, relatifs à de nouvelles tentatives de fusion, avaient ému l'opinion et augmenté, ou diminué momentanément, la confiance dans le succès de si longs efforts. Nous n'en citerons que quelques-uns.

Le 10 janvier 1873, le *Journal de Paris* avait publié quelques paroles du comte de Paris favorables à la fusion, et certains orléanistes les avaient trouvées trop catégoriques.

Le 21 janvier, jour anniversaire de la mort de Louis XVI, le duc de Nemours, le duc d'Aumale et Mme la princesse Blanche avaient assisté à un service célébré dans la chapelle expiatoire.

Le 26, le *Figaro* ayant publié une conversation du duc de Nemours avec le général de Maudhuy sur le comte de Chambord et la question du drapeau, le duc de Nemours avait fait adresser au journal, par son secrétaire M. Gauthier, une lettre de rectification.

Le 21 février, M. de Blacas avait communiqué à M. Bocher une note manuscrite impersonnelle disant que : « Si on veut la reprise des rapports, il faut la reconnaissance des droits imprescriptibles du comte de Chambord. » L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, ayant, à ce sujet, écrit et publié une lettre, le 23 février, le comte de Chambord lui avait répondu.

Dans le courant de l'été, quelques visites princières échangées en Autriche éveillent l'attention publique française. Une exposition internationale, ouverte à Vienne, en est l'occasion. Au commencement de juillet, le comte et la comtesse d'Eu font visite au comte de Chambord, à Vienne. A la suite d'une démarche faite, dans le courant de juillet, par la princesse de Joinville, qui était à Vienne avec le duc de Penthièvre, le comte de Chambord se fait inscrire chez la princesse. Vers la même époque, il reçoit le duc de Montpensier. En même temps, il charge M. de

Blacas de lire à M. Bocher une note, dans laquelle il était déclaré que le comte de Chambord ne pouvait recevoir la visite de ses cousins avant que ceux-ci ne fussent venus « se ranger, à leur rang, derrière le roi », et que, s'il a reçu le comte d'Eu et le duc de Montpensier, c'est en raison de leur nationalité étrangère.

Peu importait d'ailleurs, car déjà la visite du comte de Paris à Vienne était décidée.

Parmi ceux qui avaient travaillé à obtenir cette promesse, on ne s'étonnera pas de trouver d'abord le duc de Nemours. Nul plus que lui n'est désireux de faire aboutir le projet d'entrevue et d'en écarter toute équivoque.

Il écrit, le 29 juillet 1873, à son neveu le comte de Paris :

« Mon cher ami, en pensant à l'éventualité d'une visite de toi à M. le comte de Chambord, dont nous nous entretenions ensemble l'autre jour, comme aussi à ce que Joinville m'a dit ce matin, et à la communication qu'il m'a rapportée de M. de Blacas à Bocher, j'ai cherché à préciser ce qui, selon moi, devrait être dit, afin que de notre côté rien n'eût été omis de ce qui pouvait aplanir les difficultés, s'il s'en présentait, et donner à la visite son véritable caractère.

« Je me suis donc permis de mettre par écrit le *minimum* de ce que je croirais nécessaire de dire si j'étais à ta place, le minimum de ce que je croirais nécessaire de faire connaître par écrit, si avant ou après la visite il fallait écrire.

« Après en avoir causé avec Alençon, je l'ai prié de mettre aussi par écrit ses idées à cet égard, ce qu'il a fait rapidement avant de me quitter ; je les joins ici aux miennes propres, en accompagnant les unes et les autres d'un court commentaire. Nous te demandons, dans cette circonstance décisive pour l'avenir de notre famille, d'examiner ces opinions de deux de ses membres.

« Il est, en effet, d'une importance vitale, pour notre famille et pour notre pays, de voir l'union des partis monarchiques cimentée par le rétablissement des rapports personnels entre les deux branches. Rien de ce qui offre chance de faire réussir cette union ne doit être négligé, et, pour l'atteindre, il faut que chacun aille aussi loin qu'il peut aller. Il faut qu'à ce double égard rien ne puisse nous être reproché, ni par nous-mêmes, ni par les partisans de l'union.

« Tu trouveras donc bon, nous l'espérons, qu'en un cas aussi grave nous t'ayons fait connaître nos manières de voir.

« Je désire beaucoup aussi te voir avant que tu ne quittes Paris. Je te serai donc reconnaissant de me faire savoir quand cela sera possible.

« En attendant, crois-moi, mon cher ami, ton tendrement affectionné.

« L. O. »

« A DIRE AU COMTE DE CHAMBORD :

« Je viens saluer respectueusement en vous l'aîné de notre race, le chef de notre maison, me ranger derrière lui et faire ainsi un acte solennel d'adhésion au principe d'hérédité, base de l'ancien droit monarchique français dont vous êtes le représentant. Je suis heureux, en même temps, de vous exprimer personnellement ma reconnaissance et celle des autres membres de ma famille, pour le puissant appui que vous avez donné à la mesure par laquelle l'Assemblée nationale nous a ouvert les portes de la France. »

Le lendemain 30 juillet 1873, un dîner de famille réunissait les princes chez l'un d'eux. Le prince de Joinville, le duc de Nemours, le duc d'Aumale, le comte de Paris, le duc de Chartres, le duc d'Alençon y assistent. Le prince de Joinville est favorable à la visite, il dit qu'il

partira pour Vienne sans tenir compte de la note de M. de Blacas. Le duc d'Aumale fait des objections. Il est très préoccupé par le procès Bazaine et très animé. On discute le langage qui doit être tenu au comte de Chambord. Le comte de Paris annonce qu'il partira pour Vienne le lendemain, qu'il fera une visite au comte de Chambord, et qu'il parlera suivant ce qu'il croit être son devoir. Le duc d'Aumale lui dit alors : « Si tu vas là-bas, tu peux parler aussi en mon nom. » Le 31 juillet 1873, les deux princes partent, en effet, pour Vienne, et, le 3 août, le comte de Paris télégraphie de cette ville, à Frohsdorf, au gentilhomme de service, pour demander audience. Le même jour, M. de Vanssay vient à Vienne; il est porteur d'une note manuscrite non signée, disant en substance que le comte de Chambord sera très heureux de recevoir Son Altesse Royale le comte de Paris, mais il pense que leur entrevue a en ce moment trop d'importance pour la France pour n'être qu'une simple visite de famille. Il demande que le comte de Paris, en l'abordant, lui déclare qu'il vient reconnaître le principe d'hérédité monarchique dont M. le comte de Chambord est le représentant, et qu'il veut reprendre sa place dans la famille.

Le lendemain, M. de Vanssay vient chercher la réponse à la note qu'il a laissée entre les mains du comte de Paris.

La réponse est celle-ci : « Le comte de Paris reconnaît le principe de l'hérédité monarchique dont M. le comte de Chambord est le représentant. Il souhaite que la France trouve son salut dans ce principe. Il assure M. le comte de Chambord, en son nom et au nom de toute sa famille, qu'il ne trouvera aucun compétiteur parmi eux.

M. de Vanssay, très heureux des déclarations qu'il entend, croit pouvoir, sous réserve d'un contre-ordre qu'il

recevrait, inviter le comte de Paris à déjeuner à Frohsdorf, le lendemain 5 août.

En arrivant à Wiener-Neustadt à huit heures du matin, le 5 août, le comte de Paris trouve M. de Vanssay venu au-devant de lui avec une voiture de M le comte de Chambord, aux armes de France, attelée de quatre percheronnes, avec postillon à la française. A huit heures trois quarts, on arrive à Frohsdorf. Les gentilshommes de l'entourage du comte de Chambord sont dans l'antichambre. Dans le deuxième salon se tient le comte de Chambord qui, en voyant venir à lui le comte de Paris, lui prend les deux mains. Aussitôt le comte de Paris fait au chef de la maison de France la déclaration convenue.

Tous deux passent dans le cabinet du comte de Chambord. Celui-ci embrasse le comte de Paris et s'assied avec lui.

Une conversation générale s'engage entre les deux princes, le comte de Paris répétant qu'il n'apporte pas de programme politique, mais qu'il respecte les opinions du comte de Chambord, comme le comte de Chambord respecte les siennes. L'avenir indiquera ce qui peut être fait pour le bien du pays.

Après le déjeuner, le comte de Paris fut reconduit avec le même cérémonial qu'à l'arrivée. L'impression produite dans le public fut considérable et joyeuse. De toutes parts, la même parole s'éleva : « La monarchie est faite. » Il y eut quelques résignés qui avouèrent qu'ils accepteraient la monarchie bien qu'ils ne l'eussent pas désirée. Mais la majorité immense du peuple de France eut l'impression qu'une grande chose, glorieuse, apaisante, était sur le point de se faire ; qu'on allait renouer la tradition, se rattacher à un passé solide, reprendre confiance, travailler, être protégé, avoir une tête, avoir un cœur capable de deviner où se trouvent le vrai honneur et le vrai intérêt de la France. Il n'y eut presque pas de Français, même

en fonctions, qui ne se réjouît. Le maréchal de Mac-Mahon exprima sa satisfaction au duc de Chartres.

Le 6 août, le comte de Chambord rendait au comte de Paris, au palais Cobourg, la visite qu'il avait reçue, et recevait la visite du prince de Joinville, qui lui exprimait des sentiments en parfait accord avec ceux de son neveu.

Le même jour, le comte de Paris écrivit, de Vienne, au duc de Nemours : « Mon cher oncle, j'ai été hier à Frohsdorf, vous l'aurez su par mon frère. Il vous donnera le détail de cette visite et de ce qui l'a précédée. Je ne doute pas que vous n'approuviez la manière dont j'ai agi. La réception a été cordiale. Quant aux questions politiques brûlantes, elles n'ont pas été soulevées. Il ne m'appartenait pas de le faire. »

Le duc de Nemours, en effet, était très heureux d'un événement qu'il avait toujours souhaité et qu'il avait tâché de préparer depuis si longtemps. Mais son grand loyalisme et le vif désir qu'il avait de voir sa maison réconciliée, et la tradition renouée, ne pouvaient tromper son clair esprit. Il eut assez vite des raisons personnelles de ne pas partager entièrement l'espoir dont tout le pays se sentait ranimé.

Le 6 septembre, le duc d'Alençon, passant à Vienne, demande audience au comte de Chambord. Le comte de Chevigné vient, à dix heures du soir l'inviter à dîner pour le lendemain six heures et demie.

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, à la station de Wiener-Neustadt, le duc d'Alençon trouve une voiture envoyée par le comte de Chambord, et il est salué par deux des gentilshommes de service. A quatre heures, il assiste, à la chapelle de Frohsdorf, au salut, et entend chanter, non sans une vive émotion, le *Domine, salvum fac regem*, mais sans que le nom du roi soit prononcé. Il est affectueusement accueilli, se promène aux écuries

et dans le parc avec le comte de Chambord. Pendant qu'il s'habille pour le dîner, il a même la surprise de voir arriver dans sa chambre le comte de Chambord, qui vient encore causer avec lui. Le départ a lieu à sept heures et demie. La visite avait été extrêmement cordiale, mais pas un mot de politique n'avait été échangé.

Peu de temps après, le duc de Chartres fait aussi sa visite à Frohsdorf. Puis c'est le duc de Nemours qui se rend à son tour à Vienne le 5 octobre, et qui est reçu à Frohsdorf. Cette fois, on parle un peu de politique, et ce peu suffit pour que l'impression du duc de Nemours soit mêlée d'inquiétude, pour qu'il ait le pressentiment qu'il n'y a qu'une fusion de sympathies, mais que toutes les démonstrations de cordialité, les prévenances, les attentions, laissent subsister de telles différences d'idées, qu'il augure mal des projets de restauration. Il est si inquiet qu'il demande à son fils de communiquer ses impressions au comte de Paris, au duc de Chartres et à ses oncles, et qu'il en fait part à M. d'Harcourt, ambassadeur à Vienne [1].

Voici trois lettres reçues coup sur coup par le duc d'Alençon, et écrites dans l'émotion de l'attente ou dans celle qui accompagne le souvenir tout récent d'un événement grave.

« Vienne, 5 octobre 1873, dimanche.

« Aujourd'hui huit heures, une réponse à mon télégramme expédié en arrivant... Visite convenue pour aujourd'hui, mêmes heures que toi. J'en suis assez ému. »

1. La visite fut rendue le surlendemain 7 octobre; le duc de Nemours ne se trouvait pas chez lui, mais il se rendit à Vienne, chez le comte et la comtesse de Chambord, qu'il rencontra. L'accueil fut toujours très affectueux, mais les impressions ne se modifièrent pas.

« Lundi, 6 octobre 1873 [1].

« J'ai fait ma visite hier et j'ai été très amicalement reçu comme tu l'as été. Les impressions que j'ai recueillies sont cependant tout à fait différentes. Le comte m'a aimablement écouté, il m'a permis de parler franchement. Je lui ai dit dès lors que je ne demandais pas de réponse. Il ne m'en fit pas. Mais, de sa physionomie et de quelques mots qu'occasionnellement il laissa tomber, j'ai eu cette impression qu'il était décidé à ne pas céder sur la question du drapeau. Naturellement, je puis me tromper aussi bien qu'un autre, et je répète qu'il ne me l'a pas dit ouvertement, mais je suis convaincu qu'il a complètement pris la détermination que je viens de dire. Quelquefois il m'interrompait pour me dire qu'il espérait, quoique je lui exprimasse l'opinion qu'il était impossible d'enlever l'affaire sans la concession du drapeau, et sa femme eut un mot pour le soutenir en cela. Quelque triste que ce soit, je pense qu'il vaut mieux que cela soit connu des personnes compétentes. Par personnes compétentes, j'entends le comte de Paris, son frère et ses oncles, s'il y a une occasion sûre de leur faire savoir... J'ai donné la substance de mon opinion au père de Bernard (le marquis d'Harcourt), qui est ici. Je lui ai dit cependant de ne pas désespérer encore, mais d'essayer de faire insister sur cette question auprès du comte de Chambord par les personnes les plus influentes.

« Mon intime opinion est pourtant que l'affaire est perdue et qu'il faut y être préparé. »

« Vienne, mardi 7 octobre 1873.

« Je résume ici mes impressions. Ce ne sont que des impressions, car il ne m'a pas été donné de réponse.

1. L'original de cette lettre est en anglais.

J'avais dit d'avance que je n'en demandais pas. Mais mes impressions se sont formées par mes observations visuelles, par des petits mots qui ont été dits, par des interruptions faites à ce que je disais [1].

« Tout cela forme un ensemble qui *dans mon esprit ne laisse aucun doute*. M. le comte *ne cédera pas sur la question du drapeau*, il espère peut-être encore être rappelé dès maintenant avec le drapeau blanc. Quoi qu'il en soit, il est décidé à ne pas revenir sans cela. Telle est mon opinion.

« Si telle est la situation, ainsi que j'en suis convaincu, il ne sera pas rappelé, et on n'aura pas de majorité dans l'assemblée pour proclamer la monarchie; car je ne crois pas possible la proclamation de la monarchie sans roi effectif et avec un régent ou autre *locum tenens* pour suppléer au monarque indéfiniment et malgré lui.

« Si c'était avec le consentement du monarque, ce serait différent, mais malgré lui, non.

« Si donc on ne peut faire ni la monarchie avec le roi, ni la monarchie avec un gouvernement tenant la place du roi et de son consentement, c'est-à-dire avec un régent qui soit son *héritier immédiat* ou avec un *locum tenens* qui serait le maréchal de Mac-Mahon, il faut en arriver à organiser un gouvernement de forme républicaine, en nommant le maréchal de Mac-Mahon président pour dix ans, tâcher d'armer ce gouvernement de bonnes lois conservatrices, profiter de ce qui reste de majorité conservatrice, dans l'assemblée, de la qualité anonyme de ce gouvernement, et de la personnalité du maréchal, pour tâcher de constituer un gouvernement fortement armé pour la défense de la société. Voilà l'ordre d'idées dans lequel je voudrais voir procéder. Mais avant cela, je crois

1. « Je ne puis détailler ici, mais cela a été pour moi convaincant. » (En note dans la lettre du duc de Nemours.)

qu'il faudrait que les personnes qui ont charge des affaires de France, c'est-à-dire MM. les députés, essayassent de s'entendre avec M. le comte, sussent du moins si cela est possible ou non, s'il y a tel ou tel arrangement possible, s'il a lui-même quelque chose à proposer. En un mot, avant d'abandonner l'idée monarchique, je voudrais que des personnes autorisées allassent lui demander à quelles conditions il accepterait et à quelles conditions elles jugent que son appel est possible... Je crois qu'il faut tout faire, tout tenter, avant d'abandonner la poursuite du but monarchique, attendu que cet abandon fera surgir un courant révolutionnaire terrible, irrésistible peut-être ; qu'en matière d'une telle gravité il faut n'avoir rien à se reprocher ; qu'il faut ne négliger aucune des chances possibles, improbables même ; que l'on ne sait jamais si une nouvelle pression ne fait pas changer l'opinion de quelqu'un, sans compter que, cette opinion même, je puis l'avoir mal interprétée. »

« 12 octobre 1873.

« Je te félicite d'être aussi confiant, et je souhaite ardemment que tu voies juste. Tous mes vœux sont avec ceux qui ont le droit et le devoir de parler et d'agir dans le pays. Que Dieu les éclaire tous ! »

Le 16 octobre, il y a une réunion des princes chez le duc de Nemours. Le comte de Paris, le duc de Chartres, le duc d'Alençon y assistent. M. de Jarnac annonce que le bruit court partout que le comte de Chambord cède sur la question du drapeau. Le 17, tous les journaux, sauf l'*Union*, l'organe officiel, parlent des importantes déclarations du comte de Chambord.

L'*Union* seule avait raison. Dans son numéro du 30 octobre, elle publiait la lettre du 27 octobre adressée à M. Chesnelong sur le drapeau. Hélas! on ne gagne pas

un trône par correspondance, on le perd quelquefois. Chacun sentit en soi le grand rêve se déchirer, la monarchie était ajournée. La France allait retomber sur la pente qu'elle avait remontée, et où l'on descend si vite et si bas.

Le duc de Nemours jugea sévèrement cette lettre, ou plutôt cet acte.

Le 2 novembre, les princes apprenaient que, la droite et le centre droit ayant offert la lieutenance générale au prince de Joinville, celui-ci avait refusé sans consulter personne.

D'autres événements se succèdent, inattendus, d'abord soigneusement cachés, encore mal connus aujourd'hui. Dans la nuit du 8 au 9 novembre, le comte de Chambord arrive à Paris ; il se rend à Versailles, et, sans avoir été reconnu, descend chez M. de Vanssay. Il y reste jusqu'au 20 novembre. Pendant ces onze jours, il se tient à la disposition de la France. Mais la France ne sait pas, la plupart des députés ne savent pas, les princes ne savent pas que « le roi » est à Versailles. Il est venu tenter un effort suprême pour la restauration de la monarchie. Il fait exprimer dans le plus grand secret au maréchal de Mac-Mahon son désir d'avoir une conférence avec lui. « Que voulait-il lui proposer ? Rien assurément que de conforme à l'honneur, son caractère en est un sûr garant. M. Hanotaux suppose qu'il voulait demander au maréchal de venir avec lui au palais de Versailles, et d'entrer avec lui au palais dans la salle des séances de l'assemblée, où rien que par sa présence il se serait trouvé « le roi ». La supposition est admissible ; mais reste une simple hypothèse, car le prince n'a jamais rien révélé des projets qu'il avait formés[1]. »

1. *L'échec de la monarchie en* 1873, *d'après un livre récent.* Dans cette remarquable étude, publiée par la *Revue catholique des Institutions et du Droit* (septembre 1905), M. Emmanuel-Lucien Brun examine

Le maréchal crut que l'honneur lui interdisait d'accepter même cette entrevue. Il opposa, aux premières ouvertures qui lui furent faites, un refus immédiat et absolu. Tout espoir était ainsi perdu. Les pouvoirs du maréchal furent prorogés, par un vote auquel prirent part de nombreux monarchistes, dans la nuit du 19 au 20 novembre. Et « le roi » quitta à jamais son royaume.

Les princes n'apprirent son voyage, sa retraite à Versailles et cette muette veillée de la fortune de la France que le 23 novembre. Le comte de Chambord ne les consultait jamais, ne les prévenait pas non plus, même quand les circonstances étaient telles qu'il ne saurait y en avoir de plus graves ni de plus décisives dans l'histoire politique. Il ne serait pas exact de dire qu'ils restèrent inactifs pendant que les députés de l'Assemblée nationale négociaient avec le comte de Chambord. Mais ils ne furent en rien mêlés ou initiés aux négociations. Si étrange que cela puisse paraître, ni leurs amis de l'assemblée, ni le chef de la maison de France ne leur demandèrent jamais d'intervenir, pas même pour donner un avis, une indication. Ce n'est pas le fait le moins singulier, ni le moins fâcheux, de cette période qu'on a appelée la campagne de restauration monarchique.

et discute, à propos de cet épisode, les jugements qu'a formulés M. Hanotaux dans son grand ouvrage : *Histoire de la France contemporaine*.

XIII

LES DERNIÈRES ANNÉES (1874 A 1896)

La condition que le duc de Nemours avait mise à son installation en France était maintenant accomplie : il était remis dans le droit commun. Il loue un petit hôtel, 15, rue de Berri[1]. Le maréchal de Mac-Mahon, qui vient d'être élu chef du gouvernement le 24 mai, s'inscrit, le 1er juin, chez le duc de Nemours. Celui-ci, le 5 juin, se rend à la réception du maréchal. Il accepte une invitation à dîner à Versailles le 25, et il s'y rend en grande tenue de général de division avec le comte d'Eu. Un mois plus tard, il prend part aux fêtes militaires et aux soirées qui sont données par le président de la République, à l'occasion du passage du shah de Perse. Son grade d'officier général dans l'armée française rend toute naturelle sa participation aux fêtes officielles, présidées par un maréchal de France, et auxquelles les chefs de l'armée sont conviés ; le haut mérite militaire du maréchal de Mac-Mahon, sa bravoure, les services rendus au pays, ses qualités d'honneur et de loyauté, rendent ces relations agréables pour le duc de Nemours[2].

1. Plus tard (1878), il acheta l'hôtel portant le n° 19 de l'avenue du Bois-de-Boulogne, qu'il habita une dizaine d'années, et dont les salons virent passer, fréquemment, l'élite de la société parisienne.

2. La situation de prince français, possédant un grade militaire et vivant en France sous un gouvernement républicain, n'en était pas moins une situation délicate. Il fallait, pour résoudre certaines diffi-

Le prince assiste, en 1875, aux manœuvres du 18e corps, commandées par le général de Rochebouët, aux environs de Dax et de Mont-de-Marsan. On avait détaché près de lui, comme officier d'ordonnance, le comte Gicquel des Touches, et, par une attention délicate, le général de Rochebouët avait appelé à son état-major, pour la durée des manœuvres, le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie en garnison à Tarbes.

C'est pendant ces manœuvres que le duc de Nemours reçut, à Mont-de-Marsan, la nouvelle de la naissance du premier fils du comte et de la comtesse d'Eu, qui, comme héritier en seconde ligne de la couronne impériale, reçut le titre de prince du Grand-Pará. L'empereur don Pedro notifia, par lettre de forme officielle, la naissance de cet héritier de son trône au duc de Nemours, et celui-ci lui répondit en termes analogues[1].

En 1876, le duc de Nemours suit encore les manœuvres, qui ont lieu aux environs de Dreux, IIIe corps, commandé par le général Lebrun, contre le IVe corps, sous les ordres du général Deligny; en 1877, il est présent à la grande

cultés, à de certains moments, le tact supérieur dont le duc de Nemours était doué au plus haut degré. On ne lira pas sans intérêt la lettre suivante, écrite au duc d'Alençon, le 27 août 1872. Le président de la République était alors M. Thiers. Il avait fait inviter le duc d'Alençon, résidant alors à Villers-sur-Mer, à l'accompagner dans la visite d'un bâtiment de guerre à Trouville. Le duc de Nemours se garde de méconnaître les prérogatives de l'autorité; il sait que la dignité n'a rien de commun avec l'impolitesse.

« Je suis très heureux, je l'avoue, écrit-il, que cette invitation, tout aimable qu'elle soit, n'ait pu être acceptée, et je suis d'avis que toute autre du même genre doit être déclinée.

« Personne plus que moi ne désire rendre au chef actuel de l'Etat et lui voir rendre par les miens ce qui lui est dû, et tu sais que j'ai toujours parlé et agi dans ce sens. Mais je pense en même temps que ce n'est pas la place des personnes de notre famille d'être auprès de lui quand il paraît en public, ou agit comme chef d'Etat. Je pense que tu sens tout cela comme moi. »

1. Il en fut de même lors de la naissance des deux autres fils du comte d'Eu, en 1878 et 1881, bien que le dernier de ces princes fût né à Paris.

bataille fictive qui a lieu entre Montargis et Moret, non loin de Nemours, et où le duc d'Alençon commande une batterie d'artillerie de la 10e division (général Appert). Une expérience qu'on tente dans ces manœuvres l'intéresse particulièrement : c'est l'essai, sur le terrain, d'un nouveau règlement pour la cavalerie, en partie emprunté à l'armée autrichienne, et où il retrouve l'application des principes qu'il a préconisés dans sa jeunesse. En 1879, il est dans le Vexin, et l'un des régiments qui manœuvrent sous ses yeux est commandé par le duc de Chartres. Cette même année, il assiste aux manœuvres du VIIe corps, commandées par le duc d'Aumale qui, voyant arriver sur le terrain son frère, vivant portrait de Henri IV, lui cria : « Te voilà donc descendu de ton cheval de bronze? » Deux causes mirent fin à cette habitude qui réveillait chez le duc de Nemours tant de souvenirs de gloire, de jeunesse et d'histoire : la démission du maréchal, et bientôt le passage dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée. Sans doute, il aurait pu assister encore à une revue, mais point à cheval, point mêlé à l'action, à la vie, à l'âme des régiments en marche, et il disait : « Assister à la revue dans une tribune, non, jamais ! » Il tint parole. On ne le revit plus sur le terrain de manœuvres.

Dans la même année, — 1873, — où il reprenait sa place dans l'armée, le duc de Nemours avait été nommé président de la Société de secours aux blessés (Croix-Rouge).

« Tout le désignait à cette charge de dévouement : les sollicitudes du vainqueur de Constantine pour les cholériques, la générosité du prince exilé pour les victimes de la guerre en 1870. Et cependant son incomparable modestie s'effrayait du rang qu'il allait occuper à la tête de la Croix-Rouge française[1]. »

1. Clarisse Bader, *S. A. R. le duc de Nemours.*

L'allocution qu'il prononça à l'assemblée générale du 27 décembre 1873 traduisait ces deux sentiments.

Il devait faire l'éloge de son prédécesseur à la présidence de cette grande œuvre, le comte de Flavigny, et il le fit en traçant de cet homme de haute valeur et de bien un portrait qui, par plusieurs côtés, semblait être celui du prince lui-même ; on le remarqua notamment quand il dit :

« Dans la diplomatie, dans les conseils généraux, dans les assemblées législatives, il sut toujours, au dévouement pour les intérêts qui lui étaient confiés, allier une indépendance exempte de toute exagération, comme il convient à un homme d'un jugement droit, d'un caractère loyal et naturellement conciliant. Dans les relations privées, cette constante aménité, qui rendait son commerce si agréable, lui gagna l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Simple et modeste, il n'aspira jamais aux distinctions que pour rendre des services : il n'avait d'autre ambition que d'être utile. Il eut, surtout dans les dernières années de sa vie, l'occasion de satisfaire amplement cette noble passion de l'homme de bien.

« C'est vous, Messieurs, qui la lui avez fournie en l'appelant, au printemps de 1870, à la présidence de votre société... »

Le prince définissait ensuite la double mission de la Croix-Rouge : « Relever les blessés dans les périls du combat, les soigner jusqu'à leur guérison, au milieu des dangers de l'hôpital, les rapatrier, les rendre à l'armée ou à leurs familles, tel est, pendant la guerre, le but de notre société. A cette noble tâche, vous n'avez pas failli un seul jour. Quand, aux malheurs de la guerre étrangère, eurent succédé les douleurs de la guerre civile, votre société, persécutée par ceux-là mêmes qu'elle voulait secourir, sut vaincre toutes les difficultés pour maintenir son œuvre...

« La fin de la guerre n'a point fait cesser vos travaux. Revenus à des jours meilleurs, vous vous êtes imposé d'autres devoirs. Vous venez en aide à ceux des blessés que la guerre a privés de leurs ressources; vous perfectionnez les appareils des ambulances ; vous préparez pendant la paix tous les moyens de parer aux maux de la guerre, si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle venait à éclater; et vous poursuivez ainsi, sans relâche, cette grande mission chrétienne qui honorera non seulement vos noms, mais votre époque.

. . . .

« Messieurs, en présence de tant de bien accompli, résultat de vos éminents travaux, n'est-il pas juste que je sois effrayé de la grandeur de la tâche dont vous m'avez fait l'honneur de me charger, et de mon insuffisance à la remplir? Aussi, Messieurs, viens-je instamment vous demander de nouveau, non seulement votre bienveillant concours, mais les conseils de votre expérience. Vous m'accorderez cette assistance, Messieurs, je l'espère, et, puisque vous m'avez élevé à la présidence, vous m'aiderez maintenant à m'élever jusqu'à vous. »

Un des hommes qui ont vu de très près et suivi le rôle du duc de Nemours comme président de la Croix-Rouge, a résumé ses souvenirs et son jugement dans une note à laquelle nous empruntons ce passage[1] :

« Le prince savait les immenses services que la société de secours, pendant la guerre franco-allemande, comme pendant l'insurrection de Paris, avait rendus à l'humanité, sous le drapeau de la Convention de Genève; il admirait profondément ce pacte international, dont il disait un jour : « C'est dans l'ordre moral le progrès qui, peut-être, honorera le mieux notre siècle. » Il déféra aux vœux du conseil, et, le 27 décembre 1873, les

1. Note de M. Delaporte, datée de Clarens, 10 janvier 1902.

membres fondateurs de la société de secours ratifièrent par acclamation le choix qui leur était soumis. Le prince exerça la présidence de la Croix-Rouge pendant plus de douze années; il le fit avec un dévouement sans bornes... »

Après avoir énuméré les progrès réalisés par la Croix-Rouge sous la direction du duc de Nemours, M. Delaporte ajoute :

« La société poursuivait, sans réclame et sans bruit, le cours de ses travaux, quand le décret du 2 mars 1878 vint la récompenser de ses efforts et consacrer en quelque sorte son caractère charitable et militaire ; le décret accréditait officiellement ses délégués auprès des généraux commandant les corps d'armée. Il la rattachait à toutes les branches du service de santé ; il rangeait sous sa direction toute association formée dans le même but qu'elle, et n'admettait le concours éventuel des sociétés étrangères que si la société française leur avait d'abord accordé l'affiliation.

« Six ans plus tard, le décret du 3 juillet 1884 lui maintenait, en dépit de quelques réserves, le caractère d'œuvre privilégiée, et, pour la seconde fois, reconnaissait en elle la principale dispensatrice des ressources de l'assistance volontaire. Aussi, cette année-là, devant les fondateurs assemblés, le président disait avec une légitime fierté : « Je ne puis revenir sur les dix années qu'a duré ma présidence, sans me sentir ému de ce qu'il m'a été donné de voir la société croître sans relâche en autorité comme en force, s'affermir, par la persévérance de ses progrès, contre les épreuves de l'avenir, et se mettre ainsi de plus en plus en mesure de remplir efficacement sa charitable et bienfaisante mission envers ces nobles victimes du devoir militaire... » Et il ajoutait, non sans une nuance de mélancolie : « Il m'aura été ainsi donné, pendant la période finale de ma vie, de

travailler encore pour cette armée, dans les rangs de laquelle j'étais, dès le début de ma jeunesse, si glorieux de servir... »

Cette période de dix années, de 1873 à 1883, est une période relativement heureuse pour le duc de Nemours. Il a auprès de lui sa fille la princesse Blanche; le duc d'Alençon est officier en service actif, au service de la France, dans les garnisons de Vincennes, de Bourges, de Tarbes. La correspondance est active pendant les séparations. Quand on se rapproche, les entrevues sont presque quotidiennes. De toute façon, la communauté d'idées est parfaite et sur tous sujets. Le duc de Nemours réunit les siens à déjeuner le dimanche et reçoit ensuite quelques amis. Il va souvent à l'hôtel Lambert, où habitent sa fille la princesse Marguerite, son gendre le prince Ladislas Czartoryski et leurs deux fils. Il a une prédilection pour les réunions de famille chez la princesse Marguerite. Celle-ci, timide et aimant trop la retraite, était remarquablement douée, d'un esprit aimable et extrêmement fin. Très pieuse, elle trouvait dans son sentiment du devoir, quand l'occasion s'en offrait, une fermeté de conseil ou de décision et un franc-parler qui étonnaient un instant chez elle, mais qui complétaient sa nature et achevaient de la faire aimer. Son caractère offrait, avec celui du duc de Nemours, beaucoup de ressemblance. Le prince Ladislas, grand seigneur dans toute l'acception du terme, nature enjouée, ornée, artiste, faisait, avec la grâce particulière à la grande noblesse polonaise, les honneurs de cette belle demeure, dans laquelle sa sœur, la comtesse Dzialynska, occupait un appartement.

Avec le comte et la comtesse d'Eu, le duc de Nemours entretient une correspondance suivie. Les réunions sont naturellement peu fréquentes. Cependant, plusieurs fois,

le comte d'Eu, avec l'assentiment de l'empereur, son beau-père, peut revenir en Europe. En 1865, au lendemain de son mariage, il était venu en Angleterre présenter sa jeune femme au duc de Nemours, à la reine Marie-Amélie et à toute la famille exilée. Il y revenait en 1870, pendant la guerre franco-allemande. Après avoir séjourné, pendant la guerre, près du duc de Nemours, en Angleterre, il se rendait à Vienne, chez la princesse Clémentine, où la comtesse d'Eu eut la douleur d'assister à la mort de sa sœur, et rentrait au Brésil en avril 1871. Il revint en 1873, puis en 1878, et, cette fois, pour faire un long séjour. La présence « des Gaston », — ce mot se rencontre fréquemment dans la correspondance, — rend joyeux le duc de Nemours et met autour de lui une animation nouvelle, et ce n'est pas sans un serrement de cœur douloureux qu'il les voit repartir pour un pays aussi lointain[1].

Pendant ces années paisibles, que troubla presque seul le souci de la politique intérieure de la France, le duc de Nemours acceptait souvent des invitations à dîner ou à passer la soirée chez diverses personnes de la haute société parisienne[2]. Quelquefois, au temps de la présidence du maréchal de Mac-Mahon, il se rendait aux soirées de l'Élysée. Le maréchal se plaisait à lui répéter : « J'ai été votre officier d'ordonnance », et la foule qui se pressait dans les salons faisait au prince un accueil empressé et déférent. Le duc de Nemours recevait plus volontiers encore et donnait fréquemment à dîner. A ses réceptions, dans l'hôtel de la rue de Berri, ou plus tard

1. Dans les intervalles des voyages de sa fille en Europe, l'empereur Don Pedro y vint lui-même plusieurs fois, laissant alors la régence à la princesse impériale.

2. Il eut cependant, en 1881, le chagrin de voir mourir le duc Auguste de Saxe-Cobourg, frère de la duchesse de Nemours et mari de la princesse Clémentine.

dans le bel hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, se pressait l'élite du monde parisien. L'accueil du prince était plein de bonne grâce et de cordialité, et cependant, bien que toute raideur d'étiquette fût absente, la physionomie bourbonnienne du maître de la maison, son attitude, sa manière, provoquaient, sans qu'il le cherchât, un respect unanime, qu'il sentait se mêler à l'affectueuse estime qu'il inspirait. Il aimait certains spectacles. On le voyait fréquemment à l'Opéra, où il avait sa loge, et quelquefois dans d'autres théâtres, quand il s'y donnait quelque pièce historique ou patriotique. Alors, aux passages qui parlaient bien de la France, ceux qui le connaissaient le regardaient s'émouvoir et se redresser un peu. Jamais, dans les spectacles ou dans les livres, ce qui était bas, vulgaire, inconvenant, ne trouvait grâce devant lui. Il n'en parlait pas, comme s'il eût voulu que cela n'existât point.

L'année 1883 le remit rapidement en face de l'épreuve. Le 16 janvier, un manifeste signé du prince Napoléon amenait l'arrestation de ce prince et servait immédiatement de prétexte à des projets de proscription que l'on voulait, puisque cela semblait possible, étendre à plus de personnes que l'occasion n'en avait compromis. Le jour même, M. Floquet proposait à la Chambre une loi qui exilait « les membres des familles ayant régné sur la France » et les privait de tout droit politique. Des contre-propositions surgirent aussitôt. Elles déclaraient les princes incapables de remplir un mandat électif ou un emploi civil ou militaire, permettaient de proscrire, mais n'édictaient pas l'exil forcé. Une crise parlementaire d'une extrême violence s'ouvrit, le Sénat se refusant à voter les textes adoptés par la Chambre. Enfin, après un mois d'agitation et deux ministères renversés, un nouveau ministère fut constitué le 21 février, sous la présidence de Jules Ferry, et dans

sa déclaration aux Chambres annonça qu'il saurait prendre, sans qu'il fût besoin de lois nouvelles, « les mesures immédiates » que lui semblait comporter la situation.

Il tint parole.

Le dimanche 24 février 1883, le *Journal officiel* publiait la pièce suivante, signée du général Thibaudin, ministre de la Guerre :

« Paris, 23 février 1883.

« Monsieur le Président,

« L'opinion publique s'est émue des inconvénients de la présence dans l'armée d'officiers faisant partie des familles qui ont régné en France. En effet, les grands principes de la subordination militaire et l'unité de discipline pouvaient se trouver amoindris par suite de la présence, à la tête des troupes, d'officiers à qui leur naissance a créé une situation exceptionnelle.

« J'estime, en conséquence, monsieur le Président, qu'il y a lieu d'appliquer aux officiers dont les noms suivent les dispositions des lois du 19 mai 1834 (art. 2, 3, 4, 5 et 6), du 4 août 1839 (notamment les art. 2, 3 et 5, dernier paragraphe) et du 13 mars 1875 (art. 8), et de les mettre dans la disposition de non-activité, par le retrait d'emploi.

« Ces officiers sont :

« MM. d'Orléans (Henri-Eugène-Philippe-Louis), duc d'Aumale, général de division en disponibilité ; d'Orléans (Robert-P.-L.-E.-F.), duc de Chartres, colonel commandant le 12e régiment de chasseurs à Rouen ; d'Orléans (F.-P.-M.), duc d'Alençon, capitaine au 12e régiment d'artillerie.

« Si vous approuvez cette proposition, j'ai l'honneur de

vous prier de vouloir bien signer le projet de décret ci-joint.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

« *Le Ministre de la Guerre,*

« THIBAUDIN. »

Le décret suivait ce rapport, il portait la même date, il était signé : Jules Grévy. A la séance du 24 février, deux députés, MM. le prince de Léon et le baron Reille, demandent à interpeller le gouvernement. Le prince de Léon fait valoir qu'il n'y a dans l'armée qu'une catégorie d'officiers, tous propriétaires de leur grade : il n'y a donc pas de princes à frapper, mais des militaires à punir.

M. de Cassagnac ajoute que tous les officiers sont atteints par cette mesure et n'ont plus de garantie, « si ce n'est la parole d'honneur du ministre ».

« Vous allez, dit-il, mettre les princes en disponibilité sans avoir rien à leur reprocher. On citera des précédents; mais ces précédents étaient toujours motivés par des actes. Voulez-vous mettre hors de l'armée française tous les militaires suspects d'être tièdes envers la République? Voulez-vous en faire sortir les princes à cause de leur naissance, car vous ne pouvez leur reprocher que cela?

« Nous entrons dans une situation révolutionnaire, vous nous menez à la destruction de l'armée française. »

. . . .

M. le baron Reille, rappelant l'esprit de la loi de 1834, montre à son tour qu'elle a été une loi de garantie et de sécurité.

« Lisez la discussion de l'article 6 que vous voulez appliquer, monsieur le Ministre; vous y verrez que, lors de la première délibération, on avait décidé que l'avis du conseil d'enquête serait exigé même pour le retrait d'emploi. Pourquoi n'a-t-on pas persisté dans cette disposition?

Est-ce pour laisser à l'arbitraire ministériel ou gouvernemental la liberté de chasser momentanément l'officier des rangs de l'armée? En aucune façon, c'est par respect pour la prérogative royale, pour le pouvoir disciplinaire qui s'exerçait dans les conditions prévues par une ordonnance de 1833, modifiées plus tard par une ordonnance du 18 septembre 1834.

« Cette prérogative royale, elle s'était limitée elle-même. Le maréchal, ministre de la Guerre, avait pris l'engagement que des ordonnances la contiendraient dans les bornes nécessaires. Et vous venez aujourd'hui, vous qui ne reconnaissez plus la prérogative royale, vous en réclamer pour abroger non seulement les ordonnances, mais la loi; et, par un arbitraire qui ne s'est jamais vu dans l'armée française, au moyen d'un simple rapport, sans consulter ni les commandants de corps, ni aucun des chefs de l'armée, vous proposez au président de la République ce qu'un souverain absolu n'aurait jamais osé faire. »

La Chambre, néanmoins, approuva le ministre.

Dès le 23 février, à deux heures du matin, le duc de Chartres recevait notification du décret de proscription qui le chassait de l'armée. Quelques heures plus tard, il adressait à son régiment un ordre du jour où il disait: « J'étais à côté de vous à Solférino et à l'armée de la Loire; j'y serai encore la prochaine fois. En attendant, secondez mon successeur... » Son départ fut l'objet de manifestations touchantes, quelque soin qu'eût pris « le colonel d'Orléans » pour les éviter. Le duc d'Alençon reçut de même, le 23 février au matin, notification verbale du décret qui le frappait, avant même que le *Journal officiel* eût paru.

On sait, d'ailleurs, que les proscriptions ne sont jamais que des commencements. Elles ne satisfont point la haine. Un journal, quelques mois plus tard, faisait remarquer que

la besogne n'était pas complète, et demandait au général Thibaudin d'achever son œuvre en chassant encore un prince d'Orléans, non pas d'une fonction publique, mais de la présidence d'une œuvre charitable : la Croix-Rouge. La dénonciation n'ayant pas eu d'effet, on poursuivra autrement l'œuvre de haine, et, trois ans plus tard, c'est l'exil qu'on demandera de nouveau, et qu'on obtiendra, contre les descendants directs des princes ayant régné en France.

En attendant que cette menace s'accomplisse, un deuil cruel frappera encore la maison de France, et, avec elle, une multitude de Français, en cette année 1883. Le comte de Chambord va mourir.

Dans les dix années écoulées depuis la visite du comte de Paris à Frohsdorf, en 1873, les princes de la famille d'Orléans n'avaient eu qu'un petit nombre d'occasions de revoir le comte de Chambord [1]. La plus solennelle, la plus touchante de toutes, celle qui eût été décisive s'il y avait eu un lendemain, se présenta le 7 juillet 1883. Le comte de Chambord était tombé gravement malade, et une grande émotion s'était répandue en France. Aussitôt le duc de Nemours, qui se trouvait à Cauterets, interrompt le séjour qu'il comptait y faire. « Je suis navré de ces nouvelles, écrit-il à la princesse Blanche, et accablé des perspectives du malheur qui nous menace, et que je considère comme un immense châtiment pour notre pays. » Il part pour rejoindre le comte de Paris, qui se rend à Frohsdorf. Le comte de Paris, le duc de Nemours et le duc d'Alençon partent pour Vienne accompagnés par le comte Bernard d'Harcourt et M. Lionel de Bondy. Ils ont, avec celui dont la maladie afflige ou occupe tous les esprits et tous les partis, une dernière entrevue. La physionomie de cette scène a été conservée dans cette note, d'une émotion

1. En 1875, le duc et la duchesse d'Alençon firent une visite au comte de Chambord. Le duc d'Alençon en fit une autre en septembre 1881.

sobre et profonde, écrite par le plus jeune des princes qui en furent témoins, le lendemain même de la visite[1].

« Nous quittons l'hôtel Impérial, le comte de Paris, le duc de Nemours et moi, accompagnés de MM. le marquis de Beauvoir, le comte Bernard d'Harcourt, le vicomte Lionel de Bondy, Emmanuel Bocher, pour prendre à la Südbahn le train de neuf heures trente pour Wiener-Neustadt, ainsi qu'il a été convenu hier avec le baron de Raincourt, envoyé par Mme la comtesse de Chambord.

« A la gare, nous trouvons le général de Charette, le comte Stanislas de Blacas et un de ses neveux, et deux autres Français (MM. le vicomte de Champeaux et le vicomte du Puget), tous arrivant de Paris et allant à Frohsdorf.

« Le comte de Paris fait monter MM. de Charette et de Blacas dans notre compartiment. Charette est plein d'espoir. Nous sommes à dix heures trente-cinq à Wiener-Neustadt. M. de Raincourt est sur le quai; des voitures bien connues et que je ne vois jamais sans émotion, aux armes de France, attelées en postières percheronnes et avec la livrée royale bleu de roi, galonnée d'argent, nous attendent.

« Poussière profonde et chaleur torride; arrivés au château à neuf heures, on nous conduit dans les chambres du premier pour nous épousseter, puis au salon, où nous trouvons Mme la comtesse de Chambord.

« Elle nous reçoit tous trois fort aimablement, s'enquiert des absents, dit que M. le comte de Chambord est mieux, et n'en paraît pas inquiète. C'est de sa bouche même que nous apprenons qu'il va nous recevoir. (Cela avait été laissé dans le doute jusque-là.) Elle ajoute : « Je prie seulement que ce ne soit pas long. »

1. On publia, à la suite de l'entrevue, une prétendue lettre du duc de Nemours à la princesse Blanche, et où l'entrevue était racontée. Le duc de Nemours ne jugea pas à propos de la démentir, bien qu'elle fût apocryphe.

« Un valet de chambre nous fait passer par un couloir, le comte de Paris, le duc de Nemours et moi. Nous arrêtons le valet de chambre pour lui demander s'il faudra nous retirer de nous-mêmes ou attendre un signal. Il répond : « Monseigneur dira bien. »

« Nous sommes introduits dans la chambre de M. le comte de Chambord, et le valet de chambre se retire. Il n'y a personne autre dans la chambre que M. le comte de Chambord et nous trois. C'est la pièce où il avait coutume de recevoir et de faire asseoir les visiteurs, à côté de la cheminée. Son lit est à la tête du mur de séparation du salon, parallèle aux fenêtres. Grâce au petit détour que nous avons fait, nous arrivons en face de lui.

« Il nous accueille avec son incomparable bonté et, en se soulevant sans effort apparent, se met sur son séant, et commence aussitôt à parler rapidement. Sa voix est musicale comme toujours ; le visage est un peu amaigri, mais je ne le trouve guère changé depuis ma dernière visite (septembre 1881).

« Il embrasse, de ses deux bras vivement jetés autour du cou, le comte de Paris, puis le duc de Nemours, puis moi, nous serrant fortement. Après un mot de bon accueil : « Vous me voyez là, dit-il souriant et comme plaisantant, je n'ai pas mangé depuis quinze jours. » Il a forcé à s'asseoir, sur une chaise placée contre son lit, le comte de Paris qui résistait par discrétion, et il lui tient la main tout le temps. Il a montré des sièges au duc de Nemours et à moi, plus en arrière. Je suis contre le pied du lit, juste en face de lui. Pendant les quelques minutes qu'il nous garde, il passe tout en revue avec son affectueuse amabilité et sa présence d'esprit habituelle. Il parle au comte de Paris de sa femme et de ses enfants, des dangers que le duc de Chartres vient de courir sur la mer Caspienne ; à mon père, il demande des nouvelles de mes sœurs. Il dit qu'il a été sensible à l'envoi d'un tableau que

ma sœur Blanche a peint pour lui il y a quelque temps, et dont il fait l'éloge. A moi : « Et votre artillerie ? » Je lui réponds : « Le roi sait qu'on m'en a arraché. — Pauvre France ! » répliqua-t-il.

« Mon père et le comte de Paris lui disent combien on prie pour lui en France, et quel espoir ils ont que les prières seront exaucées. « *Ce n'est pas pour moi*, répond-il, *c'est pour la France qu'il faut prier.* » Il met lui-même fin à l'entretien, remercie cordialement de la visite, et, de nouveau, se soulevant, nous presse chacun successivement et vigoureusement dans ses bras. Il tient un bon moment la tête du comte de Paris sur sa poitrine, et à cette vue les larmes me montent aux yeux. O âme royale et chrétienne ! A mon père il dit : « Nous, nous sommes de vieux amis, n'est-ce pas ? » A moi, en me serrant : « Mon cher ami. » Je réponds par une forte étreinte, en balbutiant je ne sais quoi de mon absolu dévouement, puis je lui baise la main, et me retire à mon tour, remué jusqu'au fond de l'âme.

« Nous retrouvons Mme la comtesse de Chambord au salon. Elle nous fait encore asseoir un moment, puis nous congédie.

« Peu après, déjeuner (M. le comte de Chambord avait chargé hier M. de Raimcourt d'insister pour que nous l'acceptassions, ce qui a été fait, après une longue résistance du comte de Paris, dont cela choquait la délicatesse). L'ordre des places est celui de la table habituelle de Mgr le comte de Chambord : le comte de Paris au milieu, ayant mon père à sa droite et moi à sa gauche ; le reste de la table réparti entre la maison et les invités. Ensuite, attente dans le jardin avec ces messieurs, et retour à Vienne par le train qui quitte Neustadt à deux heures cinquante-cinq. Nous étions, l'ayant vu si actif d'esprit et si énergique de corps, pleins d'espoir pour sa guérison. »

Le duc de Nemours écrivait de son côté à la princesse Blanche, le 8 juillet, une lettre où nous trouvons le passage suivant :

« ... Nous revînmes ici toujours bien douloureusement anxieux, mais du moins bien reconnaissants et touchés de la manière dont il nous avait été permis d'accomplir ce devoir de famille, et de la chaleureuse cordialité de l'accueil qui nous a été fait. Un tel accueil, dans un tel moment, est empreint d'une grandeur qui ne peut manquer de pénétrer profondément. »

Les princes étaient rentrés en France. La maladie avait fait de tels progrès qu'on n'attendait plus que d'un miracle le salut de l'auguste malade. Le duc de Nemours écrivait de Saint-Germain-en-Laye, le 23 août, au duc d'Alençon, alors aux environs d'Innsbruck :

« Les cruelles angoisses dans lesquelles nous vivons rendent d'autant plus précieuses tes nouvelles : tout espoir humain est perdu. Mais continuons à prier, la miséricorde de Dieu étant infinie, ainsi que sa puissance... Nous nous tenons, comme nous le devons, prêts à effectuer le départ à chaque moment. Mon grand neveu a, en vue de cette triste éventualité, prolongé son séjour à Paris.

« ... Un télégramme a été envoyé pour dire que la discrétion seule le tenait éloigné, lui et les siens. Il a été répondu qu'il ne fallait pas venir (avec les meilleures formes) maintenant. » Le lendemain, le comte de Chambord mourait

Aussitôt le comte de Paris et le duc d'Orléans son fils, le duc de Nemours, le prince de Joinville, les ducs d'Aumale et d'Alençon, partent pour Vienne; ils assistent à la cérémonie funèbre de Froshdorf, mais ils ne vont pas à Goritz.

Au mois d'octobre 1883, le corps de la duchesse de Nemours, qui avait été inhumé dans la chapelle nouvellement reconstruite et agrandie de Weybridge, fut placé

dans le tombeau que venait d'achever le sculpteur Chapu. Le duc de Nemours et le duc d'Alençon assistèrent naturellement à cette douloureuse cérémonie[1].

Il faut conseiller aux Français qui visitent Londres de faire un pèlerinage à cette chapelle de Weybridge et à ces tombeaux d'une partie des princes de France. La contrée, c'est la belle campagne des environs de Londres, des grands arbres en bouquets ou formant des lignes autour de pâturages très verts. Peu de culture de blé : de l'herbe, des arbres et des troupeaux, un aspect de parc immense et toujours frais quand il n'est pas trempé de pluie. Les abords immédiats de Weybridge sont cependant plus sauvages et d'une composition moins voulue. De tous côtés s'élèvent des bois que domine la dentelle des pins. Et, parmi les feuillages, quelques cottages, des villas au toit rose. Après avoir quitté la station, on tourne à droite, et bientôt, au bord de la route, et au milieu d'un jardin, on aperçoit une petite chapelle catholique.

1. L'inscription placée sur le tombeau de la duchesse de Nemours est ainsi conçue :

HIC JACET
TOT LUCTUOSIS DOMUS AURELIANENSIS
ADDITA FUNERIBUS
VICTORIA, AUGUSTA, ANTONIA DE SAXE-COBOURG-GOTHA
DUCISSA DE NEMOURS
QUÆ
EGREGIO ANIMI CANDORE ET FORMÆ DECORE
ÆQUE SPECTABILIS
IN UTRAQUE FORTUNA MITIS ET HUMILIS CORDE
PIA IN DEUM ET IN PARENTES
CONJUX ET MATER AMANTISSIMA
ET DESIDERATISSIMA
PROPINQUIS ET NATIS OMNIBUS DEFLENDA
CLAROMONTII IN BRITANNIA
SUBITA ET IMMATURA MORTE PRÆREPTA
DECESSIT
DIE NOVEMBRIS 10, ANNO DOMINI MDCCCLV
ÆTATIS XXXV
†
REQUIESCAT IN PACE

La tombe de la duchese de Nemours se trouve dans le transept de droite. Elle est en marbre blanc. La beauté de la pierre attire d'abord le regard, avant qu'on ne se soit approché, puis on demeure ému par la beauté de la statue et par les souvenirs qu'elle évoque.

La duchesse est couchée : elle a la tête un peu soulevée et penchée ; son admirable chevelure, dénouée, encadre son visage, d'une pureté et d'un recueillement divin ; toute la jeunesse, la bonté, la grâce chaste et la mélancolie sont là, avec le dernier sceau de la mort, qui est la majesté. Elle est telle que la trouvèrent son mari et ses proches dans cette fatale journée du 10 novembre 1857. Des coussins élèvent et soutiennent la tête ; le bras droit repose le long du corps ; la main gauche est ramenée sur la poitrine, et les doigts, demi fermés, se replient vers le cœur, qui fut tout noble.

Elle était si humble, cette ravissante duchesse, qu'elle s'exaspérait qu'on lui répétât sans cesse qu'elle était belle. Le pressentiment de sa fin prématurée traversait sa jeunesse. Elle disait : « Je prie Dieu qu'il donne à Nemours une femme plus digne de lui. » Le devoir de princesse, en France, dans les temps oublieux et révoltés, lui était apparu sans doute comme redoutable, à elle qui possédait tous les dons d'attirance et de persuasion. Et cependant, si elle avait vécu en France, à sa place, au milieu de Paris, la France l'eût aimée et placée parmi les princesses auxquelles les générations lointaines, par leurs poètes et leurs historiens, rendent hommage, qui ont leur couronne de légende à côté de l'autre, et dont la gloire est faite de leur malheur même, et de leur douceur de cœur, et de la beauté qu'eurent leurs yeux[1].

1. Dans la crypte, et parmi d'autres tombeaux princiers, un mausolée de pierre blanche, où reposèrent autrefois les corps du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, renferme les restes du comte de Paris. Une plaque de marbre porte les armes de France et l'inscription

Tout près de cette chapelle, et séparée du jardin par une clôture de tôle, s'élève une petite école primaire catholique. Deux classes d'enfants, tenues par des religieuses françaises de la congrégation de Saint-Maur. Je les ai visitées. Les religieuses firent chanter une chanson française, pour me faire honneur, par ces petites filles d'Angleterre, et j'avoue que je fus deux fois ému de rencontrer, si près l'un de l'autre, et si touchant pour des causes différentes, l'exil forcé des tombes françaises et l'exil volontaire des religieuses de France. Je ne supposais pas alors que la même loi de proscription dût atteindre bientôt la charité et la vertu religieuse comme les princes, coupables les uns et les autres, sans doute, du crime de royauté.

Ces souvenirs en appellent un autre. Après la mort de la duchesse de Nemours, nous avons dit qu'une femme d'un dévouement et d'un esprit également supérieurs avait veillé sur l'enfance et la jeunesse de la princesse Marguerite et de la princesse Blanche. C'était Mlle Bernard de Lagrave, fille d'un général d'artillerie, et qui était entrée, en 1853, au service de la famille du duc de Nemours. Très pieuse, très intelligente, sachant s'oublier elle-même pour ne penser qu'au bien ou au mieux à faire, elle avait

suivante : « Ici — sont déposés les restes de — Louis-Philippe-Albert — comte de Paris — chef de la maison de France — né aux Tuileries le 24 août 1838 — mort en exil le 8 septembre 1894 — Selon son désir, ses restes — seront portés à Dreux lorsque — l'aîné de sa maison pourra aller — prier sur sa tombe en terre — de France — Saint Louis, roi de France — priez pour moi — Saint Louis, venez me chercher — *De Profundis.* »

Le 8 juin 1876, les restes de Louis-Philippe, de Marie-Amélie, de la duchesse d'Orléans, de la duchesse d'Aumale, du prince de Condé et de cinq jeunes enfants du duc d'Aumale, avaient été transportés de la chapelle de Weybridge à Dreux. Sur le tombeau qui enfermait les restes de la duchesse de Nemours, on lit : *Reliquiæ hic primum conditæ in sacram ædem quæ supra eminet, adstantibus duce de Nemours, conjuge, filioque duce d'Alençon, pie translatæ sunt, die XXI Octobris, MDCCCLXXXI.*

en outre ce bon sens, cette rectitude de jugement qui faisait dire au duc de Nemours : « Elle a le don de conseil. » Il lui accordait la plus entière confiance. Quand elle mourut, au mois de septembre 1884, il put lui rendre ce témoignage : « Mes filles ont perdu leur mère une seconde fois. » Et ce fut presque un deuil de famille dans la maison du duc de Nemours.

De nouvelles épreuves, celles-là publiques et politiques, allaient bientôt l'atteindre, en même temps que ses frères et ses neveux : la république jacobine s'était installée au pouvoir.

Depuis quelque temps, la partie de la presse républicaine qui mène l'autre réclamait, au nom d'une opinion publique qu'elle excelle à exciter ou à supposer, que le territoire de la France fût interdit « aux chefs des familles ayant régné en France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture ». Une commission avait été nommée. M. Pelletan en fut le rapporteur devant la Chambre, qui vota l'amendement Brousse, le 11 juin 1886, par 315 voix contre 215. La loi, votée au Sénat à une faible majorité, était promulguée, le jour même, par M. Grévy. Elle rejetait à l'exil le comte de Paris, le duc d'Orléans, le prince Jérôme et le prince Victor Napoléon. De plus, elle autorisait le gouvernement à « interdire le territoire de la République aux autres membres de ces familles; l'interdiction est prononcée par un décret du président de la République rendu en conseil des ministres. »

Le comte de Paris, sans attendre la promulgation de la loi et dès que le vote fut connu, prit la route de l'exil. Le récit de son départ de la terre de France et de sa réception en Angleterre est une page touchante.

Le duc de Nemours juge qu'il est de sa dignité de s'éloigner ; il se rend à la Haye. Son absence ne durera pas, mais sa résolution est prise de cesser complètement de

ecevoir, et de donner sa démission de président de la ociété de secours aux blessés. Il quittait des fonctions u'il aimait et qui l'attachaient encore à l'armée.

Le 24 juin 1886, il écrivait au conseil :

« La loi d'exception rendue contre ma famille par les ouvoirs publics de la République française, entre autres nesures dont elle me frappe, m'expose à être arraché à non domicile et expulsé de la France, notre commune atrie.

« Cette loi, qui enlève aux membres de ma famille les garanties de la liberté et les droits assurés à tous les Français, me fait une situation telle que je ne puis désormais exercer efficacement dans notre chère Société les fonctions de la présidence. Je n'essayerai pas de décrire les sentiments qui déchirent mon cœur en traçant ces lignes, je ne saurais trouver aucune expression qui pût les rendre... »

Les regrets du conseil ne furent pas moins vifs, et, quand le maréchal de Mac-Mahon, succédant au prince, présida, pour la première fois, l'assemblée générale de la Croix-Rouge, il ne fit que traduire l'unanime impression par ces belles paroles :

« En ouvrant une séance qui pour la première fois me met en présence des fondateurs de l'œuvre, je répondrai au sentiment de tous en évoquant le souvenir de Mgr le duc de Nemours, de cette éminente personnalité qui pendant treize années a occupé cette même place avec une autorité si haute, une si incomparable distinction et dont la démission a provoqué chez chacun de nous une émotion profonde.

« Avec sa volonté ferme, sa charité active et son ardent amour du soldat, il apportait dans la conduite des affaires de notre société une assiduité telle, que la vie de l'œuvre faisait en quelque sorte partie intime de sa propre vie. Cependant il n'en est pas tout à fait séparé. Il

lui demeure attaché, dans nos rangs comme simple membre, à notre tête comme président d'honneur ; et ainsi nous pouvons dire que nous n'avons pas perdu entièrement un président qui laisse après lui un si bel exemple et de si unanimes regrets. »

Ainsi les princes faisant partie de nos armées avaient été mis, trois ans plus tôt, en non-activité par retrait d'emploi ; le comte de Paris et le duc d'Orléans venaient d'être exilés ; comme une conséquence naturelle et souhaitée, — on l'a vu, — le duc de Nemours avait donné sa démission de la présidence de la Croix-Rouge. La haine n'était point satisfaite encore. Ces soldats en non-activité, généraux, capitaines, ou officiers de marine, il fallait les frapper dans la propriété même de leur grade, dans le lien théorique qui les rattachait à l'armée. Le ministre de la Guerre fit informer les princes qu'ils étaient rayés des contrôles de l'armée. Le duc d'Aumale répondit au président de la République par une lettre célèbre, dont les termes sont demeurés dans beaucoup de mémoires, et où il défendait, en sa personne et en celle des autres princes, « une cause qui est celle de tous les officiers ».

L'accusé de réception de M. Grévy fut un arrêté d'expulsion. Le duc d'Aumale quitta aussitôt le Nouvion-en-Thiérache et gagna Bruxelles le 15 juillet.

Son frère, demeuré en France, faisait à ces injustices une autre sorte de réponse : elles le détachaient de la vie.

Sa résolution de ne plus recevoir et de mener une vie de plus en plus retirée amena le duc de Nemours à se défaire, en 1887, de l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, qu'il avait acheté en 1878. Il s'installa moins grandement au n° 9 de l'avenue Kléber[1], et on peut dire que

1. Cet hôtel était habité auparavant par le duc d'Alençon. Il l'est aujourd'hui par Mme la princesse Blanche.

son principal soin et sa principale occupation furent, désormais, de se préparer à bien quitter la vie. Il s'y préparait d'ailleurs depuis longtemps. Sa foi avait toujours été intacte. Sa piété avait grandi avec les années et avec les épreuves. Elle était demeurée rude et disciplinée. Quelqu'un qui l'a connu beaucoup disait qu'il avait la piété de l'ancien juste.

Chaque année, il suivait la retraite pascale à Notre-Dame. Il avait un goût très vif pour la parole du P. Monsabré. Le jour de Pâques, on le voyait dominant de sa haute taille et de son grand air, malgré toute l'humilité de la physionomie, les rangs des hommes qui se rendaient à la communion. Il communiait encore trois ou quatre autres fois dans l'année, à des fêtes ou à des anniversaires. Jusque dans la dévotion, il était l'homme de la grande tradition : il aimait et admirait la liturgie, les psaumes, les chants de l'Église, et particulièrement les offices de la semaine sainte qu'il suivait à Saint-Sulpice, jouissant de leurs moindres détails. Il savait beaucoup de passages des prières de l'Église. Le samedi saint, seul de tous les assistants, il suivait le clergé se rendant aux fonts baptismaux pour la bénédiction de l'eau. A propos de cet office, il rappelait, en plaisantant, le trait que l'on chante : *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum*, etc., « une réminiscence de chasse à courre », disait-il. Son habitude fut aussi, pendant les vingt dernières années de sa vie, d'assister tous les jours à la messe et de faire une visite au saint Sacrement. Une tradition royale l'y invitait, et sa foi, d'ailleurs, l'y poussait. « Je ne puis rester au lit, disait-il, quand il y a une messe dans la maison. » A Cauterets, où il fit de fréquents séjours, on a conservé le souvenir de sa piété et de sa charité. Les étrangers et les gens du pays, le reconnaissant à l'église, le matin, s'écartaient respectueusement, et, lui faisant une place à part, lui rendaient ainsi un

hommage qu'il n'avait pas cherché. Plus d'une fois, les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Cauterets le virent entrer et assister à leurs réunions charitables.

Dès qu'il faisait la plus petite absence, le prince ne manquait pas aussitôt d'écrire et de communiquer ses impressions, ses pensées, les souvenirs évoqués par la vue des personnes ou des lieux qu'il retrouvait. C'est ainsi que, comme ses autres enfants, Mme la princesse Blanche, bien qu'elle habitât toujours avec son père, possède une volumineuse correspondance du duc de Nemours. Celui-ci la tenait au courant de ses moindres déplacements et des plus petits incidents de ses voyages, lui décrivait les paysages traversés, lui communiquait réflexions, appréciations, recommandations. C'est à elle aussi qu'il aimait raconter les incidents et le succès des manœuvres militaires, auxquelles il avait assisté aussi longtemps que la dignité le lui avait permis. Il ne manquait pas de lui parler de Lourdes, où il s'arrêtait deux ou trois fois pendant les saisons d'eaux qu'il faisait à Cauterets, ni des chères montagnes qu'il aimait d'un cœur toujours jeune. Dans une lettre du 12 août 1883, il rapporte qu'il a fait l'ascension du pic de Viscos, et qu'il a été ravi « de revoir la magnifique vue, bien qu'elle m'ait paru beaucoup plus fatigante à atteindre qu'il y a quatre ans, je crois. Je n'en remercie pas moins Dieu de m'avoir permis d'y monter, surtout quand je pense qu'il y a aujourd'hui cinquante-deux ans que j'entrais à Bruxelles avec l'avant-garde de l'armée française. »

Il était extrêmement généreux et secourait, toujours discrètement, un nombre incroyable d'infortunes, dont la plupart étaient venues à lui, et que parfois il avait su découvrir. L'examen et le classement des demandes de secours qui lui étaient adressées l'obligeaient à faire ce qu'on peut appeler l'aumône de son temps, car c'est bien

une seconde aumône ajoutée à l'autre. Il se levait de bonne heure. A huit heures, il était prêt, toujours correct, le nœud de cravate irréprochable. Il lisait le journal avec passion et montait à cheval pour aller au Bois. A quatre-vingts ans, il montait encore et faisait au galop presque toute sa promenade. Il ne cessa cet exercice favori que six mois avant sa mort. Revenu de sa promenade, il s'occupait avec ses secrétaires. Chez lui, la politesse extrême était devenue comme une nature. Il se levait quand sa fille Mme la princesse Blanche entrait au salon. Au moment de se retirer le soir, il la saluait ; il n'embrassait presque jamais ses enfants et n'aimait pas qu'on lui fît des démonstrations familières d'amitié. Dans l'intimité, il racontait volontiers son passé du temps de la Restauration et de Louis-Philippe. Tout était demeuré vivant dans son souvenir. Ce goût du passé lui donnait aussi une prédilection pour les forêts de Fontainebleau et de Saint-Germain, pour les bois de Versailles. Pendant six ans, il résida en automne à Versailles. Il y était l'objet de la sympathie universelle, salué par tous, en particulier le dimanche au sortir de l'église. Quand il n'allait pas se promener en forêt, il faisait une visite au palais, au musée, surtout, et sa visite était prolongée. Il y retrouvait tant de portraits de famille ! Il savait si bien l'histoire ! et il l'aimait si fortement !

Ce goût du passé, de l'histoire, et en somme cette fidélité, se reconnaît dans les moindres détails de la vie du duc de Nemours. Il aimait, par exemple, à faire suivre la date de ses lettres d'un mot rappelant la fête religieuse ou un événement dont il s'entretenait en lui-même fréquemment. C'est ainsi qu'on trouve en tête de ses lettres : saint Louis, saint Denis, Assomption, saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue, bataille de Fontenoy, Valmy, la prise d'Alger ; 31 juillet 1883, cinquante-neuf ans de mon frère Montpensier ; 24 sep-

tembre 1883, un mois de la mort de Mgr le comte de Chambord ; Notre-Dame de la Merci, etc.

La force physique pouvait diminuer, la vigueur morale restait intacte. En 1887, se trouvant à Nice au moment d'un tremblement de terre qui épouvante les habitants, il déclare, en voyant fuir les étrangers de tous côtés : « Moi, je reste, on ne s'en va pas à cause du danger. » Et il prolonge, six semaines encore, son séjour, afin de mieux affirmer son avis.

De nombreuses épreuves, après tant d'autres, exerçaient encore cette fermeté d'âme. En 1889, le 15 novembre, un brusque télégramme apprenait au duc de Nemours la révolution survenue au Brésil. « Une insurrection militaire, fort limitée d'ailleurs, a éclaté à Rio-de-Janeiro. L'empereur, l'impératrice et la famille impériale sont cernés et prisonniers dans le palais. » D'autres nouvelles suivent à peu d'intervalle. Elles annoncent l'embarquement forcé de l'empereur et des siens : un bâtiment emmène en exil, vers l'Europe, les souverains détrônés, le comte et la comtesse d'Eu et leurs enfants, et un autre petit-fils de l'empereur don Pedro, le fils aîné de feu la princesse Léopoldine.

Débarqué d'abord en Portugal, où l'impératrice ne tarde pas à mourir, l'empereur exilé, dépouillé de tout, vient, avec sa fille, son gendre le comte d'Eu et ses petits-fils, s'établir à Cannes.

Cette catastrophe causa au duc de Nemours un profond chagrin, que ne put dissiper entièrement la joie de retrouver la société de son fils, de sa belle-fille et de ses petits-enfants, qui vinrent habiter Versailles dans l'automne de 1891, et, plus tard, se fixèrent aux portes de Paris, à Boulogne-sur-Seine. Son vif sentiment de la justice le révoltait contre de tels événements. Le renversement, par une poignée de soldats rebelles, d'un gouvernement légitime, régulier, paternel au grand dé-

triment du bonheur et de la prospérité d'un pays, était à ses yeux une violence que rien ne pouvait faire oublier, contre laquelle il fallait nécessairement protester au nom du droit.

Bientôt d'autres douleurs l'atteignent. Les années 1893 et 1894 sont pour lui particulièrement cruelles. Depuis longtemps déjà, la santé de sa fille la princesse Czartoryska déclinait visiblement. Ni les soins les plus empressés, ni des séjours dans le Midi ne purent avoir raison du mal qui la minait. La princesse mourait à l'hôtel Lambert, à Paris, le 24 octobre 1893. Sa mort fut, pour le duc de Nemours presque octogénaire, le coup le plus sensible. Il chérissait, on peut dire qu'il vénérait, cette âme si forte et si pure. La veille des obsèques, quand il fallut enlever le corps de la princesse du lit où elle reposait, revêtu de l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François, ses frères ne permirent pas que d'autres mains que les leurs touchassent cette dépouille sainte, et ils la déposèrent eux-mêmes dans le cercueil. L'année 1894 multiplia les deuils. En mai, le duc de Nemours perdit une nièce très aimée, la princesse Amélie de Saxe-Cobourg, fille de sa sœur la princesse Clémentine[1]. En juin, il voyait mourir son gendre le prince Ladislas Czartoryski. En août, il recevait les plus inquiétantes nouvelles de la santé du comte de Paris. Aussitôt qu'il eut appris la gravité du mal, — ignorée jusque-là presque partout, — il courut à Stowe-House, où bientôt ses deux fils, le comte d'Eu et le duc d'Alençon, et son petit-fils le prince Emmanuel d'Orléans, fils du duc d'Alençon, vinrent le rejoindre. Tous les princes de la maison d'Orléans s'y trouvaient réunis, quand le comte de Paris expira, le 8 septembre. C'était une de ces heures où l'idée monarchique s'impose à l'opinion tout entière, adoptée

1. Epouse du duc Max-Emmanuel de Bavière, frère de la duchesse d'Alençon.

par les uns, rejetée par les autres, présente à tous les esprits. Le duc de Nemours sentit qu'il était nécessaire que, dans un tel moment, le duc d'Orléans fût entouré de toutes les sympathies familiales, et il pensa que ces sympathies, en même temps qu'elles seraient un témoignage d'affection, devaient être une affirmation d'union politique et impliquer une nouvelle reconnaissance du principe monarchique. Aussitôt après la mort du comte de Paris, il appela près de lui, dans la chambre qu'il occupait à Stowe-House, son fils le duc d'Alençon et son petit-fils le prince Emmanuel d'Orléans, et se rendit avec eux dans l'appartement du duc d'Orléans, voulant que les trois générations de princes français de sa branche vinssent ensemble rendre le premier hommage au nouveau jeune chef de la maison de France.

L'année suivante, il fait plusieurs séjours en Angleterre, et, prévoyant sa fin prochaine, il met en ordre ses volontés dernières. Une suprême joie est donnée à sa vieillesse. Il négocie et voit accueillir le projet de mariage de son petit-fils le prince Emmanuel, — qui relève à cette occasion le titre de duc de Vendôme, que lui a d'avance désigné, pour ce moment, le comte de Paris, — avec la princesse Henriette de Belgique, fille du comte de Flandre et nièce du roi des Belges.

C'est le *nunc dimittis* de cette longue et belle vie.

Dès le mois de janvier 1896, le duc de Nemours commence à être très souffrant. Jusque-là il n'avait eu aucune infirmité, et les quelques maladies dont il avait souffert, il les avait surmontées sans qu'il en restât trace. Mais, à la fin de janvier, il eut une crise de foie. Il devait représenter le duc d'Orléans au mariage du duc de Vendôme, célébré à Bruxelles le 12 février. Mais sa faiblesse persistante ne lui permit pas de faire ce voyage, et c'est à peine s'il devait voir la jeune princesse devenue sa petite-fille et dont l'entrée dans la maison de France avait été le

dernier rêve, puis la dernière joie de l'aïeul. En avril, il était pris d'un accès de fièvre pernicieuse. En mai, un mieux sensible, mais qui ne devait pas durer, se manifeste. Dès le commencement de juin, une crise d'extrême faiblesse donne immédiatement les plus grandes inquiétudes. L'abbé Vincent, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, vient plusieurs fois, dans l'hôtel de l'avenue Kléber, voir le duc de Nemours, qui tient à « être prêt ».

Ce n'était pas la première fois que le prince se préparait à la mort prochaine. Déjà, au mois d'avril, quand il avait été si gravement malade, on lui avait apporté le saint viatique. Pour exprimer sa foi, il n'avait pas eu besoin de parole; mais, en apercevant l'hostie, en reconnaissant son Dieu qui venait, il s'était mis à fondre en larmes. Puis, ayant communié, il avait dit, avec cette véritable humilité qui était un des traits de son caractère : « Quelle grâce Dieu m'a faite, et que j'en suis indigne ! »

On put croire, cette fois encore, que la robuste constitution du prince aurait raison de la vieillesse et de la maladie. Lui-même, il semblait donner raison à ceux qui voulaient espérer. Il reprenait un peu de force. Il ne cessait de demander qu'on le transportât à Versailles. Peut-être croyait-il s'y rétablir. Peut-être écoutait-il tout simplement l'instinct profond de la race qui voulait qu'un prince d'une âme aussi royale vînt mourir près du palais de Versailles.

L'une des dernières visites qu'il reçut à Paris fut celle du duc d'Aumale. Les deux frères, tous deux vieux généraux au service de la France, parlèrent de leurs souvenirs d'Afrique. Ils s'animèrent. Quand le duc de Nemours eut longuement causé de patrie, de gloire et de jeunesse, il se sentit tout réconforté, et son frère le quitta avec la conviction que le danger était loin.

En attendant qu'il pût trouver une villa, le duc de Nemours se fit transporter à l'hôtel des Réservoirs, à

Versailles, le 17 juin, et s'installa dans l'appartement qu'avait occupé, quelques années auparavant, l'empereur du Brésil.

Sa fille, la princesse Blanche, à laquelle il n'avait pas permis de l'accompagner, se rendit, le lendemain, à Versailles, pour prendre des nouvelles de son père. Elle le rencontra qui faisait une promenade en voiture. Il ne voulut pas qu'elle le reconduisit à Versailles, et y rentra seul.

Le 19, la princesse était avertie que l'état du duc de Nemours était devenu fort grave. Après l'avoir vu, elle quitta Versailles très inquiète.

Quand elle revint le lendemain, 20 juin, et qu'elle entra dans la chambre du malade, celui-ci, dès qu'il aperçut sa fille : « Je veux l'extrême-onction, dit-il; pourquoi ne me la donne-t-on pas ? » Il la reçut en parfaite connaissance, vers deux heures de l'après-midi, des mains de l'abbé Vincent.

Les enfants du duc de Nemours ne quittaient plus Versailles. Pendant quatre jours encore, le prince passa par des alternatives d'aggravation et de mieux relatif. L'avant-veille de sa mort, le 24, il s'informe : « Y a-t-il la messe? » On la disait dans le salon à côté, et il s'y associa. Dans la soirée, il eut le délire, et, pendant son délire, il récitait le *Credo*. Son cœur parlait tout haut et résumait cette vie qui allait s'éteindre. Sa figure, naturellement belle et noble, avait pris une grande majesté.

Le 25, l'agonie commença. Comme la princesse Blanche avait reçu pour son père la bénédiction apostolique, elle l'en avertit. Un mouvement des paupières lui fit entendre qu'on l'avait compris, et le prince répondit de même à chacune des exhortations de son confesseur qui lui disait : « Vous allez voir Dieu, et saint Louis, et ceux que vous avez perdus. »

La chambre était pleine de monde. Les enfants et pe-

tits-enfants du duc de Nemours entouraient son lit. Le prince et la princesse de Joinville, le duc d'Aumale, beaucoup d'amis de Versailles et de Paris étaient venus. Toute la journée, il y eut presque une foule autour de lui. On le regardait mourir avec admiration. Mgr Goux, évêque de Versailles, entra vers six heures; il resta longtemps agenouillé au pied du lit de l'agonisant et dit : « C'est la fin d'un juste. »

A une heure du matin, le 26 juin, très doucement, le duc de Nemours rendait l'âme. Ses fils s'effacèrent d'eux-mêmes devant la princesse Blanche, qui lui ferma les yeux.

Immédiatement après la mort, la messe fut dite par l'abbé Vincent dans le salon contigu à la chambre mortuaire. Les princes et princesses y assistèrent. Quand le corps du prince fut exposé sur son lit de mort, ce fut un défilé interminable. On remarquait l'extraordinaire beauté, la majesté de son visage. Ce n'était pas seulement une beauté de traits que le duc de Nemours avait toujours eue, c'était une beauté d'expression, et comme le témoignage de la noblesse de sa vie qui était demeuré empreint sur son visage. Tous ceux qui l'avaient connu ne pouvaient se lasser de le regarder.

Très peu de jours avant sa mort, il avait dit à sa fille: « Tu verras à ce que l'on me fasse les funérailles des pauvres, parce que je veux descendre dans l'humilité. » Mais la famille du prince, et ses frères, notamment, ne trouvèrent pas convenable qu'il en fût ainsi. Il n'y eut pas de service à Versailles; les obsèques eurent lieu à Dreux, le 1er juillet[1].

1. La rédaction de l'acte de décès du duc de Nemours donna lieu, il fallait s'y attendre, à quelques difficultés. Le maire de Versailles, M. Lefèvre, ne voulut pas admettre le texte que lui avait remis M. de Riancey (secrétaire du duc de Nemours depuis 1878). On refusa d'écrire « S. A. R. » et de mettre « Mgr » à la place de « Monsieur ». Il paraît que la municipalité en avait référé au garde des sceaux. Ce sont des peti-

La nouvelle ayant été télégraphiée à M. le duc d'Orléans à Marienbad, celui-ci, en sa qualité de chef de la famille d'Orléans, notifia la mort de son grand-oncle aux princes étrangers. Les télégrammes de condoléances adressés en réponse par les familles royales d'Europe vinrent s'ajouter à ceux qui, de tous les points de la France, attestaient la sympathie et le respect que le duc de Nemours avait partout inspirés durant sa longue vie. La cour d'Angleterre prit le deuil du 30 juin au 10 juillet. Un deuil de cour de douze jours fut ordonné par l'empereur d'Autriche. Le président Félix Faure télégraphiait au duc d'Aumale. Le Souverain Pontife, Léon XIII, envoyait à la princesse Blanche, qui lui avait annoncé la mort du duc de Nemours au nom de ses frères, ses condoléances et la bénédiction apostolique pour elle et pour les princes. Dans beaucoup de villes de France, des messes de *Requiem* étaient dites, dès le lendemain, par les soins d'amis connus ou inconnus.

Les obsèques eurent lieu à Dreux, dans la chapelle royale qui sert de sépulture aux princes d'Orléans.

Le 1er juillet, à huit heures, la levée du corps était faite à l'hôtel des Réservoirs par le curé de Notre-Dame de Versailles, entouré de son clergé, et le cercueil était conduit à la gare, suivi par un nombreux cortège en tête duquel marchaient : le duc de Chartres, représentant le chef de la famille, le duc d'Orléans; le comte, la

tesses en même temps que des ridicules, car la qualification d'Altesse Royale, refusée au duc de Nemours, fut laissée à la duchesse qui ne la tenait cependant que de lui.

L'acte fut ainsi libellé :

« Acte de décès de Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris, au Palais-Royal, le 25 octobre 1814, de Louis-Philippe, duc d'Orléans, depuis roi des Français, et de Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, depuis reine des Français, veuf de Son Altesse Royale Victoire, princesse de Saxe-Cobourg et Gotha, décédé à Versailles, rue des Réservoirs, le 26 juin 1896, à une heure et demie du matin. »

comtesse d'Eu et leurs trois fils, les princes Pierre, Louis et Antoine d'Orléans et Bragance; le duc et la duchesse d'Alençon, le duc de Vendôme, le prince et la princesse de Joinville, le duc de Penthièvre, le comte de Bourboulon, représentant le prince Ferdinand de Bulgarie.

Un train spécial, parti de la gare Montparnasse à destination de Dreux, amenait en même temps, à la gare de Versailles, la comtesse de Paris, venue de Randan; le duc d'Aumale; la princesse Clémentine; la princesse de Joinville; la duchesse de Chartres; le commandant de Mac-Mahon, duc de Magenta; le prince Henri d'Orléans; les princes Czartoryski; lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre; le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, et de nombreux amis de la famille d'Orléans.

A l'arrivée à Dreux, les princesses furent conduites en voiture à la chapelle du château, et, au milieu d'une affluence considérable d'habitants de la ville et des environs rangés sur son passage, le cortège se forma dans l'ordre suivant :

Trois religieuses du Bon-Secours de Paris, qui avaient soigné le duc de Nemours; les serviteurs de la maison du prince.

Un maître des cérémonies, précédant le duc de Chartres, représentant le duc d'Orléans ; puis : comte d'Eu; duc d'Alençon; duc de Vendôme; les trois princes d'Orléans et Bragance, fils du comte d'Eu; le prince Alphonse de Bavière, gendre du duc d'Alençon; les princes Czartoryski, petits-fils du duc de Nemours ; le prince de Joinville ; le prince Henri d'Orléans; le duc d'Aumale; le duc de Penthièvre; le prince Albert de Belgique; le commandant de Mac-Mahon, duc de Magenta.

Un maître des cérémonies, précédant les représentants des souverains étrangers et les ambassadeurs ; M. Édouard Bocher ; la délégation de la Jeunesse royaliste de Paris et celle de la Jeunesse royaliste centrale de France; les

personnes de la suite du duc de Nemours et les personnes invitées à la cérémonie.

Le cortège se dirigea vers le sommet de la colline qui domine la ville de Dreux, et où la chapelle est bâtie. Il était onze heures et demie lorsqu'il arriva à la grille du parc du château. Les chapelains vinrent au-devant du cortège funèbre, puis, après la messe dite par l'un d'eux et l'absoute donnée par Mgr Alliés, chapelain du duc de Nemours, le cercueil, porté par des valets de pied, précédé par les chapelains, suivi par les princes et princesses[1], les représentants des souverains, les ambassadeurs et les membres du service d'honneur, fut descendu dans la crypte et placé provisoirement à côté de celui du prince Robert, fils du duc de Chartres.

Lord Dufferin, au nom de la reine d'Angleterre, déposa une couronne au pied du sarcophage.

Tous ceux qui assistèrent à cette imposante cérémonie ont gardé le souvenir des regrets sincères, des paroles empreintes de gravité et de respect, qui s'élevèrent, unanimes, autour du cercueil du duc de Nemours. Les journaux, sauf de rares et négligeables exceptions, et à quelque opinion qu'ils appartinssent, exprimèrent les mêmes sentiments. Beaucoup rééditèrent, à cette occasion, une formule qui, tout usée qu'elle soit et bien souvent inexacte, se trouvait merveilleusement juste, appliquée au duc de Nemours. Ils dirent : « C'est une noble figure qui disparait. » Et, en effet, il n'en fut guère de plus noble, non seulement par la naissance, mais, ce qui y ajoute singulièrement et ce qui suffit à l'honneur d'un nom, par le caractère, par le culte du droit, par l'absence

1. Les princesses présentes aux obsèques étaient : Mme la comtesse de Paris ; S. M. la reine de Naples ; la princesse de Joinville ; la duchesse d'Alençon ; la princesse Blanche d'Orléans ; la comtesse d'Eu ; la duchesse de Chartres ; la princesse Alphonse de Bavière, fille du duc d'Alençon ; la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg.

complète de peur devant le devoir, même prolongé et sans gloire apparente. Le duc de Nemours a vécu la vie d'un chrétien et d'un prince de la maison de France. Il a été l'un et l'autre, fidèlement, dans les fortunes les plus diverses, sur les marches du trône, puis dans l'exil, dans la douleur des deuils, dans le rôle malaisé de conciliateur politique, dans la direction des œuvres charitables, dans l'effacement volontaire de sa vieillesse et enfin dans la mort.

Il a donné un grand exemple, et ce livre a été fait pour en conserver le souvenir[1].

1. Qu'il nous soit permis, en achevant ces pages, de remercier M. du Rieu de Marsaguet, qui, par les nombreux renseignements qu'il a bien voulu recueillir, par les lectures et les recherches qu'il a faites, a été, pour l'auteur de cet ouvrage, un précieux collaborateur.



TABLE DES MATIÈRES

Tours, Imprimerie Deslis Frères, 6, rue Gambetta